

RAPPORTS D'ÉVALUATION – 2^E CYCLE

Université de Poitiers

Bilan des champs de formations

- Sciences de la formation et de l'éducation
- Sciences de la vie, du sport et de la santé
- Sciences et technologies
- Sciences humaines, lettres, langues et arts
- Sciences juridiques, économiques et de gestion

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2020-2021

VAGUE B

Évaluation réalisée sur la base de dossiers déposés le 15/02/2021

Rapport publié le 21/12/2021

Ce dossier contient, l'avis sur les champs de formations de l'Université de Poitiers et les fiches d'évaluation des formations de deuxième cycle qui les composent.

Champ de formations Sciences de la formation et de l'éducation

- Master Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF), 1^{er} degré
- Master Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF), 2nd degré
- Master Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF), encadrement éducatif
- Master Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF), pratiques et ingénierie de la formation.

Champ de formations Sciences de la vie, du sport et de la santé

- Grade de master Certificat de capacité d'orthophoniste – DFA (1^{er} et 2nd cycle)
- Grade de master Diplôme de formation approfondie en sciences médicales (DFASM)
- Grade de master Diplôme de formation approfondie en sciences pharmaceutiques (DFASP)
- Grade de master Diplôme d'État de sage-femme (DFA)
- Master Biologie – santé
- Master Ingénierie de la santé
- Master STAPS : activité physique adaptée
- Master STAPS : management du sport

Champ de formations Sciences et technologies

- Master Biodiversité, écologie et évolution
- Master Chimie
- Master Énergie
- Master Informatique
- Master Ingénierie de conception
- Master Mathématiques et applications
- Master Risques et environnement
- Master Sciences de la matière
- Master Sciences de la terre et des planètes, environnement
- Master Traitement du signal et des images

Champ de formations Sciences humaines, lettres, langues et arts

- Master Arts
- Master Arts, lettres et civilisations

- Master Cinéma et audiovisuel
- Master Géographie, aménagement, environnement et développement
- Master Histoire, civilisations, patrimoine
- Master Information, communication
- Master Langues étrangères appliquées
- Master Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales
- Master Migrations internationales
- Master Mondes médiévaux
- Master Musicologie
- Master Philosophie
- Master Psychologie
- Master Sciences du langage
- Master Sociologie

Champ de formations Sciences juridiques, économiques et de gestion

- Master Actariat
- Master Administration publique
- Master Communication des organisations
- Master Comptabilité - contrôle - audit
- Master Contrôle de gestion et audit organisationnel
- Master Droit des affaires
- Master Droit des assurances
- Master Droit des collectivités territoriales
- Master Droit du numérique
- Master Droit du patrimoine
- Master Droit international et droit européen
- Master Droit notarial
- Master Droit pénal et sciences criminelles
- Master Droit public des affaires
- Master Économie de l'entreprise et des marchés
- Master Finance
- Master Gestion des ressources humaines
- Master Intelligence économique
- Master Justice, procès et procédures
- Master Management et administration des entreprises

- Master Management et commerce international
- Master Marketing, vente
- Master Monnaie, banque, finance, assurance

RAPPORT D'ÉVALUATION – MASTER

Université de Poitiers
La Rochelle Université

Bilan du champ de formations Sciences de
la formation et de l'éducation

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2020-2021

VAGUE B

Évaluation réalisée sur la base de dossiers déposés le 15/02/2021



Pour le Hcéres¹ :

Thierry Coulhon, Président

Au nom du comité d'experts² :

Julien Longhi, Président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014 :

¹ Le président du Hcéres "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5) ;

² Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2).

Ce rapport contient, dans cet ordre, l'avis sur le champ de formations *Sciences de la formation et de l'éducation* et les fiches d'évaluation des formations de deuxième cycle qui le composent.

- Master Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF), 1^{er} degré
- Master Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF), 2nd degré
- Master Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF), encadrement éducatif
- Master Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF), pratiques et ingénierie de la formation.

Présentation

Le champ de formations *Sciences de la formation et de l'éducation* (SFE) est particulier puisque, parmi les cinq champs de l'Université de Poitiers (UP), il ne concerne qu'une offre spécifique de niveau master, les masters *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation* (MEEF). Les formations de ce champ ont des débouchés majoritairement dans l'éducation nationale. Ce champ est en outre commun à La Rochelle Université (LRU), qui dispense les master *MEEF 1^{er} degré* et *MEEF 2nd degré*. Il résulte de la création, en septembre 2013, des Écoles supérieures du professorat et de l'éducation (ESPE), devenus Instituts nationaux supérieurs du professorat et de l'éducation (INSPÉ).

Les masters MEEF recrutent dans des licences disciplinaires différentes et intègrent pour trois d'entre eux une préparation aux concours de l'Éducation nationale (CRPE, CAPES/ CAPET, CAPLP et le concours de Conseiller Principal d'Éducation). Le master *MEEF 2nd degré* comporte recouvre 14 parcours : *Allemand* (UP), *Anglais* (UP), *Éducation musicale* (UP), *Éducation physique et sportive* (UP), *Espagnol* (UP), *Histoire/Géographie* (LRU, UP), *Italien* (UP), *Lettres* (UP), *Lettres /Histoire /Géographie* (UP), *Mathématiques* (LRU, UP), *Mathématiques / Physique / Chimie* (UP), *Philosophie* (UP), *Sciences économiques et sociales* (UP), *Sciences de la vie et de la Terre* (LRU, UP), *Sciences industrielles de l'ingénieur* (UP), et *Sciences physiques et chimie* (UP). La mention *MEEF pratiques et ingénierie de la formation* comprend quatre parcours : *Conseillers pédagogiques de l'enseignement supérieur* ; *Formateurs d'adultes, accompagnement, conseil* ; *Inclusion et participation – Handicaps, difficulté, dépendance* ; *Ingénierie, médiation, e-éducation* (depuis la rentrée 2020). Il n'y a pas de parcours dans les mentions *MEEF encadrement éducatif* et *MEEF 1^{er} degré*.

Pour ce champ de formations, l'Université de Poitiers représente le deuxième pôle le plus important au niveau régional, derrière Bordeaux (soit 1539 étudiants et professeurs ou personnels d'éducation stagiaires). En termes de composantes, les mentions *MEEF 1^{er} degré*, *MEEF encadrement éducatif* et *MEEF pratiques et ingénierie de la formation*, sont adossées à l'INSPE ; les parcours du *MEEF 2nd degré* ont un double adossement entre l'INSPE et la composante disciplinaire compétente. Les liens avec la recherche se font par le biais de plusieurs unités de recherche : le Centre de recherches sur la cognition et l'apprentissage (CeRCA – UP - UMR 7295) ; les Groupes de recherches et d'études sociologiques du Centre-ouest (GRESO – UP – EA 3815) ; les Formes et représentations en linguistique, littérature et dans les arts de l'Image et de la Scène (Forellis – UP - EA 3816) ; les Technologies numériques pour l'éducation (TECHNE – UP - EA 6316).

Pour rendre ces liens concrets, des journées d'étude sont régulièrement organisées au sein de l'INSPE. Elles rendent compte des travaux des recherches finalisées conduits en interne ou de recherche en éducation développées au sein des unités de recherche de l'université.

Concernant les liens avec le secteur socio-économique, ils sont centrés sur les problématiques d'enseignement, d'éducation et de formation. Les liens sont donc avec l'académie de Poitiers, le rectorat, à la fois pour l'accueil des stagiaires mais aussi pour la formation continue à l'université de personnels enseignants des 1^{er} et 2nd degrés et de personnels d'éducation (dans le cadre du *MEEF pratiques et ingénierie de la formation* parcours *Formations d'adultes, conseil*).

Les formations affichent une volonté d'internationalisation qui se traduit par une ouverture à l'international des masters, à travers plusieurs dispositifs (Erasmus+, mobilités entrantes et sortantes, stages à l'étranger, partenariats avec d'autres universités) mais cela se traduit néanmoins par peu de résultats.

Avis global

Ce champ est de fait très spécifique, puisque ses débouchés, ses partenariats et sa cohérence, sont liés aux métiers de l'enseignement et à la pédagogie. La bonne intégration au niveau territorial est donc surtout liée aux partenariats institutionnels, ce qui limite le développement de l'internationalisation - il faut néanmoins souligner les efforts entrepris dans ce domaine.

Au plan national, le cadrage national des contenus des MEEF indique la présence de cinq blocs de compétences : Bloc « disciplinaire », Bloc « didactique », Bloc « recherche », Bloc « contexte d'exercice du métier », Bloc « mise en situation professionnelle », ce qui peut être vu comme un premier pas vers l'approche par compétences et ce travail semble bien engagé par les équipes. Cette formation professionnalisante met en avant l'alternance, le tutorat, et un portefeuille numérique de compétences, tout cela contribuant à l'acquisition de compétences professionnelles.

Les modalités pédagogiques dans la plupart des masters sont diversifiées et originales et les stages ont un rôle central et bien identifié, ce qui contribue à une bonne professionnalisation. Cependant, la part insuffisante des

interventions des formateurs de terrain (partenaires de l'éducation nationale) dans les masters MEEF est un état de fait problématique auquel il serait souhaitable de remédier, compte tenu des objectifs de la réforme.

Analyse détaillée

Finalité des formations

Les masters fournissent de façon particulièrement claire et précise les objectifs d'apprentissage mais il existe une certaine disparité en matière de transmission des informations ou de cohérence des apprentissages : *MEEF 1^{er} degré* et *MEEF pratiques et ingénierie de la formation*, notamment avec des incohérences dans les précisions relatives à la finalité de la formation ; information incohérente dans la décomposition des unités d'enseignement (UE) selon les différents sites où la formation est dispensée (master *MEEF 1^{er} degré*).

Positionnement des formations dans l'environnement

Les formations du champ SFE bénéficient globalement d'un bon ancrage territorial puisque certains masters MEEF disposent de trois sites d'enseignement. Les liens avec les unités de recherche existent mais, s'il y a une certaine animation par la recherche, la sensibilisation aux métiers de la recherche pourrait être accentuée. Du fait des débouchés, très centrés sur l'Éducation, il n'y a pas de liens avec le tissu socio-économique, ce qui est un peu regrettable, pour les perspectives offertes aux étudiants qui n'obtiennent pas le concours.

Organisation pédagogique des formations

L'équilibre entre le volume dédié aux cours disciplinaires et le volume consacré au stage professionnel doit être soigneusement étudié : dans certaines formations (master 1 du *MEEF encadrement éducatif* par exemple) cet équilibre reste encore à trouver.

En ce qui concerne les profils d'étudiants, l'adaptation de la structure des formations doit être mieux adaptée aux différents profils étudiants. Seul le master *MEEF 2nd degré* les prend très bien en compte par le moyen des critères de validation d'acquis, des passerelles entre mentions et des modules spécifiques préparant à l'insertion professionnelle.

Les validations des acquis de l'expérience (VAE) et validation des études supérieures (VES) sont globalement prises en compte mais peu utilisées. Le master *MEEF encadrement éducatif* a un faible nombre de VAE et validation des acquis personnels et professionnels (VAPP). Un effort est fourni pour l'approche des enseignements par compétences. Le master *MEEF 2nd degré* transcrit bien les UE et la formation en compétences. Les maquettes et les compétences indiquées par le master *MEEF encadrement éducatif* ne sont pas claires pour identifier tous les contenus de formation. Si certaines évaluations du master *MEEF pratiques et ingénierie de la formation* témoignent d'une approche par compétences, celle-ci n'est pas rendue sensible dans la maquette.

Un portfolio ou autre outil qui permet aux étudiants d'évaluer leurs acquis est majoritairement mis en place. Il faudrait néanmoins faire attention au nombre important d'évaluations dans le master *MEEF encadrement éducatif*.

La plupart des masters développent des modalités pédagogiques diversifiées, originales et renouvelées. La prise en compte de la démarche scientifique est à améliorer pour le master *MEEF 1^{er} degré* (l'articulation avec la recherche doit être renforcée : les 15 % attendus de la réforme ont vocation à être atteints) et *2nd degré*. Cela tient en particulier au paradoxe de ces masters dont la finalité est presque exclusivement de préparer un concours puis la titularisation.

On peut saluer la place primordiale accordée aux stages et à la professionnalisation dans toutes les formations considérées même si une plus grande articulation est souhaitée entre les stages et les retours en formation pour le master *MEEF 1^{er} degré*. La dimension internationale est inégalement présente mais on souligne les efforts entrepris par les différentes équipes pour ouvrir leurs formations à cette dimension.

Le numérique est globalement présent dans l'enseignement mais a rarement une place spécifique (master *MEEF 1^{er} degré*). Les masters *MEEF encadrement éducatif* et *MEEF pratique et ingénierie de la formation* utilisent bien le numérique alors qu'il n'a pas un rôle structurant dans la formation du master *MEEF 2nd degré*.

Pilotage des formations

L'organisation du pilotage pédagogique est bien identifiée dans les différents masters. Si professionnels et rectorat collaborent significativement au master *MEEF encadrement éducatif*, leur place demeure insuffisante dans le master *MEEF 2nd degré*, qui compte en revanche un nombre important d'enseignants chercheurs en déséquilibre avec les enseignants des premier et second degrés, ce qui entraîne une disparité des intervenants entre les parcours. La majorité des formations veillent au bon fonctionnement des conseils. Le master *MEEF encadrement éducatif* ne développe pas suffisamment le pilotage par compétences ; par contraste, le master *MEEF 1^{er} degré* témoigne d'une bonne maîtrise de l'évaluation par compétences. Les modalités de contrôle des connaissances sont explicites et connues des étudiants. Seul le master *MEEF 2nd degré* ne les précise pas.

Dispositifs d'assurance qualité

Les masters MEEF témoignent d'un usage pertinent et satisfaisant des dispositifs d'assurance qualité, certains mettent en place une analyse qualitative des données quantitatives (*MEEF 2nd degré*) mais ce n'est pas le cas de tous. On peut regretter que le conseil de perfectionnement du master *MEEF encadrement éducatif* ne se réunisse pas régulièrement.

Résultats constatés dans les formations

Les masters MEEF donnent lieu à un bon taux d'insertion professionnelle. Les taux de remplissage et de pressions ainsi que ceux d'insertion professionnelle sont systématiquement indiqués et ils sont très bons. Il serait cependant intéressant d'indiquer le taux de réussite lorsqu'il s'agit de formation préparant aux concours.

Conclusion

Principaux points forts

- Bonne répartition territoriale des formations.
- Connaissances et compétences visées bien définies et publiées de façon claire et cohérente.
- Objectifs d'apprentissage dans leur majorité clairement définis et connus par les étudiants et les parties prenantes.
- Connaissances et compétences visées bien définies et publiées de façon claire et cohérente.
- Bonne cohérence de l'organisation pédagogique avec ses objectifs.
- Bons taux de pression et de remplissage qui montrent l'attractivité des formations.
- Suivi quantitatif du flux des étudiants pour toutes les formations et maîtrise quantitative de l'attractivité des formations.
- Publication claire des modalités de recrutement propres à chaque formation.

Principaux points faibles

- Liens avec la recherche parfois lointains.
- Peu de représentativité dans toutes les données quantitatives fournies et peu d'analyse qualitative sur les données quantitatives.
- Quelques incohérences dans les intitulés et le contenu des formations tels que mis à dispositions des étudiants et parties prenantes.

Recommandations

La part insuffisante des interventions des formateurs de terrain (partenaires de l'Éducation nationale) dans les masters MEEF est un état de fait problématique auquel il serait souhaitable de remédier, compte tenu des objectifs de ces masters.

Il serait intéressant d'indiquer précisément les taux de réussite au concours ainsi que la proportion d'emplois de fonctionnaires par rapport à la proportion de contractuels. Il serait aussi utile d'homogénéiser la qualité de l'analyse des enquêtes (recrutement, devenir des étudiants, etc.).

Fiches d'évaluation des formations

MASTER MÉTIERS DE L'ENSEIGNEMENT, DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION, 1^{ER} DEGRÉ

Établissements

Université de Poitiers
La Rochelle Université

Présentation de la formation

Le master *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF), 1^{er} degré* est une formation professionnalisante en deux ans. Elle vise à préparer les étudiants au concours de recrutement des professeurs des écoles (CRPE) et propose des contenus de formation pluridisciplinaires élaborés à partir du référentiel des compétences du professeur des écoles. Elle s'inscrit dans un champ de formations intitulé *Sciences de la formation et de l'éducation*, qui est commun aux universités de La Rochelle et de Poitiers. Cette formation est assurée par la composante Institut national supérieur du professorat des écoles (INSPE) de l'Académie de Poitiers. Quatre sites de formation sont référents pour le MEEF, 1^{er} degré : Angoulême, Niort et Poitiers (pour l'Université de Poitiers), et La Rochelle (pour La Rochelle Université). Le volume global de formation est de 850 heures, intégrant des modalités de stage de professionnalisation et d'accompagnement (première année de master - M1) et en alternance (deuxième année de master - M2). La formation est majoritairement assurée en présentiel et intègre des modalités à distance pour certains contenus.

Analyse

Finalité de la formation

Les objectifs du master MEEF, 1^{er} degré présenté sont clairs et cohérents. Il s'agit d'une formation professionnalisante s'adressant à un public ayant des profils variés, se destinant à être professeurs des écoles (PE). Le dossier présente de façon claire les compétences à acquérir (et s'inscrit par ailleurs dans une démarche compétences) inscrites au socle commun des compétences des professeurs des écoles. Les intitulés sont présentés de façon claire dans l'ensemble. La décomposition des unités d'enseignement (UE) sur les différents sites de formation manque en revanche de clarté et laisse entendre que ce sont des UE différentes sur les trois sites de formation. S'il s'agit de la même identification des UE sur les différents sites de formation, cette décomposition n'est pas nécessairement pertinente. Si les contenus et intitulés diffèrent d'un site de formation à l'autre, il faut que cela apparaisse plus clairement, la maquette de formation semblant être commune pour l'ensemble des étudiants de l'Académie. Le volume horaire de formation de 850 heures est cohérent avec celui d'autres formations MEEF. Le document principal mentionne toutefois, sur deux pages différentes, 750 heures et 842 heures. Une harmonisation semble ici nécessaire.

L'annexe détaillant la formation et ses modalités identifie bien les débouchés de la formation (bien que l'objectif premier visé par les étudiants soit l'obtention du concours et la titularisation en tant que PE) qui sont en adéquation avec les enseignements proposés. Des passerelles sont identifiées avec les niveaux licence pour assurer un continuum du parcours de formation. La formation décrite est en cohérence avec le Répertoire national des certifications professionnelles. Toutefois, l'affichage des modalités de poursuite d'études, ainsi que la connaissance des étudiants de cette fiche ne sont pas clairement exposés dans le document proposé et ne peuvent donner lieu à une interprétation.

Positionnement dans l'environnement

La formation propose une architecture relativement similaire aux autres mentions MEEF à l'échelle nationale. Le territoire dans lequel s'inscrit la formation, avec la description des trois sites de formation et des deux universités partenaires, est bien présenté. La structuration décrite est cohérente. Des passerelles sont présentées de la licence au master, et entre les niveaux de master (notamment pour changer de mention de formation). Les partenariats académiques définis, notamment avec le rectorat, sont identifiés de façon claire, ainsi que la place des formateurs issus de l'Éducation nationale dans la formation MEEF. Une réforme étant en cours, le document spécifie que des modulations sont à prévoir pour adapter les dispositions actuelles aux contraintes de la réforme.

Le document principal présenté met très fortement l'accent sur la recherche et sur sa structuration dans les différentes formations et mentions proposées dans le champ de formations *Sciences de la formation et de l'éducation*. Les laboratoires de recherche adossés à la formation (CeRCA - Centre de recherche sur la Cognition et l'Apprentissage – UMR 7295, GRESO - Groupe de Recherches Sociologiques sur les sociétés contemporaines – EA 3815, FoReLLIS – EA 3816, TECHNE - technologies numérique pour l'Éducation – EA 6316 et pour La Rochelle Université : L3I – EA 2118) sont clairement identifiés et abordent des problématiques en cohérence avec la formation proposée. Une UE recherche est proposée par trimestre, qui correspond à six à neuf crédits ECTS par semestre. La recherche alimente le développement de compétences réflexives et analytiques fondamentales pour la pratique du futur enseignant. Il n'est pas précisé si certains des étudiants diplômés en M2 MEEF se réorientent en thèse. La proportion identifiée d'enseignants-chercheurs et de chercheurs semble conséquente en termes de maître de conférences (25), mais un seul professeur des universités est identifié, ce qui interroge l'équilibre entre les différents corps. Un nombre plus important de professeurs permettrait de renforcer l'articulation avec la recherche. Le nombre d'heures de recherche semble par ailleurs assez faible, dilué dans la formation. La recherche semble identifiée sous forme de séminaires uniquement, à hauteur de 24 heures pour l'année de M2. À titre de comparaison, ce volume horaire annuel est en deçà de ce qui est proposé dans d'autres INSPE où le volume horaire semestriel est supérieur à ce qui est identifié ici en annuel. Le dossier bénéficierait certainement d'une structuration accrue en ce sens. Le dossier doit pouvoir montrer que la formation à et par la recherche est bien à la hauteur des 15 % attendus du volume horaire global de la formation spécifié dans la réforme.

Par ailleurs, une UE de recherche est mentionnée dans le document master. Cette UE n'est pas identifiée dans la maquette de formation, où le terme de recherche n'est mentionné que dans l'UE3 pour le M2, UE qui semble regrouper plusieurs approches et contenus axés sur le développement professionnel et réflexif.

Organisation pédagogique de la formation

La formation est structurée dans une continuité M1/M2, et intègre des parcours adaptés sous la forme de deux diplômes universitaires (DU). La formation des DU suit une architecture similaire à la formation initiale M1/M2, en intégrant des apports spécifiques en cohérence avec les profils de ces candidats. Le profil DUE correspond à des professeurs stagiaires titulaires d'un master autre que MEEF et ceux dispensés du grade de master. Le profil DUP concernent les professeurs stagiaires déjà titulaires d'un master MEEF. Si l'architecture est similaire, les intitulés correspondant aux deux profils sont différents et visent à renforcer des compétences précises. Le volume horaire des DUE est plus important que celui des DUP, ce qui est cohérent considérant le fait que les DUP ont déjà une expérience d'enseignement.

Concernant la formation initiale, comme indiqué plus haut le dossier présente la formation en spécifiant à chaque fois les sites de formation adossés.

La première année de la formation initiale a pour objectif de préparer les étudiants au concours de professeur des écoles, et propose des enseignements disciplinaires et didactiques. Des stages sont également organisés en école (observation et pratique accompagnée).

La deuxième année de formation est une formation par alternance avec pour objectif principal la professionnalisation. Sur les deux années, le volume horaire de la formation est de 850 heures, dont 100 heures favorisant la mise en place de pratiques pédagogiques diversifiées.

En M1, la durée des stages est de six semaines (trois fois deux semaines) et permet de passer de l'observation à la pratique accompagnée. Chaque stage est consacré à un cycle différent de formation, ce qui permet aux étudiants de voir les trois cycles du premier degré, ce qui est un atout dans le cadre de la formation. À noter que les étudiants peuvent effectuer une partie de ce stage à l'étranger, ce qui est un autre aspect positif de la formation.

En M2, les stages sont filés sur l'année avec une responsabilité à mi-temps. Des expérimentations ont été faites concernant différentes modalités d'alternance (de 2,5 jours à 2 semaines). Il est regrettable que bien qu'étant indiquées réalisées en 2018, il n'y ait pas de retour à ce stade de ces évaluations. Leur analyse, surtout dans le cadre actuel de la réforme, pourrait constituer un atout précieux pour le dossier. Un tutorat mixte est assuré par le rectorat et les formateurs de l'INSPE. Il est indiqué qu'une plus grande articulation est souhaitée entre le stage et les retours assurés en formation. Les ateliers de pratiques pédagogiques identifiés dans le dossier pourraient constituer un cadre dans lequel ces articulations pourraient s'opérer, en permettant aux étudiants de les préparer en groupe des séances, les tester en classe en présence d'un tuteur (pas nécessairement dans la classe où le stagiaire est en responsabilité) et avoir un retour sur cette séance dans le cadre de la formation.

Plusieurs partenariats sont identifiés pour ce qui concerne l'internationalisation de la formation. Des échanges et des projets collaboratif sont articulés dans les relations entretenues avec le Rectorat de l'Académie de

Poitiers, le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, le réseau des INSPE, des associations internationales. À l'international, les relations avec d'autres universités concernant des programmes d'échange ou Erasmus + sont variés (Québec, Haïti, Etats-Unis, Russie, Mexique). Cette variété des partenariats donne une visibilité toute particulière à la formation et représente un atout fort. La mobilité à l'international est en effet intégrée à la partie professionnelle du master.

L'utilisation du numérique est très classique. 30 heures de formation sont identifiées relativement à l'enseignement de la culture numérique. Un portfolio permet de capitaliser les travaux réalisés par les étudiants dans différentes disciplines. Un objectif fort est affiché de renforcer les modalités d'enseignement à distance.

Pilotage de la formation

La formation INSPE, dans sa version actuelle et la réforme qui se dessine, impose de travailler dans un contexte pluridisciplinaire et pluricatégoriel, qui est bien identifié ici. Centralement, la formation s'articule autour d'un responsable de mention, qui gère la formation au niveau académique. Des directeurs de site interviennent plus localement en fonction des contraintes et spécificités de leurs sites. Les catégories d'enseignant sont les suivantes : professeur des universités (1), maîtres de conférences (25), professeurs agrégés (17), professeurs certifiés (25), PE (6), attachés temporaires d'enseignement et de recherche. À cet effectif s'ajoute l'intervention des collègues de l'Éducation nationale (maîtres formateurs, temps partagés), ainsi que quelques inspecteurs de l'Éducation nationale et conseillers pédagogiques. Leur intervention ici ne se résume pas au suivi des stagiaires sur le terrain, mais bien à des interventions dans le cadre de la formation. Des éléments de précision seraient intéressants ici sur les difficultés rencontrées en termes de pilotage pour atteindre les 33 % de formateurs Éducation nationale ciblés dans le cadre de la nouvelle réforme de la formation des enseignants (FDE).

Au niveau local, chaque site de formation organise régulièrement des conseils de formateurs permettant d'assurer un suivi de l'organisation de la formation. Plus globalement, des conseils de perfectionnement sont organisés au niveau de la mention, une fois par an, composé de représentants de l'équipe pédagogique, de professionnels (inspecteurs de l'Éducation nationale, formateurs Inspé, étudiants et stagiaires). Un exemple de compte rendu du conseil de perfectionnement est donné. Le document présenté permet de constater que le conseil de perfectionnement joue bien son rôle et que les différents acteurs sont actifs (notamment au niveau des étudiants).

Les modalités de contrôles des connaissances sont assez bien synthétisées. La note plancher systématique à 7 sur les UE permet d'assurer une certaine qualité de travail chez les étudiants. L'absence de seconde session pour certaines UE (e.g. l'UE1 pour les M1) manque toutefois d'explicitations. En revanche, les compétences sont bien identifiées. Un tableau recense les compétences du référentiel en lien avec les contenus des UE, ce qui permet de juger de l'adéquation de la formation avec les exigences du métier.

Dispositif d'assurance qualité

L'évaluation des enseignements par les étudiants est bien en place, via un questionnaire assez élaboré commun à l'ensemble des composantes : le choix de la formation suivie, l'organisation de la formation, les conditions d'études, les contrôles des connaissances, les compétences estimées acquises et l'appréciation globale de la formation et des services proposés. Ce questionnaire est envoyé par message électronique. Chaque composante a la responsabilité du mode de passation (libre ou encadré) et du calendrier.

Les modalités précises de recrutement sont à la discrétion des équipes pédagogiques : elles peuvent opérer sur une seule sélection sur dossier, ou compléter cela par des entretiens devant un jury. Les modalités de recrutement spécifiques au MEEF ne sont pas détaillées ici, et cela manque au dossier. Les critères de sélection devraient être développés.

Le suivi de la réussite des étudiants intègre la réussite au master essentiellement (détaillée sur les deux années de master). Les critères permettant d'identifier l'attractivité de la formation, les taux d'insertion professionnelle et les faux d'étudiants ne sont pas suffisamment décrits.

Résultats constatés

Les résultats ne sont pas présentés de façon suffisamment explicite. Le taux de pression indiqué en M1 est à 2,2 %, ce qui pourrait témoigner d'une forte attractivité (seuls 5 % des candidats pris dans la mention). Les résultats correspondent cependant « aux master qui sélectionnent à l'entrée de cycle ». On ne sait donc pas clairement si les chiffres indiqués concernant le master MEEF spécifiquement). Une clarification s'impose. Même commentaire pour le taux de remplissage. Il aurait été intéressant de préciser les chiffres de réussite au concours.

Conclusion

Principaux points forts :

- Développement très abouti des relations internationales et des partenariats internationaux.
- Bon équilibre de la part enseignements professionnalisants/recherche (une UE recherche à chaque semestre).
- Bon adossement à des laboratoires (CeRCA, GRESCO, TECHNE). Les enseignants chercheurs sont impliqués dans l'équipe pédagogique et irriguent ce faisant la formation par la recherche.
- Forte attractivité à l'échelle de l'université.
- Pilotage efficace de la formation.

Principal point faible :

- Absence de définition claire de la place des enseignements assurés par les partenaires. Les enseignements recherche sont trop réduits et dilués.

Analyse des perspectives et recommandations :

Les éléments présentés positionnent cette formation MEEF comme étant d'une très bonne qualité, ciblant bien les enjeux et attendus de la formation. Le fait que les évaluations sont anciennes (ce qui est justifié en introduction du dossier) interroge néanmoins sur les forces concrètes de cette formation. Plusieurs points de vigilance ont été identifiés, et concernent notamment la place de la recherche dans la formation qui doit être encore davantage visible et structurée, avec un renforcement horaire permettant d'atteindre les 15 % attendus dans le cadre de la réforme. Elle devra être renforcée de manière significative.

De même, si les partenariats avec l'Éducation nationale sont clairement identifiés, les interventions à hauteur de 33 % de formateurs de terrain (et les difficultés à atteindre ce pourcentage le cas échéant) doivent apparaître de façon plus lisible. Il est également souhaitable que le taux d'attractivité spécifique à la formation MEEF (ainsi que le taux de pression) soit plus clairement établi. Les éléments présentés concernant les relations internationales sont extrêmement positives et ne peuvent qu'être encouragées.

MASTER MÉTIERS DE L'ENSEIGNEMENT, DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION, 2ND DEGRÉ

Établissements

Université de Poitiers
La Rochelle Université

Présentation de la formation

Le master *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF)*, 2nd degré prépare en deux ans au métier de professeur de lycée et collège avec pour objectif le passage des concours d'enseignement de l'éducation nationale (CAPES et Agrégation). Il comporte 11 parcours correspondant aux disciplines de l'enseignement général : *Lettres ; Langues (allemand, anglais, espagnol, italien) ; Éducation musicale ; Histoire-géographie ; Philosophie ; Sciences économiques et sociales ; Éducation physique et sportive (EPS) ; Mathématiques-physique-chimie ; Sciences de la vie et de la Terre ; Sciences physiques et chimie ;* ainsi qu'à une spécialité de l'enseignement technologique : *Sciences industrielles de l'ingénieur*. La mention est mise en œuvre conjointement par l'Université de Poitiers (UP), qui intègre l'Institut national supérieur du professorat et de l'éducation (Inspé) de l'académie, et La Rochelle Université, sur les sites de Niort, Angoulême, La Rochelle et Poitiers.

Analyse

Finalité de la formation

Les objectifs de la formation sont clairement définis et affichés. Le supplément au diplôme détaille les compétences à acquérir en reprenant le référentiel national. Le contenu de la formation est conforme aux recommandations officielles et cohérent par rapport aux débouchés dans l'enseignement. Des modalités particulières permettent de tenter une seconde fois les concours. En revanche, la poursuite d'études en doctorat est écartée d'emblée au motif qu'elle ne correspond pas aux finalités du master, ce qui clôt ce dernier sur lui-même.

Positionnement dans l'environnement

L'offre de formation répartie sur plusieurs sites permet de répondre aux besoins de l'ensemble de l'académie.

Un point appréciable est la construction du continuum de formation avec des enseignements et des crédits d'enseignement (European Credit Transfer System : ECTS) figurant en deuxième et troisième années dans les parcours de licence des universités participantes. Toutefois, le fait d'avoir suivi ce parcours de préprofessionnalisation n'est pas vraiment pris en compte en master : ainsi les stages d'observation en première année de master (M1) sont identiques pour tous les étudiants, même pour ceux qui en ont déjà effectué en licence.

Les laboratoires de recherche impliqués dans le cursus sont clairement identifiés : pour l'Université de Poitiers, le Centre de Recherche sur la Cognition et l'Apprentissage (CeRCA – unité mixte de recherche (UMR) 7295) ; le Groupe de recherche sociologique sur les sociétés contemporaines (GRESO – équipe d'accueil (EA) 3815), l'unité de recherche Formes et Représentations en Linguistique, Littérature et dans les arts de l'Image et de la Scène (FoReLLIS – EA 3816), l'équipe de recherche technê (EA 6316) ; pour La Rochelle Université : le Laboratoire Informatique, Image, Interaction (L3I – EA 2118). Mais on n'explique pas en quoi le master s'inscrit dans la politique scientifique de l'établissement et les passerelles vers le doctorat n'existent pas.

La mobilité à l'international est prise en compte par un large choix d'établissements partenaires, l'adaptation des emplois du temps et des mesures de soutien et d'accompagnement. Un tel effort est rare en MEEF et constitue une plus-value incontestable, tant pour les étudiants que pour le personnel enseignant.

Organisation pédagogique de la formation

L'organisation est classique pour un master MEEF : place des stages, tronc commun, etc. Avec 750 heures, le volume horaire des parcours monodisciplinaires est plutôt dans la fourchette basse, ce qui laisse plus de temps de travail personnel aux étudiants et favorise les apprentissages actifs. De fait, les modalités pédagogiques sont variées, avec des projets interdisciplinaires et entre mentions. L'approche par compétences est explicitement prise en compte et évaluée spécifiquement par un dispositif de type portfolio. Il ne s'agit donc pas d'un simple habillage de la maquette, même si celle-ci n'a pas été conçue à la base par blocs de compétences.

En contre-point, la place faite à la recherche est plus limitée. Le dossier n'évoque que la formation par la recherche, ce qui se traduit par la présentation de méthodes, travaux, résultats. Les objectifs assignés sont le développement de compétences réflexives et analytiques, ce qui n'est pas forcément un apport spécifique de la recherche. Il manque donc une formation à la recherche par la mise en œuvre et la maîtrise des éléments d'une démarche complète. Cette lacune explique que la perspective d'une poursuite d'études en doctorat ne soit pas véritablement envisagée.

La place du numérique est difficile à apprécier : présentée comme un point fort du dossier initial, elle n'apparaît que sous forme de 30 heures de culture numérique, ce qui est modeste et ne semble pas jouer de rôle structurant dans la formation. L'université perçoit sans doute cette place quelque peu périphérique quand elle s'assigne elle-même l'objectif de « mobiliser plus fortement la transversalité du numérique ». Aucune formation à l'intégrité scientifique et à l'éthique n'est mentionnée dans le dossier.

Les critères de validation d'acquis, les passerelles entre mentions, l'existence de modules préparant à l'insertion professionnelle montrent le soin apporté à la prise en compte de tous les profils d'étudiants.

Pilotage de la formation

L'équipe pédagogique comporte deux tiers d'enseignants-chercheurs pour un tiers seulement d'enseignants de statut premier ou second degré. Ces proportions sont souvent inverses en Inspé. Elles traduisent ici la forte dimension universitaire de la formation. La participation de formateurs académiques mis à disposition par le rectorat ou d'enseignants en service partagé apparaît plus en retrait. Avec environ 10 % des interventions, on est loin de la nouvelle norme de 30 %. Il existe aussi une très forte disparité entre les parcours. En EPS, l'équipe ne compte qu'un seul enseignant-chercheur sur 19 intervenants, alors qu'ils sont 24 sur 27 dans le parcours *Sciences de la vie et de la Terre*.

Le pilotage de la formation est assuré par une équipe composée de responsables et enseignants appartenant tous aux universités et composantes qui la mettent en œuvre. La place tenue par le rectorat n'est pas mentionnée, si ce n'est dans les conseils de perfectionnement, auxquels les étudiants semblent participer activement. Le compte-rendu joint montre que le rectorat ignore l'existence d'un cahier des charges fixant les objectifs de stage, ce qui montre qu'il est insuffisamment associé à cet aspect important de la formation.

Les modalités de contrôle des connaissances et compétences, règles de progression, etc. ne sont pas précisées. Elles sont accessibles en ligne aux étudiants, mais pas toujours connues d'après un compte-rendu de conseil de perfectionnement joint en annexe.

Dispositif d'assurance qualité

Un dispositif de suivi et de recueil des données existe. Toutefois les exemples montrent que la discrimination des chiffres relevant des deux universités n'est pas toujours faite, ce qui introduit des biais dans les calculs, par exemple celui du taux de réussite en première année de master. Les enquêtes d'insertion sont faites à 6 mois et à 30 mois, avec les difficultés habituelles de recueil des réponses. Les résultats en sont publiés sur le site de l'université, conjointement avec la synthèse chiffrée d'une enquête de satisfaction réalisée auprès des diplômés. Ce souci de transparence mérite d'être relevé, car il est encore assez rare dans les parcours préparant à des concours.

L'avis des étudiants est recueilli lors des conseils de perfectionnement, qui fonctionnent à deux niveaux : d'abord par parcours, puis en fin d'année pour l'ensemble de la mention. Deux inspecteurs et un chef d'établissement sont présents, mais la fonction du conseil se limite à enregistrer le ressenti des usagers. L'université affirme en tenir compte, ainsi que des résultats de l'enquête de satisfaction, pour adapter ses parcours, mais la procédure suivie n'est pas explicitée, et sans doute pas codifiée, ce qui est dommage car l'enquête est complète et détaillée.

Résultats constatés

L'attractivité et la sélectivité du M1 sont moyennes dans la mesure où la capacité d'accueil n'est atteinte qu'à 75 %. Les taux de réussite au diplôme sont élevés dans le domaine sciences, technologies, santé (STS), bons en arts, lettres, langues (ALL) mais insuffisants en sciences humaines et sociales (SHS) avec seulement 53 % de diplômés. Les taux de satisfaction suivent sans surprise ces résultats, avec 80 % de satisfaits en STS et seulement 45 % en SHS. La mise en œuvre de la formation est donc très différente d'un parcours à l'autre.

Les taux d'insertion professionnelle sont très bons (44 étudiants sur 47 répondant à l'enquête d'insertion à 6 mois occupent un emploi en février 2019), y compris auprès des non lauréats des concours de recrutement, et la formation remplit donc cet objectif de manière très satisfaisante. Toutefois, aucune poursuite d'études en doctorat n'est enregistrée.

Conclusion

Principaux points forts :

- Variété des démarches pédagogiques et prise en compte des compétences.
- Attention portée aux mobilités internationales.
- Construction en cours d'une démarche qualité ; publication des résultats.

Principal point faible :

- Rectorat insuffisamment associé au pilotage.

Analyse des perspectives et recommandations :

La formation met en œuvre des modalités pédagogiques variées qui permettent d'évaluer les compétences. Une démarche d'autoévaluation est menée avec sérieux et doit permettre d'apporter les ajustements nécessaires, souvent déjà constatés, dans la mise au point des nouvelles maquettes. Il conviendrait pour cela d'élargir et de préciser le rôle des conseils de perfectionnement, et de fixer une procédure de prise en compte de ses remontées et des résultats de l'enquête de satisfaction. La grande disparité des taux de satisfaction d'un parcours à l'autre doit être un levier pour interroger les pratiques efficaces. Le partenariat avec le rectorat devrait être renforcé, notamment dans la gestion des stages.

Les lacunes constatées tiennent peut-être à la rédaction du dossier, présenté sous forme de tableau sans respecter exactement la texture suggérée.

MASTER MÉTIERS DE L'ENSEIGNEMENT, DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION, ENCADREMENT ÉDUCATIF

Établissement

Université de Poitiers

Présentation de la formation

Le master *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF), encadrement éducatif* comprend 750 heures d'enseignement (492 heures, soit 65,7 % du volume en première année – M1 et 258 heures en deuxième année – M2) Cette mention dispose d'une capacité d'accueil de 20 places en M1. Les stages ont lieu en première et en deuxième année. La formation a lieu à l'Université de Poitiers. Elle forme des professionnels de l'éducation en milieu scolaire principalement car la formation est très orientée sur la préparation au concours et au métier de Conseiller principal d'éducation (CPE).

Analyse

Finalité de la formation

Les connaissances et les compétences à acquérir par la formation sont définies, reliées au référentiel de compétences des personnels d'enseignement et d'éducation du ministère de l'Éducation de 2013 (et non avec un référentiel master). En obtenant ce diplôme de niveau I, les étudiants se préparent au concours de CPE et à l'exercice de ce métier en collège, lycée général, technologique et professionnel. Les contenus de formation permettent également d'envisager d'autres insertions professionnelles (peu envisagées pour l'instant) dans les domaines de l'éducation, de l'animation et de l'accompagnement auprès de publics adolescents et/ou jeunes adultes.

L'effectif de M2 comprend également les lauréats du concours de CPE nommés dans l'académie sans y avoir effectué leur première année ou leur master. La formation permet donc également la professionnalisation des CPE fonctionnaires stagiaires.

La formation est cohérente et en adéquation avec les débouchés professionnels visés. Elle comprend une part importante de professionnels (53 %).

Positionnement dans l'environnement

La mention encadrement éducatif du master MEEF s'inscrit dans une offre de formation très diversifiée au sein de l'Université de Poitiers et est reconnue parmi les quatre mentions des masters MEEF au sein de l'Institut national supérieur du professorat des écoles (INSPE).

Cependant, le métier de CPE, les compétences liées aux métiers de l'éducation et de l'accompagnement, spécifiques à la mention *MEEF, encadrement éducatif* sont parfois peu explicites et visibles car censées être repérées/comprises sous les appellations « métiers de l'enseignement », « les enseignants » dans certains documents et au sein des instances de l'université.

Le positionnement de la recherche est explicité pour une formation à et par la recherche, articulant les savoirs théoriques et les savoirs d'action et basant la formation sur des données scientifiques éprouvées. L'articulation formation-recherche existe sous différentes formes (contenus enseignés, initiation à la recherche des étudiants, interventions de chercheurs, présentation de travaux de recherche, recherche et veille documentaire). De même vis-à-vis des partenaires incontournables, le Rectorat, les professionnels en poste en établissement, tout particulièrement, la formation est reconnue et la collaboration permet une bonne articulation avec les débouchés recherchés.

Il s'agit d'une formation attractive, qui sélectionne à l'entrée, ce qui lui permet de cibler précisément son objectif : préparer efficacement au concours de CPE.

Organisation pédagogique de la formation

L'organisation et les contenus de la formation répondent aux exigences d'une maquette universitaire et de ses modalités d'évaluation.

Les différentes modalités d'enseignement (cours magistraux, travaux dirigés - TD, travaux pratiques - TP, autres dispositifs pédagogiques « innovants ») permettent des adaptations pédagogiques et des accompagnements personnalisés pour répondre aux besoins variés du public accueilli en M1 (diversité des formations initiales) et en M2 (repréparants du concours, lauréats sans master, lauréats déjà diplômés...)

Les progressions des temps, contenus et objectifs des stages, des formations liées à la préparation des écrits puis des oraux du concours, de l'initiation à la recherche sont cohérentes avec les objectifs visés (même si le volume de cours en M1 est très important pour une année universitaire). Ces équilibres et ces progressions seront à revoir dans le cadre de la réforme de la formation et des nouvelles modalités de concours.

Les évaluations semblent très nombreuses mais nous ne disposons pas des contenus précis des modalités de contrôle des connaissances.

L'utilisation d'outils numériques semble bien compléter les temps en présentiel qui peuvent se dérouler avec de faibles effectifs propices aux apprentissages. Une formation (d'une trentaine d'heures) aux outils numériques est dispensée, qui permet aux étudiants de se saisir des enjeux attachés pédagogiques à ces outils.

Des formateurs et des temps de formation sont communs aux mentions *MEEF, encadrement éducatif* et *MEEF, 2nd degré*. Cette façon de faire est pertinente pour former des professionnels (futurs CPE et futurs enseignants) qui devront travailler en équipe en établissement scolaire et qui partagent des compétences communes au sein du référentiel de 2013. Les méthodes pédagogiques sont variées et diversifiées et concourent à la réussite des étudiants.

L'existence d'une passerelle en direction du M2 *MEEF, pratiques et ingénierie de la formation* est également à souligner. Elle permet de ne pas clôturer la formation sur elle-même.

L'adossement à la recherche est bon, avec le soutien du GRESCO (Groupe de Recherches Sociologiques sur les Sociétés Contemporaines). Cet adossement fort à la recherche se fait à travers les séminaires organisés et animés par des enseignants-chercheurs, par la participation des étudiants à des conférences de chercheurs invités, enfin, par la participation des enseignants-chercheurs aux mémoires réalisés par les étudiants.

Par ailleurs, les mobilités à l'international sont intégrées dans la formation, elles constituent une priorité de l'INSPE. Les étudiants se voient proposer pour ces stages des temps de formation dédiés à l'enseignement dans d'autres pays, des propositions de stage dans une vingtaine d'établissements étrangers, ainsi qu'un soutien financier de la région et de l'INSPE. Ils bénéficient aussi d'un accompagnement pédagogique et administratif.

La formation est par ailleurs proposée en hybride (présentiel et non présentiel). Elle s'appuie sur les ressources du Centre de Ressources d'Ingénierie et d'Initiatives Pédagogiques (CRIIP) qui offre des formations pour répondre aux besoins émergents des enseignants et des enseignants chercheurs dans le domaine de la pédagogie numérique.

Pilotage de la formation

L'équipe pédagogique (l'ensemble des intervenants dans les temps de formation et de suivis des étudiants/stagiaires) est diversifiée et adaptée aux différents contenus de formation. La répartition des tâches au sein du binôme inscrit aux responsabilités (un maître de conférences, un professionnel CPE) n'est pas précisée.

Nous disposons de peu d'informations sur la composition et le fonctionnement des jurys et de la commission d'examen des candidatures au M1.

Le faible effectif permet un suivi empirique et qualitatif des étudiants. Un suivi de cohortes sur la durée serait intéressant à mettre en place. Il permettrait un suivi précis de la réussite au concours de CPE très exigeant et sélectif (et donc souvent obtenu après plusieurs tentatives) et un repérage des autres types de valorisation du master *MEEF, encadrement éducatif* avec d'autres insertions professionnelles possibles.

Le conseil de perfectionnement pourrait faire des propositions pour organiser un suivi précis et régulier, en collaboration et avec l'aide des services de la scolarité.

Dispositif d'assurance qualité

Les avis et retours des étudiants semblent pris en compte (réunion/semestre notamment) mais il est nécessaire qu'un conseil de perfectionnement se réunisse régulièrement, en intégrant l'ensemble des partenaires de la formation pour des échanges plus institutionnalisés et reconnus ensuite au sein des différentes instances de l'université.

Résultats constatés

Les résultats constatés sont très bons (ciblés et majoritairement CPE au sein de l'Éducation nationale).

La sélection des dossiers à l'entrée en M1, entre autres, contribue à ces résultats très positifs (obtention du concours). À ce sujet, la multiplication des candidatures de la part des candidats, qui choisissent ensuite parmi leurs réponses positives, pose problème car elle empêche un taux de remplissage plus élevé.

D'autres indicateurs que la réussite au concours seraient intéressants à prendre en compte. La formation de niveau master permet l'acquisition de connaissances et de compétences qui mériteraient d'être davantage précisées et valorisées.

Conclusion

Principaux points forts :

- Attractivité de la formation et taux de réussite au concours préparé.
- Place des professionnels en poste dans la formation (53 %) et la collaboration avec le Rectorat.
- Pratiques pédagogiques diversifiées (modules d'aide à la professionnalisation...) et prise en compte des différents parcours/situations en M2. Organisation d'épreuves blanches pour le concours.
- Adossement à la recherche de la formation possible grâce à l'existence de laboratoires de recherche dans les champs concernés, de l'école doctorale, et de la Maison des Sciences de l'Homme et de la Société.
- Ressources au sein de l'université (CRIIP et cellule TICE, Pédagolab) pour mettre en place des formations hybrides et intégrer les outils numériques dans la formation et dans les pratiques professionnelles.
- Passerelle vers le M2 PIF.
- Dimension internationale existe dans une formation qui prépare principalement à un métier qui n'a pas d'équivalent dans d'autres pays.

Principaux points faibles :

- Des précisions sur les outils de communication avec les étudiants manquent (ENT, livrets, présentation des modalités de contrôle des connaissances...).
- Faible nombre de validations des acquis de l'expérience et des validations des acquis de l'expérience Professionnelle (promotion de la FTLV de l'Université de Poitiers).

Analyse des perspectives et recommandations :

Il pourrait être intéressant de réfléchir à des modalités de connaissances moins nombreuses pour éviter de surcharger les étudiants stagiaires qui doivent déjà faire face à l'apprentissage pratique du métier.

Le conseil de perfectionnement gagnerait à associer des chefs d'établissement, des associations partenaires du système éducatif... en plus des représentants de l'ensemble des intervenants et des étudiants, qui peut présenter une aide à la mise en place de la formation (lieux et projets de stage par exemple, contenus de formation..), mais également une reconnaissance du travail qui y est réalisé.

Dans la mesure où le master prépare à un concours que tous les étudiants n'obtiendront pas, il conviendrait de réfléchir aux débouchés hors éducation nationale et aux passerelles vers des master plus « généralistes ».

MASTER MÉTIERS DE L'ENSEIGNEMENT, DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION, PRATIQUES ET INGÉNIERIE DE LA FORMATION

Établissement

Université de Poitiers

Présentation de la formation

La mention de master *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF), pratiques et ingénierie de la formation (PIF)* de l'université de Poitiers propose quatre parcours de formation sur une durée de deux ans, dans le champ de la formation des adultes (parcours *Formateurs d'adultes, accompagnement, conseil - FACo*), de la pédagogie universitaire et de la formation des jeunes maîtres et maîtresses de conférence (parcours *Conseiller pédagogique de l'enseignement supérieur - CPES*), du handicap et de la grande difficulté (parcours *Inclusion et participation - handicap, difficultés, dépendance - IPHD*).

Elle met en œuvre le système européen d'unités d'enseignement capitalisables et transférables (crédits ECTS) favorisant la mobilité des étudiants.

Les enseignements sont dispensés sur le campus de Poitiers (FACo, CPES, IME), sur le pôle universitaire de Niort (parcours IPHD), ou en présence ou à distance (pour le parcours *Ingénierie, médiation, e-éducation*), avec semble-t-il un nombre d'heures réduites en présence, le reste étant composé de travail en ligne et personnel des étudiants. Ce quatrième parcours, IME, n'est pas décrit précisément, (il a été rattaché à la mention en 2020).

Analyse

Finalité de la formation

Les formations proposées répondent à des besoins traditionnels d'encadrement dans le premier degré, le second degré et dans le champ du handicap et des besoins éducatifs particuliers. Elles dispensent également une offre à l'accompagnement pédagogique des nouveaux enseignants du supérieur et dans l'ingénierie, la médiation culturelle et la formation à distance.

Les objectifs de la formation, les connaissances et les compétences des trois parcours sont décrits avec précision (FACo, CPES et IPHD - maquette des enseignements, modalités et calendrier de formation, cadrage des stages, modalités d'évaluation). Les débouchés professionnels (dans le champ du handicap, de la formation à la pédagogie universitaire et de la formation des adultes) sont également identifiés et apparaissent cohérents avec les formations proposées.

Positionnement dans l'environnement

Si l'essentiel de la formation se déroule sur le site de l'Université de Poitiers, à l'exception du parcours IPHD, une formule hybride (présence – distance) favorise l'accès aux étudiants de l'académie éloignés du campus universitaire. Le parcours IME est accessible à la fois en présence et totalement à distance.

La mention s'appuie sur trois laboratoires de recherche (Centre de recherche sur la Cognition et l'Apprentissage, Groupe de Recherches Sociologiques sur les sociétés contemporaines et Technologies Numériques pour l'Éducation) et est pilotée par des chercheurs reconnus dans les domaines étudiés. Le volume horaire consacré à la recherche, dans chaque parcours, permet d'atteindre les objectifs fixés pour ce niveau de diplôme.

La dimension professionnelle est également très présente. Chaque parcours s'appuie sur des relations avec le monde socio-économique et comprend trois ou quatre stages qui donnent lieu à une soutenance devant un jury pluri-catégoriel.

Les échanges internationaux sont mentionnés comme une des priorités (toutefois, il n'y a pas de données pour en mesurer la réalité).

Organisation pédagogique de la formation

La formation se déroule en quatre semestres et s'articule autour de six axes : apports théoriques et conceptuels ; culture et techniques du champ professionnel ; ingénierie sociale et pédagogique ; compétences technologiques et linguistiques ; professionnalisation ; recherche.

Cette organisation et les contenus proposés répondent aux attentes de la mention notamment dans l'équilibre entre enseignements académiques et situations professionnalisantes et dans les modalités pédagogiques qui associent des formes traditionnelles et des approches plus innovantes : enseignement à distance, classe inversée, portfolio de compétences. L'approche par compétences intervient dans certaines évaluations mais pas encore dans la construction de la maquette de formation.

L'équilibre entre la dimension scientifique et dimension professionnalisante de la formation apparaît également satisfaisant. La démarche scientifique est portée par plusieurs laboratoires et enseignants-chercheurs. Quatre unités d'enseignement (UE) spécifiques, représentant près de 40 % du volume global, permettent un réel adossement de la formation sur la recherche. La dimension professionnelle est également conséquente par le volume horaire consacré aux stages et par la présence de professionnels qui assurent de 25 à 40 % des enseignements selon les parcours.

De nombreux partenariats sont susceptibles de favoriser la mobilité et l'interculturalité des étudiants mais la dimension internationale reste à développer.

La mention accorde une place spécifique au numérique dans l'enseignement. Une UE spécifique (*Le numérique au service de la formation*) est présente dans certains parcours. Ceux-ci intègrent en outre l'usage de nombreux outils (plateforme de formation à distance, e-portfolio et Portefeuille d'expériences et de compétence).

En ce qui concerne le parcours *Conseiller pédagogiques de l'enseignement supérieur*, dispenser un cours d'évaluation des pratiques pédagogiques dans l'enseignement supérieur est cependant discutable au regard du risque d'imposer une conception normative de la pédagogie. Qui plus est, elle est peu compatible avec le principe de la liberté académique. Il faudrait un arrimage scientifique plus robuste en termes disciplinaire, au risque de tomber dans une activité de conseil « hors sol » portant sur des points trop généraux pour être utiles.

Des trois parcours, les capacités d'accueil sont remplies uniquement pour le master IPHD, tandis que les deux autres sont encore à la recherche de leur public.

Pilotage de la formation

La formation est mise en œuvre par une équipe pédagogique formellement identifiée et pilotée par de nombreux enseignants chercheurs (2 professeurs d'université et 15 maîtres de conférences de quatre sections du Conseil National des Universités : 16 (psychologie), 19 (sociologie), 70 (sciences de l'éducation et de la formation) et 71 (sciences de l'information et de la communication). Leurs coordonnées sont publiées sur le site web de l'Institut national supérieur du professorat des écoles (INSPE) de Poitiers.

L'évaluation des connaissances et des compétences est pratiquée selon des modalités précisément établies et affichées dans les descriptifs de formation.

La composition du conseil de perfectionnement est connue mais aucun compte rendu ne figure dans le dossier.

Dispositif d'assurance qualité

Les effectifs de la formation sont précisés (61 étudiants pour trois parcours – l'effectif du quatrième parcours présenté sur le site web n'est pas précisé dans le dossier). Il est par ailleurs indiqué que l'effectif maximum par parcours est de 20 étudiants.

Les taux de réussite des étudiants sont indiqués. Ils sont positifs mais l'absence de compte rendu de réunion du conseil de perfectionnement ne permet pas de comprendre les démarches d'amélioration entreprises, ni pourquoi le taux de réussite diminue progressivement (80 % en 2017-2018 ; 72 % en 2018-2019, 71 % en 2019-2020).

Les annexes du dossier présentent un questionnaire d'évaluation des enseignements par les étudiants mais les résultats à ce questionnaire n'ont pas été publiés. Peut-être serait-il intéressant de remplacer les questionnaires en ligne par des commissions pédagogiques et des bilans effectués par chaque enseignant dans le cadre de son enseignement pour avoir une participation plus importante des étudiants.

Résultats constatés

L'effectif total de la formation comprend 61 étudiants. Le pourcentage moyen des étudiants participants à l'évaluation des enseignements est de 54 % (ce taux peut être amélioré). Le nombre total de diplômés est de 32. Le taux de réussite global est de 86 % de réussite en première année, 97 % en deuxième année (il n'y pas d'indication selon les parcours). Nous n'avons pas d'information sur l'insertion professionnelle fiable à ce stade.

Conclusion

Principaux points forts :

- Les trois parcours décrits ciblent un public précis en relation avec l'intitulé de la mention, même si pour l'heure, seul le parcours IPHD est vraiment attractif, avec un fort taux de pression et un bon taux de remplissage.
- L'enseignement des langues et la place du numérique sont pris en compte.
- La formation propose un bon équilibre entre la dimension recherche et la dimension professionnalisante, avec une forte présence des enseignants chercheurs, l'adossement à un laboratoire et des liens recherche enseignement par le biais des encadrements d'étudiants.

Principaux points faibles :

- Les parcours FACo et CPES sont encore à la recherche de leur public et manquent d'attractivité. Si CPES repose sur une véritable originalité, sa place n'est pas à ce jour confortée.
- Le parcours CPES semble scientifiquement fragile.

Analyse des perspectives et recommandations :

Les perspectives semblent prometteuses pour le parcours de master IPHD, à conforter pour les autres. Il faut notamment consolider scientifiquement le parcours CPES et mieux situer son apport spécifique par rapport à l'offre pédagogique déjà existante dans le supérieur.

Il aurait fallu respecter le modèle de présentation du dossier d'évaluation, ce qui en aurait facilité son analyse. Il a été difficile de renseigner certains chapitres. Il faut être vigilant à bien renseigner avec précision les différents indicateurs et à donner des indications selon les parcours, ce qui, pour l'heure n'est pas encore fait.

Il serait intéressant d'améliorer la participation des étudiants au perfectionnement de la formation en remplaçant le questionnaire en ligne par d'autres modalités, comme les commissions pédagogiques, qui permettent des échanges directs et présentent moins de biais (faible taux de participation des étudiants, par exemple).

Concernant le parcours CPES, il conviendrait d'être vigilant sur certains contenus d'enseignement, sur l'évaluation des pratiques pédagogiques par exemple, qui semble outrepasser le rôle d'un conseiller pédagogique.

Observations de l'établissement

N° / Réf. : Direction du Pôle Formation/CL/CD/20210907_50

Affaire suivie par : Christine Loubet

Tél. : 33 (0)5 49 45 30 45

Fax : 33 (0)5 49 45 30 50

Transmission : GED

Poitiers, le 21 septembre 2021

La Présidente de l'Université de
Poitiers

À

Monsieur le président de l'Hcéres,
Madame la directrice du
département d'évaluation des
formations

**Objet : Observations – Rapport d'évaluation des formations du champ SCIENCES DE LA FORMATION
ET DE L'EDUCATION – Université de Poitiers – Campagne d'évaluation 2020-2021**

Monsieur le président de l'Hcéres,

Madame la directrice du département d'évaluation des formations,

Je vous informe par ce courrier que notre établissement ne souhaite pas formuler d'observations concernant le rapport d'évaluation du champ Sciences de la formation et de l'éducation, établi par les experts du Hcéres, reçu le 29 juillet 2021.

Je vous prie d'agréer, monsieur le président, madame la directrice, l'expression de ma considération distinguée.

Virginie LAVAL



Présidente de l'Université de Poitiers

Les rapports d'évaluation du Hcéres
sont consultables en ligne : www.hceres.fr

Évaluation des coordinations territoriales

Évaluation des établissements

Évaluation de la recherche

Évaluation des écoles doctorales

Évaluation des formations

Évaluation à l'étranger



2 rue Albert Einstein
75013 Paris, France
T. 33 (0)1 55 55 60 10

hceres.fr

[@Hceres_](https://twitter.com/Hceres_)

[Hcéres](https://www.youtube.com/Hceres)

RAPPORT D'ÉVALUATION – MASTER

Université de Poitiers

Bilan du champ de formations Sciences de la vie, du sport et de la santé

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2020-2021

VAGUE B

Évaluation réalisée sur la base de dossiers déposés le 15/02/2021



Pour le Hcéres¹ :

Thierry Coulhon, Président

Au nom du comité d'experts² :

Isabelle Titeux, Présidente

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014 :

¹ Le président du Hcéres "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5) ;

² Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2).

Ce rapport contient, dans cet ordre, l'avis sur le champ de formations *Sciences de la vie, du sport et de la santé* et les fiches d'évaluation des formations de deuxième cycle qui le composent.

- Grade de master Certificat de capacité d'orthophoniste – DFA (1^{er} et 2nd cycle)
- Grade de master Diplôme de formation approfondie en sciences médicales (DFASM)
- Grade de master Diplôme de formation approfondie en sciences pharmaceutiques (DFASP)
- Grade de master Diplôme d'État de sage-femme (DFA)
- Master Biologie – santé
- Master Ingénierie de la santé
- Master STAPS : activité physique adaptée
- Master STAPS : management du sport

Présentation

L'Université de Poitiers est organisée en cinq grands champs de formations : *Sciences juridiques, économiques et de gestion ; Sciences humaines, lettres, langues et arts ; Sciences de la vie, du sport et de la santé ; Sciences et technologies, Sciences de la formation et de l'éducation.*

Le champ de formations *Sciences de la vie, du sport et de la santé (SVSS)* comporte quatre grades de master, quatre mentions de master dont deux mentions *Sciences et techniques et activités sportives (STAPS)* : l'une est co-accréditée avec Le Mans Université (*STAPS : activité physique adaptée et santé*) et l'autre est co-accréditée avec l'Université Rennes 2 (*STAPS : management du sport*). Les six formations autres que les masters STAPS sont portées par l'UFR Sciences fondamentales et appliquées (UFR SFA) et/ou la faculté de Médecine - pharmacie. Des conventions existent entre le *Diplôme de formation approfondie en sciences pharmaceutiques (DFASP)* et l'IMT Mines Albi ainsi que l'Institut de management des industries de santé (IMIS) de Lyon, permettant aux étudiants d'obtenir une double diplomation. Un cursus master en ingénierie (CMI) s'appuie sur les quatre parcours du master *Biologie-santé*. Une licence accès santé (L.AS), une licence comprenant six parcours, une licence professionnelle, un Diplôme d'études universitaires scientifiques et techniques (DEUST) et un diplôme inter-université (DIU) viennent compléter le champ au niveau Bac+2/+3.

Alors que l'Université de Poitiers propose des formations sur ses sites délocalisés de Niort, Châtelleraut et Angoulême, les formations ici évaluées sont toutes localisées à Poitiers sur le campus universitaire ou, pour le *Diplôme d'État de sage-femme (Diplôme de formation approfondie en sciences maïeutiques)*, au CHU de Poitiers où se situe l'école de sage-femme.

Seul le master *Ingénierie de la santé* propose de l'alternance en deuxième année au sens usuel des formations de deuxième cycle.

Aucun de ces diplômes ne fait l'objet d'une délocalisation à l'étranger.

Avis global

Les formations du champ SVSS forment un ensemble cohérent du point de vue des thématiques abordées et des unités de recherche sur lesquelles elles s'appuient, tout au moins pour les mentions de master. Deux formations n'affichent pas assez de liens avec la recherche ou, s'ils existent, sont trop marginaux (*Diplôme d'État de sage-femme* et *Certificat de capacité d'orthophoniste*).

En parallèle des quatre formations s'appuyant sur des textes nationaux préparant à des professions à titres réglementés et visant, pour deux d'entre elles (*Diplôme d'État de sage-femme* et *Certificat de capacité d'orthophoniste*), une insertion professionnelle directe, les masters permettent une ouverture vers la recherche et une poursuite d'études vers le doctorat.

Les champs de formations de l'Université de Poitiers ont été réfléchis au niveau de la Communauté d'universités et établissements (ComUE) Léonard de Vinci, se basant sur le schéma des écoles doctorales. On peut toutefois regretter le manque d'informations sur les écoles doctorales et leurs flux d'entrée et le manque de coordination avec les formations de deuxième cycle, ce qui ne permet pas de s'assurer de l'efficacité de la formation à et par la recherche, en termes de poursuite d'études en doctorat.

La nature même des formations, quatre masters, trois diplômes de formation approfondie (DFA) et un certificat de capacité, rend cet ensemble disparate et ne permet pas d'harmoniser les modalités pédagogiques. Il faut toutefois noter que lorsque la nature des diplômes le permet, des mutualisations existent. Ainsi, les deux masters *Biologie-santé* et *Ingénierie de la santé* proposent cinq unités d'enseignement (UE) mutualisées, la formation à l'attestation aux gestes et aux soins d'urgence est commune aux DFA et au *Certificat de capacité d'orthophoniste*.

On note un très bon investissement des professionnels dans les formations. Le tissu industriel dans le domaine de la pharmacie, peu développé dans la région, ne permet cependant pas d'accueillir tous les étudiants en stage. On regrette l'absence de conventions formalisées avec les partenaires du monde socio-économique ; ceci permettrait de renforcer l'implication des professionnels dans les enseignements de cœur de métier et de pérenniser les relations.

L'ouverture à l'international est très bien ancrée dans les quatre masters, et dans une moindre mesure dans le DFA en sciences médicales, prenant le format de stages à l'étranger (programme ERASMUS).

Analyse détaillée

Finalité des formations

Les intitulés de chacune des formations du champ sont en accord avec les contenus de formation présentés mais on aurait souhaité plus d'éléments pour en apprécier l'effectivité en ce qui concerne le *Certificat de capacité d'orthophoniste*. Les objectifs en termes de connaissances et compétences visées en fin de formation ainsi que l'employabilité post diplôme sont bien clairs et ces informations correctement diffusées, le parcours *Génie cellulaire* (GCELL) du master *Ingénierie de la santé* manque néanmoins de précisions quant aux emplois susceptibles d'être occupés par ses diplômés. Chacune de ces formations comprend un ensemble d'enseignements disciplinaires, complémentaires et préprofessionnels avec la présence de nombreux stages plus particulièrement pour les formations du domaine de la santé et du paramédical qui permettent d'atteindre les niveaux de compétences escomptés.

Le *Diplôme d'État de sage-femme* et le *Certificat de capacité d'orthophoniste* permettent aux diplômés une insertion professionnelle directe dans la spécialité correspondant à l'intitulé de la formation. Les DFA en sciences médicales ou pharmaceutiques prévoient une poursuite d'études vers le diplôme d'État de la spécialité. Pour les étudiants en DFA, il existe la possibilité de suivre, en parallèle, le master *Biologie-santé* leur permettant de poursuivre vers le doctorat d'université et la recherche. Les masters *Biologie-santé* et *Ingénierie de la santé* orientent vers des emplois en lien étroit avec le domaine de la recherche, en biologie ou santé, tant au niveau du monde académique qu'à celui du monde industriel. Pour ces deux formations, la poursuite d'études en doctorat est possible et bien effective.

Les suppléments au diplôme du parcours *Génie physiologique, biotechnologique et informatique* (GPHY) de la mention *Ingénierie de la santé* et du parcours *Microbiologie et immunologie* (MI) de la mention *Biologie-santé* sont joints aux dossiers. Bien que non obligatoire dans les quatre formations octroyant le grade de master, sa généralisation permettrait de préciser exactement l'organisation de la formation, les connaissances et les compétences visées à l'issue de la formation et les emplois visés.

Positionnement des formations dans l'environnement

Le positionnement local ou régional n'est pas suffisamment détaillé, notamment au regard du nouveau découpage régional, même si certaines mentions ou parcours se présentent comme étant les seules à l'échelle de l'ancienne région Poitou-Charentes, comme la Formation approfondie en sciences médicales, ou à l'échelle nationale comme le parcours GPHY de la mention *Ingénierie de la santé*. L'adossement à la recherche est plutôt bon avec de nombreuses unités de recherche ayant comme tutelle le CNRS ou l'INSERM mais deux formations, le *Certificat de capacité d'orthophoniste* et le *Diplôme d'État de sage-femme* n'ont pas développé de lien avec la recherche, avec dans le premier cas une absence de mise en place d'un parcours recherche et dans le deuxième cas une finalité recherche unique pour les étudiants qui consiste à s'inscrire en première année de master *Biologie-santé*. Des partenariats avec des professionnels existent mais au-delà de leur investissement dans les formations, comme par exemple ceux du CHU de Poitiers, très peu de conventions en cours ou à venir sont citées. Le tissu industriel dans les domaines pharmaceutiques et de santé n'étant pas assez développé, certains étudiants sont obligés de quitter la région pour trouver un stage. Les relations internationales reposent beaucoup sur les échanges ERASMUS et leur nombre reste plutôt faible alors qu'existent de nombreuses conventions.

Organisation pédagogique des formations

Les formations du champ sont disparates avec quatre masters, trois diplômes de formation approfondie dans les domaines médical, pharmaceutique et maïeutique et un diplôme d'État d'orthophonie. La structuration en crédits ECTS est présentée pour l'ensemble des formations mais avec parfois un niveau de détail insuffisant. La diversité des formations ne permet pas de structuration en tronc commun. Les étudiants des DFA ont la possibilité de suivre un double cursus en s'inscrivant en parallèle dans le master *Biologie-santé*. Il est fait mention d'un CMI dans le dossier du master *Biologie-santé* sans précision. Le cursus master-doctorat au sens universitaire n'est que peu évoqué car les étudiants inscrits en DFA arrêtent majoritairement leurs études après leur thèse d'exercice.

Le master *Ingénierie de la santé* se démarque par un fort développement de l'alternance et une ouverture importante à l'enseignement à distance. Les autres formations ne semblent pas engagées dans cette démarche. Les notions de formation tout au long de la vie, d'accueil des étudiants en situation particulière (handicap, sportif, etc.), de validation des acquis ne sont pas du tout abordées dans les dossiers.

L'approche par compétences n'est pas explicitée dans les dossiers hormis au sein des masters. Il faut noter que la pédagogie innovante tient une place importante au sein des masters et du DFA en sciences médicales.

L'adossement à la recherche est bon avec la présence de nombreuses unités de recherche d'appui pour les masters et les DFA en sciences médicales et sciences pharmaceutiques. Dans ces formations, on retrouve des éléments de formation par et à la recherche via des projets et/ou des séminaires. La possibilité de stages en unité de recherche est aussi possible. Hormis pour le master *Ingénierie de la santé*, les autres formations n'ont pas détaillé les poursuites d'études en doctorat. À l'opposé, les formations d'orthophoniste et de maïeutique semblent peu concernées par le volet recherche même si cette possibilité est succinctement évoquée. Ceci est tout à fait compréhensible vu le faible taux d'étudiants de ces formations qui s'engagent dans cette voie.

L'insertion professionnelle est globalement satisfaisante avec des taux annoncés supérieurs à 75 %. Ceci traduit les efforts des formations pour mettre en place des périodes de stages ou de mise en situation. Les modalités d'évaluation de ces éléments ne sont pas toujours bien explicitées. Pour les masters, le devenir des diplômés est collecté par l'Observatoire de la réussite et de la vie étudiante (OREVE) via une enquête à 6 mois et une à 30 mois, complétées par des enquêtes internes réalisées par les formations. La méthode de suivi des étudiants diplômés par les autres formations professionnalisantes n'est pas explicitée.

L'enseignement de l'anglais, bien que présent ne donne pas systématiquement accès à une certification de niveau du type Test Of English for International Communication (TOEIC). Les taux de réussite sont rarement indiqués et semblent assez faibles quand ils le sont (35 % pour le master *Biologie-santé*). Cependant, il existe des enseignements disciplinaires en langue anglaise. On constate un fort ancrage à l'international des masters *Biologie-santé* et *Ingénierie de la santé* et, dans de plus faibles proportions, du DFA en sciences médicales à travers des partenariats et des stages récurrents à l'étranger (ERASMUS). A contrario c'est un point faible du DFA en sciences pharmaceutiques. Pour les formations d'orthophoniste et de sage-femme cet aspect n'est pas mentionné.

L'utilisation d'outils numériques à des fins pédagogiques est très peu décrite dans les dossiers. Seuls le master *Biologie-santé* et le DFA en sciences médicales utilisent ces outils. La notion d'environnement numérique de travail n'est pas présente mais l'on constate une multitude de solutions évoquées dans les dossiers : plateforme d'auto-formation en master *Biologie-santé*, deux plateformes pour le DFA en sciences médicales (MedPhar2 et SIDES), une plateforme Moodle pour le master *Ingénierie de la santé*.

Les étudiants ne sont pas sensibilisés aux notions d'intégrité et d'éthique scientifiques. L'université propose la plateforme (Upétille) de dépôts en ligne des travaux d'étudiant (mémoire, rapports de stage, etc.) pour favoriser le partage de connaissances ainsi que lutter contre le plagiat mais aucune formation ne fait allusion à l'utilisation de ces outils. Les formations ne disposent pas de dispositifs de détection de plagiat ou de fraude.

Pilotage des formations

Pour l'ensemble des formations à l'exception du *Certificat de capacité d'orthophoniste*, l'équipe pédagogique est diversifiée et adaptée aux différents contenus de formation. Le nombre d'enseignants chercheurs est précisé pour le master *Ingénierie de la santé* : environ une cinquantaine, dont des professionnels qui assurent 15 % des enseignements. Pour ce qui concerne les formations de santé, l'équipe pédagogique est principalement constituée d'enseignants hospitalo-universitaires (*Formation approfondie en sciences médicales*), d'enseignants mono et bi-appartenants (*Formation approfondie en sciences pharmaceutiques*), de médecins universitaires et non universitaires du CHU (*Diplôme d'État de sage-femme*). Des lacunes apparaissent pour ce qui concerne la formation en orthophonie : équipe pédagogique restreinte dont l'organisation n'est pas précisée.

La répartition des différents types d'intervenants selon les enseignements est dans son ensemble en accord avec la finalité des formations ; pour ce qui concerne le master *Biologie-santé*, le nombre d'intervenants extérieurs en lien avec le monde socio-économique devrait être renforcé. On ne dispose pas de suffisamment d'éléments pour apprécier la formation des équipes pédagogiques à l'approche par compétences.

Les rôles et responsabilités des membres de l'équipe sont dans l'ensemble correctement définis, à l'exception de la formation en orthophonie. Les personnels administratifs sont en majorité des contractuels pour le master *Biologie-santé*, ce qui fait que les responsables de la formation doivent consacrer une partie de leur temps à des tâches administratives ; cette information n'est pas précisée pour ce qui concerne les autres formations, ce qui ne permet pas d'apprécier si les moyens administratifs sont suffisants.

Deux formations (master *Ingénierie de la santé* et *Diplôme d'État de sage-femme*) ont mis en place un conseil de perfectionnement. Pour ce qui concerne les formations de santé, le pilotage est assuré par la Commission pédagogique du deuxième cycle à laquelle participent des étudiants.

Seules les formations *Ingénierie de la santé* et *Certificat de capacité d'orthophoniste* mentionnent que leurs modalités de contrôle des connaissances sont bien diffusées aux étudiants. Aucune fiche ne fait mention des

règles de compensation, seconde chance, certifications délivrées à l'étudiant, reconnaissance de l'engagement étudiant et de fonctionnement des jurys.

Dispositifs d'assurance qualité

Des tableaux comparatifs des effectifs de deuxième cycle sont compilés au niveau de l'université et sont comparés aux effectifs des autres établissements universitaires de la Nouvelle Aquitaine. Les effectifs des formations du champ SVSS sont répertoriés. L'attractivité des formations est reconnue, entre autres via l'outil de candidature en ligne e-candidat. L'attractivité à l'international (en particulier pour la mention *Biologie-santé*) est quantifiée par les données de l'agence Campus France. Par ailleurs, l'université a mis en place la plateforme Arexis qui compile les conventions de stage signées et leur lieu.

Le recrutement se fait selon le calendrier national de recrutement via e-candidat, selon une procédure unifiée de recrutement en master. Les différentes formations du champ SVSS sélectionnent en première année de master (M1) uniquement. La sélection des candidats se fait via une grille standardisée, pour une décision collégiale. Les données relatives aux nombres de postulants, de candidats sélectionnés et les profils des candidats retenus ne sont pas communiqués aux futurs étudiants.

La réussite étudiante est mesurée par le taux de réussite au diplôme, collecté par l'OREVE, géré par la Direction du pilotage des formations (DPF). Ces taux de réussite ne semblent pas faire l'objet de publication.

Les statistiques concernant le devenir des diplômés sont collectées par l'OREVE. Une enquête à 6 mois et une à 30 mois sont menées. Il est mentionné que cet outil est peu utilisé par les équipes encadrantes au vu du faible nombre de réponses. Les formations font aussi leurs propres enquêtes de suivi. Les fiches d'insertion des diplômés 2017, après 30 mois, sont publiées sur internet. Cependant aucune analyse (adéquation enseignement/poste occupé) de leurs enquêtes n'est mentionnée.

L'évaluation par les étudiants de la formation est réalisée par des dispositifs internes, et récoltée par le conseil de perfectionnement pour deux formations. Des actions correctrices en ont découlé dans les masters. Un type d'enquête interne, dont les résultats sont publiés, est donné ainsi que les actions correctrices. Aucune mention n'est faite d'interaction du conseil de perfectionnement avec la Commission Formation et Vie Universitaire (CFVU).

Résultats constatés dans les formations

Les chiffres dont on dispose ne portant que sur une seule année, 2018-2019, il n'est donc pas possible d'apprécier l'évolution des effectifs. De plus, les données sont parfois limitées et ne permettent pas une analyse fine des effectifs. La pression de sélection, gage d'une bonne attractivité, est variable et s'avère très forte pour le master *Biologie-santé* et pour le parcours *Essais cliniques, médicaments et produits de santé* (ECMPS) du master *Ingénierie de la santé*. Elle est en revanche plutôt faible pour les deux autres parcours du master *Ingénierie de la santé*, qui accueillent des étudiants d'autres universités pour plus de la moitié des effectifs. Dans les autres cas quand les données sont disponibles, le nombre d'étudiants est inférieur à la capacité d'accueil.

Les taux de redoublement, ainsi que les abandons sont faibles. Les taux de réussite sont très bons voire excellents, généralement supérieurs à 90 % et s'approchant souvent des 100 %.

L'analyse de l'insertion professionnelle n'est pas toujours facilitée par le manque de données au sein des documents fournis, certaines formations ont d'excellents taux d'insertion comme le *Certificat de capacité d'orthophoniste*, le *Diplôme d'État de sage-femme* ou le parcours GPHY du master *Ingénierie de la santé*. Dans les autres cas où les données sont disponibles, on est plutôt sur des taux plus faibles allant jusqu'à 75 %.

Le taux de poursuite d'études en doctorat concernant les masters est important. La poursuite d'études dans le domaine de la recherche est relativement limitée dans les formations de santé : médecine, pharmacie, et sage-femme.

Conclusion

Principaux points forts

- Fort ancrage avec la recherche pour les masters.
- Bonne cohérence thématique.
- Possibilité de double cursus.

- Bons taux de réussite.
- Collecte des données au niveau des formations concernant la réussite et l'insertion professionnelle des étudiants.
- Rôles et responsabilités des membres de l'équipe pédagogique correctement définis.

Principaux points faibles

- Conseils de perfectionnement inexistant dans certaines formations.
- Manque d'attractivité de certains parcours de mention.
- Manque d'informations et de transparence sur les méthodes de recrutement.
- Informations parcellaires ne permettant pas l'évaluation (*Certificat de capacité d'orthophoniste*).

Recommandations

Les conseils de perfectionnement, lorsqu'ils existent, devraient permettre d'améliorer le pilotage et de faire évoluer les formations en tenant compte de tous les indicateurs (flux, réussite, insertion professionnelle, évaluation des enseignements). L'approche par compétences déjà initiée au niveau de l'université devra être finalisée. La validation des acquis de l'expérience pourrait également être développée.

Des partenariats avec des universités étrangères existent se limitant à des échanges d'étudiants, il serait judicieux d'élargir l'ouverture à l'international par des co-diplomations.

Points d'attention

L'intégration du *Diplôme d'État de sage-femme* et du *Certificat de capacité d'orthophoniste* au sein du champ de formations SVSS devait permettre d'élargir la formation de leurs étudiants en leur donnant les bases scientifiques nécessaires à une poursuite d'études en doctorat ou vers la recherche. Une mutualisation plus large des enseignements et/ou du pilotage pourrait permettre de tendre vers cet objectif de création de liens entre formation et recherche.

Des inquiétudes apparaissent quant à l'implication de l'équipe encadrante du *Certificat de capacité d'orthophoniste*. Les nombreux éléments manquants dans le dossier ne permettent pas de disposer d'une vision d'ensemble. Une aide administrative pourrait peut-être alléger certaines tâches et permettrait aux responsables de la formation de se concentrer sur son pilotage.

Fiches d'évaluation des formations

CERTIFICAT DE CAPACITÉ D'ORTHOPHONISTE

Établissement

Université de Poitiers

Présentation de la formation

Le *Certificat de capacité d'orthophoniste* (CCO) est le diplôme en santé paramédicale qui permet l'exercice de la profession d'orthophoniste. C'est une formation professionnalisante spécialisée dans le langage. Conformément au décret n° 2013-798 du 30 août 2013, la formation, de grade master, s'organise en cinq années et en deux cycles (niveau licence de 180 crédits ECTS et niveau master de 120 crédits ECTS). Elle ouvre à l'exercice de la profession d'orthophoniste et offre la possibilité d'une poursuite d'études en troisième cycle. Cette formation est assurée, pour une vingtaine d'étudiants chaque année, à l'Université de Poitiers, au sein de la Faculté de Médecine et de Pharmacie.

Analyse

Objectifs de la formation et modalités pédagogiques

Le dossier reprend les objectifs et le référentiel formation communs aux 21 centres de formation assurant la préparation au diplôme d'orthophoniste (CCO) au niveau national. De manière déclarative, il indique que l'organisation pédagogique est conforme au décret n° 2013-798 du 30 août 2013 mais les éléments fournis dans le dossier ne permettent pas concrètement d'en apprécier l'effectivité. Les informations contenues dans le dossier sont partielles et insuffisantes (aucune information sur le premier cycle), avec des domaines non renseignés (modalités d'admission par exemple) et un nombre d'informations réduit (dossier d'évaluation de 20 pages) et certains documents en annexes sont manquants (par exemple, le compte-rendu du conseil de perfectionnement - seule l'organisation des enseignements du second cycle est donnée).

Les indications données sur l'organisation des stages et des mémoires ne sont assorties d'aucun document du type charte et carnet de stage, règlement des mémoires, documents d'évaluation et d'organisation.

Le volume horaire de la formation qui se déroule sur 10 semestres comprend 1 560 heures de cours magistraux (CM) et 1 550 heures de travaux dirigés (TD) et 2 040 heures de stage.

Les éléments présents dans le dossier ne permettent pas d'avoir une vue d'ensemble de l'organisation des enseignements (volumes horaires, répartition des enseignements magistraux et dirigés, qualification des enseignants en fonction des contenus pédagogiques). De plus, les informations indiquées pour le second cycle font apparaître, par rapport au bulletin officiel (BO), des incohérences. Le dossier mentionne des enseignements d'anglais au second cycle alors que le BO ne le prévoit qu'au premier cycle (volume horaires de 60 HC indiqué pour l'unité d'enseignement - UE 11, séminaires professionnels pour 5 HC et 10 HTD dans le décret) ; un déséquilibre entre le CM et TD est noté en défaveur des TD pour plus de 40 % des UE du second cycle (ce qui peut être problématique pour une formation professionnalisante où les TD sont nécessaires à l'acquisition des compétences cliniques).

Le site internet du Centre de Formation Universitaire en Orthophonie précise que la formation repose sur la collaboration avec trois composantes : la Faculté de Médecine et de Pharmacie (neurologie, ORL, psychiatrie), le Département de Psychologie et le Département de Sciences du Langage.

La formation à l'attestation de formation aux gestes et soins d'urgence (AFGSU) et la préparation au service sanitaire des étudiants en santé (SSES) sont mutualisés avec l'UFR de Médecine et Pharmacie. La formation en C2i-Santé est mutualisée avec 15 autres universités. Dans le cadre de compétences additionnelles, tous les étudiants obtiennent les niveaux 1 et 2 de la langue des signes (LSF).

Des difficultés sont mentionnées en ce qui concerne le nombre de terrain de stages dans le territoire Poitou Charentes, tant en exercice libéral qu'en exercice salarié et, le recrutement et la fidélisation des enseignants vacataires dans des domaines cliniques spécifiques.

Positionnement de la formation dans l'environnement scientifique et socio-économico-culturel

Le nombre exact d'enseignants-chercheurs impliqués dans la formation, leur qualification (sciences biomédicales ou SHS), leur niveau d'intervention (UE et volumes horaires) et leurs laboratoires d'affiliation ne sont pas renseignés de manière exhaustive pour les deux cycles. Il en est de même pour les enseignements professionnels sur l'ensemble des cinq années du cursus. Une collaboration avec le CHU de Poitiers est indiquée.

Un seul laboratoire est mentionné, le Centre de Recherches sur la Cognition et l'Apprentissage (CerCA) qui propose des sujets de mémoires de recherche. Le parcours recherche, prévu au second cycle, n'a pas encore été mis en place.

Il ne semble pas y avoir, dans l'équipe pédagogique, d'orthophoniste(s) titulaire(s) d'une thèse, susceptible d'encadrer des mémoires dans le cadre du parcours recherche comme stipulé dans le BO.

Pilotage de la formation

Bien que soient mentionnés un responsable pédagogique et un responsable des stages, aucune organisation précise (noms, fonctions, qualifications, type de postes) ne figure dans le dossier. Il n'y a pas d'organigramme permettant de comprendre comment la formation est pilotée. Il est indiqué qu'il n'y a pas de poste de maître de conférences attaché à la formation mais il n'est pas précisé la qualification du responsable pédagogique de la formation, ni celle du responsable des stages.

Un comité de pilotage est mentionné, regroupant des orthophonistes, des responsables administratifs, le directeur de la formation (PU-PH en psychiatrie) et la responsable pédagogique. Le dossier ne fait pas apparaître de lieux institutionnels d'échanges avec les enseignants, étudiants et maîtres de stage. Un manque de moyens humains est indiqué pour la mise en place d'un conseil de perfectionnement.

Les modalités de contrôle des connaissances figurent dans un document général en annexe mais ne sont pas déclinées selon les UE et les cycles. Aucune information n'est donnée au sujet du Certificat de Compétences Cliniques et ses modalités d'évaluation et de validation. Il n'existe pas encore de supplément au diplôme.

Il n'y a pas de dispositif spécifique d'évaluation des enseignements par les étudiants, qui sont invités à faire part de leur remarque de façon anonyme, sur papier libre.

Pour les stages, la création et la validation des conventions de stage se fait sur AREXIS, plateforme mise à disposition de l'Université de Poitiers pour gérer les stages. Le mode d'évaluation des stages et donc de l'acquisition des compétences attendues est réalisé via des échelles numériques de 0 à 10. L'étudiant et le maître de stage remplissent chacun une grille d'évaluation ayant une trame identique, les deux évaluations étant ensuite comparées et discutées.

L'autoévaluation fait apparaître un certain nombre de manques tels qu'une équipe pédagogique restreinte, un manque de lieux de stage, une pédagogie innovante et pédagogie par compétences peu développées, une absence de conseil de perfectionnement et de parcours recherche, mais aussi des pistes d'amélioration (concernant les stages et la gouvernance) et des souhaits (mise en place du parcours recherche).

Suivi des étudiants

Le centre de formation de Poitiers forme une vingtaine d'étudiants par an dont le taux de réussite et d'insertion professionnelle sont excellents (100 % pour l'année 2018-2019). Aucune information n'est donnée sur les modalités de recrutement des étudiants en orthophonie.

Conclusion

Principal point fort :

- Excellents taux de réussite et d'insertion professionnelle des étudiants.

Principaux points faibles :

- Nombreux éléments manquants dans le dossier ne permettant pas de disposer d'une vision d'ensemble et de précisions suffisantes pour comprendre comment est dispensée effectivement la formation.

- Nombreux obstacles (mentionnés et/ou constatés) à l'application du décret 2013-798 du 30 août 2013 relatif au régime des études en vue du CCO (BO n°32 du 5 septembre 2013).

Analyse des perspectives et recommandations :

L'incomplétude du dossier et le manque de visibilité sur un grand nombre d'éléments de la formation rendent complexe une analyse de perspectives et la rédaction de recommandations. Ils soulèvent un questionnement sur les moyens alloués à la formation et, en l'absence d'informations fondamentales accessibles, des inquiétudes quant à l'implication de l'équipe encadrante pour être en accord avec la démarche d'évaluation de la qualité de la formation en orthophonie délivrée à l'Université de Poitiers. Une aide administrative pourrait alléger bien des aspects administratifs. Par ailleurs, il serait intéressant de développer les objectifs scientifiques de la formation par des liens plus soutenus entre la formation et la recherche.

DIPLÔME DE FORMATION APPROFONDIE EN SCIENCES MÉDICALES

Établissement

Université de Poitiers

Présentation de la formation

Les objectifs du *Diplôme de formation approfondie en sciences médicales* (DFASM) de l'Université de Poitiers sont identiques à ceux retrouvés dans ce type de formation. Ils permettent aux étudiants d'avoir toutes les compétences et connaissances nécessaires à ce qui est attendu d'un étudiant pour l'exercice de la médecine, pour l'obtention de l'examen classant national (ECN) afin de poursuivre en troisième cycle et d'obtenir le diplôme d'État de docteur en médecine. Ce diplôme est validé par l'obtention de 180 crédits européens (ECTS). Une ouverture sur la recherche et l'international est proposée aux étudiants. Le DFASM se compose de 6 semestres avec 36 mois de stages à mi-temps. La pédagogie inversée est fortement développée en première année (DFASM1) et en deuxième année (DFASM2). Les enseignements se déroulent intégralement à l'Université de Poitiers.

Analyse

Objectifs de la formation et modalités pédagogiques

Les informations concernant le déroulement de la formation sont données de manière explicite au travers notamment de réunions d'information. L'organisation se fait sur 6 semestres permettant de valider 180 crédits ECTS. La structuration est classique à ce type de formation. Il est à noter la présence importante d'une pédagogie inversée et de contrôle continu grâce à l'utilisation de la plate-forme MedPhar2. Des séances d'enseignement sous forme de cas cliniques sont organisées pour favoriser l'interactivité. Les étudiants ont la possibilité de se former à la recherche et d'effectuer un stage de recherche dans un laboratoire à la place d'un stage hospitalier. Il existe une bonne politique de stage avec un assesseur deuxième cycle, un assesseur adjoint, un responsable des stages et une commission du deuxième cycle. Une évaluation des stages par les étudiants existe.

Si le volume des unités d'enseignement (UE) est connu, il n'y a pas d'informations concernant leurs règles de validation. Ce manque d'informations est retrouvé quant aux modalités pédagogiques. Ainsi, il est indiqué que la simulation existe mais le dossier ne présente pas d'éléments descriptifs de son fonctionnement. Quant aux outils numériques, deux plateformes sont utilisées : MedPhar2 et SIDES.

En termes de mutualisation, celle-ci est restreinte à l'attestation de formation aux gestes et soins d'urgence (AFGSU) et au master *Biologie-santé*. Des possibilités sont données aux étudiants de se former en Anglais à travers le module de Lecture Critique d'Articles (LCA) et en informatique, en validant le Certificat Informatique et Internet (C2I métiers de la santé) et en suivant des UE de master afin de leur permettre de valider un master et d'accéder au doctorat d'université. Il s'agit en particulier du master *Biologie-santé* qui se décline en plusieurs parcours. À noter une mutualisation d'ECN blanche en janvier avec d'autres universités de l'Ouest.

Le dossier présente peu d'éléments permettant d'évaluer la préparation à l'ECN. Il est indiqué en annexe « Préparation à l'ECNi (toutes spécialités) : 130h (20 CM + 110 TD) et un ECNi blanc en janvier ».

Positionnement de la formation dans l'environnement scientifique et socio-économico-culturel

La formation a un bon positionnement au sein de l'université et de l'ancienne région Poitou-Charentes étant la seule présente. Elle bénéficie d'un bon environnement que ce soit en termes de recherche (école doctorale et laboratoires) ainsi qu'en termes de structures de soins publiques et privées. Les étudiants souhaitant faire un master *Biologie-santé* réalisent un stage d'initiation à la recherche dans une équipe de recherche labellisée (17 laboratoires recensés, dont 7 unités mixtes de recherche et 4 équipes d'accueil ; trois écoles doctorales sont concernées). Une ouverture à l'international est réalisée (États-Unis et Europe). Concernant des semestres d'études à l'étranger, des conventions sont établies avec l'Oregon State University, et cinq universités

européennes dans le cadre de conventions ERASMUS : Debrecen, Grenade, Marbourg, Salamanque, Turin. Au cours de l'année 2018-2019, un étudiant est parti une année complète aux États-Unis. Dans le cadre des conventions ERASMUS, sept étudiants sont partis et sept ont été accueillis.

Insertion professionnelle et poursuites d'études

Le taux de réussite des étudiants poursuivant en troisième cycle est très important puisqu'il s'élève à 94 % en 2018-2019. Concernant les étudiants en échec ou en réorientation, aucune information n'est trouvée dans le dossier.

Pilotage de la formation

Une équipe pédagogique conséquente existe. Cette équipe est constituée en majorité d'enseignants hospitalo-universitaires et d'hospitaliers. Aucune information n'est donnée quant aux moyens administratifs affectés à la formation. Il est indiqué qu'il n'y a pas de conseil de perfectionnement mais que le pilotage de la formation est assurée par la commission du deuxième cycle. De plus, le conseil de faculté intègre des personnes du monde professionnel. La présence des étudiants est citée mais leur nombre et fonctions ne sont pas détaillés.

Il existe une autoévaluation de cette formation puisque c'est le document socle qui a été transmis. Si elle présente les points forts et les points faibles, elle permet difficilement de rendre compte de la qualité de formation au regard des éléments d'analyse demandés.

Bilan des effectifs et suivi des étudiants

Une équipe pédagogique conséquente existe. Cette équipe est constituée en majorité d'enseignants hospitalo-universitaires et d'hospitaliers. Aucune information n'est donnée quant aux moyens administratifs affectés à la formation. Il est indiqué qu'il n'y a pas de conseil de perfectionnement mais que le pilotage de la formation est assurée par la commission du deuxième cycle. De plus, le conseil de faculté intègre des personnes du monde professionnel. La présence des étudiants est citée mais leur nombre et fonctions ne sont pas détaillés.

Il existe une autoévaluation de cette formation puisque c'est le document socle qui a été transmis. Si elle présente les points forts et les points faibles, elle permet difficilement de rendre compte de la qualité de formation au regard des éléments d'analyse demandés.

Conclusion

Principaux points forts :

- Bon partenariat à l'international.
- Bonne politique de stages.
- Bon développement des pédagogies innovantes (outils numériques, pédagogie inversée).

Principaux points faibles :

- Absence de conseil de perfectionnement.
- Absence de politique d'aide à la réorientation d'étudiants en situation d'échec.
- Absence de visibilité d'insertion d'étudiants par des passerelles.

Analyse des perspectives et recommandations :

Cette formation a un développement des pratiques pédagogiques, et à l'international très intéressant. Certains éléments manquent, comme ceux permettant d'évaluer la préparation à l'ECN, l'accompagnement des étudiants en échec ou en réorientation, le nombre d'étudiants sortant de la filière pour intégrer une autre formation ou s'insérer dans la vie professionnelle, le nombre d'étudiants redoublant dans chacune des années, et rendent difficile l'évaluation de la formation sur certains points. La mise en place d'un conseil de perfectionnement doit permettre d'améliorer son processus de qualité.

DIPLÔME DE FORMATION APPROFONDIE EN SCIENCES PHARMACEUTIQUES

Établissement

Université de Poitiers

Présentation de la formation

Le *Diplôme de formation approfondie en sciences pharmaceutiques* (DFASP) correspond au deuxième cycle des études de pharmacie et à un niveau de master. Cette formation est organisée en deux années et quatre semestres donnant accès à 120 crédits européens (ECTS). Elle est constituée d'un tronc commun, correspondant au semestre 1 et d'une partie du semestre 2 de la première année (DFASP1), puis s'organise en filières de spécialisation dès le semestre 2 du DFASP1 et pendant toute la deuxième année (DFASP2). Ces filières sont au nombre de trois : *officine, internat* et *industrie*.

Le DFASP permet de compléter et d'approfondir les connaissances et les compétences acquises au cours du *Diplôme de formation générale en sciences pharmaceutiques* (DFGSP) et a comme objectif principal l'obtention, au terme d'un cycle court ou long en fonction des filières, du titre réglementé de docteur en pharmacie.

Cette formation est dispensée en présentiel au niveau de la Faculté de Médecine et de Pharmacie de Poitiers, hormis quelques heures effectuées en ligne, dans le cadre de la préparation de la Certification Informatique et Internet niveau 2 métiers de la santé (C2in2-ms).

Analyse

Objectifs de la formation et modalités pédagogiques

Les objectifs de cette formation sont clairs et cohérents. Les objectifs d'apprentissage de la formation, ainsi que les connaissances et compétences à acquérir par la formation sont affichés et connus des étudiants et des autres parties prenantes. Elles sont notamment accessibles sur le site internet de la faculté. Il est cependant à noter que quelques différences apparaissent entre l'annexe 1 fournie et les informations disponibles en ligne. Cela concerne le périmètre de certaines unités d'enseignement (UE) ou les volumes horaires de certains enseignements.

Pour chaque filière, la formation expose clairement les connaissances théoriques et méthodologiques ainsi que les compétences professionnelles attendues. Les enseignements sont cohérents par rapport aux objectifs. Cependant, on peut noter qu'une très forte proportion des enseignements de la filière officine est dispensée sous forme de cours magistraux. En effet, une faible proportion de travaux dirigés (TD) ou de travaux pratiques (TP) sont proposés au sein cette filière (3,3 % de TD en DFASP1, 5,9 % de TD et 4,5 % de TP en DFASP2), ce qui limite grandement les mises en situation professionnelle. Il est également surprenant que les enseignements d'anglais pour la filière industrie ou la préparation aux exercices de la filière internat soient dispensés uniquement sous forme de cours magistraux. Par ailleurs, une seule personne extérieure à la faculté semble intervenir dans les enseignements de la filière industrie, ce qui constitue une faiblesse pour la formation.

Les mises en situations professionnelles sont cependant bien présentes à travers les stages d'application obligatoires. Pour chaque stage, les objectifs et les modalités de validation sont clairement définis. Pour le DFASP1 filières *internat* et *industrie*, un stage d'application d'une semaine en officine doit être effectué. Pour la filière officine, un stage supplémentaire d'une semaine doit être réalisé au second semestre du DFASP1. Un stage dans un laboratoire de recherche peut également être réalisé pour les étudiants souhaitant préparer en parallèle de leur DFASP le master 1 *Biologie-santé*, co-porté avec l'UFR Sciences Fondamentales et Appliquées de l'Université de Poitiers. Le DFASP2 se caractérise par la présence d'un stage hospitalo-universitaire (HU) de six mois équivalent temps-plein pour les trois filières, conformément à la réglementation. Les étudiants de la filière *industrie* doivent également effectuer un stage supplémentaire de trois mois minimum en industrie pharmaceutique au cours de leur DFASP2.

Par ailleurs, même s'il n'existe pas formellement de filière recherche, les étudiants souhaitant se diriger vers cette spécialité ont la possibilité de valider un master 1 en *Biologie-santé* en préparant trois unités d'enseignements supplémentaires en DFASP1 et en réalisant un stage en laboratoire. Cependant, une difficulté organisationnelle en termes d'aménagement des emplois du temps est notée. Les validations de ces stages ne sont pas précisées.

Quelle que soit la filière choisie, les étudiants doivent également valider, conformément aux réglementations, le certificat de synthèse pharmaceutique (CSP), l'attestation de formation aux gestes et soins d'urgence (AFGSU) et le service sanitaire des étudiants en santé (SSES). Dans ces deux derniers cas, une mutualisation avec d'autres filières en santé (médecine pour AFGSU ; médecine, maïeutique, et masso-kinésithérapie pour le SSES) a été mise en place. Cette initiative contribue à renforcer les échanges entre les différents acteurs de la formation en santé. Le fait que l'UFR gère à la fois la filière Médecine et la filière Pharmacie doit amener des spécificités qui n'existent pas dans les autres universités, ces spécificités (atouts/handicaps) ne sont pas mentionnées.

Positionnement de la formation dans l'environnement scientifique et socio-économico-culturel

La formation du DFASP est assurée au sein de l'UFR Médecine et Pharmacie de Poitiers. La formation est en lien avec différents acteurs de la santé au niveau régional : officines de l'ex région Charentes-Poitou et le centre hospitalo-universitaire (CHU) de Poitiers, qui est le seul établissement pouvant accueillir les étudiants pour leur stage hospitalo-universitaire de DFASP2. La subdivision Poitou-Charentes offre un nombre suffisant de terrains de stage en officine et les stages hospitaliers sont adaptés pour chacune des filières. Cependant, l'environnement industriel pharmaceutique régional étant limité, les étudiants choisissant la filière industrie sont dans l'obligation d'effectuer leurs stages dans d'autres régions de France ou à l'étranger. L'existence de conventions avec l'Institut de management des industries de la santé (IMIS) de Lyon et l'école des Mines d'Albi permet également de proposer à quelques étudiants une double formation.

Par ailleurs, plusieurs équipes de recherche (EA-3808 - NEUVACOD - Unité Neurovasculaire et Troubles Cognitifs ; EA-4331 - LITEC - Laboratoire inflammation, tissus épithéliaux et cytokines ; EA-6314 - MOVE - Mobilité, vieillissement, exercice ; EA-6315 - LIAS - Laboratoire d'informatique et d'automatique pour les systèmes ; FED-4226 - Neuroimagerie fonctionnelle : de l'image à la fonction ; FED-4233 - INNO-PHIT - Innovation-pharmacologie ingénierie tissulaire ; FR-3423 - MIRES - Mathématiques et interactions, images et information numérique, réseaux et sécurité ; ERL-7003 STIM Signalisation et transports ioniques membranaires ; UMR-7252 - X-LIM - signal, image, communications ; UMR-7267 - EBI - Écologie et biologie des interactions ; UMR-7285 - IC2MP - Institut de chimie des milieux et matériaux de Poitiers ; UMR-S1070 - PHAR - Pharmacologie des anti-infectieux ; UMR-S1082 - IRTOMIT - Ischémie-reperfusion en transplantation d'organes : mécanismes et innovation thérapeutique ; UMR-S1084 - LNEC - Laboratoire de neurosciences expérimentales et cliniques ; CIC P1402-Centre d'investigation clinique Plateforme imageup ; UMR 7348-Laboratoire de Mathématiques et Applications) sont rattachées à l'UFR, ce qui constitue un environnement scientifique de grande qualité et permet l'accueil d'étudiants souhaitant se spécialiser dans la recherche.

Éventuellement, deux à trois étudiants seulement de DFASP1 pourraient postuler à des échanges type Erasmus. Aucun échange entrant n'est mentionné.

Insertion professionnelle et poursuites d'études

Une fois le DFASP validé, les étudiants poursuivent leurs études afin d'obtenir leur diplôme d'état de docteur en pharmacie. En filière *officine*, la poursuite des études se traduit par un troisième cycle court et permet une insertion professionnelle en officine de ville. Dans la filière *industrie*, les étudiants valident leur sixième année en réalisant un master 2 au niveau local ou national. Ceci leur permet d'acquérir une double compétence et favorise leur insertion professionnelle.

Il est à noter que le co-portage du master 1 *Biologie-santé* par les UFR de Médecine et Pharmacie et de Sciences Fondamentales et appliquées permet une très bonne intégration au sein de ce master des étudiants des filières industrie et internat désireux de s'orienter vers la recherche.

Les étudiants de la filière *internat* ayant réussi leur concours poursuivent leur formation par un diplôme d'études spécialisées (DES), soit de pharmacie hospitalière, d'innovation pharmaceutique et recherche ou de biologie médicale. Pour ceux n'ayant pas été reçus au concours, une réorientation vers les filières officine ou industrie est mise en place en 6ème année ou redoublement en DFASP2. Les étudiants de la filière *industrie* préparent et passent tous le TOEIC (Test of English for International Communication), aucune mention de taux de réussite n'est donnée.

Pilotage de la formation

L'équipe pédagogique est principalement constituée d'enseignants-chercheurs mono-appartenants et d'enseignants-chercheurs praticiens hospitaliers de la Faculté de Médecine et de Pharmacie de Poitiers. Un nombre limité de professionnels du secteur public et privé interviennent également au sein des différentes filières. Deux enseignants associés PAST et dix personnes extérieures sont ainsi impliqués dans les enseignements du tronc commun ou des filières, principalement *officine*.

Les responsabilités des UE du tronc commun et des filières sont clairement définies. Des aménagements d'études et/ou d'examen sont proposés pour les étudiants sportifs de haut niveau, salariés, chargés de famille ou en situation de handicap. Cependant, un accompagnement spécifique par un ou des référents n'est pas mis en place.

Une commission pédagogique spécifique à chaque année, réunissant le responsable d'année et des représentants étudiants se réunit deux fois par an, ce qui permet de faire remonter les éventuels problèmes auprès des enseignants. Ce sont les représentants des étudiants qui centralisent les points faibles et les points forts des enseignements, mais il n'est pas mentionné par quel processus les représentants collectent ces évaluations des enseignements. Il n'est pas mentionné d'autoévaluation des enseignements réalisé par l'UFR ou par l'Université de Poitiers.

Le conseil de perfectionnement n'a pas encore été mis en place.

Bilan des effectifs et suivi des étudiants

Les effectifs de la formation sont comptabilisés par la scolarité. Seuls les effectifs de l'année universitaire 2018-2019 sont fournis. Quarante-vingt-un étudiants sont inscrits en DFASP1 et 85 étudiants sont inscrits en DFASP2 toutes filières confondues. Le taux de réussite est de 88 % en DFASP1 et de 92 % en DFASP2, représentant un taux global de formation de 91 %.

Les modalités d'évaluation des stages sont clairement définies, tant pour le stage hospitalier que pour les stages d'application en *officine* et le stage en industrie. Ce n'est cependant pas le cas pour les modalités de contrôle des connaissances des différentes unités d'enseignement du tronc commun ou des filières, qui n'apparaissent ni dans l'annexe fournie, ni en ligne.

Le dispositif pour assurer un suivi individuel pour l'orientation professionnelle est réalisé avant l'entrée en DFASP ou en début de DFASP. Il n'est pas mentionné sous quelle forme ce suivi est réalisé, ni comment il s'intègre avec l'entrée en filière ou la demande d'inscription en double cursus Pharmacie - master *Biologie-santé*. Il est mentionné qu'un nombre important d'étudiants du parcours recherche poursuivent leur cursus par des thèses dans des centres universitaires nationaux ou étrangers, mais aucun nombre n'est donné.

Conclusion

Principaux points forts :

- Nombre suffisant de terrains de stage en *officine*.
- Possibilité offerte à certains étudiants d'acquérir un double diplôme Pharmacie - master *Biologie-santé* (ou IMIS ou école des Mines d'Albi).
- Lien très fort avec la recherche.

Principaux points faibles :

- Nombre limité de travaux dirigés ou pratiques en filière *officine*.
- Pas de conseil de perfectionnement mis en place.

Analyse des perspectives et recommandations :

Le DFASP correspond au deuxième cycle des études de pharmacie en vue de préparer le *Diplôme d'état de docteur en pharmacie*. La formation proposée au sein de l'UFR Médecine et Pharmacie de l'Université de Poitiers est en accord avec la réglementation en vigueur. Plusieurs stages sont mis en place tout au long de la formation, ce qui assure la qualité de la formation, quelles que soient les filières. Afin d'améliorer les mises en

situations professionnelles, il conviendrait d'accentuer la part des travaux dirigés et/ou pratiques, notamment au sein de la filière *officine*. Dans le cadre de la filière *industrie*, une plus grande proportion d'interventions de professionnels de l'industrie pharmaceutique pourrait contribuer à améliorer la formation, et favoriser le placement des étudiants en stage. Développer et favoriser les échanges (entrants/sortants) à l'international serait un enrichissement pour plus d'étudiants. Enfin, le conseil de perfectionnement doit être mis en place.

DIPLÔME D'ÉTAT DE SAGE-FEMME

Établissement

Université de Poitiers

Présentation de la formation

Le *Diplôme d'état de sage-femme - Diplôme de formation approfondie (DFA) en sciences maïeutiques* est organisé en quatre semestres de 30 crédits ECTS chacun, soit un total de 120 crédits ECTS. Il fait suite au *Diplôme de formation générale (DFG) de sciences maïeutiques* qui est organisé en six semestres de 30 crédits ECTS chacun. La quasi-totalité des étudiants a vocation à obtenir ce diplôme d'état (Bac + 5), puis à exercer en tant que sage-femme salariée ou libérale. L'enseignement comprend 11 unités d'enseignement (UE) théorique et des stages pratiques dont le volume est de 21 semaines en première année et 30 semaines en deuxième année. L'obtention du diplôme nécessite la validation des examens théoriques, des stages, et du mémoire de fin d'études. L'École de sages-femmes de Poitiers est intégrée au Centre Hospitalier Universitaire (CHU) de Poitiers. Les stages pratiques se font principalement au CHU de Poitiers, dans les maternités des centres hospitaliers de Poitou-Charentes, et auprès de sages-femmes libérales.

Analyse

Objectifs de la formation et modalités pédagogiques

La structure générale de la formation est régie par des textes réglementaires et ne présente pas ou peu de différence entre les écoles de sages-femmes. La formation a pour objectifs d'acquérir une base de connaissances indispensables à l'exercice de la profession, ainsi que des connaissances et compétences pratiques au cours de la formation clinique et des stages.

La formation approfondie en sciences maïeutiques est organisée en quatre semestres. Le nombre, la nature, le volume horaire et les modalités de validation des UE, ainsi que les modalités d'obtention du diplôme d'état n'appellent pas de commentaires.

Le dossier indique, pour les dix dernières années, le nombre des principaux actes de maïeutique effectués par les étudiants au cours de leur formation. Ces données qu'on ne retrouve pas dans tous les dossiers, constituent une preuve de qualité du suivi de la formation pratique des étudiants. En même temps, elles sont aussi une source d'interrogations quand on constate les différences très importantes entre les étudiants. En fin de cursus, le nombre d'accouchements varie du simple au double selon les étudiants, le nombre de consultations prénatales varie du simple au triple, et le nombre de consultations gynécologiques montre des différences très importantes. Ces données mériteraient probablement des analyses complémentaires et une réflexion sur le nombre minimal d'actes exigibles en fin de formation.

L'offre en terrains de stage est très importante, probablement plus que dans beaucoup d'autres régions, avec des points très positifs : l'information des étudiants et le choix des stages sont anticipés, les étudiants possèdent un carnet de stage avec des objectifs de formation ; il y a une possibilité de faire des stages à l'étranger avec une aide financière de la Région. La procédure d'agrément des stages est en cours d'élaboration. Une problématique importante est celle de l'évaluation des terrains de stage par les étudiants et de la prise en compte de ces évaluations pour agréer les terrains de stage. Sur ce point, les documents fournis manquent un peu de clarté. Une procédure d'évaluation des stages par les étudiants et d'agrément des terrains de stage est en cours d'élaboration, mais pas encore opérationnelle. Pour l'instant, l'étudiant n'a que la possibilité de faire un retour individuel via un questionnaire, la procédure étant facultative. Aussi, il apparaît urgent de mettre en œuvre la procédure d'évaluation décrite.

La seule non-validation du mémoire n'entraîne pas le redoublement de l'année ; réciproquement, en cas de redoublement, l'étudiant garde le bénéfice de la validation de son mémoire. Sur l'année 2019-2020 (la seule renseignée) tous les mémoires présentés ont été validés, soit d'emblée, soit à la session de rattrapage. Le dossier est peu précis sur les modalités de choix des sujets et d'encadrement des étudiants. Ces problématiques mériteraient d'être développées dans le dossier. Il est essentiel qu'une procédure formalisée garantisse un accompagnement minimal des étudiants pendant la préparation de leur mémoire de fin d'étude.

Il n'y a pas de mutualisation des UE avec d'autres formations pendant le DFA. La mutualisation est difficilement compatible avec les emplois du temps respectifs des différentes formations de santé.

L'utilisation de la simulation est peu renseignée. L'existant paraît se résumer à des simulations de basse intensité, l'acquisition d'un matériel plus performant est programmée. Ce sujet mériterait d'être développé car la simulation a un grand intérêt pour apprendre le travail en équipe et la gestion de certaines urgences obstétricales et néonatales. Elle permettrait une mutualisation de moyens humains et matériels avec d'autres formations. Il serait intéressant de présenter les projets et les collaborations envisagées (réseau périnatal, faculté de médecine, équipes du CHU).

À l'échelon national, très peu d'étudiants sages-femmes s'engagent dans un double cursus maïeutique-recherche. Les étudiants de maïeutique sont pourtant tous issus de la première année commune aux études de santé (PACES) et ont donc une bonne formation scientifique. Ce double cursus est essentiel pour, à terme, ancrer la maïeutique dans la recherche et constituer un corps enseignant répondant aux exigences universitaires. Le dossier est très succinct à ce sujet. Il se limite à écrire que « Les étudiants sages-femmes ont la possibilité de suivre un double cursus en faisant en parallèle la première année du master *Biologie-santé* co-dirigé par les UFR Médecine-Pharmacie et Sciences Fondamentales et Appliquées ». Il serait souhaitable de connaître le nombre d'étudiants sages-femmes qui ont suivi ce double cursus au cours des dernières années, et, le cas échéant, combien ont poursuivi un parcours de recherche après le diplôme d'état.

Positionnement de la formation dans l'environnement scientifique et socio-économico-culturel

Il faut distinguer l'environnement médical nécessaire à la formation de tous les étudiants sages-femmes et l'environnement scientifique utile pour les étudiants qui souhaitent faire un double cursus ou poursuivre une formation au-delà du *Diplôme d'état de sage-femme*. Le premier point est bien renseigné et ne pose aucun problème. L'école de sage-femme est portée par le CHU de Poitiers, et les étudiants ont de nombreux terrains de stage dans les maternités de la région. Sur le plan scientifique, il y a souvent une discordance entre les partenariats théoriquement possibles et la réalité du terrain. Dans le cas présent, le seul partenariat scientifique cité est la possibilité pour les étudiants de s'inscrire au master *Biologie-santé* co-dirigé par l'UFR Médecine-Pharmacie et l'UFR Sciences Fondamentales et Appliquées.

Insertion professionnelle et poursuites d'études

L'insertion professionnelle des diplômés est bien renseignée, avec un recul de deux ans, ce qui est déjà appréciable. Au total, 61 étudiants ont été diplômés sur les trois dernières années. Parmi ces 61 diplômés, un seul est en reconversion professionnelle. Parmi les 60 diplômés restant, 7 ont une activité de sage-femme libérale, 53 travaillent comme salariés dans un établissement de santé, aucun n'est sans emploi. Parmi les 60 diplômés en activité, 39 sont encore dans la région Nouvelle-Aquitaine, dont 32 dans le territoire picto-charentais qui dépend directement de l'École de sages-femmes de Poitiers.

Pilotage de la formation

La liste des enseignants comporte de nombreux médecins universitaires et non universitaires du CHU de Poitiers, notamment en Gynécologie et Obstétrique. D'autre part, un professeur de Gynécologie Obstétrique de l'Université de Poitiers assure la fonction de directeur technique de la formation. Il y a ainsi un partenariat efficace entre la faculté de Médecine, le CHU de Poitiers, et l'École de sages-femmes.

Il n'existe pas d'évaluation des enseignements, des stages, ni de la formation en général par les étudiants et les diplômés, à l'exception de certaines séances de simulation. Un premier conseil de perfectionnement s'est tenu en janvier 2019, le second en décembre 2020. Les comptes-rendus de ces conseils ont fourni des indications précises sur la situation de l'emploi des trois dernières promotions.

Bilan des effectifs et suivi des étudiants

Le suivi de la formation pratique des étudiants et le suivi des diplômés est bien renseigné et très positif. Le nombre de redoublement et d'abandon d'étude est faible comme le montre l'équilibre entre l'effectif entrant en deuxième année de licence (L2) et les effectifs des différentes promotions. En 2020, le *numerus clausus* a permis l'entrée de 23 étudiants en L2. En raison des quelques abandons d'études, les effectifs sont d'une vingtaine d'étudiants par an dans les différentes années de la formation : 22, 20, 20, et 17, respectivement en deuxième, troisième, quatrième et cinquième années. Néanmoins, parallèlement, le nombre de terrains de stage est élevé, ce qui autorise un encadrement intime et personnalisé.

Conclusion

Principaux points forts :

- Excellente intégration professionnelle des étudiants.
- Forte implication des enseignants de la faculté de médecine dans l'enseignement théorique et le pilotage de la formation.
- Comptabilisation satisfaisante des actes techniques réalisés par les étudiants pendant leur stage.

Principaux points faibles :

- Évaluation insuffisante des enseignements et des stages par les étudiants.
- Partenariat scientifique insuffisamment développé.

Analyse des perspectives et recommandations :

Les écoles de sages-femmes ont pour principal objectif de former des professionnels de terrain, opérationnels dès l'obtention du diplôme d'état. Sur ce point, le *DFA en sciences maïeutiques* de l'Université de Poitiers est très efficace. Cependant, l'intégration des écoles de sages-femmes aux universités a aussi pour objectif que certains étudiants acquièrent une bonne formation scientifique de base et poursuivent une formation universitaire en lien avec la maïeutique après le diplôme d'état. Cette dimension universitaire ainsi que le partenariat scientifique pourraient être plus développés.

MASTER BIOLOGIE-SANTÉ

Établissement

Université de Poitiers

Présentation de la formation

Le master *Biologie-santé* de l'Université de Poitiers (UP) forme aux fonctions de cadre dans le secteur académique et dans le secteur industriel dans les domaines relevant de l'intitulé des parcours. Ces parcours sont au nombre de quatre : *Biologie cellulaire, génétique et pathologies* (BCGP), *Microbiologie et immunologie* (MI), *Neurosciences* (Neuro), *Physiologie, physiopathologies et pharmacologie* (PPP). L'accès est possible tant aux étudiants scientifiques qu'aux étudiants issus des études de santé.

Le lieu de formation se situe sur le Campus Est de Poitiers, la formation est gérée par deux composantes : UFR Sciences Fondamentales et Appliquées (SFA) et l'UFR Médecine et Pharmacie.

Analyse

Finalité de la formation

Le master *Biologie-santé* forme en deux ans à la recherche dans les domaines de la biologie et de la santé. Un cursus master ingénierie (CMI) s'adosse à la mention, mais n'est pas décrit. La formation s'est restructurée à partir de l'année universitaire 2018-2019 pour donner quatre parcours spécialisés à partir d'un seul parcours généraliste.

La formation propose des enseignements disciplinaires et de méthodologie en cohérence avec l'intitulé des parcours. Les enseignements incluent également un volume important d'enseignements professionnalisants (15 crédits ECTS en communication scientifique, gestion de projet, connaissance de l'entreprise) et d'anglais (9 crédits ECTS). Ces compétences plus globales s'additionnent aux compétences disciplinaires, et améliorent la préparation des étudiants aux métiers de la recherche tant académique qu'industrielle. Un titulaire du master peut s'inscrire en doctorat ou, accéder aux métiers de chef de projet dans les secteurs de la santé, de l'agroalimentaire et des biotechnologies, dans la recherche et le développement, ingénieur police scientifique, etc.

Les objectifs des différents parcours, leurs modalités de contrôle des connaissances (MCC) sont explicités et sont portés à la connaissance des étudiants (site internet ou ENT). Les compétences scientifiques, relationnelles et organisationnelles acquises sont détaillées.

Positionnement dans l'environnement

Le master est une mention propre à l'Université de Poitiers. Le positionnement dans l'environnement universitaire régional, national et international n'est pas présenté, même si des échanges ERASMUS sont possibles (15 % des étudiants de deuxième année (M2) font leur stage à l'étranger sur un semestre ou une année en mobilité ERASMUS). Il est noté en revanche que l'accueil d'étudiants étrangers a posé plus de problèmes au regard de la disparité des niveaux des étudiants.

La formation est portée à la fois par l'UFR Sciences Fondamentales et Appliquées et par l'UFR Médecine Pharmacie. Il est signalé quelques problèmes de logistique dus à l'absence de locaux attribués spécifiquement à cette formation. Les quatre parcours sont adossés à l'ensemble des laboratoires de recherche en biologie de l'Université de Poitiers (CNRS UMR726, LITEC ; (EA4331), LNEC (INSERM U1084), IRTOMIT (INSERM U1082) ; STIM EA-7349/ERL-7368-CNRS ; 2RCT (EA3842), PHAR (INSERM U1070), CIMOTHEMA ; (INSERM/CHU), IC2MP (CNRS UMR7285) et le MMNP (EA6309)). Des partenariats avec des industriels existent aux niveaux régional et national (participation au conseil de perfectionnement, intervention dans des unités d'enseignement (UE), accueil d'étudiants en stage.

Organisation pédagogique de la formation

Le master est clairement organisé pour que les étudiants acquièrent des bases solides de connaissances théoriques et des compétences en biologie/santé en première année (M1), la spécialisation /professionnalisation étant développée en M2.

Les quatre parcours sont individualisés dès le premier semestre (S1). Il y a un tronc commun important de 36 crédits ECTS (15 crédits ECTS au S1, 9 crédits ECTS au S2 et au S3, 3 crédits ECTS au S4). De plus, 3 crédits ECTS au S1 et 9 ou 12 crédits ECTS au S2 sont mutualisés entre les parcours Neuro et PPP d'une part et entre les parcours BCGP et MI d'autre part. Certaines UE (non identifiées) sont également communes avec la mention *Ingénierie de la santé*. Classiquement, pour un master *Biologie-santé*, un M1 adapté aux étudiants de la filière santé peut être capitalisé sur plusieurs années. Le volume en crédits ECTS pour ce public n'est pas renseigné.

Une large part est faite à des formes innovantes de pédagogie qui incluent des classes inversées, des jeux sérieux, des approches par projet et une formation à la gestion de projet. L'utilisation des outils numériques est active, avec formation des enseignants à de nouveaux outils si besoin.

L'équipe pédagogique est constituée à 59 % d'enseignants-chercheurs de l'Université de Poitiers, 11 % d'autres universités. L'INSERM, le CHU et le CNRS sont représentés à hauteur de 18 %, 12 % faisant partie du milieu professionnel.

Les étudiants font un stage court en S2 (1 mois minimum, 3 crédits ECTS) et un stage long en S4 (5 mois minimum, 27 crédits ECTS). De nombreux stages sont réalisés dans les laboratoires de recherche. En complément des différentes modalités d'enseignement de l'anglais mises en place lors du master (co-enseignement anglais/discipline scientifique), les étudiants passent le TOEIC (Test of English for International Communication) avec un taux de réussite assez faible (35 %) dû à un niveau disparate des étudiants et un manque d'heures de préparation (une plateforme a donc été mise en place pour aider les étudiants à s'auto-former).

Pilotage de la formation

Le master est piloté par les deux responsables de mention avec chaque parcours sous la responsabilité de deux enseignants-chercheurs. Le conseil de perfectionnement est bien défini et conforme aux attentes d'un tel conseil. Il se réunit une fois par an. Les intervenants extérieurs et donc les liens avec le monde socio-économique devraient être renforcés, tant dans les enseignements (qui sont potentiellement envisagés en distanciel pour limiter les coûts) que dans le conseil de perfectionnement. L'équipe de pilotage (responsables de mention et de parcours) se réunit mensuellement. L'équipe pédagogique est pluridisciplinaire et formée d'enseignants-chercheurs des deux UFR participantes.

Il est noté que quelques enseignants de l'équipe pédagogique ont suivi des formations spécifiques enseignants, telles que « Évaluation par compétences », « formation en Anglais ».

Même si la mention bénéficie du support du pôle de secrétariat (trois agents) de l'Unité de Formation BioSanté partagé avec une autre mention (*Ingénierie de la santé*) et la troisième année de licence *Sciences de la vie*, il est mentionné que ces personnels sont majoritairement des contractuels, ce qui provoque un *turn-over* très important et rend difficile la continuité du service. Il est mentionné de plus que la charge de travail administrative pilotée par les deux responsables de mention, les responsables de parcours, qui sont également les responsables d'année, est particulièrement élevée, au détriment de leur mission d'enseignant-chercheur.

Dispositif d'assurance qualité

Le master publie sur internet le type d'étudiants accueillis par la mention, le type de débouchés professionnels ainsi que les statistiques d'insertion professionnelle obtenues auprès des diplômés 2017, 30 mois après l'obtention du diplôme.

Une enquête est distribuée aux étudiants sur la formation et l'environnement universitaire. Chaque UE est également évaluée par les étudiants, et les résultats de ces évaluations d'UE figurent dans le dossier. Les commentaires des étudiants ont été pris en compte pour modifier l'équilibre CM/TD/TP des UE.

Un dialogue s'est établi entre le conseil de perfectionnement, le comité de pilotage, les représentants du monde socioprofessionnel et les étudiants.

Résultats constatés

L'attractivité est bonne avec 400 candidatures pour 64 places en M1 pour les étudiants scientifiques. Ce master est ouvert en inscription seconde aux étudiants de médecine pharmacie, qui peuvent le valider sur plusieurs années (environ 200 inscriptions par an). Quelques étudiants internes s'inscrivent en M2 et valident ce dernier en deux ans. Le taux de réussite pour ces étudiants est de 90 %. Cinq pour cent des étudiants scientifiques se réorientent à l'issue du M1. Le taux de réussite au M2 est de 100 %. Un peu plus de la moitié des étudiants poursuivent en thèse (à Poitiers ou dans un autre établissement). Pour les promotions de 2019, le taux d'insertion à 6 mois (doctorat ou emploi) est d'environ 75 %, les autres étudiants ont choisi en général de se réorienter.

Conclusion

Principaux points forts :

- Conseil de perfectionnement actif.
- Bonne dynamique vers un enseignement innovant déployée par l'équipe pédagogique.
- Bons taux de réussite.

Principal point faible :

- Structuration ne permettant pas une spécialisation progressive.

Analyse des perspectives et recommandations :

La mention de master *Biologie-santé* est bien insérée dans le tissu local de la recherche. Elle permet aux étudiants inscrits au *Diplôme de formation approfondie en sciences médicales* de poursuivre vers des études doctorales ou hospitalo-universitaires.

Il faudrait envisager une vraie spécialisation progressive permettant aux étudiants de changer de parcours entre le S1 et le S2. Une montée en puissance de la participation des intervenants de l'industrie est à favoriser.

Un renfort du soutien administratif et logistique de la mention semble opportun.

MASTER INGÉNIERIE DE LA SANTÉ

Établissement

Université de Poitiers

Présentation de la formation

Le master *Ingénierie de la santé* (IDLS) est une formation professionnalisante en deux ans. Il comprend trois parcours différenciés dès la première année (M1). Le parcours *Essais cliniques, médicaments et produits de santé* (ECMPS) vise à former au développement pré clinique et clinique des produits de santé et aux études épidémiologiques. Le parcours *Génie cellulaire* (GCELL) vise à former en ingénierie de la biologie. Le parcours *Génie physiologique, biotechnologique et informatique* (GPHY) permet d'acquérir une double compétence à l'interface entre la biologie et l'informatique. Co-portée par l'UFR Sciences fondamentales et appliquées et la faculté de Médecine – pharmacie, la formation se déroule uniquement en présentiel pour un total de 750 heures dont 40 % représentent les travaux dirigés et les travaux pratiques. Les enseignements ont lieu sur le campus Est de Poitiers.

Analyse

Finalité de la formation

Les objectifs de ce master sont clairs et cohérents. Ils couvrent trois domaines distincts qui peuvent être complémentaires pour les parcours GPHY et ECMPS. Le contenu de la formation se résume aux titres des unités d'enseignement (UE) et à leur organisation sur les quatre semestres. Pour les parcours ECMPS et GPHY, les titres des UE sont explicites et cohérents avec les métiers accessibles. Le supplément au diplôme fourni, uniquement, pour le parcours GPHY est d'ailleurs parfaitement clair. En revanche, pour le parcours GCELL, l'absence d'information sur le contenu des UE, notamment les UE « métier » du semestre 3, crée un manque de lisibilité. La description des métiers est, de plus, générale et mériterait d'être précisée ; par exemple, les type d'emplois auxquels les diplômés de GCELL ont accès dans l'industrie pharmaceutique.

Comme il est souligné dans le dossier d'auto-évaluation, la mise en cohérence avec la fiche du Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) n'a pas été faite, mais est programmée.

La poursuite d'étude est clairement mentionnée et effective.

Positionnement dans l'environnement

Dans la région Nouvelle Aquitaine, les deux mentions *Biologie-santé* et *Ingénierie de la santé*, proposent des parcours différents qui n'entrent pas en concurrence. Le parcours GPHY n'a pas d'équivalent en France. Au niveau local, la scission d'une ancienne mention a donné naissance à la mention *Ingénierie de la santé* et à la mention *Biologie-santé*, ce qui explique que les deux nouvelles mentions mutualisent cinq unités d'enseignement. Le parcours ECMPS accueille également des étudiants de pharmacie. La formation n'affiche pas de partenariat académique.

La formation est adossée à deux unités de recherche correspondant aux différents parcours : une unité INSERM (CIC INSERM 1402) pour le parcours ECMPS et le laboratoire STIM, CNRS ERL 7368 –EA 7349 pour les parcours GCELL et GPHY. D'autres laboratoires viennent en support tant pour la participation aux enseignements que pour l'accueil des stagiaires. Il n'est pas précisé à quels laboratoires sont rattachés les enseignants chercheurs ni si des liens spécifiques existent avec une école doctorale, ce qui n'est pas inhabituel pour un master qui cherche l'insertion professionnelle immédiate.

Bien que le tissu professionnel soit peu développé, les liens avec les acteurs du monde socio-économique sont forts puisque 38 % des intervenants sont des extérieurs dont un tiers du centre hospitalier universitaire de Poitiers. Des conventions entre des entreprises et la formation ou la fondation de Poitiers université sont citées mais ne sont pas annexées au dossier.

La formation affiche également un partenariat à l'international (BarcoRESCOP) pour le placement des stagiaires, la participation aux enseignements et l'embauche.

Organisation pédagogique de la formation

L'organisation pédagogique est très lisible. Dès le premier semestre, 12 crédits ECTS permettent une spécialisation vers un des trois parcours de deuxième année (M2). Comme les étudiants recrutés proviennent tous d'une formation en biologie orientée santé, la spécialisation pourrait être plus progressive en proposant un premier semestre totalement commun.

Un stage de deux à trois mois en première année est facultatif, celui de M2 d'au moins quatre mois est obligatoire.

On apprécie fortement les pratiques pédagogiques innovantes mises en œuvre au cours des deux années de formation, qu'ils s'agissent de l'apprentissage par projets, par problème, en classe inversée, jeux de rôles et évaluation par les pairs. Il reste à proposer aux étudiants l'utilisation d'un portefeuille de compétences. Comme une certification en anglais de niveau B1-C1 est attendue en fin de master, une part importante des crédits ECTS (9 sur 60) est dédiée spécifiquement à l'anglais auxquels s'ajoutent des enseignements thématiques de biologie et d'informatique en langue anglaise.

La recherche est également présente, sur les deux années de master, à travers la notion de projets collaboratifs proposés par des laboratoires de recherche locaux. Les étudiants de M2 participent également aux séminaires organisés par ces laboratoires.

Les trois parcours sont ouverts à l'alternance en deuxième année, en contrat de professionnalisation ou d'apprentissage. La formation est très professionnalisante qu'elle soit suivie en formation initiale ou en alternance. En effet, les étudiants en formation initiale peuvent bénéficier de deux stages et les alternants suivent au troisième semestre un rythme alterné de deux semaines puis, sont totalement en entreprise pour les six derniers mois. On apprécie l'ouverture à l'apprentissage du parcours ECMPS depuis 2018. Aux périodes en entreprise, s'ajoute une UE de découverte du monde socio-économique.

La possibilité de suivre la formation à distance est initiée avec les enseignements d'anglais et de gestion de projet et pourrait probablement être étendue à d'autres unités d'enseignement puisque la plateforme Moodle a permis de mettre en place des enseignements en e-learning. Cela favoriserait le développement de la formation continue et les validations des acquis de l'expérience, actuellement trop rares.

La structuration de la formation en blocs de compétences a été initiée et mérite d'être finalisée afin de mettre en place la certification professionnelle.

La mobilité entrante et sortante est rare alors que ce champ formation attire les étudiants étrangers en nombre supérieur à la moyenne nationale.

Pilotage de la formation

L'équipe pédagogique est pluridisciplinaire et diversifiée et couvre tout le champ des enseignements. Elle comprend au moins une cinquantaine d'enseignants-chercheurs, enseignants et professionnels. Ces derniers participent à 15 % des enseignements, ce qui est appréciable vu le tissu professionnel local.

La composition du conseil de perfectionnement est parfaitement en adéquation avec les attentes. Il se réunit annuellement et joue pleinement son rôle.

Les modalités de contrôles des connaissances sont suffisamment précisées et respectent le principe de la deuxième chance. En revanche, les règles de compensation, la possibilité de certifications délivrées à l'étudiant, la reconnaissance de l'engagement étudiant et le fonctionnement des jurys ne sont pas décrits dans le dossier.

Dispositif d'assurance qualité

Les données concernant les flux d'étudiants, l'attractivité de la formation et les taux de réussite ne sont documentés que pour l'année 2018-2019. Le suivi est réalisé à l'aide d'un tableau de bord annuel mais rien n'est mentionné sur sa publication. Le recrutement se fait sur dossier et entretien mais le dispositif de décision n'est malheureusement pas décrit.

Compte tenu du contexte sanitaire de 2020, seul le taux d'insertion professionnelle de 2017-2018 est donné. Il est très satisfaisant mais on regrette l'absence d'informations sur la nature des emplois occupés.

La formation évalue régulièrement ses enseignements par des dispositifs internes afin de maximiser la participation des étudiants et met en place régulièrement des actions correctrices.

Résultats constatés

Les résultats ne sont transmis que pour une année ; ils devront être suivis sur plusieurs années pour analyser les tendances.

La pression de sélection est variable selon les parcours. Elle est forte et de 15 % pour ECMPS (15 % des candidats sont pris dans le parcours), et plutôt faible (supérieure à 62,5 %) pour les deux autres parcours qui accueillent pour plus de la moitié des effectifs, des étudiants d'autres universités. Le taux de remplissage n'est que de 69 % pour une capacité d'accueil en M1 de 135, ce qui témoigne d'une attractivité relativement faible du master dans sa globalité.

Le taux de réussite est excellent : 96 % en M1, 99 % en M2, ce qui souligne la qualité de la sélection. Plus des deux tiers de l'effectif de M2 sont en alternance. Le parcours GPHY, le plus ancien, possède un réseau important et se démarque avec plus de 80 % d'alternants et un taux insertion professionnelle de 100 % à 3 mois (données 2017-2018). À 6 mois, 95 % de la promotion est en emploi pour ECMPS, et 88 % dont 29 % de poursuite d'études en doctorat, pour GCELL.

Conclusion

Principaux points forts :

- Modalités pédagogiques diverses et innovantes.
- Excellent taux de réussite.
- Excellente insertion professionnelle, en particulier pour GPHY.
- Conseil de perfectionnement efficient.

Principaux points faibles :

- Attractivité relativement faible.
- Faible lisibilité du parcours GCELL.
- Mobilités entrante et sortante quasi inexistantes.

Analyse des perspectives et recommandations :

Le master *Ingénierie de la santé* de l'Université de Poitiers est une formation où les pédagogies innovantes sont très bien déployées. Avec un taux d'insertion de 100 %, le parcours GPHY répond certainement à un besoin national. Cependant, l'attractivité de la formation mériterait d'être travaillée. Le parcours GCELL devrait gagner en lisibilité en termes de contenu et d'employabilité. L'approche par compétences finalisée permettrait d'accéder plus facilement au développement de la formation tout au long de la vie et donc contribuerait également à l'attractivité de la formation. Un suivi régulier du devenir des étudiants est également souhaité.

MASTER STAPS : ACTIVITÉ PHYSIQUE ADAPTÉE ET SANTÉ

Établissement(s)

Le Mans Université
Université de Bretagne Occidentale
Université de Poitiers
Université Rennes 2
Faculté libre de l'Ouest - UCO

Présentation de la formation

L'université du Mans propose en formation initiale un master *Activités physiques adaptées et santé (APA-S)* co-accréditée avec quatre universités : l'Université de Bretagne Occidentale, l'université de Poitiers, l'Université de Rennes 2 et la Faculté libre de l'Ouest Angers.

La formation de master APA-S comprend quatre parcours répartis sur les cinq universités co-acréditées :

- * le parcours *Ingénierie de la rééducation, du handicap et de la performance motrice (IRHPM)* sur les Universités du Mans et de Poitiers
- * le parcours *Approche pluridisciplinaire des pathologies chroniques et motrices (APPCM)* à l'Université Rennes 2
- * le parcours *Prévention-santé* à l'Université Bretagne Occidentale
- * le parcours *Sport, santé, éducation, réentraînement* à l'Université d'Angers

L'objectif de la formation est de développer une expertise scientifique, technique et organisationnelle autour des activités physiques adaptées et de la santé.

Analyse

Finalité de la formation

Les objectifs de la formation sont clairs et bien détaillés. Le master APA-S vise à former des étudiants dans les domaines de l'expertise scientifique, technique et organisationnelle autour des activités physiques adaptées et de la santé, à l'aide d'enseignements en physiologie humaine, biomécanique et psychologie.

Le master propose quatre parcours complémentaires axés chacun sur une spécialisation en lien avec (i) le vieillissement et le handicap (parcours *Ingénierie de la rééducation, du handicap et de la performance motrice (IRHPM)*) , (ii) les pathologies métaboliques, cardio-respiratoires, cancéreuses et motrices (parcours *Approche pluridisciplinaire des pathologies chroniques et motrices (APPCM)*), (iii) l'expertise en activité physique adaptée et en éducation thérapeutique du patient (parcours *Prévention-santé*) et (iv) l'éducation pour la santé, la prise en charge de populations spécifiques et le réentraînement de sportifs et/ou sportifs blessés (parcours *Sport, santé, éducation, réentraînement*).

Les débouchés de la formation sont précis, détaillés et cohérents avec les objectifs de la formation. Ils sont présentés aux étudiants lors des réunions de rentrée, en parallèle avec les retours des enquêtes réalisées par les services de l'université.

Les taux d'insertion sont très satisfaisants (entre 89 et 100 %) entre 18 et 30 mois après diplomation, dans les secteurs d'activités et métiers visés par la formation. Le supplément au diplôme est fourni et complet. La fiche RNCP non fournie est en cours de validation.

Positionnement dans l'environnement

La formation s'appuie sur les sciences de la vie et les sciences humaines et sociales, à l'échelle interrégionale. La co-accréditation du master sur cinq universités permet la mutualisation des enseignements et des intervenants, tout en garantissant une bonne complémentarité et une dynamique, faisant des différences de fonctionnement des différents sites une force et une richesse pour les étudiants. En l'état du dossier, le manque d'information sur des projets à l'international est d'autant plus regrettable.

Le lien avec la recherche est exposé avec précision, tant au niveau des intervenants que des laboratoires concernés. Chaque parcours est adossé à un ensemble de laboratoire (équipes d'accueil ou UMR) spécialisées dans les domaines spécifiques de chaque parcours, ce qui offre aux étudiants un environnement et des perspectives de qualité, en particulier en doctorat. Les implications de l'équipe pédagogique au sein des structures de recherche sont renseignés . Le profil et la proportion des intervenants académiques sont très

bien détaillés. 20 à 30 % sont assurés par des professionnels provenant du secteur de la santé, de l'activité physique adaptée, du sport ou de l'entreprise qui accueillent également des étudiants en stage. De nombreuses conventions sont signées avec des établissements universitaires étrangers (Ukraine, Espagne, Tunisie, Canada, par exemple), ainsi qu'une co-diplomation avec le Chili. Si ces conventions permettent assez classiquement l'accueil d'étudiants étrangers, quelques données permettant de juger si ces conventions renforcent l'attractivité internationale de la formation auraient été bienvenues. Un projet de master européen est précisé, mais sans détails précis.

Organisation pédagogique de la formation

La formation conçue classiquement autour de quatre semestres. Elle est structurée autour d'un tronc commun notamment lors des semestres impairs du master, d'un bloc disciplinaire en M1 et de blocs de professionnalisation en M1 et M2 formant un socle de connaissances et de compétences cohérent avec les objectifs de la formation. Des spécificités et des unités d'enseignements diffèrent selon les parcours et les sites universitaires où la formation est dispensée. Seul l'exemple d'un parcours est cité.

La validation d'un projet d'Ecole Universitaire de Recherche - Digisport est évoquée et témoigne d'une volonté d'innovation qui aurait pu être davantage mise en valeur.

La formation est accessible en formation initiale, en formation continue et dans le cas de reprise d'études. Les étudiants en situation de handicap sont accueillis grâce au respect des règles d'accessibilité de ce type de public. L'adaptation des modalités d'évaluation des connaissances (tiers temps) est mise en place en association avec la cellule handicap de l'université. Des validations d'expérience (VAE) et des validations des études supérieures (VES) sont proposées, mais aucune donnée quantitative ne permet d'évaluer ces processus.

L'approche par compétences est mise en place au sein de la formation, en accord avec le référentiel de formation du master STAPS. Les compétences décrites en quatre types (transversales et linguistiques, disciplinaires, professionnelles, spécifique spécialisée) sont détaillées dans le dossier, mais aucune information complémentaire comme un livret de compétences par exemple ou l'évaluation des compétences n'est précisée.

L'adossement de la formation aux laboratoires de recherche associés permet la mise en place d'initiatives pertinentes en termes de recherche. Des éléments de formation par et à la recherche sont mis en place au cours des deux années. On regrette le manque d'informations à propos de « partenariats particuliers » mis en place pour réaliser des travaux de recherche/recherche clinique dans des structures professionnelles d'autant plus que, si l'accent est mis sur les stages, leur encadrement n'est jamais assuré par des professionnels. Les dispositifs mis en place pour la formation des étudiants à l'intégrité scientifique et à l'éthique sont satisfaisants en accord avec les exigences du futur cadre d'exercice des étudiants.

La place de l'anglais est conforme aux exigences d'une formation de master bien adossée à la recherche. Les données relatives à la mobilité internationale restent insuffisantes pour une évaluation objective.

La place accordée au numérique semble suffisante. Des technologies du numérique sont enseignées pour un usage dans différents secteurs professionnels et les étudiants sont initiés à l'usage de différents logiciels. Des informations complémentaires permettraient d'évaluer la pertinence de ces pratiques.

Pilotage de la formation

Les équipes de formations sont pluridisciplinaires et incluent des universitaires, des ingénieurs pédagogiques, des enseignants APAS, des professionnels de santé. Il y a sur chaque site universitaire, au moins un responsable de master référent bien identifié par les étudiants, il y a sur certains sites un responsable par année de cursus. La formation dispose de moyens administratifs (secrétariat) et pédagogiques (salles, bibliothèques, salles informatiques, ...) suffisants. Les enseignements sont assurés en présentiel et ont lieu au sein des UFR ou des département STAPS selon les sites universitaires.

Le pilotage est classique et assuré par les responsables de formations de chaque site (recrutement des étudiants, suivi des stages, organisation des jurys...).

Le conseil de perfectionnement est commun à la mention et concerne l'ensemble des sites et des parcours. Un pré-conseil est organisé sur chaque site avant la réunion du conseil de perfectionnement de la mention. Il n'est pas mentionné la périodicité de réunion de ce conseil. Un compte rendu est fourni dans le dossier.

Les modalités de contrôle des connaissances semblent classiques. Elles sont présentées aux étudiants lors des réunions de rentrée et sont votées à l'échelle de l'établissement. L'absence d'informations détaillées ne permet pas de juger de leur adéquation avec les attendues de la formation et l'évaluation des compétences. Il n'y a pas non plus d'information sur les modalités d'évaluation des stages.

Dispositif d'assurance qualité

Le conseil de perfectionnement aborde l'ensemble des points essentiels tels que le suivi des stages, l'évaluation des enseignements, les pistes d'améliorations possibles. Les taux de réussite sont également présentés et analysés par le conseil de perfectionnement. Ils sont compris entre 95 et 98 % en M1 et du même

ordre d'idée sur l'ensemble des sites de la formation. Les étudiants de M1 poursuivent leur cycle au sein de leur formation. En M2 les taux de réussite sont proches de 100 %, ce qui est classique en fin de master. Une analyse très pertinente de type SWOT (forces, faiblesses, menaces, axes de progression) permet d'identifier les points forts et les points faibles. Il ressort de cette analyse que la formation permet une bonne insertion de ses étudiants et propose une bonne participation des professionnels dans la formation. Les principales menaces résident dans les difficultés d'accueil des étudiants en stage et de leur rémunération ainsi qu'une faible ouverture et attractivité vers l'international.

Résultats constatés

Les effectifs sont stables au cours des trois dernières années. Néanmoins une baisse est observée pour l'année 2019/2020 pour l'ensemble des parcours.

Les effectifs sont très différents selon les sites universitaires. Cette situation trouverait son explication par le fait de la co-accréditation ; les étudiants postulent sur les différents sites mais n'en retiennent qu'un. Les données relatives à la réussite des étudiants sont complètes. Les pourcentages de réussite sont compris entre 86 et 100 % en M2 quel que soit le parcours considéré. Par contre en M1 ces pourcentages sont différents selon les parcours. Les faibles pourcentages de réussite en M1 (47 %) et les abandons signalés (11 en M1 et 4 en M2) auraient mérités d'être plus explicités.

Le suivi des diplômés est réalisé par les différents sites universitaires, 18 à 30 mois après la diplomation. Les données montrent dans l'ensemble une bonne adéquation entre les objectifs de la formation et les secteurs et métiers occupés par les diplômés. Si les enquêtes de devenir des diplômés sont très claires et précises en termes d'emplois occupés et secteurs d'activités pour la majorité des sites, celles fournies par le site du Mans reste trop générale.

Le processus d'évaluation des enseignements et de la formation par les étudiants est classique (points positifs, points négatifs, amélioration), et est analysé par le conseil de perfectionnement.

Conclusion

Principaux points forts :

- Des objectifs de formation ambitieux et pertinents dans les environnements STAPS et Santé.
- un bon adossement de la formation à la recherche.
- une approche par compétences bien développée. .
- un positionnement interrégional original.

Principaux points faibles :

- un pilotage à l'échelle de la mention trop parcellaire.
- une politique à l'international à développer et insuffisamment explicitée.

Analyse des perspectives et recommandations :

Les fondements de ce master lui permettent de nourrir de solides ambitions. Si les informations fournies dans le dossier d'autoévaluation sont souvent très succinctement exploitées, elles sont complétées de documents joints qui fournissent des précisions importantes.

Compte tenu de l'évolution récente de la situation de la filière APA-S au sein du monde professionnel, l'amélioration de l'encadrement des stages et de l'accueil des étudiants permettrait de renforcer une formation dont la pertinence et les points forts sont manifestes.

MASTER STAPS : MANAGEMENT DU SPORT

Établissement(s)

Université Rennes 2, Université de Bretagne Occidentale, Université de Nantes, Université de Poitiers, Facultés libres de l'Ouest - UCO

Présentation de la formation

Le master *STAPS : management du sport* de l'Université Rennes 2 comporte cinq parcours dispensés dans cinq sites/universités différentes : *Sport et territoires* (Université de Bretagne Occidentale – Brest), *Politiques, expertises et développement des services sportifs* (Université de Nantes), *Gestion des organisations sportives* (Université de Poitiers), *Loisir, tourisme et innovation* (Université Rennes 2), *Événementiel, sport et valorisations locales* (Facultés libres de l'Ouest - UCO).

Chaque parcours revendique une spécificité et une complémentarité qui permettent, à l'échelle interrégionale, de couvrir les besoins du secteur dans toute leur diversité. La finalité de la mention de master *STAPS : management du sport* est de former des cadres exerçant des fonctions de responsable stratégique et opérationnel dans des organisations sportives du secteur privé ou public.

Analyse

Finalité de la formation

La formation en management du sport est clairement adossée à la fiche du répertoire national des certifications professionnelles correspondante qui constitue un socle de compétences. Le supplément au diplôme de chaque parcours permet quant à lui de spécifier les compétences au regard des débouchés ciblés. Dans l'ensemble, le master offre un bon équilibre entre spécialisation des parcours préparant à des métiers différents, et compétences transversales permettant de répondre à des besoins locaux diversifiés propres à chaque site.

Positionnement dans l'environnement

Le master *STAPS : management du sport* se positionne distinctement dans l'offre de formation des universités partenaires. À travers chaque parcours, il révèle à la fois sa complémentarité avec l'offre régionale existante et son adéquation avec les activités de recherche des enseignants-chercheurs qui composent les équipes pédagogiques. Des partenariats variés montrent l'intégration de la formation dans l'environnement professionnel et sa pertinence pour répondre aux besoins du marché.

Une communication à destination des étudiants de l'établissement et extérieurs favorise la visibilité de l'offre dans un contexte de plus en plus concurrentiel notamment à Nantes et à Rennes.

Il est néanmoins souligné dans le dossier d'autoévaluation un contexte concurrentiel issu de structures de formation privées et, potentiellement, de l'Université publique d'Angers vis-à-vis de l'Institut de formation en éducation physique et sportive d'Angers dans l'hypothèse de l'ouverture d'une unité de formation et de recherche (UFR) STAPS pour répondre à la demande croissante de formations dans cette filière. En effet, la pression des candidats est forte au niveau national dans les UFR STAPS. Toutefois, si le positionnement local est bien détaillé, le contexte national n'est pas abordé. En particulier, certaines formations universitaires en gestion ou marketing sont parfois aussi concurrentielles des mentions en management du sport. Aussi, la capacité de création d'emplois de cadres dans le champ visé n'est pas abordée, ce qui ne permet pas de se faire une idée précise du nombre de parcours et de places nécessaires au niveau national.

Chaque parcours est adossé à une voire deux équipes de recherche dont une unité mixte de recherche pour le parcours Nantais.

Des conventions nombreuses existent entre les parcours et différentes structures professionnelles, et le pourcentage d'intervenants issus du monde professionnel est variable d'un parcours à l'autre. Le tableau de l'équipe pédagogique n'indique aucune intervention de professionnels dans le parcours de Poitiers. Enfin, certaines des universités hébergeant des parcours ont noué des relations à l'international mais leurs retombées concrètes auraient mérité d'être plus détaillées. Les données fournies indiquent 0 à 3 mobilités sortantes par an pour les parcours de Rennes et de Brest. Les données ne sont pas disponibles pour les trois autres parcours. Il est à noter que l'éloignement des zones frontalières ne doit pas être un frein à l'internationalisation.

Organisation pédagogique de la formation

La formation est classiquement organisée en quatre semestres de 30 crédits ECTS chacun. Chaque site hébergeant un parcours appliquant ses modes de fonctionnements propres, le tronc commun aux cinq parcours est très faible avec seulement 25 % des étudiants qui suivent une unique unité d'enseignement (UE) dans un autre site que celui de son inscription. Les modalités d'enseignement à distance pourraient être développées afin de multiplier les possibilités de suivi à distance. Il y a là une réelle opportunité d'utiliser les nouvelles technologies pour la formation. Revendiquant la qualité des échanges directs avec les étudiants, l'équipe pédagogique justifie un emploi usuel des outils numériques (espace numérique de travail proposé aux étudiants, supports transmis sur une plateforme de formation à distance de type moodle). Il semble nécessaire d'adopter un regard différent sur les outils numériques qui n'ont pas vocation à remplacer les enseignants mais à offrir des possibilités démultipliées d'enrichissements pédagogiques à utiliser à bon escient. L'enseignement à distance était très peu développé avant la crise sanitaire. Les équipes pourraient tirer parti de l'expérience contrainte de 2020-2021 en pérennisant certains dispositifs qui favorisent l'accessibilité de la formation.

La formation accueille des étudiants en formation initiale et continue. Les professionnels en exercice ont également la possibilité de valider le diplôme par la voie de la validation des acquis de l'expérience. L'alternance reste peu développée ; il est uniquement fait mention d'une expérience épisodique sur le site de Brest. Quelques étudiants sont aussi recrutés via le dispositif « études en France » de Campus France.

La démarche compétence est bien intégrée ; les compétences visées par le diplôme sont clairement réparties dans les différents enseignements. Des démarches de projets favorisent leur évaluation en situation même si cela ne peut être généralisé à tous les enseignements. A ce jour, il n'existe pas de portefeuille de compétences, toutefois les suppléments au diplôme précisent bien les compétences acquises à l'issue de la formation. L'équipe pédagogique est tributaire de la mise en place d'outils communs entre les différentes universités partenaires pour mener à bien cette démarche.

La démarche scientifique est assurée par une proximité étroite entre les activités de recherche et la formation ; les étudiants profitent et/ou sont intégrés à des projets de recherche dans les différentes équipes. On peut noter cependant que peu d'étudiants ont poursuivi leur cursus universitaire en doctorat (3 depuis 2017). La question de la durée de l'expérience en entreprise se pose. Un stage de 5 à 8 semaines en première année de master (M1) paraît trop court pour se former et assumer un poste à responsabilité dans une entreprise. Aussi, en seconde année de master (M2), un stage de 2 à 6 mois doit être effectué. Deux mois sont clairement insuffisants. Il est par ailleurs surprenant de constater que le terme "stage" n'apparaît jamais dans les maquettes.

Les échanges internationaux sont organisés de manière différenciée selon les sites, les partenariats étant propres à chaque établissement. Il n'est pas toujours possible de percevoir de quelle manière un partenariat affecte la formation des étudiants. Le nombre de cours dispensés en anglais est très restreint à ce jour et nécessite d'être développé. Une certification du niveau d'anglais (C1 au niveau master) pourrait être mise en place de manière systématique. Les formations de management ne peuvent s'affranchir d'une formation en anglais de bon niveau.

Pilotage de la formation

L'équipe pédagogique est bien identifiée (à l'exception de celle du site d'Angers, dont le statut des enseignants n'est pas renseigné). La complémentarité entre les ressources humaines internes et les chargés d'enseignements extérieurs permet de dispenser une formation équilibrée, à l'exception du parcours à Poitiers où aucun intervenant professionnel n'est mentionné.

La coordination entre les cinq sites de formation est assurée par des réunions régulières entre les responsables de parcours. En revanche, la tenue des conseils de perfectionnement n'est pas régulière. De fait, le pilotage de la formation ne permet pas d'impliquer suffisamment les différents acteurs de la formation. L'usage de la visioconférence pourrait probablement faciliter la tenue de ces conseils et éviter les multiples reports/annulations dont il est fait état dans le dossier d'autoévaluation.

L'évaluation des enseignements par les étudiants est mise en place. La mise en place de dispositifs locaux hétérogènes n'est pas un point de blocage et il faudrait systématiser une démarche quantitative pour objectiver le retour des étudiants. Les questionnaires d'évaluation apportent une information plus riche qu'un simple temps d'échange semestriel.

Les modalités de validation des enseignements sont clairement expliquées aux étudiants et l'information reste accessible par voie d'affichage. La possibilité de passer un test de langue, offerte par les universités, permet aux étudiants d'attester de leur niveau au moment de leur entrée dans la vie professionnelle. Ces tests ne sauraient toutefois remplacer une véritable certification en langues.

Dispositif d'assurance qualité

Un tableau très complet est fourni indiquant les effectifs et les taux de réussite (pour la mention et par parcours) ainsi que les insertions professionnelles (par parcours). Le suivi des indicateurs de réussite est bien fait et finement analysé dans le dossier. Le suivi de l'insertion professionnelle est mis en œuvre selon des modalités différentes, dépendantes des différentes universités impliquées.

Résultats constatés

Le nombre d'inscrits dans la mention, plutôt stable, est en moyenne de 130 en M1 (allant de 13 à 49 en fonction des parcours et des années) et de 112 en M2 (allant de 10 à 48 en fonction des parcours et des années). En parallèle, les taux de réussites sont supérieurs à 80% en M1 (allant de 45 à 100% en fonction des parcours et des années) mais descendent à 76% en M2 (année 2018-2019) sur l'ensemble de la mention (allant de 38 à 100% en fonction des parcours et des années). On observe donc une grande hétérogénéité en matière de réussite. Le nombre d'abandons entre M1 et M2 est de 14 % en 2017-2018 (seule année où cet indicateur est fourni), ce qui est loin d'être négligeable. Les étudiants en échec sont plus souvent des abandons ou des réorientations.

Les taux d'insertion professionnelle à 6 mois sont également très hétérogènes selon les parcours et les années, allant de 30 à 94 % pour les années 2017-2018 et 2018-2019. Les données concernant le parcours de Rennes sont plus anciennes et concernent les années 2014-2015 à 2016-2017 pour une insertion à 30 mois. En revanche, les taux d'insertion professionnelle y sont plutôt bons allant de 83 à 100%.

Les taux d'insertion très faibles (de l'ordre de 30%) concernent le seul parcours de Poitiers pour lequel la moitié des diplômés poursuit dans un master de l'Institut d'administration des entreprises sur le site de Poitiers. Cela pose question. Il faudrait s'interroger sur le plan de formation qui fait défaut dans le master *STAPS : management du sport* pour justifier un complément de formation à l'issue du diplôme.

Conclusion

Principaux points forts :

- Le bon adossement aux activités de recherche.
- La mise en place effective d'une démarche par compétences.

Principaux points faibles :

- Un conseil de perfectionnement au niveau de la mention qui ne se réunit que trop rarement.
- La durée minimale de stage très insuffisante.
- L'absence de portefeuille de compétences.

Analyse des perspectives et recommandations :

Le master *STAPS : management du sport* est une formation comprenant cinq parcours dispensés sur cinq sites différents. Il conviendra de travailler à la cohérence globale de la mention, qui actuellement donne surtout l'impression d'être composée de cinq formations indépendantes, notamment en réunissant régulièrement le conseil de perfectionnement au niveau de la mention, y compris en visio-conférence, pour mobiliser systématiquement l'ensemble des acteurs de la formation sans se restreindre aux seuls responsables de formation. Une autre solution serait de ne pas redemander la co-accréditation entre les cinq établissements, ce qui permettrait à chaque université de mener sa propre politique de formation.

Il serait intéressant de mettre en place un portefeuille de compétences pour que l'étudiant se saisisse de la démarche compétences mise en place dans la formation.

Un effort supplémentaire pour favoriser l'internationalisation des différents parcours est nécessaire, d'autant plus que l'organisation de grands événements sportifs internationaux en France peut amener de nouveaux étudiants dans les formations.

Observations de l'établissement

N° / Réf. : Direction du Pôle Formation/CL/CD/20210907_49

Affaire suivie par : Christine Loubet

Tél. : 33 (0)5 49 45 30 45

Fax : 33 (0)5 49 45 30 50

Transmission : GED

Poitiers, le 21 septembre 2021

La Présidente de l'Université de
Poitiers

À

Monsieur le président de l'Hcéres,
Madame la directrice du
département d'évaluation des
formations

Objet : Observations – Rapport d'évaluation des formations du champ SCIENCES DE LA VIE, DU SPORT ET DE LA SANTE – Université de Poitiers – Campagne d'évaluation 2020-2021

Monsieur le président de l'Hcéres,

Madame la directrice du département d'évaluation des formations,

Je vous informe par ce courrier que notre établissement souhaite formuler les observations dans l'annexe ci-jointe, concernant le rapport d'évaluation du champ Sciences humaines, lettre, langues et arts établi par les experts du Hcéres, reçu le 29 juillet 2021. Vous trouverez également ci-dessous des observations générales, communes à chacun des champs de formation.

Lors du précédent contrat, l'université de Poitiers appartenait à la vague C.

Afin de parvenir à une synchronisation des universités de la région Nouvelle Aquitaine, l'établissement a été intégré à la vague B, soit un contrat réduit d'une année.

Il s'ensuit que lorsque le processus d'auto-évaluation a commencé, l'université de Poitiers venait d'entrer dans la deuxième année de fonctionnement de son offre de formation. Dès lors, la période sur laquelle les équipes pédagogiques pouvaient se baser pour établir les fiches d'autoévaluation était très courte. C'est pourquoi le président de l'université de Poitiers, M. Yves JEAN, a adressé un courrier le 25 septembre 2019 au président du Hcéres, pour solliciter une procédure allégée d'auto-évaluation.

Par sa réponse datée du 7 octobre 2019, le président du Hcéres indique comprendre nos difficultés et que « nous devons trouver conjointement une bonne manière de procéder ». C'est ainsi qu'une

réunion s'est tenue le 12 novembre 2019 entre M. GEIB, alors directeur du département de l'évaluation des formations et Mme LAVAL, alors vice-présidente en charge des formations.

Il a alors été convenu que la procédure d'auto-évaluation ne porterait que sur l'année 2018-2019, et qu'elle revêtirait un caractère allégé par rapport à la procédure standard.

Cette observation est destinée à apporter une réponse à certaines remarques du rapport qui soulignent parfois le faible nombre de données trouvées dans les dossiers, et/ou qui regrettent que tous les items traditionnellement requis n'aient pas été mis à la disposition des membres des comités du Hcéres. De la même façon, certaines données, notamment en termes d'insertion, n'ont pas pu être proposées. En effet, une seule année de fonctionnement ne permettait pas, parfois, de fournir les chiffres des enquêtes d'insertion à 30 mois, en particulier dans le cas où les mentions de Masters ont dû être profondément remaniées, en lien avec la nouvelle nomenclature. Dans ces cas, il n'était pas possible de se baser sur l'historique du Master en question.

Je vous prie d'agréer, monsieur le président, madame la directrice, l'expression de ma considération distinguée.

Virginie LAVAL



Présidente de l'Université de Poitiers

Annexe

I. Observations – partie pour les mentions

a) Master mention Biologie-santé

L'équipe de pilotage du Master « Biologie – santé » remercie les évaluateurs pour le travail d'analyse réalisé au niveau du champ Sciences de la vie, du sport et de la santé et de la mention.

Elle a souhaité apporter quelques observations et compléments en réponses à certaines interrogations soulevées dans le rapport spécifique à leur mention.

❖ ***Généralisation du supplément au diplôme aux 4 parcours de la mention (partie champ de formation page 5 - Finalité des formations)***

Un supplément au diplôme est associé à chacun des parcours de la mention. Dans le cadre du dossier d'autoévaluation de la mention, un seul a été fourni à titre d'exemple (parcours Microbiologie et immunologie). Tous les diplômés de chacun des 4 parcours se voient délivrés le supplément au diplôme spécifique du parcours.

❖ ***Le positionnement dans l'environnement universitaire régional, national et international n'est pas présenté (page 1 -Positionnement dans l'environnement).***

Au niveau local, la formation est principalement adossée à plusieurs unités de recherche de l'INSERM (LNEC (INSERM U1084), IRTOMIT (INSERM U1082) et PHAR (INSERM U1070)), du CNRS (CNRS UMR7267 et STIM (ERL-7368-CNRS/EA-7349)) et au laboratoire LITEC (EA4331). Elle s'appuie également sur un réseau de laboratoires supplémentaires de l'Université de Poitiers (2RCT (EA3842), CIMOTHEMA (EA3808), CeRCA (CNRS UMR7295), MOVE (EA6314), CIC 1402 (INSERM/CHU), IC2MP (CNRS UMR7285). Cet adossement est complété par des laboratoires d'autres Universités (ex : laboratoire MMNP (EA6309) de Limoges) et par des plateformes technologiques de recherche (ImageUP, BehavUP,...).

La mention de Master présente par ailleurs une bonne visibilité au niveau régional, national et international. En effet, nous recevons chaque année un nombre de candidatures croissants (plus de 1600 en 2021). Les étudiants postulant à notre Master ont pour origine l'université de Poitiers, mais aussi les autres universités de la région (Bordeaux, La Rochelle, Limoges) et de France, avec des candidatures d'étudiants issus de plus grandes universités (Paris, Strasbourg, Lille...). Pour finir, le nombre de candidats postulants via l'application Campus France est aussi en constante augmentation. Ce positionnement multiple se manifeste aussi par les nombreux stages réalisés par les étudiants de notre master dans des laboratoires hors de Poitiers dans la Région Nouvelle Aquitaine (principalement Limoges et Bordeaux), ainsi que dans d'autres universités françaises (Lyon, Marseille, Toulouse, ...) et étrangères (Angleterre, Suisse, Danemark, Etats-Unis)

Ces échanges mettent en lumière cette visibilité qui est aussi attestée par les interventions de chercheurs et enseignants-chercheurs issus d'autres universités françaises et internationales dans les enseignements de la mention, la venue d'intervenants de renommée internationale lors de la conférence inaugurale et également la poursuite de carrière des étudiants issus du Master vers d'autres universités françaises et internationales.

Notons aussi une collaboration de l'UFR de médecine avec la « Faculty of Medicine Universitas Swadaya Gunung Jati (FM-UGJ) » en Indonésie, qui permet de nombreux échanges d'étudiants et de doctorants.

- ❖ **Les intervenants extérieurs et donc les liens avec le monde socio-économique devraient être renforcés, tant dans les enseignements (qui sont potentiellement envisagés en distanciel pour limiter les coûts) que dans le conseil de perfectionnement (page 2 - Pilotage de la formation).**

Une telle montée en puissance des liens avec le monde socio-économique est envisagée lors de la future accréditation dans l'intérêt des étudiants et de leur devenir, mais aussi dans le but de réduire la charge d'enseignement des EC de l'Unité de Formation BioSanté qui regrette que le nombre de poste n'augmente pas malgré l'augmentation croissante du nombre d'étudiants inscrits chaque année. Cette faiblesse a été clairement identifiée lors de l'auto-évaluation et fait l'objet d'une réflexion. La maîtrise des outils de visioconférence devrait faciliter la mise en place d'interventions extérieures dans les différentes UEs et donc cette contribution plus forte d'intervenants du monde socio-économique.

- ❖ **Même si la mention bénéficie du support du pôle de secrétariat (trois agents) de l'Unité de Formation BioSanté partagé avec une autre mention (Ingénierie de la santé) et la troisième année de licence Sciences de la vie, il est mentionné que ces personnels sont majoritairement des contractuels, ce qui provoque un turn-over très important et rend difficile la continuité du service (page 2 - Pilotage de la formation).**

L'équipe de pilotage ne peut que faire ce constat, et le regretter. Elle n'a pas la maîtrise des moyens en terme de ressources humaines.

- ❖ **Le volume en crédits ECTS pour ce public (étudiants de l'UFR Médecine/Pharmacie) n'est pas renseigné (page 2 – organisation pédagogique de la formation).**

Comme pour les étudiants de l'UFR SFA, les étudiants de l'UFR MP valident leur M1 en obtenant 60 ECTS. Ces derniers correspondent à 36 ECTS en équivalence de l'enseignement de base de Médecine ou de Pharmacie et sont complétés par 2 UE obligatoires à 3 ECTS (Inibiotech et Anglais), et par 2 UE à 6 ECTS choisies parmi une liste de 10 UE proposées par l'UFR MP ou parmi les UE proposées aux étudiants de SFA. Un stage d'un mois en laboratoire de recherche permet de valider les 6 ECTS restants.

Master « Ingénierie de la santé »

- ❖ **Il faudrait envisager une vraie spécialisation progressive permettant aux étudiants de changer de parcours entre le S1 et le S2 (page 3 - recommandations).**

Les changements de parcours sont autorisés pour les étudiants qui en feraient la demande mais le cas ne s'est pas présenté durant la période 2018-2022. Une seule étudiante a choisi de changer de parcours entre son M1 (2017-2018, plutôt à coloration Physiologie/ Neurosciences) et son M2 où elle a intégré le parcours BCGP (2018-2019). Il est à noter que plusieurs UEs sont mutualisées entre les 4 parcours et ensuite entre 2 parcours (PPP et Neurosciences, d'une part, et MEI et BCGP d'autre part), ce qui faciliterait des réorientations. L'équipe enseignante est à l'écoute des étudiants qui souhaiteraient une réorientation entre le S1 et le S2 ou entre le M1 et le M2.

b) Master mention Ingénierie de la santé

L'équipe de pilotage du Master « Ingénierie de la santé » remercie les évaluateurs pour le travail d'analyse réalisé au niveau du champ Sciences de la vie, du sport et de la santé et de la mention. Elle a souhaité apporter quelques observations et compléments en réponses à certaines interrogations soulevées dans le rapport spécifique à leur mention.

- ❖ **Généralisation du supplément au diplôme aux 3 parcours de la mention (partie champ de formation page 5 - Finalité des formations)**

Un supplément au diplôme est associé à chacun des parcours de la mention. Dans le cadre du dossier d'autoévaluation de la mention, un seul a été fourni à titre d'exemple (parcours *Génie physiologique, biotechnologique et informatique* (GPHY). Tous les diplômés de chacun des 3 parcours se voient délivrés le supplément au diplôme spécifique du parcours.

❖ **Principaux points faibles et Analyse des perspectives et recommandations - page 3.**

- L'attractivité relevée dans le rapport Hcéres ne portait que sur une année, pas forcément très représentative. Par exemple, pour 2021, nous avons reçu en M1, hors dossiers Campus France, 300 dossiers pour 20 places en ECMPS, 71 dossiers pour 20 places en GCell, et 135 dossiers pour 80 places en GPhy. Si on ajoute les dossiers Campus France (41 en tout), on arrive à un total de 347 places pour 120 étudiants, soit un peu plus de 1/3. Par ailleurs, en M2, ce sont 85 candidats (dont 27 pharmaciens et médecins) majoritairement (80) originaires d'autres universités, qui ont posé candidature pour 10 places. Nous surveillons néanmoins cet indicateur, car la réforme du BUT introduit une forte incertitude sur le parcours GPhy, dont l'attractivité est naturellement limitée par les pré-requis en informatique (de fait, l'attractivité doit être mesurée en incluant celle du parcours Génie bio-informatique de la Licence Sciences du Vivant de l'Université de Poitiers, qui accueille plus des deux tiers de ses étudiants auprès des prépa bio, des IUT et des BTS extérieurs à Poitiers)
- En ce qui concerne la lisibilité du parcours GCell, le problème est largement identifié par l'équipe pédagogique, et une action est en cours pour améliorer à la fois la lisibilité et l'insertion de ce parcours
- La mise en place de l'approche par compétence est notre priorité pour les deux prochaines années.
- Le suivi des étudiants est réalisé depuis de nombreuses années par l'équipe pédagogique. Il a été omis dans le dossier d'auto-évaluation. Nous sommes toujours en contact, en particulier à travers LinkedIn, avec plus de 80% des quelques 2500 diplômés. L'adéquation des postes occupés dans les premières années professionnelles est très bonne par rapport aux métiers visés par les différents parcours. Les hasards de la vie et les opportunités professionnelles conduisent à des parcours très variés, mais majoritairement positionnés dans la sphère de la biologie-santé.

Les rapports d'évaluation du Hcéres
sont consultables en ligne : www.hceres.fr

Évaluation des coordinations territoriales

Évaluation des établissements

Évaluation de la recherche

Évaluation des écoles doctorales

Évaluation des formations

Évaluation à l'étranger



2 rue Albert Einstein
75013 Paris, France
T. 33 (0)1 55 55 60 10

hceres.fr

[@Hceres_](https://twitter.com/Hceres_)

[Hcéres](https://www.youtube.com/Hceres)

RAPPORT D'ÉVALUATION – MASTER

Université de Poitiers

Bilan du champ de formations Sciences et technologies

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2020-2021

VAGUE B

Évaluation réalisée sur la base de dossiers déposés le 15/02/2021



Pour le Hcéres¹ :

Thierry Coulhon, Président

Au nom du comité d'experts² :

Isabelle Titeux, Présidente

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014 :

¹ Le président du Hcéres "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5) ;

² Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2).

Ce rapport contient, dans cet ordre, l'avis sur le champ de formations *Sciences et technologies* et les fiches d'évaluation des formations de deuxième cycle qui le composent.

- Master Biodiversité, écologie et évolution
- Master Chimie
- Master Énergie
- Master Informatique
- Master Ingénierie de conception
- Master Mathématiques et applications
- Master Risques et environnement
- Master Sciences de la matière
- Master Sciences de la terre et des planètes, environnement
- Master Traitement du signal et des images

Présentation

L'Université de Poitiers est organisée en cinq grands champs de formation : *Sciences juridiques, économiques et de gestion ; Sciences humaines, lettres, langues et arts ; Sciences de la vie, du sport et de la santé ; Sciences et technologies ; Sciences de la formation et de l'éducation.*

Le champ de formation *Sciences et technologies* (ST) comporte 10 mentions de master ayant chacune entre 2 et 5 parcours, soit 28 parcours. Ces mentions correspondent aux formations scientifiques qui ne sont pas dédiées aux sciences de la vie, du sport et de la santé. Neuf formations évaluées sont portées par l'UFR Sciences fondamentales et appliquées (UFR SFA) ; deux d'entre elles, les masters *Sciences de la matière et Informatique*, sont co-accréditées avec l'École nationale supérieure de mécanique et d'aéronautique (ISAE-ENSMA), le master *Risques et environnement* est porté par l'Institut des risques Industriels, assurantiels et financiers (IRIAF) de Niort, le parcours *Automatique et énergie électrique* (A2E) du master *Énergie* est adossé à l'École nationale supérieure d'ingénieurs de Poitiers (ENSI). Des cursus master en ingénierie (CMI) s'appuient sur cinq mentions (*Informatique, Ingénierie de conception, Sciences de la Terre et des planètes, environnement, Chimie, Énergie*). Cinq mentions de master intègrent l'école universitaire de recherche étude des Interfaces pour des applications aéroNautiques, Énergétiques et Environnementales (EUR IntREE) portée par l'Université de Poitiers en partenariat avec l'ISAE-ENSMA et le CNRS et deux autres mentions sont engagées dans l'EUR actions Transverses Céramiques Avancées & TIC (TACTIC) portée par l'université de Limoges. D'autre part, l'Université de Poitiers est coordinatrice du projet d'Alliance European Campus of City-University (EC2U).

Les enseignements se déroulent majoritairement sur le campus universitaire de Poitiers ou sur le site du Futuroscope. Le master *Risques et environnement* a lieu à Niort où se situe l'IRIAF. Certains parcours peuvent être délocalisés dans d'autres universités. Ainsi, pour le master *Biodiversité, écologie et évolution*, la deuxième année (M2) du parcours *Paléontologie* se déroule à Montpellier et les première et deuxième années du parcours *Plantes et société : culture durable, paysage et phytovalorisation* alternativement à Tours et à Poitiers. Les partenaires du monde socio-économique, que ce soit au niveau local, national ou international, sont associés aux formations. Ils participent ainsi aux enseignements, sont présents dans les instances de pilotage ou accueillent des stagiaires ou des alternants dans leurs structures. Sept masters sont également ouverts à l'alternance.

Le master *Risques et environnement* possède des partenariats avec les universités de Moncton et de Sherbrook au Canada ainsi qu'avec l'Université d'Ulster au Royaume Uni. Les étudiants du master *Ingénierie de conception* ont la possibilité de passer un semestre à l'université de Linköping en Suède. De nombreux accords existent entre le master *Sciences de la terre et des planètes, environnement* et des universités étrangères (Université de technologie de Crète, Université fédérale de Rio Grande do Sul (Brésil), Université de Rio Negro (Argentine), etc.)

Tous les masters s'appuient sur au moins une des unités de recherche rattachées aux trois écoles doctorales (ED) relevant du champ (ED *Sciences et énergie des matériaux, mécanique, énergétique*, ED *Sciences et ingénierie des systèmes, mathématiques, informatique*, ED *Théodore Monod : Chimie, écologie, géosciences, agrosociences*).

Avis global

Les dix masters du champ *Sciences et technologies*, essentiellement portés par l'UFR SFA constituent un ensemble de formations cohérent d'un point de vue recherche et formation puisqu'il s'appuie sur les écoles doctorales de la communauté d'universités et établissements (ComUE) et des unités de recherche qui leur sont rattachées. Il faut noter que cette structuration est amenée à évoluer dans la prochaine accréditation. On peut toutefois regretter l'absence de données sur les premier et troisième cycles dans les dossiers. Cela ne permet pas d'avoir une vision globale de l'offre de formation du champ disciplinaire.

La plupart des formations du champ *Sciences et technologies* (*Chimie, Risques et environnement, Informatique, les deuxièmes années d'Ingénierie de conception et de Traitement du signal et des images, le parcours Statistiques et données du vivant de la mention Mathématiques et applications, le parcours Plantes et société : culture durable, paysage et phytovalorisation de la mention Biodiversité, écologie et évolution*) se sont engagées dans la voie de l'alternance et proposent à leurs étudiants de suivre une année ou les deux années en contrat de professionnalisation ou d'apprentissage, cette démarche étant un gage d'adéquation entre les formations et les besoins des professionnels. Une généralisation à tous les masters, notamment en *Sciences de la terre et des planètes, environnement* et en *Sciences de la matière*, permettrait peut-être de les rendre plus attractifs et/ou plus visibles des partenaires du secteur socio-économique trop peu présents dans ces formations.

En matière de recherche, les nombreuses unités de recherche en lien avec les disciplines du champ permettent un bon adossement des formations à la recherche et une très bonne implication des enseignants chercheurs dans les formations. L'ouverture de ces unités de recherche aux étudiants, que ce soit pour leur permettre d'accéder aux plateaux techniques ou pour leur proposer des stages et/ou projets devrait favoriser la poursuite d'études en doctorat (masters *Risques et environnement*, *Ingénierie de conception*). L'intégration des masters aux EUR ne peut qu'être un point positif pour l'attractivité et la lisibilité des formations du champ.

Alors que la construction des champs, couvrant plusieurs composantes de l'université, avait pour vocation de promouvoir des synergies entre les formations, on peut regretter la faible mutualisation des enseignements entre les différents masters et le pilotage des formations qui ne semble pas homogène. Ainsi, les conseils de perfectionnement, lorsqu'ils existent (*Chimie*, *Énergie*, *Ingénierie de conception*) et sont conformes (*Biodiversité, écologie et évolution*, *Traitement du signal et des images*, *Informatique*), jouent pleinement leur rôle, malheureusement ils sont encore bien trop souvent absents (*Sciences de la terre et des planètes, environnement*) non conformes (*Sciences de la matière, Risques et environnement, Mathématiques et applications*) ou n'ont pas encore eu l'occasion de se réunir (*Informatique*).

Analyse détaillée

Finalité des formations

De manière générale, les objectifs en termes de connaissances et compétences atteintes en fin de formation pour chaque mention sont clairement donnés par les équipes pédagogiques et facilement accessibles aux étudiants. Les contenus pédagogiques sont en bonne adéquation avec les visées de formation et les intitulés de diplôme à l'exception des parcours *Paléontologie* et *Plantes et société : culture durable, paysage et phytovvalorisation* du master *Biodiversité, écologie et évolution* dont le dossier ne permet pas d'apprécier les spécificités ni l'ensemble des contenus de formation. La professionnalisation est bien présente dans chaque formation qui inclut des unités d'enseignement (UE) professionnalisantes, spécifiques aux formations et stages, ce qui favorise l'insertion professionnelle ou la poursuite d'études en doctorat. Les formations offrent toutes des possibilités d'insertion professionnelle immédiate à un niveau bac +5 ou bien différées après une poursuite en doctorat. Si certains parcours privilégient clairement la poursuite d'études comme le parcours *Mathématiques fondamentales et applications* de la mention *Mathématiques et applications*, d'autres formations se distinguent par leurs excellents taux d'insertion professionnelle directement à l'issue de la formation (master *Risques et environnement*, master *Énergie*, master *Informatique* ou master *Ingénierie de conception*). Outre les deux parcours de la mention *Biodiversité, écologie et évolution* précités, le master *Traitement du signal et des images* ne fournit pas de liste, si ce n'est exhaustive, au moins représentative, des emplois visés à l'issue du diplôme.

Les équipes pédagogiques ne fournissent pas systématiquement dans le dossier un exemple de supplément au diplôme ou se contentent souvent du supplément au diplôme d'un parcours, ce qui est regrettable car celui-ci permet d'apprécier, sous une forme synthétique, les connaissances visées, l'organisation de la formation et les emplois ciblés.

Positionnement des formations dans l'environnement

Très peu d'informations sont disponibles à l'échelle de tous les masters sur le positionnement dans l'environnement des institutions de l'Enseignement supérieur au niveau local, régional ou national ; ce manque d'informations rend difficile une analyse de leur positionnement. La création de deux écoles universitaires de recherche, l'EUR IntREE (Étude des interfaces pour des applications aéronautiques, énergétique et environnementales) et l'EUR TACTIC (Actions transverses céramiques avancées & TIC) impliquant 7 des 10 mentions permettra notamment de gagner en visibilité. L'adossement à la recherche de tous les masters est bon, voire très bon, avec une ou plusieurs unités mixtes ou propres de recherche. La majorité des enseignants chercheurs proviennent de ces unités de recherche et s'investissent, en plus des cours, dans l'encadrement de projets ou de stages. Le lien avec le milieu socioprofessionnel est bien établi résultant de l'accueil et de l'encadrement de stagiaires mais aussi de la participation de professionnels au sein des formations et des conseils de perfectionnement. La part des professionnels issus du monde industriel est parfois minoritaire, voire très minoritaire, et masquée par un taux d'enseignants extérieurs important. Les contrats de partenariat sont rares mais pas inexistantes, comme par exemple dans le master *Risques et environnement* avec les Services Départementaux d'Incendie et de Secours (SDIS), et seraient un point positif pour formaliser les relations souvent évoquées. La deuxième année de plusieurs masters (*Biodiversité, écologie et évolution*, *Chimie*, *Informatique*, *Mathématiques et applications*, *Traitement du signal et des images*) peut s'effectuer en alternance avec contrat d'apprentissage ou de professionnalisation.

L'ouverture à l'international est globalement limitée et parfois faible, elle dépend fortement des masters, reposant seulement sur des échanges de type Erasmus + et l'agence Campus France (*Biodiversité, écologie et*

évolution, *Mathématiques et applications*) ou alors plus développée avec des accords cadre ou de partenariat (*Énergie, Ingénierie de conception, Sciences de la matière*) voire très développée avec des mobilités, surtout entrantes, importantes et de nombreux accords (*Sciences de la terre et des planètes, environnement*). La mobilité sortante reste un point faible. De nombreux masters évoquent des accords en cours avec d'autres universités, la création des deux écoles universitaires de recherche et la participation de l'Université de Poitiers au consortium « European Campus of City-Universities, EC2U » devraient dynamiser l'ouverture à l'international.

Organisation pédagogique des formations

L'ensemble des 10 mentions de master présente une structuration en semestres avec 28 parcours bien identifiés. Le détail des crédits ECTS est présenté et facilement accessible aux étudiants. Dans une mention, la mutualisation des enseignements en première année de master (M1) reste la règle avec une spécialisation progressive en deuxième année (M2) suivant les parcours (8 mentions sur 10 adoptent ce schéma). Il faut noter que le master *Mathématiques et applications* ne précise pas suffisamment les parcours et les mutualisations. Seul le master *Chimie* mentionne une fiche du Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) alors que les fiches existent déjà.

L'alternance est proposée majoritairement dans les formations (80 %) et rencontre un vif succès auprès des étudiants avec des effectifs en hausse. Les enjeux liés à la formation tout au long de la vie ne sont pas mentionnés dans les dossiers. La formation à distance reste fortement marginale avec seulement trois masters qui offrent cette possibilité pour seulement une UE de leurs offres respectives. Seul le master *Chimie* précise qu'il est en capacité d'accueillir des étudiants ayant des contraintes particulières (situation de handicap, sportifs de haut niveau, etc.). La validation des acquis de l'expérience (VAE) et la validation des études supérieures (VES) sont proposées pour l'obtention du diplôme mais ce dispositif reste très peu utilisé avec seulement une VAE par an en master *Chimie* et quasiment aucune dans les autres formations.

Deux masters (*Traitement du signal et des images* et *Risques et environnement*) ont élaboré des grilles de compétences pour leur approche par compétences, celle-ci n'étant qu'à l'état d'ébauche pour les autres formations. Seul le master *Sciences de la matière* conserve un fonctionnement traditionnel. Les notions de bloc de compétences et de portefeuille de compétences se retrouvent dans les syllabus des UE et dans les suppléments aux diplômes. Certaines formations s'appuient sur le Centre de ressources, d'ingénierie et d'initiatives pédagogiques (CRIIP) pour mettre en place l'approche par compétences. Les approches par projets sont présentes dans tous les masters. Cinq formations mettent des modalités d'enseignements diversifiées avec des jeux sérieux ou des classes inversées.

L'adossement des formations à la recherche est globalement très bon avec une majorité des enseignements effectués par des enseignants chercheurs et la présence d'unités de recherche reconnues. Ce constat ne se traduit pas forcément par la présence d'éléments ou d'UE spécifiques dans les formations. En revanche, des éléments de la formation par et à la recherche sont présents au travers de différentes actions comme les projets. Pour les masters du champ *Sciences et technologies*, la rigueur et la démarche scientifique sont de fait présentes dans les enseignements disciplinaires. En fonction de la finalité des formations, des modules spécifiques peuvent être proposés pour la poursuite en doctorat, ce qui est cohérent avec l'inscription de ces formations dans un cursus EUR.

Dans l'ensemble, les formations sont bien positionnées par rapport à l'environnement professionnel. Des périodes de stages figurent dans les maquettes de M1 et/ou M2 permettant aux étudiants de se forger une première expérience en milieu professionnel. Le suivi des diplômés et de l'insertion professionnelle reste difficile et souvent mal documenté dans les dossiers mais s'appuie majoritairement sur les enquêtes à 6, 12 et 30 mois organisées par l'université (problème récurrent du faible taux de réponse).

Une majorité des formations propose le Test Of English for International Communication (TOEIC) et offre donc aux étudiants la possibilité d'acquérir une certification en anglais. Des enseignements disciplinaires sont dispensés en anglais, dans certains masters, comme pour le master *Sciences de la terre et des planètes, environnement* qui délivre déjà une partie importante (75-100 %) de ses enseignements en anglais. La mobilité et l'ouverture à l'international sont encore peu développées. Ainsi, les étudiants peuvent effectuer des stages à l'international mais il existe très peu de partenariats formalisés avec des formations à l'étranger.

La place du numérique n'est pas forcément explicitée dans les dossiers mais il semble que l'ensemble des étudiants disposent d'un environnement numérique de travail (ENT) classique et des outils métiers (logiciels spécifiques) de la discipline étudiée. L'université propose la plateforme (Upétille) de dépôts en ligne des travaux d'étudiant (mémoires, rapports de stage, etc.) pour favoriser le partage de connaissances ainsi que lutter contre le plagiat. L'université propose aussi l'abonnement à la plateforme Vodéclic qui permet aux étudiants de développer en auto-formation leurs compétences numériques. Aucun des masters ne fait allusion à l'utilisation de ces outils. Les pratiques pédagogiques interactives et innovantes sont présentes au sein des masters *Risques et environnement* et *Traitement du signal et des images*.

Peu de formations ont mis en place ou font référence à une formation à l'intégrité scientifique et à l'éthique scientifique.

Pilotage des formations

Pour l'ensemble des masters, l'équipe pédagogique apparaît adaptée aux objectifs des formations respectives. Pour la plupart des formations, elle est constituée d'enseignants chercheurs et d'intervenants extérieurs issus du monde socio-économique et industriel. Les proportions respectives de ces deux types d'enseignants sont très variables selon les masters (très réduites pour le master *Sciences de la matière*, 25 % pour le master *Informatique*, 33 % pour le master *Sciences de la terre et des planètes, environnement* et jusqu'à 68 % pour le master *Risques et environnement*). On peut donc considérer que, pour la plupart des formations, la part des enseignements confiés à des intervenants extérieurs est en accord avec la finalité de la formation.

Il existe pour toutes les formations un comité de pilotage qui se réunit régulièrement mais on ne dispose pas toujours des comptes rendus de séances. La plupart des formations a mis en place un conseil de perfectionnement en accord avec le cadre national, avec une participation équilibrée entre enseignants, étudiants, personnels administratifs et techniques et des représentants du monde socio-économique. Mais ce conseil de perfectionnement n'est pas encore installé dans certains masters (*Sciences de la terre et des planètes, environnement*) ou n'est pas conforme (*Risques et environnement* et *Sciences de la matière*). Pour certains masters, les informations sur l'évaluation des connaissances et la composition des jurys sont manquantes.

On ne dispose pas d'informations suffisantes pour apprécier l'adéquation entre les ressources administratives et les besoins des formations bien que le master *Biodiversité, écologie et évolution* objecte un déficit du soutien administratif, ce qui conduit les enseignants chercheurs à assurer une partie des tâches administratives.

Les modalités d'acquisition des crédits ECTS et de contrôle des connaissances pour les UE et stages sont en général clairement explicitées et communiquées aux étudiants lors de la rentrée. En revanche, des détails sur la constitution et modalités des jurys, compensations et reconnaissance de l'engagement des étudiants ne sont pas évoqués.

Dispositifs d'assurance qualité

Des tableaux comparatifs des effectifs de deuxième cycle sont compilés au niveau de l'université et sont comparés aux effectifs des autres établissements universitaires de la Nouvelle Aquitaine. Le recrutement se fait selon le calendrier national de recrutement via e-candidat, selon une procédure unifiée de recrutement en master. L'évaluation des candidats se fait suivant une grille standardisée, pour une décision collégiale. L'attractivité des formations est analysée, entre autres, via l'outil de candidature en ligne e-candidat. L'attractivité à l'international est quantifiée par les données de l'agence Campus France. Par ailleurs, l'université a mis en place la plateforme *Arexis* qui compile les conventions et les terrains de stage. Pour aider les candidats à choisir leur future formation, la présentation de toutes les maquettes est unifiée et homogène grâce à l'outil *Ametys*. Globalement, chaque master est en possession des données de flux, de recrutement et d'attractivité et ces données sont accessibles aux postulants, mais certains parcours ne mentionnent pas ce type de publication (*Biodiversité, écologie et évolution, Sciences de la matière, Mathématiques et applications*).

Les taux de réussite des étudiants sont publiés sur le site de l'université via l'Observatoire de la réussite et de la vie étudiante (OREVE) mais ne semblent pas être diffusés aux étudiants.

Le suivi des diplômés est collecté par l'OREVE, au sein de la Direction du pilotage des formations (DPF). Le champ de la collecte et des questions posées peut s'élargir aux informations utiles à chaque master. Des enquêtes à 6 mois et à 30 mois sont menées. Les résultats sont publiés (pour le master *Biodiversité, écologie et évolution*, ces données sont peu développées). Il est mentionné que cet outil est peu utilisé par les équipes encadrantes au vu du faible nombre de réponses. Les formations font donc aussi leurs propres enquêtes de suivi. Les fiches d'insertion des diplômés 2017, après 30 mois sont publiées. Peu d'analyses quantitatives (adéquation enseignement/poste occupé) sont réalisées à partir de ces données d'enquêtes.

Le dispositif d'amélioration continue de l'Université de Poitiers se focalise sur les évaluations des enseignements par les étudiants. L'évaluation de la formation dans sa globalité est pilotée par l'OREVE par un questionnaire en ligne. En parallèle, l'autoévaluation par les étudiants se fait aussi par des modalités propres à chaque composante, réalisée sous diverses formes. Il est noté que le taux de participation est très hétérogène entre les différents masters, rendant complexes les actions de réajustement des formations.

Pour développer la généralisation des conseils de perfectionnement (CP), l'université a mis en place différents outils. Malheureusement, il est noté que la mise en place de ces conseils reste encore très hétérogène et compliquée par la crise sanitaire.

Il est fait mention que les journées forum des métiers/tables rondes/etc. (et donc généralement avec le réseau des anciens diplômés) restent des lieux d'échanges entre les équipes pédagogiques et le monde professionnel. Des efforts sont réalisés par chaque parcours pour analyser et donc améliorer les formations au vu des évaluations des étudiants.

Aucune mention n'est faite d'interaction des différents conseils de perfectionnement avec la Commission formation et vie universitaire (CFVU).

Résultats constatés dans les formations

L'attractivité des différentes formations tout comme le flux entrant d'étudiants extérieurs sont assez hétérogènes d'une formation à l'autre, certaines formations comme le master *Biodiversité, écologie et évolution* ou le master *Énergie* affichent une bonne attractivité avec des taux de sélection très importants associés à une bonne diversité de recrutement alors que d'autres comme le master *Mathématiques et applications*, le master *Sciences de la matière* ou le master *Traitement du signal et des images* affichent une attractivité bien plus faible avec, *in fine*, des effectifs souvent en dessous de la capacité d'accueil. La jeunesse de certaines de ces formations explique ces résultats. Globalement, les effectifs sont stables ou en augmentation et des efforts de publicité sont consentis pour les parcours à très faibles effectifs.

Les taux de réussite sont bons, voire très bons, en M2 oscillant entre 80 % et 100 % et moyens ou bons en M1, entre 66 % et 100 %. Dans le cas du master *Sciences de la matière* où les taux de réussite sont les plus faibles, l'Université de Poitiers a déjà revu la formation. De manière globale, peu de réorientations en M1 sont mentionnées sauf dans le cas où la formation ne dispose pas en M2 de contrat en alternance.

L'analyse de l'insertion professionnelle n'est pas toujours précise et plusieurs formations présentent des données limitées mais globalement les résultats sont bons, voire très bons, montrant une bonne adéquation entre les objectifs de la formation et l'insertion professionnelle. Une analyse plus approfondie dans le dossier serait nécessaire pour le master *Mathématiques et applications* et le master *Sciences de la matière*.

La poursuite d'études en doctorat dépend fortement des formations et des visées professionnelles et une analyse plus poussée par certaines formations serait nécessaire. Les taux de poursuite d'études en thèse de doctorat sont variables et parfois insuffisants quand la formation affiche un adossement à la recherche important avec plusieurs unités de recherche ou une EUR, comme dans les masters *Informatique*, *Ingénierie de conception*, *Mathématiques et applications*.

Conclusion

Principaux points forts

- Fort adossement à des unités de recherche.
- Intégration de la plupart des formations dans les EUR.
- Équipes pédagogiques diversifiées et dont le profil correspond aux différents contenus de formation.
- Bonne cohérence des contenus avec les compétences et connaissances à acquérir.
- Formations bien structurées et proposant une offre en alternance (contrat de professionnalisation ou d'apprentissage).
- Formations globalement bien positionnées par rapport à l'environnement professionnel et débouchant sur une bonne insertion professionnelle.

Principaux points faibles

- Positionnement académique local ou national non abordé dans les dossiers.
- Ouverture à l'international globalement limitée et hétérogène selon les formations.

- Manque d'informations à disposition des étudiants sur les modalités de recrutement et les taux de réussite.
- Informations insuffisantes ou manquantes dans la plupart des dossiers (notions d'éthique et d'intégrité scientifique, compositions de jurys, évaluation des connaissances).
- Absence de suppléments au diplôme pour certaines formations ou parcours.

Recommandations

L'approche par compétences, dont l'état de mise en œuvre varie énormément selon les formations, devra être généralisée et finalisée. La diplomation par la voie de la VAE et une ouverture de toutes les formations à l'alternance devraient être explorées.

La poursuite d'études en doctorat devra être encouragée dans la mention *Ingénierie de conception*, l'intégration de la mention dans l'EUR InTREE devrait permettre d'aller dans ce sens.

Points d'attention

Les très faibles effectifs des parcours *Physique* et *Physique, chimie* du master *Sciences de la matière* interrogent. Sa récente labellisation EUR devrait lui permettre de redynamiser la formation en termes d'attractivité et d'ouverture à l'international. De plus, la part d'intervenants du monde industriel (cœur de métier) est quasi inexistante.

Fiches d'évaluation des formations

MASTER BIODIVERSITÉ, ÉCOLOGIE ET ÉVOLUTION

Établissement

Université de Poitiers

Présentation de la formation

La mention de master *Biodiversité, écologie et évolution* de l'Université de Poitiers (UP) est une formation en deux ans qui s'inscrit dans le prolongement d'une licence mention *Sciences de la terre, Sciences de la vie ou Sciences de la vie et de la terre*. Cette formation propose quatre parcours distincts : le parcours *Écologie, évolution (EE)*, le parcours *Génie écologique (GE)*, le parcours *Paléontologie (Pal)*, le parcours *Plantes et société : culture durable, paysage et phytovalorisation (P&S)*. À ces quatre parcours s'ajoute un dernier parcours intitulé *International Master in applied ecology / Master international en écologie appliquée (IMAE)* qui a pris fin en 2019.

L'objectif général de cette mention est de former des scientifiques dans des domaines de recherche fondamentale ou appliquée en lien avec la biologie évolutive, l'écologie, la paléontologie ou les sciences du végétal. Il s'agit d'une formation à visée multidisciplinaire traitant de l'écologie et l'évolution de la biodiversité passée ou présente. Cette formation semble majoritairement s'organiser en une première année commune avec une spécialisation en deuxième année. Le parcours *Écologie, évolution* ouvre clairement la voie à une carrière scientifique dans les domaines de l'écologie et de la biologie évolutive, le parcours *Génie écologique* viserait une entrée dans le monde professionnel en lien avec la gestion intégrée des écosystèmes et de l'environnement.

Des conventions de partenariat entre l'Université de Poitiers et les universités de Tours et Montpellier sont établies. Les enseignements se déroulent sur les campus de l'Université de Poitiers, de l'Université de Montpellier (pour la deuxième année du parcours *Paléontologie*) ou de l'Université de Tours (alternance de la première ou deuxième année du parcours *Plantes et société : culture durable, paysage et phytovalorisation*).

Analyse

Finalité de la formation

Cette formation se distingue des mentions équivalentes proposées par d'autres établissements par une spécificité touchant à la paléontologie, l'agronomie ou la phytovalorisation. Ces aspects spécifiques aux parcours *Paléontologie* et *Plantes et société : culture durable, paysage et phytovalorisation* ne sont toutefois pas clairement développés et ceci est regrettable. Pour ce qui concerne les parcours *Écologie, évolution* et *Génie écologique*, les objectifs du master *Biodiversité, écologie et évolution* de l'Université de Poitiers sont très clairs et parfaitement pertinents dans le cadre d'une insertion professionnelle au niveau master ou d'une poursuite d'études en doctorat dans les domaines de l'écologie ou de l'évolution. En effet, les unités d'enseignement (UE) (p.e. écologie comportementale, génétique des populations, biologie évolutive, systèmes d'information géographique ou biologie de la conservation) sont en parfait accord avec la finalité de la formation qui vise à une insertion professionnelle directe ou différée après l'obtention d'un doctorat au sein de structures diverses : bureaux d'études privés, chargés de mission ou d'expertise au sein de collectivités territoriales ou d'espaces naturels protégés, recherche académique au sein de structures publiques. Les métiers accessibles à l'issue des deux autres parcours ne sont pas mentionnés ou imparfaitement décrits. Les annexes de type supplément au diplôme ne sont fournies que pour le parcours *Écologie, évolution*. Il est donc difficile de se faire une idée précise de la finalité de cette mention de master dans sa globalité.

Positionnement dans l'environnement

Cette mention de master est adossée à trois unités mixtes de recherche (UMR) de très bonne qualité et reconnues : deux unités mixtes CNRS pour l'Université de Poitiers (l'UMR 7267 Écologie et biologie des interactions et l'UMR 7262 Laboratoire paléontologie évolution paléoécosystèmes paléoprimateologie), et une unité mixte CNRS pour l'Université de Montpellier (UMR 5554 Institut des sciences de l'évolution de Montpellier). L'équipe pédagogique semble essentiellement constituée d'enseignants-chercheurs de ces trois unités et est renforcée par des chercheurs provenant de ces mêmes unités de recherche. L'adossement au milieu socio-professionnel est pertinent, impliquant un nombre important de sorties en milieu professionnel et stages de terrain. Cette

mention de master est par ailleurs rattachée à l'école doctorale 614 *Théodore Monod – Chimie, écologie, géosciences, agrosciences*.

Le milieu socio-économique local participe aux enseignements et offre également de nombreuses possibilités d'accueil et d'encadrement de stage. Pour le parcours P&S, la deuxième année du master (M2) peut s'effectuer en alternance après mise en place d'un contrat d'apprentissage.

Il est noté que pour certaines UE (seulement pour le parcours *Génie écologique* via des mises en situation sur sites), plus de 90 % de ces enseignements sont assurés par des professionnels issus de entreprises, d'associations ou de collectivités locales, mais la nature de ces UE pourrait être précisée. Enfin, les étudiants du parcours de M2 P&S ont pu bénéficier d'une participation à des colloques de recherche. Les étudiants du parcours EE ont pu aussi participer à un congrès se déroulant à La Rochelle. Cette démarche est positive.

Organisation pédagogique de la formation

Cette mention de master comprend 120 crédits ECTS classiquement répartis en 30 crédits ECTS par semestre et comprenant des UE de 3 à 6 crédits ECTS pour un volume horaire de 25 ou 50 heures d'enseignement en présentiel. Cette formation comprend un total de 750 heures d'enseignement dont 100 heures de pédagogie différenciée. La première année comprend un tronc commun permettant aux étudiants d'avoir une formation poussée dans des domaines divers. Ce socle commun de 55 % ne décrit pas clairement le contenu des UE spécifiques que suivent les étudiants des parcours *Paléontologie* et *Plantes et société : culture durable, paysage et phytovalorisation*, et les annexes fournies n'aident pas en ce sens. De même, une description des UE suivies en deuxième année pour l'ensemble des quatre parcours aurait été profitable. L'utilisation du numérique semble classique. Des pédagogies différenciées sont employées, telles que la pédagogie par projet, les *serious games*, les classes inversées ou la mise en situation réelle. Une place importante est accordée à l'apprentissage de l'anglais sur les trois premiers semestres, avec des notes non compensables $\geq 10/20$, ceci pour un total de 9 crédits ECTS. La certification Test of English for International Communication (TOEIC) est organisée pour deux parcours, GE et EE. La professionnalisation via des stages sur le terrain et l'enseignement par des professionnels correspond à 60 % des UE proposées.

L'équipe pédagogique est accompagnée par le centre de ressources d'ingénierie et d'initiatives pédagogiques (CRIIP) de l'Université de Poitiers.

Sur l'ensemble des 4 parcours, 83 % des enseignements sont réalisés par des enseignants-chercheurs ou des chercheurs et 17 % par des professionnels ou membres d'association, ce qui est très appréciable. La formation propose deux stages d'insertion et de découverte du monde professionnel pour un total de 30 crédits ECTS : 6 semaines de stage obligatoire en première année de master, et 5 mois minimum de stage en deuxième année de master. Cette organisation est parfaitement conforme aux pratiques courantes.

L'ouverture à l'international a permis à 25 % des étudiants de cette mention de master (2018-2019), de réaliser un stage à l'étranger, et l'accueil de 8 à 10 étudiants étrangers par an. L'accès à la formation par validation des acquis de l'expérience ou des acquis professionnels ne semble pas mis en œuvre. L'ouverture à l'alternance est effective pour le parcours *Plantes et société : culture durable, paysage et phytovalorisation*. L'organisation d'UE en blocs de compétences est envisagée dans la construction de la prochaine maquette de ce master. Les compétences générales développées durant ce master sont listées, allant des compétences organisationnelles aux compétences spécifiques.

Pilotage de la formation

Le pilotage de la formation est assuré par le porteur de la mention de master, quatre responsables de parcours et des responsables de M1. Une grande partie du travail de secrétariat pédagogique est assuré par les enseignants-chercheurs eux-mêmes, avec en appui trois personnels administratifs et trois techniciennes de laboratoire intervenant dans l'organisation des séances de travaux pratiques. Un véritable secrétariat pédagogique dédié aux tâches administratives et à la saisie des notes n'existe pas. L'équipe pédagogique comprend 44 enseignants-chercheurs issus de 6 sections CNU différentes et 54 intervenants extérieurs issus du monde socio-économique. La composition des représentants du monde socio-professionnel pourrait être précisée quant à sa pérennité.

Cette formation bénéficie d'un conseil de perfectionnement au sens du cadre national des formations, et ils envisagent d'augmenter le nombre de représentants du monde socio-économique, ce qui est positif. Ce conseil est annuel (mais il n'a pas eu lieu en 2019 ni en 2020).

Pour les parcours *Écologie, évolution* et *Génie écologique*, les modalités de contrôle des connaissances en première année sont bien précisées et simplifiées par souci d'efficacité et de lisibilité, ce qui est appréciable. Les modalités de stages de première et deuxième années sont également bien décrites.

Dispositif d'assurance qualité

Les taux d'insertion professionnelle et les modalités de recrutement des étudiants à l'entrée du M1 ne sont pas renseignés, ni dans les annexes ni sur le site web de la formation. Ce site web décrit toutefois très bien l'architecture et le contenu de cette mention de master.

Des évaluations des formations au niveau de l'établissement sont réalisés au moyen de questionnaires en ligne. Le pourcentage moyen des étudiants participant à l'évaluation des enseignements est de 26 %. Des discussions avec les étudiants pour relever les points forts et les points faibles de la formation sont organisées. Il n'est pas fait mention d'un conseil paritaire pédagogique. La mise en place de parcours adaptés aux profils et projets des étudiants a été élaborée et est décrite dans un contrat d'aménagement d'études (CAE) type.

Le référentiel de compétences de la formation est en réflexion. La description de la formation en blocs de compétences est envisagée dans les 10 ans.

Résultats constatés

La capacité d'accueil limite est fixée à 64 étudiants en première année (EE : 12, GE : 21, PAL : 11 et P&S : 22) et les effectifs totaux sont stables d'une année à l'autre, variant entre 100 et 110 étudiants. Selon les parcours, le flux entrant d'étudiants extérieurs à l'établissement peut atteindre 50 %. Le taux de pression de cette mention de master est de 6,8 % (seuls 6,8 % des candidats sont recrutés au sein de cette mention de master) et l'attractivité est forte comme l'atteste les plus de 900 candidatures relevées pour l'année 2020. Ce nombre élevé de candidatures est toutefois similaire à de nombreux autres masters de mention similaire et cela correspond simplement à la mise en place de la plateforme e-candidat. Les taux de réussite en première et deuxième années sont de 97 % et 78 %, respectivement, ce qui est conforme à une formation sélective dès l'entrée en première année.

Pour les diplômés de l'année universitaire 2017/2018, 60 % des étudiants occupent un emploi sur une enquête à 6 mois. Concernant le parcours *Écologie, évolution*, 42 % des étudiants ont obtenu un contrat doctoral en dehors de l'Université de Poitiers, ce qui est très positif.

Conclusion

Principaux points forts :

- Enseignements de très bonne qualité dans les champs disciplinaires de la formation relevant de l'écologie et de l'évolution.
- Enseignements de très bonne qualité.
- Très bon adossement à la recherche.
- Organisation d'un tronc commun important entre les quatre parcours et spécialisation progressive en M2.
- Spécificité de la formation bien identifiée au niveau national.

Principaux points faibles :

- Manque de clarté dans le contenu et l'organisation pédagogique des parcours *Paléontologie* et *Plantes et société : culture durable, paysage et phytovalorisation*.
- Débouchés et taux d'insertion professionnelle pas mentionnés, spécialement pour les parcours *Génie écologique*, *Paléontologie* et *Plantes et société : culture durable, paysage et phytovalorisation*.
- Ouverture à l'international à conforter.

Analyse des perspectives et recommandations :

Le master *Biodiversité, écologie et évolution* de l'Université de Poitiers est une très bonne formation, attractive et bénéficiant d'un excellent adossement à la recherche en sciences de l'évolution, en écologie et en paléontologie. L'équipe pédagogique fait un réel effort dans l'évaluation de ses enseignements, ceci est positif. Une description plus détaillée des parcours *Paléontologie* et *Plantes et société : culture durable, paysage et phytovalorisation* est nécessaire afin de juger de la pertinence, de la spécificité et de la lisibilité de cette formation au niveau national. Il en est de même pour le contenu des enseignements. L'ouverture à l'international pourra être confortée. La mise en place de blocs de compétences devra être envisagée à plus court terme.

MASTER CHIMIE

Établissement

Université de Poitiers

Présentation de la formation

Le master *Chimie* de l'Université de Poitiers (UP) porté par la Faculté des Sciences fondamentales et appliquées est une formation organisée en cinq parcours avec des objectifs en accord avec leurs intitulés : *Chimie analytique et qualité* (CAQ) ; *Chimie organique pour le vivant* (COV) ; *Chimie verte, catalyse et environnement* (CVCE) ; *Qualité et traitement de l'eau* (QUATRO) et un parcours *Physique-chimie* (PC) bi-disciplinaire partagé sur deux mentions (*Chimie et Sciences de la matière*). Un cursus master en ingénierie (CMI) *Sciences chimiques* est adossé aux parcours CAQ, CVCE et COV. Le master est ouvert en formation initiale, en formation continue et accueille des alternants sur les deux années de master. Les enseignements sont dispensés en présentiel sur le Campus Est de l'Université de Poitiers. L'organisation de la formation permet une poursuite d'étude en doctorat ou une insertion professionnelle directe.

Analyse

Finalité de la formation

Les objectifs scientifiques et professionnels de la formation sont clairement énoncés. Les connaissances et compétences sont définies et explicitées dans les syllabus et sont en accord avec la fiche du Répertoire national des certifications professionnelles (RCNP) annexée. Les parcours proposés correspondent à des compétences spécifiques et complémentaires. Les métiers visés pour chaque parcours sont bien explicités et sont cohérents avec le contenu et le niveau de la formation.

La formation prend bien en compte via les unités d'enseignement (UE) de professionnalisation, la préparation aux métiers bac + 5.

Positionnement dans l'environnement

Le positionnement de la formation n'est pas très bien explicité que ce soit au niveau local, national ou international. Localement, le master s'appuie sur la licence *Chimie* de l'établissement. L'Institut de Chimie des Milieux et Matériaux de Poitiers (IC2MP, UMR CNRS 7285) est le laboratoire auquel est adossée la formation. Cet institut et ses personnels sont impliqués dans la formation pour l'enseignement, l'accueil de stagiaires ou la mise à disposition de plateformes techniques. Des liens avec le monde socio-économique sont bien établis via des entreprises partenaires au niveau régional et national, en particulier pour l'accueil de stagiaires et d'alternants ; aucune convention ne formalise ces partenariats.

Concernant l'ouverture internationale, l'offre actuelle est faible mais une excellente dynamique est amorcée avec l'ouverture en 2020 du master EUR-INTREE (*École universitaire de recherche – Interfaces en aéronautique, énergie et environnement*) et celle en 2021 d'un master Erasmus Mundus Sustainable Catalysis. L'articulation prévue pour ces formations avec les différents parcours n'est pas explicitée. De plus, des co-diplomations avec le Liban pour le parcours CVCE et le Maroc pour CAQ sont prévues. Les mobilités entrantes et sortantes étaient assez satisfaisantes avec respectivement 20 et 6 % en 2018-2019, la mobilité sortante devait fortement augmenter en 2019-2020 mais il est probable que la crise sanitaire a impacté tous ces échanges prévus.

Organisation pédagogique de la formation

La mention est organisée en quatre semestres de 30 crédits ECTS avec une spécialisation progressive. Les parcours sont très fortement mutualisés. Si la mutualisation totale hors stage ne représente que 15 % des enseignements en première année (M1) et 5 % en deuxième année (M2), les mutualisations entre parcours, deux à deux au moins, sont importantes en M1 avec au maximum 18 crédits ECTS d'UE spécifiques. Compte tenu des effectifs accueillis, cette mutualisation partielle est tout à fait pertinente pour garder la spécificité de chaque parcours tout en gardant des fondamentaux et des compétences en commun. En M2, la spécialisation est plus importante du fait d'UE spécifiques plus nombreuses et du stage. Le parcours QUATRO possède des UE communes avec l'Université de Limoges et l'École Nationale Supérieure de Chimie de Rennes, l'organisation

de ce partenariat non formalisé et l'organisation de ces enseignements mutualisés ne sont pas explicités. Le parcours PC est bi-disciplinaire avec cinq UE du master *Sciences de la matière* incluses dans la formation M1/M2. Aucune information spécifique du cursus CMI (flux, effectif, organisation) n'est donnée.

La formation est en capacité d'accueillir des étudiants en situation particulière (sportifs, situation de handicap), sans précision sur d'éventuels effectifs inscrits. Le master est ouvert à la validation des acquis professionnels et de l'expérience (VAP et VAE), le dispositif fonctionne avec un peu plus d'une VAE par an en moyenne. Il est mentionné sur la période deux étudiants ayant suivi la formation et inscrits au titre de la formation continue. Le parcours CAQ est le plus demandé à ce titre.

La place de la professionnalisation est excellente dans le master. Une UE de professionnalisation est présente dans chaque semestre du master pour un total de 15 crédits ECTS (3/3/3/6), ces UE apportent des compétences plus transversales mais diversifiées et nécessaires à un chimiste bac+5. La moitié des effectifs est accueillie en entreprises pour leurs stages. Cette bonne démarche de professionnalisation se traduit également par l'ouverture à l'alternance dès le M1, associée à l'augmentation progressive des effectifs des alternants (6 alternants en 2018-2019, 28 alternants en 2020-2021). Un suivi personnalisé des étudiants est mentionné via des entretiens d'orientation et de motivation pour s'assurer que leur parcours de formation est en adéquation avec leur projet professionnel.

La place de la recherche est très bien assurée grâce au lien fort avec l'IC2MP. Ce lien se traduit non seulement par les enseignements dispensés par des enseignants-chercheurs de ce laboratoire ou l'accueil de stagiaires (stages en M1 (3 crédits ECTS) et M2 (24 crédits ECTS)) mais également par une unité de lieu enseignement et recherche facilitant les interactions et l'accès aux plateformes analytiques. Enfin, l'initiation à la recherche est également présente via les UE de professionnalisation (logiciels de recherche bibliographique, veille scientifique) ou des activités de mise en situation comme l'original mini-congrès donnant lieu à une présentation de posters stages.

La place de l'anglais est bien prise en considération, outre les enseignements disciplinaires d'anglais, diverses approches d'anglais contextualisé sont décrites : rédaction de fiches de procédures d'analyse, de comptes rendus de travaux pratiques (TP), présentations orales, etc. La place de l'anglais hors enseignement linguistique devrait être fortement augmenté en lien avec les labellisations EUR et Erasmus Mundus. L'examen du Test of English for International Communication (TOEIC) est préparé au troisième semestre et la certification prise en charge financièrement par le Département de chimie. Enfin comme beaucoup de formations de l'UP, la délivrance du diplôme est assujettie à l'obtention d'une note supérieure à 10 à l'UE d'anglais du troisième semestre et la délivrance du label CMI est réservée aux étudiants ayant obtenu un score supérieur à 750 au TOEIC.

L'utilisation du numérique n'a pas de place particulière dans la formation, aucun élément spécifique n'est mentionné. En revanche, des modalités d'enseignement diversifiées sont mises en place (apprentissage projets, classes inversées, mises en situation). Des certifications sont proposées aux étudiants, tous ont l'opportunité de passer le TOEIC et la certification Voltaire est accessible aux étudiants volontaires, ceci est très positif et valorisable par les étudiants. Enfin, un enseignement d'éthique scientifique est bien inclus dans la formation.

Pilotage de la formation

Le pilotage de la mention est très bien organisé, l'équipe est constituée de 10 personnes incluant les responsables de mention et parcours. L'amélioration de la formation s'appuie d'une part sur des réunions pédagogiques régulières et d'autre part sur un conseil de formation. Les nombreux indicateurs qualités mis en place (fiches de rentrée, évaluations des enseignements, retour des encadrants, fiches de procédures) dont des exemples sont fournis en annexe sont révélateurs d'un pilotage de qualité, de la forte implication de l'équipe et de sa réactivité. Il est signalé un problème de locaux avec des salles d'enseignement manquant de rénovation. Ce point regrettable peut être dommageable pour l'attractivité de la formation. L'équipe pédagogique restreinte est constituée très majoritairement d'enseignants-chercheurs de l'IC2MP avec des compétences complémentaires. Une quarantaine d'intervenants extérieurs a contribué à la formation dont une moitié d'industriels, ce qui montre la bonne interaction avec le milieu socio-économique. Il manque toutefois des informations sur la nature et le volume horaire de leurs interventions. La mise en place de l'approche par compétences est en cours de réalisation sous l'impulsion de l'équipe de pilotage mais le travail de structuration en blocs de compétences reste à faire.

Les modalités d'acquisition des crédits ECTS sont bien établies et présentées aux étudiants à l'aide d'un livret de rentrée. Les évaluations sont réalisées par les enseignants-chercheurs mais aussi par des professionnels et des pairs, et leur nature est très diversifiée incluant épreuves écrites, orales, techniques, pratiques, rapport, soutenance, etc.

Dispositif d'assurance qualité

Des tableaux d'indicateurs de rentrée sont utilisés permettant les suivis des flux étudiants. Les procédures et critères de recrutement des étudiants sont clairement établis. Les recrutements qui se déroulent via une commission de recrutement sont basés sur un examen de dossier et entretien. Les données sur l'attractivité sont connues. Le taux de participation des étudiants à l'évaluation des formations par l'établissement est faible 42 % et 39 %, mais est cependant de l'ordre des taux de réponses moyens pour les autres formations de l'établissement.

Le suivi des diplômés est réalisé au niveau de l'établissement 6 mois et 30 mois après l'obtention du diplôme mais également par le département de chimie.

La formation est dotée des nombreux indicateurs qualité avec la mise en place des questionnaires et enquêtes variés : fiches de rentrée, évaluation des enseignements, fiches de procédures pour harmoniser les pratiques, etc. Les réunions du conseil de perfectionnement sont des outils d'amélioration continue qui sont bien utilisés. Il ressort du dossier un souci constant d'amélioration et de réactivité. L'ensemble de ces dispositifs constitue un point fort de la formation.

Résultats constatés

Les effectifs tous parcours confondus sont en hausse avec sur l'ensemble du master, un total de 106, 137 et 143 étudiants respectivement de la rentrée 2018 à la rentrée 2020, même si les capacités d'accueil ne sont pas atteintes. L'attractivité est plus forte sur les parcours CAQ et QUATRO. Différents indicateurs (effectifs en troisième année de licence - L3, attractivité de l'alternance) laissent supposer une augmentation des effectifs dans les années à venir. Il est dommage que les tableaux d'indicateurs de rentrée fournis en annexe 5 ne soient pas complétés afin de connaître l'origine des flux d'étudiants.

Le taux de réussite en M1 est de 87 % avec une petite variabilité suivant les parcours avec aux extrêmes en 2018-2019 : 78 % pour COV et 100 % pour QUATRO. Quelques cas marginaux d'abandons sont décrits. Le taux de réussite en M2 est de 92 %. Même s'il est dommage de ne pas avoir accès à l'ensemble des données pour la période évaluée, les taux présentés sont tout à fait satisfaisants pour un master.

Concernant les taux d'insertion professionnelle, on retrouve des éléments divergents en divers endroits du dossier, probablement car provenant d'enquêtes différentes et/ou de traitements différents. À noter que le taux de réponse de 69,4 % annoncé pour l'enquête à 6 mois est faible pour des parcours de master à effectifs réduits. Sur les répondants, le taux de poursuite en thèse est d'environ 43 % des effectifs, l'insertion directe de 43 % concerne majoritairement le parcours CAQ (pas de détails chiffrés), elle est plutôt bonne avec majoritairement des emplois niveau ingénieur, ce qui est très positif.

Conclusion

Principaux points forts :

- Excellent pilotage de la formation utilisant différents dispositifs de suivi.
- Très bon adossement à la recherche.
- Bons déploiements de l'alternance et de la validation des acquis de l'expérience.
- Attractivité de la formation en hausse.
- Internationalisation en devenir (EUR, Erasmus Mundus).

Principal point faible :

- Imprécisions sur les données d'insertion professionnelle.

Analyse des perspectives et recommandations :

Le master *Chimie* est une formation de qualité, bien organisée et structurée avec des parcours complémentaires. Le pilotage est efficient avec des dispositifs de suivi de la formation bien installés et jouant pleinement leur rôle. La formation est dynamique et active. Déjà adossée à un CMI, elle va être renforcée par l'ouverture prochaine d'un parcours EUR et par une labellisation Erasmus Mundus. Son attractivité, déjà bonne,

devrait encore être renforcée et combler pour une grande partie la disparité des effectifs entre parcours (disparition du parcours PC au profit d'un parcours EUR-INTREE).

Le master s'appuie sur l'environnement local de la recherche et sur un monde socio-professionnel impliqué comme en atteste une ouverture réussie à l'alternance.

La prochaine structuration en bloc de compétences permettra d'améliorer encore sa lisibilité et sa visibilité et contribuera à consolider son ancrage régional et national.

Le master ayant subi par le passé différentes restructurations, il serait souhaitable que la formation présentée avec une alternance en développement, une offre renforcée par l'ouverture de l'EUR et de l'Erasmus Mundus et une augmentation probable des effectifs puisse continuer son déploiement.

MASTER ÉNERGIE

Université de Poitiers

Université de Poitiers

Présentation de la formation

Le master *Énergie* est proposé en formation initiale par l'Université de Poitiers. La première année (M1) est un tronc commun avec des options qui permettent une orientation en direction de deux parcours de deuxième année (M2) : *Gestion de l'énergie (GE)* et *Automatique et énergie électrique (A2E)*. Il délivre en deux ans une formation pluridisciplinaire dans le domaine de la gestion de l'énergie et des énergies renouvelables. Les compétences acquises permettent l'insertion dans un secteur industriel porteur ou la poursuite d'études en doctorat. Les enseignements sont dispensés majoritairement sur le site du Futuroscope de Poitiers.

Analyse

Finalité de la formation

Le master *Énergie* a ouvert récemment (2018), il se situe dans le prolongement de deux anciennes mentions de master : *Informatique, mathématiques, multimédia, télécommunications* et *Sciences pour l'ingénieur*. Les objectifs de la formation et les métiers ciblés sont clairement décrits dans le dossier. Le master *Énergie* a pour objectif de former des spécialistes dans la gestion de l'énergie et des énergies renouvelables (EnR) dans une approche pluridisciplinaire qui permet aux diplômés de concevoir et contrôler des systèmes de production et de gestion de l'énergie, en particulier avec un objectif de développement durable.

Le parcours GE est très généraliste et permet d'acquérir des compétences multidisciplinaires dans les différents domaines liés à la production et la gestion de l'énergie. Le parcours A2E, qui s'adosse à une école d'ingénieurs (ENSI Poitiers), est plus ciblé sur l'automatique et l'énergie électrique.

La formation est en cohérence avec l'environnement recherche et les besoins industriels au niveau national et international. Les contenus des enseignements apparaissent bien en adéquation avec les métiers ciblés comme en témoigne le taux d'insertion professionnelle élevé des diplômés. Un exemple de supplément au diplôme est fourni dans le dossier.

Positionnement dans l'environnement

La formation dépend de la composante UFR des Sciences Fondamentales et Appliquées (SFA) de l'Université de Poitiers. Une singularité du parcours A2E est qu'il est accueilli par l'ENSI Poitiers et s'appuie fortement sur un parcours ingénieur *Maîtrise de l'énergie électrique* de cette école. On regrette que le positionnement par rapport à d'autres formations locales, par exemple de physique appliquée, ne soit pas décrit dans le dossier. Au niveau national les formations ayant trait à l'énergie et aux EnR en particulier sont nombreuses.

Ce master se distingue par son approche pluridisciplinaire tout particulièrement pour le parcours GE. Les liens avec la recherche sont réalisés grâce à l'adossement à deux laboratoires labellisés, ce qui permet l'utilisation de leurs moyens propres telles des plateformes technologiques, et donne accès à des stages de fin de M2 au sein de ces laboratoires. Environ 10 à 15 % des diplômés poursuivent leurs études en thèse de doctorat. De plus le master a intégré récemment l'école universitaire de recherche *Interfaces for aeronautics energy and environment* (EUR InTREE). Le partenariat avec le monde industriel s'exprime grâce à des interventions de professionnels dans les enseignements transversaux (environ 15 % du volume d'enseignement si on inclut les chercheurs du CNRS) : ceux-ci sont soit chercheurs du secteur public, soit membres de grands groupes industriels, de PME-PMI locales ou de collectivités territoriales. Ces activités d'enseignement professionnalisant sont complétées par des séminaires, des visites de terrain et la participation à une « Journée énergie » annuelle sur le site du Futuroscope.

Pour ce qui concerne les liens à l'international, le M1 accueille un tiers d'étudiants étrangers mais les liens formels concernent essentiellement le parcours A2E du M2 pour lequel des accords cadre existent avec des universités ou écoles en Tunisie, Algérie, Maroc et Liban. Des partenariats avec les Comores ou des universités anglo-

saxonnes sont à l'étude. En revanche, la mobilité sortante en Europe est très faible, ce qui n'a rien d'exceptionnel en l'absence d'accords formalisés avec des universités partenaires.

Organisation pédagogique de la formation

Le premier semestre du M1 constitue un véritable tronc commun, les enseignements étant concentrés sur le site du Futuroscope. La mutualisation en M1 est de plus de 80 % entre les deux parcours, l'objectif étant de donner aux étudiants des bases scientifiques solides, la spécialisation se faisant de façon progressive. Les options de second semestre de M1 visant à la préparation du parcours A2E, ainsi que les enseignements de M2 de ce parcours sont dispensés sur un campus de l'université qui accueille également l'IUT et l'ENSI de Poitiers. Pour chacun des trois premiers semestres on note un enseignement d'anglais de trois crédits ECTS ainsi que des enseignements transverses, assurés par des professionnels, pour le même volume. Un stage de deux mois est possible en fin de M1 mais n'est pas obligatoire. Le semestre 4 est dédié à la gestion de projets suivi d'un stage de quatre mois en laboratoire ou en entreprise. À noter que les étudiants inscrits dans un cursus master ingénierie (CMI) qui est adossé au parcours GE doivent répondre à des exigences plus élevées en matière de stage ou d'anglais.

Les enseignements de professionnalisation ainsi que la mise en situation professionnelle sont bien décrits dans le dossier. Les enseignements sont dispensés de façon traditionnelle (cours, travaux dirigés, travaux pratiques) et également en suivant en partie des pratiques pédagogiques actives (projets, pédagogie inversée). L'accent est mis sur le travail en groupe, en particulier pour le montage de projets. L'acquisition de l'autonomie est progressive du M1 vers le M2.

Concernant les liens avec la recherche, les laboratoires partenaires c.a.d. le département *Fluides, Thermique, Combustion* de l'Institut PPRIME (UPR 3346 du CNRS) et le *Laboratoire d'Informatique et d'Automatique pour les Systèmes* (LIAS, EA 6315) ont mis des moyens propres à disposition des travaux pratiques du master. L'ouverture à l'alternance, très demandée par les étudiants, est prévue pour la rentrée prochaine, sous la forme de contrats de professionnalisation pour le M2 du parcours GE. L'ouverture éventuelle à la formation continue est rendue difficile par les spécificités du master, en particulier le couplage avec l'ENSI Poitiers. La possibilité de validation des acquis de l'expérience (VAE) existe mais n'a pas encore été utilisée.

Pilotage de la formation

L'équipe pédagogique est équilibrée entre enseignants-chercheurs et enseignants du second degré (PRAG), membres de l'UFR, de l'ENSI Poitiers ou de l'IUT. S'y ajoutent des chercheurs et ingénieurs du CNRS ainsi que les intervenants issus du monde industriel. Pour les enseignants-chercheurs les sections CNU couvrent un large spectre. La mutualisation des moyens humains et matériels entre l'IUT et le master reste difficile et devrait être encouragée.

Le conseil de perfectionnement est constitué et sa composition est conforme avec la présence d'étudiants et de professionnels aux côtés des responsables enseignants. Il ne s'est cependant pas encore réuni du fait du démarrage récent du master et de la situation sanitaire.

L'évaluation des enseignements est effective via des questionnaires élaborés par l'UFR et un suivi plus local au niveau des responsables d'année. Les modalités de contrôle des connaissances sont transmises aux étudiants et fournies en annexe ainsi que les modalités de soutenance des stages. Les compétences inhérentes à chaque enseignement sont identifiées (fournies dans le document annexe) mais la mise en place effective d'une évaluation par blocs de compétences reste à réaliser.

Le suivi du devenir des étudiants diplômés est organisé par l'université avec des enquêtes à 6, 12 et 36 mois. Les taux d'insertion professionnelle sont connus des responsables de la formation.

Dispositif d'assurance qualité

Les acteurs de la formation sont impliqués dans les dispositifs d'assurance qualité comme le montrent la forme du dossier et le contenu des annexes. Concernant la présentation de la formation sur le site de l'université, elle est claire et complète. L'attractivité de la formation, les effectifs, les origines des flux entrants en M1 et en M2 ainsi que les taux de réussite par année sont clairement analysés. Le dispositif d'évaluation interne est illustré par un exemple de compte rendu de réunion paritaire enseignants-étudiants. Une réflexion sur les possibilités d'amélioration en continu des enseignements est également présentée.

Les taux d'insertion à l'issue du diplôme, en emploi ou en thèse, sont présentés mais on peut regretter que le devenir des étudiants ne soit pas analysé en détail, pour le bénéfice du pilotage de la formation mais aussi pour celui des futurs étudiants potentiels. À ce sujet, il est signalé que le taux de réponse des diplômés aux enquêtes

n'est pas satisfaisant mais que des efforts sont déjà entrepris pour remédier à cette situation malheureusement assez classique.

Résultats constatés

Le taux de pression à l'entrée en M1 est relativement conséquent et le recrutement est diversifié entre étudiants locaux et extérieurs à l'établissement, ces derniers représentant les deux-tiers d'une promotion. Les effectifs d'une quarantaine d'étudiants en M1 et en M2 sont raisonnables. On note cependant que la spécificité du parcours A2E qui s'appuie fortement sur l'ENSI Poitiers a conduit à un faible nombre d'étudiants en M1 pour cette voie, les entrées se faisant pour la plupart en M2. Ceci est en train d'évoluer positivement.

Le taux de réussite en M1 est de 75 % et de 92 % en M2. Des départs en fin de M1 vers d'autres formations sont analysés et s'expliquent par l'attractivité d'écoles d'ingénieurs ou de formations de M2 offrant la possibilité de l'alternance.

Le taux d'insertion dans le secteur industriel est très bon (76 % à 6 mois, 91 % à 18 mois et 96 % à 30 mois), malgré le faible taux de réponse des diplômés aux enquêtes réalisées par l'université. Il est à noter que la poursuite en thèse est en déclin au vu de l'importance du nombre d'offres d'emploi dans le secteur industriel.

Conclusion

Principaux points forts :

- Une spécialisation progressive des étudiants.
- Une formation professionnalisante de qualité dans un secteur porteur.
- Un souci affirmé de démarche qualité.

Principal point faible :

- Le suivi des diplômés qui doit être renforcé.

Analyse des perspectives et recommandations :

Le master *Énergie* de l'Université de Poitiers est une formation professionnalisante de qualité qui possède des liens forts avec les industriels du secteur de l'énergie. Son contenu, sa progressivité pédagogique et son pilotage sont en adéquation avec les objectifs ciblés. Il faut noter que l'équipe pédagogique est confrontée à une difficulté d'organisation des moyens humains et matériels entre l'IUT et le master. Une meilleure synergie est tout à fait envisageable. Un effort doit être poursuivi dans l'objectif de mieux connaître le devenir des diplômés, en particulier le niveau de leur recrutement. La démarche compétences est déjà bien entamée au niveau de chaque unité d'enseignement et cet effort doit se poursuivre. L'ouverture à l'alternance d'au moins un des deux parcours est certainement un excellent objectif.

MASTER INFORMATIQUE

Établissements

Université de Poitiers

École nationale supérieure de mécanique et aéronautiques - ISAE-ENSMA

Présentation de la formation

Le master *Informatique* de l'Université de Poitiers vise à former des professionnels de l'informatique, en permettant soit une insertion professionnelle directe, soit de manière plus minoritaire une poursuite d'études en doctorat. C'est une formation en présentiel qui totalise 750 heures pour les deux années. Elle propose trois parcours : *Conception logicielle*, *Gestion et analyse de données*, *Informatique embarquée*. L'ensemble de la formation est dispensé à la Faculté des Sciences fondamentales et Appliquées de l'Université de Poitiers, campus Poitiers-Nord (Technopole du Futuroscope).

Analyse

Finalité de la formation

L'objectif de la formation est clair : former des professionnels de l'informatique, en permettant soit une insertion professionnelle directe, soit une poursuite d'études en doctorat. Ces informations sont accessibles via un site Web notamment. Le supplément au diplôme fournit les informations essentielles.

Les débouchés sont clairs, mais le dossier n'indique pas s'ils sont communiqués aux étudiants. Les poursuites d'études en doctorat sont spécifiées. Il n'y a pas de certification professionnelle. La mise en cohérence avec la fiche du Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) est en cours, mais celle-ci n'est pas publiée.

Positionnement dans l'environnement

Le dossier ne mentionne pas de réflexion sur son positionnement par rapport à l'offre de formation. Les liens (diplôme co-accrédité) avec l'École nationale supérieure de mécanique et aéronautiques (ISAE-ENSMA) sont mentionnés. La formation bénéficie de nombreux partenariats ERASMUS+ de la faculté, mais très peu de mobilités sont réalisées.

La formation s'appuie sur les laboratoires XLIM (Unité Mixte de Recherche du CNRS- UMR 7252) et le Laboratoire d'Informatique et d'Automatique pour les Systèmes de Poitiers (LIAS - équipe d'accueil EA 6315). La formation fait partie d'une école universitaire de recherche (EUR) Transverse Actions between Ceramics & Information and Communication Technologies (TACTIC) ouverte en 2020-2021. Sur l'ensemble du master, 75 % des enseignements sont assurés par des intervenants de l'université qui s'investissent donc dans les enseignements mais également les différents stages en première année (M1) et en deuxième année (M2), l'articulation de la formation avec la recherche est satisfaisante.

Les interventions de personnes extérieures sont significatives (25 %). Il n'y a pas d'accord cadre mentionné, mais les mécénats des participants à la Fondation de l'Université donnent accès à des bourses spécifiques. L'ouverture du M2 en alternance avec contrat de professionnalisation contribue aussi à ces liens avec le monde professionnel. De nombreuses relations existent avec des entreprises implantées localement.

Les partenariats avec l'étranger sont uniquement mentionnés sous la forme de partenariats ERASMUS+ généraux. Il y a très peu de mobilités entrantes ou sortantes, la valeur ajoutée de ces partenariats paraît faible.

Organisation pédagogique de la formation

Le dossier ne permet pas d'appréhender la structure du master en termes de spécialisation progressive et d'existence d'un tronc commun. La référence à la fiche RNCP est en cours d'élaboration. La formation s'intègre effectivement dans une organisation master-doctorat au sein d'une EUR depuis 2020.

La deuxième année est ouverte à l'alternance et cette formule rencontre un certain succès puisqu'elle représente environ 50 % des effectifs. Elle ne peut être suivie à distance, et le dossier ne mentionne pas de dispositif pour les étudiants ayant des contraintes particulières. Les validations des acquis de l'expérience (VAE) sont rares (une tous les trois ans).

La formation n'a pas encore mis en place une approche par compétences, ceci est en cours de réalisation.

Le dossier ne fait pas apparaître d'enseignement de connaissance du monde de la recherche mais des stages facultatifs en M1 et obligatoires en M2 sont présents. De nombreux enseignements se font sur la base d'une approche projet. Il n'y a pas de précision sur la préparation à la poursuite d'études en doctorat.

Des unités d'enseignement (UE) de professionnalisation sont présentes en M1 et M2. Les stages contribuent également à l'acquisition des compétences transversales, ainsi que les nombreux projets. L'aide d'un service de recherche de stage n'est pas mentionnée.

Le Test Of English for International Communication (TOEIC) est proposé aux étudiants. Il n'y a pas d'enseignements disciplinaires en langue anglaise. Les mobilités sont rares (une à deux sortantes par an, quelques entrantes), en dépit de partenariats ERASMUS+.

Le dossier ne mentionne pas d'environnement numérique de travail. Le dossier ne mentionne pas de sensibilisation à l'éthique et à l'intégrité scientifique, ni d'utilisation d'outil de détection des fraudes.

Pilotage de la formation

L'équipe pédagogique est diversifiée et en cohérence avec la formation. La liste des intervenants est jointe au dossier. La part des enseignements confiés à des personnes extérieures est fournie (25 %), ils sont identifiés dans le dossier mais la part d'intervenants du monde professionnel est faible. L'approche par compétences est en cours de développement. Les rôles et responsabilités des membres de l'équipe ne sont pas explicités dans le dossier. Il y a un secrétariat du département d'informatique, qui contribue au bon fonctionnement de la formation.

Le conseil de perfectionnement est réuni une fois par an et comporte des étudiants et des professionnels (un compte-rendu est joint). Il semble toutefois être le seul organe de concertation.

Le dossier mentionne quelques informations sur les modalités de contrôles des connaissances, mais aucune sur le fonctionnement des jurys, les règles de compensation, ni la façon dont tout ceci est communiqué aux étudiants. Il y a des compétences spécifiées mais globalement l'approche compétences est en cours. Il n'y pas de certifications en dehors de celle en langue anglaise.

Dispositif d'assurance qualité

Les effectifs sont suivis et analysés mais sans une vraie analyse qualitative fine. Les chiffres fournis sont ceux donnés par l'établissement. Les critères de sélection ne sont pas explicites. L'attractivité de la formation est connue. Le taux de pression est fourni par l'établissement, sans analyse particulière.

Les chiffres de réussite sont fournis et commentés (par la composante). La réussite est satisfaisante en M1, et élevée en M2. Le dossier ne mentionne pas le devenir des non-diplômés.

Il y a une journée de rencontre avec les anciens diplômés, mais pas de suivi spécifique. L'enquête à 30 mois, réalisée pendant le confinement, n'a pas été jugée pertinente. Le chiffre de l'insertion professionnelle à 6 mois est sommairement commenté.

Il y a un dispositif d'évaluation de l'établissement, ainsi qu'un dispositif d'évaluation par questionnaires et des entretiens individuels. Les résultats sont communiqués aux étudiants. Le conseil de perfectionnement se réunit une fois par an, et certains aménagements sont décidés sur la base de ces discussions.

Résultats constatés

La formation est attractive. Les effectifs sont stables, 85 étudiants. Le taux de réussite en M1 avoisine les 75 % et est satisfaisant, et il est très satisfaisant en M2, de l'ordre de 95 %.

Il n'y pas de chiffre sur la durée de recherche d'emploi, ni d'analyse précise de l'insertion professionnelle mais 90 % environ des étudiants se voient offrir un CDI en fin de M2. Il y a des poursuites d'études en doctorat qui représentent environ 10 % des effectifs.

Conclusion

Principaux points forts :

- Intégration dans une EUR.
- Développement d'une filière en alternance favorisant l'insertion professionnelle.
- Bons taux de réussite et d'insertion professionnelle.

Principal point faible :

- Dimension internationale presque inexistante.

Analyse des perspectives et recommandations :

Le dossier mériterait de fournir des analyses plus détaillées. L'ouverture à l'alternance, la participation à une EUR ainsi que les bons taux d'insertion professionnelle sont de forts atouts qui témoignent de la qualité de la formation. En revanche, l'ouverture à l'international est faible, tant en termes de mobilités entrantes que sortantes, ce point devra être amélioré. De même, il est nécessaire de mettre en place des réunions régulières d'un comité de pilotage.

MASTER INGÉNIERIE DE CONCEPTION

Établissement

Université de Poitiers

Présentation de la formation

Le master *Ingénierie de conception* de l'Université de Poitiers est une formation professionnalisante en ingénierie mécanique, mécatronique et biomécanique. Il est constitué de trois parcours : *Génie mécanique (GM)*, *Ingénierie biomécanique (IB)* et *Systèmes automatisés et robotique avancée (SARA)* proposés en formations initiale et continue. Les enseignements sont réalisés en présentiel classique (70 %) et par projets (30 %) pour un volume global de 750 heures étudiant, en majorité sur le campus du Futuroscope mais aussi sur le campus Sud de l'université pour le parcours IB.

Analyse

Finalité de la formation

Les connaissances à acquérir, scientifiques, technologiques ainsi que celles liées à l'ingénierie sont clairement énoncées. La construction des trois parcours dont deux sont issus de l'ancien master *Sciences pour l'ingénieur* est explicitée et les objectifs par parcours et leurs spécificités sont bien identifiés. Les compétences disciplinaires et transversales visées sont exprimées dans le supplément au diplôme.

Les débouchés présentés sont cohérents avec la formation et ont tous comme point commun la conception de produits. Les objectifs métiers sont donnés par parcours et visent des secteurs d'activité précis : le transport pour GM, le médical pour IB, la robotique pour SARA. En revanche, aucune référence n'est faite à une fiche du Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) pour évoquer la certification professionnelle.

Positionnement dans l'environnement

Dans l'espace local et même régional, cette formation universitaire de cadres ingénieurs polyvalents ouverts vers l'innovation pédagogique est unique. Cependant, les formations offrant le même profil, les plus proches géographiquement, ne sont pas répertoriées. Le parcours GM dispose depuis toujours d'un vivier constant et assez important en étudiants. Même si l'effectif du parcours IB croît, les deux autres parcours restent à consolider en termes d'effectifs. Les diplômés s'insèrent en majorité dans les secteurs industriels visés par la formation.

Le master s'appuie sur les compétences des enseignants chercheurs du département Génie mécanique et systèmes complexes (GMSC) de l'unité propre de recherche (UPR) Pprime. Il est, depuis une année, adossé à l'école universitaire de recherche *Interfaces for aeronautics energy and environment (EUR InTREE)*. Les enseignements, les projets et certains stages sont en lien direct avec les activités de recherche. Cependant, le nombre des diplômés poursuivant en doctorat est égal à zéro sur les deux dernières années.

L'implication des petites et moyennes entreprises locales à travers les projets et les stages proposés aux étudiants du master est importante. Sur ces projets émanant du milieu industriel, une vraie collaboration existe entre l'entité de recherche et les entreprises. Les enseignements dits de professionnalisation tels que le management et la conduite de projets sont assurés par des intervenants extérieurs issus du monde socio-économique.

Via le dispositif Erasmus, les étudiants ont la possibilité de réaliser un semestre à l'étranger. Des accords existent avec l'université de Linköping en Suède. Cependant, ce dispositif connaît une baisse d'intérêt. Quelques stages sont réalisés à l'étranger mais la dimension internationale reste limitée.

Organisation pédagogique de la formation

L'organisation pédagogique est construite autour d'un tronc commun réparti sur le M1 et le M2 à hauteur de la moitié des enseignements. Chaque parcours est ensuite complété par des enseignements spécifiques, relatifs aux objectifs métiers, à la fois disciplinaires mais aussi professionnalisants. La pédagogie de la formation est constituée d'enseignements traditionnels : cours/TD/TP et de phases d'apprentissage en mode projet représentant un tiers du volume global.

Depuis cette année, la formation est ouverte aux étudiants bénéficiant de contrats de professionnalisation en M2 sur la base d'une alternance ; on note un bon démarrage du dispositif. En revanche, la formation par apprentissage n'est pas encore proposée. Les enseignements par projets, au cours des semestres 2 et 3 sont organisés en mode hybride présentiel/distanciel.

Les compétences sont données par blocs, selon un document de référence commun aux masters *Ingénierie de conception*. Le supplément au diplôme communique les compétences disciplinaires et transversales sur la mention, sans description spécifique par parcours.

La démarche scientifique est présente au niveau du master par la mise en pratique de certains enseignements ou de projets tutorés sur deux plateformes du laboratoire et par l'ouverture des séminaires de recherche aux étudiants de M2.

La pédagogie par projet et les enseignements dits de professionnalisation présents dans la formation dispensés par des intervenants extérieurs issus du monde socio-économique permettent aux étudiants d'acquérir de bonnes compétences transversales. De plus, un stage ou projet de quatre semaines en M1 et un stage d'au moins cinq mois en M2 obligatoires viennent conforter ces compétences.

La certification TOEIC est proposée aux étudiants sans caractère obligatoire. Le niveau des étudiants en anglais est jugé relativement faible, ce qui est particulièrement dommageable dans l'éventualité d'une mobilité internationale. Les étudiants souhaitant réaliser un semestre à l'étranger bénéficient d'un soutien auprès du service des relations internationales. Des conventions existent dans le cadre des échanges Erasmus.

Aucune information spécifique concernant l'utilisation des outils et plateformes numériques n'est évoquée dans le dossier. Les examens se déroulent selon les règles définies par la charte des examens de l'Université de Poitiers. Une sensibilisation des étudiants à l'intégrité scientifique et à l'éthique n'est pas mentionnée dans le dossier.

Pilotage de la formation

L'équipe pédagogique est équilibrée. En plus des enseignants et enseignants chercheurs, elle est complétée par des intervenants extérieurs qui assurent 16 % du volume horaire de la formation.

Un conseil de perfectionnement a lieu tous les deux ans et un conseil paritaire se tient tous les ans. La composition du conseil de perfectionnement montre une participation équilibrée entre enseignants, étudiants et personnalités issues de l'industrie. Un exemple de compte rendu d'un conseil paritaire met en évidence un réel échange entre l'équipe enseignante et les étudiants.

Les étudiants sont informés des modalités de contrôle de connaissances en début d'année, en particulier sur le mode d'évaluation en première session et en seconde chance. Les informations concernant la composition des jurys, leurs tenues et la diffusion des résultats ne sont pas données.

Dispositif d'assurance qualité

Le flux étudiant moyen, sur la mention et par année, est indiqué dans le dossier. En revanche, aucun tableau de bord présentant l'évolution des effectifs par parcours et sur plusieurs années n'est communiqué. L'attractivité de la formation est hétérogène. En effet, le parcours GM attire beaucoup d'étudiants, au point d'arriver à saturation. Les deux autres parcours peinent à trouver leurs étudiants. Le recrutement se fait sur dossier, la liste des licences conseillées est donnée en annexe, sans plus d'information concernant les critères de sélection. Le taux de pression moyen, calculé par le nombre de candidatures sur la capacité d'accueil est relativement faible, ce qui est certainement lié à l'attractivité inégale entre parcours.

La réussite des étudiants est présentée en moyenne par année du master, sans distinction entre les parcours suivis. Le taux de réussite est très bon. L'insertion professionnelle est très importante dès la sortie du stage de deuxième année de master. Le dossier ne fait pas mention d'une analyse détaillée sur le devenir des diplômés, pour conforter la bonne adéquation entre les types d'emploi des diplômés et les objectifs visés par la formation.

L'évaluation de la formation par les étudiants est réalisée chaque année par un questionnaire anonyme proposé aux étudiants. Les échanges issus des conseils de perfectionnement et des conseils paritaires contribuent à l'amélioration continue de la formation.

Résultats constatés

Les effectifs moyens sur la mention sont de 45 étudiants par année. On compte en moyenne cinq étudiants inscrits en formation continue sur les deux années du master. La mise en place des contrats de professionnalisation est toute récente mais compte déjà 9 contrats. On remarque également un nombre important de validation d'acquis de l'expérience donnant une suite favorable : de l'ordre de 5 sur une dizaine évoquée. Le taux de réussite indiqué est de 97 % en première année et de 87 % en M2.

Le taux d'insertion des diplômés à l'issue du stage varie entre 70 et 80 % pour atteindre 100 % à 30 mois après le diplôme, ce qui traduit une bonne adéquation entre la formation et la demande industrielle.

Le dossier n'indique aucune poursuite d'études en thèse de doctorat dans la période étudiée malgré un objectif de 15 % des effectifs poursuivant dans le secteur de la recherche est annoncé.

Conclusion

Principaux points forts :

- Objectifs métiers bien définis et pertinents dans le bassin industriel local.
- Organisation pédagogique combinant enseignement traditionnel et apprentissage par projet.
- Dispositif de validation des acquis de l'expérience bien développé.
- Formation s'appuyant sur un environnement recherche riche et complet.

Principaux points faibles :

- Faible attractivité du parcours SARA.
- Niveau d'anglais des étudiants faible et limitant pour des échanges internationaux.
- Poursuite d'études en thèse de doctorat quasi inexistantes.

Analyse des perspectives et recommandations :

Le master *Ingénierie de conception* est une formation dont les objectifs sont en bonne adéquation avec la demande industrielle locale et régionale et qui permet une très bonne insertion professionnelle. Une communication plus active autour du parcours SARA permettrait d'augmenter les effectifs au regard de la demande du marché de l'emploi existante et identifiée. Parallèlement, au niveau du master, la mise en place d'un tableau de bord pluriannuel accessible aux étudiants concernant le suivi des effectifs et de l'insertion professionnelle augmenterait sa visibilité et son attractivité. De plus, il apparaît nécessaire de renforcer le niveau d'anglais des étudiants, à la fois pour les aider dans leur insertion professionnelle mais aussi pour encourager leur mobilité. Pour compléter l'aspect professionnalisant de la formation et répondre à un besoin déjà connu, une ouverture vers l'apprentissage est encouragée. Enfin, l'intégration du master dans une graduate School (EUR InTREE) devrait redonner de l'attrait aux poursuites d'études en thèse de doctorat.

MASTER MATHÉMATIQUES ET APPLICATIONS

Établissement

Université de Poitiers

Présentation de la formation

Le master *Mathématiques et applications* de l'Université de Poitiers est un master de mathématiques généraliste en deux ans (M1+M2). Il comprend un parcours académique (MFA : *Mathématiques fondamentales et applications*) et un parcours professionnel orienté statistiques (STDV : *Statistiques et données du vivant*). Une différenciation entre les deux parcours s'opère dès la troisième année de licence. Le total horaire pour les deux années est de 750 heures. Il y a un stage en M1 et un stage en M2. Il s'agit de la seule formation de ce type en région Nouvelle Aquitaine Nord. La plupart des enseignements se situent sur le Campus du Futuroscope et une petite partie a lieu sur le Campus Est.

Analyse

Finalité de la formation

L'objectif affiché de la mention est de donner une formation poussée en mathématiques et applications. Il vise à répondre à la demande croissante en sciences mathématiques en provenance du monde socio-économique et de l'industrie. Deux types de débouchés professionnels sont visés : secteur tertiaire dans l'ingénierie statistique avec point fort dans les sciences du vivant et l'imagerie médicale pour le parcours STDV et doctorat (recherche), enseignement dans le secondaire et le supérieur pour le parcours MFA.

Les objectifs sont clairement affichés sur le site web du département de mathématiques de l'université. En particulier, les finalités professionnelles spécifiques du parcours STDV précisent les objectifs de la mention en sciences du vivant. Le supplément au diplôme est présent et correctement rempli. En revanche, la place exacte de la préparation au concours de l'agrégation n'est pas clairement mentionnée, en tant que débouché. Tout au long du dossier, un déséquilibre est visible dans la présentation des deux parcours avec beaucoup moins d'informations sur le parcours MFA.

La fiche du Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) n'est pas encore publiée mais en cours de réflexion.

Positionnement dans l'environnement

Il s'agit du seul master de ce type dans un rayon de 100 km. Son bassin d'attraction est la région Nouvelle Aquitaine Nord. Suite à diverses restructurations de communautés d'universités et établissements (ComUE), la relation avec l'université d'Orléans-Tours (région Centre) a été interrompue. Il est adossé au Laboratoire de Mathématiques et Applications (LMA - Unité Mixte de Recherche CNRS, UMR 7348) de l'Université de Poitiers. Les enseignements de mathématiques fondamentales et appliquées s'appuient sur les thèmes de recherche du laboratoire et les membres du laboratoire s'investissent dans les enseignements et les encadrements de stages au niveau M1 et M2. Le contexte local de la création du parcours STDV est très important, il inclut le CHU de Poitiers et l'adossement au laboratoire LMA de Poitiers. L'équipe de recherche mixte Data Analysis and Computations Through Imaging Modeling-Mathématiques, Imagerie, Santé (DACTIM-MIS), créée en 2016 au sein du LMA, intègre des membres du LMA et du CHU de Poitiers. Ses travaux, centrés sur l'imagerie cérébrale, sont en forte adéquation avec la collecte de données médicales, et au centre du contenu pédagogique du parcours STDV. Il y a aussi une relation avec l'Institut National de Recherche pour l'Agriculture, l'Alimentation et l'Environnement (INRAE) de Poitiers.

Le parcours STDV est ouvert en alternance avec contrat de professionnalisation. Un tiers de la promotion 2018/2019 en a bénéficié. L'existence de l'équipe DACTIM-MIS donne au positionnement régional du diplôme un avantage important avec une excellente visibilité.

Hormis le CHU de Poitiers et l'INRAE, peu de partenaires du monde socio-économique sont mentionnés, Les liens dans les secteurs assurance et risque sont peu développés et souffrent de la concurrence d'un master de statistique et d'actuariat de la même université. Le master s'appuie également sur l'Agence pour les

Mathématiques en Interaction avec l'Entreprise et la Société (AMIES). C'est un réseau national qui organise un Forum Emploi Math national auquel participent les étudiants (avec une éventuelle prise en charge des frais de déplacement).

L'ouverture à l'international repose sur les échanges de type Erasmus + et l'agence Campus France, trois étudiants en ont bénéficié en 2019-2020 dans le parcours MFA. Des partenariats sont envisagés avec d'autres formations mais restent pour l'instant à l'étape de projet. Ceci s'explique notamment car l'ensemble des cours est dispensé en langue française.

Organisation pédagogique de la formation

L'organisation est classique pour un master de mathématiques généraliste, avec 4 semestres M1+M2. Sur les 750 heures, 650 heures font l'objet de cours magistraux/travaux dirigés (CM/TD) en présentiel. Les 100 heures restantes sont en distanciel. Le M2 STDV est proposé en alternance en M2, ou en validation des acquis de l'expérience (VAE) sur demande. Les relations industrielles existent. Cependant, la nature des contacts de type entreprises pourrait être plus clairement mentionnée.

Concernant la pédagogie, une plateforme pédagogique locale (Updago) est utilisée. Diverses expérimentations pédagogiques ont été initiées : classe inversée, ateliers scientifiques de l'Institut de Recherche sur l'Enseignement des Mathématiques (IREM), séminaires ou conférences de recherche où les étudiants sont incités à y participer. L'existence d'initiatives de pédagogie alternative prouve un fort intérêt du master, sous l'égide de l'Université de Poitiers. Il s'agit de pédagogie en mode projet, data challenge, défis mathématiques, etc. Ce type d'initiative nécessite beaucoup d'expérience pédagogique du supérieur et n'est pas à la portée de toutes les universités. Il est prématuré de quantifier l'efficacité de ce type de dispositif. Il n'y a pas d'indication sur les seuils d'ouverture des cours imposés par l'université.

La certification Test Of English for International Communication (TOEIC) est prise en charge par le département de mathématiques et le nombre d'heures d'enseignement d'anglais est de 75 heures.

L'approche par compétences a débuté avec la mise en place d'un référentiel de compétences de la formation et liens avec les unités d'enseignement (UE). Une réflexion plus générale est souhaitée par la formation en lien avec le Centre de Ressources, d'Ingénierie et d'Initiatives Pédagogiques (CRIIP) mais n'a pas encore débuté.

Pilotage de la formation

L'équipe de formation est principalement constituée d'enseignants-chercheurs (EC) du département de mathématiques de l'Université de Poitiers appartenant aux sections 25 (mathématiques) et 26 (Mathématiques appliquées et applications des mathématiques) du Conseil National des Universités (CNU). Certains intervenants appartiennent à d'autres sections CNU : 11 (anglais) et 27 (informatique). D'autre part, des EC du CHU de Poitiers (section CNU 65, 66, 67 et 68 : biologie, physiologie, etc.) interviennent. Cette diversité disciplinaire, mais cependant universitaire, est très positive. Les cours donnés par des intervenants « extérieurs » représentent 15 % du volume horaire, ce qui semble approprié. Il est à noter qu'une UE e-santé gérée par des professionnels de santé a été créée. En revanche, le dossier ne précise pas clairement s'il y a des intervenants du monde professionnel (statisticiens de l'industrie pharmaceutique par exemple) autres que ceux du CHU. La fréquence des réunions de l'équipe pédagogique n'est pas précisée. On ne sait pas réellement comment cette équipe pilote la formation.

Un conseil de perfectionnement existe et est composé de membres de l'équipe pédagogique, d'étudiants et de deux représentants du monde socio-économique dont un enseignant du second degré. Le conseil de perfectionnement a fait l'objet d'une réunion en juin 2018. Le rapport est très détaillé. Le M1 STVD et le M2 STVD décrivent le diplôme du point de vue métier de biostatisticien. Des améliorations de détail sont évoquées. Certains points du conseil de perfectionnement concernent davantage une réunion de l'équipe pédagogique courante que du perfectionnement. Le rôle de ce conseil devrait être plus large et notamment conseiller la formation sur les évolutions à envisager pour renforcer les liens avec le monde socio-économique. Pour cela, il serait important d'augmenter le nombre de représentants du monde industriel. L'adossement recherche est de grande qualité avec principalement le LMA. L'impact exact de l'équipe mixte DACTIM-MIS sur le master, pourrait être davantage détaillé. L'un des thèmes est l'imagerie cérébrale. Ce point est très appréciable au niveau du master STDV. Cela donne un adossement crédible au parcours STDV en terme de données « réelles » exploitables par les étudiants.

Les modalités de contrôle des connaissances sont communiquées sous forme d'un document remis aux étudiants et sont de type contrôle continu intégral ou mixte.

Dispositif d'assurance qualité

On note d'abord un effort important concernant l'évaluation des enseignements par les étudiants. Un exemplaire de formulaire avec questions est joint. Les questions sont très détaillées. Il existe également un centre de ressources documentaire (Languages and Career Services) dédié à la professionnalisation et à l'insertion. Le devenir des étudiants de l'année 2017/2018 sont présentés. Le taux de pression à l'entrée du M1 (nombre de candidats sur la capacité d'accueil) ainsi que les taux de réussite et de réorientation sont disponibles. De plus, il existe un service UP&PRO dédié aux relations avec les entreprises. L'appréciation globale est très positive.

Résultats constatés

Le flux global du master pour les deux parcours MFA et STDV est de 25 étudiants par an. Le taux de réussite est de 80 %, ce qui est satisfaisant. Les effectifs globaux demeurent un peu faibles surtout dans le parcours MFA car la capacité d'accueil est de 35 étudiants. Cela est clairement dû à la situation géographique avec des formations concurrentes dans les universités de Bordeaux, Nantes, Orléans, Tours.

Il manque des données sur le devenir effectif des étudiants après le master puisque les données disponibles portent majoritairement sur l'année 2017/2018. On peut s'interroger sur le peu de débouchés en assurance/banque/risque du master, qui forme des experts statisticiens. Cela est certainement dû à l'existence à Poitiers du parcours *Statistiques et actuariat* du master *Actuariat*, qui n'est pas en mathématiques.

Les données précises sur les poursuites en thèse de doctorat ne sont pas présentes, que ce soit en France ou à l'étranger. Au final, les débouchés sont assez positifs. Ils doivent être confirmés sur les années 2019/2020 et 2020/2021 (impact de la pandémie).

Conclusion

Principaux points forts :

- Forte implication des enseignants-chercheurs de mathématiques du LMA dans le master.
- Positionnement très clair concernant le parcours STDV (par rapport au monde de la santé et des sciences du vivant) ouvert à l'alternance.
- Très forte relation avec le CHU de Poitiers (création d'un écosystème local).
- Grande diversité des dispositifs et expérimentations pédagogiques.

Principaux points faibles :

- Effectifs qui restent faibles pour un master avec deux spécialités distinctes.
- Peu d'intervenants de l'industrie.
- Conseil de perfectionnement qui manque singulièrement d'intervenants et de représentants industriels.

Analyse des perspectives et recommandations :

Les perspectives de développement du diplôme sont bonnes. La recommandation principale est de poursuivre dans la voie initiée. Les initiatives pédagogiques (pour les deux parcours MFA et STDV) sont à poursuivre et à approfondir et, l'internationalisation du parcours MFA peut être un point clé dans son développement.

L'enjeu principal est l'intensification de la filière professionnelle avec l'évolution progressive du contenu des enseignements, ceci en relation avec les progrès récents en recherche (analyse mathématique des données en imagerie médicale). Il serait également important de réfléchir au positionnement du master par rapport au parcours *Statistique et actuariat* du master *Actuariat*. Il est dommage de ne pas essayer de mutualiser certaines unités d'enseignement et de partager les expériences professionnelles.

L'excellente relation avec le CHU doit permettre des poursuites en thèse de doctorat de type académique dans le cadre de l'équipe DACTIM-MIS.

MASTER RISQUES ET ENVIRONNEMENT

Établissement

Université de Poitiers

Présentation de la formation

Le master *Risques et environnement* de l'Université de Poitiers (UP) porté par l'Institut des Risques Industriels, Assurantiels et Financiers (IRIAF) a pour objectif de former des cadres de prévention et de gestion des risques industriels, environnementaux et des systèmes d'information, tous secteurs d'activités confondus. Le diplôme s'organise en deux parcours différenciés dès le deuxième semestre : *Management des risques industriels et environnementaux* (MRIE) et *Management des risques des systèmes d'information* (MRSI). Le master comprend 800 heures de formation en présentiel à l'exception d'un module de renforcement scientifique qui se déroule à distance (FOAD). Le master est ouvert en formation initiale, formation continue et en alternance (contrat de professionnalisation et apprentissage). Les enseignements se déroulent sur le site du Pôle Universitaire de Niort.

Analyse

Finalité de la formation

Une présentation très complète de la formation, des compétences à acquérir et des débouchés est disponible sur le site de l'université. Les enseignements de chaque parcours constituent un ensemble cohérent d'enseignements fondamentaux, transversaux et complémentaires au regard des objectifs affichés.

Les métiers accessibles à l'issue de la formation sont bien décrits, la possibilité de poursuite en doctorat est également mentionnée bien que marginale. En revanche, il n'y a pas encore de mise en cohérence avec les fiches du Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP), ce qui est dommage quand l'approche par compétences est aussi bien développée.

Le parcours MRSI bénéficie de la labellisation SecNumedu (label de formations initiales en cybersécurité de l'enseignement supérieur) délivré par l'Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information (ANSSI).

Positionnement dans l'environnement

La présentation du champ de formation fait état d'une complémentarité des formations dans la région Nouvelle Aquitaine répondant aux enjeux territoriaux, mais il est regrettable de ne trouver aucune indication du positionnement de la formation au moins dans l'offre nationale. En revanche, les partenariats académiques internationaux sont bien affichés, notamment ceux avec les universités de Moncton et de Sherbrooke (Canada) et celui en cours de finalisation avec l'université d'Ulster (Royaume-Uni).

La formation s'appuie principalement sur l'institut de recherche PPRIME (pôle de recherche européen pour les transports, l'énergie et l'environnement, UPR-3346), mais elle peut également compter sur les ressources du Centre de Recherches sur la Cognition et l'Apprentissage (UMR 7295) et du Laboratoire XLIM (UMR 7252). Ces unités offrent un environnement scientifique de qualité et un positionnement clair vis-à-vis du monde de la recherche mais, pour autant, le lien master-doctorat ne constitue pas un axe prioritaire.

La formation possède de forts liens avec le milieu socio-économique afférent au diplôme. On note une proportion importante d'intervenants professionnels, un nombre conséquent de structures (de la petite entreprise (TPE) au grand groupe) susceptibles d'accueillir les étudiants en stage. Des conventions de partenariat ont été signées avec les Services Départementaux d'Incendie et de Secours (SDIS) régionaux. Cette proximité avec l'environnement socio-économique permet à la formation d'être en pleine adéquation avec la réalité du marché de l'emploi et facilite l'immersion professionnelle et les débouchés pour les étudiants.

Organisation pédagogique de la formation

L'organisation pédagogique met en avant une progression de l'ingénierie en première année du master (M1) vers le management en deuxième année (M2). La formation est conçue en 4 semestres. Le premier semestre fournit un socle commun aux deux parcours (notions fondamentales des risques, méthodes d'analyse,

réglementations, normes, facteurs humains et enseignements transversaux classiques), les semestres suivants sont différenciés pour le parcours MRIE et MRSI. Les enseignements sont ensuite séquencés entre partie théorique et mise en application contextualisée à l'intérieur de chaque unité d'enseignement (UE). Le contenu, le lien et la progression entre les UE sont très bien documentés sur le site de l'université.

La formation est ouverte à l'alternance dès le M1, ainsi qu'aux étudiants salariés et est accessible par la voie de la validation des acquis professionnels ou de l'expérience (VAP ou VAE). Le dossier ne précise pas explicitement le calendrier appliqué aux alternants si ce n'est une semaine bloquée d'immersion d'anglais.

La professionnalisation est bien présente avec un stage d'au moins 16 semaines M1 et de 22 semaines en M2, elle s'appuie également sur l'intervention d'au moins 45 % d'intervenants professionnels. Elle se complète par de nombreuses mises en situation des étudiants durant la formation (conduite de projet, études de cas, jeux de rôles, *serious games*, etc.), la participation à des journées métiers, à des salons et des visites de site. Il faut noter que les étudiants bénéficient d'un suivi personnalisé pendant toute leur immersion professionnelle, ce qui sécurise l'étudiant et permet à la formation d'être au fait de l'évolution des métiers.

La recherche est également présente notamment dans le parcours MRSI qui alimente ses contenus traitant des nouvelles technologies avec les dernières avancées de la recherche. Un projet tutoré en M2 est dédié au traitement d'une problématique scientifique. Il permet de sensibiliser à l'intégrité scientifique et de déceler une appétence particulière pour la recherche chez les étudiants.

L'utilisation du numérique est assez poussée avec un outillage technique et logiciel important et l'intégration croissante de la FOAD et des pédagogies innovantes. La formation dispose classiquement d'une plateforme pédagogique (Moodle). Des ateliers d'échange de pratiques pédagogiques très intéressants (Pedagolab) ont vu le jour, mais il n'y a pas encore le recul nécessaire pour en mesurer les retombées.

L'approche par compétences et méso-compétences ainsi que la progression dans leur niveau de maîtrise (Initiation-Utilisation-Maîtrise) est très clairement formulée et construite dans le supplément au diplôme. Le dossier ne fait aucune mention d'un suivi (ou de perspectives) de l'acquisition de ces compétences au moyen d'un portefeuille d'expérience et de compétences (PEC) ou d'un e-Portfolio pour les étudiants.

L'internationalisation de la formation est active, avec une certification d'anglais, 10 % de cours en anglais (20 % visés hors cours spécifiques) et des partenariats en cours avec les universités de Sherbrooke et Moncton. Les chiffres et modalités de mobilité sortante ne sont hélas pas fournis. Le nombre de mobilité entrante fluctue entre 16 et 18 % des effectifs, ce qui est appréciable, mais on ne retrouve pas plus de précisions sur le cadre et l'origine de ces mobilités.

Pilotage de la formation

L'équipe pédagogique montre un bon équilibre global enseignants-chercheurs/professionnels (55 - 45 %) pour ce type de formation. La plaquette du parcours MRSI, donnée en annexe, indique 68 % d'intervenants extérieurs, il faut rester vigilant de façon à ne pas basculer dans un sous-encadrement en enseignants-chercheurs. La composition de l'équipe pédagogique complète n'est pas donnée et on ne peut donc pas juger de l'adéquation des intervenants avec les contenus de la formation, en revanche celle de l'équipe restreinte pour le pilotage est bien explicitée.

Le master est sous le régime du contrôle continu intégral et la dimension formative du corrigé (autoévaluation, évaluation par les pairs) est mise en avant. Il n'est par contre pas mentionné, si et comment, les intervenants extérieurs sont guidés dans les grilles de notation.

Le conseil de perfectionnement se réunit annuellement, malheureusement l'absence de compte-rendu ne permet pas d'apprécier s'il joue pleinement son rôle. En revanche, l'annexe présentant les personnes présentes au dernier conseil de perfectionnement, et contrairement à ce qui est mentionné dans le dossier d'autoévaluation, ne fait pas apparaître de représentants étudiants, ce qui rend sa composition non conforme aux attendus réglementaires d'un tel conseil en l'état.

L'UE d'anglais n'est pas compensable. Les modalités d'attribution des crédits ECTS, les règles de compensation, de seconde chance, et d'évaluation des stages sont présentés aux étudiants par les responsables de formation et mis à disposition des étudiants. Elles ne sont pas détaillées dans le dossier.

Dispositif d'assurance qualité

Le recrutement se fait sur dossier et entretien individuel. Les modalités de candidature, d'enseignement, ainsi que la capacité d'accueil sont accessibles aux postulants (site de l'université et plaquettes de présentation des

parcours). Les effectifs de la formation sont suivis et bien renseignés, ainsi que les flux entrants et sortants, et le pourcentage d'alternants.

L'évaluation des enseignements par les étudiants se fait semestriellement sur la base d'un questionnaire anonyme ciblé sur la formation et géré par les délégués de promotion. Une évaluation de la formation organisée par l'Observatoire de la Réussite et de la Vie Etudiante (OREVE) et mise en œuvre par l'ingénieur d'étude rattaché à la formation est proposée aux étudiants en fin d'année. Dans le principe d'une démarche d'amélioration continue, un retour d'informations est proposé aux intervenants et partenaires concernés.

Les taux d'insertion professionnelle sont fournis mais ne sont pas analysés, on ne connaît pas notamment le niveau d'emploi et les secteurs concernés.

Résultats constatés

En 2018-2019, le master présente un taux de pression modéré de 1,5 en première année qui s'explique par le récent changement de nomenclature du master qui le rend moins visible. Cette faible attractivité impacte plus particulièrement le parcours MRSI. Pour autant, les effectifs restent sur une bonne volumétrie avec un taux de remplissage de 65 % sur les 55 étudiants attendus en première année et un total de 80 inscrits en master. Quarante-huit étudiants sont en contrat d'alternance, ce qui correspond à la mixité des publics souhaitée par l'équipe pédagogique.

Le taux de réussite est élevé, allant de 94 % en M1 à 89 % en M2, sans abandon, ce qui souligne la bonne qualité des critères de sélection mais également l'exigence de l'évaluation.

Le suivi des diplômés est assuré par l'Observatoire de la Réussite et de la Vie Etudiante (OREVE) de l'UP. Le suivi à 30 mois n'est pas présenté dans le dossier en raison de difficultés générées par le confinement. Le taux d'insertion à 6 mois de l'ordre de 80 % (enquête réalisée en février 2019) est très bon. Mais sans plus de données, il n'est pas possible d'apprécier l'adéquation de l'insertion professionnelle au regard des objectifs de formation. Les poursuites d'études en thèse de doctorat sont possibles mais restent très marginales, en accord avec la visée professionnelle de la formation. En moyenne, un étudiant poursuit en doctorat toutes les deux années.

Conclusion

Principaux points forts :

- Liens étroits et soutenus avec l'environnement socio-économique pour une très bonne insertion professionnelle.
- Politique d'innovation pédagogique dynamique.
- Approche par compétences développée.
- Volonté marquée d'internationalisation de la formation.
- Bon développement de l'alternance.

Principaux points faibles :

- Conseil de perfectionnement non conforme.
- Peu de poursuites en thèse de doctorat.

Analyse des perspectives et recommandations :

Le master *Risques et environnement* de l'Université de Poitiers est une formation cohérente, très dynamique, dont le caractère professionnalisant favorise une excellente insertion directe, tout en laissant la possibilité d'une poursuite d'études doctorales qui reste marginale. Le pilotage est efficient et les processus d'amélioration continue (conseil de perfectionnement et évaluations des enseignements) bien installés malgré la non-conformité. Le numérique et nombre d'innovations pédagogiques font d'ores et déjà partie intégrante de la formation. La mise en place d'une approche par compétences est bien amorcée et on peut regretter, dans cet état d'avancement, l'absence de suivi individuel des compétences par les étudiants (e-Portefolio ou *a minima* portefeuille d'expérience et de compétences). Il faudra toutefois rester bien vigilant à ce que, dans

cette nouvelle approche et organisation, le socle d'enseignements fondamentaux scientifiques n'en pâtit pas.

MASTER SCIENCES DE LA MATIÈRE

Établissements

Université de Poitiers

École nationale supérieure de mécanique et d'aérotechnique - ISAE-ENSMA

Présentation de la formation

Le master *Sciences de la matière* de l'Université de Poitiers (UP), formation co-accréditée avec l'ISAE-ENSMA de Poitiers, vise à former des spécialistes de haut niveau en physique de l'état solide et des matériaux. Cette mention est déclinée en trois parcours : le parcours *Ingénierie des matériaux hautes performances et développement durable* (IMHP2D), le parcours *Physique* et le parcours *Physique-chimie* (PC). Ces deux derniers parcours ont été regroupés à la rentrée 2020 pour constituer le nouveau parcours *Sciences de la matière-École universitaire de recherche (SdM-EUR)*. Les débouchés post formation permettent une insertion professionnelle directe dans de nombreux secteurs d'activités et domaines de recherche ou une poursuite d'études en doctorat.

Le master est proposée uniquement en formation initiale et en présentiel. Les enseignements sont dispensés au sein de l'Université de Poitiers sur le campus du Futuroscope pour les parcours IMHP2D et *Physique*, sur le campus Est pour le parcours PC.

Analyse

Finalité de la formation

Les objectifs scientifiques et professionnels de la mention sont clairement exposés et en adéquation avec les contenus de formation. Les diplômés peuvent prétendre à une insertion professionnelle en milieu industriel au niveau d'études bac+5 ou poursuivre leurs études en doctorat.

Un supplément au diplôme précise clairement les connaissances et compétences acquises par l'étudiant mais uniquement pour le parcours IMHP2D (année 2020).

Les débouchés en matière d'insertion professionnelle et de poursuites d'études sont bien affichés. Toutefois, la formation ne s'appuie sur aucune fiche du Répertoire national de la certification professionnelle (RNCP) et aucune démarche de description en compétences n'est amorcée, ce qui est un manque important.

Positionnement dans l'environnement

Le master *Sciences de la matière* constitue une nouvelle entité faisant suite au master *Sciences des matériaux* cohabilité pour cinq établissements du pôle de recherche et d'enseignement supérieur (PRES) Limousin Poitou Charentes. La disparition de ce PRES suite à la mise en place des nouvelles régions et communautés d'universités et établissements (ComUE) et de nouvelles orientations pédagogiques ont favorisé l'émergence du master *Sciences de la Matière* co-accrédité uniquement pour les deux établissements poitevins de l'UP et de l'ISAE-ENSMA. Le dossier ne précise pas comment se place la mention aux niveaux national et international par rapport à d'autres formations thématiquement proches mais la création d'une EUR à la rentrée 2020 devrait certainement contribuer à une meilleure visibilité et un renforcement de son attractivité. Au niveau local, le master attire peu d'étudiants de la troisième année de licence (L3) *Physique* qui préfèrent s'inscrire dans d'autres universités. Une meilleure intégration de la licence dans un cursus licence-master-doctorat est explorée.

La formation entretient des liens forts simultanément avec le monde industriel (terrains de stages, visites d'entreprises, séminaires, participation au conseil de perfectionnement de la mention) et avec l'écosystème local de recherche (sujets de stages, intervenants tous enseignants-chercheurs, accès au parc analytique des laboratoires).

Le master est adossé à deux instituts de recherche : l'Institut PPRIME (pôle de recherche européen pour les transports, l'énergie et l'environnement, UPR 3346) pour les parcours IMHP2D et *Physique* et l'Institut de Chimie des Milieux et des Matériaux de Poitiers (IC2MP-UMR 7285) pour le parcours PC. Ces instituts sont parties

prenantes de la formation d'un point de vue matériel mais également en termes de potentiels enseignants-chercheurs, ils constituent un point d'appui solide du master. La mise en place depuis 2020 de Research Project dans le cadre de l'EUR va certainement encore fortifier le lien entre la formation et l'institut PPRIME.

La formation bénéficie des partenariats de l'Institut PPRIME avec des entreprises de portée nationale et/ou internationale (SAGEM, SAFRAN Aircraft Engines, etc.) La participation du monde professionnel se retrouve, outre les propositions de terrains de stage, dans leur présence au conseil de perfectionnement de la formation, ce qui permet de garantir l'adéquation de celle-ci avec le marché de l'emploi et les besoins industriels du moment. En revanche, il est fort regrettable qu'aucun intervenant industriel ne fasse partie de l'équipe pédagogique y compris dans le parcours IMHP2D à vocation plus professionnelle.

Il n'existe pas pour l'instant de partenariats avec des universités étrangères. Le nombre de mobilité n'est pas précisé mais on le suppose réduit bien que les stages à l'étranger soient fortement encouragés. La nouvelle labellisation EUR et la participation de l'UP au consortium European Campus of City-Universities (EC2U) pourraient ouvrir de nouvelles perspectives.

Organisation pédagogique de la formation

Le master est organisé en quatre semestres de formation : deux semestres en première année (M1), plus généralistes avec une importante mutualisation (40 % sans que l'on sache si ce chiffre porte sur des crédits ECTS ou des heures) entre les parcours *Physique* et IMHP2D et deux semestres en deuxième année (M2) avec une spécialisation plus marquée et un socle commun logiquement plus réduit (25 %). Ces quatre semestres constituent un ensemble d'unités d'enseignement (UE) cohérent et en accord avec la spécialisation progressive attendue. Le dossier ne précise pas comment s'organise le parcours PC et ses mutualisations avec le master *Chimie* d'autant que ces deux masters ne partagent pas les mêmes lieux de formation. Seul le volume horaire global du master est donné sans que la répartition des heures par UE ne soit précisée, ce qui ne permet pas d'évaluer correctement la maquette de la formation.

Le master est proposé en formation initiale uniquement. Il n'y a pas de proposition de parcours en alternance, ni visiblement de souhait de le mettre en place à court terme, ce qui peut paraître surprenant compte tenu de l'environnement industriel décrit notamment pour le parcours IMHP2D. La formation possède deux stages obligatoires de six semaines en M1 et quatre à six mois en M2. Ce doublement du stage est un point positif car il permet une immersion professionnelle sur chacune des deux années et offre l'opportunité de découvrir des environnements différents.

On peut regretter que n'apparaisse dans le dossier aucune prise en compte des enjeux liés à la formation tout au long de la vie ou que ne soit précisé les conditions possibles d'accueil d'étudiants ayant des contraintes particulières (situation de handicap, sportifs haut niveau, etc.). Bien que la validation des acquis de l'expérience (VAE) soit possible au sein de l'établissement, aucune demande n'a visiblement été faite sur les deux dernières années au niveau de la mention.

La formation n'est pas encore décrite en blocs de compétences, la démarche n'ayant même pas encore été initiée. Une telle démarche aurait pourtant pu avoir lieu lors de la restructuration du master. Ce point mérite largement d'être amélioré. Les enseignements sont mis en place en privilégiant une approche par projets afin d'améliorer l'autonomie des étudiants y compris dans la dimension recherche (Junior Lab). Le master présente également des éléments plus classiques d'initiation au monde de la recherche : stages en laboratoire, projets bibliographiques, etc.

La formation inclut des enseignements de langue anglaise (25 heures par semestre) et le Département de Physique prend à sa charge le passage du Test of English for International Communication (TOEIC), ce qui est à saluer. La délivrance du diplôme est assujettie à une note supérieure à 10/20 dans l'UE d'anglais du troisième semestre, ce qui doit encourager les étudiants à développer leurs compétences en langue.

Outre l'environnement numérique de travail, les contenus de formation de certaines UE disciplinaires nécessitent une utilisation d'outils numériques (UE CAO DAO dans le parcours IMHP2D). Le dossier ne donne aucun renseignement sur la formation à l'intégrité scientifique et à l'éthique.

Pilotage de la formation

L'équipe pédagogique des parcours *Physique* et IMHP2D est peu diversifiée Elle est presque exclusivement constituée d'enseignants-chercheurs de section CNU 28 de l'Institut PPRIME. La part des intervenants extérieurs est très réduite en nombre et il faut encore rappeler qu'aucun intervenant extérieur professionnel (cœur de métier) n'est mentionné dans l'équipe pédagogique, ce qu'il convient de regretter et qu'il conviendra de

corriger. Ici encore, aucune précision n'est apportée sur le parcours *Physique-chimie* et son équipe pédagogique pourtant active en 2018-2019.

La formation est pilotée par un responsable de mention et deux responsables par année M1 et M2 (un par parcours). Ces cinq enseignants-chercheurs forment un comité de pilotage qui se réunit au moins une fois par mois. Aucun compte-rendu de réunion n'est toutefois annexé pour apprécier le travail de ce comité. Un conseil de perfectionnement (CP) existe au niveau de la mention, mais la composition donnée n'est pas conforme aux attendus puisqu'aucun représentant des personnels des bibliothèques, ingénieurs, administratifs, techniques et sociaux et de santé (BIATSS) n'y figure. Le conseil se réunit une fois tous les ans. Le diaporama présenté lors du CP post année 2018-2019 est donné. Aucune information n'est apportée sur les membres présents lors de ce conseil et il n'est pas possible d'évaluer correctement le rôle effectif du conseil au travers de ce document.

Les modalités de contrôle des connaissances sont clairement présentées en annexe du dossier et restent accessibles aux étudiants. La formation met en œuvre le système européen d'enseignements capitalisables en précisant bien les crédits ECTS correspondant à chaque UE.

Dispositif d'assurance qualité

Les effectifs de la formation ne sont pas clairement précisés. Les chiffres donnés dans le dossier d'évaluation ne se retrouvent pas lisiblement dans la partie indicateurs. Le suivi porte pourtant sur l'unique année 2018-2019, ce qui devrait permettre de poser clairement les effectifs de chacune des années et des parcours. De même, la capacité d'accueil spécifiée (65 en M1+M2) sur la page « trouvermonmaster.fr » (annexe 1a) diverge de celle donnée dans le dossier d'autoévaluation (50 en M1+M2). La sélection se fait sur dossier sans précision sur l'organisation de la sélection. Le master connaît le devenir de ces diplômés mais on peut regretter une analyse peu détaillée. Le dossier reste lacunaire sur une publication éventuelle des résultats.

L'évaluation de la formation par les étudiants est gérée par les responsables d'année sous la forme de discussions. La traçabilité de ces évaluations est toutefois insuffisante. Ces échanges devraient être formalisés sous forme de comptes-rendus. Les enquêtes d'évaluation des enseignements menées en ligne, à l'échelle de l'université, par l'Observatoire de la réussite et de la vie étudiante (OREVE) ont un très faible taux de réponse (30 %). Elles sont citées sans qu'il soit précisé une utilisation de ces résultats et leurs éventuelles prises en compte.

Résultats constatés

Avec un taux de pression de la formation de 0,8, l'attractivité du master reste faible tout comme les effectifs de la formation en particulier ceux des parcours *Physique* et *Physique-chimie* qui n'accueillent pas plus de cinq étudiants chacun en moyenne. Ce constat a conduit l'Université de Poitiers à revoir l'organisation de la formation.

Les taux de réussite faibles en première année (66 %) s'améliorent en deuxième année (88 %). Les critères de sélection seront certainement à revoir lorsque les effectifs et l'attractivité de la formation le permettront.

Le dossier donne très peu d'éléments sur le devenir des diplômés, leur insertion professionnelle et d'éventuelles poursuites en doctorat. Le seul indicateur fourni correspond au taux d'emploi à six mois de la promotion 2017-2018 sans autres précisions (le ratio répondants/effectif enquêté n'est même pas spécifié).

Conclusion

Principaux points forts :

- Adossement fort à l'écosystème de recherche.
- Enseignements en lien direct avec une expertise de recherche locale et reconnue.

Principaux points faibles :

- Absence d'intervenants du monde socio-professionnels en lien avec la spécialité du master.
- Taux de réussite en première année très insuffisant.
- Dossier manquant singulièrement d'informations précises sur le suivi de la formation : effectifs et diplômés.

- Conseil de perfectionnement non conforme.
- Absence d'ouverture à l'international.
- Effectifs et attractivité de la formation très faibles.

Analyse des perspectives et recommandations :

Le master *Sciences de la matière* résultant de la scission du master *Sciences des matériaux* est bien identifié dans le paysage des formations de l'Université de Poitiers. Son adossement à l'écosystème local de la recherche et en particulier à l'Institut PPRIME est fort. Sa récente labellisation EUR doit lui permettre de retrouver plus de légitimité avec la création d'un deuxième et unique parcours *Science de la matière-EUR* qui pourrait, il faut le souhaiter, redynamiser la formation, étoffer les effectifs et favoriser son ouverture à l'international.

A court terme, il conviendrait de renforcer le suivi des effectifs et des diplômés de la formation et régulariser la composition du conseil de perfectionnement. La formation gagnerait à s'ouvrir à une équipe pédagogique plus large que celle de la section CNU 28 (Milieux denses et matériaux) de l'institut PPRIME en particulier à des intervenants extérieurs « cœur de métier » du monde professionnel.

Enfin, il serait pertinent d'explorer une plus large ouverture à la formation tout au long de la vie (FTLV) voire à l'alternance, la restructuration des formations en blocs de compétences constitue pour cela un moment propice.

MASTER SCIENCES DE LA TERRE ET DES PLANÈTES, ENVIRONNEMENT

Établissement

Université de Poitiers

Présentation de la formation

Le master *Sciences de la terre et des planètes, environnement* porté par l'UFR Sciences fondamentales et appliquées de l'Université de Poitiers (UP) a pour objectifs de former des spécialistes en géosciences de la surface afin de permettre soit une poursuite d'études en doctorat, soit une insertion professionnelle directe dans différents domaines d'activité tels que : sites et sols pollués, hydrogéologie, matériaux, ressources minérales, etc. La mention s'organise en deux parcours : *Hydrogéologie et transferts* ; *Matériaux minéraux/International master in advance clay science (IMACS)*. Ces deux parcours de master sont adossés depuis 2018 au cursus master en ingénierie (CMI) *Géosciences appliquées*. Le parcours IMACS est également intégré depuis 2020 à l'école universitaire de recherche (EUR) *Interfaces for aeronautics energy and environment (InTREE)* portée par l'UP. Le master est ouvert aux étudiants en formation initiale. Les cours se déroulent en présentiel sur le Campus-Est de l'Université de Poitiers.

Analyse

Finalité de la formation

L'ensemble des unités d'enseignement (UE) disciplinaires, complémentaires et transversales constituent un ensemble cohérent et en adéquation avec les objectifs de formation et les débouchés associés à chacun des deux parcours de la mention. Ceux-ci sont clairement identifiés par l'équipe pédagogique et font l'objet d'une large diffusion sur les différents supports de présentation de la formation. La fiche d'information publiée sur le site de l'université fait état d'un ratio de 60 % d'insertion professionnelle, 40 % de poursuite d'études en doctorat en accord avec la double dimension recherche et professionnelle de la formation.

Le supplément au diplôme délivré aux étudiants figure dans le dossier, il précise l'organisation et le découpage en UE de la formation ainsi que les différentes compétences acquises.

Positionnement dans l'environnement

Le dossier ne précise pas explicitement le positionnement dans l'offre régionale, nationale et internationale des deux parcours. Le parcours *Matériaux minéraux/IMACS*, hautement spécialisé, occupe un positionnement original et de niche au plan national voire international. Son rayonnement devrait tirer profit de la labellisation CMI mais surtout de son intégration à l'EUR pour lui permettre d'attirer un plus large public. Le parcours *Hydrogéologie et transfert*, plus commun, bénéficie de l'intérêt sociétal pour la ressource en eau, ce qui le rend toujours attractif. Le rapprochement de ce parcours avec l'École nationale supérieure en environnement, géoressources et ingénierie du développement durable (ENSEGID) devrait accroître sa visibilité notamment au plan régional.

Cette formation s'appuie au niveau recherche, sur les moyens humains et logistiques, de l'Institut de Chimie des Milieux et Matériaux de Poitiers (IC2MP – UMR 7285). La grande majorité des chercheurs et enseignant-chercheurs intervenant dans cette formation sont issus de ce laboratoire. Celui-ci donne largement accès à son parc instrumental aux étudiants qui peuvent également accéder à la plateforme du site expérimental hydrogéologique.

Le lien avec le milieu socio professionnel est bien établi. Il résulte des relations tissées lors de l'accueil des stages étudiants mais aussi de la participation de professionnels à la formation (11 % d'intervenants extérieurs dans la formation). Des liens particuliers ont été établis avec la société ORANO, ils sont basés sur le partage des cultures de laboratoires industriels et académiques. Un contrat cadre du laboratoire IC2MP avec la société AREVA inclut un volet formation favorisant l'accueil de stagiaires.

Le master est largement ouvert à l'international mais si la formation accueille un nombre conséquent d'étudiants en mobilité entrante (15 en première année et 11 en deuxième année), le nombre de mobilité sortante avec seulement 1 étudiant par année reste trop limité. Cette mobilité est favorisée par les nombreux accords existants entre la formation et les universités : Université Technologique de Crète, Université Fédérale de Rio Grande do Sul (Brésil), Université Rio Negro (Argentine) etc. Le partenariat avec l'Université de Mugla (Turquie) devrait prochainement évoluer vers une co-diplomation preuve supplémentaire, s'il en est, du dynamisme de la formation à l'international. Ce volet devrait encore être renforcé par la labellisation EUR de la formation.

Organisation pédagogique de la formation

La formation s'organise bien en 4 semestres. Un certain nombre d'UE disciplinaires sont mutualisées durant la première année entre parcours (15 crédits ECTS) afin d'apporter une culture commune sur la partie concernant les interfaces eau/roche. Les enseignements entre parcours restent bien différenciés en deuxième année en accord avec le principe de spécialisation progressive.

Le master est uniquement ouvert en formation initiale. Si la validation des acquis professionnels/de l'expérience (VAP/VAE) reste possible, celle-ci n'a jamais été mise en œuvre au niveau de la formation. Des modalités d'adaptation peuvent être décidées pour des étudiants à contraintes particulières.

L'approche par compétences en est à ses prémices avec une première proposition d'architecture de la formation en blocs de compétences. La professionnalisation de la formation tient à la présence de deux stages d'une durée de un mois minimum en première année de master (M1) et de cinq mois minimum en deuxième année (M2). Elle résulte également de la participation d'intervenants professionnels (11 % du total des intervenants) aux enseignements et à leur présence au conseil de perfectionnement.

L'ouverture vers la recherche est facilitée par la proximité, physique et thématique, du laboratoire IC2MP. Celui-ci permet aux étudiants d'accéder à ses équipements mais aussi aux conférences ou aux congrès qu'il organise. Il accueille directement des étudiants en stage ou leur fait profiter de son réseau de collaborations. Le développement de la pédagogie par projets permet d'intégrer aux enseignements « classiques » des activités sur les ressources bibliographiques ou des projets de recherche.

L'internationalisation forte de la formation qui s'accompagne d'une importante mobilité entrante est largement favorisée par le taux important d'enseignements dispensés en anglais (entre 75 et 100 %). Cette pratique nécessite un enseignement disciplinaire adapté, avec notamment une semaine intensive d'anglais avant les premiers cours. Au troisième semestre, les étudiants préparent l'examen du Test of English for International Communication (TOEIC) mais on regrette, comme souvent, que son passage ne soit pas pris en charge par l'université. La note d'anglais du troisième semestre est non compensable, ce qui souligne encore l'accent mis par la formation sur la bonne maîtrise de cette langue.

La place du numérique dans la formation tient au classique environnement numérique de travail et à l'utilisation d'outils métier (Analyse et bases de données, programmation et système d'information géographique (SIG)). L'innovation pédagogique reste cantonnée à une approche par projet et mériterait certainement d'autres prolongements. Le dossier ne précise rien sur l'éthique et l'intégrité scientifique.

Pilotage de la formation

L'annexe jointe au dossier donne une composition précise et très complète de l'équipe pédagogique. Trente-trois pour cent d'intervenants sont extérieurs à l'université dont 11 % d'intervenants professionnels. Les sections CNU représentées par les enseignant-chercheurs (Sections CNU : 31, 32, 33, 35, 60 et 62) correspondent bien aux contenus de formation affichés.

Le pilotage est assuré par le responsable de mention et un comité de pilotage qui regroupe les responsables des UE et un représentant du groupe français des argiles. Cette dernière présence peut sembler surprenante dans un comité de pilotage mais se justifierait pleinement dans un conseil de perfectionnement (CP). Aucun conseil de perfectionnement ne s'est encore réuni dans le cadre de cette mention et il reste difficilement entendable que celui-ci ait été remplacé par le comité de mise en place de l'EUR qui n'intègre au demeurant qu'un parcours de la formation.

Les modalités de contrôle de connaissances sont clairement explicitées aux étudiants et restent accessibles. Un extrait a été fourni en annexe dossier.

Dispositifs d'assurance qualité

Le recrutement se fait uniquement sur dossier avec des modalités de candidature facilement accessibles. Néanmoins, la capacité d'accueil mériterait de se retrouver plus facilement dans la plaquette de présentation de la formation. Les effectifs de la formation sont bien renseignés dans le dossier.

Une évaluation de la formation est effectuée annuellement par l'Observatoire de la réussite et de la vie étudiante (OREVE) de l'université et de façon complémentaire au niveau de chaque parcours sous forme de rencontres avec les étudiants pour le parcours *Hydrogéologie et transferts* et sous forme de questionnaire en anglais pour le parcours IMACS.

Le devenir post-diplôme des étudiants est donné mais on ne connaît pas la nature et le niveau des emplois occupés, ce qui ne permet pas de juger l'adéquation de la formation avec les débouchés visés.

Résultats constatés

Avec une pression de 1,6, l'attractivité de la formation n'apparaît pas pleinement satisfaisante. Le taux de remplissage de 54 % en première année se décompose en 9 inscrits pour 15 places dans le parcours *Matériaux minéraux/IMACS* et 14 inscrits pour 25 places dans le parcours *Hydrogéologie et transferts*. Il reste à souhaiter que la nouvelle labellisation EUR impacte positivement ces effectifs notamment le parcours en matériaux qui, par ses contenus plus fondamentaux, attire dans une moindre mesure les étudiants.

Les résultats sont très bons dans le parcours *Matériaux minéraux* avec une réussite de 100 % en M1 comme en M2. Le parcours *Hydrogéologie et transferts* connaît un taux de réussite de 93 % en M1 et 86 % en M2 à tempérer au regard de petits effectifs (1 ou 2 étudiants non admis par année).

Le suivi des diplômés est assuré par l'OREVE mais également par le responsable de diplôme. En 2018-2019, un bilan des diplômés à 12 mois (78 % de répondants) montre que 47 % des diplômés poursuivent en thèse de doctorat et 40 % sont déjà en emploi, ce qui correspond à une bonne insertion. Le suivi à 30 mois n'est pas présenté dans le dossier en raison de difficultés liées au confinement.

Conclusion

Principaux points forts :

- Des liens forts avec la recherche.
- Un enseignement de qualité par une équipe pédagogique diversifiée.
- Une excellente ouverture à l'international avec de nombreux partenariats.
- Des labellisations CMI et EUR.

Principaux points faibles :

- Pas de conseil de perfectionnement fonctionnel.
- Des effectifs fragiles et une faible attractivité.
- La politique formation tout au long de la vie (FTLV) et le volet apprentissage totalement absents.

Analyse des perspectives et recommandations :

Le master *Sciences de la terre et des planètes, environnement* est une formation qui s'organise autour de deux parcours avec un parcours *Matériaux minéraux/International master in advance clay science* très spécialisé. Ses intervenants sont diversifiés et hautement compétents. Les débouchés post-diplômes, à parts égales entre insertion professionnelle et poursuites en doctorat, confirment le caractère plutôt académique du parcours. Le deuxième parcours *Hydrogéologie et transferts* plus appliqué ne réussit pas, malgré tout, à atteindre sa capacité d'accueil maximale.

La formation a fait le choix, depuis longtemps, de s'ouvrir à l'international comme en attestent son solide réseau de partenariats et son cursus dispensé en très grande partie en langue anglaise (75 à 100 % selon les parcours). La formation a pris le parti de poursuivre sur cette voie et compte sur ses labellisations CMI et surtout EUR pour attirer des étudiants nationaux et internationaux.

Il pourrait néanmoins être profitable au master de développer une politique FTLV, voire une ouverture à l'alternance qui pourrait lui permettre d'élargir son potentiel vivier d'étudiants. Le développement prochain de l'approche par compétences devrait constituer une bonne opportunité pour ouvrir la formation vers ces publics.

Le pilotage de la formation reste encore perfectible. On ne retrouve pas encore d'installation d'un conseil de perfectionnement. Il serait souhaitable que les réunions pédagogiques régulières fassent l'objet de comptes-rendus.

MASTER TRAITEMENT DU SIGNAL ET DES IMAGES

Établissement

Université de Poitiers

Présentation de la formation

Le master *Traitement du signal et des images* de l'Université de Poitiers se décline en deux parcours *Ingénierie des objets intelligents* et *Sport et santé connectés*. Le volume horaire de la formation est de 750 heures avec un stage obligatoire en deuxième année (M2) et les enseignements se déroulent sur le site du Futuroscope de Poitiers.

Analyse

Finalité de la formation

La mention *Traitement du signal et des images* (TSI) fait suite à une récente réorganisation profonde de l'ancien master *Informatique, mathématiques, multimédia, télécommunications*. Ainsi la mention actuelle n'est évaluée que sur l'année universitaire 2018-2019.

Les objectifs sont clairement expliqués, les informations facilement accessibles via divers canaux. Le parcours *Ingénierie des objets intelligents* (IOI) forme les étudiants sur la conception, le développement et l'analyse de systèmes embarqués intelligents et communicants ; le parcours *Sport et santé connectés* (SSC) aborde des problématiques plus sociétales en lien notamment avec l'e-santé.

La formation est cohérente et est déclinée en bloc de compétences. Toutefois, une déclinaison en métiers aiderait à la visibilité et à la publicité de la formation qui se veut multidisciplinaire. De même un supplémentaire au diplôme est disponible mais est relativement succincte sur les débouchés.

Positionnement dans l'environnement

Académiquement, la formation s'inscrit dans l'offre de l'Université de Poitiers et a créé des connexions avec notamment la faculté des sciences du sport, ce qui montre le côté multidisciplinaire recherché de la mention. La mention TSI devrait être une suite logique à la licence locale *Sciences pour l'ingénieur*, mais, ainsi que le relève le dossier, les compétences acquises en sortie de licence et celles requises à l'entrée du master ne sont pas alignées. Une analyse de la position du master aux niveaux local, régional et national devrait être menée pour s'assurer de la cohérence de la formation avec son environnement académique. Deux partenariats académiques internationaux formalisés par des accords-cadres sont à noter avec l'université marocaine d'Ibn Tofail de Kénitra et l'université algérienne des Sciences et de la Technologie Houari Boumediene. La jeunesse de la formation ne permet pas d'en apprécier l'effectivité.

Le master TSI est lié au laboratoire XLIM, Unité Mixte de Recherche CNRS (UMR 7252), et à l'Institut PPrime, Unité Propre de Recherche (UPR 3346), pour les aspects concernant le sport et la santé et au laboratoire Mobilité Vieillesse et Exercice, équipe d'accueil (EA 6314) de la faculté des Sciences du Sport. Ainsi la formation peut profiter d'un cadre de recherche de qualité et d'un investissement des enseignants-chercheurs des différents laboratoires.

Vis-à-vis du monde socio-professionnel, la mention TSI profite d'un fort soutien du tissu local qui se traduit par des engagements écrits notamment pour fournir des thématiques de projets, des stages, des interventions ou encore pour participer au conseil de perfectionnement. Par ailleurs, le parcours SSC s'inscrit bien dans les objectifs régionaux sur la « silver economy ». De plus, la mention est en relation avec le pôle de compétitivité régionale Alpha-RLH et profite aussi du réseau des professionnels du numérique du Poitou-Charentes.

Organisation pédagogique de la formation

Le volume complet du master TSI est de 750 heures étudiant avec une mutualisation entre les deux parcours. Ainsi, 70 % des enseignements sont mutualisés en M1 et 50 % en M2. Il devrait être possible de changer de parcours en fin de première année (M1) mais le dossier ne fait pas apparaître ce type de procédure. En

repoussant le choix du parcours, l'attractivité du parcours SSC pourrait être accrue. Le contenu pédagogique a été construit dès le départ selon des blocs de compétences mais cette approche n'est pas encore totalement finalisée par la mise en place d'un livret de compétences par exemple.

Le M2 est ouvert à l'alternance et à la formation continue. Ces dispositifs sont effectifs et témoignent d'une bonne relation avec le monde socio-professionnel. Ils devraient être étendus à la première année.

La sensibilisation à la recherche se fait au travers des interventions des enseignants-chercheurs des laboratoires d'adossés majoritairement des sections du Conseil National des Universités (CNU) 61 - Génie informatique, automatique et traitement du signal et 63 - Génie électrique électronique, photonique et systèmes. Ces laboratoires proposent certains stages et leurs matériels servent aussi à quelques travaux pratiques. Les étudiants sont aussi invités à des conférences locales. Il n'y a par contre pas de module dédié à la formation par la recherche.

À l'instar de la majorité des masters, la professionnalisation des étudiants repose dans un premier temps sur des enseignements dédiés à l'environnement professionnel, l'entreprise, la gestion, l'économie. À cela s'ajoutent de nombreuses interventions d'intervenants professionnels extérieurs. La mise en situation se fait par deux stages, le premier de quatre mois en première année et le second de six mois en seconde année.

La formation a mis en place une initiative intéressante afin de permettre aux étudiants une approche active de leur formation. Les étudiants sont ainsi dotés en début d'année d'une mallette avec du matériel leur permettant de tester des concepts liés aux apprentissages mais aussi d'innover en mettant en œuvre leurs propres projets dans le domaine de l'embarqué.

L'internationalisation de la formation se résume à 25 heures d'anglais par semestre sur les trois premiers semestres et sur la prise en charge financière par le département du TOEIC. Pour mettre l'accent sur ce module, l'obtention du diplôme est conditionnée à une note minimale. Les mobilités entrantes ou sortantes sont pour l'instant inexistantes mais la participation de l'université à l'école universitaire de recherche (EUR) Transverse Actions between Ceramics & Information and Communication Technologies (TACTIC) et au label d'Université Européenne montrent la volonté d'une ouverture à l'international dans les prochaines années qui se reflète aussi dans la réflexion actuelle de la création d'un Erasmus Mundus.

Un effort d'utilisation de l'outil numérique pour la pédagogie est à noter. Ainsi, en plus des classiques environnements numériques de travail, certains contenus bénéficient d'une gamification.

Pilotage de la formation

L'équipe pédagogique est parfaitement identifiée dans le dossier et le pilotage de la formation repose sur deux enseignants-chercheurs : un responsable de la mention et un directeur des études. Vu la taille de la mention, cette répartition s'avère suffisante mais le dossier reste lacunaire sur la gestion effective de la mention. Par exemple, la contribution étudiante, les réunions d'information, de coordination et autres ne sont évoquées qu'au détour d'un commentaire. Néanmoins, la formation dispose d'un conseil de perfectionnement comprenant des membres de l'équipe pédagogique, des étudiants et des représentants du monde socio-économique et ce conseil est en charge de l'évaluation de la formation.

Les modalités de contrôle de connaissances sont clairement exposées pour les unités d'enseignement (UE) mais aussi pour les stages dont les fiches d'évaluation et le rôle des différentes parties sont particulièrement détaillés.

Plusieurs intervenants extérieurs notamment du milieu industriel participent à la formation et chaque responsable d'UE propose l'intervention au sein de cette UE d'un professionnel.

Dispositif d'assurance qualité

La formation bénéficie de dispositifs de qualité : le conseil de perfectionnement, bien que récent, est bien constitué et joue son rôle correctement. Ce conseil peut se reposer sur une autoévaluation régulière complète et bien renseignée avec une analyse des points forts/points faibles par items et sur une évaluation des enseignements par les étudiants ainsi que sur les enquêtes d'insertion professionnelle réalisées par l'université. Le taux de pression à l'entrée du M1 (nombre de candidats sur la capacité d'accueil) ainsi que les taux de réussite, de réorientation sont disponibles. Le dossier est de qualité et est à l'image de ces dispositifs.

Résultats constatés

Suite à la refonte de la mention précédente, les résultats de la formation ne concernent que l'année 2018/2019 même si les porteurs ont complété les données même partielles avec les résultats des années 2019/2020 et 2020/2021 mais peu de résultats sont disponibles dans le dossier.

Le parcours SSC reste malheureusement fermé et seul le parcours IOI a ouvert. La formation a démarré avec seulement 6 étudiants mais les effectifs semblent maintenant se situer autour de 20 étudiants par an. Cette faiblesse d'effectif ne permet pas d'analyser les taux de réussite ou encore d'insertion car ceux-ci ne sont pas très représentatifs. Une seule poursuite d'étude en thèse de doctorat type CIFRE a eu lieu.

Conclusion

Principaux points forts :

- Une formation bien construite faisant partie d'une EUR.
- Une très bonne démarche qualité.

Principaux points faibles :

- Un manque d'attractivité notamment pour le parcours *Sport et santé connectés*.
- Faible effectif d'étudiants avec une part très faible de poursuite d'études en thèse de doctorat.

Analyse des perspectives et recommandations :

La mention *Traitement du signal et des images* de l'Université de Poitiers est jeune et souffre donc d'un manque de visibilité qui se traduit par une faible attractivité même au niveau régional. Pourtant, cette mention bénéficie des atouts nécessaires à sa réussite. Son internationalisation est une piste pour élargir le bassin de recrutement grâce à de la mobilité entrante.

La formation vise une insertion professionnelle immédiate ou après une thèse de doctorat mais l'effectif concerné par ce deuxième cas est très faible. Le conseil de perfectionnement pourrait jouer un rôle important pour renforcer encore les interactions entre la formation et les laboratoires de recherche.

Le parcours *Sport et santé connectés*, pourtant porteur avec le développement de l'e-santé, n'a jamais ouvert. La méconnaissance du domaine par les étudiants freine peut-être son choix de parcours. Il faudrait certainement, en profitant de la forte mutualisation entre les deux parcours, différer le choix du parcours par les étudiants en seconde année pour leur permettre un positionnement plus éclairé.

Enfin, l'intitulé de la mention ne reflète pas le contenu des enseignements et les objectifs des parcours.

Observations de l'établissement

N° / Réf. : Direction du Pôle Formation/CL/CD/20210907_51

Affaire suivie par : Christine Loubet

Tél. : 33 (0)5 49 45 30 45

Fax : 33 (0)5 49 45 30 50

Transmission : GED

Poitiers, le 21 septembre 2021

La Présidente de l'Université de
Poitiers

À

Monsieur le président de l'Hcéres,
Madame la directrice du
département d'évaluation des
formations

Objet : Observations – Rapport d'évaluation des formations du champ **SCIENCES ET TECHNOLOGIES** –
Université de Poitiers – Campagne d'évaluation 2020-2021

Monsieur le président de l'Hcéres,

Madame la directrice du département d'évaluation des formations,

Je vous informe par ce courrier que notre établissement souhaite formuler les observations dans l'annexe ci-jointe, concernant le rapport d'évaluation du champ Sciences humaines, lettre, langues et arts établi par les experts du Hcéres, reçu le 29 juillet 2021. Vous trouverez également ci-dessous des observations générales, communes à chacun des champs de formation.

Lors du précédent contrat, l'université de Poitiers appartenait à la vague C.

Afin de parvenir à une synchronisation des universités de la région Nouvelle Aquitaine, l'établissement a été intégré à la vague B, soit un contrat réduit d'une année.

Il s'ensuit que lorsque le processus d'auto-évaluation a commencé, l'université de Poitiers venait d'entrer dans la deuxième année de fonctionnement de son offre de formation. Dès lors, la période sur laquelle les équipes pédagogiques pouvaient se baser pour établir les fiches d'autoévaluation était très courte. C'est pourquoi le président de l'université de Poitiers, M. Yves JEAN, a adressé un courrier le 25 septembre 2019 au président du Hcéres, pour solliciter une procédure allégée d'auto-évaluation.

Par sa réponse datée du 7 octobre 2019, le président du Hcéres indique comprendre nos difficultés et que « nous devons trouver conjointement une bonne manière de procéder ». C'est ainsi qu'une

réunion s'est tenue le 12 novembre 2019 entre M. GEIB, alors directeur du département de l'évaluation des formations et Mme LAVAL, alors vice-présidente en charge des formations.

Il a alors été convenu que la procédure d'auto-évaluation ne porterait que sur l'année 2018-2019, et qu'elle revêtirait un caractère allégé par rapport à la procédure standard.

Cette observation est destinée à apporter une réponse à certaines remarques du rapport qui soulignent parfois le faible nombre de données trouvées dans les dossiers, et/ou qui regrettent que tous les items traditionnellement requis n'aient pas été mis à la disposition des membres des comités du Hcéres. De la même façon, certaines données, notamment en termes d'insertion, n'ont pas pu être proposées. En effet, une seule année de fonctionnement ne permettait pas, parfois, de fournir les chiffres des enquêtes d'insertion à 30 mois, en particulier dans le cas où les mentions de Masters ont dû être profondément remaniées, en lien avec la nouvelle nomenclature. Dans ces cas, il n'était pas possible de se baser sur l'historique du Master en question.

Je vous prie d'agréer, monsieur le président, madame la directrice, l'expression de ma considération distinguée.

Virginie LAVAL



Présidente de l'Université de Poitiers

Annexe

I. Observations – partie pour les mentions

a) Master Informatique

L'équipe de pilotage du Master « Informatique » remercie les évaluateurs pour le travail d'analyse réalisé au niveau du champ sciences et technologies et de la mention.

Elle a souhaité apporter quelques observations et compléments en réponses à certaines interrogations soulevées dans le rapport spécifique à leur mention.

❖ *Supplément au diplôme des parcours de chaque mention (partie champ de formation page 5 - Finalité des formations)*

Un supplément au diplôme est associé à chacun des parcours de toutes les mentions du champ. Dans le cadre du dossier d'autoévaluation de chaque mention, un seul a été fourni à titre d'exemple. Tous les diplômés de chacun des parcours se voient délivrés le supplément au diplôme spécifique du parcours.

❖ *Éléments spécifiques à la mention Informatique*

- Finalité de la formation (p.1) : « *Les débouchés sont clairs, mais le dossier n'indique pas s'ils sont communiqués aux étudiants.* »

Ces informations sont diffusées lors de la réunion de rentrée. En complément, depuis la rentrée 2020, elles sont mises à disposition sur la plateforme pédagogique.

- Organisation pédagogique de la formation (p.1) : « *Le dossier ne permet pas d'appréhender la structure du master en termes de spécialisation progressive et d'existence d'un tronc commun.* »

Le master est organisé en 4 semestres. Les trois parcours partagent un socle commun correspondant au champ scientifique "conception et développement logiciel", et se distinguent progressivement par des Unités d'Enseignement représentant 6 ECTS au S1, de 6 à 15 ECTS au S2, de 6 à 12 ECTS au S3.

- Organisation pédagogique de la formation (p.2) : « *L'aide d'un service de recherche de stage n'est pas mentionnée.* »

En effet, un tel service ne semble pas nécessaire : la conjoncture actuelle en informatique est telle que l'offre est bien supérieure à la demande ; et de nombreuses offres de stage ou d'alternance sont relayées aux étudiants par la formation.

- Organisation pédagogique de la formation (p.2) : « *Le dossier ne mentionne pas d'environnement numérique de travail.* »

Tous les étudiants ont bien entendu accès à un environnement numérique de travail complet. L'équipe pédagogique utilise largement la plateforme UPdago (moodle) en particulier pour la diffusion de supports de cours, ainsi que pour certaines évaluations.

- Pilotage de la formation (p.2) : « *Le conseil de perfectionnement est réuni une fois par an ...Il semble toutefois être le seul organe de concertation.* » et Recommandation (p. 3) « *il est nécessaire de mettre en place des réunions régulières d'un comité de pilotage* »

Le comité de pilotage est le bureau du département dont l'objet est de piloter de manière concertée la Licence, la Licence Professionnelle et le Master Informatique. En complément, les responsables d'année, de mention et le secrétariat sont en interaction continue, des réunions sont menées avec l'ensemble de l'équipe pédagogique au fil de l'eau.

- Pilotage de la formation (p.2) : « *Le dossier mentionne quelques informations sur les modalités de contrôles des connaissances, mais aucune sur le fonctionnement des jurys, les règles de compensation, ni la façon dont tout ceci est communiqué aux étudiants.* »

La composition des jurys, conforme aux règles en vigueur pour le domaine Sciences et Techniques, est proposée à la présidence de l'Université de Poitiers. Ces jurys se réunissent à la fin de chaque semestre ainsi qu'à la fin de l'année. L'ensemble des règles de compensation fait partie des informations communiquées aux étudiants lors de la réunion de rentrée.

- Dispositif d'assurance qualité (p.2) : « *Le dossier ne mentionne pas le devenir des non-diplômés.* » Suite à un échec en M1 ou en M2 les étudiants redoublent dans la formation. Sauf cas exceptionnel, les étudiants obtiennent le diplôme au terme de leurs études.

- Résultats constatés (p.2) : « *Il n'y pas de chiffre sur la durée de recherche d'emploi,* » Comme indiqué, la grande majorité des étudiants se voit proposer une proposition d'emploi en CDI à l'issue (ou pendant) leur stage de M2, et environ 10% poursuivent en thèse. Quelques rares diplômés choisissent de différer leur entrée dans le monde professionnel pour raison personnelle.

Les rapports d'évaluation du Hcéres
sont consultables en ligne : www.hceres.fr

Évaluation des coordinations territoriales

Évaluation des établissements

Évaluation de la recherche

Évaluation des écoles doctorales

Évaluation des formations

Évaluation à l'étranger



2 rue Albert Einstein
75013 Paris, France
T. 33 (0)1 55 55 60 10

hceres.fr

[@Hceres_](https://twitter.com/Hceres_)

[Hcéres](https://www.youtube.com/Hceres)

RAPPORT D'ÉVALUATION – MASTER

Université de Poitiers

Bilan du champ de formations Sciences
humaines, lettres, langues et arts

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2020-2021

VAGUE B

Évaluation réalisée sur la base de dossiers déposés le 15/02/2021



Pour le Hcéres¹ :

Thierry Coulhon, Président

Au nom du comité d'experts² :

Julien Longhi, Président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014 :

¹ Le président du Hcéres "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5) ;

² Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2).

Ce rapport contient, dans cet ordre, l'avis sur le champ de formations *Sciences humaines, lettres, langues et arts* (SHLLA) et les fiches d'évaluation des formations de deuxième cycle qui le composent.

- Master Arts
- Master Arts, lettres et civilisations
- Master Cinéma et audiovisuel
- Master Géographie, aménagement, environnement et développement
- Master Histoire, civilisations, patrimoine
- Master Information, communication
- Master Langues étrangères appliquées
- Master Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales
- Master Migrations internationales
- Master Mondes médiévaux
- Master Musicologie
- Master Philosophie
- Master Psychologie
- Master Sciences du langage
- Master Sociologie

Présentation

Le champ *Sciences humaines, lettres, langues et arts* (SHLLA) de l'Université de Poitiers regroupe 37 formations dont 17 masters, issus de deux unités de formation et de recherche (UFR) : Lettres et langues ; Sciences humaines et arts. Une partie importante des débouchés de ces formations de master concernent l'enseignement et la recherche même si une part non négligeable vise aussi les métiers de la culture, de la communication, ou des arts. Les étudiants de ces formations constituent une part relativement faible à l'échelle de l'établissement (1309 étudiants sur les 7789 étudiants inscrits en deuxième cycle, soit 16,8 % contre 32 % à l'échelle nationale).

Les formations entretiennent des liens avec le secteur socio-économique et culturel : théâtres, cinémas, musées, bibliothèques, archives, institutions (mairies, directions régionales des affaires culturelles (DRAC), ministères), festivals, centres hospitaliers, missions locales, chambres de commerce, etc.

La recherche est prise en compte avec l'obligation pour les étudiants de suivre des enseignements de préparation à la recherche (recherche documentaire et rédaction du mémoire de recherche ainsi que l'implication dans les unités de recherche d'adossesment).

Quelques mutualisations existent, comme entre Sciences humaines et arts (SHA) et Lettres et langues (L&L), pour le master *Information, communication* ou encore pour le master *Mondes médiévaux* ; avec les composantes d'autres champs de formations (master *Langues étrangères appliquées - LEA* ou *Arts avec Droit, sciences économiques*) ; ou même avec d'autres établissements comme avec le Cnam-Enjmin (Conservatoire national des arts et métiers - École nationale du jeu et médias interactifs numériques) pour sa mention *Audiovisuel, médias interactifs numériques, jeux* avec le master *Cinéma et audiovisuel*). La mention de master *Musicologie* est co-accréditée avec l'Université de Tours.

Avis global

Du fait de la restructuration de nombreuses formations du champ *Sciences humaines, lettres, langues et arts* en 2018, leur positionnement apparaît instable en matière de finalités (visibilité en termes de certification professionnelle, d'adéquation avec les normes européennes et de mise à disposition d'une fiche dans le Répertoire national de certifications professionnelles - RNCP). Certains manques en matière de saisie et de cohérence des intitulés de formations et des apprentissages doivent être palliés. La formulation de ces derniers doit être repensée pour certaines formations (*Histoire, civilisations, patrimoine*) et renforcée pour d'autres (*Arts*).

Malgré les éléments généraux indiqués dans le dossier Champ sur les mutualisations, le champ SHLLA semble être resté artificiel et gagnerait à être plus structuré en essayant de dégager des interactions entre les formations, en particulier pour celles qui sont sur des segments très proches (par exemple entre *Arts et Arts, lettres et civilisations* ou entre *Arts et Cinéma et audiovisuel* ou encore entre *Langues étrangères appliquées* et *Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales*).

L'articulation entre les formations et les unités de recherche est bonne, ce qui confère un bon adossesment général à la recherche.

Les liens avec le tissu socio-économique et culturel sont nombreux, pertinents, et utiles pour les étudiants. En outre, l'orientation professionnalisante des formations est à saluer (elles bénéficient notamment d'un bon vivier d'intervenants professionnels) et il existe un réel effort pour l'insertion professionnelle et la recherche de partenaires. Cela permet une diversité des débouchés qui est notable.

La politique des relations internationales est assez peu structurante, ce qui constitue une difficulté pour les équipes pédagogiques qu'il faudrait sensibiliser davantage à l'intérêt d'une ouverture de leurs formations à l'international.

En termes de coordination, on note un certain manque de lisibilité du pilotage : certaines formations ne s'appuient pas suffisamment sur les enseignants chercheurs titulaires (*Arts*), sur des enseignants de la discipline enseignée (*Information, communication*) même si une réelle pluridisciplinarité est à saluer. En ce qui concerne les dispositifs d'assurance qualité, on constate que des dispositions sont prises à un niveau central (université) et spécifique (formations) mais ne sont ni exploitées de manière optimale ni consultées et / ou alimentées de façon constante. Si on saisit une dimension réflexive critique énoncée par presque tous les dossiers d'auto-évaluation quant à la façon dont ce critère est géré, on note également une volonté d'amélioration avec l'accent mis, par certaines formations, sur des points spécifiques : régularité dans les conseils de perfectionnement et introduction de ses résultats dans les procédures d'évaluation interne ; prise en compte des évaluations faites par les étudiants et exploitation de leurs résultats ; méthodologie davantage représentative des données portant sur l'avenir des étudiants.

Analyse détaillée

Finalité des formations

La majorité des masters du champ fournit de façon particulièrement claire et précise les objectifs d'apprentissage, mis à disposition des étudiants et des parties prenantes. Un seul (*Histoire, civilisations, patrimoine*) nécessite une mise à jour des informations publiques relatives au parcours *Histoire publique et expertises scientifiques*. Une partie importante des masters affiche et définit de façon claire et cohérente les connaissances et compétences visées. Toutefois, il est à noter que trois d'entre eux (*Musicologie ; Sociologie ; Psychologie*) devraient renforcer cet aspect avec un affichage plus clair de ces informations.

La même disparité en matière de transmission claire et cohérente est observée dans le cadre des intitulés des contenus de chaque formation, de la cohérence entre apprentissages par l'ensemble des parties prenantes. Une grande majorité des formations affiche des informations détaillées en matière de débouchés, en matière de poursuite d'études. Certaines formations présentent un positionnement très fort et clairement expliqué en matière de poursuite en recherche doctorale (*Géographie ; Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales ; Mondes médiévaux ; Musicologie ; Philosophie*) tandis que d'autres demeurent relativement évasives avec peu d'informations fournies en matière de poursuite en doctorat (*Arts ; Arts, lettres et civilisations ; Cinéma et audiovisuel*). On note néanmoins un positionnement peu clair des diplômés au niveau européen, en matière de certification professionnelle.

Positionnement des formations dans l'environnement

Les formations bénéficient globalement d'un bon ancrage territorial. Elles s'appuient souvent sur des partenariats solides et de bonne qualité, peuvent se prévaloir d'une bonne insertion dans le milieu socio-professionnel (en particulier pour *Sociologie et Information, communication*) et peuvent irriguer leur territoire grâce à un réseau de sites, qui dépasse Poitiers. Cela est en particulier manifeste dans le cas du master *Cinéma et audiovisuel*, situé à Angoulême. Certaines formations du champ ont en revanche plus de difficultés à se situer dans les dynamiques de leurs territoires, à l'exemple du master *Philosophie* ou de celui d'*Histoire, civilisations, patrimoine*, qui gagneraient à interagir davantage avec leur environnement immédiat.

Certains masters, à l'exemple d'*Arts, lettres et civilisations, Migrations internationales, Musicologie* ou *Mondes médiévaux* ont une forte identité et profitent d'un fort rayonnement, ce qui contribue à la renommée de l'établissement. Ces formations bénéficient du soutien d'équipes de recherche reconnues et disposent souvent d'une longue histoire, qui leur a permis d'accumuler de solides partenariats. D'autres formations apparaissent comme plus généralistes, parfois de manière volontaire parce qu'elles souhaitent répondre à des besoins polyvalents, parfois aussi parce qu'elles manquent d'articulation avec la recherche.

La mobilité internationale est à l'évidence le point le plus problématique du dossier. Ce champ de formations a très peu de doubles diplomations et les accords internationaux conclus semblent souvent peu actifs, en particulier en raison de cultures disciplinaires qui sont peu sensibles à l'intérêt d'une formation internationale de leurs étudiants.

Enfin, on peut regretter que les formations paraissent ne pas avoir d'interaction entre elles. Il est par exemple étonnant que les masters *Arts, lettres et civilisations, Arts et Cinéma et audiovisuel*, qui développent des formations sur des thématiques très voisines, aient aussi peu de collaborations alors qu'elles pourraient mutuellement se renforcer en travaillant davantage ensemble.

La démarche scientifique est bien au cœur des formations et en lien avec les unités de recherche. Malgré la formation axée sur la recherche, peu d'étudiants des masters *Art, lettres et civilisations, Psychologie, Philosophie, Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales (LLCER)* et *Langues étrangères appliquées (LEA)* poursuivent leurs études en doctorat, et cela doit donc être plus encouragé. Le master *LEA* met davantage l'accent sur la professionnalisation. Les deux parcours du master *Information, communication* manquent d'enseignants chercheurs pour encadrer les mémoires.

Organisation pédagogique des formations

Toutes les formations sont conçues en quatre semestres, mettent en œuvre le système de crédits européens (European Credit Transfer System – ECTS) et présentent des parcours de spécialisation. Le système de tronc commun fonctionne bien. L'articulation de ce tronc commun aux enseignements de spécialisation semble toutefois poser problème pour certaines formations. Ainsi, le master *Arts*, semble trop hétérogène ; le tronc commun du master *Information, communication* ne permet pas de passerelles entre les parcours à cause de leurs particularités et finalités professionnelles différentes. Les étudiants du master *LEA* pointent un problème de cohérence entre le contenu des cours et les objectifs annoncés (l'équipe travaille pour y remédier).

L'articulation des unités d'enseignement (UE) thématiques du master *Géographie* est peu claire. Le master *Cinéma et audiovisuel* n'indique pas assez les volumes horaires et les enseignements de tronc commun.

La formation en alternance n'est proposée que par certains parcours des masters *Information, communication, Psychologie* et *LEA*. Il faut saluer les efforts déployés en ce sens par le master *Arts* qui étudie la possibilité d'un partenariat avec le Centre national d'enseignement à distance (CNED) pour des contrats en alternance avec le parcours *Assistant réalisateur*. Le master *Philosophie* gagnerait également à ouvrir cette formation à l'alternance, notamment pour son parcours *Médiations et société*. La formation continue est mieux prise en charge (*Art, lettres et civilisations, Histoire, Information, communication, LLCER, Philosophie*).

L'enseignement à distance reste globalement marginal dans les formations proposées. Pour certaines, cela se conçoit sans peine, du fait même du contenu disciplinaire. Pour d'autres, le déploiement de la possibilité du suivi à distance pourrait être facteur d'attractivité. On notera en ce sens la possibilité de suivre les cours à distance pendant les stages longs, fournie par le master *Arts, lettres et civilisations*, les mises en place partielles de ce type d'enseignement par les masters *LEA* et *Sciences du langage (SDL)*, la mise en place du même dispositif pour résoudre les problèmes de coût liés aux déplacements entre les différents sites de la formation, pour le master *Musicologie*.

Quant aux validations des acquis de l'expérience (VAE) et validations des études supérieures (VES), elles sont globalement prises en compte (pas de validation des acquis professionnels (VAP) pour le master *Histoire*) mais peu utilisées.

Un effort est fourni pour une définition des compétences visées dans les enseignements, démarche que certaines équipes se sont bien appropriée. Les masters *Arts, lettres et civilisations, Mondes médiévaux*, et *Sciences du langage* transcrivent bien les UE et la formation en compétences. Davantage d'efforts sont à fournir de la part des équipes des masters *Arts, Histoire, Cinéma et audiovisuel*, et *LEA* (l'équipe pédagogique de *LEA* se dit cependant capable d'identifier les acquis des étudiants). Le master *Migrations internationales* doit mieux décrire par objectifs et compétences les apports des professionnels dans la formation. Les masters *LLCER* et *Musicologie* ne partagent pas cette démarche et l'équipe du master *Musicologie* estime que le détail des enseignements suffit. Un portfolio ou autre outil qui permet aux étudiants d'évaluer leurs acquis est majoritairement mis en place. Seul le master *Musicologie* ne le fait pas. De même, on gagnerait à rendre visibles les compétences acquises par les étudiants en *Sociologie* pour mieux les accompagner vers la recherche ou la professionnalisation.

Le point fort à saluer est la place primordiale accordée aux stages et à la professionnalisation dans toutes les formations considérées. La communication pour l'encadrement des conventions de stage peut être améliorée dans le master *Histoire*. Le master *Géographie* ne précise pas les modalités d'évaluation des stages ni leurs modalités pédagogiques à l'international. Enfin, une plus grande articulation est souhaitée entre les stages et les retours en formation pour le master *Cinéma et audiovisuel* où le suivi des stages est difficile malgré les nombreux partenariats, pour des raisons géographiques et financières.

Si l'enseignement des langues, notamment de l'anglais, est une priorité pour la grande majorité des formations, cet enseignement ne donne pas toujours lieu à une certification (par exemple en *Cinéma et audiovisuel*), ce que l'on peut regretter ; les différentes formations soulignent que des efforts restent à faire sur ce point, notamment sur la diversité des langues proposées.

Pour ce qui concerne l'adaptabilité et l'ouverture à l'international, les formations soulignent une mobilité entrante et sortante encore peu développée, malgré l'existence de nombreux partenariats. La dimension internationale des formations est encore minime, car encore en construction, à l'exception du master *LEA*. La politique d'ouverture des formations à l'international n'est pas assez développée et encouragée et les chiffres ne sont pas toujours précisés. Il y a peu d'échanges au sein du master *Art* malgré l'atout de l'anglais. Il est par ailleurs dommage que l'acquisition de compétences linguistiques se réduise souvent à l'anglais (*Musicologie, Psychologie, Information, communication, Cinéma et audiovisuel*). La certification est proposée par la maison des langues, ce qui pose des problèmes d'emploi du temps pour les étudiants et limite encore la variété des langues enseignées. La mobilité à l'international est faible pour les masters *Géographie, Sociologie, Migrations internationales, Mondes médiévaux* (partenariats en cours de développement) et *Musicologie* (formation jeune). La mobilité sortante du master *Arts, lettres et civilisations* se limite au Canada car cette destination est encouragée (raisons financières). Il faut cependant préciser que des conventions pour la création de doubles diplômes ont été signées avec des universités étrangères pour le master *LEA*.

Le numérique est globalement présent dans l'enseignement mais a rarement une place spécifique. Cela est visible dans le fait que seuls les masters *Arts, Histoire* et *Information, communication* s'approprient le numérique pour adapter la formation aux publics divers. Les autres formations ne précisent pas si elles adaptent la formation aux besoins des étudiants par le numérique, sauf le master *LEA* (dont les étudiants se plaignent d'ailleurs qu'il ne soit pas utilisé pour leur professionnalisation – usage de logiciel de traduction professionnel).

On regrettera que les formations considérées n'indiquent pas si elles sensibilisent les étudiants à l'intégrité scientifique et à l'éthique. Le master *LLCER* est sur ce point une exception notable.

Pilotage des formations

L'organisation du pilotage pédagogique est formellement identifiée pour chacune des formations du champ. Dans leur ensemble, les équipes ont des profils correspondants, dans leur constitution, aux différents contenus de la formation. L'équipe pédagogique de chaque formation est diversifiée, parfois dans des proportions inégales (master *LEA*). Deux formations posent problème par leur nombre trop élevé d'intervenants professionnels (*Cinéma et audiovisuel ; Information, communication*). Certains dossiers insuffisamment précis, comme le master *Cinéma et audiovisuel*, laissent entrevoir des difficultés dans la bonne gestion de la formation et dans la pérennisation des partenariats pédagogiques. Surtout, on déplore l'absence d'une direction de Département depuis un an dans le master *Information, communication* ainsi que le remaniement très conséquent de la formation, survenu en 2018, visiblement sans concertation avec les responsables de la formation et l'UFR. On peut douter que les étudiants connaissent spécifiquement les responsabilités des nombreux intervenants extérieurs ou encore des non-statutaires (master *Psychologie*). La part entre les chercheurs et les professionnels est équilibrée dans le master *Arts* mais ces derniers sont essentiellement des vacataires et ne sont pas intégrés à l'équipe pédagogique.

La communication interne aux équipes du master *LEA* serait à améliorer. Par ailleurs, leur souhait de renforcer l'équipe d'enseignants chercheurs de rang A doit être entendu. Le pilotage du master *Géographie* pourrait également être renforcé par le développement de la pluridisciplinarité et par la clarification des UE et des responsabilités. Les modalités de pilotage sont bonnes pour la quasi-totalité des formations. Cependant, force est de noter que le master *Information, communication* souffre d'un faible ancrage disciplinaire ainsi que d'une gestion disparate des parcours (le responsable de formation n'est pas connu).

La majorité des formations veillent au bon fonctionnement des conseils aussi bien dans leur périodicité (réunions au moins une fois par an (master *Psychologie*) voire chaque semestre (master *Histoire, civilisations, patrimoine*) que dans la mise à disposition des documents utiles pour mener à bien ses réflexions (à l'exception du master *Psychologie*). On note un conseil de perfectionnement actif dans le master *LEA*, qui analyse les évaluations des enseignements par les étudiants dans une logique d'amélioration continue ainsi que des questionnaires bien construits en master *Arts*. En plus de la participation des acteurs, le conseil du master *Science du langage* prend également appui sur les réflexions et suggestions écrites fournies par les étudiants. Les comptes rendus de réunions détaillés (master *Migrations internationales ; master Sociologie, master Arts*) démontrent la réalité et l'efficacité du fonctionnement des conseils. Par contraste, des dysfonctionnements persistent, notamment dans la forme des conseils. Certaines réunions ont lieu sans les étudiants, ce qui est non conforme aux textes. Le conseil du master *Cinéma et audiovisuel* ne réalise pas de compte rendu officiel ; de plus, les avis des intervenants sont pris en compte par des échanges informels. Enfin, la tenue du conseil en master *Arts, lettres et civilisations* est irrégulière.

Si un certain nombre de formations présentent en annexe des comptes rendus issus des conseils de perfectionnement ou des informations évaluatives collectées en amont auprès des étudiants, elles sont moins nombreuses (masters *Philosophie, Sciences du langage, Psychologie, Musicologie, Mondes médiévaux*) et il serait important d'indiquer clairement comment ces informations sont intégrées dans le dispositif de l'évaluation et de l'amélioration continue.

Les modalités de contrôle des connaissances sont très largement explicites et connues des étudiants. Malgré la bonne conception des modalités de contrôle des connaissances du master *LEA*, il se produit des anomalies dans les évaluations qui ne sont pas toujours conformes aux modalités annoncées. Le principe de seconde chance est respecté par toutes les formations.

Dispositifs d'assurance qualité

Le dispositif d'assurance qualité mis en place présente une hétérogénéité en matière de résultats fournis, de leur analyse et aussi de la publication de ces résultats à destination des parties prenantes. Si le suivi du flux des étudiants est mis en place pour la majorité des formations, en l'absence d'un tableau de bord annuel fourni dans le dossier, il est impossible d'apprécier une méthode centralisée du suivi des effectifs de formation aussi bien d'un point quantitatif que qualitatif. À ce propos, l'attractivité de la formation est évaluée quantitativement par la majorité des formations mais l'analyse qualitative de ces données n'est développée que par un petit nombre de ces dernières (*Histoire, civilisations, patrimoine ; Philosophie ; Psychologie ; Musicologie*). Les modalités de recrutement de chaque formation sont connues des parties prenantes, dans la mesure où elles sont publiées en ligne. Le dispositif annonce principalement le calendrier, les diplômes requis, le type de « concours » mis en place, et les modalités de passage de la première année de master (M1) à la deuxième (M2) mais n'affine pas les critères de sélection des candidats.

Toutes les formations possèdent des données concernant la réussite de leurs étudiants. Ces données présentent toutefois une disparité en matière de suivi d'ordre diachronique et aussi en matière d'homogénéité quant aux informations fournies selon les différents supports. Les données de suivi de la réussite des étudiants ne sont, par ailleurs, pas rendues publiques auprès des parties prenantes. Certaines formations fournissent des résultats qui ne correspondent qu'à l'année 2017-2018 (*Migrations internationales ; Philosophie*). Quant aux données portant sur les étudiants sortants non diplômés ainsi que leur analyse, les dossiers ne fournissent quasiment aucune information. Les masters *Arts, lettres et civilisations* et *LEA* indiquent le flux de cette catégorie d'étudiants sans pour autant analyser cette issue. Les autres formations ne font aucune mention de l'avenir des non diplômés.

Pour ce qui est du suivi des diplômés, là encore, les résultats sont disparates, notamment en ce qui concerne leur analyse qualitative. Si toutes les formations connaissent le devenir de leurs diplômés, les dossiers présentent une disparité, en matière du nombre de répondants aux enquêtes mises en place par l'université et / ou par chaque formation, et en matière de la méthodologie du suivi des diplômés. Certaines formations procèdent à la mise en place d'un dispositif officiel de ce suivi, via une veille sur les réseaux socio-numériques (master *Arts, lettres et civilisations*) tandis que d'autres ne fournissent des données que pour une seule année académique (*Philosophie ; Psychologie*). De même, les enquêtes menées par l'Université de Poitiers portant sur le devenir des diplômés annoncent des résultats qui ne sont pas analysés qualitativement, notamment pour ce qui concerne les types de postes occupés par les diplômés et les types de contrats établis (CDD, CDI). Le taux de répondants étant très faible pour la majorité des formations, il est également difficile d'apprécier la représentativité de ces données.

Le processus d'évaluation et d'amélioration continue repose principalement sur l'existence des questionnaires évaluatifs portant sur les formations et leurs parcours et sur le conseil de perfectionnement. De même, les évaluations issues des enquêtes menées de manière centralisée par l'université ne sont pas régulièrement remontées au niveau des formations, ce qui ne permet pas l'optimisation de leur évaluation et de leur amélioration continue. Par ailleurs, le taux de réponses à ces enquêtes demeure généralement faible. Aucun résultat concret n'est affiché par les formations du champ. Il est enfin à souligner qu'aucune autoévaluation ne précise si les résultats de l'évaluation interne sont transmis à la Commission de formation et de vie universitaire ou s'ils sont soumis à une évaluation externe périodique.

Résultats constatés dans les formations

Les résultats sont généralement satisfaisants en matière de taux de réussite (autour de 80 %). Sauf exceptions liées à des circonstances particulières (les effets de la pandémie sur la possibilité de faire des stages et de valider une année), les taux de redoublement sont faibles (autour de 5 %) et les départs entre le M1 et le M2 sont peu nombreux, ce qui démontre que l'attractivité des formations ne se dément pas à l'épreuve de l'expérience qu'en font les étudiants une fois entrés dans les parcours proposés. Les taux de redoublement sont parfois liés à des stratégies permettant aux étudiants de rester « conventionnables » pour obtenir un stage facilitant l'insertion professionnelle (cas par exemple des parcours de la formation *Art*). Dans d'autres cas, ils expriment la nécessité pour certains étudiants de finir leur mémoire, dont la soutenance nécessite une inscription administrative supplémentaire.

La poursuite en doctorat concerne souvent des petits effectifs, ce qui n'a rien de surprenant puisque les financements de thèse sont, en sciences humaines, rares. Si les niveaux d'insertion professionnelle sont satisfaisants, il faut cependant souligner que certaines formations peinent encore à trouver leur place dans le paysage : c'est le cas par exemple de la formation *Histoire, civilisations, patrimoine*, qui indique que 9 étudiants sur 23 ont trouvé un emploi lors d'une enquête à 6 mois. Les données manquent cependant pour apprécier l'ensemble des masters du point de vue de l'insertion : certaines formations envisagent de mettre en place leur propre suivi pour remédier à ce problème (*LLCER*), ce qui est une initiative bienvenue.

Conclusion

Principaux points forts

- Bon ancrage territorial des formations.
- Bon adossement à la recherche.
- Bon équilibre entre la formation à et par la recherche et la professionnalisation.
- Pédagogie très innovante pour certains masters
- Politique de stages satisfaisante.

- Taux de réussite satisfaisants dans l'ensemble, taux de départ entre le M1 et le M2 généralement assez faibles.
- Les taux de remplissage qui montrent l'attractivité des formations.

Principaux points faibles

- Mobilité internationale insuffisante, faible internationalisation.
- Peu d'analyse qualitative sur les données quantitatives (attractivité, réussite, insertion professionnelle, abandons).
- Absence des suppléments au diplôme pour la majorité des formations.
- Manque d'interactions entre les formations.
- Un trop grand nombre d'intervenants extérieurs (professionnels, vacataires...), dans certaines formations, conduisant à une gestion peu partagée ou peu tournante entre les quelques titulaires.
- Évaluation et amélioration continue disparate entre les formations (conseils de perfectionnement aléatoires, données d'enquêtes évaluatives peu exploitées).

Recommandations

Il est recommandé de renforcer les perspectives en matière de débouchés professionnels et leur lisibilité pour un certain nombre de formations. Une meilleure articulation avec le positionnement de l'établissement pourrait également être proposée, notamment en termes de débouchés des formations.

Les liens entre les thématiques des masters et les axes de recherche de l'établissement sont parfois faibles et il serait utile de travailler à une mise en cohérence plus générale entre eux. Sans doute pourrait-on le développer davantage, en articulant plus les équipes de formation et les équipes de recherche de l'établissement.

L'établissement pourrait développer une politique plus structurante de ses relations internationales, non seulement pour fournir un point d'appui aux équipes pédagogiques mais aussi pour trouver le moyen de les sensibiliser davantage à l'intérêt d'une ouverture de leurs formations à l'international.

Le champ SHLLA semble être resté assez formel et gagnerait à être plus structuré en essayant de dégager des interactions entre les formations de master, en particulier pour celles qui sont sur des segments très proches.

Concernant le pilotage, il faudrait veiller à mieux s'appuyer sur des enseignants chercheurs, sur davantage de titulaires et, surtout, sur des enseignants de la discipline enseignée (même si la présence de la pluridisciplinarité est à saluer). D'autre part, il serait important de garantir une meilleure visibilité des statuts et des fonctions de tous les intervenants en intégrant pleinement les professionnels aux équipes pédagogiques ou encore des compétences apportées dans les enseignements et les évaluations. Il conviendrait d'améliorer les dispositifs d'enquête auprès des étudiants sortis de la formation pour avoir un suivi plus précis de la qualité de l'insertion. Si le conseil de perfectionnement existe dans la quasi-totalité des formations, son champ de compétences gagnerait à être mieux précisé dans certaines formations.

Des suggestions d'amélioration sont même avancées par certains dossiers, comme celle de la nécessité de mettre en place un réseau des diplômés ou de sensibiliser ces derniers à la nécessité de participer aux enquêtes proposées par l'université. La mise en place d'une analyse qualitative de tout résultat statistique est fort recommandée dans la mesure où elle peut contribuer à l'optimisation de l'attractivité, du taux de pression, de la réussite ou non réussite des étudiants, de l'optimisation de la formation en matière de modalités de contrôle continu de connaissances. Un dialogue régulier et qualitatif entre les formations et la Commission de la formation et de la vie universitaire (CFVU) serait également recommandé, tout comme l'élaboration d'une méthode de travail en interne, aboutissant à une régularité évaluative (comme, par exemple, le tableau de bord annuel).

Points d'attention

On note une absence totale de pilotage pour le master *Information, communication*, à la fois interne et dans les relations avec l'UFR. D'autre part, la formation est très fragilisée par le manque d'enseignants titulaires en information-communication.

Malgré son rôle stratégique, le master *Cinéma et audiovisuel* a souffert de la restructuration de son adossement pédagogique, et affiche de ce fait un certain nombre de problèmes : pilotage (suivi et analyses, politique du suivi des stages), équipe de titulaires, liens confus avec la recherche. Il faut noter cependant que l'équipe pédagogique en a conscience et que des solutions semblent déjà émerger.

Fiches d'évaluation des formations

MASTER ARTS

Établissement

Université de Poitiers

Présentation de la formation

Le master Arts de l'Université de Poitiers comprend trois parcours différenciés dès la première année (M1) dont les finalités professionnelles sont différentes : le parcours *Assistant metteur en scène* (AMS) vise à former des praticiens de la création théâtrale, le parcours *Assistant réalisateur* (AR) forme aux métiers pratiques de l'assistantat et de la régie dans le domaine de la création cinématographique et audiovisuelle, le parcours *Cinéma et théâtre contemporains* (CTC) est quant à lui plus général et moins professionnalisant mais il ouvre aux métiers de la recherche, de l'enseignement et à quelques professions liées aux domaines plus administratifs des arts du spectacle (médiation, programmation etc.).

Délivrée exclusivement en présentiel au sein de l'unité de formation et de recherche (UFR) Lettres & langues et du département Arts du spectacle, la formation comprend un total de 750 heures pour les parcours AMS et AR (650 heures en présentiel, 100 heures en autonomie) 400 heures pour le parcours CTC (336 heures en présentiel + 64 heures en autonomie). Une partie des enseignements se fait en cours magistraux (CM) dont des séminaires liés à la recherche, l'autre partie en travaux dirigés (TD) (les langues notamment) et en travaux pratiques (TP) (les ateliers professionnels). Le parcours AR prévoit un stage en première année et un stage en deuxième année (M2). Les parcours AMS et CTC prévoient un stage à la fin de la deuxième année.

Les enseignements ont lieu sur le campus de Poitiers (Campus EST) mais de nombreux cours se déroulent dans des structures culturelles de l'agglomération et diverses institutions des arts du spectacle.

Analyse

Finalité de la formation

Les objectifs de ce master apparaissent plutôt de manière éparpillée même s'ils sont cohérents. Les métiers de la création dans le secteur culturel et artistique étant multiples, répondant à des parcours souvent atypiques (stage, assistantat etc.) et impliquant de la polyvalence, il est toujours complexe de faire coïncider les intitulés des parcours de formation avec une profession déterminée, surtout quand le domaine est aussi large que la mention Arts. L'Université de Poitiers a fait un choix singulier en orientant la finalité de ses deux parcours professionnels vers « l'assistantat » à la réalisation et à la mise en scène. Néanmoins, ce choix paraît cohérent avec les réalités de ces métiers qui supposent de passer par une période d'assistantat. Toutefois, le parcours AR (dont les orientations sont liés notamment à la régie) offre des objectifs et des perspectives plus concrets à l'issue de la formation. C'est moins le cas pour le parcours AMS dont les objectifs apparaissent comme étant beaucoup plus larges (« travailler dans le domaine de la création théâtrale »). Le parcours CTC est construit selon des objectifs plus généraux et propose un tremplin vers la recherche et l'enseignement ou encore des métiers du domaine administratif. Ce parcours est marqué par une complémentarité entre les études théâtrale et les études cinématographiques qui aboutit aussi à la même complémentarité en matière des compétences à acquérir par l'étudiant.

Les équipes fournissent des informations permettant aux parties prenantes de bien connaître les connaissances et les compétences à acquérir par la formation ainsi que la voie à suivre pour se professionnaliser par la suite. Le contenu de la formation est clairement présenté et affiché pour toutes les parties prenantes de manière explicite. L'envergure « pratique » des enseignements ne prédomine pas autant que l'on pourrait s'y attendre dans l'esprit d'une adéquation avec les débouchés professionnels immédiats dans le cadre des parcours AMS et AR.

L'Université de Poitiers met à disposition de l'étudiant de manière explicite les éléments concernant les parcours, leurs objectifs, leurs conditions d'accès et les modalités des inscriptions. Peu d'éléments sont donnés sur les éventuelles poursuites d'études après la formation. Une liste des métiers de la création serait utile pour l'étudiant qui postule. Un supplément au diplôme précise les connaissances et compétences acquises par l'étudiant.

Positionnement dans l'environnement

Le master Arts de l'Université de Poitiers se distingue des masters concurrentiels au niveau national (masters et écoles nationales supérieures) en ce qu'il offre une spécialisation à l'assistanat à la mise en scène théâtrale et à la réalisation cinématographique. L'établissement propose d'autres formations artistiques mais les parcours du master Arts étant spécifiques, ils n'entrent pas en concurrence.

La formation est adossée à l'unité de recherche FoReLLIS (Formes et Représentation en Linguistique, Littérature et dans les arts de l'Image et de la Scène), équipe d'accueil (EA) 3816 offrant un environnement pluridisciplinaire en matière de recherche. L'unité accueille des étudiants en stage mais le master Arts se positionne plus en faveur de la professionnalisation dans le secteur artistique et technique, c'est pourquoi, outre les enseignants-chercheurs de l'unité FoReLLIS intervenant dans la formation, un vivier de professionnels régionaux et nationaux qui interviennent est mentionné. Plusieurs PAST (professeur associé à temps partiel) participent à la formation. Les activités de recherche sont évoquées sans toutefois occuper une place importante dans le dossier. Une articulation au niveau des séminaires et l'implication des étudiants dans le cadre des événements scientifiques sont mentionnées.

Cinquante pour cent au moins des enseignements est assuré par des professionnels du secteur au niveau de la mention. Ce pourcentage assure une professionnalisation directe avec une attention portée à la transmission d'expérience. Le maillage régional est bien présenté et toutes les institutions cibles sont citées. Le dossier fait état d'un partenariat établi avec l'École européenne supérieure de l'image durant la période 2017-2019 et des modules d'enseignement communs avec le Conservatoire à Rayonnement Régional de Poitiers. Des acteurs socio-économiques tels que des structures régionales et nationales sont décrites comme partenaires aussi bien pour ce qui est de l'accueil des étudiants dans le cadre de leurs stages que pour la mise en place des projets dits hors les murs (Théâtre Auditorium de Po Castille ; Centre Dramatique National Poitou/Charentes ; Poitiers Film Festival ; Direction Régionale des Affaires Culturelles ; Centre National d'Enseignement à Distance ; Centre National du Cinéma et de l'image animée ; Ministère de la Culture, etc.)

Aucune coopération internationale n'est affichée. Les partenariats académiques sont mentionnés mais il n'est pas précisé s'ils reposent sur une convention précise. Limoges - épicerie théâtrale pourtant proche de Poitiers - n'apparaît pas dans le dossier alors que des artistes internationaux y circulent toute l'année. Concernant les mobilités internationales, elles sont évacuées compte tenu des impératifs des programmes des formations. À l'inverse, les équipes aimeraient pouvoir accueillir des étudiants étrangers mais ne parviennent pas à le faire pour l'instant. Le parcours CTC se prête pourtant particulièrement bien à un séjour de mobilité.

Organisation pédagogique de la formation

L'organisation pédagogique semble trop hétérogène pour répondre à l'exigence de professionnalisation et à l'envergure présumée de la pratique. Elle met en œuvre le système européen d'European Credit Transfer and Accumulation System (ECTS, Système Européen de Transfert et d'Accumulation de Crédits).

Elle est conçue en quatre semestres par parcours avec un tronc commun à la mention sur toute la première année. Ce tronc commun correspond à un séminaire transversal à dominante esthétique et comprend l'enseignement de langue vivante qui est appliqué au domaine de compétences, ce qui n'est pas toujours le cas dans ce type de formation et qui représente un réel atout.

La spécialisation se fait progressivement, la première année semblant offrir les connaissances fondamentales, ce qui est intéressant si les étudiants ont des profils de formations antérieures différents. Le parcours AR semble plus en lien avec le terrain de la « réalisation ». Son M2 est beaucoup plus structurée que dans le parcours AMS qui voit ses contenus se limiter dès le troisième semestre (S3) pour ne concerner plus que le stage et le mémoire au S4. Le parcours CTC devient aussi plus léger en deuxième année. Le semestre 4 y est également consacré au stage (deux mois au moins) et au mémoire. Cette structuration hétérogène des trois parcours surprend. Par exemple, la première année du parcours CTC est hétérogène et orientée à la fois vers la recherche et vers les disciplines permettant à l'étudiant d'acquérir des connaissances en économie du spectacle vivant, en politiques culturelles ou encore en sociologie de la culture. Le M2 est axé sur des pratiques scientifiques et la dimension professionnalisante de la formation est mise en œuvre au S3 par le biais d'un projet tutoré autour de l'organisation d'événements. Par ailleurs, la disparité entre les parcours AR et AMS surprend : la spécialisation dans le parcours AR se fait de manière progressive tandis qu'elle est d'emblée ciblée dans les parcours AMS.

Les documents remis ne permettent pas de savoir quels enseignements sont pris en charge par des enseignants-chercheurs et lesquels le sont par des professionnels des secteurs de professionnalisation de la formation. En effet, le livret des études n'ayant pas été versé au dossier, nous ne pouvons apprécier le contenu réel des enseignements et sommes donc contraints de nous en tenir aux intitulés généraux de ces derniers tels qu'ils figurent dans la maquette.

Pour l'heure, la formation n'est pas adaptée au public en alternance. Toutefois, il est mentionné que pour le parcours AR, un partenariat est à l'étude avec le service audiovisuel du Centre national d'enseignement à distance (CNED) pour mettre en place des contrats d'alternance. L'enseignement à distance n'est pas envisageable pour cette formation et cela est tout à fait cohérent compte tenu des ateliers et travaux pratiques nécessitant des cours en présentiel. Les différents dispositifs d'accueil des étudiants ayant des contraintes particulières sont classiques. La formation doit être attentive aux demandes de validation des acquis de l'expérience (VAE) mais aucun élément n'est explicité sur ce point.

Dans les trois parcours, un mémoire est à élaborer par l'étudiant. Dès le M1 pour le parcours CTC et à compter du M2 pour les deux autres parcours. Si ce mémoire n'est pas remis en question pour le parcours CTC, le dossier revient plusieurs fois sur le fait que ce travail semble incompatible avec les impératifs (stage et autres) de la formation professionnelle. Le dossier évoque également le caractère démotivant de cet exercice de mémoire pour les étudiants des parcours AR et AMS. Toutefois, il est à constater qu'une mise en question en interne de cette approche, en suivant les perceptions et appréhensions du public, remettrait en péril la qualité universitaire de la formation, dans la mesure où la dimension professionnalisante ne peut faire l'impasse d'une approche surplombante et réflexive de la posture des étudiants.

La formation intègre le numérique dans son organisation pédagogique : en parcours CTC et AMS un séminaire portant sur les outils numériques est dispensé au deuxième semestre du M1 mais nous ne disposons pas davantage d'informations relatives à ces outils ; la visioconférence est utilisée pour l'accompagnement individualisé des étudiants.

La transcription des unités d'enseignement (UE) en compétences n'est pas toujours claire. On peut regretter le peu d'éléments transmis sur les modalités pédagogiques ou la supervision des stages et des mémoires. Certains enseignements appelés « pratiques » semblent d'après leurs intitulés plutôt théoriques (ex. séminaire transversal aux trois parcours « Techniques et poétiques sonores à la scène et à l'écran » et « formes contemporaines du cinéma et de l'art vidéo »). Il n'est pas question d'un portefeuille de compétences et la formation étant singulière, les pédagogies innovantes et le recours à l'environnement numérique de travail paraissent plutôt traditionnels. Cependant, le dossier indique des pistes actuellement en cours de réflexion autour des projets tutorés et sur les ateliers favorisant le travail de groupe, la préparation du mémoire de recherche avec évaluation entre pairs, toutes pratiques accompagnées par les enseignants et visant à développer l'autonomie des étudiants.

La formation étant encore jeune, son taux d'insertion professionnelle est encourageant mais il faut souligner le peu d'effectif qu'elle prend en charge. Si la formation favorise clairement la mise en relation de l'étudiant avec le milieu professionnel (stages, projets tutorés, événements, enseignements, etc.), l'accompagnement à la construction du projet professionnel n'est pas clairement expliqué. Par ailleurs, l'envergure internationale est minime bien que l'enseignement de l'anglais appliqué au domaine de professionnalisation soit une force. L'organisation des journées masteriales est un point à saluer.

Pilotage de la formation

Les parcours AMS et AR devraient être davantage orientés vers la pratique. Sans doute faudrait-il que plus de praticiens soient présents dans l'équipe de titulaires car l'architecture pédagogique ne peut s'appuyer sur des vacataires en activité dans le monde professionnel extérieur. Un profil de recherche-crédation pourrait répondre aux besoins transversaux de la formation qui est bâtie sur plusieurs enseignements mutualisés et qui gagnera à développer la dimension « recherche » au sein du master.

Trop peu de détails sont donnés (au-delà des noms) sur les domaines de spécialité de l'équipe pédagogique mais compte tenu de l'ampleur des projets pratiques il ressort que les moyens humains et matériels manquent pour une formation à l'ambition professionnelle. Les contraintes administratives rendent le recrutement des intervenants professionnels complexe. Le dossier souligne également le déficit en matière de cours disciplinaires, lié au manque de moyens et donc à une équipe en sous-effectifs. Les moyens techniques posent également problème autant en termes de capacité d'accueil des salles et studios de répétition qu'en termes d'organisation matérielle de ces espaces.

Les modalités d'évaluation sont précisées et mettent notamment l'accent sur l'évaluation des cours pratiques (note individuelle) et sur l'évaluation des stages (tuteur et enseignant-chercheur référent). Toutefois, le calendrier de la session pourrait être revisité pour ne pas bloquer l'étudiant jusqu'en septembre.

Le questionnaire utilisé par l'équipe dans le cadre du conseil de perfectionnement est bien construit. Le conseil de perfectionnement est en place. Un modèle d'évaluation est proposé par l'université. Il est organisé autour des aspects pédagogiques comme les objectifs de la formation, les contenus pédagogiques, les stages, le suivi des diplômés et leur insertion professionnelle. Cette évaluation porte sur des données relatives aux maquettes,

aux indicateurs de recrutement, aux stage, à l'évaluation de la formation, au taux de réussite et à l'insertion professionnelle des étudiants. Les responsables des parcours de master, sa secrétaire, les trois représentants des étudiants et trois représentants du monde professionnel participent au conseil de perfectionnement pour l'année 2020-2021.

En l'absence de livret d'étude intégré au dossier, de nombreuses informations manquent sur le pilotage de la formation. Les modalités de contrôle des connaissances ne sont pas suffisamment précisées, ni celles du fonctionnement du jury.

Dispositif d'assurance qualité

La formation étant récente il manque encore des données d'auto-évaluation.

Les conditions d'accès à la formation sont précisées sur le site de l'université ; il est indiqué que l'étudiant peut candidater à plusieurs parcours de la mention. Le recrutement se fait sur dossier, suivi d'un entretien pour les candidats présélectionnés mais rien n'est précisé quant à un éventuel jury comprenant un enseignant-chercheur et un professionnel.

L'évaluation des enseignements par les étudiants est en place via le questionnaire du Service des études de l'évaluation et du pilotage (SEEP) de l'université lors du conseil de perfectionnement. L'équipe indique que dans la mesure où les effectifs sont restreints, cette évaluation se fait spontanément au fil de l'année sur la base des échanges avec les cohortes.

Résultats constatés

La formation permet à l'étudiant d'acquérir des connaissances transversales bien qu'il soit difficile de déterminer si elles peuvent permettre une insertion professionnelle directe.

Le master a un taux de pression de 2,1 % (seuls 2,1 % des candidats sont effectivement pris dans la mention), ce qui démontre sa forte attractivité mais qui s'explique aussi dans les parcours professionnalisants par le nombre de places limitées en raison de l'impératif de professionnalisation dans ces domaines (les effectifs pour le parcours AMS sont limités à 12 et pour le parcours AR à 8). Le parcours CTC souffre d'un manque d'attractivité comme beaucoup de parcours de master qui sont à la croisée de la professionnalisation et de la recherche, dans une perspective plus généraliste et en dehors des grands établissements parisiens.

Le taux de réussite en première année est très bon (93 %) mais en deuxième année la formation souffre de 23 % de redoublement. Ce résultat est *a priori* lié à la longue durée du stage et aux difficultés inhérentes à l'exercice du mémoire. Il est indiqué que l'étudiant peut souhaiter prolonger son inscription afin de pouvoir poursuivre la mise en place des conventions de stages (ce qui témoigne d'une incertitude sur l'entrée directe dans la vie active à l'issue de la formation).

Le parcours universitaire des étudiants qui intègrent le master n'est pas indiqué dans le dossier. Le suivi des diplômés est encore difficile du fait de l'ouverture récente de la formation. Rien n'est indiqué sur les modalités de ce suivi. À l'heure actuelle seuls les étudiants des parcours AMS et AR sont concernés par les données fournies. La plupart des étudiants (mais en petit nombre nous le rappelons, le parcours AR n'accueille, par exemple, que huit étudiants) a trouvé un emploi à l'issue de la formation. Rien n'est indiqué sur la nature des emplois. Il n'y a pas de poursuite en études doctorales pour le moment.

Conclusion

Principaux points forts :

- Bon positionnement des trois parcours à échelle nationale.
- Polyvalence et ancrage dans le monde socio-économique.
- Accompagnement optimal des étudiants.
- Ateliers pédagogiques pratiques très développés.

Principaux points faibles :

- Une visibilité faible en raison d'une confusion entre le nom de la mention (Arts) et les parcours proposés.
- Le parcours *Cinéma et théâtre contemporains* trop général avec une ligne pas suffisamment affinée.
- Équipe en sous-effectif.

Analyse des perspectives et recommandations :

Le master *Arts* de l'Université de Poitiers a fait le choix de la polyvalence et de la professionnalisation en proposant trois parcours : deux tournés vers le monde professionnel et la technique (mise en scène et réalisation), un plus général permettant à des étudiants dont le projet professionnel n'est pas encore affirmé de poursuivre une formation dans le domaine afin d'acquérir de nouvelles connaissances.

Le parcours *Cinéma et théâtre contemporains* gagnerait en visibilité en affichant des perspectives de professionnalisation plus nettes.

Le renforcement de l'équipe enseignante contribuerait également à la consolidation de la formation, notamment en matière de présence d'intervenants professionnels et des PAST.

Outre les nombreux partenariats mentionnés dans le dossier d'autoévaluation, la formation pourrait envisager une collaboration notamment avec Limoges qui est très proche et qui pourrait, via son festival Les Francophonies en limousin (pour le théâtre) conférer une ouverture internationale.

Le nom de la mention pourrait être ré évalué afin d'aboutir également à une visibilité plus claire des trois parcours.

MASTER ARTS, LETTRES ET CIVILISATIONS

Établissement

Université de Poitiers

Présentation de la formation

Le master mention *Arts, lettres et civilisations* appartient au champ de formations *Sciences humaines, lettres, langues et arts* (SHLLA) de l'Université de Poitiers. Il dépend de l'unité de formation et de recherche (UFR) Lettres et langues. Les cours sont dispensés en présentiel sur le site de l'Université de Poitiers-Campus Est et en partie à l'École européenne supérieure de l'image (EESI) d'Angoulême.

La mention s'est restructurée en 2018 en quatre parcours. Cette restructuration est marquée par le départ de la spécialité *Arts du spectacle*, par l'arrivée du parcours *Livres et médiations : édition, commercialisation et vie littéraire* (LiMés) venant d'une autre mention (*Littératures*), et par la création du parcours *Littératures, arts et sciences sociales* (LASS). Le parcours LASS ayant été fermé en 2020, la mention comprend désormais trois parcours : *Bande dessinée* (BD), *Littérature et culture de l'image* (LCI) et LiMés.

Analyse

Finalité de la formation

Le master, transdisciplinaire, forme à la recherche en intermédialité (texte et image, littératures, écrans, scènes) et à la culture de l'image dans ses différentes formes et ses enjeux. Il forme également aux métiers du livre et de la bande dessinée, de la médiation culturelle, du journalisme, de la communication, de la commercialisation et de l'édition, ainsi qu'aux métiers de la recherche et de l'enseignement. Tous les arts visuels (peinture, photographie, cinéma, théâtre) sont concernés, avec un accent particulier porté sur le graphisme et la BD auxquels un parcours spécifique est consacré. L'intitulé des parcours indique clairement leur orientation spécifique ; les contenus, objectifs, débouchés et compétences visées sont clairement décrits et accessibles aux étudiants sur la fiche d'information disponible sur le site de l'université.

La fermeture du parcours LASS qui, comme LCI, était davantage orienté vers la recherche, montre une évolution vers une plus grande prise en compte de la professionnalisation.

Positionnement dans l'environnement

La formation dépend de l'UFR Lettres et langues, dans le champ SHLLA de l'Université de Poitiers, qui fait partie de la Communauté d'universités et établissements (ComUE) Léonard de Vinci, présentée comme pilote de la formation doctorale.

L'école doctorale (ED) n'est pas clairement indiquée dans le dossier ; le laboratoire d'appui FoReLLIS (Formes et Représentation en Linguistique, Littérature et dans les arts de l'Image et de la Scène) est présenté dans le dossier champ comme dépendant de l'ED 612 Humanités (du moins dans sa composante FoReLL B – Formes et Représentation en Linguistique et Littérature, Poitiers, équipe d'accueil (EA) 3816 : recherches en texte/image et intermédialités).

La formation est présentée comme unique à l'échelle locale et nationale ; son parcours BD est construit en partenariat avec l'École européenne supérieure de l'image (EESI) d'Angoulême où se déroulent des enseignements. Des activités du master, notamment les projets des étudiants, sont organisées avec des partenaires locaux ou régionaux : Direction régionale des affaires culturelles (DRAC), Agence livre, cinéma et audiovisuel en Nouvelle Aquitaine (ALCA), mairie de Poitiers, réseau des médiathèques de Poitiers, École de musique de Poitiers, Espace Mendès France, Maison des écrivains et de la littérature et se concrétisent par l'intervention de professionnels dans la formation, des contributions financières ou des mises à disposition de locaux ou services pour l'organisation des manifestations scientifiques. Des enseignants sont membres des conseils d'administration d'institutions locales, municipales ou régionales, ce qui favorise les échanges et la visibilité du master.

Des partenariats internationaux sont tissés avec le Canada (Lab NT2, qui est un laboratoire de recherche sur les œuvres hypermédiatiques de l'Université du Québec à Montréal (UQAM)), le Brésil (licence édition de l'USP (Universidade de Sao Paulo) portée par l'Escola de Comunicação e Artes - inactif), le Danemark (Université d'Aarhus, partenariat présenté comme peu dynamique) et l'Université de Djibouti (en cours). Un accord de co-diplômation existe avec le Master of Arts in French de l'Université de Saint-Louis (Missouri/USA) ; un autre est en cours de construction avec l'Université de Louisiane à Lafayette. Le nombre de partenariats internationaux actifs est actuellement faible, seul le partenariat avec l'UQAM se révélant probant et dynamique. Il semble vivement souhaitable de consolider le nombre de partenariats avec l'étranger pour le bien des doctorats et PhD à suivre.

Organisation pédagogique de la formation

Les documents fournis correspondent en partie à la situation antérieure à la suppression du parcours LASS en 2020 ; les deux structures successives sont présentes dans le dossier. La description des unités d'enseignement (UE) ci-dessous s'appuie sur l'état actuel de la structure. La formation se déroule sur deux années de master (M1/M2), réparties en quatre semestres (S), essentiellement sur le site de Poitiers sauf pour le parcours BD, dont une partie, pouvant aller jusqu'à 150 heures (UE3 : Histoire et théorie de la BD et ateliers de pratique), se tient à l'EESI d'Angoulême, ce qui semble poser problème (taille des locaux, coût de déplacement des étudiants). Un certain nombre de pratiques pédagogiques sont expérimentées (classes inversées, cours en anglais, approche par projets).

La plupart des parcours sont proposés en formations initiale et continue, sauf les cours à Angoulême (BD) qui ne sont accessibles qu'en formation initiale. Des possibilités de reprises d'études sont indiquées : elles restent cependant limitées (1 M2 BD, 1 M1 Limés, 1 M2 Limés en 2019-2020, comme les VAE (validation des acquis de l'expérience : 1 en LCI en 2020-21) et VAPP (validation des acquis personnels et professionnels : 1 en Limés en 2019-2020).

Les enseignements et les horaires sont adaptés aux parcours : après un tronc commun (TC), les UE 1 et 2 : 64 heures en S1, S2 et S4), les parcours sont différenciés avec 4 UE en S1, S2 et S4. Afin de laisser place aux stages, le nombre d'UE est différent au S3 (3 UE en BD, 2 en LCI et LiMés). Une « chaire étudiante » (optionnelle 2 heures/semaine, intégrée au TC du S1 et du S2) a été récemment créée ; elle répond aux suggestions des étudiants sollicités lors des enquêtes d'évaluation de la formation. L'UE2 (anglais) fait partie du TC mais avec un nombre d'heures et un contenu différent selon les parcours (20 heures en BD, 18 heures pour LCI et LiMés). Au S3, cette UE n'existe que pour le parcours BD (sans doute à cause de la co-diplômation avec les USA).

La répartition présentée comme « approximative » est de 60 % de cours magistraux (CM), notamment les séminaires, et 40 % de travaux dirigés (TD). En fait, le volume horaire et les contenus varient selon les parcours, notamment en UE3 et UE4 : 550 heures pour LCI (et l'ancien parcours LASS), 652 heures pour BD et 700 pour LiMés, ce qui correspond à une orientation plus nettement professionnalisante de ces parcours. 100 heures d'autonomie sont prévues dans chaque parcours, notamment pour la rédaction du mémoire, mais cela n'apparaît pas toujours clairement dans la présentation de l'emploi du temps.

La spécialisation se poursuit en M2 avec des stages en S3, obligatoires mais de durée différente selon les parcours (un mois en BD, deux mois au laboratoire FoReLLIS ou en autre milieu professionnel en LCI, trois mois pour LiMés, avec des rapports de stage pour LCI et LiMés). Pour ces deux formations 40 heures de cours sont prévues à distance à cause des stages.

Dans l'UE4, à laquelle est affecté, aux semestres pairs, le plus grand nombre de crédits (15), les étudiants montent des projets appuyés sur des cours ou ateliers de méthodologie. Il s'agit, notamment en parcours LiMés, d'organiser des journées interprofessionnelles encadrées par un professeur associé en service temporaire (PAST), en partenariat avec la Bibliothèque départementale de la Vienne. Les étudiants, encadrés par deux enseignants-chercheurs (EC), dont le responsable de master et celui du parcours LiMés, assurent également la logistique du Festival et de l'avant-Festival Bruits de Langue.

Tous les parcours doivent remettre et soutenir un mémoire en fin de M2.

Une approche par compétences est nettement amorcée et formalisée ; l'intitulé des UE prend en compte les compétences visées : « théoriques » (UE1 : enseignements fondamentaux), « disciplinaires » (UE3, dont séminaires), « pratiques » (UE4 : projet de recherche, création, professionnel). Un référentiel accessible aux étudiants développe ces compétences par UE.

En ce qui concerne la place de la recherche, la mention s'appuie sur le laboratoire FoReLLIS. Cet appui est justifié par des intérêts scientifiques communs des EC du laboratoire pour les liens entre le visuel et le verbal et les enjeux esthétiques, sociaux et politiques impliqués par ces liens, questions abordées dans les séminaires

assurés par ces EC. Des étudiants ont participé aux activités du laboratoire (interventions dans des colloques, des projets tutorés (y compris à l'étranger : Institut d'Etudes Acadiennes et Québécoises), tables rondes ou séminaires de recherche, notamment en LCI et LiMés. Des manifestations scientifiques (Journées d'études, « Mastériale », festivals) sont organisées par des étudiants des différents parcours, en relation avec les partenaires locaux ou régionaux.

Dans chaque parcours, le projet des étudiants est encadré par un EC du FoReLLiS, en co-direction avec le labo/EESI pour BD et en lien avec le stage pour LiMés. À cela s'ajoute l'encadrement complémentaire en ateliers par cohorte pour la méthodologie de la recherche en LCI et BD. Ce dernier parcours est présenté comme pouvant mener au doctorat (une thèse dans ce domaine a été soutenue en 2020, sous la direction du responsable de mention), mais cette dimension reste marginale. Il y a donc bien des liens entre enseignement et recherche, notamment par la présence du mémoire dans tous les parcours, mais la poursuite d'études en doctorat n'est pas clairement indiquée. La formation reconnaît et déplore l'offre « insuffisante » et « décourageante » de contrats doctoraux financés. On ne peut que regretter le faible nombre de diplômés en poursuite d'études doctorales pour l'année 2018-2019 (trois en tout).

La question du numérique n'est pas vraiment abordée par le dossier. Les nouveaux outils numériques (logiciels ou plateformes administratives) ne sont pas adaptés aux pratiques pédagogiques de la formation et posent problème même pour les services professionnels de l'administration. Il n'est pas non plus question dans le dossier des publics particuliers (handicap, sportifs de haut niveau, etc.) et il n'y a pas d'enseignement à distance sauf pour un séminaire au S3 pour des parcours où les étudiants sont en stage long.

En ce qui concerne l'internationalisation de la formation, une UE d'anglais spécifique obligatoire et non compensable existe pour tous les parcours. Mais c'est la seule langue possible pour les étudiants, ce qui peut rendre problématiques les accords avec des universités étrangères non anglophones (Sao Paulo, où le partenariat est désormais inactif ; Aarhus, où il est « peu dynamique », et Djibouti). Les accords Erasmus et Erasmus-Mundus sont ceux de l'Université de Poitiers et ne sont pas détaillés. Les chiffres de mobilité entrante et sortante restent imprécis : il est fait mention d'« environ 20% d'étudiants étrangers » (niveau C1 exigé en langue française) ; le parcours le plus attractif semble être BD, mais là encore sans précision. Il y a peu de mobilité sortante (1 en 2018-2019 et 1 en 2019-2020, toutes deux à l'UQAM/Canada), bien que celle-ci soit « encouragée ». Des raisons financières sont invoquées, de même que pour les mobilités enseignantes : le soutien financier étant conditionné dans l'Université de Poitiers à une co-diplômation (qui n'existe qu'avec l'Université de Saint-Louis aux USA pour LCI).

On soulignera cependant que des enseignants venus d'universités étrangères (Milan, Hambourg, Rhode Island) interviennent dans le parcours BD, qui apparaît comme le plus ouvert à l'international (l'UE2 anglais y est présente à chaque semestre).

Pilotage de la formation

Il y a deux responsables de mention, un PR (professeur des universités) et une MCF (maître/sse de conférences) appartenant tous deux au laboratoire FoReLLiS. Chaque parcours est dirigé par deux enseignants responsables (pour deux d'entre eux, ce sont les responsables de la mention). Les enseignements sont assurés par des enseignants dont la liste est donnée selon leur répartition dans les parcours. On compte 10 PR et 13 MCF appartenant majoritairement au laboratoire FoReLLiS ou à des laboratoires spécifiques selon leur domaine d'intervention (droit, langues vivantes, philosophie), 2 PRAG (Professeurs agrégés affectés à l'université), ainsi que des doctorants et des enseignants venant d'universités ou d'écoles étrangères (parcours BD). Des professionnels interviennent dans la formation : juristes, auteurs de BD, commissaires d'exposition, membres du CNL (Centre national du livre) ou de l'ALCA (Agence régionale pour le livre), éditeurs et assistant d'édition, graphistes, metteurs en scène, écrivains, libraires, bibliothécaires, chargés de mission en économie du livre et vie littéraire... ; ils correspondent aux métiers visés par le master. Le nombre de ces intervenants est majoritaire dans les parcours BD (9/12) et LiMés (15+2 enseignants de droit/19). Enfin, une professeure associée en service temporaire (PAST) en commercialisation du livre intervient dans la formation depuis 2019, notamment dans les projets tutorés.

Les différents types d'enseignants sont donc correctement représentés et les étudiants s'investissent également dans la formation en participant aux manifestations scientifiques. Les étudiants sont associés aux décisions du pilotage (quatre étudiants délégués et quatre anciens diplômés dont un doctorant/e figurent dans la constitution du comité de pilotage de la formation). Leur fonction au sein de ces comités n'est pas précisée. Il existe une évaluation annuelle de la formation (et de ses différents parcours) par les étudiants, mise en place par le Service d'évaluation, des études et du pilotage (SEEP). Elle se déroule sur la base d'une suite de questionnaires mais aussi d'évaluations orales en entretiens et réunions. Les étudiants évaluent les modalités d'enseignement, l'encadrement, le contrôle de connaissances, les perspectives professionnelles. Le taux de participation aux questionnaires demeure relativement faible : de 43 % en M1 et de 35 % en M2.

Le règlement des études et le calendrier des examens, ainsi que les MCC (modalités de contrôle des connaissances) sont détaillés par parcours et joints au dossier pour l'année 2018-2019. Ils sont accessibles aux étudiants sur le site de l'université de Poitiers. Certaines UE sont composées dans leur mode d'évaluation. On soulignera cependant que le CCI (contrôle continu intégral) est largement privilégié, ce qui permet en principe un suivi de la progression des étudiants au cours du semestre.

La répartition des crédits est équilibrée, l'UE4 (professionnalisante) étant systématiquement affectée du nombre le plus élevé. M1S1 : UE 1 = 9 crédits ; UE 2= 3 crédits ; UE 3= 9 crédits ; UE 4 = 12 crédits ; M1S2 : UE1 = 6 crédits ; UE2 = 3 crédits ; UE3 = 6 crédits ; UE4 = 15 crédits. En M2 S3, le nombre des UE est réduit et le parallélisme de structure est rompu au profit de la diversification des parcours, notamment dans la répartition des crédits, en relation avec la durée du stage : BD : UE1 (langue = 3 crédits; UE 2 (Histoire, théorie, création et workshops = 12 crédits) ; UE3 (Méthodologie et projet de fin de cycle = 15 crédits); LCI : UE1 (stage = 12 crédits); UE2 (recherche = 18 crédits); Limés: UE1 (stage 24 crédits); UE2 : recherche = 6 crédits). Cette répartition fait apparaître LCI comme un parcours plutôt « recherche », le stage y étant effectué en laboratoire. M2 S4 UE1 = 6 crédits; UE 2 (langue = 3 crédits); UE 3 = 6 crédits; UE 4 (projet professionnel+mémoire = 15 crédits). La présence d'un mémoire soutenu dans chaque parcours devrait permettre la poursuite d'études en doctorat.

Les conditions d'accès au master ainsi que les différents parcours sont clairement indiqués dans « Trouver mon master ».

Dispositif d'assurance qualité

Si le conseil de perfectionnement existe dans l'absolu et est correctement composé (responsables de la mention et des parcours, directeurs ou directrices des laboratoires associés, enseignant de l'ESSI, quatre représentants extérieurs des secteurs professionnels, quatre étudiants et quatre anciens étudiants dont un doctorant), en pratique, il ne réussit pas encore à se réunir régulièrement, la raison invoquée étant le grand nombre de ses membres (dû au nombre des parcours) et la difficulté de réunir les intervenants extérieurs. Un suivi des étudiants durant le master existe cependant et est formalisé par des enquêtes dont les résultats sont joints au dossier et commentés. Certaines décisions émanent de ces consultations (disparition du parcours LASS en 2020, création de la « chaire étudiante », ateliers d'écriture créative et libération presque totale du S3 pour les stages).

Résultats constatés

Les enquêtes effectuées par l'université auprès des étudiants pour l'évaluation de leurs masters portent pour cette mention sur 42 réponses. Elles concernent l'évolution des projets professionnels des étudiants depuis leur entrée en master, sur les compétences qu'ils estiment nécessaires à la réalisation de ces projets. Le master est perçu comme apportant une « valeur ajoutée » et une consolidation des projets initiaux (77 à 79 % de réponses positives). En revanche, la recherche et l'encadrement ne recueillent que 48 % de réponses favorables. Les étudiants apprécient majoritairement la présence de professionnels (notamment dans le parcours LiMés). Ils paraissent globalement satisfaits de leur master et de la conformité entre ce qui est annoncé et ce qui est effectivement proposé (27 satisfaits et 6 très satisfaits/42). La satisfaction porte sur des compétences précises (organisation de manifestations, par exemple) ou plus larges et réutilisables dans d'autres contextes (travail en groupe, connaissances accrues, notamment en LiMés et LCI). Néanmoins, les étudiants sont divisés sur le fait que la recherche et l'encadrement représentent une valeur ajoutée à la formation (48 % oui contre 52 % non). 49 % (contre 61 %) estiment que l'articulation des contenus des enseignements ne convient pas. 47 % (contre 58%) estiment que les contrôles continus ne sont pas bien organisés. 43 % (contre 62 %) pensent que la communication des résultats n'est pas claire. Les étudiants sont critiques sur les « doublons de cours » (M1 BD), un emploi du temps trop mobile (M1 BD et LiMés), qui ne fait pas place correctement au stage, un encadrement trop distant, une approche trop superficielle à la connaissance du métier (de l'édition notamment). Les débouchés professionnels ne sont pas assez connus. Un axe transdisciplinaire plus clair entre séminaires serait souhaité. En outre, on trouve formulé la demande d'une meilleure communication (pour discuter de projets, de débouchés professionnels, mais aussi pour assurer une meilleure transmission d'informations au sein de la formation et une meilleure écoute de l'étudiant).

L'Université de Poitiers semble limiter la capacité d'accueil par parcours à 25 étudiants (d'où la capacité d'accueil (CA) de 100 indiquée lorsque la mention avait 4 parcours). La disparition récente de LASS a permis d'augmenter légèrement la CA de BD (d'où, en 2020-21, 27 en BD, 25 en LCI et 25 en LiMés en M1). La CA totale n'est donc pas atteinte (77/100).

Les chiffres de 2018-2019 et de 2019-2020 sont donnés : le taux de pression de 1,7, le taux de remplissage en M1 de 68 %. Il y a donc une assez forte sélection à l'entrée. Ce qui peut expliquer, en 2018-19, le taux de réussite important (89 %) et le faible taux d'abandon (4 %) en M1. Sur les 46 étudiants de M2 de cette même année, il y a 32 diplômés (11/13 en BD, 5/9 en LCI, 12/17 en LiMés et 4/7 en LASS. Il y a une nette augmentation du nombre

de diplômés (44) en 2019-20 (21/22 en BD, 6/12 en LCI, 12/17 en LiMés et 5/10 en LASS (qui existait encore à cette date). On constate cependant un déséquilibre entre les différents parcours, le parcours LCI, davantage orienté vers la recherche, paraissant plus sélectif.

Des enquêtes d'insertion à 6 mois des promotions 2017-2018 et 2018-2019 sont mentionnées : 11 étudiants sur 24 répondants occupent un emploi en février 2019 (il n'est pas précisé la nature de l'emploi). Il est question d'une soutenance en 2020 et de doctorants dans le conseil de perfectionnement, mais aucun renseignement n'est donné sur le nombre et la répartition de ces doctorants selon les parcours qu'ils ont suivis. L'enquête à 30 mois, effectuée en mars 2020, « n'a pas été jugée suffisamment complète pour être incluse dans les documents ». On manque donc d'éléments sur la poursuite d'études et la professionnalisation effective de ces étudiants, même si l'équipe pédagogique signale qu'elle suit « du mieux possible » l'avenir de ses étudiants (réseaux sociaux, mails, groupes d'anciens).

Conclusion

Principaux points forts :

- Formation bien identifiée et unique à l'échelle locale et nationale et attractive notamment pour certains parcours (BD).
- Liens forts avec le monde professionnel et notamment avec les intervenants extérieurs dans certains parcours.
- Présence de stage dans tous les parcours.
- Adaptation du volume horaire et des types de formation aux différents parcours.
- Présence d'un cours d'anglais obligatoire et adapté aux différents parcours.
- Mise en place d'une approche par compétences.
- Méthode d'évaluations entre pairs.

Principaux points faibles :

- Articulation formation-recherche à renforcer pour certains parcours.
- Titre de la mention faisant disparaître la relation texte-image.
- Internationalisation fragilisée par une absence de dynamisme des partenariats (hormis celui avec l'UQAM).
- Dysfonctionnement du conseil de perfectionnement (qui a du mal à se tenir en raison de sa constitution).
- Faiblesse des dispositifs de VAE et VAPP.
- Suivi de l'avenir des diplômés ; peu d'informations issues des enquêtes.

Analyse des perspectives et recommandations :

La mention *Arts, lettres et civilisations* est attractive et présente des parcours bien identifiés avec un taux de diplômation important. Si l'on pourrait regretter que la nouvelle nomenclature des masters fasse disparaître ce qui est le cœur de la mention, l'intermédialité et les liens texte-image, l'ancien nom de la mention, Textim, étant plus explicite, les dénominations des parcours permettent néanmoins l'identification du contenu de la mention. La restructuration récente de la mention et la suppression du parcours LASS donnent une place importante à la professionnalisation dans l'ensemble des parcours (stages, projets, *workshops*), y compris dans les crédits donnés à l'UE de « compétences pratiques » à chaque semestre. La recherche est présente à travers le mémoire de M2 obligatoire pour tous les parcours et elle est perçue comme l'un des supports de la professionnalisation (« métiers de la recherche »). Il conviendrait cependant de renforcer les liens avec la recherche pour favoriser la poursuite d'études en doctorat de tous les parcours, notamment BD et LiMés.

La tenue régulière du conseil de perfectionnement serait nécessaire, même si des enquêtes permettent de connaître et même de prendre en compte l'évaluation de la formation par les étudiants.

Il serait fortement souhaitable de renforcer l'internationalisation de la formation. En outre, une meilleure prise en compte des publics spécifiques (salariés, handicaps, étudiants en reprise d'études) semble s'imposer.

MASTER CINÉMA ET AUDIOVISUEL

Établissement

Université de Poitiers

Présentation de la formation

Le master mention *Cinéma et audiovisuel parcours Écriture et création documentaire* (CREADOC) de l'Université de Poitiers est une formation professionnalisante de deux ans composée de 750 heures de cours dispensés sur le site d'Angoulême - Unité de Formation et de Recherche (UFR) Sciences humaines et arts. L'objectif du master est de former des étudiants de niveau Bac+3 à l'écriture et à la création de documentaires sonores et audiovisuels. Les auteurs-réalisateurs issus de cette formation seront amenés à travailler pour la radio, la télévision et le cinéma.

Analyse

Finalité de la formation

Les objectifs du master sont bien exposés dans la présentation fournie, il s'agit d'acquérir les compétences narratives, techniques et relationnelles permettant la réalisation et la distribution d'un documentaire audio ou audiovisuel destiné aux stations de radio, aux chaînes de télévision et à la création cinématographique. Le diplômé aura donc acquis des compétences dans des domaines variés et complémentaires (l'écriture, la prise d'images, le montage, le traitement du son, la production et la distribution) lui offrant une autonomie complète.

Positionnement dans l'environnement

Le parcours de master Creadoc est hébergé à Angoulême depuis 2005. Après avoir fermé en première année de master (M1) en 2019-2020 suite à des difficultés de direction, sa réouverture par l'Université de Poitiers a reçu le soutien du Pôle Image Magelis qui héberge l'ÉESI (École Européenne Supérieure de l'Image). L'offre de cette formation est unique en France, notamment du fait que son orientation de création documentaire est accompagnée de spécialisations en sound design et en production et distribution.

Une hétérogénéité est à noter au niveau du lien entre CREADOC et la recherche. Le dossier mentionne que le master est rattaché à l'UFR de Lettres et langues et adossé scientifiquement au Laboratoire Formes et représentations en linguistique, littérature et dans les arts de l'image et de la scène (FoReLLIS) ; en même temps le dossier évoque que la formation est adossée au Groupe de Recherches Sociologiques sur les sociétés Contemporaines. Il serait donc pertinent et utile d'apporter des précisions par rapport à ce double adossement institutionnel et disciplinaire. De même, la formation s'appuie sur trois autres laboratoires de recherche (Technologies Numériques pour l'Éducation ; Centre de Recherches sur la Cognition et l'Apprentissage; centre d'Étude et de Recherche en Informatique et Communication). Bien que le dossier mentionne l'intervention des différents enseignants chercheurs issus de ces structures de recherche dans la formation, il serait pertinent de rendre compte des liens établis de manière plus approfondie entre la formation et la recherche. S'agit-il également de la mise en place de projets ou des séminaires à destination des étudiants de la formation ?

La formation développe des partenariats avec le Conservatoire National des Arts et des Métiers - École Nationale du Jeu et des Médias Interactifs Numériques (CNAM-Enjitoire), EESI (École Européenne Supérieure de l'Image) et le Centre National de Recherche Scientifique (CNRS).

Plus précisément, la formation s'appuie sur un outil d'insertion professionnelle mis en place en partenariat avec l'agence régionale du film et de l'écrit de Nouvelle Aquitaine (Ecla) qui organise des rencontres professionnelles lors du Festival International des Programmes Audiovisuels à Biarritz. Il s'agit d'une démarche qui permet de faire le lien entre les professionnels de différents corps de métiers qui sont concernés par la formation, les étudiants et les diplômés.

On soulignera donc un travail en synergie avec le monde socio économique qui concerne autant la co-animation des enseignements pratiques que les stages offerts. En revanche, il n'est pas fait mention de partenariats à l'international ni sur le plan de partenariats socio-économiques non plus pour ce qui est des échanges universitaires.

Organisation pédagogique de la formation

La formation est organisée en quatre semestres. Les semestres 1 et 2 reposent en partie sur la mutualisation d'un tronc commun à 50 % avec le master *Audiovisuel, médias interactifs numériques, jeux* de l'École Nationale du Jeu et des Médias Interactifs Numériques. Le reste de 50 % est consacré à la spécialisation.

Si les enseignements proposés paraissent en adéquation avec les objectifs poursuivis, on peut regretter que sur les maquettes ne figurent ni l'amplitude horaire des deux stages ni les enseignements du tronc commun (en particulier ceux relatifs à l'étude et la conception du son) qui font pourtant partie intégrante de la formation (il y a également un oubli concernant le nombre d'heures dédié à l'unité d'enseignement (UE) 2). On regrette également l'absence d'une description développée des UE qui aurait pu fournir un aperçu plus concret des contenus pédagogiques et des projets développés.

Soulignons également que l'organisation pédagogique de la formation s'appuie en partie sur des ateliers de réalisation organisés avec d'autres formations, comme celle dispensée par l'École des Métiers du Cinéma d'Animation (EMCA), Le Conservatoire National du Théâtre National de Bretagne (TNB), L'École Nationale Supérieure des Arts Décoratifs (ENSAD).

Le dossier évoque par ailleurs que, malgré les nombreux partenariats, les suivis de stages sont difficilement mis en place en raison de la situation géographique des structures qui accueillent les étudiants et du fait que la formation ne dispose pas de moyens financiers conséquents pour accompagner les tuteurs dans les déplacements en vue du suivi des stagiaires.

Les étudiants sont initiés, comme le dossier l'indique à la gestion partagée des données numériques mais cette information demeure relativement opaque car on ne saisit pas ce que cette démarche prévoit. Les maquettes de formations ne relatent pas de cours dédiés aux outils numériques et le dossier ne fait pas état de l'usage de l'environnement numérique de travail (ENT).

Pour ce qui est de la préparation des étudiants à l'international, des cours de langue étrangère (anglais) sont dispensés sans la présence d'une certification. Les contenus de cet enseignement sont adaptés aux spécificités professionnels de la formation et recouvrent des thématiques telles que le droit de l'audiovisuel et le sous-titrage. Compte tenu de l'identification des débouchés professionnels (conception sonore, audiovisuelle, stratégies transmédia) le développement des compétences linguistiques en anglais autour des deux paradigmes que sont le droit de l'audiovisuel et le sous-titrage sont relativement limitées.

Pilotage de la formation

L'équipe pédagogique a été remaniée à l'occasion de la réouverture de la formation à la rentrée 2020. Depuis 2019, le master est co-dirigé par une enseignante-chercheuse en sociologie et une maîtresse de conférences (MCF) associée spécialisée dans la réalisation et la production de films documentaires. Cette co-direction repose sur une logique de recherche/création. Le dossier fournit une liste de l'équipe pédagogique telle que mise en place pour l'année universitaire 2018-2019. Elle est composée d'un enseignant-chercheur, d'un MCF associé, de deux intervenants dont la fonction n'est pas précisée et de 14 intervenants professionnels, spécialisés dans des secteurs variés tels que le journalisme, la programmation, la réalisation, l'ingénierie son. L'équipe fonctionne avec un seul titulaire, un enseignant en contrat à durée déterminée (le MCF associé) et des interventions professionnelles. Cette organisation pédagogique est donc interrogeable du point de vue de la capacité à gérer efficacement la formation et aussi à pérenniser les partenariats pédagogiques. On notera également le fait que le dossier souligne en amont que des enseignants chercheurs issus des trois laboratoires de recherche précédemment cités interviennent dans la formation et qu'en aval, dans les annexes, aucun autre enseignant chercheur - mis à part le collègue titulaire qui assure la co-direction de la formation - ne figure dans la liste de l'équipe pédagogique.

Le conseil de perfectionnement réunit tous les acteurs nécessaires à son bon déroulement (ensemble de l'équipe pédagogique, secrétariat de la formation, intervenants professionnels, des acteurs régionaux (issus du pôle Image d'Angoulême)). Le dossier souligne toutefois que le conseil de perfectionnement n'a pas fonctionné de façon officielle durant l'année universitaire 2018-2019. Le pôle de chaque acteur précédemment cité est pris en considération à travers des échanges informels qui ne donnent toutefois pas lieu à un compte rendu spécifique. Enfin, précisons que le dossier d'auto-évaluation ne précise pas le rôle des étudiants dans le pilotage de la formation (représentants, participation au conseil de perfectionnement).

Les modalités d'évaluation sont connues par les étudiants. Les modalités de contrôle continu des connaissances (MCCC) sont censées être distribuées aux étudiants au début de l'année universitaire. Toutefois, le dossier souligne que le document relatif aux MCCC n'a pas pu être joint au dossier. Enfin la charte réglementaire relative aux examens est disponible sur le site web de l'Université de Poitiers.

Dispositif d'assurance qualité

Comme précédemment évoqué, le conseil de perfectionnement dont la composition est fournie ne s'est pas réuni en 2018-2019. La nouvelle direction qui a débuté en 2019 a été impactée par les grèves et la crise sanitaire mais il est précisé que le conseil de perfectionnement est devenu effectif en 2020-2021.

Bien que des questionnaires soient prévus par l'Université en vue de l'évaluation de la formation, cette dernière n'a pas bénéficié de ce dispositif durant l'année 2018-2019. Le dossier indique que les étudiants n'ont pas participé à ce processus et souligne par ailleurs la nécessité d'améliorer cet aspect en termes d'assurance qualité. Ceci est également valable pour ce qui est des résultats en termes d'amélioration continue.

Résultats constatés

Malgré les problèmes rencontrés en 2018-2019 la formation attire un grand nombre d'étudiants (une centaine de candidatures pour seulement 12 places à la rentrée 2020).

Toutefois les résultats constatés en matière de diplômés sont problématiques. Le dossier relate d'une réussite à 50 % (10 diplômés sur 20 pour l'année 2018-2019). Dans le même ordre, les résultats fournis en matière de première et de deuxième année de master sont en contradiction par rapport aux résultats relatifs à la formation dans sa globalité. En effet, le dossier souligne 100 % de réussite pour les étudiants en M1 et autant pour les étudiants en M2. Il serait donc pertinent d'interroger la partielle réussite au diplôme (50 %).

Aucune poursuite d'études en doctorat n'est constatée. Aucun suivi des diplômés n'est constaté, aucune insertion professionnelle n'est mentionnée.

Conclusion

Principaux points forts :

- Formation originale avec un positionnement fort en interne et en niveau national, notamment en matière de création sonore et audiovisuelle.
- De nombreux partenariats avec des structures artistiques (associations, festivals, théâtres).
- Milieu propice au développement d'une formation sur l'image (Angoulême) en raison des partenariats établis avec des formations partiellement mutualisée (*Audiovisuel, médias alternatifs, numériques, jeux*).
- Formation bénéficiant des interventions de nombreux professionnels spécialisés dans les corps de métiers affichés.
- Moyens techniques (studios de création, matériel audio-visuel et informatique) propices.

Principaux points faibles :

- Dossier partiel, parfois difficilement lisible, doté d'incohérences qui ne rend pas la formation lisible.
- Dossier fournissant peu d'informations sur les contenus pédagogiques, malgré une description générale des thèmes abordés dans chaque semestre.
- Absence d'évaluation interne de la formation par les étudiants et pas de données relatives à l'insertion professionnelle.
- Absence de conseil de perfectionnement avec la mise en place d'un compte rendu officiel
- Pas de perspectives d'internationalisation en matière d'échanges universitaires et de partenariats socio-économiques.
- Équipe pédagogique affaiblie en termes de titulaires (un MCF et un MCF associé).
- Un suivi de stagiaires difficile, en raison du manque de moyens financiers.
- Relations à la recherche confuses.

Analyse des perspectives et recommandations :

En dépit de son statut de « pilier » de l'Université de Poitiers depuis sa création il y a 15 ans, le master *Cinéma et audiovisuel* parcours *Écriture et création documentaire* ne semble pas être bien mis en valeur, ce qui est probablement dû aux problèmes de directions traversés récemment. En l'état, le dossier présenté ne permet pas une analyse approfondie de la formation. Il aurait fallu fournir davantage de données quantitatives. Par ailleurs, les informations relatives à la composition de l'équipe pédagogique ne sont pas mises à jour et ne permettent pas de tirer des conclusions fiables. Le dossier pointe toutefois les éléments à renforcer et à améliorer (conseil de perfectionnement, évaluation des enseignements, définition de la formation en termes de compétences comme indiqué dans le dossier d'autoévaluation).

À en juger par les documents fournis, il semblerait que les domaines à améliorer soient liés à l'auto-évaluation. Le changement de direction ayant eu lieu récemment, il faut espérer que cette situation est en cours d'amélioration notamment en matière de suivi des diplômés, de gestion des relations internationales. L'équipe pédagogique gagnerait à être renforcée par la présence de plus de titulaires. Par ailleurs, ceci pourrait renforcer les articulations entre les enseignants chercheurs issus de différentes équipes de recherche qui interviennent ponctuellement dans la formation et cette dernière.

MASTER GÉOGRAPHIE, AMÉNAGEMENT, ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT

Établissement

Université de Poitiers

Présentation de la formation

Le master *Géographie, aménagement, environnement et développement* (GAED) de l'Université de Poitiers propose d'interroger les pratiques de gestion et de développement des territoires en transition permettant d'engager un renouvellement de la manière d'intégrer les questions environnementales dans la formation et de prendre en compte les tentatives de dépassement du paradigme du développement durable. La formation se veut ouverte – pluridisciplinaire et transdisciplinaire - et place « l'espace des sociétés » et l'environnement au cœur de son programme. L'objectif est de former des professionnels de la gestion et du développement des territoires, d'un point de vue théorique, politique et opérationnel.

Les parcours *Gestion des territoires et développement local : diagnostic, enjeux socio-spatiaux, prospective* (GDTL) et *Transitions sociales et environnementales* (TES) ayant été fermés en 2019-2020, le master est constitué d'un seul parcours *Gestion et développement des territoires en transition* (GESTT). La formation est dispensée en deux ans à Poitiers.

Analyse

Finalité de la formation

Le master GAED forme des développeurs territoriaux, des chargés de mission, des chargés d'études et des chefs de projets dans le champ de la gestion des territoires et de l'environnement et plus largement des acteurs des transitions environnementales et sociales capables d'appréhender par une approche multiscale et avec des outils spécifiques (enquêtes, cartographie, représentations et visualisations graphiques et systèmes d'information géographique - SIG) les transitions environnementales et sociétales. Les étudiants peuvent faire valoir leurs connaissances et leurs compétences auprès d'opérateurs variés mais mal identifiés : État, collectivités locales et territoriales, associations, bureaux d'études. La formation permet également de poursuivre vers la recherche (doctorat).

Positionnement dans l'environnement

Le master GAED est adossé au laboratoire RURALITES (Rural URbain Acteurs Liens Territoires Environnement). Il se positionne de manière assez généraliste sans toutefois assez expliciter les relations pourtant existantes avec l'environnement local et régional (partenariats et débouchés pour les étudiants).

Le master est orienté vers une approche opérationnelle de la gestion durable des territoires et des environnements, ce qui se marque par la présence d'une part importante de professionnels intervenant dans les enseignements et de liens étroits avec le monde socio-économique via les orientations de recherche du laboratoire Ruralités, qui gagneraient à être davantage explicitées. Cela a des retombées sur l'insertion des étudiants du master notamment par le biais de projets tutorés avec la mairie de Poitiers : Plan Alimentaire Territorial, le Parc Naturel du Marais Poitevin et le Conservatoire d'Espaces Naturels de la Nouvelle-Aquitaine (évolution des paysages du site classé), le Pays du Vignoble nantais (enjeux de la reconfiguration du vignoble), la ville de Châtellerauld (la ville la nuit), les maisons de quartiers de la ville de Poitiers, l'Établissement Public Foncier de la Nouvelle-Aquitaine, etc. Plus largement, la formation permet également de faire intervenir des professionnels issus des structures suivantes : Grand Poitiers, Caisse des Dépôts et Consignations, Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine, Communautés de Communes et d'agglomération de l'ancienne région Poitou-Charentes, Niort, Angoulême, Châtellerauld, Schéma de cohérence territoriale (SCoT) du Sud-Vienne, Direction régionale de l'environnement de l'aménagement et du logement (DREAL), Caisse allocation familiale (CAF). Il n'y a en revanche pas de partenariats extra-régionaux qui apparaissent.

Organisation pédagogique de la formation

La formation s'organise en deux années totalisant 120 crédits ECTS (European Credit Transfer System). Chaque année est subdivisée en deux semestres de 30 crédits ECTS chacun. Le socle méthodologique repose sur une unité d'enseignement (UE) dédiée tout au long de la formation dont l'enseignement est séquencée par des ateliers intensifs et permettant une spécialisation progressive en cartographie ou bien en méthodes d'enquêtes en sciences sociales.

Deux UE thématiques (l'une sur les transitions, l'autre sur « concepts, politiques et outils relatifs à la gestion des territoires ») complètent cet apprentissage de la méthodologie – cependant leur articulation mériterait d'être précisée. L'enseignement de l'anglais (en lien avec la discipline) est assuré pendant les deux années. Deux stages sont proposés, en lien avec la rédaction d'un mémoire de recherche : l'un, court et facultatif, en première année de master (M1), l'autre, d'une durée de quatre à six mois, est obligatoire en seconde année (quatrième semestre – S4). À cette formation qui allie théorie (mémoire) et pratique (stage) s'ajoute, à partir du deuxième semestre (S2) la réalisation d'un projet tutoré, dont la transversalité et les exigences méthodologiques s'accroissent durant le deux semestres de la deuxième année de master (M2).

La formation est attentive à développer les compétences numériques, par le biais d'une approche spécifique (statistiques, traitement d'enquêtes, cartographie, systèmes d'information géographique etc.)

La formation peut donc sembler un peu trop thématique et généraliste avec des apports méthodologiques qui restent très classiques.

Pilotage de la formation

L'équipe pédagogique est clairement identifiée autour d'un noyau dur d'une douzaine d'enseignants chercheurs qui interviennent de manière régulière en M1 et en M2. L'équipe est essentiellement composée de géographes mais intègre aussi des interventions d'une anthropologue (enquête en sciences sociales) et d'un spécialiste des sciences de l'information et de la communication. Par ailleurs l'équipe pédagogique est complétée par une douzaine d'intervenants professionnels récurrents. De plus, chaque année de nouveaux partenariats sont établis avec des professionnels de l'aménagement et de l'environnement et les structures qui les emploient, dans le cadre des projets tutorés, des ateliers méthodologiques, les séminaires et tables rondes. L'ensemble de ces enseignants-chercheurs représente 80 % des intervenants. Les professionnels représentent environ 20 % mais leur présence effective est plus importante du fait de leur implication dans les projets tutorés, séminaires, encadrement de stage, etc.

Le rapport ne permet pas de saisir l'organisation du pilotage de la formation, si ce n'est que l'équipe pédagogique souhaite le renforcer par la mise en place de responsabilités d'UE plus claires et aussi par le développement de la pluridisciplinarité.

Dispositif d'assurance qualité

Compte tenu du profond renouvellement de la formation pour la rentrée 2018, puis des ajustements successifs en 2019 (M1) et 2020 (M2), il est difficile pour l'équipe pédagogique de compléter ces indicateurs et surtout de les interpréter.

Les chiffres donnés le sont sur des bases de calcul différentes, ce qui est assumé et assez classique dans ces formations, issues du système d'information : logiciel de scolarité (APOGEE), de relations partenariales (stages), d'affichage de l'offre de formation et du calcul prévisionnel des coûts de formation, complétées par les données de la base paye, et les données du suivi des certifications en langues, issues des enquêtes.

L'insertion de la cohorte 2018-2019 à 6 mois a été effectuée en février 2019, selon la charte nationale. L'enquête à 30 mois, réalisée lors du confinement de mars 2020, n'a pas été jugée suffisamment complète pour être incluse dans les documents. L'insertion de la cohorte 2017-2018 à 6 mois (enquête effectuée, selon la charte nationale, en février 2018, donc avec l'offre accréditée selon le contrat 2012-2018, précédent celui en cours), ne peut permettre un comparatif avec l'enquête à 6 mois de la cohorte 2018-2019.

Résultats constatés

L'effectif total des M1 est important (50), avec 14 dans le parcours GTDL et 16 dans le parcours TES. L'effectif de M2 est en revanche plus faible (18), avec 8 pour GTDL et 10 en TES. Il y a toutefois trop peu de résultats pour qu'ils soient significatifs mais il est précisé qu'un des objectifs importants consiste à mieux sensibiliser les étudiants à répondre aux enquêtes post-formation réalisées par l'Université, ainsi que d'essayer de garder le contact

avec l'équipe pédagogique. A ce propos, la mise en place d'un réseau des anciens étudiants (alumni) est projetée. Mais la formation étant très récente, cet aspect ne pouvait pas être développé plus tôt.

Conclusion

Principaux points forts :

- Thématique centrale de la transition, attractive pour les étudiants.
- Bon ancrage territorial local avec des partenariats avec les collectivités de la région.
- Articulation avec les thématiques du laboratoire RURALITES.

Principaux points faibles :

- Peu d'innovation en matière pédagogique mais certainement lié au nombre important d'étudiants et à sa vocation généraliste.
- Articulation et partenariats avec les acteurs de l'aménagement du territoire d'État mal explicités.
- Le manque d'internationalisation de la formation

Analyse des perspectives et recommandations :

Le master *Géographie, aménagement, environnement et développement* semble bien identifié malgré une période d'ajustements successifs. C'est l'évolution de l'équipe pédagogique et du projet de recherche du laboratoire RURALITES auquel il est adossé ainsi que des changements de l'offre de formation au sein de l'Université de Poitiers qui a conduit à une adaptation de la formation. C'est l'étude des territoires en transition qui est au cœur de la formation arrimée à un socle d'enseignements méthodologiques assurant l'acquisition de compétences techniques (cartographie, statistiques, SIG, enquête en sciences sociales, analyse des textes et réseaux, etc.) mais somme toute assez classiques et qui semble rester dans l'ombre du précédent master.

Le master devrait moins s'abriter derrière la réussite et le rayonnement national du master *Migrations internationales* de l'Université de Poitiers et développer davantage son propre réseau local et régional de partenaires dans le domaine de l'aménagement du territoire afin de créer des synergies autour de la notion de transition qui a le vent en poupe et articule utilement recherche et enjeux sociétaux. Il en a tous les atouts notamment en s'appuyant sur une équipe pédagogique stabilisée et compétente.

MASTER HISTOIRE, CIVILISATIONS, PATRIMOINE

Établissement

Université de Poitiers

Présentation de la formation

Le master *Histoire, civilisations, patrimoine* (HCP) est né d'une restructuration récente (2018). Ses objectifs sont triples : préparer aux métiers de la culture, du patrimoine, du multimédia et des archives ; initier à la recherche pour d'éventuelles poursuites d'études en doctorat ; permettre de préparer des concours dans l'enseignement. Il rassemble quatre parcours : *Histoire de l'art, patrimoine et musées* ; *Mondes antiques : histoire, histoire de l'art et archéologie* ; *Mondes modernes et contemporains : histoire, mémoires, territoires* ; *Expertise historique, médiation et valorisation de l'histoire*. L'enseignement a lieu en présentiel à l'Université de Poitiers.

Analyse

Finalité de la formation

Les objectifs sont évoqués de manière large dans le dossier d'autoévaluation (1) professionnalisation dans les domaines de la culture, du patrimoine, des archives et du multimédia ; 2) préparation au doctorat ; 3) préparation aux concours de l'enseignement) et peuvent sembler globalement pertinents, à défaut d'être précis. Ils sont précisés selon les parcours dans une annexe 5 jointe au dossier, mais sont discordants puisqu'il est question d'un parcours *Histoire publique et expertises scientifiques*, qui n'apparaît pas dans le reste du document : cela signifie que l'information mise à disposition du public n'est pas à jour. Les périmètres devraient être mieux cernés, car des questions se posent : 1) sur la place de l'histoire de l'Art à cheval sur deux parcours, 2) sur les objectifs du parcours *Expertise historique, médiation et valorisation de l'histoire*, 3) sur l'objectif de préparation à des concours d'enseignement vu la coupure entre le master HCP et le master *Mondes médiévaux*, d'autant que, selon l'annexe 5, elle apparaît liée uniquement au parcours *Mondes modernes et contemporains*. La fiche qui présente la formation sur le site de l'université précise que le master « comprend des cours de Capes et d'agrégation », ce qui interroge sur la finalité du master et de ses parcours. L'équipe pédagogique n'a pas été en mesure de transmettre un supplément au diplôme. Les débouchés des différents parcours sont insuffisamment explicités : la question est à peine abordée selon les parcours (annexe 5) et le terme est absent du dossier d'autoévaluation. La poursuite d'études en doctorat est possible, mais elle n'est clairement affichée que pour le parcours *Mondes modernes et contemporains*.

Positionnement dans l'environnement

Le dossier d'autoévaluation ne pose pas la question du positionnement de la formation au niveau des institutions d'enseignement supérieur dans l'espace local, régional ou international et le terme n'apparaît pas davantage dans les annexes. Il est question de partenariats pédagogiques établis avec d'autres masters au sein de la communauté d'universités et établissements (ComUE) et au-delà (Tours, La Rochelle, Limoges, Bordeaux, Paris, Lyon, Bruxelles, Bâle, Genève), ainsi qu'avec l'École du Louvre à Paris, sans que le contenu de ces partenariats ne soient précisés. Le master HCP est principalement adossé à deux équipes d'accueil, Hellenisation et romanisation dans le monde antique (HeRMA) et Centre de recherche interdisciplinaire en histoire, art et musicologie (Criham), et à d'autres structures de recherche locales. Une perméabilité existe entre recherche et formation. De bonnes relations sont tissées avec le monde socio-économique et les institutions culturelles régionales principalement. Des accords ERASMUS existent avec 66 universités européennes et quelques conventions existent avec Québec dans le cadre du CREPUQ. Mais les échanges existent surtout pour les professeurs invités et pour la réalisation de stages à l'étranger. La mobilité entrante et sortante des étudiants n'est guère abordée : il est seulement question de 12 étudiants venus par le biais de Campus France sur la durée du contrat, ce qui est peu. Il n'est pas possible de partager l'appréciation de l'autoévaluation d'une bonne attractivité internationale.

Organisation pédagogique de la formation

La formation est conçue en quatre semestres, met en œuvre le système européen d'unités d'enseignement capitalisables et transférables (ECTS). Un tronc commun existe entre les quatre parcours sur les deux années de formation et est logiquement plus important en première année. La formation n'offre pas de parcours adapté

au public en formation en alternance (bien que le dossier mentionne deux apprenants inscrits en formation continue), ni la possibilité d'être suivie à distance, même si des aménagements à distance ont été mis en place avec la crise sanitaire (plateforme UPdago). La formation affirme pouvoir accueillir des étudiants en situation de handicap sans autre détail ni prise en compte d'autres situations d'empêchement. Un dispositif de validation des acquis de l'expérience (VAE) existe, mais pas de validation d'acquis de la formation.

Malgré un effort, la formation ne maîtrise pas encore l'approche par compétences : on se demande en quoi les points 4 et 5 de l'annexe 6, « initiation aux humanités numériques » ou « bénéficiaire de partenariats avec des institutions locales et nationales », sont des compétences. Des blocs de compétences restent à définir. Le document joint sur les modalités de contrôle des connaissances et des compétences (MCCC) ne permet aux étudiants de comprendre les compétences visées. La formation à et par la recherche passe essentiellement par la préparation pour les étudiants d'un mémoire de recherche, par la participation à des journées d'étude, à des sorties et des ateliers dont le contenu n'est pas précisé : il ne s'agit pas de pratiques innovantes. Il est à remarquer que la formation met l'accent sur la professionnalisation avec la mise en place de stages obligatoires dans chaque parcours : deux mois pour les parcours *Mondes antiques : histoire, histoire de l'art et archéologie, Mondes modernes et contemporains*, un stage d'immersion et un stage de deux à six mois pour le parcours *Expertise historique, médiation et valorisation de l'histoire*, de trois à six mois, en *Histoire de l'art, patrimoine et musée* auquel s'ajoute un projet tutoré, ce qui constitue une orientation affirmée vers la professionnalisation. Un service d'orientation et d'insertion professionnelle existe, mais l'équipe pédagogique juge que la communication pour l'encadrement des conventions de stage devrait être améliorée.

Un enseignement de langue étrangère est proposé à chaque semestre. L'autoformation en langue est proposée aux étudiants qui peuvent également préparer une certification grâce à l'aide de la Maison des langues. La mutualisation de cet enseignement entre plusieurs mentions de master paraît poser des problèmes d'organisation et d'emploi du temps. L'équipe pédagogique regrette l'absence d'offre en langues autres que l'anglais et l'espagnol, ce qui permettrait de stimuler la mobilité sortante des étudiants. Les nombreux accords ERASMUS et CREPUQ favorisent la mobilité, mais celle-ci ne fait l'objet d'aucun commentaire ou de données chiffrées.

La formation accorde une place aux outils numériques adaptée aux différents parcours, par l'utilisation de logiciels spécialisés (Indesign, appli Service information Géographique). Il est question d'une plateforme d'enseignement à distance (UPdago), mais pas véritablement d'environnement numérique de travail. La formation à l'intégrité scientifique et à l'éthique n'apparaît pas, pas plus qu'il n'y a de dispositif détectant le plagiat.

Pilotage de la formation

L'équipe pédagogique est formellement identifiée et adaptée aux différents contenus de la formation. La part des enseignements confiés aux intervenants extérieurs, issus pour la plupart d'institutions culturelles ou patrimoniales, est en accord avec la finalité de la formation et correspond à 15 à 25 % de la formation selon les parcours, ce qui est une proportion correcte. Les responsabilités sont définies puisque sont identifiés un coordinateur de la mention, un coordinateur pour chaque parcours et trois coordinateurs pour les langues, le numérique et l'insertion en stage. Un secrétariat est dédié à la formation mais il est partagé avec d'autres diplômes de master, ce qui limite l'appui apporté à la formation, qui par ailleurs bénéficie des services communs de l'UFR ou de l'université. L'équipe pédagogique se réunit chaque semestre ainsi qu'un conseil de perfectionnement. Il est composé de 20 membres : 10 enseignants-chercheurs, 8 représentants étudiants (un par parcours et par année) et 2 professionnels. Le personnel administratif et technique n'est pas représenté. Un compte rendu est joint ce qui démontre la réalité de son fonctionnement, même s'il serait intéressant de connaître son efficience.

Dispositif d'assurance qualité

La formation ouverte en 2018 manque certainement de recul pour analyser le flux étudiant. Néanmoins, la formation étant ouverte à différents licences en sciences humaines et sociales, une analyse de l'origine des étudiants pourrait être jointe, de même qu'elle pourrait s'interroger sur son bassin de recrutement. Les premiers résultats de cette formation, bien que manquant de précision, sont communiqués, ce qui montre un souci de suivre et d'analyser l'attractivité de la formation. L'autoévaluation et la réunion des organes de concertation dénotent une volonté constante d'amélioration de la formation. Il est regrettable cependant qu'aucun dossier clairement établi n'ait été réalisé prenant en compte l'ensemble des critères d'évaluation, que ni l'autoévaluation, ni les informations dispersées en diverses annexes ne viennent remplacer.

Résultats constatés

Les informations divergent au sujet du nombre d'étudiants inscrits. Il est fait mention de 70 étudiants en première année et 70 étudiants en deuxième année, mais le dossier fait aussi état de 188 étudiants au total ou d'un effectif qui habituellement se situerait entre 100 et 120. Le taux de pression serait passé de 1,3 à près de 2, mais rien n'est dit sur les modalités du recrutement. Le nombre de diplômés pour 2018-2019 est indiqué, mais il est trop tôt pour en tirer des conséquences et le pourcentage de réussite dépend d'une connaissance exacte du nombre d'inscrits : celui qui est affiché en première année de master, 83 %, est correct. Les poursuites d'études sont attestées (7 en 2018-2019) ce qui est encourageant. En revanche, peu d'étudiants sont en formation continue (2) ou en VAE (1,5 étudiants). Le nombre d'étudiants répondant aux enquêtes est encore peu nombreux : les indications fournies sur l'insertion manquent donc de pertinence.

Conclusion

Principaux points forts :

- Une formation qui répond à une demande étudiante.
- La recherche d'un équilibre entre une formation à la recherche et la professionnalisation avec la présence de stages.
- Une équipe pédagogique attentive aux étudiants.

Principaux points faibles :

- Des parcours dont les périmètres, l'identité et l'originalité devraient être mieux définis.
- Une réflexion insuffisante sur les compétences attendues, les débouchés professionnels et sur le positionnement de la formation.
- Un dossier mal formalisé qui renvoie à un pilotage insuffisamment défini.

Analyse des perspectives et recommandations :

De création récente, le master HCP a trouvé rapidement un public étudiant comme le montre le nombre des inscrits, même si celui-ci doit être précisé. Cette attractivité apparente est sans doute davantage due à l'ouverture de son recrutement et à la palette large des objectifs qu'elle s'est fixés en termes de recherche, de professionnalisation et de préparation aux concours d'enseignement. Les responsables de la formation devront être attentifs aux résultats obtenus dans les différents parcours, tant en termes de taux de réussite que d'insertion professionnelle, pour infléchir ou non cette politique.

MASTER INFORMATION, COMMUNICATION

Établissement

Université de Poitiers

Présentation de la formation

Le master mention *Information-communication*, réparti sur deux campus de Poitiers, se compose de trois parcours : *Ingénierie, médiation, e-éducation* ; (IME), *Web editorial (WE)* ; *esDOC - information, documentation, bibliothèque*. La mention a été assez largement restructurée à la suite de recompositions de la formation et de l'unité de recherche et de formation (UFR) par l'Université de Poitiers. La spécialité IME a été rattachée au cours du contrat à la mention *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF), pratiques et ingénierie de la formation*. La mention propose donc désormais deux parcours.

La formation est réalisée en présentiel, sur deux sites différents. Le centre-ville de Poitiers (Hôtel Fumé) pour les parcours WE et esDOC. Le campus de Poitiers pour le parcours IME. Une partie des enseignements (parcours IME) est dispensée à distance en première année de master (M1) comme en deuxième année (M2). La mise en place d'une approche d'enseignement par compétences fait partie de ses modalités d'enseignement.

Analyse

Finalité de la formation

Outre la possibilité de poursuivre dans la voie de la recherche, la liste de métiers comprend des métiers aussi variés, selon les parcours, tels que la communication, la veille, la médiation, la documentation, etc. Le parcours IME destine à la fonction de chef de projet concepteur e-formation / e-learning, de chargé de médiation scientifique ou culturelle, de concepteur animateur de tiers-lieu numérique ; le parcours WE prépare aux métiers de chef de projet web, de responsable éditorial web / content manager / rédacteur web, de UX-designer ; et *esDOC - information, documentation, bibliothèque* destine aux métiers de bibliothécaire, documentaliste, gestionnaire de l'information et des données et veilleur. Ces finalités professionnelles s'appuient sur un ensemble de compétences déclarées et de cours qui s'avèrent cohérents. La finalité de la mention est pensée à partir d'une liste de métiers exercés par les anciens diplômés, ce qui est en accord avec l'approche par compétences précédemment annoncée.

Positionnement dans l'environnement

La formation est rattachée à l'UFR Sciences humaines et arts (SHA) ainsi qu'au laboratoire d'adossement, Technologies Numériques pour l'Éducation (TECHNE). Le laboratoire de recherche doit contribuer à la définition de l'offre de formation tout comme au déroulement du conseil de perfectionnement. Des enseignants chercheurs du laboratoire interviennent dans les enseignements de la formation.

La formation n'est toutefois pas située dans son environnement régional ou national si bien que l'on ignore quelles seraient les formations similaires et/ou comparables et donc comment elle se singularise. Rien n'est dit sur les rapprochements et les éventuelles proximités académiques.

La formation a développé de liens denses avec le tissu socio-économique de son secteur d'activité, issus notamment du secteur de l'économie numérique, de l'édition web, des collectivités territoriales ou des institutions culturelles. Le dossier évoque avec précision le secteur économique prioritairement concerné par chaque parcours. Par exemple le réseau de bibliothèques locales ou départementales pour le parcours esDoc ; des éditeurs Web pour le parcours WE.

Organisation pédagogique de la formation

Les parcours s'organisent autour d'un tronc commun dans lequel figure notamment l'initiation à la recherche. D'abord grâce à une unité d'enseignement (UE) d'un volume de 25 heures dispensée en M1 aussi bien au premier qu'au deuxième semestre et aussi avec un volume très conséquent en M2 (également en tronc commun), portant sur les pratiques de recherche et de terrain en semestre 3 et en semestre 4 (50 heures par semestre).

L'organisation actuelle de la formation ne favorise pas les passerelles entre les parcours en raison des particularités et des finalités professionnelles très différentes.

La formation est ouverte à l'alternance (19 étudiants concernés) sur un mode différencié. Si l'on déduit du dossier que l'alternance (en contrat de professionnalisation) ne concerne que la seconde année de master (M2), elle est possible en M2 du parcours WE et obligatoire en M2 IME. La question de l'alternance reste globalement impensée en ce sens que le dossier n'explique pas pourquoi l'alternance n'est pas proposée dans un parcours, possible dans un autre parcours et obligatoire dans le troisième. De même, l'absence du contrat d'apprentissage semble être regrettée sans expliquer les raisons pour lesquelles la formation n'entame pas les démarches d'une accréditation.

Deux stages sont obligatoires, de deux mois minimum en M1 et de trois mois minimum en M2. En revanche, rien n'est dit sur les modalités d'évaluation de ce stage, sur le travail demandé (mémoire, rapport, soutenance, etc.).

L'enseignement de l'anglais est présent en M1 et M2 avec un volume horaire de 25 heures, ce qui s'avère peu s'il s'agit du volume annuel et non semestriel. Il n'est pas prévu d'échanges internationaux ; il n'est pas non plus précisé si la formation reçoit des étudiants étrangers à titre individuel. Les étudiants ont la possibilité de suivre un semestre ou une année à l'étranger, mais aucun chiffre n'est avancé, pas plus que le nombre d'étudiants réalisant leur stage à l'étranger.

L'initiation à la recherche est présente au cours de la formation dans le tronc commun entre les parcours de M1 et de nouveau proposée en M2. Les étudiants peuvent effectuer leur stage dans un laboratoire. Toutefois, il y a une disparité de l'investissement de la recherche entre les parcours : WE et esDOC manquent d'enseignants-chercheurs qui sont peu investis dans ces deux parcours et en nombre insuffisant pour encadrer les mémoires des étudiants.

La formation continue est accessible, tout comme la validation des acquis de l'expérience (VAE) et la validation des acquis professionnels et personnels (VAPP). Le nombre des inscrits et des demandes varie beaucoup d'une année à l'autre. Les modalités d'enseignement proposées sont variées avec un goût pour le renouvellement et l'expérimentation (pédagogie inversée, pédagogie de projet, projets tutorés pour commanditaires réels, etc.).

Pour ce qui est de la place du numérique dans la formation on constate l'exploitation de la plateforme d'environnement numérique de travail (ENT), la mise en place d'un bureau virtuel, d'une plateforme d'apprentissage en ligne, d'un serveur web dédié aux productions des étudiants. Compte tenu de l'ampleur de la place des outils numériques dans la pédagogie, il aurait été pertinent de rendre plus explicite, par exemple, la façon dont la plateforme d'apprentissage en ligne est développée.

Enfin, le dossier d'autoévaluation ne fait pas état d'une charte relative à l'intégrité scientifique et l'éthique de l'enseignement ou du dispositif de recours auquel les étudiants peuvent avoir accès.

Pilotage de la formation

L'équipe pédagogique s'avère étendue avec toute la gamme des statuts et des grades : professeur des universités, maître de conférences, maître de conférences associé, professeur agrégé, professeur certifié, attaché temporaire d'enseignement et de recherche, doctorants et vacataires professionnels. Toutefois, on ne compte qu'un seul professeur des universités pour 22 maîtres de conférences. De même, la répartition disciplinaire interroge. Le responsable de la formation n'est pas inscrit en sciences de l'information et de la communication (SIC) et seule une maîtresse de conférences est en SIC, ce qui est étonnamment peu pour une formation par ailleurs inscrite en SIC. L'absence de tableaux des intervenants pour l'ensemble des parcours (seuls ceux et celles qui interviennent au parcours esDOC sont présentés en annexe) qui permettrait de préciser non seulement le nombre mais aussi le profil de chacun d'eux ne permet pas d'apprécier les équilibres disciplinaires. De façon générale, les SIC semblent en difficulté dans l'UFR comme en témoigne l'absence de directeur de Département depuis un an ainsi que le remaniement très conséquent de la formation, survenu en 2018 et sans concertation avec les responsables de la formation et l'UFR.

Le responsable de la mention est indiqué mais rien n'est précisé sur le profil et la fonction des responsables de chaque parcours. De manière générale, les parcours esDOC et WE reposent sur des enseignants venant très majoritairement d'autres disciplines que les SIC. Ce constat est également problématique pour ce qui est du suivi des stages et notamment de la direction des mémoires, dans la mesure où les enseignants spécialisés en SIC sont minoritaires dans la formation.

La formation propose une notation quantitative sommative qui est doublée d'une évaluation qualitative par compétences. Cette dernière est censée évoluer d'ici 2023 vers une certification des compétences acquises. Les évaluations par compétences sont principalement en lien avec les approches pédagogiques par projet (projets tutorés, études de cas). Toutefois, la pédagogie par projets s'avère davantage complexe pour le M2 du parcours IME qui est, depuis 2019 dispensé intégralement à distance, tout comme le M1 à partir de l'année 2020.

Dispositif d'assurance qualité

L'admission est soumise à une sélection des étudiants avec une capacité d'accueil fixée à 20 étudiants par parcours (soit 60 étudiants en M1 et 60 en M2), mais la fluctuation de l'effectif réel n'est pas indiquée. En revanche, rien n'est précisé concernant les modalités de sélection, ni les prérequis, ni les formations initiales des étudiants (alors qu'il est dit que la plupart des étudiants ne peuvent s'appuyer sur leur cursus antérieur pour suivre la formation, sans préciser s'il existe un dispositif de remise à niveau). Il faut se reporter au fichier pdf en annexe (qui est la capture du site internet de la formation) pour apprendre que l'accès se fait sur dossier, entretien et épreuves écrites.

La formation dispose d'un conseil de perfectionnement dans lequel siège le laboratoire en la personne d'un représentant. Il compte un professionnel par parcours, mais ne s'est plus réuni depuis 2018.

Un suivi personnalisé est mis en place dans le parcours esDOC en M1 comme en M2. De même, il est proposé un dispositif de préparation à l'insertion professionnelle spécifique, des modalités dont ne disposent pas les autres parcours.

Les fiches du Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) n'étaient pas publiées en 2018. En revanche un référentiel d'activités et de compétences est fourni en annexe, à titre illustratif, pour le parcours *Web editorial*.

Il existe un dispositif d'évaluation semestrielle des enseignements par les étudiants, de façon anonyme, sous forme d'enquête qualitative des enseignements par les étudiants. Malheureusement on ne dispose pas d'information relative au taux de réponses apportées à ce questionnaire.

Résultats constatés

Les résultats constatés sont mitigés. Bien que le taux de pression en M1 est de 2,9, le taux de remplissage de cette même année s'élève à 77 %. En revanche, le taux de réussite au M1 s'élève à 98 %. La réussite en M2 est de 86 %; en revanche, nous ne disposons pas d'informations sur la façon dont les 2 % d'étudiants qui ne réussissent pas le M1 est-il rempli en M2. Le redoublement relève davantage d'une contrainte temporelle, en lien avec la période de soutenance du mémoire qui, lorsqu'elle survient tard dans l'année, elle oblige une réinscription. Ces étudiants sont donc rentabilisés comme des redoublants.

Les tableaux en fin de dossier ne portant que sur une année universitaire, ils ne fournissent qu'une image fixe de la formation. Il n'est donc pas possible de suivre une évolution par rapport au précédent contrat. Les chiffres de l'insertion professionnelle sont par conséquent peu significatifs : le seul chiffre fourni pour les diplômés de 2018 révèle que 48 % sont en emploi à 6 mois, sans que l'on sache si les postes occupés correspondent au niveau et aux domaines de compétences visés par la formation.

Conclusion

Principaux points forts :

- Fort ancrage dans le tissu socio-économique local.
- Attention portée à la variété des modalités pédagogiques : pédagogie inversée, pédagogie par projet, plateforme numérique d'apprentissages.

Principaux points faibles :

- Faible ancrage disciplinaire des enseignants chercheurs de la formation en SIC.
- Pilotage déficient qui fragilise le dynamisme de l'équipe enseignante et gestion disparate des parcours.
- Absence de visibilité sur les parcours d'étudiants, notamment à l'issue de la formation.

- Dossier d'autoévaluation peu fourni et annexes manquantes.

Analyse des perspectives et recommandations :

La présentation du dossier est quelque peu déroutante, dans la mesure où elle ne suit pas les grands items de l'autoévaluation du Hcéres, n'évitant pas les redites, ce qui oblige à piocher les indications à divers endroits. La longue présentation de la situation institutionnelle de l'établissement (utile pour comprendre la situation singulière de la formation) dans la colonne de droite du document de l'autoévaluation se fait au détriment d'une présentation claire et précise de la formation qui reste très lacunaire. On déduit des éléments plus qu'on ne les comprend. Les éléments restent élusifs en particulier sur les équilibres entre les parcours de la mention qui semblent très disparates. On ignore par exemple la ventilation des effectifs d'étudiants entre les parcours.

Finalement, certains items pourtant attendus sont absents comme le positionnement de la formation dans l'environnement interne et externe qui n'est nulle part renseigné, la provenance des étudiants, les cursus antérieurs, le niveau d'insertion professionnelle. Le pilotage est peu visible : le conseil de perfectionnement ne se réunit plus depuis 2018, rien n'est précisé concernant la gestion de la formation non plus. La formation semble devoir davantage s'appuyer sur un réseau de professionnels que sur l'investissement d'universitaires en SIC et plus largement sur le soutien et l'accompagnement de l'université.

De toute évidence, la formation est malmenée à différents niveaux : peu soutenue par l'établissement comme par l'UFR, elle ne peut s'appuyer sur le département d'information-communication, pas davantage sur le laboratoire qui s'investit peu dans les deux parcours restant sous la mention. Celle-ci ne parvient pas à trouver sa stabilité, en « chantier » presque constant avec des modifications, des ajustements, des répartitions de parcours, de cours, etc. Au regard de ces difficultés, les perspectives d'amélioration sont à peine esquissées. La formation présente des signes de déshérence qui devraient susciter une attention particulière.

MASTER LANGUES ÉTRANGÈRES APPLIQUÉES

Établissement

Université de Poitiers

Présentation de la formation

Le master mention *Langues étrangères appliquées* (LEA) de l'Université de Poitiers est une formation polyvalente et pluridisciplinaire, composée de trois parcours de spécialisation distincts, organisés sur deux ans : *Négociateur trilingue en commerce international* (NTCI) ; *Multilinguisme, traduction appliquée et économie culturelle* (MultiTÆC) et *Jurilinguisme* (JuLi). La formation est issue d'une reconfiguration du master dont l'ancienne nomenclature (2012-2018) était : master mention *Cultures et sociétés étrangères* : Allemand, Anglais, Espagnol, Italien, Portugais spécialité *Langues Etrangères Appliquées* : *Négociateur Trilingue en Commerce International*. La formation présente des modifications d'organisation récentes (fermeture, ouverture et mutualisations de parcours).

Analyse

Finalité de la formation

Le master LEA vise la formation à Bac+5 de professionnels polyvalents, trilingues ou quadrilingues aux connaissances et compétences techniques adaptées au marché de l'emploi dans le domaine des affaires, de la négociation et du droit. Il permet d'acquérir les compétences multiples (en recherche, langues et cultures, gestion et communication interculturelles) requises pour réussir son entrée et son évolution dans les secteurs professionnels et les activités visés par le diplôme.

Les débouchés professionnels sont identifiés (par exemple, acheteur international ou directeur commerce export [parcours 1], cadre à l'import ou à l'export des TPE/PME ou Cadre dans les services internationaux de banques orientés vers les conseils TPE / PME [Parcours 2], assistant de communication et de relations publiques ou coordonnateur des relations internationales [parcours 3]) et correspondent au niveau de responsabilité attendu.

Le master est présent sur le site « trouvermonmaster.gouv.fr ». La formation a également produit, à destination du public, des plaquettes descriptives des parcours de formation, de leurs objectifs et contenus. Un supplément au diplôme semble disponible uniquement pour deux des trois parcours. Il n'a pas été fourni pour le parcours JuLi. Si le master indique la possibilité de poursuivre vers un doctorat, il permet l'entrée immédiate dans la vie active.

Positionnement dans l'environnement

La formation offre des parcours variés, décrits comme complémentaires, en lien avec les besoins du monde socio-économique. Son positionnement dans l'espace national ou régional par rapport aux offres des autres universités n'est pas analysé et l'identité, l'attractivité propre au master LEA de l'Université de Poitiers n'est pas clairement définie.

Le master présente des liens avec les acteurs du monde socio-économique au niveau local et régional. Des échanges réguliers avec ces partenaires sont mentionnés, utiles à la recherche de stages et à l'accès au premier emploi. Le parcours NTCI peut être suivi en alternance. Des professionnels interviennent dans les activités pédagogiques de la formation (conférences, séminaires, jurys) et siègent au conseil de perfectionnement. Le master ne présente pas de liens ou de partenariats socio-économiques au niveau national ou international. Il ne dispose pas d'un réseau d'entreprises étrangères utile aux étudiants.

Le master LEA s'appuie sur plusieurs laboratoires et équipe de recherche : MIMMOC (Mémoires, Identités et Marginalités dans le Monde Occidental), CRLA (Centre de Recherches Latino-Américain), CEREGE (Centre de Recherche en Gestion) - équipes ISI (Intelligence Stratégique Internationale) et SMCC (Stratégies de Marché et Cultures de Consommation). Les étudiants sont intégrés aux manifestations et activités scientifiques « dans une démarche de formation à et par la recherche », notamment en participant aux activités scientifiques et aux manifestations des laboratoires MIMMOC, CRLA et CEREGE. Il n'est toutefois pas précisé si cette participation

est active et se fait en amont (au niveau organisationnel) ou simplement en aval (en se rendant aux séminaires, journées d'étude et congrès).

L'équipe pédagogique est composée en majorité d'enseignants-chercheurs (EC) : la formation affiche 4 PR (professeurs des universités) et 22 MCF (maîtres de conférences).

Le master LEA collabore avec d'autres UFR dans le cadre de mutualisations et d'ouvertures (colloques, séminaires) en fonction des spécificités des parcours (Sciences du langage, Faculté de Droit et Faculté de Sciences économiques). Suivies avec intérêt par le public, ces collaborations présentent par leur transversalité une plus-value pour la polyvalence. Le master LEA à dimension internationale propose des partenariats avec des universités étrangères en Europe et hors Europe (Université de Bergame – Italie ; avec l'Institut Sorbonne Kazakhstan de la Abay Kazakh National Pedagogical University). Si ces partenariats sont peu nombreux, l'équipe a conscience de la pertinence de tels liens, qu'elle cherche à multiplier. Même si les démarches de coopération avec la Roumanie, qui n'ont pas abouti, traduisent la volonté de renforcer l'internationalisation et les opportunités de mobilités offertes aux étudiants, force est de constater que la formation souffre d'un manque de coopération avec des mondes socio-économiques, nécessaires à la bonne articulation de la formation avec les débouchés identifiés.

Organisation pédagogique de la formation

Le master LEA s'organise en 750 heures d'enseignement dispensées sur deux ans. Le système d'ECTS (European Credit Transfer System ou le Système Européen de transfert d'unités de cours capitalisables) est organisé de manière pertinente : 15 crédits ECTS au M1 (12 pour le stage, 3 pour le projet tutoré), 30 crédits ECTS au M2. Le tronc commun, réalisé au S1 pour les 3 parcours, représente 30 à 40 % des crédits ECTS. Le tronc commun est renforcé pour 2 des parcours en raison de leur proximité pour atteindre 70 % des crédits ECTS. Au moins 6 crédits ECTS (au moins 3 en M1, et 3 en M2) et en moyenne 26 crédits ECTS (puisque c'est un master de langues) sont affectés à l'apprentissage des langues.

Les enseignements sont en présentiel. Exploiter les outils de formation à distance est une option envisagée par le parcours NTCl, notamment dans le cadre d'accueil d'étudiants en alternance, mais il n'est pas intégré aux dispositifs d'enseignements courants (hors période COVID). Le numérique n'est pas intégré à la formation. On note dans le sondage des demandes d'étudiants pour travailler avec des logiciels professionnels de traduction. L'équipe enseignante s'est formée aux compétences numériques « en lien avec le domaine pédagogique et le suivi des étudiants ». Mais le fait que l'environnement numérique de travail et ses modes d'utilisation ne reçoivent aucune précision semble symptomatique de la faiblesse du recours au numérique au sein de la formation, ce qui est regrettable.

La spécialisation et la professionnalisation sont progressives, avec des unités d'enseignement (UE) de tronc commun (TC) aux premier semestre (S1), second (S2) et troisième (S3) : enseignements fondamentaux, enseignements pratiques et outils de professionnalisation, enseignements pratiques pour les parcours NTCl et JuLi, ainsi qu'aux S1 et S3 pour le parcours MultiTÆC. Les intitulés des UE et contenus, clairement identifiés, sont en lien avec les débouchés.

La formation à et par la recherche permet aux étudiants d'envisager une poursuite d'études en doctorat. Cependant, c'est l'entrée sur le marché du travail que les diplômés semblent privilégier. L'accent est mis sur la professionnalisation dans les différents parcours. Cependant, la démarche scientifique est active et les étudiants sont intégrés aux activités des laboratoires. Ils mènent des recherches dans le cadre de travaux encadrés de recherches (TER), de mémoires, de projets tutorés.

Les étudiants sont placés en immersion professionnelle dans le cadre de stages obligatoires au S4 pour tous les parcours, sauf MultiTÆC, qui propose une mobilité à l'étranger au S2. Ces stages font l'objet d'une évaluation et d'une valorisation en crédits ECTS. Dans ce master LEA, la mobilité à l'international et le gain d'expérience professionnelle sont encouragés. Des modules d'enseignement sont consacrés à la connaissance du monde de l'entreprise et de l'entrepreneuriat. Des professionnels interviennent dans la formation.

Les modalités d'accueil des étudiants à besoin particuliers, sportifs de haut niveau ou autres ne sont pas présentées au dossier. Des services dédiés sont néanmoins mentionnés. La validation des acquis de l'expérience (VAE) est possible mais aucune demande n'a été faite sur la période. De même, la formation ne compte aucun étudiant en reprise d'étude.

Les évaluations de la formation réalisées auprès des étudiants relèvent des problèmes de cohérence entre les contenus et les objectifs annoncés, les besoins de professionnalisation. Des problèmes de communication entre enseignants sont mentionnés. L'équipe annonce dans son autoévaluation avoir conscience de ces points d'amélioration et travailler pour une meilleure adéquation entre contenus et objectifs.

Les enseignements ont une forme traditionnelle (CM - cours magistraux/TD - travaux dirigés) mais des dispositifs innovants, appréciés du public, sont à l'œuvre (projets tutorés, interventions de professionnels). Ils développent autonomie et prise d'initiative. L'approche est interdisciplinaire dans cette formation polyvalente. L'approche par compétence n'est pas mise en place et les UE ne sont pas encore définies en bloc de compétences. Cependant, l'équipe se dit en mesure d'identifier les acquis des étudiants. Ceux-ci disposent de l'accompagnement du SAFIRE (Service d'Accompagnement, de Formation, d'Insertion et de Reprise d'Études) pour la constitution d'un portefeuille de compétences. La mise en œuvre d'un tel outil n'est pas précisée, ni la façon dont il permet la valorisation du profil des étudiants pour une meilleure employabilité.

Le master LEA forme des linguistes en entreprise et présente un volet international conséquent. La mobilité est encouragée, notamment par les périodes de stage en France et à l'étranger. Le volet international du master LEA concerne avant tout des mobilités entrantes et sortantes avec deux universités partenaires : l'Université italienne de Bergame ; la Abay Kazakh National Pedagogical University (convention signée en avril 2019). La mobilité d'étude à l'international est obligatoire au M1S2 du parcours MultiTÆC. Aucun chiffre concernant ces mobilités n'est toutefois proposé.

Il existe (et la formation affirme vouloir renforcer) un partenariat avec des entreprises locales (club CAFA Poitou-Charentes), des réseaux publics d'appui (Chambre de Commerce et d'industrie de la Vienne-FUTUREXPORT), un tissu associatif, un réseau de Relations Internationales, une commission de la traction de l'Union Européenne, des institutions nationales (Alliance française) et internationales (consulats).

Le dossier indique qu'en moyenne 26 crédits ECTS sont en lien avec l'apprentissage des langues étrangères. Les langues vivantes étrangères LVE sont variées (anglais, allemand, espagnol, italien, russe, portugais). Le russe est accessible pour les débutants en LV3 dans le parcours MultiTÆC. Des conventions pour la création de double-diplômes ont été signées en 2019 avec l'Université de Bergame en Italie et avec l'Institut Sorbonne Kazakhstan de la Abay Kazakh National Pedagogical University. Il n'est pas fait état du nombre d'étudiants engagés dans ces dispositifs, de leur attractivité et de leur fonctionnement, notamment durant les périodes de stage, en France et à l'étranger, mais peu est dit sur la nature et le déroulé de ces mobilités. On indique que des étudiants étrangers suivent des cours à la carte, que le Service Relations Internationales accompagne les mobilités sortantes mais aucune donnée quantitative n'est fournie. De même, le dossier parle de l'accueil d'enseignants issus des universités partenaires mais ne donne pas d'indication quant à la mobilité enseignante au sein de l'équipe LEA.

Pilotage de la formation

L'équipe pédagogique est composée d'une majorité d'enseignants-chercheurs, dont 4 PR, 22 MCF, 2 PAST (professeurs associés en service temporaire). Elle est aussi composée de PRAG (professeur agrégé affecté à l'université), de PRCE (professeur certifié affecté à l'université), et de lecteurs. Des professionnels extérieurs sont mentionnés, sans toutefois préciser leur nombre, leur qualité, ou la fréquence de leurs interventions. Les enseignants titulaires appartiennent à différentes UFR (unité de formation et de recherche), départements et sections CNU (Conseil National des Universités), ce qui correspond à la polyvalence du master LEA. Un souhait de renforcement de l'équipe en enseignants-chercheurs de rang A (professeurs) est émis. L'équipe indique être sensibilisée à l'approche par compétence; elle est en attente de cadrage pour sa mise en œuvre dans les maquettes.

Le dossier met en évidence des réunions de concertation. Un conseil de perfectionnement est en place et sa composition est en conformité avec les attentes d'un tel organe de pilotage. Un dispositif d'évaluation de la formation par les étudiants est effectif et les résultats de ces sondages font l'objet de réflexions en vue d'aménagements (volume horaire, mutualisation, cohérence des contenus). Les remarques des étudiants sont prises en considération. La formation a effectivement mis en place une évaluation des enseignements par les étudiants sur la base de questionnaires et une consultation régulière des délégués d'étudiants (organisation de réunions et d'échanges).

Un calendrier pédagogique est établi et connu. Les règles de compensation sont définies. Les modalités de contrôle des connaissances font l'objet d'une diffusion aux étudiants. Des anomalies sont cependant signalées dans les évaluations. La nécessité de se conformer aux modalités annoncées est rappelée aux enseignants dans les comptes rendus de réunions présentés dans le dossier.

Dispositif d'assurance qualité

La formation est présentée comme attractive et les capacités d'accueil ont été revues à la hausse, passant de 20 à 25 étudiants (25 M1, 25 M2 pour chaque parcours). On note la fermeture d'un parcours « Internationalisation des TPE / PME » (Très Petites Entreprises/Petites et Moyennes Entreprises) car les seuils n'ont pas été atteints. Le master compte 31 étudiants en première année de master (M1) et 18 M2, tous parcours

confondus. Le détail des effectifs n'est pas disponible pour le parcours *Jurilinguisme*. Vingt-et-un étudiants sont inscrits dans le parcours NTCl, 10 en MultiTÆC. L'attractivité de la formation est de fait relative. La refonte des masters, la réorganisation du master LEA et l'intégration d'un nouveau parcours en sont peut-être la raison. La stabilisation de l'offre augmentera la visibilité et le rayonnement.

Les données sur la réussite des étudiants sont partielles et ne permettent pas d'émettre un avis objectif. Le tableau d'indicateurs annonce 87 % de réussite en M1, sans détailler la réussite par parcours. On relève 89 % de diplômés en 2018-2019, avec peu (voire pas) de détails selon les parcours et sans données antérieures pour comparaison. On note que le parcours NTCl fait valoir 17 diplômés sur 18 inscrits en M2. Aucun effectif ne peut être proposé pour le parcours MultiTÆC, en raison de son ouverture en 2018-2019. On ne peut que déplorer le fait que les résultats de réussite concernant le deuxième parcours (Internationalisation des TPE/PME) passe sous silence. Cette imprécision concernant le suivi des effectifs, des taux de réussite, et d'abandons de la formation semble indicatif d'une différence notable de qualité entre parcours.

Le suivi des effectifs, des taux de réussite, d'abandons n'est pas assez précis.

Les données fournies ne permettent pas d'avoir une idée claire du devenir des diplômés. Trois étudiants sur six répondants ont un emploi. Les chiffres ne sont pas représentatifs et le type d'emploi occupé n'est pas spécifié.

Résultats constatés

Les données fournies ne permettent pas d'apprécier l'évolution des effectifs. Les capacités d'accueil ont été augmentées mais ne sont pas atteintes. Le rayonnement et l'attractivité du master sont perfectibles. Le dossier fait état de 12,90 % de départs en fin de M1 dans le parcours NTCl mais ces chiffres ne sont pas commentés.

Les données en termes d'insertion professionnelle sont partielles et ne permettent pas d'émettre un avis objectif (nombre de répondants insuffisant, enquête d'insertion professionnelle à 30 mois non disponible car non significative, absence de données antérieures pour comparaison). Aucun étudiant ne s'est inscrit en doctorat.

Conclusion

Principaux points forts :

- Stages obligatoires au S2 et au S4 à l'international. Les précisions concernent le parcours MultiTÆC (université de Bergame) et le parcours NTCl (Institut Sorbonne Kazakhstan).
- Bon positionnement dans l'environnement local et régional, notamment avec les partenaires du monde socio-économique.
- Prise en compte des évaluations de la formation par les étudiants.

Principaux points faibles :

- Manque de communication interne aux équipes notamment pour le parcours Juli.
- Inadéquation entre contenus et objectifs.
- Problème dans l'exploitation des dispositifs d'assurance qualité avec une absence d'outils de suivi à interne (suivi des effectifs, devenir des diplômés).
- Absence du numérique dans la démarche de professionnalisation des étudiants.

Analyse des perspectives et recommandations :

Le master LEA est en pleine reconfiguration. La situation est encore instable et une démarche d'amélioration est en cours. La mise en cohérence des enseignements avec les objectifs et la recherche d'une dynamique interne à l'équipe par la multiplication de projets interdisciplinaires porteurs pourraient contribuer au rayonnement et à une meilleure attractivité. L'intégration du numérique à usage professionnel, essentiel à leur activité à venir, donnerait une plus-value à la formation. Pour un suivi efficace des étudiants et des diplômés, la mise en œuvre d'outils d'audit interne semble indispensable.

MASTER LANGUES, LITTÉRATURES ET CIVILISATIONS ÉTRANGÈRES ET RÉGIONALES

Établissement

Université de Poitiers

Présentation de la formation

Le master mention *Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales* (LLCER) de l'Université de Poitiers est rattaché à l'UFR (unité de formation et de recherche) Lettres et langues. Il présente deux parcours correspondant à la langue de spécialité de l'étudiant : *Études hispaniques : archives, mémoires et écritures* et *Mondes anglophones : dynamiques et pluralités culturelles*. La formation, dispensée en présentiel, est accessible en formation initiale ou continue. Le master LLCER est issu d'une restructuration de l'offre en 2018. Des modalités nouvelles ont été intégrées dans l'organisation générale.

Analyse

Finalité de la formation

Le master LLCER a pour objectif double de dispenser une formation scientifique en langues et cultures étrangères, et de fournir des outils de recherches et d'analyse en littérature, civilisation et linguistique. Il propose aux étudiants une spécialisation progressive fondée sur leur projet professionnel. Les compétences développées se veulent langagières (niveau C2 du CECRL – Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues), méthodologiques, scientifiques et techniques (traduction/numérique).

La finalité première de ce master est la poursuite d'études en doctorat en vue d'une insertion professionnelle (immédiate ou différée) dans les métiers de la recherche, du tourisme, de la traduction, de la communication, de l'humanitaire. Il se présente clairement comme une formation à et par la recherche. L'insertion professionnelle fait l'objet d'un accompagnement spécifique (projets tutorés et e-portfolios de compétences). Chaque parcours a une identité marquée, des objectifs et une organisation propres qui s'articulent autour des problématiques et des activités des laboratoires auxquels s'adossent les enseignements. Cette dynamique porteuse est commune aux deux parcours. Elle donne cohérence aux projets et démarches pédagogiques.

Positionnement dans l'environnement

La formation souhaite améliorer son attractivité, suite à la restructuration de l'offre de masters à l'Université de Poitiers. Elle présente sa dimension internationale renforcée par des mobilités étudiantes obligatoires (stages) comme un atout et une spécificité. Néanmoins, le dossier ne fait pas état d'une réflexion sur son positionnement dans l'environnement institutionnel universitaire, au niveau régional et national. Les liens officiels avec d'autres établissements universitaires restent limités à une convention avec l'Institut Catholique de Paris pour la validation de son diplôme.

La formation est rattachée à trois laboratoires de recherches : le CRLA (Centre de Recherches Latino-Américaines), le laboratoire MIMMOC (Mémoires, Identités, Marginalités dans le Monde Occidental) et le laboratoire intitulé FoReLLIS (Formes et Représentation en Linguistique, Littérature et dans les arts de l'Image et de la Scène). Elle est constituée d'enseignants-chercheurs (EC), c'est-à-dire de maîtres de conférences (MCF) et de professeurs des universités (PR), qui sont rattachés à ses laboratoires et constituent la grande majorité de l'équipe de la formation.

Les étudiants sont formés par et à la recherche dans une logique de fréquentation assidue des équipes d'accueil par des stages obligatoires en laboratoire, mais aussi des séminaires, des journées d'études et autres manifestations dont les dates sont communiquées par calendrier. Le stage, prévu en deuxième année de master (M2), dure de 2 à 6 mois et valide une unité d'enseignement (UE) de 12 à 15 crédits ECTS (European Credit Transfer and Accumulation System -- le système européen de transfert et d'unités de cours capitalisables), le calcul étant proportionnel à la durée du stage. Il peut se faire à l'international ou bien en France, en institution privée ou publique. Il peut être en lien avec le monde de la recherche, le monde culturel, éducatif, etc. Il est

supervisé par un maître de stage, qui participe à la recherche du stage, au suivi et à l'évaluation (qui consiste en un rapport de stage et en une évaluation orale).

Les partenariats internationaux sont multiples. Le dossier mentionne cinq échanges conventionnés, sans toutefois les détailler. Des accords de co-diplômation avec Grenade et la Colombie sont en discussion, ainsi qu'un accord bi-latéral avec Birmingham. Ces liens facilitent les échanges en mobilité entrante et sortante des étudiants, mais le dossier ne présente pas de données quantitatives (nombre d'étudiants engagés dans le dispositif ERASMUS, par exemple). L'intervention de professeurs étrangers, en lien avec la Chaire d'étude sur le Canada, permet un enrichissement culturel et scientifique. Le master s'apprête à intégrer le Réseau Coimbra Group en 2021 dans le cadre de « Peace and Conflicts Studies », perspective potentiellement motivante et fédératrice, mais non détaillée dans le dossier.

Les partenariats associatifs et culturels au niveau local et régional sont intégrés à la dynamique pédagogique par le biais de rencontres et échanges interculturels avec des intervenants sociaux chargés d'accompagner migrants et réfugiés (ADT Quart Monde, Toit du Monde, Maison des Trois Quartiers). (Conférences et journées d'études en lien avec ces thématiques : voir Présentation de l'écrivaine Marie Cosnay, à propos de son travail d'écriture sur et avec les migrants le 4/3/2019 ; la conférence ouverte de Lilyane Rachédi du 7/3/2019 sur l'écriture comme espace d'insertion et de citoyenneté pour les immigrants ; ou encore la conférence de Gérard Noirel sur « Nos ancêtres les migrants » le 11/3/2019 au Toit du Monde.

Le master s'ouvre au monde professionnel et organise pour ses étudiants une journée de présentation de métiers complémentaire aux projets tutorés centrés sur les perspectives professionnelles. Pourtant, seul 15 % des enseignements sont dispensés par des intervenants extérieurs, ce qui paraît insuffisant. Des professionnels (traduction, édition, informatique, archives) participent à certains séminaires. Le dossier annonce une volonté de renforcer les liens avec les anciens étudiants, diplômés de la formation, par la création d'un réseau d'*alumni* (anciens élèves diplômés). Le master ne bénéficie pas d'un réseau de partenaires à l'étranger (monde socio-économique, associatif ou institutionnel). Les étudiants réclament d'ailleurs un « catalogue des stages ». Disposer d'un réseau contribuerait à l'internationalisation et à l'attractivité de la formation, tout en facilitant la mise en stage et en s'assurant de la pertinence des expériences des stagiaires. Cet aspect ne peut donc être qu'une plus-value pour ce master. Il mérite des développements.

Organisation pédagogique de la formation

Le master LLCER, accessible en formation initiale et continue, compte 450 heures d'enseignement en présentiel et des périodes de stage obligatoire, sur deux ans. Le système d'ECTS est mis en œuvre et les crédits sont bien répartis. Les deux parcours proposent une organisation claire et une spécialisation progressive. Les intitulés d'UE sont précis et reflètent une démarche scientifique cohérente, adossée aux laboratoires. La formation s'inscrit pleinement dans un cursus master-doctorat.

Les étudiants de première année de master (M1) sont sélectionnés sur dossier. Les VAE (validation des acquis de l'expérience) et reprises d'études sont possibles mais aucun étudiant n'est concerné. Le master n'est pas accessible en alternance. Les conditions d'accueil des publics à besoins particuliers (handicaps, sportifs de haut niveau) ne sont pas évoquées.

Des UE de Tronc commun (150 heures en M1, 50 heures en M2) permettent la constitution et la consolidation d'un socle de connaissances et compétences méthodologiques, transversales et interdisciplinaires fondamentales. Ces UE sont mutualisées aux deux parcours *Études hispaniques : archives, mémoires et écritures* et *Mondes anglophones : dynamiques et pluralités culturelles*. Des séminaires « croisés » sont également proposés à l'ensemble des étudiants, hispanistes et anglicistes. Le master propose également des mutualisations de cours avec le master MEEF (*Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation*) et le master LEA (*Langues étrangères appliquées*) dans un esprit d'ouverture et de collaboration, bénéfique à la construction du projet individuel des étudiants.

L'approche par compétences n'est pas mise en œuvre dans les maquettes. Les étudiants sont accompagnés dans la construction d'un e-portfolio de compétences, utile à l'évaluation et à la valorisation de leurs acquis pour une meilleure employabilité. En effet, si ce master orienté « recherche » vise prioritairement la poursuite d'études en doctorat, il accompagne aussi les étudiants vers leur insertion professionnelle. Il permet notamment l'acquisition de compétences numériques, présentées comme essentielles. Le numérique a donc une place importante dans la formation. Les différentes plateformes de communication et de travail collaboratif, les logiciels utilisés ne sont pas évoqués.

La démarche scientifique est au cœur de ce master qui forme à et par la recherche. Un stage en laboratoire est réalisé en première année. Les travaux de recherches encadrés et les mémoires de recherches sont importants et valorisés en conséquence. Les manifestations scientifiques rythment l'année universitaire. Les

étudiants sont dûment préparés à une poursuite d'études en doctorat. Il n'est pas du tout spécifié si les étudiants sont préparés à la recherche de bourses de thèses ou d'autres financements.

Ils sont sensibilisés à la déontologie et à l'éthique.

Les cours magistraux et travaux dirigés sont complétés par des pratiques pédagogiques innovantes et motivantes qui favorisent autonomie, initiative et esprit critique (co-enseignement, ateliers, travaux de groupe, jeux de rôles, hybridation distanciel-présentiel, évaluations entre pairs). Les travaux de recherche et réflexions menées avec le monde associatif local et régional sont également porteurs de sens et de mobilisation.

La dimension internationale est forte. Les cours sont majoritairement dispensés en langues étrangères et le niveau C2 du CECRL (utilisateur expérimenté – niveau de maîtrise) est visé. La mobilité est obligatoire (stage à l'étranger au S3). Les périodes d'études à l'étranger sont facilitées par des partenariats conventionnés. Des étudiants étrangers suivent des cours. Des professeurs invités sont mentionnés. Le dossier ne fournit pas de données quantitatives. L'activité internationale des enseignants-chercheurs de l'équipe mais les chiffres pour la mobilité enseignante ne sont pas annoncés.

Pilotage de la formation

L'équipe pédagogique est largement constituée d'enseignants-chercheurs (8 PR – 20 MCF) issus des sections CNU 11 (Langues et littératures anglaises et anglo-saxonnes) et 14 (Langues et littératures romanes : espagnol, italien, portugais, autres langues romanes). Des intervenants professionnels assurent 15 % des enseignements.

Chaque parcours a son responsable et un comité pédagogique se réunit régulièrement. Un conseil de perfectionnement actif analyse les évaluations des enseignements par les étudiants dans une logique d'amélioration. Les évaluations au dossier montrent (par un compte rendu détaillé des réunions de l'année qui cite les remarques des étudiants par thématiques ; par exemple, « Comment les étudiant.es qui ne sont pas sur.es de continuer dans le domaine de la recherche peuvent-elle/ils tirer profiter de la formation ») un bon niveau de satisfaction des usagers (la formation s'est révélée « lourde » mais « payante ») et les remarques sont prises en considération. Des modifications ont été apportées concernant l'équilibre entre les cours de tronc commun, le séminaires disciplinaires, les activités liées à la recherche, celles consacrées à la professionnalisation, et la mise en place d'un semestre (S3) à l'étranger (en 2019).

Les modalités de contrôle des connaissances sont claires et détaillées. Elles font l'objet d'une diffusion aux étudiants. La rigueur nécessaire dans la mise en œuvre de ces MCC (modalités de contrôle des connaissances) est rappelée aux enseignants. Un calendrier des examens est également établi. Les règles de compensation sont explicites.

Dispositif d'assurance qualité

Les services de l'Université de Poitiers disposent d'outils de suivi des effectifs, des diplômés et de leur devenir. Les données présentées ne donnent qu'une image partielle de la réalité de la formation. Le dossier annonce des effectifs pour l'ensemble du master, sans détails par parcours. Des outils d'audit interne à la formation doivent être envisagés, notamment pour un suivi plus efficace du devenir des diplômés. Par exemple, aucune information n'est fournie quant aux types d'emplois occupés à six mois par les diplômés. La restructuration récente de l'offre de masters explique sans doute en partie ce manque de visibilité.

Un processus d'amélioration continue sur la base d'une autoévaluation est à l'œuvre. Les évaluations réalisées par les étudiants conduisent à des aménagements.

Résultats constatés

Le dossier annonce une augmentation de 40 % des effectifs en M1, 5 inscriptions externes en M2. Le rayonnement et l'attractivité du master restent perfectibles mais les ambitions sont claires et la dynamique positive.

Les données sur la réussite des étudiants sont partielles et ne permettent pas d'émettre un avis objectif sur son évolution. Le tableau d'indicateurs annonce 71 % de réussite en M1, sans détailler la réussite par parcours. On relève 74 % de diplômés en 2018-2019, sans détails par parcours et sans données antérieures pour comparaison. Le suivi des effectifs, des taux de réussite, d'abandons n'est pas assez précis.

Les données fournies ne permettent pas d'avoir une idée claire du devenir des diplômés. Les chiffres ne sont pas représentatifs et le type d'emploi occupé n'est pas spécifié. Si l'insertion professionnelle à 6 mois est présentée comme satisfaisante, les données sont partielles et ne permettent pas d'émettre un avis objectif

(nombre de répondants insuffisant, enquête d'insertion professionnelle à 30 mois non disponible car non significative, absence de données antérieures pour comparaison). Le nombre d'étudiants en doctorat (2 inscrits) est faible et constitue un point d'attention pour ce master. L'équipe souligne que peu de contrats sont financés, ce qui pose obstacle à la poursuite d'études.

Conclusion

Principaux points forts :

- Formation à et par la recherche, solidement adossée aux laboratoires.
- Dimension internationale forte.
- Stages obligatoires.
- Pratiques pédagogiques innovantes, en cohérence avec les finalités de la formation.

Principaux points faibles :

- Peu de diplômés en poursuite d'études, alors que c'est l'objectif même de la formation, ce qui constitue un point particulièrement problématique.
- Manque d'outils de suivi à interne (suivi des effectifs, devenir des diplômés) en complément des outils d'assurance qualité de l'université.

Analyse des perspectives et recommandations :

Le master LLCER présente deux parcours à dimension internationale, riches et cohérents. La formation à la recherche et par la recherche y est centrale et les pratiques pédagogiques se veulent motivantes. On pourrait recommander que cette formation, qui présente une démarche scientifique et pédagogique ambitieuse, encourage la poursuite d'études en doctorat, accompagne les volontaires dans la recherche de financement, et les soutiennent dans leur projet. Il serait aussi souhaitable que la formation veuille à mettre en place les stratégies nécessaires pour informer les étudiants sur les différentes possibilités de financements de la recherche à leur portée. Un accompagnement plus étroit dans la recherche de ces financements permettrait de rendre la poursuite d'études réalisable.

MASTER MIGRATIONS INTERNATIONALES

Établissement

Université de Poitiers

Présentation de la formation

Le master *Migrations internationales* de l'Université de Poitiers est une formation en deux ans spécialisée sur les migrations et affirmant une pluridisciplinarité associant géographie, démographie, histoire, sociologie et droit - la place première de la géographie n'en ressort pas moins et est assumée comme telle. Cette formation qui bénéficie d'une mention dérogatoire est bien identifiée nationalement, depuis 2004, et bénéficie du développement à Poitiers, depuis trente ans, du laboratoire Migrinter (unité mixte de recherche – UMR 7301) spécialisé sur ces enjeux. La formation a été remaniée en 2018 dans le sens de dégager deux parcours indifférenciés professionnels et de recherche : *Acteurs et institutions des migrations de l'accueil et de la solidarité internationale*, autour des métiers de l'accueil et de la lutte contre les discriminations ; *Dynamiques des systèmes migratoires : parcours et espaces de la migration internationale*, autour des métiers de l'expertise en prise avec les circulations migratoires. La première année du master (M1) est un tronc commun et les parcours sont identifiés en deuxième année (M2). La formation est délivrée en présentiel à l'UFR Sciences humaines et Arts de Poitiers, sur le site Campus et, en cohérence, à proximité des locaux du laboratoire Migrinter. Chaque parcours comprend 600 heures en présentiel, sachant que le quatrième semestre est entièrement dédié au stage.

Analyse

Finalité de la formation

Les objectifs du master sont clairs et cohérents, explicités tant en termes de connaissances des populations migrantes et leurs trajectoires, qu'en termes de compétences à acquérir par rapport aux métiers visés, type chargés d'études ou chargés de mission opérationnelle, ou coordinateurs de projet, à échelle locale, nationale ou internationale. Les deux parcours explicitent bien les débouchés et les compétences *ad hoc*. Les enseignements sont cohérents par rapport à ces objectifs et les métiers accessibles bien décrits. Les poursuites d'étude en thèse sont documentées. Un extrait de la fiche répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) dérogatoire (en cours de validation) est jointe en annexe, attestant l'attention à une démarche en (blocs de) compétences. En revanche, il n'y a pas de supplément au diplôme fourni au dossier.

Positionnement dans l'environnement

La mention de master *Migrations internationales* de l'Université de Poitiers, par sa singularité, n'entre en doublon avec aucune autre mention du site. Elle est bien identifiée nationalement, et ce de façon désormais bien installée (puisque existant depuis 2004). L'ouverture en 2020 d'une mention dérogatoire « migrations » à l'Université Paris 1 Panthéon - Sorbonne / EHESS, en lien à l'Institut Convergences Migrations (ICM), est bien relevée et n'est pas de nature à remettre directement en cause la position de Poitiers liée au laboratoire bien reconnu Migrinter.

L'adossement à l'unité de recherche Migrinter, bien visible dans le paysage scientifique national et en partenariat avec tout un réseau scientifique élargi à l'international, garantit un environnement de qualité en matière de recherche ; à la fois les enseignants-chercheurs et les chercheurs CNRS qui interviennent dans la formation et la portent conjointement, ce qui constitue une intéressante spécificité de ce master, sont ainsi des spécialistes eux-aussi reconnus et font lien avec la recherche - y compris par effet de proximité de site avec les lieux d'enseignement - tout comme sont significatifs un certain nombre d'accueils en stage d'étudiants de la formation au sein du laboratoire, et plus largement les interactions pédagogiques avec les recherches en cours et les séminaires de l'unité.

L'environnement socio-économique pourrait être décrit avec plus de précision, puisque l'on perçoit un enjeu de différenciation des deux parcours à ce sujet, au niveau des intervenants. Il ne fait pas de doute que la formation mobilise de nombreux intervenants extérieurs (à hauteur d'environ la moitié des volumes de la formation) et garantit à ce titre une réelle professionnalisation, mais la liste en annexe 2a ne précise pas leur qualité, ce qui serait précieux pour percevoir plus finement la cohérence dans chacun des deux parcours. Les volumes horaires affectés à ces intervenants pourraient aussi être un peu précisés, puisqu'un enjeu

d'éclatement relatif semble avoir été pointé en conseil de perfectionnement et a donné lieu, à bon droit, à la mission d'un référent dans l'équipe pédagogique.

En termes de coopération internationale, un double diplôme fonctionne avec l'Université de la Corogne (quatre mobilités sortantes sur l'année d'écriture du bilan). Des projets d'internationalisation avec des universités africaines sont signalées avec précision, mais elles ne sont pas mises en œuvre à ce jour. Compte tenu du positionnement de la formation sur les migrations internationales, on pourrait imaginer le profit de plus de coopérations internationales et de mobilités étudiantes. Nationalement, les coopérations avec l'Institut Convergences Migration (ICM) pourraient également être renforcées, même si l'on sait de tels développements effectivement chronophages et longs à établir.

Organisation pédagogique de la formation

L'organisation pédagogique de la formation sur deux ans est bien lisible. La première année comprend un tronc commun, en termes de méthodes qualitatives et quantitatives, de connaissances des migrations (les théories et les enjeux de circulations) et les démarches d'étude (avec un stage de 4 semaines obligatoire), ainsi qu'une langue vivante et des unités d'enseignement (UE) introduisant les deux parcours de M2. La deuxième année se compose d'enseignements d'approfondissement communs puis spécifiques à chaque parcours, en connaissances à acquérir et en méthodes, débouchant sur le stage (12 semaines minimum) et mémoire terminaux. Les cours des deux parcours sont bien présentés ; en revanche, les volumes horaires affectés par UE ne sont pas précisés, ce qui aurait été intéressant. La progressivité construite ressort comme bien pensée et la logique du « projet étudiant personnel » comme fil rouge de la formation est cohérente. L'effort de mutualisation du socle en M1 (y compris avec un autre master) afin de dégager des moyens horaires pour les parcours de M2 est rationnel. La place du stage de M1 apparaît à réfléchir et consolider, tout comme la différenciation entre les deux parcours. Rien n'est en revanche dit sur l'utilisation du numérique dans la formation.

Pilotage de la formation

L'équipe pédagogique est cohérente par rapport à la formation de master ; elle est d'abord composée de membres de la section 23 - Géographie physique, humaine, économique et régionale (ce qui explique l'attention affichée à la géographie, logiquement) ; la section 19 - Sociologie, démographie pourrait être davantage présente pour attester la pluridisciplinarité et par rapport aux points distinctifs des deux parcours, qui semblent bien ancrés en sciences sociales. L'appui sur le laboratoire Migrinter est d'évidence un plus pour associer des chercheurs à l'enseignement. Comme l'autoévaluation le note, l'engagement de l'équipe, au vu du nombre d'équivalent temps pleins (ETP), pourrait atteindre quelque limite quant à l'encadrement de deux parcours. La part d'intervenants extérieurs est très conséquente, ce qui est un plus en professionnalisation, mais risque d'éparpiller les contenus lorsque la part dépasse 40 voire 50 % des enseignements. Le socle d'enseignants-chercheurs est essentiel au pilotage, les responsabilités pédagogiques sont bien décrites sur ce plan.

Le conseil de perfectionnement est mis en place, des comptes rendus de réunions détaillés sont joints, une part de normalisation (y compris sur la forme) permettrait un suivi plus aisé à lire des mesures au fil du temps. Les réunions témoignent d'un engagement réel dans la démarche, et des actions d'évaluation également pertinentes.

Les modalités de contrôle des connaissances sont très bien explicitées. Un descriptif pertinent de la formation en blocs de compétences est également fourni. Le supplément au diplôme n'est en revanche pas transmis.

Dispositif d'assurance qualité

Les informations liées aux candidatures et aux bassins de recrutement des étudiants sont bien fournis, y compris avec des cartes, de même que des indicateurs d'insertion professionnelle. Ces derniers pourraient être systématisés par une enquête d'insertion *ad hoc* auprès des anciens étudiants. Des tableaux de caractérisation de la formation sont utiles quant aux effectifs, la réussite en M1, le taux de diplomation, etc.

La démarche d'évaluation de la formation par les étudiants via un questionnaire en ligne est intéressante, le taux de réponse (28 %) reste à consolider pour en faire un outil d'appréciation efficace. Le conseil de perfectionnement semble jouer son rôle, puisque des évolutions ont été impulsées suite aux discussions qui s'y sont déroulées.

Résultats constatés

Les résultats fournis, avec précision, concernent l'année 2018-2019 et non l'ensemble de la période à apprécier. Des statistiques suivies chaque année ne figurent pas au dossier.

Pour 2018-2019, on relève 85 candidatures, soit une liste d'attente de 35 personnes, toutes finalement acceptées.

Le taux de réussite en M1 est de 77 %, ce qui est satisfaisant au vu des situations individuelles possibles, stages à trouver, etc. ; le taux de réussite en M2 est de 78 %, avec pour obstacle détecté la finalisation du mémoire et les étudiants salariés, de façon classique.

Les indicateurs d'insertion professionnelle pourraient être renforcés, et produits annuellement. Pour les diplômés 2017/2018, l'insertion à 6 mois est de 5 sur 11 répondants, ce qui ne permet pas de conclure de façon bien assise. Des statistiques sur d'autres périodes (18 ou 30 mois) seraient bienvenues. Il n'y a pas d'information sur l'adéquation entre l'emploi trouvé et le domaine/niveau d'étude, ni sur les rémunérations. On note des poursuites en doctorat de géographie (3 en 2020, mais 0 en 2019).

Conclusion

Principaux points forts :

- Une formation distinctive sur les migrations internationales, dont la spécialisation, à fort potentiel d'actualité, bénéficie d'une réelle visibilité nationale.
- Une organisation M1-M2 en enseignements et blocs de compétences spécialisée et cohérente par rapport aux objectifs et aux métiers visés.
- Un engagement de l'équipe pédagogique et des démarches d'évaluation et autoévaluation mises en place.
- Un conseil de perfectionnement qui peut permettre d'impulser des évolutions dans la formation.
- Des interactions enseignement-recherche en synergie via le laboratoire Migrinter.

Principaux points faibles :

- Une internationalisation trop limitée compte tenu de la thématique même de spécialité de la formation ciblée sur les migrations internationales.
- Un outillage d'indicateurs de suivi des diplômés insuffisant.

Analyse des perspectives et recommandations :

Le master mention *Migrations internationales* de l'université de Poitiers est une formation de qualité et bien identifiée dans le champ national, avec une attractivité réelle en termes d'origine des étudiants et via une offre sur deux ans permettant une spécialisation véritable sur cet enjeu fondamental de nos sociétés actuelles à l'heure de la globalisation, qui plus est abordée ici avec deux parcours fins pour 'coller' au mieux aux débouchés professionnels, en termes de chargés de mission opérationnels ou de chargés d'études, aussi bien dans des organismes internationaux que nationaux et locaux pour les problématiques d'insertion sociale. L'équipe pédagogique apparaît très engagée et bénéficie, tout comme les étudiants, des synergies en recherche avec le laboratoire Migrinter. Le conseil de perfectionnement fonctionne et des démarches d'évaluation ont été mises en place, ce qui est à encourager.

L'encadrement du master en enseignants-chercheurs gagnerait à être renforcé (et pas uniquement en géographie, mais aussi en sociologie, etc.) pour asseoir durablement les deux parcours, et éviter des effets de substitution entre enseignants-chercheurs et vacataires professionnels, dont le rôle dans la formation est complémentaire. L'apport très réel des professionnels serait à mieux décrire par objectifs et compétences à acquérir pour les étudiants. L'internationalisation du diplôme, au vu de sa thématique pluri-échelles, serait à renforcer en termes de coopérations ou conventions (ou chercheurs invités, école d'été et autres pistes), de même que l'outillage de suivi des diplômés, pour objectiver l'attractivité et les résultats du master.

L'équipe pédagogique pourrait enfin envisager d'étudier un parcours unique avec des options au niveau des UE, pour être plus fluide au niveau des choix pour les étudiants.

MASTER MONDES MÉDIÉVAUX

Établissement

Université de Poitiers

Présentation de la formation

Créé en 2018, le master mention *Mondes médiévaux* entend offrir une formation transdisciplinaire d'excellence dans le domaine des études médiévales. Ses objectifs sont de proposer une initiation à la recherche en vue de la poursuite d'études, tout en renforçant une culture générale pluridisciplinaire et en favorisant l'acquisition de compétences professionnelles en matière de gestion de projets, de valorisation de la recherche et de communication culturelle. Les cours sont dispensés en formation initiale sur le site de centre-ville de l'Université de Poitiers.

Analyse

Finalité de la formation

Les objectifs d'apprentissage, les connaissances et compétences à acquérir sont clairement exposés dans la fiche d'informations en ligne qui met l'accent sur la finalité première du master, la formation de futurs chercheurs et enseignants. Les débouchés professionnels de la formation sont bien identifiés, qu'il s'agisse de l'insertion immédiate (métiers du patrimoine, de l'édition, des musées, des archives, archéologie de terrain) ou différée, moyennant la poursuite d'études (doctorat et concours de l'enseignement). La fiche du répertoire national de la certification professionnelle (RNCP) de la mention n'était pas encore publiée lors de la mise en place du master en 2018.

Positionnement dans l'environnement

Mettant en avant sa dimension interdisciplinaire et ses approches méthodologiques, la formation revendique un positionnement original, y compris au sein de la petite dizaine de formations nationales qui partagent ce même intitulé. Elle ne souffre d'aucune concurrence dans l'espace régional du Centre-Ouest et Nord-Ouest. Le positionnement par rapport au *master Histoire, civilisations, patrimoine* de l'Université de Poitiers n'est pas analysé.

Le master est adossé au Centre d'Études Supérieures de la Civilisation Médiévale (CESCM) - Unité Mixte de Recherche 7302, dont la quasi-totalité des membres de l'équipe pédagogiques proviennent, auxquels peuvent s'ajouter des chercheurs étrangers accueillis par le laboratoire. L'articulation avec la recherche est de qualité et la formation s'appuie sur un laboratoire à haut potentiel, ce qui lui donne une visibilité nationale.

Des partenariats ont été noués avec des institutions publiques locales (Institut National de la Recherche en Archéologie Préventive, Direction Régionale des Affaires Culturelles, archives) afin de faciliter les stages des étudiants notamment. Le dossier ne dit rien des conventions formelles qui auraient pu être signées.

La formation bénéficie de la présence de nombreux chercheurs internationaux au CESCM, mais ces contacts n'ont pas donné lieu à des partenariats institutionnalisés.

Organisation pédagogique de la formation

Le champ de formations *Sciences humaines, lettres, langues et arts* (SHLLA) qui porte ce master impose des enseignements mutualisés à hauteur de 50 % en première année de master (M1) si bien que la mention *Mondes médiévaux* se structure autour d'un tronc commun qui représente 60 % des enseignements en semestres 1 et 2. Dans une logique de spécialisation progressive, la deuxième année (M2) fait en revanche une plus large part à la singularisation des parcours étudiants, moyennant des cours de spécialité, la rédaction d'un mémoire de recherche abouti et un stage obligatoire de deux mois en semestre 3, lequel répond également au cadrage propre au champ de formations SHLLA.

Dans la perspective d'offrir une formation à la recherche par la recherche, 40 % environ du volume horaire de l'apprentissage s'effectue dans le cadre de travaux dirigés (TD) dédiés à des enseignements méthodologiques,

informatiques et techniques. Les étudiants participent activement aux séminaires animés par les membres du laboratoire, aux ateliers et aux diverses manifestations scientifiques programmées annuellement et ils peuvent se former dans les champs de recherches diversifiés du laboratoire. L'association entre master et CESCUM est étroite.

La formation donne une place importante à l'approche par compétences et met en œuvre le système de crédits ECTS.

Le dossier fournit peu de précisions sur les pratiques numériques (ateliers spécialisés) et la pédagogie innovante (chiffrée à 90 heures sans plus de détail).

Les compétences linguistiques sont valorisées, langue ancienne et langue vivante à hauteur de 60 heures chacune. Les cours d'anglais sont obligatoires sur les 4 semestres et comptent pour 6 crédits ECTS/semestre au minimum. Le master ne dispose pas de conventions formalisées pour les échanges internationaux. Le dossier met en avant les réseaux internationaux du laboratoire et les partenariats pédagogiques en cours de développement avec les universités de Leeds et de Knoxville (au Texas), de même que les accords Erasmus conclus avec 66 universités européennes. Cela dit, les échanges ponctuels signalés ne sont pas chiffrés et le dossier ne donne pas d'information précise sur la mobilité entrante ou sortante.

Pilotage de la formation

La formation profite d'une équipe pédagogique statutaire nombreuse et particulièrement qualifiée, formée actuellement de 7 professeurs des universités (PR), de 11 maîtres de conférence (MCF) et de 4 chercheurs du CNRS. Son caractère pluridisciplinaire (historiens, historiens de l'art, archéologues, littéraires, philologues ou musicologues) est parfaitement adapté aux contenus et finalités de la formation et garantit la qualité de l'encadrement dans toutes les disciplines représentées dans la mention. La part des enseignements techniques disciplinaires confiés à des intervenants extérieurs (archéologues, conservateur, formation aux outils numériques) est réduite à moins de 10 % des heures dispensées pour un étudiant, justifiée par la nature du projet de formation.

La formation dispose de moyens matériels et administratifs satisfaisants : aux personnels et structures de l'UFR Sciences humaines et Arts s'ajoutent les personnels de soutien issus du laboratoire, les services et les importantes ressources documentaires du CESCUM.

Le conseil de perfectionnement, réuni annuellement, a mis en place un suivi des diplômés. Les modalités du pilotage de la formation restent néanmoins très floues.

Dispositif d'assurance qualité

Un conseil de perfectionnement, qui accueille étudiants et intervenants extérieurs, se réunit chaque année. Il facilite l'amélioration de la formation, pointe du doigt les ajustements nécessaires. En témoigne la révision du document MCCC (modalités de contrôle des connaissances et des compétences) communiqué aux étudiants faisant suite aux remarques du conseil de perfectionnement.

Résultats constatés

La première promotion, en 2018-2019, comportait 30 étudiants en M1. Le dossier précise que les effectifs sont stables depuis lors et se maintiennent autour de 50-60 inscrits mais les chiffres précis par année n'apparaissent pas dans les annexes fournies. Un *numerus clausus* de 25 étudiants en M1 a été instauré à la rentrée 2020 afin de sélectionner les étudiants. Le dossier fait état d'un taux de remplissage de 60 % en M1 mais les indicateurs tels que le nombre ou la nature des dossiers de candidatures reçus sont absents si bien qu'il est difficile de mesurer l'attractivité de la formation. Il est simplement fait mention d'un taux de pression à 0,8 %, sans autre détail.

La nouveauté du master ne permet pas de juger correctement des résultats, par manque de recul et de données recueillies. On notera simplement que le master affiche un taux de réussite de 80 % en M1 pour la première promotion, ce qui est correct, mais un pourcentage de 44 % seulement de diplômés à l'issue du M2, ce qui est bien faible. Le taux de redoublement en M2 de cette première promotion est très élevé, à 41 %, ce qui interroge car le rapport ne donne pas d'explication sur cette situation.

L'enquête d'insertion à 6 mois pour cette première promotion de 15 diplômés fait apparaître un diplômé en emploi et 2 diplômés inscrits en doctorat, ce qui est intéressant pour une formation où le passage entre le master et le doctorat se fait souvent par l'intermédiaire de la préparation préalable de l'agrégation. Des questionnaires ont été envoyés et les enquêtes de suivi des diplômés sont en cours.

Conclusion

Principaux points forts :

- Bon ancrage régional.
- Articulation avec le CESCO, un centre reconnu internationalement.
- Pluridisciplinarité de la formation.
- Qualité et diversité de l'équipe pédagogique.

Principaux points faibles :

- Faible taux de réussite en M2 pour la première promotion.
- Absence de formalisation des partenariats (en particulier à l'international).

Analyse des perspectives et recommandations :

Adossé à un laboratoire reconnu, le master *Monde médiévaux* de l'Université de Poitiers dispose d'une équipe pédagogique nombreuse et de qualité ainsi que d'un bon ancrage régional, ce qui est un atout ; le développement de compétences transversales constitue un autre point fort.

Les premiers résultats ont conduit les porteurs de la mention à procéder à des ajustements. La maquette semble encore en phase de rodage et des efforts ont été faits pour l'adapter aux différents cadrages. Il faudra suivre avec attention l'évolution des taux de réussite, de poursuite d'études et d'insertion.

La qualité de la formation et de l'équipe pédagogique laisse toutefois présager une évolution positive et l'on ne peut qu'encourager la mise en œuvre du projet de master Erasmus Mundus, à même de corriger les points faibles en matière d'ouverture à l'international et de formaliser des partenariats européens et extra-européens.

MASTER MUSICOLOGIE

Établissements

Université de Poitiers

Université de Tours

Présentation de la formation

Le master *Musicologie* commun aux universités de Poitiers et de Tours depuis 2018 comporte deux parcours : *Recherche et pratiques d'ensemble* (MRPE, 596 heures) sous la responsabilité de l'Université de Poitiers ; *Musique et sciences humaines* (MSH, 433 heures auxquelles s'ajoute un stage) sous celle de l'Université de Tours. Le premier parcours forme au métier de musicien interprète de la musique ancienne et du spectacle vivant. Le second forme à l'enseignement et à la recherche en musicologie, aux métiers de la médiation, de la documentation et de l'édition musicales.

La formation bénéficie d'un partenariat avec une structure de production et de diffusion de la musique, constituée par : L'Abbaye aux Dames (cité musicale de Saintes) ; le pôle d'enseignement supérieur Aliénor (Poitiers).

Analyse

Finalité de la formation

Le parcours *Musique et sciences humaines* (MSH) vise les débouchés classiques que sont l'enseignement secondaire et supérieur, le doctorat, ainsi que les métiers de la recherche, de la médiation et de l'édition musicale. Le parcours *Recherche et pratiques d'ensemble* (MRPE), axé sur la pratique musicale, prépare au métier de musicien spécialisé dans la musique ancienne ou les musiques classique et romantique jouées sur instruments anciens ainsi qu'à différents métiers du spectacle vivant et au doctorat d'interprète.

Les métiers indiqués correspondent bien au contenu de la formation.

Positionnement dans l'environnement

Ce master de musicologie est issu de masters plus généralistes des universités de Tours et de Poitiers : le master mention *Civilisations : histoire, patrimoine et sources* spécialité *Musique (recherche et pratiques d'ensemble)* et spécialité *Mondes modernes et contemporains* de l'Université de Poitiers ; le master mention *Lettres, arts et humanités* spécialité *Musicologie* de l'Université de Tours. Ce recentrement disciplinaire affirme une spécialisation qui se veut unique dans la moitié Ouest de la France, entre Paris et Toulouse et résulte d'une véritable réflexion sur l'offre territoriale en matière de musicologie ; les deux parcours proposés sont par ailleurs sans équivalent au niveau national.

L'enseignement est adossé à quatre laboratoires de recherche des deux universités : le Centre de recherche interdisciplinaire en histoire, histoire de l'art et musicologie (CRIHAM, Equipe d'Accueil (EA) 4270 ; Poitiers), le Centre d'études supérieures de civilisation médiévale (CESCM, unité mixte de recherche (UMR) 7302 ; Poitiers), Interactions culturelles et discursives (ICD, EA 6297 ; Tours) et le Centre d'études supérieures de la Renaissance (CESR, UMR 7323 ; Tours), dont trois ne sont pas spécifiquement consacrés à la musique mais dont les périodes historiques concernées (Moyen-âge et Renaissance) vont venir étayer le parcours MRPE d'un point de vue culturel et historique plus large.

Les partenariats avec L'Abbaye aux dames (Saintes) et le pôle Aliénor (Poitiers) assurent l'articulation avec le monde du spectacle vivant et l'enseignement musical spécialisé, malgré l'éloignement géographique de Saintes par rapport à Tours (240 km) et Poitiers (140 km). Une journée de rencontre avec les professionnels du secteur musical et musicologique permet à l'ensemble des étudiants une découverte des débouchés au plan national.

Organisation pédagogique de la formation

La formation est organisée sur quatre semestres avec la présence d'un tronc commun aux deux parcours. En première année de master (M1), la mutualisation permet l'acquisition d'outils méthodologiques et numériques, tandis qu'en deuxième année (M2), elle porte essentiellement sur la recherche de stage, l'insertion professionnelle, les langues, la préparation du mémoire. L'enseignement de l'anglais est présent dans tous les semestres, même si le détail horaire n'est pas précisé. Un stage d'un mois minimum est obligatoire en parcours MSH, remplacé en parcours MRPE par la participation à des productions professionnelles.

L'Université de Poitiers n'a pas mis au point de référentiel de compétences, estimant que le détail des enseignements suffisait, ce qui ne permet pas véritablement d'évaluer la progressivité des parcours. Le détail des enseignements suivis, et l'identification précise, pour chaque cours, des objectifs visés et des compétences acquises (pratique instrumentale, connaissances théoriques du matériau spécifique qu'est la partition, connaissances en histoire de la musique, époque par époque, compétences numériques, pratique de l'anglais et insertion professionnelle) est suffisamment éclairant et adapté au cursus proposé.

L'initiation à la recherche est bien présente tout comme celle à l'environnement professionnel.

La mobilité des étudiants à l'étranger est encore assez faible, ce dont l'équipe pédagogique a conscience.

Pilotage de la formation

L'équipe pédagogique est constituée de cinq enseignants chercheurs (dont 3 professeurs des universités - PR) à l'Université de Poitiers et 13 à l'Université de Tours (dont 2 PR), nettement majoritaire. Elle comprend également des intervenants du Pôle Aliénor et de l'Abbaye aux Dames – cité de la musique de Saintes qui prennent en charge 63 % des cours du parcours MRPE. On note l'intervention de chercheurs ou enseignants français ou étrangers renommés soit dans le tronc commun, soit lors de séminaires du parcours MSH, ce qui permet de diversifier les approches de la musicologie proposées aux étudiants.

Si la formation bénéficie de secrétariat, équipes administratives, techniciens audiovisuel, documentalistes, il est clair que l'Université de Tours est mieux dotée que celle de Poitiers. Le dossier relève d'ailleurs ce déficit de personnel à Poitiers.

L'équipe s'est adaptée aux conditions de la pandémie en se formant aux techniques numériques. Il est à remarquer que ce passage au distanciel est particulièrement dommageable pour les disciplines musicales, et ne saurait perdurer, tout au moins dans son usage massif.

Le conseil de perfectionnement est composé du directeur de la formation et des responsables de mention, d'un représentant de chaque laboratoire et de chaque structure partenaire, ainsi que de quatre étudiants. On peut regretter qu'il ne comprenne pas de personnalités extérieures. Le conseil se réunit en principe deux fois par an mais certaines réunions ont lieu sans les étudiants ce qui est inhabituel : cette disposition spécifique devrait être au minimum justifiée, pour en démontrer la nécessité ou la fécondité (le dossier précise que ces réunions se font « dans la continuité des réunions faites avec les délégués étudiants », ce qui implique que leur présence pourrait finalement être requise). La lecture de procès-verbaux fait apparaître les difficultés liées au transport des étudiants sur les différents sites, point dont l'équipe de formation a conscience, et qui fait l'objet d'une réflexion spécifique. L'équipe enseignante a ainsi choisi, de manière tout à fait judicieuse et indépendamment des circonstances exceptionnelles liées à la pandémie, de dispenser certains enseignements en distanciel, afin de réduire les déplacements des étudiants d'un site à l'autre.

L'évaluation se déroule essentiellement par contrôle continu, avec une plus grande part d'examen terminal en M2 des deux parcours.

Dispositif d'assurance qualité

Le processus d'amélioration de la formation est très bien renseigné et montre que des modifications ont été apportées suite aux enquêtes auprès des étudiants et aux réunions du conseil de perfectionnement. Il est encore trop tôt pour analyser le devenir des diplômés. On constate qu'en février 2019, trois étudiants sur les quatre ayant répondu à l'enquête occupent un emploi.

L'autoévaluation par les étudiants n'est pas révélatrice du fait du peu de réponses au questionnaire envoyé. Cette faible participation semble due au fait que le dialogue entre l'équipe de la formation et les étudiants est ouvert et continu : deux réunions par semestre sont proposées par le porteur de la mention et les responsables de parcours avec les étudiants ; les comptes-rendus détaillés attestent des discussions sérieuses qui y ont lieu, quant aux enseignements et à la structuration de la formation, dans le temps et dans l'espace. On constate

par ailleurs une disparité de réactivité aux questionnaires, entre les deux universités concernées : le dossier présenté note que les étudiants de Tours n'ont sans doute pas été suffisamment incités à répondre à ces questionnaires.

Résultats constatés

Parti de 20 étudiants par année et par parcours à la création du master en 2018, l'effectif s'est stabilisé autour de 40 étudiants sur l'ensemble de la formation, recrutés sur concours. Le nombre de candidats au parcours MSH a nettement augmenté et la formation recrute désormais au-delà des universités de Poitiers et de Tours. Le recrutement de ce master s'effectue au niveau national et international. Les effectifs se sont stabilisés autour de 40 étudiants pour l'ensemble des deux parcours (le taux de remplissage est de 27 % en M1 et 35 % en M2).

Le taux de réussite est difficile à évaluer du fait de la jeunesse de la formation et de la présentation des résultats. Pour l'année 2018-2019, le taux de réussite observé est de 100 % pour le parcours MSH mais semble de 41,66 % si l'on réunit les deux parcours. En M1, il serait de 63 % en MRPE et 54 % en MSH.

Le suivi des diplômés est en place même si l'équipe manque encore de recul pour en tirer des conséquences, du fait du petit nombre d'étudiants concernés : 3 étudiants sur 3 étudiants répondant à l'enquête d'insertion à 6 mois occupent un emploi en février 2019

Conclusion

Principaux points forts :

- Originalité de la formation par rapport à l'offre nationale en musicologie.
- Partenariats dans le secteur de la musique vivante.
- Qualité des enseignants et intervenants extérieurs.
- Forte capacité d'adaptation face aux difficultés rencontrées.

Principaux points faibles :

- Composition et fonctionnement non réglementaires du conseil de perfectionnement.
- Difficultés d'organisation générées par les différents sites tant universitaires (Tours et Poitiers) que partenariaux (Saintes) ; difficultés à articuler les contenus nécessaires aux deux parcours.

Analyse des perspectives et recommandations :

Le master *Musicologie* des universités de Tours et Poitiers est une formation originale et attractive par les deux parcours qu'elle propose, l'un plus axé sur la pratique (MRPE), l'autre sur la recherche (MSH), ainsi que par les partenariats qu'elle a développés. Ainsi que l'indique le dossier, il serait judicieux d'étendre ceux-ci au plan international.

D'un point de vue organisationnel, la multiplicité des lieux de cours, pointée par le dossier, appelle sans doute une réponse appropriée, telle la localisation d'une année d'études dans une ville afin de faciliter le quotidien des étudiants. Cette solution, proposée dans le dossier, paraît effectivement tout à fait adéquate, et devrait être mise en place de manière assez urgente.

Le conseil de perfectionnement gagnerait à se tenir en présence des étudiants et l'évaluation de la formation par les étudiants à se développer, ce qui est prévu également.

MASTER PHILOSOPHIE

Établissement

Université de Poitiers

Présentation de la formation

Le master *Philosophie* de l'Université de Poitiers (UP) est une formation disciplinaire d'une durée de deux ans ayant des objectifs à la fois scientifiques et professionnalisants. Deux parcours sont proposés : *Philosophie politique et histoire de la philosophie* ; *Médiations et société*. Le premier parcours a comme finalité principale à la fois de préparer aux concours de l'enseignement et d'être une initiation à la recherche. Il permet une poursuite en doctorat en vue de devenir enseignant-chercheur spécialiste en *métaphysique allemande et philosophie pratique* (MAPP), axes principaux de l'équipe de recherche du laboratoire (MAPP/ équipe d'accueil (EA) 2626). Le second parcours, adossé à la même formation disciplinaire exigeante, ouvre plus spécifiquement sur d'autres débouchés, pour lesquels les connaissances et les compétences des étudiants de master en philosophie sont recherchées : par exemple les métiers liés à l'information, la communication et la culture, ou encore les professions liées à la médiation sociale.

Analyse

Finalité de la formation

En s'appuyant sur l'acquis du référentiel de compétences en licence, les objectifs pédagogiques et scientifiques du master de philosophie prolongent, renforcent et élargissent ceux précédemment obtenus : en particulier, en matière d'apprentissage méthodologique, d'acquisition et de maîtrise de compétences et des savoirs. Il garantit l'obtention d'une solide culture disciplinaire afin de préparer les concours sélectifs de l'Éducation nationale (Agrégation & Capes) ainsi que ceux de la fonction publique nationale ou territoriale.

Cette formation permet l'acquisition d'un diplôme de master disciplinaire, avec le parcours *Philosophie politique et histoire de la philosophie* marqué par un fort ancrage en philosophie allemande ; elle ouvre en outre à des professions mobilisant des expertises en médiation, par le biais du parcours *Médiations et société*. Dans les deux parcours, l'unité d'enseignement (UE) *Philosophie de la justice* est particulièrement précieuse pour développer les compétences des étudiants en terme de philosophie morale et politique, ainsi que des compétences plus spécifiques, nécessaires à l'exercice de la médiation notamment dans les professions juridiques et en termes de médiation sociale (gestion des conflits, étude de cas). La formation propose manifestement d'acquérir des compétences spécifiques, doublées d'une expérience pratique (stage obligatoire). Elle n'indique pas de débouchés directs sur des professions définies, ce qui est en cohérence avec les attentes des étudiants qui choisissent cette formation (cf. plus bas, résultats).

Positionnement dans l'environnement

Le master *Philosophie* de l'UFR Sciences humaines et Arts (UFR SHA) est porté par l'UP, deuxième pôle universitaire de la région Nouvelle-Aquitaine, après Bordeaux, classé troisième établissement au niveau du Grand Sud-Ouest, derrière les universités de Bordeaux et de Nantes. Il bénéficie ainsi d'un pouvoir d'attraction auprès des territoires locaux, mais également de relations privilégiées avec les secteurs culturels et socio-économiques.

Ce master favorise l'insertion professionnelle des étudiants, et tout particulièrement le parcours *Médiations et société*. L'UFR SHA situé en centre-ville, privilégie d'étroites relations avec les autres disciplines des sciences humaines (intervention d'enseignants appartenant aux départements des sciences de l'éducation, psychologie, droit) et favorise ainsi les collaborations scientifiques avec les institutions culturelles et les acteurs socio-économiques locaux, notamment par le biais d'un partenariat avec l'École des Avocats du Centre Ouest (ECO). Des collaborations sont également en place avec les centres documentaires (Médiathèque François Mitterrand de Poitiers, Bibliothèques universitaires), les services patrimoniaux et culturels (Service de la Culture et du Patrimoine du Grand Poitiers, Théâtre Auditorium de Poitiers) ; les institutions scientifiques (Espace Pierre Mendès France de Poitiers).

La convention avec l'Institut Catholique de Paris (ICP) permet aux étudiants de cet établissement d'enseignement supérieur privé de poursuivre un doctorat de philosophie à l'Université de Poitiers. Cette convention donne lieu à des collaborations scientifiques fructueuses entre les enseignants-chercheurs en philosophie de l'UP et de l'ICP.

La formation est en lien étroit avec les laboratoires de recherche suivants : l'équipe de recherche MAPP ; la Maison des sciences de l'Homme et de la société (MSHS) de Poitiers ; l'école doctorale *Humanités* (ED 612) ; d'autres équipes de recherches rattachées à cette école doctorale : le Centre de recherche interdisciplinaire en histoire, histoire de l'art et musicologie (CRIHAM), le Centre d'études supérieures de civilisation médiévale (CESCM), unité mixte de recherche (UMR) 7302 ; l'équipe Hellénisation et romanisation dans le Monde Antique (HeRMA, EA 3811). Pour l'essentiel, les enseignements du master sont effectués par des membres du laboratoire (MAPP), ce qui permet d'assurer des liens avec ces axes de recherches et conduisent les étudiants à prendre conscience des exigences et des enjeux du monde de la recherche.

Par ailleurs, le master est lié à des programmes de mobilité internationale des étudiants et a mis en place des conventions de double diplôme avec les universités de Temuco (Chili), de Montréal, avec l'Université libre de Bogota, avec l'Université Javeriana (Colombie) et avec l'Université Uninorte (à Baranquilla, Colombie).

Organisation pédagogique de la formation

Celle-ci se fonde sur trois points fondamentaux : un tronc commun fournissant une solide base en première année de master (M1) ; une spécialisation progressive en seconde année (M2) ; une attention particulière à l'application pratique des principes (étude de cas), et une ouverture au monde professionnel. Afin de rendre la formation opérationnelle, le département de philosophie peut s'appuyer sur la multiplicité des services (administratifs, informatique et audiovisuel, ingénieries d'études, le Service Insertion, valorisation des formations et de la Recherche et Communication (InserCom) mais aussi sur les différents services communs de l'université. Le tout témoigne de l'attention apportée par l'Université de Poitiers à l'essor des parcours de master et à l'affirmation d'une réelle continuité pédagogique, entre d'une part, licence et master ; d'autre part, master et doctorat. La spécialisation progressive des étudiants au cours des deux années, avec un tronc commun en M1 et une spécialisation progressive en M2, conduit à une intégration plus assurée dans le M2 parcours *Médiations et société* d'étudiants issus d'autres formations (psychologie, histoire, droits, élèves avocats de l'EOA de Poitiers, etc.).

Le master *Philosophie parcours Médiations et société* comporte des UE dédiées à la connaissance et à l'insertion professionnelles. Des colloques ou des journées d'études scientifiques et professionnelles sont également organisés par les enseignants-chercheurs de l'UP. Ils font appel à des intervenants, qui pour certains ont suivi un cursus en philosophie, mais qui exercent d'autres métiers que ceux de l'enseignement ou de la recherche auprès d'institutions administratives et culturelles locales (médiation, journalisme, métier du livre, conseil en éthique de la santé, etc.). Ces intervenants peuvent ainsi incarner auprès des étudiants la possibilité réelle d'une insertion professionnelle réussie, en adéquation entre leurs attentes en matière de formation philosophique et les possibilités effectives du marché de l'employabilité.

Il existe une possibilité de validations des acquis de l'expérience (VAE) pour l'obtention du M2 parcours *Médiations et société* qui permet une reconnaissance réellement académique des acquis professionnels. Le master de philosophie est ouvert à la reprise d'étude via le service UP&PRO.

Pilotage de la formation

Le pilotage de la formation est assuré par son responsable, en concertation avec le directeur et les enseignants-chercheurs du département de philosophie. Un conseil de perfectionnement, comprenant les enseignants-chercheurs en charge de la formation, les représentants étudiants, un membre du personnel administratif et une personnalité extérieure (Inspecteur Pédagogique Régional), participe au pilotage.

L'équipe pédagogique compte huit titulaires, à laquelle s'ajoutent des attachés temporaires d'enseignement et de recherche (ATER), un allocataire moniteur et des chargés de cours, relativement aux nécessités de la formation. Par ailleurs, d'autres enseignants viennent compléter le dispositif pédagogique du M2 parcours *Médiations et société*. Ils sont issus principalement des départements de droit, de psychologie, des sciences de l'éducation. D'autres encore sont des professionnels de la médiation tels des avocats et des médiateurs, auxquels s'ajoutent des acteurs du monde socioprofessionnel.

Des liens tissés de longue date avec les acteurs culturels et socio-économiques régionaux et hors région favorisent la participation de professionnels au conseil de perfectionnement et à la conception des formations et de leurs pilotages. Ces liens concourent à la bonne insertion des étudiants de l'UP, car ils sont en adéquation avec les réalités du marché de l'emploi. Le stage professionnel obligatoire dans les deux parcours constitue

pour les étudiants l'opportunité de découvrir le monde du travail, qu'il soit éducatif, associatif ou entrepreneurial.

Dispositif d'assurance qualité

La mise en œuvre de modalités pédagogiques actives et diversifiées (classes inversées, évaluations par les pairs, recherche documentaire, usage du numérique dans la pédagogie, etc.), la mise en place d'Autres Pratiques Pédagogiques (APP) et de séances de formation à l'évaluation, rendent efficient le dispositif de l'assurance qualité de la formation master. Ces dispositions spéciales sont rendues visibles et connues des étudiants comme de la communauté pédagogique grâce au site de l'UP.

L'importance de la formation à la pédagogie, assurée conjointement par deux services spécifiques, d'une part le Centre de Ressources d'ingénieries et d'initiatives pédagogiques (CRIPP), d'autre part, le Pédagolab, (CRIPP + le service d'Informatique & Numérique) est fortement reconnue par la communauté des enseignants-chercheurs au sein du département de philosophie. La communauté des enseignants-chercheurs en philosophie procède par une méthode pédagogique inventive : outre les habituels exercices d'explication de texte et de dissertation, sont proposés aux étudiants la réalisation de fiches synthétiques de recherches, d'orales à plusieurs voix, d'initiation à des types d'écrits divers et spécialisés (ex : compte rendu, recension, préface et post face, note de synthèse). Une attention toute particulière de la communauté universitaire est également apportée à l'enseignement des langues. À l'université de Poitiers, les langues vivantes seront présentes sur les deux années du master (au moins 3 crédits d'enseignement en M1 et au moins 3 en M2).

Résultats constatés

En dehors des résultats au concours de l'enseignement, il existe des difficultés pour interpréter en termes qualitatifs les indicateurs numériques liés aux enquêtes d'insertions professionnelles. En effet, au-delà du très faible taux de retour des enquêtes sur l'insertion professionnelles, il est fort complexe d'évaluer véritablement l'adéquation entre une formation philosophique et une profession correspondant aux attentes réelles des étudiants dans un cadre contractuel peu ou prou précaire.

Le département de philosophie n'entend pas mener une politique restrictive de sélection tant à l'égard des étudiants de l'UP que des étudiants internationaux sollicitant sa formation (82 étudiants dans la formation ; taux de remplissage de 23 %, expliqué par une capacité théorique d'accueil large, due à l'absence de procédure sélective à l'entrée en première année). Il affirme rester un pôle attractif tant à l'échelle nationale qu'à l'échelle internationale, en raison des axes majeurs de son laboratoire (philosophie allemande, médiation, philosophie politique) que développe la communauté des enseignants-chercheurs en philosophie rattachés au centre de recherche.

La récente création (trois ans) d'une double licence *Droit-Philosophie* constitue un important vivier d'attractivité pour les effectifs du master philosophie. L'équipe pédagogique est particulièrement vigilante au maintien des effectifs du master qu'elle souhaite renforcer pour les prochaines années. Elle souhaite accroître la possibilité de suivre cette formation à distance, tout en s'assurant de la stabilité, voire de la progression d'un taux de réussite globalement satisfaisant (51 % en M1 et 64 % en M2). Si les liens entre la licence et le master semblent bons, il apparaît qu'aucune poursuite en doctorat n'est enregistrée, cela étant expliqué par le fait que les étudiants qui choisissent cette formation le font dans l'optique des concours d'enseignement, ou bien dans le cadre d'une professionnalisation courte liée aux métiers requérant des expertises en médiation, notamment juridique. Il est dommage en ce sens que l'expertise en philosophie politique allemande, comme en philosophie morale plus spécifiquement juridique (maîtrise des pratiques traditionnelles de la controverse), acquise par cette formation, ne soit pas investie dans des travaux de recherche ultérieurs, qui pourraient renforcer et dynamiser l'équipe de recherche actuelle. Par ailleurs, l'absence de sélection en première année explique le taux de réussite assez bas à la fin de cette première année (51 %).

Conclusion

Principaux points forts :

- Identité forte (ancrage fort en philosophie allemande, travail sur les outils nécessaires à la médiation sociale et juridique).
- Vocation professionnalisante attractive et adossée à une structure scientifique très sérieuse et à des partenariats solides.

- Encouragement actif à la mobilité internationale des étudiants et à l'internationalisation de la formation.
- Ouverture à la reprise d'études, possibilité de validation des acquis professionnels.

Principaux points faibles :

- Taux de réussite un peu bas pour la première année de master.
- Absence de poursuite des étudiants en doctorat.

Analyse des perspectives et recommandations :

Le choix qui a été fait de ne pas sélectionner à l'entrée a comme revers le taux de réussite un peu bas en première année. Il conviendrait peut-être de vérifier l'adéquation entre les attentes des étudiants qui s'inscrivent et les objectifs de la formation, et mettre en place un accompagnement plus spécifique. Il conviendrait d'éviter de clore le master sur lui-même, en renforçant la formation vers le doctorat. La mise en place d'une formation en alternance pour le M2 parcours *Médiations et société*, comme indiqué dans le dossier, semble souhaitable pour libérer un temps plus conséquent, dédié à la formation pratique des étudiants.

MASTER PSYCHOLOGIE

Établissement

Université de Poitiers

Présentation de la formation

Le master *Psychologie*, qui se situe sur le campus de l'université, vise à faire acquérir aux étudiants de solides connaissances théoriques et méthodologiques et des savoir-faire dans les divers champs de la psychologie. La formation pour chacun des parcours vise à former des psychologues et le diplôme délivre le titre de Psychologue, selon la loi n°85-872 du 25 juillet 1985 et ses décrets d'application, aux étudiants titulaires d'une licence et d'un master de psychologie. L'objectif commun des sept parcours proposés est de former des psychologues praticiens et/ ou des chercheurs disposant d'un socle de compétences communes, puis déclinées en compétences spécifiques aux parcours, selon les trois domaines de la discipline représentés : psychologie clinique et psychopathologie psychanalytique ; psychologie et psychopathologie cognitives ; psychologie sociale, du travail et des organisations.

Analyse

Finalité de la formation

Le but affiché de la formation est clairement défini : proposer un tronc commun substantiel en première année de master (M1), et une spécialisation progressive en deuxième année de master (M2). L'approche par compétences, et le développement d'autres pratiques, sans pour autant qu'elles ne soient précisées dans le document, ont été pensées dans le but d'accroître l'autonomie des étudiants. La formation se décline en sept parcours, dont les débouchés (professionnalisant ou orientés recherche) sont bien précisés aux étudiants : *Criminologie et victimologie*, (co-habilitation master *Droit criminologie-victimologie* et mutualisation Médecine) ; *Psychologie clinique psychanalytique : cliniques du corporel et du lien* ; *Psychologie et neuropsychologie de l'enfant et de l'adulte : langage, cognition et apprentissage* ; *Psychopathologie cognitive et psychogérontologie : approche clinique, cognitive et comportementale* ; *Psychologie de l'éducation et de la formation : approche cognitive, clinique et institutionnelle de l'apprenant* ; *Ingénierie en psychologie du comportement* ; *Ergonomie et psychologie du travail*. Deux parcours sont nouveaux : le parcours *Psychologie de l'éducation et de la formation* vient répondre à une demande de formation au métier de psychologue de l'Éducation nationale ; il est mutualisé avec le master *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation* (MEEF) de l'Institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPE) de Poitiers ; le parcours *Ingénierie et psychologie du comportement* est en lien avec le parcours de master *Sciences humaines pour l'éducation* (analyse des comportements et des problèmes d'exclusion ou de diversité). Les stages occupent une place essentielle dans la formation des étudiants. Le stage a été rendu obligatoire en M1, ce qui répond bien à l'objectif d'une plus grande professionnalisation des étudiants. La recherche comme possible débouché professionnel a été, semble-t-il, revalorisée. La formation est cohérente avec la fiche du Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) de la mention. En revanche, il n'est pas précisé si cette fiche est connue des étudiants.

Positionnement dans l'environnement

Il est affiché un partenariat multiple avec des entreprises, des structures hospitalières régionales, des institutions sanitaires, sociales et éducatives, des organismes publics et des organismes de formation. Deux parcours sont portés par deux unités de formation et de recherche (UFR) : le parcours *Psychologie et neuropsychologie de l'enfant et de l'adulte : langage, cognition et apprentissage* est porté conjointement par l'UFR Sciences humaines et Arts (SHA) et l'UFR Médecine et Pharmacie ; tandis que le parcours *Criminologie et victimologie* est porté par l'UFR SHA et l'UFR Droit et sciences sociales avec une forte mutualisation. Les partenaires permettent des échanges en matière de formation et de recherche. Les partenaires principaux sont régionaux, ce qui montre que la formation est bien ancrée localement : Centre Hospitalier Universitaire, Centre Hospitalier Henri Laborit, plusieurs Établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) et Services d'Éducation Spéciale et de Soins à Domicile (SESSAD), le Centre Référent pour les troubles du Langage (CRTL), Le Centre Ressource pour les Intervenant·s sur les Auteurs de Violences Sexuelles (CRIA VS) Poitou-Charentes, le CRIA VS de Limoges, la région, le département, la poste, la MAIF, l'Association Régionale pour l'Amélioration des Conditions de Travail (ARACT), etc.

Les enseignements spécifiques des différents parcours de master sont en lien avec les thématiques de recherche développées par les enseignants-chercheurs et les chercheurs des trois laboratoires d'appui à la formation : l'Unité de Recherches en Psychopathologie et Psychanalyse (RPpsy) - Composante CAPS, Clinique de l'Acte et Psychosexualité (équipe d'accueil (EA) 4050) ; le Groupe de Recherche et d'Études sociologiques du Centre Ouest (GRESO, EA 3815) ; l'unité mixte de recherche (UMR) Centre de Recherches sur la Cognition et l'Apprentissage (CeRCA, UMR 7295).

Les objectifs de la formation sont inscrits dans la politique scientifique de l'université et les chercheurs, doctorants et docteurs participent aux enseignements, aux encadrements de travaux d'étude et de recherche (TER) et de stages. Les étudiants, sans préciser quel niveau (M1 ou M2) participent aux séminaires de laboratoires. Néanmoins, le planning des enseignements et celui des séminaires de recherche est parfois difficile à faire concorder. L'adossement de la formation à trois laboratoires permet une actualisation constante des enseignements, la participation des étudiants à des activités liées à la recherche. Le CeRCA est le laboratoire d'appui (principal ou associé) de cinq des parcours de la mention. Ceux-ci proposent une formation scientifique dans les domaines d'expertise reconnus de ce laboratoire en recherche fondamentale et appliquée dans les domaines des processus cognitifs et sociaux-cognitifs chez les humains. Les liens entre la formation en master et les écoles doctorales ne sont, apparemment, pas assez développés. Il n'est pas précisé de liens avec des laboratoires de recherche industrielle.

Le programme Erasmus permet d'inciter la collaboration entre universités et la mobilité des étudiants dans l'espace européen. En M2, un semestre à l'étranger est envisageable sous réserve que l'étudiant ait un référent de l'équipe pédagogique pour l'aider dans la conception d'un projet compatible avec l'orientation du parcours concerné. Néanmoins, il n'y a eu aucune mobilité entrante ou sortante depuis 2018 au niveau master. Le département de Psychologie est en partenariat (format ERASMUS +) avec 22 universités européennes, dans 11 pays différents, dans le cadre de mobilités étudiantes en master, ainsi qu'en doctorat pour certaines universités. Pourtant, l'équipe pédagogique ne semble pas préconiser de mobilité aux étudiants réalisant le master pour deux raisons : la spécificité nécessaire des enseignements théoriques et professionnalisants au niveau M2 ; les difficultés de mise en place et de suivi des stages à l'étranger.

Organisation pédagogique de la formation

Les parcours débutent dès le M1. L'étudiant peut changer d'orientation au sein de la mention jusqu'en fin de M1. Il existe une organisation continue par UE du semestre 1 (S1) au semestre 4 (S4). Le M1 est consacré aux compétences communes à la mention (33 crédits d'enseignement - ECTS) au travers d'un tronc commun important au S1 (24 crédits ECTS) qui se poursuit au S2 (9 crédits ECTS) et se prolonge au travers des micro-compétences déclinées selon les domaines (21 crédits ECTS : 6 au S1, 15 au S2) et parcours (crédits ECTS au S2). Le stage devenu obligatoire en M1 est de 150 heures minimum, 200 heures maximum (6 crédits ECTS). Les compétences mobilisées par la rédaction du mémoire font partie du tronc commun et donnent lieu à préparation. En M2, le tronc commun représente 25 % et porte sur le mémoire (6 crédits ECTS au S3, 6 crédits ECTS au S4), les langues et l'insertion. La formation à la recherche est pour moitié commune à chacun des domaines tandis que la formation professionnelle et les connaissances nécessaires à l'acquisition des compétences relèvent des parcours. Le stage de M2 réparti en un ou deux stages sur l'année est de 300 à 500 heures minimum. Néanmoins, le début du stage au S2, donc en début d'année civile, pose des difficultés avec le terrain pour certains parcours. La pratique des langues en M1 et M2 (9 crédits ECTS) sera validée par l'obtention d'une note supérieure ou égale à 10, la langue enseignée est l'anglais.

Les travaux dirigés (TD) et travaux pratiques (TP) constituent quasi la moitié des enseignements, permettant la participation active et dynamique des étudiants (mise en situation, expérimentations, exposés, etc.). Il existe également des cours en petit groupe même en cours magistral (CM) dès le S2 (capacités d'accueil de 10 à 28). Il y a peu ou pas d'utilisation de modalités d'enseignement à distance pré-existantes de type MOOC.

Il existe apparemment des difficultés organisationnelles pour le parcours *Psychologie de l'éducation et de la formation*, dans lequel les enseignements sont communs à deux autres parcours de la mention *Psychologie (Psychologie et neuropsychologie de l'enfant et de l'adulte et Psychologie clinique psychanalytique)* et au master MEEF. Quelques enseignements plus spécifiques au parcours *Psychologie de l'éducation et de la formation* permettraient à ce parcours d'acquies une identité plus forte. Le parcours *Ingénierie en psychologie du comportement* n'a pas encore acquis une pleine visibilité apparemment.

Globalement, les enseignements mutualisés à l'ensemble de la mention (S1) ne font pas toujours sens pour tous les étudiants qui s'engagent en master dans une spécialité / parcours qu'ils veulent privilégier. Le parcours *Ergonomie et psychologie du travail* propose une formation par alternance en apprentissage et par contrat de professionnalisation en M2. L'acquisition en septembre 2020 d'une usine-école permettra pour ce parcours un lien plus concret entre la théorie et la pratique.

Une unité d'enseignement spécifique est consacrée aux techniques et technologies numériques appliquées à la recherche. Les étudiants ont une plateforme à leur disposition, afin de réaliser des travaux en autonomie, d'un volume de 150 heures.

Pilotage de la formation

La formation possède une équipe pédagogique étoffée (33 enseignants - chercheurs en psychologie) avec des spécificités thématiques permettant une expertise dans les différents enseignements engagés. Il y a deux instances de pilotage : l'équipe pédagogique et le conseil de perfectionnement. L'équipe est composée des responsables de la mention, des responsables des parcours, des directeurs des laboratoires d'appui, des étudiants tuteurs, des professionnels vacataires issus du monde socio-économique, d'un administratif en appui à la formation. L'équipe pédagogique se réunit à différents moments de l'année. Les responsables de la mention reçoivent aussi les délégués étudiants une fois par semestre et à leur demande si nécessaire. Le conseil de perfectionnement se tient une fois par an. Il est composé des responsables de mention, de parcours, de laboratoires, d'un personnel administratif en lien avec les étudiants, des représentants étudiants des parcours, de membres extérieurs issus du monde économique ou associatif, de structures d'aide à l'insertion et de collectivités territoriales n'intervenant pas dans la formation. Il n'est pas précisé si ce conseil de perfectionnement dispose bien de tous les documents nécessaires à son bon fonctionnement.

Les apports des non-statutaires représentent 32 % des enseignements en master. Il n'est pas précisé si ces intervenants et leurs qualités sont tous connus des étudiants. La rémunération des professionnels qui assurent les séances de reprise de stage est, semble-t-il, problématique car la nature de ces séances est du TP pour pouvoir assurer des petits effectifs, ce qui engendre une rémunération moindre pour les vacataires.

Les règles d'organisation et de compensation des semestres semblent clairement affichées aux étudiants.

Les enseignants ont pu bénéficier de la formation dispensée par le Centre de Ressources d'Ingénierie et d'Initiatives Pédagogiques (CRIIP) sur l'approche par compétences et, plus récemment, sur les usages du numérique et d'enseignement en pédagogie inversée grâce aux outils du CRIIP.

Dispositif d'assurance qualité

Les effectifs de la formation et les différents régimes d'inscription des étudiants sont identifiés (particularité notamment d'une formation en alternance parmi les sept formations proposées).

La formation connaît et publie une information complète sur la réussite de ses étudiants et se devenir des diplômés est analysé sans précision des domaines d'insertion.

La formation met en place un processus d'amélioration continue sur la base d'une autoévaluation, avec, *a priori*, le conseil de perfectionnement qui se réunit régulièrement et qui contribue à l'évaluation interne de la formation. Les indicateurs sont pré-remplis par le pôle formation et réussite des étudiants, avec les données : du logiciel de scolarité (APOGEE), de relations partenariales (stages), d'affichage de l'offre de formation et du calcul prévisionnel des coûts de formation. Ces données sont complétées par les données de la base paye, et les données du suivi des certifications en langues, et également issues d'enquêtes : d'insertion 2018-2019 à 6 mois (enquête effectuée en février 2019, selon la charte nationale) ; d'insertion 2017-2018 à 6 mois (enquête effectuée, selon la charte nationale, en février 2018).

Le constat est fait d'une difficulté à mobiliser les étudiants à la fin de leur cursus et à + 6 mois et + 1 an pour répondre aux enquêtes concernant l'évaluation des formations et le suivi des étudiants dans leur insertion professionnelle. Le taux moyen de participation des étudiants à ce dispositif d'évaluation des enseignements est relativement faible (12 %).

Résultats constatés

En 2018-2019, la capacité d'accueil est de 132 étudiants en M1, pour un effectif attendu de 115 en M2 (*Criminologie-victimologie* : 18 en M1 – 15 en M2 ; *Psychologie clinique psychanalytique* : 30 en M1, 25 en M2 ; *Psychologie et neuropsychologie de l'enfant et de l'adulte* : 18 en M1, 15 en M2 ; *Psychopathologie cognitive et psychogérontologie* : 18 en M1, 15 en M2 ; *Ergonomie et psychologie du travail* : 18 en M1, 15 en M2 ; *Ingénierie en psychologie du comportement* : 15M1, 15M2 ; *Psychologie de l'éducation et de la formation* : 15M1, 15M2).

En 2017-2018, 89 inscrits et 80 diplômés (89,9 %) ; en 2018-2019, 116 étudiants inscrit et 107 diplômés (81 %). En 2019-2020, 132 étudiants inscrits.

Ces chiffres soulignent, semble-t-il, l'attractivité de cette formation. Le taux de réussite est bon, 80-90 %. En effet, pour l'année 2018-2019, l'effectif total de la formation (M1 et M2) est de 270 étudiants (difficile de comprendre le nombre d'étudiants en M2), le nombre de diplômés est de 107, le nombre de diplômés en poursuite d'études doctorales est très faible (1) et ce chiffre n'est pas vraiment justifié, le nombre de diplômés en emploi en sortie de cursus 6 mois après l'obtention du diplôme est de : 51 étudiants sur 63 étudiants en février 2019.

Conclusion

Principaux points forts :

- Bon taux d'insertion professionnelle.
- Liens avec des laboratoires de recherche reconnus pour leurs travaux et implication des chercheurs et enseignants-chercheurs dans le suivi des étudiants.
- Collaboration avec des acteurs du bassin local en lien avec les sept parcours de la formation, possibilité de travailler en alternance pour l'un de ces parcours.

Principal point faible :

- Évaluation des enseignements insuffisante.

Analyse des perspectives et recommandations :

Le master mention *Psychologie* de l'Université de Poitiers bénéficie d'une bonne visibilité et attractivité sur le territoire régional, et d'un bon ancrage dans le tissu socio-économique régional. L'adossement et la formation à et par la recherche, de même que le maintien du socle commun semblent des choix pertinents qui doivent être maintenus. L'évaluation de la formation et le suivi des étudiants diplômés seraient à promouvoir.

MASTER SCIENCES DU LANGAGE

Établissement

Université de Poitiers

Présentation de la formation

Le master *Sciences du langage* de l'université de Poitiers se décline en deux parcours dès la première année de formation. Le parcours LiLaCT (*Linguistique, langues, corpus et traduction*) et le parcours DidaLang-FLE/S (*Didactique des langues et du Français langue étrangère et seconde*). La formation se déroule sur quatre semestres. La spécialisation pour chacun des parcours est progressive.

Les objectifs de chaque parcours sont bien définis : le parcours LiLaCT forme les étudiants aux métiers des industries de la langue et de la traduction ; le parcours DidaLang FLE/S vise la formation d'enseignants et professionnels de l'enseignement et la conception d'outils pédagogiques dans le domaine du FLE/FLS. Les deux parcours préparent à une entrée en troisième cycle d'études, bien que la finalité du parcours DiDaLang soit avant tout professionnelle. Le master est adossé à l'unité de recherche 3816 FoReLLIS (Formes et Représentations en Linguistique, Littérature et dans les arts des Images et de la Scène).

La formation se fait en présentiel. La seconde année de master (M2), parcours DidaLang-FLE/S prévoit la mise en place des enseignements à distance courant 2021. La dispense à distance du parcours LiLaCT fait actuellement l'objet d'une réflexion de la part de l'équipe pédagogique. Les cours ont lieu à l'université de Poitiers, Campus Est.

Analyse

Finalité de la formation

Les objectifs de la formation sont clairement définis et affichés dans les fiches d'information publiées sur le site de l'université. Outre les objectifs généraux visés par la mention, sont également détaillés les objectifs propres à chaque parcours. Ceux-ci montrent la différence d'orientation des deux parcours : une visée plus professionnalisante pour le parcours DidaLang et une visée plus recherche et préparation aux concours pour le parcours LiLaCT. Une poursuite en troisième cycle pour les deux parcours apparaît explicitement dans les objectifs généraux de la mention (former aux techniques fondamentales de la recherche et à la réflexion sur l'épistémologie de la recherche).

Tout comme les objectifs, les compétences sont détaillées dans la présentation de chaque parcours. Ces compétences ne reprennent pas encore les blocs du Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP), celui-ci n'étant pas encore publié en 2018. Un référentiel pour le parcours DidaLang est en cours de finalisation. Celui-ci décrit chaque unité d'enseignement (UE) en bloc de compétences RNCP et chaque élément consécutif d'une unité d'enseignement (ECUE) en compétences propres à la didactique des langues en s'appuyant sur le PEPELF (*Portfolio Européen Pour les Enseignants en Langues en Formation initiale*) publié par le Centre Européen des Langues Vivantes de Graz, ce qui montre d'ailleurs la volonté de s'aligner sur les objectifs européens de la formation initiale des enseignants de langues. Le référentiel du master est en cours de construction.

Aucune certification professionnelle n'est mentionnée dans le dossier d'autoévaluation. Un supplément au diplôme (Europass) précise les connaissances/compétences acquises par les étudiants dans les deux parcours de la mention.

Positionnement dans l'environnement

Le master *Sciences du langage* de l'Université de Poitiers correspond aux contenus/compétences des masters de la même discipline au niveau national. Malheureusement le positionnement de la formation n'est pas explicité ni au niveau régional ni au niveau national. De même, les partenaires socio-économiques de la région, susceptibles de rendre compte, à travers leurs spécificités, du positionnement de la formation en contexte régional ne sont malheureusement pas précisés.

Les objectifs professionnalisants sont clairement énoncés sur le site Web de l'université et associés à chaque parcours. Pour le parcours DidaLang-FLE/S les objectifs professionnalisants s'articulent autour de la conception d'outils pédagogiques multi supports ; ils reposent également sur la mobilisation de nouvelles technologies. Ils visent à la conception de manuels et de ressources dans le domaine du Français Langue Étrangère. Pour le parcours LiLaCT, il s'agit de développer les compétences en matière de linguistique de corpus de différentes langues, en matière de traduction, en matière d'enseignement de langues et de recherche scientifique.

La formation s'adosse aux axes de recherche portés par le laboratoire FoReLLIS et la Maison des Sciences de l'Homme et de la Société. La plupart des cours montrent les apports des recherches menées au sein du laboratoire et leur articulation avec la formation. On apprécie particulièrement la participation régulière des étudiants aux manifestations scientifiques et aux projets de recherche internationaux et locaux (notamment pour le travail sur corpus). La présence d'enseignants chercheurs travaillant dans différents départements et appartenant à différentes sections disciplinaires du Conseil National des Universités valorise l'interdisciplinarité de la formation. À cela s'ajoutent la participation de professionnels dans les deux parcours et, plus particulièrement pour le parcours DidaLang, l'intervention de plusieurs enseignants du CFLE (Centre de Français Langue Étrangère) de l'Université de Poitiers. Cela montre la forte articulation formation/recherche/monde socio-professionnel. Le Conseil de perfectionnement rassemble par ailleurs, aux côtés des enseignants-chercheurs de la formation et des étudiants, des professionnels du domaine. Toutefois, les spécificités des structures professionnelles concernées par les liens établis (en matière par exemple de recrutement de stagiaires) ne sont pas précisées.

Organisation pédagogique de la formation

Le volume horaire total du master s'élève à 590 heures de cours avec un bon équilibre entre cours magistraux (CM) et travaux dirigés (TD) (parcours LiLaCT : M1 = 48,3 % CM / 51,7 % TD ; M2 = 38 % CM / 62 % TD ; parcours DiDaLang FLE/S = M1 46,3 %CM / 53,7 % TD ; M2 = 32 % CM / 61 % TD). Des Apprentissages par Problèmes (APP) sont également prévus (15% environ). À ce volume horaire, s'ajoutent les stages obligatoires : stage M1 = 100 heures et stage M2 = 300 heures. Les cours de langues étrangères sont proposés au semestres 1 et 3 ; des cours de contenu en anglais sont également offerts.

Le master est proposé en formation initiale et en formation continue (validation d'acquis d'expérience - VAE et validation d'acquis personnels et professionnels - VAPP).

Le master vise une spécialisation progressive dans les deux parcours. Ainsi, en première année de master, le tronc commun aux deux parcours s'élève à 50 % (soit 3 UE, y compris l'UE langue, sur 5), en seconde année, premier semestre, à 25 % (soit 2 UE sur 4). Le semestre 4 est spécifique à chaque parcours (parcours LiLaCT = stage et mémoire recherche ; parcours DidaLang-FLE/S = stage et mémoire). Cette organisation permet une augmentation du nombre d'heures allouées aux cours de spécialité (et, par conséquent, au nombre d'European Credits Transfer System, ECTS) caractérisant chaque parcours. En première année, le tronc commun favorise la transversalité entre les enseignements et permet des passerelles entre les deux parcours. Les enseignements sont cohérents aux objectifs visés par chaque parcours.

La professionnalisation est bien présente dans les deux parcours grâce aux stages effectués dans les semestres pairs de la formation et à la présence d'acteurs du monde socio-professionnel parmi l'équipe pédagogique.

Le master donne une bonne place à une formation à la recherche et par la recherche. Le tronc commun en première et seconde année propose ainsi des enseignements de formation à la recherche, de méthodologie scientifique et inclut également des conférences et rencontres professionnelles avec des spécialistes du domaine. Les étudiants participent aux manifestations scientifiques du laboratoire FoReLLIS, aux projets de recherche internationaux tout comme aux projets internes aux équipes de recherche (pour les étudiants qui y effectuent leur stage). Le dossier évoque toutefois la nécessité de préparer davantage les étudiants à la recherche, principalement, à travers la possibilité d'effectuer les 30 heures de stage au niveau de la troisième année de licence au sein du laboratoire de recherche précédemment cité.

La dimension internationale est très présente dans la formation via quatre doubles diplômes (Université Libre de Bogotà, Colombie ; Université Technologique et Pédagogique de Colombie, Tunia, Colombie ; Université de Varsovie, Pologne ; Université de Niš, Serbie) et un bon nombre d'échanges internationaux. On doit également saluer la mise en place de la possibilité d'effectuer le stage de M2 pour le parcours DidaLang-FLE/S à l'étranger.

La mention accorde une place au numérique et aux outils informatiques, en particulier liés au traitement de données langagières. Cette dimension apparaît dans les objectifs fixés dans les deux parcours, mais elle n'est pas suffisamment affichée dans les objectifs généraux de la mention. Pour l'équipe enseignante, une réflexion plus ciblée sur les outils et modalités des nouvelles pratiques pédagogiques est souhaitée.

Les programmes et les contenus des cours sont affichés dans la page web de la mention et explicités en début d'année, ce qui permet aux étudiants de faire des choix réfléchis.

Concernant les périodes de stages, c'est le règlement des études qui en fixe les périodes et les modalités d'évaluation. Un accompagnement régulier en partie en présentiel est assuré par l'équipe pédagogique. À remarquer que, pour le M1, les cours se terminent fin mars pour donner aux étudiants la possibilité de réaliser le stage dans de bonnes conditions. Les rapports de stage et les mémoires donnent lieu à une soutenance publique (M1 rapport de stage ; M2 mémoire).

Pilotage de la formation

L'équipe pédagogique regroupe 6 professeurs des universités (PU), 14 maîtres de conférences (MCF) et 5 professeurs agrégés / certifiés (PRAG/PRCE) : 7 enseignants-chercheurs (EC) en sciences du langage (énonciation, analyse du discours, pragmatique, phonologie, morphologie, sociolinguistique, langue de signes, psycholinguistique), 12 d'autres spécialités (langues et littératures anciennes et françaises, anglaises, anglo-saxonnes, germaniques et scandinaves), 6 enseignants de Français Langue Etrangère du Centre de Français Langue Étrangère et un ingénieur d'études pour le parcours LiLaCT. L'intervention d'EC d'autres spécialités montre d'emblée le caractère interdisciplinaire de la formation.

Le nom du responsable de la mention est clairement affiché sur la page web de la formation. Les noms des responsables de chaque parcours sont mentionnés sur les plaquettes de la formation. Pour le parcours LiLaCT un seul responsable s'occupe des deux années, alors que pour le parcours DiDaLang-FLE/S, vu le nombre plus important d'effectifs, la responsabilité est partagée entre M1 et M2. Le nom et une adresse mail de contact pour la mention apparaît dans la rubrique « condition d'accès » de la page web et sur la plaquette de la formation. Le secrétariat s'occupe des emplois du temps et la mise en place des jurys.

Les modalités de contrôle des connaissances sont bien équilibrées (écrits sur table, oral sur table, rendus sous forme de dossier, soutenances publiques des stages) et précises. Elles sont régulièrement communiquées aux étudiants.

Le conseil de perfectionnement (CdP) est commun pour les deux parcours et est ainsi constitué au niveau de la mention. Il se compose de quatre enseignants - chercheurs de la formation (notamment les responsables des deux parcours + un ingénieur d'études) ; quatre personnalités extérieures représentatives des domaines socio-professionnels du domaine qui ne sont malheureusement pas explicités ; quatre étudiants de la formation (deux par année d'études et par parcours) ; deux anciens étudiants de la formation. Chaque CdP donne lieu à un compte rendu. Outre la participation des acteurs précédemment cités, le conseil prend également appui sur les réflexions et suggestions écrites fournies par les étudiants. Toutefois, on ne précise pas si des recommandations spécifiques influent sur l'évolution de la formation non plus la périodicité du CdP. Depuis 2020 l'université a mis en place un nouveau cadre pour le CdP, mais ce point n'est pas explicité dans le dossier.

Dispositif d'assurance qualité

Le recrutement se fait par dossiers (admissibilité) et entretien (admission). La sélection a lieu à l'entrée en M1. Pour les étudiants ayant suivi un M1 à Poitiers, l'admission en M2 se fait de droit. Pour les étudiants qui souhaitent intégrer la formation en M2, l'admission est soumise à l'examen du dossier. La procédure d'admission, totalement dématérialisée, ainsi que les différents régimes d'inscrits (étudiants titulaires d'un diplôme français, étudiants titulaires d'un diplôme étranger, adultes en reprise d'études) sont explicités sur la page web de la présentation de la mention SDL.

Deux évaluations de la formation sont proposées aux étudiants à chaque fin d'année : une est organisée par le service SEEP (Service des Études, de l'Évaluation et du Pilotage), l'autre par les responsables de chaque parcours. Elles se présentent sous forme de questionnaires particulièrement développés. Nous ne disposons pas malheureusement de données relatives au nombre d'étudiants ayant contribué à ce processus d'évaluation. Chaque enseignant met par ailleurs en place une évaluation de son cours par les étudiants, de manière individuelle (écrite et/ou orale). La formation n'a pas bénéficié d'évolutions majeures suite à ces multiples évaluations internes.

Résultats constatés

Les effectifs du master SDL sont assez stables. Le taux de pression s'élève à 1,9 % en M1. Toujours en M1, le taux de remplissage s'élève à 75 % (pas d'indicateurs pour le M2, la sélection se faisant en M1). Les inscrits sont plus nombreux dans le parcours DiDaLang (30 sur 30 places proposées = 100 %) que dans le parcours LiLaCT (16 sur 30 places proposées = 53 %). Ce point est mentionné comme point faible dans le dossier d'autoévaluation. En effet, le pourcentage de réussite en première année est relativement bas (71 %) et le pourcentage de diplômes

en deuxième année de master est de 83 % (chiffres 2018-2019 : 27 diplômés). Entre la première et la seconde année le pourcentage de départ d'étudiants s'élève à 13 %.

Le taux d'insertion professionnelle pour les diplômés 2017-2018 est de 66 %, 10 étudiants sur les 15 ayant répondu à l'enquête. Le suivi de la formation est assuré par le SEEP. Il est mentionné l'absence d'un réseau d'*alumni* qui favoriserait grandement l'accompagnement et le suivi des étudiants diplômés. On dénombre deux étudiants inscrits en doctorat pour l'année 2018-2019. Le nombre réduit semble s'expliquer par le manque de financement en doctorat ou encore par la préparation aux concours (Agrégation).

Conclusion

Principaux points forts :

- Pilotage équilibré et collégial de la formation pour les deux parcours.
- Tronc commun conséquent en M1 qui permet des passerelles entre les deux spécialités à la fin du premier semestre ou à la fin de la première année.
- Articulation théorie/pratique satisfaisante avec l'intervention régulière de professionnels et le lien avec le CFLE.
- Articulation formation/recherche bien affichée.
- Souplesse dans l'organisation du semestre 2 afin que les étudiants puissent effectuer les stages dans de bonnes conditions, y compris à l'international.
- Bonne couverture disciplinaire en sciences du langage.

Principaux points faibles :

- Peu d'attractivité du parcours LiLaCT et une visibilité peu claire en matière de traduction / traductologie.
- Faiblesse du suivi des diplômés.
- Liens avec le monde socio-économique de la région Nouvelle Aquitaine peu décrits.

Analyse des perspectives et recommandations :

Le master *Sciences du langage* propose une solide formation dans les domaines de la linguistique et de la didactique des langues, associant théorie et application, grâce à la présence de professionnels du domaine dans l'équipe pédagogique et aux stages obligatoires, ce qui est un fort atout. Le lien avec le laboratoire (l'unité de recherche 3816 FoReLLIS) est explicite (appartenance de la majorité des enseignants) et dynamique (implication des étudiants). L'internationalisation, via les nombreux échanges et surtout les doubles diplômes, est aussi un point fort de cette formation. Cependant, il conviendrait de mieux expliciter les profils ciblés par le parcours LiLaCT (ce qui est d'ailleurs mentionné comme point faible dans le dossier d'autoévaluation) afin de rendre ce parcours plus attractif et d'en augmenter par conséquent le nombre d'inscrits. La formation pourrait afficher plus explicitement la dimension plurilingue dans les contenus/intitulés des cours (en plus de la dimension bilingue et la réflexion sur les contacts de langues et la variation bien identifiées dans les titres/contenus de cours). De même, il serait important de mettre davantage l'accent sur la dimension numérique dans la formation, notamment dans la présentation des objectifs de la mention. Il serait peut-être utile d'intégrer dans la formation du parcours DidaLang-FLE/S une session d'habilitation pour les correcteurs DELF-DALF de plus en plus demandée par les organismes de stage. Enfin, un meilleur affichage des liens avec le monde socio-économique de la région (Nouvelle Aquitaine) serait souhaitable.

MASTER SOCIOLOGIE

Établissement

Université de Poitiers

Présentation de la formation

Le master mention *Sociologie* de l'Université de Poitiers est une formation en deux ans axée sur les « méthodes d'analyse du social », visant l'acquisition de compétences méthodologiques et théoriques en sociologie (par distinction d'autres masters privilégiant des entrées par les spécialisations thématiques). La formation à et par la recherche est mise en avant, avec un adossement et des échanges cohérents avec le laboratoire GRESCO, Groupe de recherches sociologiques sur les sociétés contemporaines, unité de recherche des universités de Poitiers et Limoges. La formation est organisée depuis 2018 en un parcours unique indifférencié (issu de la fusion des anciens parcours professionnel et recherche), avec un tronc commun en première année (M1) et un système d'options en deuxième année (M2), qui vise notamment à faciliter l'insertion professionnelle des étudiants. La formation est délivrée en présentiel sur le site de l'unité de formation et de recherche (UFR) Sciences humaines et Arts de Poitiers, ainsi qu'à la Maison des Sciences de l'Homme et de la Société (MSHS) pour ce qui est en liaison directe avec le GRESCO. Le parcours comprend 750 heures sur 2 ans dont 100 en non-présentiel (manifestations scientifiques et suivis de mémoires).

Analyse

Finalité de la formation

Les objectifs du master sont clairs et cohérents en termes de compétences à acquérir par rapport aux métiers visés, type chargés d'études ou chargés de mission, dans le secteur social, associatif, les collectivités, etc. L'accent est bien mis sur les compétences méthodologiques et analytiques en sociologie, comme trait distinctif du parcours : Méthodes d'analyse du social, et non entrées par des sociologies thématiques, la maquette présentée illustre ce choix avec netteté. Les enseignements associent à cet effet un large champ de méthodes, quantitatives et qualitatives (y compris visuelles, cartographiques, etc.). La variété du « mix » méthodologique s'appuie sur la structure du parcours en cohérence et progression sur deux ans, en plaçant les méthodes en cœur de cible, y compris leurs applications par des enquêtes, obligatoires chaque année. La différenciation entre finalité recherche et professionnelle est introduite ici en M2, avec un choix entre un travail de mémoire (« enquête individuelle ») ou la participation à la réponse à un contrat pour un commanditaire (« enquête collective »).

En revanche, il n'y a pas de supplément au diplôme fourni au dossier, ni description de la formation en blocs de compétences.

Positionnement dans l'environnement

La mention de master *Sociologie* de l'Université de Poitiers se singularise par sa structuration autour d'un portefeuille de méthodes empiriques en sociologie. La question éventuelle du positionnement vis-à-vis de la mention *Sciences sociales* ne se pose plus, puisque cette dernière a été fermée sur décision de l'Université (ce qui semble avoir impacté des enseignements communs de mise à niveau, pour la mention *Sociologie*).

L'adossement à l'unité de recherche GRESCO, bien visible dans le paysage scientifique régional, garantit un environnement de qualité en matière de recherche ; les enseignants-chercheurs qui interviennent dans la formation et la portent au titre du département de sociologie, sont des sociologues reconnus, qui peuvent également compter sur des collègues du GRESCO hors du département de sociologie pour faire lien avec la recherche - y compris par effet de proximité de site lorsque les étudiants du master se rendent à la MSHS pour suivre des séminaires ou participer à la préparation de journées d'étude. Sont également significatifs un certain nombre d'accueils en stage d'étudiants de la formation au sein du laboratoire (certes non rémunérés, ce qui pourrait être un objet de réflexion), et plus largement les interactions pédagogiques (notamment l'enseignement transversal dit « sociétés contemporaines ») et les sujets de mémoires en connexion avec les recherches en cours et les séminaires de l'unité.

Le rapport à l'environnement socio-économique est documenté, et l'on perçoit bien le lien fait à travers la commande de l'enquête collective en M2, la présence de socio-professionnels au conseil de perfectionnement et surtout l'attention à accorder à ces interventions une part minimale réelle dans la formation, soit actuellement 20 % et un objectif à 25 %, qui est à encourager, sans que ce soit au détriment de la lisibilité de la formation et de l'adéquation formation-recherche qui apparaît structurante à bon droit. L'équipe pédagogique apparaît bien consciente de ces enjeux d'équilibre en fonction des profils et projets étudiants. Les listes nominatives en annexe gagneraient à préciser la qualité/fonction de chaque enseignant et professionnel pour valoriser cette participation professionnelle.

En termes de coopération internationale, l'ouverture effective de la formation à des étudiants étrangers est bien signalée (avec en retour une certaine hétérogénéité à gérer), mais le point sur l'internationalisation de la formation n'est pas renseigné - au-delà de l'attention à l'avenir à faire intervenir des chercheurs invités au GRESCO dans la formation. D'autres pistes pourraient être suivies : enseignant invité, école d'été, etc. L'effort porté sur les enseignements en anglais est à relever positivement.

Organisation pédagogique de la formation

L'organisation pédagogique de la formation est bien lisible, avec une progressivité effective pensée sur deux ans : les méthodes d'enquêtes en fil directeur, du premier semestre (S1) au troisième semestre (S3), doublées de l'enseignement Sociétés contemporaines faisant écho aux points forts du laboratoire GRESCO, du S1 au S4. Les enseignements de réflexion théorique (Raisonnement sociologique...) sont équilibrés, par rapport aux enseignements de professionnalisation, à commencer par les enquêtes, sur les deux années également. Un mémoire représentant 24 crédits ECTS est requis en M1 et en M2, ce qui assure une bonne formation à et par la pratique sociologique, garantie aussi par un stage en milieu professionnel de deux mois minimum en M2. L'accueil des étudiants non spécialistes en M1 va possiblement demander une réflexion, si les enseignements de mise à niveau ne subsistent pas après la fermeture de la mention Sciences sociales. Les méthodes pédagogiques variées forment un tout convaincant.

Pilotage de la formation

L'équipe pédagogique est cohérente par rapport à la formation de master ; elle est d'abord composée de membres du département de sociologie de l'Université de Poitiers (11 équivalents temps plein - ETP en section 19-sociologie, démographie, 2,5 ETP en section 20-Anthropologie biologique, ethnologie, préhistoire) et du laboratoire GRESCO. La coordination est assurée par trois enseignants-chercheurs, respectivement responsables du M1, du M2 et de la mention au global. L'identification par les méthodes est cohérente avec les ressources « générales » en enseignants-chercheurs qui ouvrent différents champs thématiques de la sociologie (à commencer par travail et éducation) et non une thématique spécifiquement.

Le conseil de perfectionnement est mis en place, même si son champ de compétences pourrait être plus spécifié. Des comptes rendus de réunions détaillés sont joints, une part de normalisation (y compris sur la forme) permettrait un suivi plus aisé à lire des mesures au fil du temps : seules les réunions 2018-2019 sont ici décrites. Ces réunions témoignent d'un engagement réel dans la démarche, même si le rôle des professionnels ne ressort pas particulièrement (on semble plus proche de réunions de département).

Les modalités de contrôle des connaissances sont très bien explicitées.

Un descriptif de la formation en blocs de compétences aurait gagné à être fourni (simplement en termes de démarche, pour affecter les UE à l'acquisition de compétences). Le supplément au diplôme n'est pas transmis.

Dispositif d'assurance qualité

Des informations plus précises liées aux candidatures et aux bassins de recrutement des étudiants pourraient être fournies, y compris lorsqu'il est question d'étudiants étrangers aux profils un peu hétérogènes. Les indicateurs d'insertion professionnelle pourraient être systématisés par une enquête d'insertion *ad hoc* auprès des anciens étudiants. Des tableaux de caractérisation de la formation sont utiles quant aux effectifs, la réussite en M1, le taux de diplomation, etc.

La démarche d'évaluation de la formation par les étudiants mise en œuvre pour dépasser les limites de l'administration d'un questionnaire en ligne (faible nombre de répondants) est intéressante. En effet les questionnaires en ligne suscitent souvent un nombre très faible de réponses et ne sont pas utilisables pour cette raison. Il est donc bienvenu d'organiser, comme précisé, des échanges réguliers avec les étudiants et leurs représentants.

Résultats constatés

Les résultats fournis, avec précision, concernent l'année 2018-2019 et non l'ensemble de la période à apprécier. Des statistiques suivies chaque année ne figurent pas au dossier, mais on dispose bien de l'évolution des effectifs et des taux de réussite sur 10 ans.

Les taux de pression, de remplissage et de réussite semble évoluer assez sensiblement d'une année à l'autre, ce qui invite à une réflexion pour stabiliser autant que possible ces indicateurs, qui peuvent en partie refléter des changements de maquette en 2018.

En particulier, le taux de réussite en M1 apparaît en retrait ; certes, il varie du simple au double entre 2018-2019 et 2019-2020, ce qui incite à la prudence, mais les chiffres depuis 2014 corroborent les appréciations de l'équipe pédagogique sur les redoublements et années validées en 2 ans, ce qui se comprend en partie mais dans des proportions moindres. Le profil des étudiants acceptés en M1 semble ainsi un sujet de réflexion. Si les baisses d'effectifs de la période précédente sont *a priori* conjurées, cela ne doit pas se faire au détriment de la qualité de la formation à travers le niveau des prérequis des entrants en M1 (y compris Campus France). L'effort noté sur 2019-2020 est à encourager, tout comme le travail sur les redoublements ressortant de l'autoévaluation.

Les indicateurs d'insertion professionnelle pourraient être renforcés, et produits annuellement. Pour les diplômés 2017-2018, l'insertion à 6 mois est de 3 sur 6 répondants seulement, ce qui est peu significatif. Des statistiques sur d'autres périodes (18 ou 30 mois) seraient bienvenues. Il n'y a pas d'information sur l'adéquation entre l'emploi trouvé et le domaine/niveau d'étude, ni sur les rémunérations. On note favorablement, en 2018-2019, 4 poursuites en thèse de sociologie (dont 2 financées). Là aussi, des chiffres sur la durée auraient été souhaitables.

Conclusion

Principaux points forts :

- Une formation en sociologie bien positionnée de façon distinctive sur les méthodes empiriques d'analyse du social dans leur diversité.
- Une organisation en progression M1-M2, dans les enseignements théoriques, méthodologiques et appliqués, cohérente par rapport aux objectifs et aux métiers visés.
- Des interactions enseignement-recherche effectives et en bonne synergie via le laboratoire GRESCO.
- Un engagement de l'équipe pédagogique et une vraie réflexion conduite dans le dossier d'autoévaluation.
- Des relations avec l'environnement local solides, notamment par l'intermédiaire de réalisation d'enquêtes pour divers partenaires qui sont aussi un gage de professionnalisation.

Principaux points faibles :

- Un suivi des diplômés insuffisamment renseigné.
- Un recrutement insuffisamment ciblé sur les objectifs de la formation.

Analyse des perspectives et recommandations :

Le master mention *Sociologie* de l'Université de Poitiers est une formation de qualité et bien identifiée, avec une offre sur deux ans permettant une spécialisation véritable autour des méthodes empiriques en sociologie, dans leur diversité et complémentarité - ce qui peut être un véritable atout en termes de débouchés professionnels, type chargés de mission opérationnels ou chargés d'études, outre les poursuites en thèse. La progressivité de la maquette sur les deux ans est bien lisible. L'équipe pédagogique apparaît engagée et bénéficie, tout comme les étudiants, des synergies en recherche avec le laboratoire GRESCO. Le conseil de perfectionnement a été mis en place, son rôle doit être bien distingué par rapport à des réunions pédagogiques « classiques ». L'apport de professionnels a été considérée dans les enseignements à hauteur de 20 % de ces derniers, et reste à encourager en termes de compétences à acquérir pour les étudiants.

La question des taux de réussite / redoublement mérite d'être prise en compte. L'internationalisation du diplôme serait à renforcer en termes de coopérations ou chercheurs invités, école d'été et autres pistes, de même que l'outillage de suivi des diplômés, pour objectiver l'attractivité et les résultats du master.

Observations de l'établissement

N° / Réf. : Direction du Pôle Formation/CL/CD/20210907_47

Affaire suivie par : Christine Loubet

Tél. : 33 (0)5 49 45 30 45

Fax : 33 (0)5 49 45 30 50

Transmission : GED

Poitiers, le 21 septembre 2021

La Présidente de l'Université de
Poitiers

À

Monsieur le président de l'Hcéres,
Madame la directrice du
département d'évaluation des
formations

Objet : Observations – Rapport d'évaluation des formations du champ SCIENCES HUMAINES, LETTRES, LANGUES ET ARTS – Université de Poitiers – Campagne d'évaluation 2020-2021

Monsieur le président de l'Hcéres,
Madame la directrice du département d'évaluation des formations,

Je vous informe par ce courrier que notre établissement souhaite formuler les observations dans l'annexe ci-jointe, concernant le rapport d'évaluation du champ Sciences humaines, lettre, langues et arts établi par les experts du Hcéres, reçu le 29 juillet 2021. Vous trouverez également ci-dessous des observations générales, communes à chacun des champs de formation.

Lors du précédent contrat, l'université de Poitiers appartenait à la vague C.
Afin de parvenir à une synchronisation des universités de la région Nouvelle Aquitaine, l'établissement a été intégré à la vague B, soit un contrat réduit d'une année.

Il s'ensuit que lorsque le processus d'auto-évaluation a commencé, l'université de Poitiers venait d'entrer dans la deuxième année de fonctionnement de son offre de formation. Dès lors, la période sur laquelle les équipes pédagogiques pouvaient se baser pour établir les fiches d'autoévaluation était très courte. C'est pourquoi le président de l'université de Poitiers, M. Yves JEAN, a adressé un courrier le 25 septembre 2019 au président du Hcéres, pour solliciter une procédure allégée d'auto-évaluation.

Par sa réponse datée du 7 octobre 2019, le président du Hcéres indique comprendre nos difficultés et que « nous devons trouver conjointement une bonne manière de procéder ». C'est ainsi qu'une réunion s'est tenue le 12 novembre 2019 entre M. GEIB, alors directeur du département de l'évaluation des formations et Mme LAVAL, alors vice-présidente en charge des formations.

Il a alors été convenu que la procédure d'auto-évaluation ne porterait que sur l'année 2018-2019, et qu'elle revêtirait un caractère allégé par rapport à la procédure standard.

Cette observation est destinée à apporter une réponse à certaines remarques du rapport qui soulignent parfois le faible nombre de données trouvées dans les dossiers, et/ou qui regrettent que tous les items traditionnellement requis n'aient pas été mis à la disposition des membres des comités du Hcéres. De la même façon, certaines données, notamment en termes d'insertion, n'ont pas pu être proposées. En effet, une seule année de fonctionnement ne permettait pas, parfois, de fournir les chiffres des enquêtes d'insertion à 30 mois, en particulier dans le cas où les mentions de Masters ont dû être profondément remaniées, en lien avec la nouvelle nomenclature. Dans ces cas, il n'était pas possible de se baser sur l'historique du Master en question.

Je vous prie d'agréer, monsieur le président, madame la directrice, l'expression de ma considération distinguée.

Virginie LAVAL



Présidente de l'Université de Poitiers

Annexe

I. Observations – partie pour les mentions

a) Master mention Histoire Civilisation Patrimoine

Oléron, le 19 août 2021,

De M. Thierry Sauzeau
Coordination Master HCP

à

HCERES
s/c équipe décanale UFR SHA
Université de Poitiers

Objet : observations à propos du rapport HCERES du Master HCP

Observation 1

Le rapport du HCERES exprime la surprise du comité qui écrit avoir découvert l'existence du parcours Histoire Publique en consultant l'annexe 5 du dossier du Master HCP. A la p.30 du pdf, p.1 de la fiche consacrée au HCP, dans le chapitre « Analyse », sous-chapitre « Finalités de la formation », nous lisons : *« il est question d'un parcours Histoire publique et expertises scientifiques, qui n'apparaît pas dans le reste du document : cela signifie que l'information mise à disposition du public n'est pas à jour. »*

Il est plus que probable que cette impression se soit nourrie d'une omission, dès l'ouverture du rapport remis au HCERES. Ce rapport s'ouvre en effet sur le chapitre I. *Carte d'identité de la formation* dont la rubrique « *Évolution de la structure de la formation en cours d'accréditation* » présente l'architecture du Master CHPS ancienne nomenclature (2012-2018) mais pas l'architecture de la nouvelle mention avec ses quatre parcours.

Quoique le dossier fasse bien référence aux quatre parcours, et qu'il nomme bel et bien le parcours *Histoire publique et expertises scientifiques*, à l'instar des 3 autres, et ce à 9 reprises (p.1, 4, 8 et 10), on suppose que la lecture du dossier en aura été altérée par cet oubli.

Observation 2

Par ailleurs, le comité donne dès l'introduction du rapport Eval_SHLLA, dans la rubrique « Positionnement des formations dans l'environnement » (p.5) l'exemple du Master Histoire, civilisations, patrimoine qui *« gagnerait à interagir davantage avec son environnement immédiat. »* mais on est rassuré de lire dans la fiche particulière au diplôme, p.30 du pdf., sous la rubrique « Positionnement dans l'environnement » que ce diplôme est à créditer *« de bonnes relations tissées avec le monde socio-économique et les institutions culturelles régionales principalement. »*

Pour le Master HCP
Thierry Sauzeau

Université de Poitiers — UFR « Sciences humaines et arts » — Département de philosophie
Observations sur le rapport d'évaluation produit par le HCERES concernant la formation de master
(vague B, dossiers déposés le 15 février 2021)

Nous souhaiterions, par les observations suivantes, apporter quelques éclaircissements sur les points qui ont été présentés comme améliorables par le rapport du HCERES indiqué ci-dessus.

Le parcours de M2 « Médiations et société », en effet, n'est pas ouvert en alternance (p. 6 de l'avis global). Cette possibilité, que nous prenons toutefois très au sérieux, est à l'étude depuis quelques mois au sein du département de philosophie. L'intérêt d'une formation en alternance est l'entrée qu'elle donne au sein du monde professionnel ; cependant, dans le cas de la médiation, une difficulté spécifique se pose : il s'agit moins d'une profession, que d'un ensemble de compétences ou de capacités utilisables dans différentes professions assez diverses (médiation dans la ville, dans le travail, dans la famille, médiation culturelle), ce qui rend peu aisée la consolidation de liens pérennes avec des employeurs déterminés et strictement identifiés.

En ce qui concerne les statistiques livrées en complément de la demande d'accréditation (p. 8 de l'avis global), nous n'avons malheureusement eu accès qu'aux données de 2017-2018 ; cette partie du dossier est pré-remplie par le pôle « Formation et Réussite Étudiante » (FRE) de l'Université de Poitiers, qui ne disposait pas lui-même d'autres chiffres.

Une explication factuelle répond à l'interrogation sur le relativement faible taux de réussite (51%) des étudiants en M1 « Philosophie » (p. 3 de l'avis concernant la philosophie) : le département de philosophie, qui est en convention avec l'Institut catholique de Poitiers, inclut dans ses propres données statistiques, aux termes de cette convention, les masterants inscrits à l'Institut catholique ; or, au moment où les résultats des soutenances de mémoire de M1 sont comptabilisés par l'Université de Poitiers, les étudiants de l'Institut catholique n'ont pas encore soutenu leur mémoire (les étudiants poitevins soutiennent le mémoire de M1 obligatoirement en juin, tandis que les étudiants de l'Institut catholique ont jusqu'à fin septembre-début octobre pour le faire).

Enfin, pour ce qui est de la poursuite d'études en doctorat de nos masterants (p. 3 de l'avis concernant la philosophie), les données pour 2021-2022 sont un peu supérieures à celles de 2017-2018, puisque deux doctorants issus du master poitevin réalisent une thèse de philosophie à Poitiers (au sein du laboratoire « Métaphysique allemande et philosophie pratique », MAPP). Il reste que l'attractivité de notre laboratoire de recherche est surtout internationale : les doctorants actuellement inscrits en témoignent par le fait, puisque plusieurs d'entre eux proviennent, par exemple, d'autres pays européens, mais aussi de Russie ou d'Amérique du Sud (Colombie, Brésil).

Nous espérons vivement que ces explications pourront apporter des éléments de réponse aux questions qui ont été posées.

Sylvain Roux

Arnaud François

Professeur des universités

Professeur des universités

Responsable de la mention « Master »
département de philosophie

Directeur du département de philosophie au sein du

Oléron, le 19 août 2021,

De M. Thierry Sauzeau
Coordination Master HCP

à

HCERES
s/c équipe décanale UFR SHA
Université de Poitiers

Objet : observations à propos du rapport HCERES du Master HCP

Observation 1

Le rapport du HCERES exprime la surprise du comité qui écrit avoir découvert l'existence du parcours Histoire Publique en consultant l'annexe 5 du dossier du Master HCP. A la p.30 du pdf, p.1 de la fiche consacrée au HCP, dans le chapitre « Analyse », sous-chapitre « Finalités de la formation », nous lisons : « *il est question d'un parcours Histoire publique et expertises scientifiques, qui n'apparaît pas dans le reste du document : cela signifie que l'information mise à disposition du public n'est pas à jour.* »

Il est plus que probable que cette impression se soit nourrie d'une omission, dès l'ouverture du rapport remis au HCERES. Ce rapport s'ouvre en effet sur le chapitre I. Carte d'identité de la formation dont la rubrique « *Évolution de la structure de la formation en cours d'accréditation* » présente l'architecture du Master CHPS ancienne nomenclature (2012-2018) mais pas l'architecture de la nouvelle mention avec ses quatre parcours.

Quoique le dossier fasse bien référence aux quatre parcours, et qu'il nomme bel et bien le parcours *Histoire publique et expertises scientifiques*, à l'instar des 3 autres, et ce à 9 reprises (p.1, 4, 8 et 10), on suppose que la lecture du dossier en aura été altérée par cet oubli.

Observation 2

Par ailleurs, le comité donne dès l'introduction du rapport Eval_SHLLA, dans la rubrique « Positionnement des formations dans l'environnement » (p.5) l'exemple du Master Histoire, civilisations, patrimoine qui « *gagnerait à interagir davantage avec son environnement immédiat.* » mais on est rassuré de lire dans la fiche particulière au diplôme, p.30 du pdf., sous la rubrique « Positionnement dans l'environnement » que ce diplôme est à créditer « *de bonnes relations tissées avec le monde socio-économique et les institutions culturelles régionales principalement.* »

Pour le Master HCP
Thierry Sauzeau

Les rapports d'évaluation du Hcéres
sont consultables en ligne : www.hceres.fr

Évaluation des coordinations territoriales

Évaluation des établissements

Évaluation de la recherche

Évaluation des écoles doctorales

Évaluation des formations

Évaluation à l'étranger



2 rue Albert Einstein
75013 Paris, France
T. 33 (0)1 55 55 60 10

hceres.fr

[@Hceres_](https://twitter.com/Hceres_)

[Hcéres](https://www.youtube.com/Hceres)

RAPPORT D'ÉVALUATION – MASTER

Université de Poitiers

Bilan du champ de formations Sciences juridiques, économiques et de gestion

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2020-2021

VAGUE B

Évaluation réalisée sur la base de dossiers déposés le 15/02/2021



Pour le Hcéres¹ :

Thierry Coulhon, Président

Au nom du comité d'experts² :

Michel Viviano, Président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014 :

¹ Le président du Hcéres "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5) ;

² Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2).

Ce rapport contient, dans cet ordre, l'avis sur le champ de formations *Sciences juridiques, économiques et de gestion* et les fiches d'évaluation des formations de deuxième cycle qui le composent.

- Master Actuariat
- Master Administration publique
- Master Communication des organisations
- Master Comptabilité - contrôle - audit
- Master Contrôle de gestion et audit organisationnel
- Master Droit des affaires
- Master Droit des assurances
- Master Droit des collectivités territoriales
- Master Droit du numérique
- Master Droit du patrimoine
- Master Droit international et droit européen
- Master Droit notarial
- Master Droit pénal et sciences criminelles
- Master Droit public des affaires
- Master Économie de l'entreprise et des marchés
- Master Finance
- Master Gestion des ressources humaines
- Master Intelligence économique
- Master Justice, procès et procédures
- Master Management et administration des entreprises
- Master Management et commerce international
- Master Marketing, vente
- Master Monnaie, banque, finance, assurance

Présentation

L'Université de Poitiers propose à l'évaluation externe le champ de formations *Sciences juridiques, économiques et de gestion* (SJEG). Ce champ propose 23 mentions de master des domaines disciplinaires en Droit, en Économie et en Gestion. Ces formations sont assurées par les composantes suivantes : l'Unité de formation et de recherche (UFR) Droit et sciences sociales, l'UFR Sciences économiques, l'Institut d'administration des entreprises (IAE), l'Institut des risques industriels, assurantiels et financiers (IRIAF), l'Institut universitaire de technologie (IUT) de la Charente (IUT 16), l'IUT de la Vienne (IUT 86), l'UFR Lettres et langues, l'UFR Sciences du sport et l'École nationale supérieure d'ingénieurs de Poitiers (ENSIP), soit au total 8 composantes sur les 14 de l'établissement. Sur le plan des effectifs, ce sont 2976 étudiants inscrits dans ces formations sur un total de 7789 pour l'ensemble du deuxième cycle.

Ainsi, le champ SJEG propose des formations portées par deux UFR et cinq instituts. Plus précisément, l'UFR Droit et sciences sociales porte les mentions suivantes : *Droit des affaires, Droit des assurances, Droit des collectivités territoriales* (avec l'IPAG), *Droit du numérique, Droit du patrimoine, Droit international et droit européen, Droit notarial, Droit pénal et de sciences criminelles, Droit public des affaires, Justice, procès et procédures*. L'UFR Sciences économiques porte les mentions de master *Économie des entreprises et des marchés* et *Monnaie, banque, finance et assurance*. L'IAE porte neuf mentions de master : *Contrôle de gestion et audit organisationnel ; Communication des organisations ; Comptabilité-contrôle-audit ; Finance ; Gestion des ressources humaines ; Intelligence économique ; Management et administration des entreprises ; Management et commerce international ; Marketing, vente*. L'IRIAF porte le master *Actuariat* et l'IPAG porte le master *Administration publique*.

En termes de site, l'Université de Poitiers fait partie de la communauté d'universités et établissements (ComUE) Léonard de Vinci. Cette ComUE regroupe les universités de Limoges et de Poitiers ainsi que l'École nationale supérieure de mécanique et d'aérotechnique (ISAE-ENSMA) et a aussi comme partenaires l'Institut des hautes études de l'éducation et de la formation (IH2EF), le réseau CANOPE, le CNED et le CREPS de Poitiers. L'Université de Poitiers propose des formations sur les sites de Niort, Châtelleraut et à Angoulême. En matière de recherche, le champ SJEG relève de deux écoles doctorales (ED) :

- Pour le droit et les sciences politique, il s'agit de l'école doctorale *Droit et science politique Pierre Couvrat* (ED n°88). Cette ED regroupe six unités de recherche. Cinq appartiennent à l'Université de Poitiers : le Centre d'études sur la coopération juridique internationale ; l'institut de Sciences criminelles ; l'équipe de recherche en Droit privé ; l'institut de Droit Public ; l'institut d'Histoire du droit. Une unité de recherche dépend de l'Université de Limoges : l'Observatoire des mutations institutionnelles et juridiques.
- Pour l'économie et la gestion, il s'agit de l'école doctorale *Sciences de la société, territoires, sciences économiques et de gestion* (ED n°613). Cette école regroupe huit unités de recherche. Quatre d'entre elles appartiennent à l'Université de Poitiers (le Centre de recherche en gestion ; le Centre de recherche sur l'intégration économique et financière ; le Laboratoire Migrations internationales, espaces et sociétés ; le Laboratoire rural urbain liens environnement territoires sociétés), trois unités de recherche sont accueillies par l'Université de Limoges (le Centre de recherche sur l'entreprise, les organisations et le patrimoine ; le Laboratoire Géographie physique et environnementale ; le Laboratoire d'analyse et prospective économiques) et enfin une unité commune aux deux universités (le Groupe de recherche sociologiques sur les sociétés contemporaines).

Du point de vue de l'environnement socio-économique, plusieurs formations sont en partenariat avec le secteur des assurances, la santé et la finance. Les formations en management bénéficient de l'apport d'un pôle tertiaire public important avec le CHU de Poitiers, le CNED, l'Espace Mendes France, etc.

Enfin, l'Université de Poitiers entretient des rapports à l'échelle internationale en étant coordinatrice de l'Alliance « European Campus of City-Universities » - EC2U (Campus européen des universités dans la Cité), projet retenu par la Commission européenne. Dans ce cadre, un partenariat a été noué avec les universités de Coimbra (Portugal), Alexandru Ioan Cuza de Iasi (Roumanie), Friedrich Schiller de Iéna (Allemagne), Pavie (Italie), Salamanque (Espagne) et Turku (Finlande). Il existe aussi dans les formations juridiques de nombreux masters en double diplomation avec quatre universités colombiennes, une université libanaise, une université italienne et une université canadienne. Pour la mention *Économie des entreprises et des marchés*, on note un partenariat avec une université bulgare. Pour les mentions de gestion, management, marketing et gestion des ressources humaines (GRH), il y a un partenariat avec deux écoles en Egypte, une école au Maroc, une à Madagascar, une au Liban, une en Chine, une au Brésil et une au Canada.

Avis global

De façon générale, l'évaluation du champ de formations *Sciences juridiques, d'économie et de gestion* a été rendue parfois difficile par le manque de précision des éléments fournis : nature et niveaux des emplois pourvus consécutivement à l'obtention du diplôme, suivi des diplômés, éléments plus tangibles sur les modalités de fonctionnement des conseils de perfectionnement. On relèvera aussi quelques incohérences entre les intitulés de mention et contenus ou intitulés de parcours. On regrettera enfin l'absence de généralisation du supplément au diplôme (par exemple pour le master *Droit des collectivités territoriales* ou le master *Droit du numérique*) ou parfois l'imprécision du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP).

Dans l'ensemble, le champ SJEG présente une vraie cohérence disciplinaire, symbolisée par son adossement à l'ED n°88 et l'ED n°613 et par une volonté d'offrir des formations de master liées à leur environnement socio-économique. Plus précisément, ce champ s'articule favorablement autour des métiers de l'assurance, du conseil, de l'expertise qui sont caractéristiques de ce territoire. En même temps, on peut déplorer que ces formations de master ne s'adaptent pas encore entièrement aux besoins et aux régimes des publics par le jeu des dispositifs de formation continue, d'alternance, de formation à distance et de valorisation des acquis de l'expérience (VAE).

Sinon, l'offre de formation est cohérente avec quelques évolutions par rapport à la précédente évaluation Hcéres : des regroupements de formations (master *Droit du patrimoine*) ou la création de nouveaux parcours (master *Management et commerce international*). L'offre de formation pour les masters généralistes (master *Droit pénal* et master *Finance* par exemple) est complétée par des masters beaucoup plus ciblés au besoin du territoire (parcours du master *Management et commerce international*, master *Marketing, vente*). Peu de parcours de master n'ont pu ouvrir faute d'étudiants, ce qui conforte la vitalité d'ensemble de celles-ci.

Pour la plupart des formations concernées, les objectifs sont clairement explicités même si l'on peut regretter l'imprécision ou l'absence des suppléments au diplôme. On mentionnera aussi quelques discordances entre intitulés de master et parcours proposés aux étudiants. Ainsi, l'évaluation a mis en lumière une incohérence entre l'intitulé du master *Droit public des affaires* et celui de deux des trois parcours proposés par celui-ci ; de même, pour le master *Droit du patrimoine* qui peut servir à intégrer certains parcours « satellites » (parcours *Histoire du droit* ou *Droit de la propriété intellectuelle*). Par ailleurs, un parcours (*Droit de l'urbanisme et de la construction* ou *Management public et droit des collectivités territoriales*) peut appartenir à deux mentions de master différentes, ce qui questionne sur la cohérence pédagogique des diplômes délivrés.

Certaines formations se démarquent à l'international puisque cela repose sur la nature des débouchés (master *Management et commerce international*, master *Droit des affaires*) ou parce qu'il existe des délocalisations ou des systèmes de double diplomation (master *Économie de l'entreprise et des marchés*, master *Marketing, vente*), cela contribue alors à l'attractivité et au rayonnement de ces formations. De façon plus générale, les liens avec l'international restent plutôt corrects mais sans plus ; ainsi, par exemple, les enseignements en langues étrangères restent le plus souvent réservés à l'anglais. Certains cours des formations d'économie ou de gestion gagneraient à être enseignés en langue étrangère. Une exception remarquable est constituée avec le master *Économie de l'entreprise et des marchés*.

L'organisation pédagogique des masters est globalement satisfaisante. On relève de nombreux points positifs en tête desquels la structure d'ensemble des formations, la volonté de nouer de nombreux partenariats avec le bassin local d'emploi mais aussi l'ouverture de certaines formations de master à l'alternance ou à la formation continue. Toutes les formations proposent des stages ou des dispositifs de professionnalisation au moins pour la deuxième année de master. On peut toutefois pointer un manque de réflexion d'ensemble sur les certifications ou labellisations professionnelles y compris pour les formations dont ce pourrait être le cœur de métier (master *Actuariat* ou master *Intelligence économique*). On relèvera donc avec intérêt que certains masters ont bien saisi la logique des certifications ou labellisations (master *Contrôle de gestion et audit organisationnel*, master *Droit des affaires*). Si on ne relève pas de déséquilibres flagrants dans la répartition des crédits ECTS dans les formations, on peut s'étonner parfois du faible nombre d'heures de cours dévolus aux intervenants professionnels (master *Droit du numérique*, master *Droit international et européen*, master *Marketing, vente*).

Des dispositifs de pédagogies innovantes, dont commencent à se saisir les masters, ont été mis en place par l'établissement. On citera, entre autres, le master *Droit public des affaires*, le master *Économie de l'entreprise et des marchés*, le master *Administration publique*. Pour d'autres formations, des marges de manœuvre existent encore sur ce point (master *Communication des organisations* ou master *Droit international et européen*). Pour les résultats pédagogiques, il est à noter que le taux de réussite en master est très bon, voire excellent, avec une réserve importante néanmoins pour le nombre important de redoublants pour le master *Gestion des ressources humaines* et le master *Communication des organisations* et des résultats moyens pour le master *Management et commerce international*. On relèvera aussi que le taux d'abandon est rare à ce niveau. Au

niveau des entrants, le recrutement local se situe dans une proportion normale entre le cycle des licences et celui des masters, même si parfois l'information manque (master *Management et administration des entreprises*). L'université arrive à attirer massivement des étudiants de son territoire en dépit des concurrences des universités de Bordeaux et de Nantes. La plupart des formations présentent des effectifs normaux à ce niveau, même s'il faut surveiller quelques baisses çà et là (certains parcours du master *Management et commerce international* et du master *Droit public des affaires*, le master *Droit international et droit européen*).

L'approche par compétences n'est pas encore déclinée dans suffisamment de formations, approche pourtant potentiellement féconde en termes de dispositifs pédagogiques et qui devient la norme d'organisation des semestres universitaires. Des formations plutôt dans les branches juridiques sont en retard concernant cette approche par compétences : les masters *Droit des affaires*, *Droit des assurances*, *Droit public des affaires*.

La plupart des masters a développé de bons processus en faveur de la professionnalisation, domaine dans lequel l'établissement a profité pleinement de son ancrage dans le bassin socio-économique. On mentionnera les systèmes d'alternance ou encore les exercices se rapprochant de la réalité professionnelle (« Procès simulé », « ateliers », « job-dating », etc.). La professionnalisation réussie peut prendre les traits de partenariats officialisés (master *Finance* ou *Droit public des affaires*) ou les systèmes de labellisation (master *Droit des affaires*) organisés.

L'équilibre des équipes pédagogiques entre universitaires et intervenants professionnels participent aussi de cette logique de professionnalisation même si des formations dénotent sur ce point (master *Marketing*, vente, master *Droit international et droit européen*). Le manque d'information est parfois regrettable (niveaux et qualités des intervenants). Au niveau du pilotage, trop d'informations manquent pour les conseils de perfectionnement (périodicité, compte-rendu, suites données), ce qui rend l'analyse de leur rôle souvent difficile.

De façon générale, le suivi des étudiants et des diplômés peut être renforcé. Les dossiers sont, sur ces points, très incomplets (niveaux d'emploi, temps de recherche d'emploi, etc.). Ceci étant, on mentionnera les très bons taux d'insertion professionnelle de la plupart des formations sur la base des informations fournies.

Analyse détaillée

Finalité des formations

De façon générale, les objectifs pédagogiques des masters proposés à l'évaluation sont bien exposés et communiqués aux étudiants par le biais de divers supports (site internet de l'université, brochures, journées d'information, description des enseignements dans l'environnement numérique de travail (ENT)). Les parcours et les finalités de chacune des formations correspondent aux attentes des étudiants et des autres acteurs des masters (professionnels, équipe pédagogique, etc.). Les formations affichent et organisent une progressivité d'ensemble cohérente entre la première et deuxième années de master, revendiquant alors des parcours de master parfaitement identifiables et une spécialisation convaincante même si l'on peut pointer une certaine complexité de l'offre pédagogique pour le master *Droit des affaires* d'autre part ainsi qu'un manque d'information pédagogique pour le master *Administration publique* parcours *Management public et collectivités territoriales* et pour le parcours *Droit de l'urbanisme et de la construction* rattaché à deux mentions de master différents. Sinon, la plupart des masters présentés jouissent d'une réelle attraction, voire de notoriété (master *Comptabilité-contrôle-audit* ; master *Contrôle de gestion et audit organisationnel* ; master *Droit du numérique*).

Les objectifs d'apprentissage ainsi que les connaissances et compétences sont, dans l'ensemble, bien identifiés et expliqués en matière de savoirs tant théoriques qu'empiriques. On notera, cependant, que les objectifs des formations ne sont pas suffisamment déclinés en logique de blocs de compétences. Soit l'organisation en blocs de compétences n'existe pas, tel est le cas pour le master *Droit des affaires* ou le master *Économie de l'entreprise et des marchés*, soit elle est largement perfectible à l'instar du master *Droit des assurances*, du master *Droit public des affaires*.

Les masters du domaine Droit forment des juristes amenés à travailler dans différents secteurs (libéral, entreprise, fonction publique, professions réglementées) ou à embrasser la carrière académique en poursuivant les études en doctorat. Les masters du domaine Économie sont davantage tournés vers les métiers de l'entreprise, de la consultation, des marchés ou de l'assurance. La grande diversité des parcours dans les masters en économie étant assurément un atout pour ces formations (master *Économie de l'entreprise et des marchés* ; master *Intelligence économique*). Les formations du domaine Gestion conduisent à des carrières dans le management, le marketing, l'audit, la comptabilité, la gestion des ressources humaines ou encore la communication des organisations. On pourra ici mettre en exergue le master *Management et commerce international* et ses huit parcours.

L'intérêt doit aussi être porté sur la réussite des formations portant une double compétence comme le master *Droit du numérique* qui connaît une réelle attractivité ou les formations s'inscrivant dans une approche pluridisciplinaire comme le master *Actuariat* qui forme des étudiants aux métiers à l'interface des statistiques, du droit, des mathématiques appliquées, de la gestion et de l'économie.

Il est constant que la diversité de l'offre de formation conduit, d'une part, à l'existence de parcours parfois relativement proches tels les masters *Monnaie, banque, finance, assurances* et *Finance*. D'autre part, il existe à l'intérieur de certaines formations des spécificités susceptibles de justifier des parcours distincts. En conséquence, l'architecture d'ensemble pourrait encore gagner en visibilité en maintenant, toujours, la bonne compréhension individuelle de chacun des parcours. En particulier, l'architecture du master *Droit des affaires* manque de lisibilité même s'il est vrai qu'elle porte trois parcours à l'étranger et en double diplomation.

Sous cette réserve, les intitulés sont, de façon générale, cohérents et compréhensibles par l'ensemble des acteurs à l'exception notable de la mention *Droit public des affaires* qui englobe trois parcours dont deux qui ne correspondent pas tout à fait à son intitulé (parcours *Droit de l'action publique* et parcours *Droit de l'urbanisme et de la construction*) ainsi que le master *Droit du patrimoine* qui englobe des parcours « satellites ». Pour ces deux derniers masters, un même problème se pose : deux parcours (*Management public des collectivités territoriales* et *Droit de l'urbanisme et de la construction*) appartiennent en même temps à deux mentions de master différentes, ce qui interroge donc sur la cohérence pédagogique d'une même formation susceptible d'entraîner pour les étudiants inscrits deux diplômes différents.

Les suppléments au diplôme restent rares et en particulier pour les domaines des sciences juridiques et des sciences économiques.

La présentation des débouchés professionnels est satisfaisante. Elle est en cohérence avec les objectifs et les enseignements de chaque formation même si l'on mentionnera que le master *Justice, procès et procédures* ne forme essentiellement qu'au concours de l'École nationale de la magistrature (ENM). Les poursuites d'études au sein comme en dehors de l'établissement sont, de manière générale, bien portées à la connaissance des étudiants.

Le positionnement des formations dans la logique de la certification professionnelle est perfectible. Ainsi, le supplément au diplôme n'existe pas pour toutes les formations, par exemple, il manque pour le master *Droit du numérique*, le master *Droit des collectivités territoriales* ou encore le master *Droit notarial*. Par ailleurs, le master *Actuariat* n'a pas de certification avec l'Institut des actuaires, le master *Intelligence économique* ne connaît pas de préparation aux certifications. Ceci étant, il est à mettre au crédit du parcours *Finances et ingénierie financière* du master *Finance* et du master *Monnaie, banque, finance, assurance*, une préparation à la certification professionnelle organisée par l'Autorité des marchés financiers (AMF).

Positionnement des formations dans l'environnement

Globalement, la politique de site en matière de formation et de vie étudiante a été élaborée en partenariat avec l'ensemble des établissements d'enseignement supérieur de la ComUE Léonard De Vinci qui regroupe les universités de Poitiers, Limoges et les établissements situés à Châtelleraut, Niort et Angoulême. L'offre de formation globale a été définie par la Commission de la formation et de la vie universitaire (CFVU) sur la base de travaux rendus par la réunion des assesseurs à la pédagogie des 14 composantes de l'établissement. Il est à déplorer que la structure de pilotage opérationnel au sein de ce champ de formations ne soit pas encore pleinement opérationnelle. Le dossier illustre le bon positionnement de l'ensemble des formations du champ SJEG tant au niveau régional que national. Il est démontré que ce champ de l'Université de Poitiers demeure un pôle attractif en termes d'effectifs dans le grand Sud-ouest de la France derrière les universités de Bordeaux et de Nantes. On se félicitera aussi que l'analyse vis-à-vis des formations proches par les responsables de mention est souvent réalisée et atteste de l'attractivité de la plupart des formations. Ceci étant, les formations proposées par l'Université de Poitiers présentent toutes un fort ancrage local et régional qui font d'elle une université à la fois de proximité et attractive.

Les masters de même type existent dans la plupart des universités françaises et dans les universités les plus proches, Bordeaux et Nantes même si certains parcours sont caractéristiques de l'environnement économique et géographique de ce territoire. On peut évoquer sur ce point les masters spécialisés dans le secteur des assurances, de la banque et du conseil (le master *Actuariat* ; le master *Droit des assurances* ; les parcours du master *Finance* ; le parcours *Commerce international spiritueux* du master *Management et commerce international*). Les masters plus « classiques » s'inscrivent aussi parfaitement dans leur environnement géographique et économique par des partenariats avec certaines entreprises et des fédérations professionnelles, par exemple la Fédération française de l'assurance (FFA) pour le master *Droit des assurances*, le parcours *Marques et produits jeunesse* du master *Marketing, vente* est en partenariat avec huit fédérations professionnelles nationales, le parcours *Marketing de luxe* du même master est en lien avec la chambre de commerce et d'industrie (CCI) de Charente. Aussi, ces masters plus « classiques » ne souffrent pas d'une

concurrence particulière en termes d'effectifs, de qualité d'équipe pédagogique ou même de partenaires professionnels.

Les formations du champ SJEG sont articulées avec deux écoles doctorales (ED) : l'ED *Droit et sciences politiques Pierre Couvrat* (ED n°88) et l'ED *Sciences de la société, territoires, sciences économiques et de gestion* (ED n°613). Au total, 14 unités de recherche sont rattachées à ces deux ED. Les liens entre les formations et la recherche résultent principalement de la présence dans les équipes pédagogiques d'une majorité d'enseignants-chercheurs appartenant à ces différentes unités de recherche. L'équilibre entre enseignants-chercheurs et intervenants professionnels est globalement assuré dans ces formations à l'exception des masters *Marketing, vente* et *Management et commerce international* pour lesquels un déséquilibre de l'équipe pédagogique existe au détriment des intervenants professionnels.

Au-delà de ce rattachement institutionnel, l'articulation des formations avec la recherche est variable, selon les formations. Il est logique que pour les masters ayant une finalité d'insertion professionnelle immédiate, la dimension recherche reste limitée. C'est le cas par exemple du master *Actuariat* pour lequel il n'y a quasiment pas de poursuites d'études en doctorat ou encore pour le master *Droit public des affaires*. Certains masters organisent des manifestations relevant d'une recherche appliquée, c'est le cas de l'organisation une fois par an de colloques sur le thème des assurances pour le master *Droit des assurances* ou de l'intervention de chercheurs issus de la recherche industrielle pour certains parcours du master *Droit des affaires*. Pour le reste, l'adossement avec la recherche est plutôt classique voire limité (master *Droit pénal et sciences criminelles*) pour la plupart de ces masters. La poursuite d'études en thèse de doctorat tout particulièrement dans certaines formations juridiques atteste néanmoins de l'importance de ces liens pour d'autres formations (master *Justice, procès et procédure*).

L'établissement a noué de multiples partenariats avec l'univers entrepreneurial et associatif même si ceux-ci ne sont pas toujours formalisés. On pourra mentionner les liens très forts entre le master *Marketing, vente* et les fédérations professionnelles nationales, les liens entre le master *Droit des assurances* et le secteur des assurances et mutuelles locales, les partenariats professionnels qui lient le master *Droit notarial* ou encore la proximité du master *Actuariat* avec son bassin d'emploi. En outre, les praticiens interviennent davantage en deuxième année de master parfois de manière importante comme pour le master *Monnaie, banque, finance, assurance* pour lequel près de 70 % des intervenants sont des professionnels. À l'inverse, certaines formations à finalité d'insertion professionnelle immédiate ne connaissent qu'une faible proportion d'enseignants professionnels (master *Marketing, vente* ; master *Management et commerce international* ; master *Économie de l'entreprise et des marchés*). La trop faible implication des professionnels se retrouve pour le master *Droit international et droit européen* et le master *Droit pénal et sciences criminelles*. Au-delà des partenariats et de la composition des équipes pédagogiques, les relations avec le milieu économique se traduisent dans la mise en place de l'alternance pour de nombreux masters (master *Actuariat* ; master *Administration publique* ; master *Contrôle de gestion et audit organisationnel* pour la deuxième année ; master *Management et administration des entreprises*, etc.).

Des coopérations internationales nouées par l'établissement se déclinent suivant des modalités variables selon les formations. Elles existent de façon logique pour le master *Droit des affaires* ou encore le master *Économie de l'entreprise et des marchés*. Des masters surtout dans le domaine économique et de la gestion organisent une double diplomation avec des établissements étrangers (master *Management et commerce international*, master *Marketing, vente*, master *Finance*), ce qui contribue à faciliter les mobilités entrantes et sortantes et au rayonnement international de l'Université de Poitiers. Paradoxalement, l'internationalisation du master *Droit international et droit européen* est largement perfectible en termes de partenariats, de mobilité entrante et sortante, d'acteurs de la formation et de pratique de langues étrangères. Les autres masters connaissent plutôt une faible ouverture à l'internationalisation en particulier pour le master *Communication des organisations* et les autres masters des formations juridiques. Les aspects de mobilité entrante et sortante existent pour certaines formations (master *Droit international et droit européen*) mais souffrent d'un manque de données pour le reste des formations. L'enseignement d'une langue étrangère (l'anglais) est pratiqué systématiquement dans le champ, l'apprentissage des autres langues étrangères reste modeste. On pourra déplorer l'absence de cours de spécialité en langue étrangère dans certaines formations (master *Comptabilité-contrôle-audit* ou le master *Contrôle de gestion et audit organisationnel*).

Organisation pédagogique des formations

Les formations de master de ce champ suivent un processus de spécialisation progressive en quatre semestres avec, en général, une première année (M1) organisée autour d'un ou deux parcours par mention et une mutualisation des cours, puis une offre élargie de parcours plus spécifiques en deuxième année (M2). La progressivité entre M1 et M2 est donc, dans l'ensemble, très satisfaisante. Les mentions présentent des parcours cohérents avec la formation dès le M1. Pour ce qui concerne la logique entre parcours de M2, on mentionnera quelques regroupements discutables : Il en est ainsi pour le master *Droit du patrimoine* qui regroupe cinq parcours, dont le rattachement de l'un d'eux peut poser question (parcours *Histoire du droit et des institutions*)

et dont les liens entre eux sont peu évidents (parcours *Droit de la propriété intellectuelle*, parcours *Droit de l'activité agricole* et donc aussi *Histoire du droit et des institutions*) ; il en est ainsi également pour le master *Droit public des affaires* dont l'intitulé rend difficilement compréhensible l'existence des parcours *Droit de l'urbanisme et de la construction* (qui est par ailleurs co-porté par la mention *Droit du patrimoine*) et *Droit de l'action publique*. Il en est ainsi pour finir avec le master *Management et commerce international* en économie qui comprend huit parcours. Deux parcours (*Management et développement durable* et *Management de l'immobilier*) sont sans rapport avec les objectifs de la mention. Sous ces réserves, la cohérence entre parcours de M2 est assurée par des systèmes de « tronc commun » en M1, de cours mutualisés ou de formations délocalisées à l'étranger.

Notons également, l'absence d'information sur l'articulation entre des formations des masters *Finance, Marketing, vente et Management et commerce international* et une formation dispensée à Excelia Business School, école de commerce privée localisée à la Rochelle. S'il est admis, l'étudiant doit s'inscrire préalablement à Excelia Business School, puis ensuite à l'Université de Poitiers porteuse du diplôme. Cette organisation interroge sur les capacités de l'établissement à assurer ses missions. Elle n'est, de ce point de vue, pas satisfaisante.

Pour ce qui concerne l'approche par compétences des formations de master, elle est déclinée de façon très variable suivant les mentions. Elle est clairement insuffisante pour les masters *Droit des affaires, Droit des assurances, Droit public des affaires* elle commence à se mettre en place pour toutes les autres formations et peut s'avérer déjà satisfaisante pour certaines d'entre elles (master *Droit notarial* et master *Comptabilité-contrôle-audit*). Pour la plupart des formations pour lesquelles ce point fait débat, un engagement a été pris par les responsables de certaines d'entre elles pour le prochain contrat.

Un intérêt particulier pour le suivi des étudiants est clairement mis en avant dans certains dossiers. Certaines formations ont mis en avant l'encadrement et le suivi des étudiants comme le master *Économie de l'entreprise et des marchés*, le master *Gestion des ressources humaines*, d'autres doivent faire des efforts sur ce point (master *Administration publique*).

Les enseignements sont majoritairement dispensés en formation initiale mais beaucoup de mentions, pour s'adapter aux besoins de tous les publics, sont accessibles à la formation continue voire à l'alternance essentiellement en deuxième année (master *Actuariat*, master *Administration publique*, master *Management et administration des entreprises*). Il est dommage, par exemple, que le master *Économie de l'entreprise et des marchés* n'ait pas intégré le dispositif de formation tout au long de la vie.

L'établissement a mis en place des dispositifs d'accueil des publics spécifiques (situation de handicap, sportifs de haut niveau notamment) gérés par des entités spécialement dédiées mais leur déploiement au sein des formations est trop peu documenté. Il en est de même pour l'accès aux formations par VAE. Ce silence laisse supposer que les équipes peinent encore à se saisir de ces dispositifs.

Plusieurs mentions ouvrent des possibilités de poursuite d'études en thèse de doctorat ou de poursuites d'études pour la préparation d'examens ou de concours (Centre régional de formation professionnelle des avocats - CRFPA ; École nationale de la magistrature - ENM) mais ces éléments restent peu détaillés dans les fiches d'évaluation.

La professionnalisation est une priorité affichée de l'établissement comme de la plupart des mentions. L'Université de Poitiers tire pleinement profit de son environnement socio-économique ainsi, plusieurs formations des sciences juridiques et de l'économie sont en partenariat avec le secteur des assurances, la santé et la finance. Les formations en management bénéficient de l'apport d'un pôle tertiaire public important avec le CHU de Poitiers, le CNED, l'Espace Mendès France. De nombreuses formations organisent des méthodes de pédagogie innovante inspirée de la réalité professionnelle de type ateliers, procès simulé, projets, challenge d'entreprise, job-dating (master *Administration publique* ; master *Communication des organisations* ; master *Droit public des affaires* ; master *Monnaie, banque, finance, assurance* ; master *Comptabilité-contrôle-audit*). Pour certaines formations, il faut noter que l'institutionnalisation de partenariats professionnels permet de renforcer l'attractivité de la formation (master *Administration publique*, master *Droit des assurances*, master *Monnaie, banque, finance, assurances*) ou encore le parcours *Juriste d'entreprise* de la mention *Droit des affaires* pour lequel existe un label certifié (diplôme de juriste conseil d'entreprise (DJCE)) par la Fédération Nationale pour le Droit de l'Entreprise (FNDE).

La professionnalisation est aussi assurée par la présence de professionnels dans les formations. Cette présence fait partiellement défaut pour le master *Droit du numérique*, le master *Droit international et droit européen*, le master *Marketing, vente*. Au-delà de l'intervention des professionnels dans les enseignements, leur participation au pilotage du diplôme fait parfois défaut ; ainsi, il est noté une faible implication des praticiens dans le pilotage du master *Droit pénal et sciences criminelles*. Les masters du champ proposent tous des projets encadrés de mise en situation et de stages, même s'ils sont parfois facultatifs en première année et plus encore des dispositifs d'alternance qui sont organisés pour de nombreuses formations à ce niveau (master *Actuariat*, master

Administration publique, master Management et commerce international). Des projets tutorés peuvent aussi être un élément positif d'une formation (*master Droit du numérique*), ce qui renforce alors l'employabilité d'un certain nombre de formations (*master Communication des organisations, master Actuariat, master Droit des assurances, master Droit public des affaires, master Monnaie, banque, finance, assurances*).

À l'exception notable de certaines formations qui intègrent les outils numériques particuliers à la discipline (*master Gestion des ressources humaines, master Comptabilité-contrôle-audit*) ou à l'identité de la formation (*master Droit du numérique*), la place du numérique se limite à l'espace numérique de travail (ENT) et aux ressources documentaires en ligne et fait donc parfois cruellement défaut dans certains masters (*master Communication des organisations*). Des outils et formations à des logiciels plus spécifiques en lien avec les questions propres aux mentions sont rarement mentionnés. Notons, cependant, quelques formations qui se démarquent en utilisant pleinement les pédagogies innovantes liées à la dématérialisation (*master Administration publique, master Droit public des affaires*).

La place de l'international est marquée par un nombre de partenariats visibles avec des universités étrangères. Ces partenariats se concrétisent à l'échelle de l'Université de Poitiers, établissement coordinateur du projet d'Alliance « European Campus of City-Universities », EC2U, comme à l'échelle des formations de masters elles-mêmes (Liban, Italie, Canada, Égypte, Maroc, Madagascar, Chine, Brésil). Ceci étant, des éléments tangibles manquent dans les dossiers pour apprécier la réelle place de l'internationalisation auprès des étudiants. Lorsque les données sont présentes, la mobilité sortante est à renforcer. L'enseignement de langues étrangères est dans l'ensemble très classique, mais variable en fonction des masters : normal dans la plupart des masters soumis à l'évaluation, il reste à parfaire dans le master *Administration publique*, le master *Contrôle de gestion et audit organisationnel* ou encore le master *Comptabilité-contrôle-gestion*. À l'échelle des formations, l'internationalisation est normalement assurée pour les formations ayant cette finalité (le master *Management et commerce international* et le master *Marketing, vente*), elle est même très bien représentée dans le master *Droit des affaires*. Pour les formations dont la portée est nationale, l'identification des objectifs d'internationalisation est insuffisante.

Pilotage des formations

Il n'existe pas de pilotage spécifique au champ de formations. Celui-ci est assuré par la présidence, les vice-présidences et les conseils centraux de l'établissement, en concertation avec les directions de composante et les différents responsables des services administratifs. Sinon, l'offre de formation globale a été définie par la Commission de la formation et de la vie universitaire (CFVU) sur la base de travaux rendus par la réunion des assesseurs à la pédagogie des 14 composantes de l'établissement. Il est à déplorer que la structure de pilotage opérationnel au sein de ce champ de formations ne soit pas encore pleinement satisfaisante.

À l'échelle des formations, les équipes pédagogiques sont, dans l'ensemble, composées d'enseignants et d'enseignants-chercheurs, marquées par une certaine pluridisciplinarité et des intervenants professionnels même si on manque parfois d'informations sur les modalités d'organisation interne sur les équipes pédagogiques (par exemple, le master *Droit international et droit européen*, le master *Finance* et le master *Management et commerce international*). À noter la singularité du master *Droit pénal et sciences criminelles* qui ne mentionne aucun avocat parmi les intervenants professionnels. Pour ce dernier master d'ailleurs, le volume d'heure de l'ensemble des professionnels est plutôt faible et largement en deçà de la moyenne pour ce type de formation (20 % du total des heures) tout comme pour le master *Économie de l'entreprise et des marchés* (seulement 15 % du volume d'heures). Pour certaines formations, c'est au niveau des parcours que le manque peut se faire sentir, ainsi en est-il pour le parcours *Entrepreneuriat et création d'entreprises innovantes* du master *Marketing, vente* pour lequel la présence des professionnels est estimée à 20 % du volume d'heures. Le manque peut être aussi de niveau qualitatif puisque certaines formations souffrent d'un certain manque de diversité des professionnels (*master Justice, procès, procédure*).

Lorsqu'elles sont connues, les responsabilités des membres des équipes pédagogiques sont bien réparties. L'existence de réunions régulières dans la plupart des formations structurent et soudent les équipes pédagogiques. La présence des professionnels n'est pas généralisée à l'ensemble des formations, par exemple pour le master *Droit du numérique*. Lorsqu'ils sont présents, les professionnels constituent des outils clefs pour la formation et interviennent de façon satisfaisante dans leur cœur de métier. Pour des exemples réussis de collaboration professionnelle et de pilotage, on peut citer le master *Actuariat*, le master *Comptabilité-contrôle-audit*.

La plupart des formations bénéficient d'un conseil de perfectionnement pour la mention ou bien il s'agit d'un conseil de l'année pour un parcours donné. Ces conseils se réunissent régulièrement entre une et deux fois par an. Certaines formations n'ont pas du tout indiqué la composition du conseil de perfectionnement et les comptes rendus sont très rarement fournis (*master Management et commerce international, master Justice, procès et procédures*). Ce manque de précision nuit à la possibilité d'évaluer l'efficacité de ces structures.

Un certain nombre de formations recourt à l'évaluation des enseignements par les étudiants. Il s'agit d'enquêtes anonymes réalisées en fin de formation, parfois à l'échelle de la mention, parfois au niveau du parcours. On regrette, mais cela n'est pas caractéristique de cette université, le faible taux de réponses des étudiants, ce qui peut rendre l'enquête peu significative. On peut aussi regretter un manque d'information sur les résultats en termes d'évolution des formations.

En ce qui concerne les modalités de suivi de l'acquisition des connaissances, la répartition entre contrôle continu et contrôle terminal est équilibrée. L'information dont disposent les étudiants à l'entrée en formation sur les modalités de contrôle des connaissances et d'acquisition du diplôme est bonne dans la majorité des formations même si parfois des informations manquent pour des formations délocalisées à l'étranger (formation au Maroc pour un des parcours du master *Contrôle de gestion et audit organisationnel*) ou des formations pour des publics particuliers (formation à distance pour le master *Gestion des ressources humaines*). Pour toutes les formations, on peut se féliciter de la répartition équilibrée des crédits ECTS au sein des semestres. Les jurys d'examen sont bien organisés, les modalités d'organisation de ces jurys sont claires et communiquées aux étudiants tout au long de la formation.

La déclinaison en compétences commence à se généraliser à l'ensemble des formations, les responsables ont ainsi saisi les enjeux des blocs de compétences même si des progrès doivent encore être réalisés pour les masters *Droit des affaires*, *Droit public des affaires* ou encore le master *Économie de l'entreprise et des marchés*. Sous ces réserves, la structuration de l'offre de formation en fonction de blocs de compétences est systématiquement présentée dans les dossiers.

Les suppléments au diplôme fournis dans les dossiers sont inégaux, souvent lacunaires. De façon générale, les modalités de recrutement sont bien définies, mais l'information manque souvent quant au détail du recrutement (formation d'origine notamment).

Dispositifs d'assurance qualité

Les efforts de l'établissement afin de promouvoir les dispositifs d'assurance qualité des différentes formations sont variables et largement améliorables. Les processus sont engagés pour la plupart des formations et commencent à garantir la qualité des masters évalués.

Pour la plupart des masters présentés, les effectifs des formations, leurs évolutions, les différents régimes d'étudiants sont clairement identifiés et font l'objet de dispositifs dédiés (master *Comptabilité-contrôle-audit*, master *Droit des affaires*, master *Droit des assurances*, master *Finance*, master *Droit pénal et sciences criminelles*). Pour cette dernière formation, les flux des étudiants sont suivis de façon quantitative et qualitative par des systèmes d'indicateurs. Un bémol pour le master *Droit du numérique* pour lequel existe une imprécision sur les modalités de recrutement des étudiants de même que pour le master *Communication des organisations*.

Quant à l'organisation de l'information des étudiants une fois dans le cursus, de façon générale, elle est très satisfaisante sous réserve du caractère lacunaire, voire inexistant du supplément au diplôme pour quelques formations (par exemple, master *Droit notarial* et master *Droit des collectivités territoriales*) pour lesquelles les critères de sélection et d'orientation entre les parcours ne sont pas clairement explicites. L'évaluation des enseignements s'est généralisée mais elle connaît des fortunes diverses suivant les formations. Elle est organisée sous forme de questionnaires standardisés distribués aux étudiants dont les résultats peuvent être pris en compte par les équipes pédagogiques lors des conseils de perfectionnement (master *Administration publique* ou master *Finance*) ; parfois, ils sont organisés mais pas de trace de résultats ou d'exploitation par les équipes (master *Communication des organisations*, master *Droit notarial*, master *Droit du patrimoine*) ; parfois enfin, il n'y a pas de preuve tangible d'organisation de l'évaluation (master *Droit international et droit européen*, master *Contrôle de gestion et audit organisationnel*). De façon plus générale, des processus d'amélioration des formations peuvent être organisés par des formations elles-mêmes (master *Finance*) ou par des organismes externes (Qualicert pour le master *Comptabilité-contrôle-audit*).

Concernant le devenir des diplômés, plusieurs cas de figure existent dénotant un manque d'homogénéisation des pratiques en ce domaine. Le plus souvent, le devenir des étudiants existe et l'établissement peut compter alors sur l'Observatoire de la réussite de la vie étudiante (OREVE) mais son travail manque de précision et de fiabilité compte tenu des faibles retours de réponses. Sur le manque de précision, le futur des étudiants est analysé de façon trop générale et non pas par parcours (master *Droit des affaires*). L'analyse manque aussi de précision sur la nature des emplois effectivement occupés ou le temps de recherche d'un emploi (par exemple pour le master *Droit des assurances*, le master *Droit du numérique*, le master *Droit du patrimoine* ou enfin le master *Justice, procès et procédures*). Quelques formations peuvent obtenir un « satisfecit » sur la question de l'analyse du devenir des diplômés, il s'agit du master *Marketing, vente*, le master *Management et commerce international* et le master *Gestion des ressources humaines*.

Résultats constatés dans les formations

L'attractivité globale des formations est plutôt satisfaisante, par exemple, on peut noter une belle attractivité pour les masters *Actuariat*, *Comptabilité-contrôle-audit* (cinq fois plus de dossiers par rapport au nombre de places), master *Droit des affaires*, master *Droit des assurances* par exemple. Quelques formations souffrent, néanmoins, d'une faiblesse de leurs effectifs. Ainsi, il existe des taux de remplissage relativement faibles pour certains diplômes : 80 % en M2 pour le master *Droit des collectivités territoriales*, 77 % en master *Management et commerce international*, 76 % en master *Monnaie, banque, finance, assurance*, 55,4 % en deuxième année de master *Droit public des affaires*, 55 % en master *Droit international et droit européen*. Deux parcours du master *Marketing, vente* ont vu leur effectif baisser (parcours *Produits de luxe* et *Marketing et produits jeunesse*), en raison probablement d'une plus forte concurrence avec d'autres masters du même type dans le grand Sud-ouest. On mentionnera aussi les cas des masters ayant un public très diversifié tels les masters *Droit du patrimoine*, le master *Management et commerce international* et le master *Gestion des ressources humaines* qui attirent, de façon harmonieuse, des étudiants en formation initiale, en formation continue, en alternance et même des étudiants à distance. Notons aussi que des formations ont vu leur effectif progresser grâce à leur partenariat avec des établissements étrangers (master *Finance*). Il faut indiquer également que certains parcours n'ont pu ouvrir faute d'effectifs, le parcours *Droits de l'homme* du master *Droit international et droit européen* par exemple.

Les taux de réussite affichés sont très bons. De nombreuses formations connaissent des taux aux alentours de 90 %, voire 100 % (master *Contrôle de gestion et audit organisationnel*) et les redoublements sont rares à l'exception de trois formations : le master *Communication des organisations* (27 % en 2018-2019), le master *Administration publique* et le master *Gestion des ressources humaines*. Il faut toutefois signaler une faiblesse des résultats pour le M1 *Droit du patrimoine*. Sur un point plus précis, il faut s'étonner que 11 % seulement d'étudiants en 2018-2019 pour le master *Droit international et droit européen* aient le niveau requis en certification en langue.

Pour ce qui concerne l'insertion professionnelle, il faut déplorer, fréquemment, un manque d'information fiable : taux de réponse faible, pas ou peu d'éléments sur le niveau des emplois occupés, enquête ciblée sur une seule catégorie d'étudiants (les étudiants en alternance pour le master *Finances* ou un seul parcours). Sur ces considérations, les taux de diplômés en emploi sont satisfaisants, voire excellents (master *Communication des organisations*, master *Marketing, vente*, master *Droit public des affaires*). Les taux peuvent aussi connaître une forte hausse, c'est le cas pour le master *Comptabilité-contrôle-audit* qui a vu son taux augmenter de 10 points en pourcentage en quatre ans. L'évolution de ce taux ne peut pas être analysée pour les autres formations, ni même la durée moyenne de la recherche d'emploi faute de précisions dans les dossiers. Pour quelques masters, on relèvera le décalage dans le temps entre la sortie du diplôme et l'entrée dans la vie active puisque la formation a pour objet la préparation à des concours sélectifs (Concours d'avocat, ENM, etc.). Sinon, de façon générale, trop souvent, les dossiers d'autoévaluation se contentent de reproduire des paragraphes standards renvoyant au site de l'université.

Les taux de diplômés en poursuite d'études ne sont pas toujours correctement renseignés, y compris lorsque celle-ci s'effectue au sein des formations de l'établissement. Sinon, le nombre d'étudiants en poursuite d'études est très faible, ce qui s'explique par le caractère très professionnalisant des formations. Les poursuites d'études identifiées sont le plus souvent des débouchés normaux des parcours juridiques -en droit des assurances, en droit du patrimoine ou encore droit international et droit européen ou des parcours de gestion- comptable. Pour les poursuites en recherche, il nous faut indiquer qu'un très faible nombre d'étudiants envisage une poursuite en études doctorales.

Conclusion

Principaux points forts

- Une offre de formation complète, adaptée aux différents projets professionnels des étudiants.
- Une offre de formation en lien fort avec les réalités de son environnement socio-économique.
- La professionnalisation réussie de la plupart des formations (outils de professionnalisation, équilibre des équipes pédagogiques, lien avec le bassin d'emploi).
- Une insertion professionnelle très satisfaisante pour la plupart des masters.
- L'originalité et l'attractivité de certaines formations.

Principaux points faibles

- Des dispositifs visant à garantir la qualité des formations encore parcellaires : analyse des flux d'entrée, sélection des étudiants, analyse affinée de l'insertion professionnelle, analyse et conséquences de l'évaluation des formations.
- Une absence d'information sur l'articulation entre certaines formations de l'établissement (parcours des masters *Finance, Management et commerce international et Marketing, vente*) et l'Excélia Business school de La Rochelle, école de commerce privée.
- Des incohérences de pilotage : trop faible implication de professionnels parfois dans la direction des formations, absence de supplément au diplôme pour de nombreuses formations, faible information sur le rôle des conseils de perfectionnement.
- Une internationalisation disparate pour les formations : enseignement en langues étrangères plutôt faible pour la plupart des formations, mobilité sortante faible ou peu connue.

Recommandations

L'Université de Poitiers doit renforcer ses dispositifs pour améliorer le suivi de ses formations. En conséquence, l'accent doit être mis sur l'amélioration des données sur les flux d'entrée des étudiants (provenance, statut, évolution, etc.). L'insertion professionnelle n'est analysée souvent que de façon globale ou quantitative. Il faudrait pouvoir obtenir des informations plus précises sur le niveau d'emploi obtenu à la sortie du diplôme et le temps de recherche d'emploi. De la même manière, l'université doit rechercher les meilleures formules pour obtenir un taux de retour plus important dans ses enquêtes sur l'insertion professionnelle ou sur l'évaluation de ses formations. À cet égard, ces retours doivent être davantage exploités par les instances de formation pour améliorer ces dernières.

Dans une perspective parallèle, l'établissement se doit d'améliorer ses éléments de pilotage en généralisant des conseils de perfectionnement, en diffusant les comptes rendus de cette structure et en tirant le maximum de profit de ces réunions. Au besoin, la participation des professionnels à ces comités doit être renforcée.

Des éclaircissements doivent absolument être apportés sur les liens entre l'Excélia Business School, école privée de La Rochelle et les formations de masters *Finance, Management et commerce international et Marketing, vente*. Il conviendrait d'indiquer si la formation est uniquement dispensée à l'école privée et donne lieu à un diplôme délivré par l'Université de Poitiers ou si elle associe les formations évoquées de l'établissement en parallèle avec le site de La Rochelle.

Au-delà des formations ayant une vocation internationale, l'établissement doit encore favoriser l'ouverture à l'international des autres formations en accentuant la mobilité entrante et sortante des acteurs des formations (étudiants, enseignants, etc.). Elle se doit aussi, dans la limite de ses moyens, de généraliser le choix quant aux pratiques des langues étrangères.

Pour accroître le taux de remplissage de certaines formations, l'université a tout intérêt à généraliser encore les processus de formation tout au long de la vie et à faciliter les dispositifs de VAE.

Points d'attention

- Certains parcours connaissent une diplomation différente pour des formations équivalentes.

La question de la logique de diplomation doit être repensée pour deux des parcours évalués. Il s'agit d'abord du parcours *Management public et droit des collectivités territoriales* qui est organisé à la fois pour le master *Administration publique* et pour le master *Droit des collectivités territoriales*. Ensuite, il s'agit du parcours *Droit de l'urbanisme et de la construction* qui est organisé à la fois pour le master *Droit public des affaires* et le master *Droit du patrimoine*. Si la question de la mutualisation des cours peut expliquer ce double rattachement, cela questionne sur une même formation donnant lieu à la délivrance de diplômes différents selon que la formation s'adresse à tel ou tel type d'étudiants. Il faudrait donc repenser le rattachement de ces deux parcours en particulier.

Même si la réorganisation du master *Droit public des affaires* est récente, il est constant qu'elle emporte une incohérence dans le rattachement du parcours *Droit de l'action publique* au master *Droit public des affaires*.

L'intitulé *Droit public des affaires*, trop étroit, ne rend pas compte de la diversité des parcours et en particulier les parcours *Droit de l'action publique* et *Droit de l'urbanisme et de la construction*.

- Certains parcours n'ont pas leur place dans les masters qui les portent, ainsi en est-il des parcours *Management et développement durable* et *Management immobilier* du master *Management et commerce international*. Ces parcours n'ont pas clairement une visée internationale si on considère les enseignements dispensés et les débouchés proposés.

Le master *Droit international et droit européen* doit accentuer sa vocation d'être un diplôme visant à l'ouverture internationale, aussi, il faut accentuer la certification des étudiants aux langues étrangères, il y a lieu d'intégrer davantage d'acteurs (enseignants, professionnels, étudiants) venant de l'étranger. Ce master souffre aussi d'une trop faible attractivité en termes d'effectifs, il faut donc élargir les critères de sélection des candidats quitte à mutualiser davantage la formation.

- Des points doivent être éclairés sur les relations entre l'Excellia Business School de La Rochelle, école de commerce privée et le parcours *Finance et gestion du patrimoine immobilier* du master *Finance*, le parcours *Marketing de luxe* du master *Marketing, vente* et trois parcours du master *Management et commerce international* (parcours *Purchasing and supply chain management*, parcours *International business management* et *Management et développement durable*). La formation dispensée est-elle uniquement organisée par l'école privée et reconnue par l'université de Poitiers ou alors s'agit-il d'une réelle co-organisation du diplôme par l'école privée et les formations évoquées ? Sur tous ces points, les informations manquent dans les dossiers. S'il est confirmé que les formations sont uniquement assurées par l'école de commerce privée, cela pose question sur le rôle de l'université et sur la délivrance de ces diplômes.

Fiches d'évaluation des formations

MASTER ACTUARIAT

Établissement

Université de Poitiers

Présentation de la formation

Le master *Actuariat*, parcours SARADS (*Statistique et actuariat*) est une formation interdisciplinaire, aux confluents des mathématiques appliquées (statistiques et probabilités notamment), de l'économie, de la gestion (dont comptabilité, finance et assurance) et du droit. La formation existe depuis 2004 (sous un autre intitulé de mention). Elle dure deux ans, est organisée en mode programme et avec une approche par blocs de compétences. L'alternance est ouverte en première et en seconde année. Les diplômés travaillent dans le secteur de l'assurance, de la banque et de la santé principalement, dans tous les métiers qui font intervenir la gestion des risques et les statistiques. Les enseignements se déroulent sur le site de Niort à l'Institut des Risques Industriels Assurantiels et Financiers (IRIAF),

Analyse

Finalité de la formation

Le master vise à former des chargés d'étude actuarielle et des chargés d'étude statistique. Les diplômés doivent à la fois maîtriser les aspects probabilistes et statistiques des calculs actuariels qu'ils doivent mener, mais également avoir une très bonne connaissance de l'environnement juridique, comptable, économique, financier et réglementaire dans lequel ils évoluent, afin de savoir quels calculs ils doivent effectuer. Ils doivent aussi être capables de prendre du recul sur les approches qu'ils proposent et sur l'utilisation qui en sera faite par l'entreprise ou la structure qui les emploient.

Positionnement dans l'environnement

La formation, unique au sein de l'Université de Poitiers, dispose d'une bonne visibilité au niveau national dans le domaine actuariel. Elle bénéficie de l'environnement idéal pour l'insertion professionnelle des étudiantes et étudiants que constitue le bassin d'emplois lié aux mutuelles niortaises qui sont à proximité. Cela permet également à la formation d'être enrichie par des interventions des professionnels du secteur, qui participent aux enseignements et au conseil de perfectionnement du diplôme. Cela se ressent sur les chiffres de l'insertion professionnelle des étudiants, qui sont excellents. Il convient toutefois de relever qu'il n'existe aucun partenariat de la formation par l'Institut des actuaires (organisme national qui représente la profession). La recherche n'est pas négligée pour autant, une initiation étant proposée en seconde année. Il existe un seul partenariat international (depuis 2008) avec l'Université Ioan Cuza de Iasi (en Roumanie).

Organisation pédagogique de la formation

La formation est organisée grâce à une approche programme, avec une construction pédagogique fondée sur les compétences. La progressivité de l'acquisition des compétences est prise en compte pour la validation des compétences par une sorte de chaînage, qui mène finalement à l'acquisition des compétences requises pour exercer le métier de chargé d'étude actuarielle ou de chargé d'étude statistique. L'alternance est mise en place dès la première année.

La professionnalisation est relativement satisfaisante grâce à l'intervention de divers professionnels au sein de la formation et aux stages de trois mois minimum en première année et quatre mois minimum en deuxième année à défaut d'un contrat d'apprentissage ou d'un contrat de professionnalisation.

La place du numérique est difficile à apprécier compte tenu de l'absence d'indication à ce sujet au sein du dossier.

La dimension internationale de la formation laisse à désirer en raison d'une faible diversité des partenariats avec des établissements étrangers (au demeurant soulignée dans le dossier). Il faut toutefois relever que l'enseignement de l'anglais est à l'honneur au sein de la formation puisque une des compétences vise le

recours à la langue anglaise dans un contexte professionnel. Les modalités pédagogiques mises en œuvre pour atteindre cet objectif sont variées et comprennent une évaluation de l'anglais par la certification (TOEIC).

Pilotage de la formation

Le pilotage de la formation est très bien réalisé, ce qui a pu aboutir à une grande évolution mise en œuvre récemment avec la démarche par blocs de compétences par exemple. L'équipe pédagogique est composée essentiellement d'économistes du côté des intervenants académiques. Elle repose cependant sur un bon équilibre entre enseignants-chercheurs et intervenants professionnels, quasiment 50/50. L'absence toutefois, d'un enseignant-chercheur spécialisé en actuariat qui pourrait faire encore plus le lien avec la recherche en actuariat, notamment dans le but de susciter des poursuites en thèse de doctorat demeure surprenante.

Le conseil de perfectionnement, institué concomitamment à la création de la formation, constitue le maillon fort du dispositif d'assurance qualité de la formation il a à sa disposition un ensemble d'outils de pilotage et les met en œuvre au profit de l'amélioration continue de la formation.

Dispositif d'assurance qualité

Le conseil de perfectionnement a à sa disposition des outils d'évaluation des enseignements. Un processus d'observation des compétences visées par la formation a par ailleurs été mis en place de manière pertinente. Ce dispositif d'assurance qualité semble adéquat et fonctionnel. Il faut toutefois observer que, si la formation est évaluée de manière globale auprès des étudiants à la fin de chaque semestre, il n'existe pas, en revanche, d'évaluation individuelle des enseignements.

Résultats constatés

La formation est assez attractive, la capacité d'accueil est fixée à 25 en première année et à 30 en seconde année (du fait de la mobilité Erasmus et de la formation continue) et elle est systématiquement atteinte. Les taux de réussite sont très satisfaisants (avec un seul redoublement en 2020 et aucun en 2019). L'insertion professionnelle est tout à fait satisfaisante (85 % à 2 mois et 100 % à 6 mois). Le nombre de répondant aux enquêtes demeure faible (12 sur 28 diplômés en 2018-2019), ce qui relativise de fait ces données. Même s'il est affirmé que la formation est adossée à la recherche grâce aux interventions des enseignants-chercheurs, aucune poursuite d'étude en doctorat n'a lieu en raison, d'après le dossier, de la très forte et rapide insertion professionnelle.

Conclusion

Principaux points forts :

- Excellente insertion professionnelle des étudiants.
- Alternance possible dès la première année.
- Proximité avec le bassin d'emploi des mutuelles niortaises.

Principaux points faibles :

- Absence de partenariat avec l'institut des actuaires.
- Faiblesse de l'adossement à la recherche caractérisé par l'absence d'enseignant-chercheur spécialisé en actuariat et de la poursuite d'études en doctorat.

Analyse des perspectives et recommandations :

La formation est de qualité et bien organisée. Il faudrait néanmoins poursuivre son développement. Il serait ainsi intéressant de prendre contact avec l'Institut des Actuaires en vue de définir des jalons à suivre avant une reconnaissance potentielle de la formation, ou à défaut de prendre contact avec une formation qui est en partenariat avec cet Institut afin de pouvoir proposer une poursuite d'étude aux meilleurs étudiants de la formation.

L'adossément à la recherche mériterait également d'être amélioré. À cette fin, bien que les postes d'enseignants-chercheurs soient de plus en plus rares, il serait opportun pour l'université de recruter un enseignant-chercheur en actuariat qui pourrait développer la formation doctorale à l'issue de ce master, notamment à l'aide du dispositif des thèses CIFRE (Convention industrielle de formation par la recherche) en s'appuyant sur le bassin niortais des mutuelles d'assurances.

MASTER ADMINISTRATION PUBLIQUE

Établissement

Université de Poitiers

Présentation de la formation

Le master *Administration publique* prépare aux concours A et A+ de la fonction publique ainsi qu'à des recrutements contractuels dans la fonction publique. Il possède une forte dimension professionnalisante en adéquation avec ses objectifs et débouchés. Le master *Administration publique* comprend en deuxième année (M2) deux parcours : *Management public de l'État et des organisations publiques* ; *Management public et droit des collectivités territoriales* (parcours commun avec la mention *Droit des collectivités territoriales* de la faculté de droit). Les enseignements se déroulent en présentiel à Poitiers mais sont aussi proposés en M1 comme en M2 en distanciel par l'Institut de Préparation à l'Administration Générale (IPAG). La deuxième année du master est ouverte à l'alternance.

Analyse

Finalité de la formation

Les objectifs d'apprentissage sont clairement définis et *sont affichés sur le site internet de l'Université de Poitiers*. Le master a pour objectif de fournir des enseignements concernant la gestion des administrations publiques plus généraux en M1 et davantage spécialisés en M2 afin de tenir compte des particularités de chaque administration. Les objectifs ainsi annoncés sont en adéquation avec les maquettes d'enseignement. Les débouchés professionnels sont également indiqués et sont étroitement corrélés avec le contenu de la formation.

Les objectifs d'insertion professionnelle sont également fortement mis en évidence dans les maquettes d'enseignement comme dans les documents de présentation de la formation mis à disposition des étudiants. Les parcours de M2 sont bien différenciés, tout comme les objectifs qu'ils poursuivent et les perspectives de débouchés professionnels.

Le master *Administration publique* est en cohérence avec la fiche du répertoire national de la certification professionnelle (RNCP) nationale de la mention. Le supplément au diplôme précise les compétences acquises par l'étudiant.

Positionnement dans l'environnement

Le master *Administration publique* est une formation qui existe dans de nombreuses universités. Toutefois, à l'échelle régionale, il est peu présent (universités de Brest et Limoges). De plus, le master *Administration publique* de l'Université de Poitiers présente une particularité liée à la présence de deux parcours de M2 spécifiquement orientés l'un vers l'administration d'État et l'autre vers les collectivités territoriales.

Malgré le caractère très professionnalisant du master *Administration publique*, il existe un lien indéniable avec la recherche par l'intermédiaire du Centre international de management public. Les étudiants du master participent à des séminaires de recherche et aux colloques, ce qui représente une plus-value certaine dans leur formation.

En ce qui concerne les liens avec les instituts de formation à l'administration publique, outre l'appartenance à la conférence des centres de préparation à l'administration générale-institut de préparation à l'administration générale (CPAG-IPAG), il existe des conventions avec les IRA de Nantes et Bastia et des liens avec les institutions publiques locales qui peuvent ainsi accueillir des étudiants en stage et intervenir dans les enseignements du master. Une convention a également été signée avec l'association Fonction publique du 21^e siècle.

En revanche, les partenariats avec les universités étrangères ne sont pas fortement développés. Cela est dû à la spécificité du master qui prépare aux concours de la fonction publique. Toutefois, des partenariats pourraient être noués puisque la formation accueille régulièrement des cadres de fonctions publiques étrangères dans le master en distanciel.

Organisation pédagogique de la formation

Le master *Administration publique* est conçu en quatre semestres avec un tronc commun en M1 qui permet de préparer aux parcours de M2 (un cours de M1 est également mutualisé avec la mention *Droit des collectivités territoriales*). Les deux parcours de M2 font apparaître également une forte mutualisation puisque 18 crédits ECTS sont communs (les enseignements de spécialisation ne représentent que 12 crédits ECTS). Cette mutualisation importante est en adéquation avec l'objectif du master. Seules les spécificités des fonctions publiques d'État et territoriales font donc l'objet d'enseignements différenciés. Les méthodologies du concours font naturellement l'objet d'enseignements mutualisés.

Le master *Administration publique* accueille des étudiants en présentiel mais offre également la possibilité de suivre la formation en distanciel. La validation des acquis de l'expérience (VAE) est proposée pour l'obtention du diplôme (un seul dossier a pu obtenir une VAE totale). La formation est ouverte à l'alternance en M2 aussi bien en présentiel qu'en distanciel. Les publics en formation continue comme en reprise d'études sont très présents dans le master (67 étudiants essentiellement en distanciel).

Concernant le parcours *Management public et droit des collectivités territoriales (MP-CT)*, si la mutualisation avec le master *Droit des collectivités territoriales* parcours *Management public et droit des collectivités territoriales* semble tout à fait pertinente, la logique qui préside à une diplomation différente pour une deuxième année de master dont le contenu est identique n'est pas expliquée.

La professionnalisation est très marquée avec l'obligation d'accomplir six à huit semaines de stage en M1 et trois à six mois de stage obligatoire en M2. Rien n'est toutefois indiqué concernant le suivi des stagiaires ou l'aide à la recherche de stages.

Les activités de recherche et d'initiation à la recherche ne sont pas présentes dans les maquettes en M1 et développées tardivement en M2. Telle n'est toutefois pas la finalité de la formation. Les étudiants participent néanmoins aux activités de recherche du Centre international de management public.

Les pédagogies innovantes sont très présentes dans le master (en distanciel comme en présentiel) sous forme de jeux de rôles, classes inversées, quizz adaptatifs, mises en situation. Elles s'appuient sur la formation de l'équipe pédagogique.

L'approche par compétence n'est pas visible dans les maquettes d'enseignement mais le supplément au diplôme permet de visualiser clairement celles acquises par l'étudiant. Son développement est annoncé. Quinze pour cent des enseignements sont consacrés à l'apprentissage de l'anglais orienté concours sous forme de travaux dirigés et d'un cours disciplinaire en master 1 comme en master 2.

Pilotage de la formation

Le master est piloté par le responsable de mention ainsi que les responsables de chacun des parcours. Il existe un soutien administratif important aussi bien au sein de l'IPAG que de l'Université de Poitiers. L'équipe pédagogique est composée majoritairement d'enseignants-chercheurs (EC, 18) ainsi que de 2 professeurs certifiés (PRCE) et 7 vacataires professionnels. Néanmoins, 25 % des heures de formation sont assurées par des professionnels. La composition de l'équipe pédagogique est clairement indiquée.

Il existe un conseil de perfectionnement dans lequel les professionnels comme les étudiants sont associés et actifs. Les documents permettent de conclure que le conseil de perfectionnement contribue à une amélioration continue de la formation.

Les modalités de contrôle des connaissances sont annoncées aux étudiants lors d'une réunion qui a lieu au début des enseignements et font l'objet d'une publication sur le site internet. Il existe une seconde session en M1 comme en M2. Elles sont mises à jour chaque année pour intégrer les changements éventuels dans les épreuves de concours. Les règles de compensation sont explicitées dans le règlement des examens. En revanche, rien n'est indiqué concernant la prise en compte de l'engagement étudiant.

Dispositif d'assurance qualité

Les flux d'étudiants, les taux de réussite et les taux d'insertion professionnelle sont mesurés à l'échelle de la formation. Les taux de réussite sont affichés sur le site internet de la formation.

L'évaluation des enseignements et de la formation par les étudiants se fait par le biais de questionnaires standardisés dont les résultats sont pris en compte par le conseil de perfectionnement. De plus, il existe des

conseils d'année qui réunissent les enseignants, les étudiants et le personnel administratif et permettent un temps d'échange entre tous les acteurs du master. Leurs bilans sont connus de tous les intervenants.

Aucun élément n'est fourni sur le nombre de candidatures reçues de sorte que l'attractivité de la formation est difficilement quantifiable autrement que par le nombre d'inscrits. Le devenir des étudiants non diplômés n'est pas analysé. Les fonctions occupées par les étudiants diplômés ne sont pas répertoriées. Le devenir des diplômés fait l'objet d'enquêtes à six mois sans qu'il soit possible de savoir si l'insertion professionnelle est analysée au regard des objectifs de la formation. Le taux de répondants est par ailleurs peu significatif (moins de 15 %), ce qui conduit à s'interroger sur l'adaptation des modalités de l'enquête.

Résultats constatés

Les effectifs étudiants sont importants notamment en distanciel (202 étudiants sur 348 au total dans les deux années de master).

Les taux de réussite sont connus (64 % en M1, 79 % en M2). Il existe un nombre important de redoublement en M1 (12 %) sans doute dû à l'enseignement à distance mais sans que le dossier n'envisage d'amélioration spécifique sur ce point.

Les taux d'insertion professionnelle à six mois doivent être relativisés compte tenu du faible taux de répondants. Le devenir des non diplômés n'est pas analysé. Aucune autre enquête d'insertion professionnelle ne semble avoir été réalisée notamment à 30 mois. Les taux de poursuite d'études sont très faibles (1 étudiant en 2018-2019), ce qui est en adéquation avec la dimension professionnalisante du master.

Conclusion

Principaux points forts :

- Une forte dimension professionnalisante.
- Le recours fréquent à des pédagogies innovantes.
- Un pilotage de la formation réactif et impliquant tous les acteurs.
- La possibilité d'effectuer la deuxième année de master en alternance.
- La possibilité d'effectuer la formation à distance.

Principaux points faibles :

- L'insuffisance des éléments de suivi des étudiants sortants.
- La présence des langues étrangères limitée à l'anglais alors que d'autres langues sont également au programme de nombreux concours.
- L'absence d'explication de la délivrance d'une mention *Administration publique* à un public suivant les mêmes enseignements que ceux du master *Droit des collectivités territoriales* parcours *Management public -collectivités territoriales*.

Analyse des perspectives et recommandations :

Le master *Administration publique* de l'Université de Poitiers est une formation structurée au pilotage solide qui est dans une dynamique d'amélioration continue. Il gagnerait à améliorer l'analyse du devenir de ses étudiants ainsi que le suivi et l'accompagnement des apprenants à distance (en vue d'éviter les redoublements en M1 notamment). Il est par ailleurs nécessaire d'indiquer la logique de diplomation propre pour le master *Administration publique* parcours MP-CT par rapport au master *Droit des collectivités territoriales* parcours *Management public et droit des collectivités territoriales*, alors même que les étudiants suivent exactement les mêmes enseignements.

MASTER COMMUNICATION DES ORGANISATIONS

Établissement

Université de Poitiers

Présentation de la formation

Le master *Communication des organisations* est une mention proposée par la composante IAE (Institut d'Administration des Entreprises) de l'université de Poitiers. Il forme sur une période de deux années, les étudiants à être responsables de la communication dans des organisations, c'est-à-dire capables de coordonner, élaborer, définir, conduire et évaluer des stratégies de communication numériques et classiques. La formation assurée en présentiel comprend des contrats en alternance. Les 750 heures de la formation sont réparties équitablement entre cours magistraux et travaux dirigés. Une grande partie de la deuxième année (M2) est consacrée à la professionnalisation par l'alternance, le stage ou un projet de création d'entreprise. L'effectif d'étudiants est d'environ 40 sur les deux années.

Analyse

Finalité de la formation

Cette formation fait suite au master *Stratégie et marketing*, spécialité *Stratégie et management de la communication*. Cette nouvelle version présente un cadre structuré avec des objectifs précis : diplômer des professionnels capables de concevoir et de mettre en œuvre la communication d'une entreprise dans ses dimensions stratégiques et opérationnelles, en articulant les outils traditionnels et numériques dans une perspective d'efficacité et de responsabilité, tout en conservant une capacité réflexive sur ses pratiques. Les enseignements assurés sont en cohérence avec ces objectifs, avec un engagement fort sur la dimension de la professionnalisation.

Positionnement dans l'environnement

La formation est soutenue à la fois par des structures de recherche et des réseaux professionnels. Ce sont deux équipes du laboratoire CEREGE, CEntre de REcherche en GEstion (axes « Intelligence Stratégique Internationale » et « Numérique : Usages, Territoires et Société ») et le groupe de recherche international GRICODD (Groupe de Recherche sur l'Information, la Communication et la Documentation Durable) qui renforcent le positionnement du master sur la dimension stratégique du métier. Le soutien d'un grand nombre de professionnels du numérique de la région et du département, l'ouverture d'espaces extérieurs à l'université sont autant de points forts pour entretenir une dynamique avec l'environnement socio-économique. Les relations avec l'international sont moins étoffées et pourraient être développées, notamment en réactivant les partenariats francophones.

Organisation pédagogique de la formation

La formation est composée de quatre semestres dont les deux premiers sont mutualisés avec une autre mention de master (*Intelligence économique*). Cette première année aborde des contenus généraux (pratiques de communication, traitement et analyse de l'information) avec une mise en application par des temps de préparation à la recherche et des pratiques professionnelles puis un stage de trois mois. La seconde année est plus spécialisée avec des enseignements sur les stratégies et le management de la communication, des précisions sur les métiers ciblés, l'ouverture à la recherche et le renforcement de l'employabilité par une période de stage ou une alternance. Ainsi, la formation répond à des objectifs à la fois de mise en application de la recherche et de pratiques de situations professionnelles. Elle prévoit aussi le développement de compétences transversales nécessaires à une employabilité directe, avec des enseignements de langue (obligation de valider le Test of English for International Communication - TOEIC ou le Certificat de compétences en langues de l'enseignement supérieur - CLES), deux enseignements en anglais, la production de ressources, mais aussi les travaux de groupes ou l'insertion dans les stages.

Le programme ne mentionne pas si les dimensions d'intégrité scientifique et d'éthique de la recherche et professionnelle sont abordées. On pourrait aussi s'attendre à une articulation de certains éléments de la formation avec le développement durable et la responsabilité sociétale.

Le master est ouvert en formation initiale et continue avec une organisation temporelle des enseignements réfléchi pour accueillir des publics diversifiés dont les contraintes peuvent varier (travail à temps partiel, sport...). La formation est assurée en présentiel.

Même si cette structuration pourrait bénéficier à un accueil d'étudiants étrangers, cette dimension n'est pas très développée. L'effort réalisé par l'équipe pédagogique pour ouvrir la formation à l'international n'a pas encore pu se concrétiser par des résultats, la situation de pandémie a certainement aussi ralenti le processus.

Des pratiques pédagogiques variées, voire innovantes (hackathon par exemple) sont mises en œuvre et montrent l'engagement de l'équipe pédagogique. Ces pratiques innovantes sont axées sur le travail collaboratif avec ateliers, projets, challenges, ce qui contribue au développement de l'engagement et de la motivation des étudiants. Leur charge de travail est importante en deuxième année. Ce constat implique d'aménager la mise en œuvre de certains enseignements pour intégrer le travail individuel et collectif pendant les temps de formation.

Le confinement a aussi impliqué la mise en œuvre de nouvelles pratiques avec l'usage du numérique, et le développement de compétences dans ce domaine pour l'équipe pédagogique. L'équipe utilise Moodle et Teams. Toutefois, l'usage de l'environnement numérique de travail ne semble pas être optimisé, notamment par l'utilisation d'outils d'interactivité pour des modes d'enseignement en asynchrone, permettant à l'étudiant d'aménager son temps de travail et de lui donner plus d'autonomie. Cette dimension pourrait aussi bénéficier d'un point de vue professionnel aux étudiants puisque la formation s'intéresse à la communication numérique (i.e : analytics).

L'Université de Poitiers accompagne la formation à une restructuration de son offre de formation en compétences. L'équipe pédagogique, active dans ce processus, a démarré le travail de reformulation et de transformation.

Pilotage de la formation

L'équipe pédagogique est diversifiée et pluridisciplinaire : des doctorants, des enseignants et enseignants chercheurs des deux sections disciplinaires de spécialité du master, des professionnels du secteur d'activité de la formation. Les rencontres sont régulières. Il n'est pas mentionné si des comptes-rendus sont édités, sous quel format, déposés dans un espace pour tracer l'historique des échanges et assurer une continuité dans les décisions.

Le conseil de perfectionnement est aussi constitué selon les règles et siège une fois par semestre. Comme pour les réunions pédagogiques, l'absence d'un exemple de compte-rendu dans le document de synthèse ne permet pas de se rendre compte du fonctionnement précis (préparation d'un ordre du jour, participation, présence, modalités de prises de décision, diffusion et mise en pratique dans la réalité de la formation).

La mise en place et la pratique de l'évaluation des connaissances et des compétences ne sont pas précisées. Les étudiants en sont informés en début d'année et l'équipe prévoit de les modifier avec la transformation de la formation en compétences.

Dispositif d'assurance qualité

Les effectifs de la formation sont limités à 25-30 étudiants par année pour garantir un suivi personnalisé de qualité et augmenter les chances de recrutement à la sortie. C'est aussi un moyen d'accompagner la recherche de contrats d'alternance. Cette adaptation aux besoins du terrain est un point très positif. Une communication large et complète est réalisée via différents canaux : étudiants en licence, journées portes-ouvertes, salons étudiant...

Le taux de candidatures est élevé par rapport à l'effectif final. Pourtant le taux de varie de 72 à 85 %. Les informations sur les modalités de sélection ne sont pas très claires sur le site, il n'est évoqué que quelques éléments (l'origine des étudiants, quelques compétences nécessaires et le fait que les candidats doivent déposer un dossier puis seront auditionnés).

Le devenir des diplômés n'est pas détaillé, les chiffres présentent une insertion de 14 étudiants sur 21 au bout de six mois mais on ne sait pas sur quels postes ils ont été recrutés.

L'évaluation de la formation est réalisée de manière anonyme par les étudiants et préparée par l'équipe, ce qui est un point très positif et doit contribuer à l'amélioration des conditions d'enseignement. Toutefois, l'ensemble des questions posées n'est pas accessible et rend difficile l'analyse du processus mis en place.

Résultats constatés

Le master est attractif et présente un bon taux d'insertion à six mois. Le taux de réussite est quasi-total en première année et il y a peu d'abandon (18 % partent après leur première année). En deuxième année, 27 % des étudiants a redoublé en 2018-2019 (chiffre à relativiser au regard des effectifs faibles : vingt étudiants). Ceci serait dû à une charge importante de travail des étudiants.

Conclusion

Principaux points forts :

- Réflexion forte sur l'employabilité des étudiants dès l'obtention du diplôme grâce à l'implication d'un réseau de professionnels dans la formation ou au parrainage.
- Équipe pédagogique diversifiée adaptée pour répondre aux objectifs de la formation.
- Pratiques pédagogiques diversifiées et en phase avec l'acquisition des compétences.
- Bonne attractivité.
- Bon taux d'insertion professionnelle.

Principaux points faibles :

- Fort taux de redoublement en deuxième année suite à une charge importante de travail.
- Dimension internationale insuffisamment développée.
- Faible utilisation du numérique.

Analyse des perspectives et recommandations :

Le master *Communication des organisations* de l'Université de Poitiers est attractif et présente un bon taux d'insertion à six mois. La formation est très professionnalisante dans les contenus, dans l'organisation et également dans la participation des professionnels. Cette dimension ne se fait pas au détriment des apports de la recherche puisqu'un grand nombre d'enseignements est dédié à la pratique scientifique et assuré par des enseignants-chercheurs. Un effort est aussi à noter dans l'innovation des pratiques pédagogiques avec de nombreuses façons de faire travailler les étudiants en groupe à des actions précises et professionnalisantes. La transformation en cours de la formation à travers une approche par compétences constituera un point fort dans l'avenir.

Toutefois, une intégration plus avancée du numérique dans la formation, que ce soit pour la coordination de l'équipe pédagogique, du suivi des évaluations par le conseil de perfectionnement ou des pratiques pédagogiques avec les étudiants serait un atout supplémentaire à la qualité de la formation, à mettre en perspective avec la transformation en cours en approche par compétences. L'ouverture à l'international est également un point à travailler, peut-être par le développement de partenariats virtuels dans un premier temps. Enfin, la réflexion en cours sur l'approche par compétences devrait être l'occasion de transformer la démarche pédagogique pour optimiser le taux de réussite des étudiants.

MASTER COMPTABILITÉ - CONTRÔLE - AUDIT

Établissement

Université de Poitiers

Présentation de la formation

Le master *Compatibilité – contrôle - audit* (CCA) vise à former des professionnels du chiffre à Poitiers et à Antananarivo. La mention n'a qu'un parcours, même si le dossier d'autoévaluation mentionne parfois l'existence de parcours. Les enseignements ont lieu en présentiel, sauf en période de crise sanitaire. Le master est proposé sur trois sites - Poitiers, Antananarivo en partenariat avec l'Institut national des sciences comptables et de l'administration d'entreprises (INSCAE) dans le cadre d'une co-diplomation et le conseil supérieur de l'ordre des experts comptables et financiers malgaches (OCFM).

Analyse

Finalité de la formation

Les objectifs d'apprentissage de la formation sont clairement définis - former des professionnels du chiffre - affichés, connus des étudiants et autres parties prenantes - fiches filières, participation des professionnels et de leurs organisations au conseil de perfectionnement. Les connaissances et compétences à acquérir par la formation sont définies, affichées et connues des étudiants et autres parties prenantes (programme du diplôme supérieur de comptabilité et de gestion - DSCG, plaquettes et fiches filières fournies). Le supplément au diplôme et le DSCG suggèrent la cohérence et le caractère compréhensible de l'intitulé, du contenu de la formation et des apprentissages. En somme, la finalité de la formation est claire et cohérente.

Les débouchés visés (travailler en cabinet ou dans des service comptables) sont cohérents avec la formation et explicites. Le suivi du programme du DSCG permet d'assurer cette cohérence y compris avec la fiche du Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP). La poursuite d'étude est aussi claire : passer les deux unités d'enseignement UE1 et UE4 sans équivalence du DSCG et ensuite le Diplôme d'expertise comptable (DEC). La formation est certifiée Qualicert, comme dans tout institut d'administration des entreprises (IAE), et il y a des certifications linguistiques obligatoires pour l'obtention du diplôme.

Positionnement dans l'environnement

La formation énonce son positionnement au niveau des institutions d'enseignement supérieur, dans un espace local, régional, national ou international, avec son classement national parmi les masters CCA (cf. comité de perfectionnement annexé), l'association France Master CCA et les échanges Erasmus +. Cette association précise les passerelles d'études possibles. Des partenariats académiques sont tissés avec deux institutions malgaches : INSCAE et OCFM.

La formation s'appuie sur le potentiel et les activités de recherche de l'établissement et du site. Le master s'appuie sur une équipe d'enseignants-chercheurs appartenant laboratoire CEREGE (Centre de recherche en gestion) de l'Université de Poitiers dont les travaux sont en lien avec la formation (gouvernance des entreprises, comptabilité et audit, systèmes d'information...). Les interventions d'enseignants chercheurs locaux et invités assurent la bonne articulation formation-recherche.

Le master s'appuie sur des relations avec les entreprises avec 30 % d'interventions par des professionnels des métiers du chiffre ainsi que sur des associations telles que France Master CCA, Conseil Régional Ordre Expert Comptable - CROEC, Compagnie régionale des commissaires aux comptes - CRCC. Ces deux dernières associations professionnelles participent aux conseils de perfectionnement et invitent les étudiants à des événements pour faciliter leur insertion. Il y a des accords et conventions avec ces deux associations obligatoires pour être un master CCA : cf. cahier des charges France Master CCA.

La formation explicite la valeur ajoutée de ses partenariats avec des établissements d'enseignement supérieur étrangers malgaches, en Albanie (Erasmus +), au Luxembourg (dans le cadre de stage) et dans les pays anglosaxons. Les séjours à l'étranger ont surtout lieu durant les stages en master, mais aussi durant la troisième année de licence CCA (semestre à l'étranger obligatoire). Toutefois, les dispositifs favorisant la mobilité des

enseignants et personnels administratifs ne sont pas précisés. La formation est mise en œuvre à Madagascar et permet d'obtenir le diplôme de l'INSCAE. La promotion 2019 ayant accueilli une étudiante diplômée de l'INSCAE.

Organisation pédagogique de la formation

La structure de la formation conçue en quatre semestres, est adaptée aux différents projets professionnels des étudiants : mise en œuvre du système européen d'enseignement capitalisables et transférables, même si la mobilité sortante est quasi-nulle en master CCA. La formation comprend un socle de connaissances et de compétences cohérent avec la fiche RNCP.

La structure de la formation est adaptée aux différents profils d'étudiants - l'alternance est possible en double diplomation avec le master de fiscalité, la formation continue est possible en deuxième année de master (M2) même si rare, la formation à distance est possible avec Moodle et Teams/Zoom... depuis le confinement, la formation s'adapte, par exemple en présence d'un handicapé ayant besoin d'une salle de repos. Enfin, de rares validations des acquis de l'expérience (VAE) sont organisées et le dispositif semble opérationnel même si peu usité.

La formation donne une place très importante à l'approche par compétences. Toutes les unités d'enseignement sont traduites en compétences ; la formation est définie en bloc de quatre compétences transversales, sans qu'un portefeuille de compétences permette aux étudiants d'évaluer leur acquis. Cependant, pour les langues, il y a des tests blancs, des moyens d'auto-apprentissage. De plus, des travaux en groupe, études de cas, simulations, plateformes d'apprentissage et stage sont mobilisés. Le conseil de perfectionnement réfléchit à sortir de la logique de préparation aux épreuves sans équivalence en vue du DSCG pour diversifier les techniques pédagogiques.

La démarche scientifique est totalement au cœur de la formation. Des séminaires de recherche sont proposés en M2 pour 15 heures en vue d'un mémoire de recherche.

La formation permet à l'étudiant d'acquérir des compétences transversales utiles à son insertion professionnelle immédiate. Les job-dating et forums, les stages de trois mois (en première année - M1) et six mois (en M2), les conférences, les projets tutorés permettent une connaissance de l'environnement. Les modalités d'évaluation pour les stages semblent connues des étudiants. Les interventions de professeurs en visite ouvrent les étudiants à d'autres pratiques et cultures. Un observatoire de l'insertion professionnelle permet de connaître le devenir des étudiants à la sortie, 6 et 30 mois après.

La formation prépare très bien ses étudiants à l'international via des certifications en langue avec un niveau requis obligatoire pour l'obtention du diplôme. Toutefois, il ne semble pas y avoir d'enseignements disciplinaires dispensés en langue anglaise. La mobilité entrante est donc limitée, tout comme la mobilité sortante.

La formation accorde trois places spécifiques au numérique dans l'enseignement. D'abord, elle mobilise depuis le confinement des cours en distanciel avec Zoom, Teams notamment, et Moodle. Au-delà du basic, l'université forme les enseignants à la prise en main de ces outils. De même, la formation permet aux étudiants un autoapprentissage en langue sur une plateforme. Le programme du DCG/DSCG a aussi des éléments constitutifs sur les ERP, les big data, l'intelligence artificielle, la programmation VBA... qui devraient être mentionnés dans le dossier. Enfin un environnement numérique de travail est à la disposition des apprenants : Moodle-UPdago. En somme la place du numérique est importante dans cette formation.

La formation ne semble pas sensibiliser les étudiants à l'intégrité scientifique et à l'éthique et mettre en place les bonnes pratiques correspondantes. Le séminaire de méthodologie est mis en avant mais il est difficile de penser que les questions d'intégrité puissent y être abordées en 15 heures avec un programme aussi important. Le dossier d'autoévaluation et les annexes ne mentionnent pas l'utilisation d'un logiciel anti-plagiat. Par ailleurs, le dossier transmis ne mentionne pas que les enseignants et les étudiants sont informés du dispositif de recours au sein de l'établissement sur ce sujet. Cela doit probablement être fait comme dans toute université, mais il aurait fallu le préciser dans le dossier d'autoévaluation.

Pilotage de la formation

L'équipe pédagogique formellement identifiée comprend des enseignants chercheurs et des professionnels. Les professionnels assurent 30 % des cours et travaux dirigés. L'équipe pédagogique semble formée et mobilisée sur l'expression en compétences et l'approche par compétences : le programme du DSCG favorise pleinement cela.

Le pilotage de la formation est participatif sur plusieurs points. D'abord le rôle et les responsabilités des membres de l'équipe sont bien définis. Puis, un secrétariat dédié avec un interlocuteur unique est mis à la disposition du master pour atteindre ses objectifs. Des évaluations semestrielles et des points dont un conseil de perfectionnement spécifiques réunissent l'ensemble de parties prenantes - étudiants et personnalités extérieures compris. Les annexes précisent les dispositifs de pilotage : prérogatives, qualité des membres, périodicité, modalité, ordre du jour, comptes rendus. Le conseil de perfectionnement dispose de tous les documents utiles : origine, effectif, taux de réussite (100 % en 2019), moyenne, résultats des évaluations, classement national de la formation, insertion, déroulement des stages, notamment. La synthèse des évaluations fait apparaître des problèmes d'organisation du programme ; mais le dossier d'autoévaluation mentionne que le programme n'a pas connu de modification de structure depuis le début.

L'évaluation des connaissances et compétences semble pratiquée selon des modalités précisément établies et connues des étudiants, mais le dossier ne s'attarde pas sur ces points de détail. L'on sait d'abord qu'une certification d'un bon niveau (B1) en anglais est requis pour obtenir le diplôme. Ensuite, l'équipe pédagogique pilote la démarche par compétences voire souhaite conduire une réflexion sur les méthodes pédagogiques pour sortir de la préparation aux épreuves du DSCG. Enfin les étudiants lors des évaluations ne semblent pas critiquer les modalités mais il faudrait préciser ces éléments dans le dossier.

Dispositif d'assurance qualité

Les effectifs de la formation et les différents régimes d'inscription des étudiants sont clairement identifiés. D'abord le flux d'étudiants est suivi par le conseil de perfectionnement quantitativement et qualitativement. Il manque toutefois un tableau de bord Excel avec précision du nombre de boursiers au dossier transmis pour bien auditer ce suivi. Le recrutement des étudiants doit faire l'objet d'un dispositif transparent avec un compte rendu public, mais cela n'apparaît pas dans le dossier d'autoévaluation et les annexes. Les indicateurs d'attractivité de la formation sont fournis : taux de pression 5,5, taux de remplissage de 90 %, pourcentage de réussite en M1 97%, de réorientation 0%...

La réussite des étudiants est connue du conseil de perfectionnement avec un compte rendu public et donc des mesures. Les abandons, réorientations, passerelles sont inexistantes donc non analysés. Il serait en revanche intéressant pour un master préparant au DSCG de connaître le taux de réussite des étudiants au DSCG à un an et à deux ans ; et accessoirement le nombre d'étudiants réussissant le DEC à 5 ans et 10 ans.

La formation connaît le taux d'insertion de ses diplômés à 0, 6 et 30 mois. Il serait aussi intéressant de connaître le statut des personnes : nombre de titulaires du DSCG, experts-comptables stagiaires, mémorialistes, experts-comptables, commissaires aux comptes par promotion. Quantitativement, l'insertion professionnelle est analysée au regard des objectifs de la formation ; mais elle ne l'est pas qualitativement : l'on sait simplement dans le résumé du comité de perfectionnement que la plupart des étudiants sont collaborateurs en cabinet.

Un processus d'amélioration continue sur la base d'une autoévaluation est mis en place par la formation. Les modalités d'évaluation (anonymat, en salle informatique), leurs analyses sont étudiées par le comité de perfectionnement annuel. La formation soumet ses processus à l'évaluation externe de Qualicert. Néanmoins, la communication des résultats de ces évaluations à la commission formation et vie universitaire n'est pas mentionnée.

Résultats constatés

La formation est très attractive au regard du taux de sélectivité. Il y a cinq fois plus de dossiers de candidatures que de places proposées. Les effectifs en formation continue et en alternance semblent faibles. Les taux de réussite proches de 100 % et les taux d'abandon toujours nuls sont excellents.

Les taux d'insertion à la sortie ont progressé de 10 points de pourcentage depuis quatre ans (passant de 75 % à environ 85 %) et ceux à six mois de quatre points de pourcentage (passant de 90 % à 94 %). La situation est clairement favorable sur ce secteur et la crise ne l'impacte pas, pour l'instant. La durée moyenne de recherche d'emploi n'est pas renseignée alors que certains sont toujours en recherche d'emploi visiblement (15 % à la sortie, 6 % à six mois). Les emplois à la sortie sont cohérents avec les objectifs de la formation. Il n'y a aucune poursuite d'étude universitaire renseignée car le doctorat est sporadique pour un public de master CCA. La poursuite d'étude normale est bien un BAC+5 : la préparation du DSCG, et un BAC+8 : la préparation des épreuves du DEC. Cela est en adéquation avec les objectifs affichés de la formation.

Conclusion

Principaux points forts :

- Bonne insertion professionnelle quantitative.
- Notoriété affichée de la formation.
- Application des meilleures pratiques : suivi du programme du DSCG, mise en place de blocs de compétences, traduction des enseignements en compétences, conseil de perfectionnement réel, évaluation des étudiants, enseignements originaux.

Principaux points faibles :

- Suivi qualitatif perfectible.
- Aucun cours de spécialité en anglais.
- Aucun cours de méthodologie de la recherche en M1 et pas d'implication des étudiants dans les programmes de recherche.

Analyse des perspectives et recommandations :

En s'appuyant sur les meilleures pratiques mises en place, il conviendrait que le conseil de perfectionnement vise à améliorer le suivi qualitatif pour préciser le devenir des étudiants et leur réussite professionnelle par la mise en place d'un annuaire des anciens tenu par les étudiants. Le conseil de perfectionnement pourrait réfléchir à la mise en place de cours de spécialité en langue anglaise (les cours de SI sur les ERP, de comptabilité sur les IFRS ou management et contrôle de gestion) et d'un cours de méthodologie de la recherche. Ces deux actions faciliteront l'insertion des étudiants dans un cursus de niveau BAC + 8 sur deux plans. Des cours de spécialité en langue anglaise et de méthodologie feront naître plus tôt des vocations pour la recherche académique, d'une part. La méthodologie et les cours en anglais faciliteront la rédaction de notices et mémoires d'expertise-comptable, voire de validation du CPA (Certified Public Accountant), d'autre part.

MASTER CONTRÔLE DE GESTION ET AUDIT ORGANISATIONNEL

Établissement

Université de Poitiers

Présentation de la formation

Le master *Contrôle de gestion et audit organisationnel* (CGAO) proposé par l'Université de Poitiers vise à former des étudiants aux métiers du contrôle de gestion, de l'audit interne avec une forte compétence dans les systèmes d'information. Il vise ainsi à former des professionnels du contrôle de gestion et de l'audit interne avec d'excellentes compétences en systèmes d'information dans l'optique d'intégrer des directions financières, des directions de contrôle de gestion, d'audit interne, des cabinets de conseils, des banques, des assurances ou des entreprises. Cette formation proposée par l'Institut d'administration des entreprises de Poitiers (IAE, école universitaire de management) permet sur les deux années de master (M1 et M2) de consolider les connaissances fondamentales dans ces différentes disciplines ainsi que dans les disciplines connexes telles que la finance et la comptabilité. Le master est ouvert en formation initiale, en formation par apprentissage et en formation continue.

La formation est dispensée sur le campus de l'IAE de Poitiers et fait l'objet d'une délocalisation sur le campus de l'école de management (ESCA) de Casablanca au Maroc.

Analyse

Finalité de la formation

Le master CGAO est dans sa construction conforme aux formations similaires proposées dans d'autres institutions universitaires. Cette formation appartient au label national des masters CGAO. Ses finalités sont claires et permettent d'acquérir et de renforcer les connaissances et les compétences techniques et conceptuelles des étudiants dans le domaine du contrôle de gestion, de l'audit et des systèmes d'information. Elle permet également du fait d'une entière mutualisation en première année avec le master *Finance*, d'offrir d'excellentes compétences en finance et comptabilité aux étudiants. Les métiers et fonctions visés à l'issue de la formation sont précis et les compétences et modalités pédagogiques mobilisées dans le cadre des enseignements permettent d'y accéder. Le programme très bien détaillé est en parfaite adéquation avec les objectifs de la formation. En effet, les enseignements dispensés permettent de former des cadres débutants dans le domaine du contrôle de gestion, de l'audit interne et dans les systèmes d'information.

Les objectifs de la formation et les compétences qu'elle permet de développer sont intéressants car utiles aux besoins des entreprises.

Positionnement dans l'environnement

Le master CGAO est la seule formation de ce type proposée dans son université et sur le territoire du Poitou-Charentes. Il évolue néanmoins dans un environnement concurrentiel aux côtés d'autres formations similaires proposées par des IAE proches telles que l'IAE de Tours, l'IAE de Bordeaux et l'IAE d'Orléans. Cette proximité territoriale n'entame en rien l'attractivité de cette formation comme peut en témoigner le niveau de ses effectifs. De même, elle présente la spécificité par rapport aux autres formations, d'avoir une forte spécialisation en système d'information. De même, l'entière mutualisation avec le M1 *Finance* permet d'accroître les compétences de ses étudiants dans ce domaine et la différencie des autres formations identiques situées à proximité.

La formation a des interactions avec le monde professionnel mais celles-ci ne semblent pas être formalisées dans des conventions ou des accords-cadres. Ces interactions se traduisent par la réalisation d'apprentissage en deuxième année et d'un stage obligatoire de trois mois en M1 et six mois en M2 en France ou à l'étranger.

La place de l'international tout comme l'adossement de la formation à la recherche sont intéressants. La formation compte en son sein des enseignants-chercheurs (45 % du volume horaire des cours réalisés) membres

du CEREGE (Centre de Recherche en Gestion, EA 1722) de Poitiers. Les enseignants-chercheurs intervenant dans la formation sont affiliés à ce laboratoire et y mènent des recherches en lien avec la formation. La formation à la recherche et par la recherche est assurée par la production d'un mémoire.

Concernant l'ouverture internationale, il existe des mobilités entrantes via l'accueil d'étudiants internationaux dans le cadre des partenariats établis par l'IAE de Poitiers avec des institutions universitaires en Albanie, à l'île Maurice et au Maroc. Il existe peu de mobilités sortantes. La formation est également délocalisée à l'ESCA - école de management de Casablanca, au Maroc.

Le positionnement de cette formation est tout à fait intéressant car elle ne souffre d'aucune concurrence et a toute sa place dans le paysage de formation de l'Université de Poitiers et dans son champ de formations.

Organisation pédagogique de la formation

L'organisation pédagogique de la formation qui se décline sur quatre semestres s'inscrit pleinement dans la logique de la spécialisation avec une première année permettant de consolider les acquis dans diverses composantes des métiers du chiffre (finance, comptabilité, contrôle de gestion, consolidation, audit, système d'information...) et une seconde année qui permet une pleine spécialisation en contrôle de gestion, audit avec une dominante système d'information.

Les enseignements dispensés dans le master CGAO permettent de renforcer les connaissances techniques et conceptuels dans les domaines visés. Les enseignements proposés sont en cohérence avec les objectifs visés par le master. Les crédits ECTS (European Credits Transfert System) et les UE (unités d'enseignement) sont bien repartis. La liste de l'équipe pédagogique fournie montre une place importante des enseignants-chercheurs (45 % du volume horaire), des enseignants et des professionnels dans la formation. Ceci constitue l'un de ses points forts.

Il est à noter l'absence d'enseignements de la discipline en langue anglaise.

La fiche RNCP (répertoire national des compétences professionnelles) est bien remplie. Elle permet de bien identifier les compétences acquises.

Les dispositifs de VAE (validation des acquis de l'expérience) et de VAP (validation des acquis professionnels) existent, mais le dispositif de VAE est peu utilisé, là où la VAP est rodée est marche bien. Le master n'est pas tourné vers l'international et n'a qu'un partenariat inactif dans les faits à l'international. Des cours d'anglais sont dispensés. Le dispositif lié au développement du numérique se résume à des cours de système d'information mais sur ce point des efforts doivent être réalisés à l'heure où la profession comptable met le numérique au cœur de son action.

L'internationalisation est présente par le biais de la délocalisation au Maroc, de l'accueil des étudiants internationaux, des cours d'anglais dispensés. On peut regretter qu'aucun cours disciplinaire ne soit dispensé en anglais.

Pilotage de la formation

Le pilotage du master CGAO est satisfaisant. Cette formation est pilotée par un professeur des universités en sciences de gestion qui garantit la qualité de la formation et son adossement à la recherche en contrôle de gestion. La formation est dotée d'un conseil de perfectionnement qui associe l'ensemble des parties-prenantes, et notamment les étudiants, à la gouvernance de la formation. Son fonctionnement est satisfaisant. Les modalités de suivi des connaissances sont précisées et sont satisfaisantes. Les modalités de recrutement des candidats sont satisfaisantes. La formation est attractive et sélective. Les enseignements font l'objet d'évaluation par les étudiants et les procédures ne font l'objet d'aucune remarque. Les enquêtes d'insertion professionnelle sont réalisées au niveau de l'établissement. Nous ne disposons que des enquêtes pour l'année 2018-2019 réalisée en 2020. Nous n'avons aucune information sur le pilotage de la délocalisation de la formation au Maroc.

Dispositif d'assurance qualité

Un conseil de perfectionnement se réunit une fois par an rassemblant le directeur de l'IAE, la directrice des études, la responsable de la scolarité de l'IAE, un représentant du domaine professionnel, les responsables de parcours et deux étudiants de chaque parcours. Nous ne disposons d'aucune information sur l'existence de logiciel anti-plagiat ni sur la sensibilisation des étudiants à l'éthique. L'IAE de Poitiers fait l'objet d'une certification Qualicert. Cette certification assure la qualité des activités aussi bien pédagogique que de recherche.

Résultats constatés

Les effectifs sont pour l'année 2018-2019 de 36 étudiants sur les deux années M1 et M2. Les taux de réussite sont très satisfaisants (avoisinent les 100 %). Le suivi des diplômés est réalisé par le biais d'une enquête interne à l'établissement. Celle-ci n'a été réalisée que pour l'année 2018-2019. Elle relève une très bonne insertion professionnelle des diplômés à 6 mois (80 % des répondants). Nous n'avons pas de données à 30 mois. Les résultats constatés fournis dans le dossier sont insuffisants pour apprécier en l'état l'insertion professionnelle et le devenir des étudiants.

Conclusion

Principaux points forts :

- Formation attractive, avec des objectifs clairs et accordant une place importante aux systèmes d'information.
- Équipe pédagogique équilibrée entre académiques et intervenants issus des professions visées.
- Taux de réussite disponible excellent.
- Appartenance au label national des master CGAO.

Principaux points faibles :

- Absence d'enseignements disciplinaires dispensés en langue anglaise.
- Irrégularité des enquêtes d'insertion professionnelle.

Analyse des perspectives et recommandations :

Le master *Contrôle de gestion et audit organisationnel* (CGAO) est une formation attractive, d'excellente qualité avec des objectifs clairs et en adéquation avec les attentes du monde professionnel. Cette formation est bien construite et s'appuie sur une équipe pédagogique compétente et structurée. Le taux de réussite disponible est excellent et l'appartenance de la formation à un label national, lui donne une image forte.

Il est regrettable que certains enseignements disciplinaires ne soient pas dispensés en langue anglaise et que le suivi des diplômés ne soit pas effectué de façon régulière (les chiffres présentés datent de 2014). La présentation et l'analyse d'enquête plus récente ne peuvent que participer d'un meilleur pilotage de la mention. Le master étant ouvert seulement en alternance en M2, peut-être serait-il opportun de l'offrir dès la première année.

MASTER DROIT DES AFFAIRES

Établissement

Université de Poitiers

Présentation de la formation

Le master *Droit des affaires* forme des juristes spécialisés en droit des affaires et en droit des contrats. La mention est composée de six parcours. Trois sont localisés en France : le parcours *Droit de l'entreprise et des affaires* qui bénéficie de la labellisation DJCE (Diplôme de juriste conseil d'entreprise) à Poitiers, le parcours *Contrats en droit français et européen* à Poitiers, le parcours *Droit, gestion et commerce des spiritueux* qui a pour spécificité d'être ouvert à la formation continue mais aussi en alternance et d'être localisé sur le site de Segonzac. Les trois autres parcours sont délocalisés à l'étranger et proposent des doubles-diplômes : le parcours *Droit français et européen des affaires* à Varsovie (Pologne - Université de Warszawski), le parcours franco-libanais *Juriste d'affaires* à Beyrouth (Liban - Université Saint Esprit de Kaslik), ainsi que le parcours franco-italien *Contrats en droit européen* à Rome (Italie - Université Roma Tre).

Analyse

Finalité de la formation

Les objectifs d'apprentissage de la formation sont définis, affichés et connus des étudiants et autres parties prenantes : il s'agit de former des juristes spécialisés en droit des affaires au sein de six parcours. Le parcours *Droit de l'entreprise et des affaires* allie une formation transversale (comptabilité, analyse financière notamment) aux principales matières du droit des affaires pour former des juristes d'entreprises ; le parcours *Contrats en droit français et européen* forme des juristes spécialisés en droit des contrats internes et européens ; le parcours *Droit, gestion et commerce des spiritueux* est associé avec le parcours *Commerce international des spiritueux* (mention *Management et commerce international*) de l'IAE (Institut d'administration des entreprises) et a pour but de proposer une formation pluridisciplinaire des métiers spécifiques en ce secteur de cadres supérieurs. Les parcours délocalisés offrent, quant à eux la possibilité de former des juristes comparatistes avec la connaissance de la culture des contrats en droit français mais aussi les particularismes des droits polonais, italiens ou libanais. Les débouchés sont clairement identifiés, tant dans le secteur privé (avocats, conseils spécialisés, juristes d'entreprise, juristes contentieux), que dans le secteur public (universitaire, magistrat, institutions européennes ou internationales). Les connaissances et compétences à acquérir par la formation sont définies, affichées et connues des étudiants et autres parties prenantes.

L'intitulé, le contenu de la formation ainsi que les apprentissages sont cohérents et compréhensibles. Cependant, l'architecture de la formation, qui regroupe six parcours différenciés, pourrait gagner en lisibilité et en cohérence en dépit d'un tronc commun important sur des matières de droit des affaires essentiellement en master 1. Un travail de restructuration de la formation, relativement tubulaire, mériterait d'être envisagé.

Le dossier ne fournit pas de supplément au diplôme précisant les connaissances et compétences acquises par l'étudiant.

Les débouchés en matière d'insertion professionnelle immédiate sont affichés et portés à la connaissance des étudiants et autres parties prenantes sur le site internet de la Faculté. Ils sont en adéquation avec les enseignements.

Les poursuites d'études, y compris au sein de l'établissement ou du site, sont affichées et portées à la connaissance des étudiants. Les parcours ont une finalité indifférenciée (professionnelle ou recherche). La poursuite d'études se fait essentiellement dans le cadre de l'Institut d'études judiciaires pour préparer aux examens de l'avocature ou à des concours et, dans une moindre mesure, à la poursuite en doctorat pour le parcours *Droit des contrats internes et européens* en dépit d'une diminution des contrats doctoraux attribués à l'école doctorale *Droit et science politique Pierre Couvrat*.

La fiche du répertoire national de la certification professionnelle (RNCP) nationale de la mention n'est pas connue et exploitée.

Positionnement dans l'environnement

Le master affiche sa position dans l'offre globale de formation de l'établissement et du site qui propose 11 mentions de master en droit et science politique. Il précise les passerelles entrantes et sortantes et poursuites d'études possibles aux étudiants et diplômés sur les pages internet. La sélection s'opérait en master 2 sauf pour les parcours franco-italien et franco-polonais en raison des prérequis exigés. La sélection est passée en master 1 à partir de l'année universitaire 2020-2021 pour l'ensemble des parcours.

La parcours *Droit de l'entreprise et des affaires* est labellisé DJCE (diplôme d'université Juriste conseil d'entreprise) par la Fédération nationale pour le droit de l'entreprise (FNDE), avec neuf autres établissements en France. L'ensemble des étudiants du DJCE bénéficient d'un mois de spécialisation à l'Université de Montpellier, et y passent un examen en vue de la délivrance d'un diplôme d'université de cet établissement. Le parcours *Droit, gestion et commerce des spiritueux* peut être associé au parcours *Commerce international des spiritueux* de la mention *Management et commerce international* de l'IAE. Des enseignements complémentaires et l'allongement du stage en master 2 permettent l'obtention des deux diplômes.

Le positionnement vis-à-vis du monde de la recherche est explicité, les étudiants pouvant poursuivre leur formation en doctorat sans que ces éventuelles poursuites en thèse ne soient quantifiées. La structure en appui de la formation est principalement : l'équipe de recherche en droit privé (ERDP) dont les axes de recherche sont en adéquation avec les parcours de la mention (Droit comparé, européen et international des obligations, Contractualisation et nouveaux modèles contractuels, Entreprises et sociétés). À cette structure principale, s'ajoute le Centre d'études sur la coopération juridique internationale (CECOJI) et l'Institut de sciences criminelles - Équipe poitevine de recherche et d'encadrement doctoral en sciences criminelles. Pour le parcours *Droit, gestion et commerce des spiritueux*, les laboratoires d'appui sont le CECOJI, la Fédération Territoires, ainsi que le Centre de recherche en gestion de l'IAE. Pour les doubles diplômes, les étudiants peuvent bénéficier également du soutien des laboratoires de Kaslik, Roma Tre, et de Varsovie.

L'intervention d'enseignants-chercheurs, de chercheurs associés, de chercheurs issus de la recherche industrielle ou plus généralement de la recherche du monde socio-économique permet une bonne articulation formation-recherche.

La formation s'appuie également sur de bonnes relations avec quelques entreprises, associations et partenaires : Ordre des avocats de Poitiers, Association française des juristes d'entreprise (AFJE), cabinets d'avocats, Centre international des spiritueux, Bureaux nationaux interprofessionnels du Cognac et de l'Armagnac, entreprises de négoce, collectivités territoriales, et ambassade pour les doubles-diplômes. Les liens avec les milieux socio-économiques ne sont toutefois pas formalisés par des conventions ou accords de partenariat entre l'établissement et des entreprises, associations ou institutions exerçant une activité en lien avec la formation, sauf la Fédération Nationale pour le Droit de l'Entreprise s'agissant du parcours labellisé DJCE. Finalement, la participation du monde socio-économique est effective plus spécifiquement dans certains parcours (*Droit de l'entreprise et des affaires* ; *Droit, gestion et commerce des spiritueux*).

Des personnes issues des mondes socio-économiques interviennent à hauteur de seulement 21 % tout parcours confondus, ce qui semble assez peu, d'autant que certains parcours comme le *Droit de l'entreprise et des affaires* et le *Droit gestion et commerce des spiritueux* nécessitent l'intervention d'un grand nombre de professionnels (avocats spécialistes, cadres d'entreprises, consultants...). Les autres parcours font assez peu de place aux professionnels dont les interventions se concentrent quasi exclusivement en seconde année de master, ce qui peut être un frein à l'insertion professionnelle.

La formation explicite la valeur ajoutée de ses partenariats avec des établissements d'enseignement supérieur étrangers. Des accords de coopération ou des partenariats adaptés à la finalité de la formation sont conclus avec trois universités partenaires pour des doubles diplômes : Università degli studi Roma Tre (Rome, Italie), *Contrats en droit européen* ; Uniwersytet Warszawski (Varsovie, Pologne), *Droit français et européen des affaires*, Université Saint-Esprit de Kaslik (Liban), *Juriste d'affaires*. Ces deux derniers parcours bénéficient d'une convention de délocalisation.

Des dispositifs favorisant la mobilité des étudiants, des enseignants et des personnels administratifs et techniques, sont mis en œuvre, y compris dans leur dimension d'accompagnement social. La mobilité sortante a concerné 12 étudiants dans cette mention pour l'année 2018-2019. La mobilité entrante est plus faible en raison notamment de l'absence de cours en anglais au sein de la mention sans pour autant que cette solution soit envisagée à l'avenir alors qu'elle fait une large place au droit comparé qui pourrait s'y prêter. Il faut toutefois observer que la pandémie a naturellement ralenti de fait ces mobilités.

L'acquisition de crédits ECTS (European Credit Transfer and Accumulation System) dans le cadre d'échanges internationaux fait l'objet d'un processus formalisé et connu des étudiants.

Organisation pédagogique de la formation

La formation est conçue en quatre semestres, et présente des parcours de spécialisation. Elle met en œuvre les crédits ECTS favorisant la mobilité des étudiants. La formation est structurée autour d'un tronc commun notamment en première année avec une forte mutualisation en droit des affaires sauf pour les trois parcours délocalisés. Elle n'est pas formée en socle de connaissances et de compétences et n'est pas en cohérence avec une fiche RNCP (répertoire national des certifications professionnelles).

La formation offre un parcours (*Droit, gestion et commerce des spiritueux*) adapté au public en formation en alternance modulaire. La plupart des autres parcours sont inadaptés à l'alternance en raison de contraintes propres : doubles diplômes ou DJCE.

La formation prend en compte les enjeux liés à la formation tout au long de la vie. L'accès à la formation, en master 1 comme en master 2, est ouvert aux personnes ne possédant pas les diplômes requis, après validation de leurs acquis professionnels et personnels (VAPP). Elles se concentrent sur le parcours *Droit, gestion et commerce des spiritueux*, d'après le dossier, sans que l'on ne connaisse toutefois, leur nombre.

La formation offre la possibilité d'être suivie à distance seulement en cas de mobilité internationale pour certaines matières en master 2, et pour une matière dans le parcours franco-italien. La formation est en capacité d'accueillir des étudiants ayant des contraintes particulières (situation de handicap, sportifs de haut niveau, etc.). Des contrats d'aménagement d'études peuvent être conclus avec les étudiants pour étaler par exemple une année de formation sur deux ans.

La formation n'est pas définie suivant un référentiel de compétences.

Des modalités pédagogiques diversifiées sont prévues, notamment de l'autoformation accompagnée (dont e-learning, Voltaire), des situations de simulation, jeu de rôles. Le détail n'est pas donné par parcours. On notera toutefois la présence de projet collectifs obligatoires dans le parcours *Droit français et européen des contrats* ou de jeux sérieux dans le parcours *Droit, gestion et commerce des spiritueux*.

La formation comporte des éléments de formation par et à la recherche : séminaires de recherche, ateliers de méthodologie, encadrement de mémoires de recherche fondamentale ou appliquée avec des rapports de stage thématiques. Les étudiants participent également aux conférences organisées par les laboratoires d'appui et contribuent aux manifestations co-organisées par certains parcours sans préciser vraiment les modalités de cette participation. Une réflexion est menée pour créer à l'avenir un module d'initiation à la recherche, ce qui permettrait de renforcer opportunément ce lien recherche-formation.

Il existe des modules de préparation à l'insertion professionnelle et une clinique juridique a été ouverte permettant à des étudiants volontaires d'être associés à des professionnels. Par ailleurs les projets collectifs permettent également de renforcer ces liens. La formation comporte des périodes d'expérience en milieu professionnel avec un stage en entreprise facultatif en master 1 et un stage de deux à trois mois obligatoire en master 2 en entreprise ou en laboratoire d'appui, avec la soutenance d'un mémoire de recherche fondamentale. La durée du stage peut toutefois paraître insuffisante pour une bonne insertion professionnelle. Les objectifs, modalités et évaluation des projets et stages sont explicités et connus des étudiants. Un observatoire de l'insertion professionnelle, le pôle d'orientation et de professionnalisation (POP), accompagne les étudiants dans le processus de recherche de stages et dans l'élaboration de leur projet professionnel.

La formation est ouvertement tournée vers l'international avec trois parcours délocalisés qui proposent le Français langue étrangère, l'anglais et l'italien. Pour les autres parcours, un enseignement de la seule langue anglaise est proposé durant les quatre semestres. La délivrance du master est subordonnée à l'attestation d'un niveau suffisant (B2), l'étudiant devant obtenir une moyenne dans l'unité égale ou supérieure à 10/20. Des enseignements techniques spécialisés sont également proposés en master 2 dans le parcours *Droit, gestion et commerce des spiritueux*. La certification TOEIC (Test Of English for International Communication) est, sauf pour le parcours *Droit de l'entreprise et des affaires*-DJCE, une option à la charge de l'étudiant.

L'acquisition de crédits ECTS dans le cadre d'échanges internationaux fait l'objet d'un processus formalisé et connu des étudiants.

L'environnement numérique de travail, UPdago, est utilisé dans les pratiques pédagogiques pour des exercices en ligne et la diffusion de documents. La pandémie a renforcé cette nécessité d'utiliser les outils numériques pour le distanciel.

La formation ne sensibilise pas les étudiants à l'éthique ce qui pourrait pourtant être opportun dans une mention en droit des affaires. La formation à l'intégrité scientifique a lieu dans les ateliers de méthodologie à la recherche.

Pilotage de la formation

L'équipe pédagogique est connue, diversifiée et adaptée aux différents contenus de formation. Les professionnels interviennent en nombre dans certains parcours et très peu dans d'autres parcours à la finalité plus indifférenciée. Lorsqu'ils interviennent, le niveau de compétence et de responsabilité des intervenants extérieurs issus du monde industriel, socio-économique ou culturel est en accord avec la finalité de la formation. Le rôle et les responsabilités des membres de l'équipe pédagogique sont clairement définis en fonction de la mention et des parcours sur le site internet.

La formation dispose de moyens administratifs et pédagogiques qui apparaissent suffisants pour lui permettre d'atteindre ses objectifs.

Une réunion réunissant l'ensemble des acteurs de la formation (enseignants, étudiants, personnels administratifs et techniques) a lieu à mi-semester des formations pour faire le point sur le fonctionnement du master en première année avec un procès-verbal dressé, mais ces réunions ne sont pas tenues en master 2 au profit d'échanges plus informels à la discrétion des responsables de parcours. La formation n'a pas encore mis en place un conseil de perfectionnement comprenant des étudiants et des personnalités extérieures à la formation pour piloter la mention. Cette absence nuit au pilotage d'ensemble de la mention.

Les modalités de contrôle des connaissances et des compétences sont explicites et en accord avec les attendus de la formation. Les règles d'attribution des crédits ECTS sont explicitées et respectent les réglementations ou directives nationales et européennes. Les règles de compensation sont claires, affichées et connues des étudiants, sachant notamment que la compensation annuelle des deux semestres n'est pas autorisée, ce qui peut être un frein dans certaines situations, notamment dans les hypothèses de mobilité étudiante, le second semestre ne permettant pas de compenser un premier semestre aux résultats plus juste en raison des difficultés d'adaptation en début d'année. Les modalités de contrôle des connaissances et des compétences, que l'évaluation soit continue ou terminale, respectent le principe de seconde chance sauf en master 2 où une seule session est prévue. Les modalités de cette seconde chance sont clairement explicitées et portées à la connaissance des étudiants.

Dispositif d'assurance qualité

Les flux d'étudiants sont suivis et corrects avec 200 étudiants pour la mention. Si les effectifs en master 2 sont satisfaisants par rapport aux capacités d'accueil et démontre l'attractivité nationale et internationale de la formation (taux de pression de 4,1), le taux de remplissage n'atteint cependant pas les 100 %. La sélection en master 1 depuis la rentrée 2020-2021 devrait permettre des effectifs plus conséquents. Un tableau de bord plus précis des étudiants permettrait notamment d'envisager des analyses plus fines qui pourraient ainsi guider le futur conseil de perfectionnement.

Le taux de réussite est connu et correct : 71 % en master 1 et de 89 % en master 2. Cette différence devrait elle aussi se réduire avec la sélection désormais en master 1. Là encore le dossier ne distingue toutefois pas selon les parcours concernés. De même, l'étude du devenir de ses diplômés est parcellaire en raison des faibles réponses aux enquêtes réalisées pour recenser leur situation. Le taux d'insertion professionnelle qui ressort de ces enquêtes paraît contestable selon les responsables du fait que les étudiants diplômés s'inscrivent souvent dans les IEJ (Instituts d'études judiciaires) ou les écoles d'avocats et ne sont donc pas forcément insérés au bout de six mois. On ne peut que regretter l'absence d'une étude à 18 mois qui est plus significative dans ce cas. De même, que l'absence d'analyse de l'insertion en fonction des parcours et non de la seule mention ne permet pas d'envisager, par exemple, l'insertion à l'étranger des doubles diplômés.

Des modalités d'évaluation des enseignements et des activités de formation par les étudiants et les diplômés sont proposées. Leur analyse devrait guider le futur conseil de perfectionnement pour proposer des recommandations adaptées.

Résultats constatés

Le master mention *Droit des affaires* est une formation dont l'attractivité est indéniable, même si le dossier ne précise pas certaines données comme la diversité du recrutement, ou certaines différences qualitative et quantitative de recrutement entre les parcours par exemple.

La sélection en master 1 devrait permettre d'améliorer le taux de réussite en première année, même s'il est somme toute d'ores et déjà correct en dépit de modalités qui n'autorisent pourtant pas la compensation entre deux semestres.

En raison d'enquêtes aux résultats parcellaires ou/et décevants, il est difficile d'apprécier l'insertion professionnelle, les taux de diplômés en emploi, ainsi que leur évolution, tout comme la durée moyenne de recherche d'emploi. Toutefois le dossier ne permet pas de compenser ces insuffisances par des données obtenues par les responsables de parcours. Il serait intéressant de connaître, par exemple, le nombre d'étudiants qui s'inscrivent en IEJ.

Conclusion

Principaux points forts :

- Importance des liens avec l'international caractérisés par des partenariats et une mobilité des étudiants.
- Existence d'un parcours spécifique transdisciplinaire *Droit, gestion et commerce des spiritueux*.
- Existence d'un parcours labellisé DJCE.

Principaux points faibles :

- Difficulté du pilotage du fait de la diversité géographique.
- Absence d'élaboration de la formation sous forme de bloc de compétences et de connaissances.

Analyse des perspectives et recommandations :

Le master *Droit des affaires* est une formation de qualité dont l'architecture pourrait toutefois être repensée afin de parfaire la lisibilité des formations. Le contenu des matières en première année mériterait ainsi d'être repensé, tout en conservant des mutualisations opportunes de nombreuses matières de droit des affaires. La mise en place d'une approche par des blocs de compétences et de connaissances devrait permettre d'y remédier.

Le pilotage, qui souffre manifestement de la diversité géographique des différents parcours, mériterait d'être pensé comme outil de réflexion pour parfaire les formations et le processus qualité (conseil de perfectionnement, statistiques et enquêtes, etc.).

Par ailleurs un stage d'une durée plus longue pourrait assurer une meilleur insertion professionnelle.

MASTER DROIT DES ASSURANCES

Établissements

Université de Poitiers
La Rochelle Université

Présentation de la formation

Le master *Droit des assurances* (anciennement spécialité de la mention *Droit du Patrimoine*) est devenu une mention à part entière à partir de 2018. L'objectif scientifique et professionnel est de former des juristes spécialisés dans ce domaine. La mention *Droit des assurances* est co-accréditée pour les universités de Poitiers et de La Rochelle. Le master est composé d'un seul parcours en première (M1) et en seconde année (M2), dont les enseignements se déroulent au Pôle universitaire de Niort.

Analyse

Finalité de la formation

Les objectifs d'apprentissage de la formation sont clairement définis, affichés et connus des étudiants et autres parties prenantes : il s'agit de former des juristes dans le domaine de l'assurance en les familiarisant avec l'environnement de ce milieu et en leur apprenant à gérer les contentieux en la matière, notamment le suivi et règlement des dossiers.

Les connaissances du milieu assurantiel et les compétences à acquérir sont définies, affichées et connues des étudiants. L'intitulé, le contenu de la formation, les apprentissages sont cohérents et compréhensibles tant pour les étudiants que pour les professionnels, avec notamment un stage obligatoire en première année et de l'alternance en seconde année. Toutefois, l'équipe pédagogique n'est pas en mesure de fournir un supplément au diplôme qui précise les connaissances et compétences acquises par l'étudiant.

Les débouchés en matière d'insertion professionnelle immédiate sont affichés et portés à la connaissance des étudiants et sont nombreux et en adéquation avec les enseignements délivrés : Rédacteur contentieux automobile et contentieux incendie, accidents et risques divers (IARD), Gestionnaire de dossiers sinistres, Rédacteur chargé de l'indemnisation, Chargé de règlement, Evaluator, Inspecteur - régleur, Rédacteur services protection juridique, Technicien de prestations d'assurance et d'assistance, Chargé de clientèle particulier et risques entreprises, Conseiller en assurances de personnes et en épargne, Gestionnaire de patrimoine, Intermédiaire en assurance (agent – courtier)...

Les poursuites d'études, y compris au sein de l'établissement ou du site, sont affichées et portées à la connaissance des étudiants. Une spécialisation progressive est prévue et la formation est envisagée sous forme de blocs de compétences qui reste à parfaire à l'avenir. S'agissant de la poursuite d'études, il s'agit d'une formation professionnalisante de niveau master qui n'impose pas de poursuites d'études, mis à part quelques thèses de doctorat dans le domaine de l'assurance, thèses à finalité essentiellement professionnelle, dont une financée par une convention CIFRE (Convention industrielle de formation par la recherche) adossée à deux laboratoires de recherche : l'ERDP (Equipe de recherche en droit privé) à Poitiers et le CEJEP (Centre d'Études Juridiques et Politiques) à La Rochelle.

La fiche du Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) n'est pas connue.

Positionnement dans l'environnement

Le master affiche sa position dans l'offre globale de formation de l'établissement et du site. Les passerelles entrantes et sortantes sont précisées, avec notamment la possibilité d'intégrer le master en seconde année (sans autres précisions à ce sujet). La poursuite d'études est possible en doctorat.

Le master est co-accrédité avec La Rochelle Université, sans que l'on sache comment est assuré la coordination entre les deux universités.

La formation affiche un partenariat avec la Fédération française de l'assurance (FFA). Elle fait partie des six pôles de formation reconnus au sein de l'Université de l'assurance.

Le positionnement vis-à-vis du monde de la recherche est explicité. Le formation peut s'appuyer sur deux laboratoires de recherche dont font partie les intervenants universitaires, l'ERDP (Poitiers) et le CEJEP (La Rochelle), qui organisent un colloque par an sur un thème de recherche dans le domaine du droit des assurances. Le lien master-doctorat est concrétisé par la direction de quelques thèses par des enseignants-chercheurs qui interviennent dans la formation et sous la houlette de l'école doctorale *Droit et science politique Pierre Couvrat* de l'Université de Poitiers.

Des intervenants issus des mondes socio-économiques ou culturels permettent une bonne articulation de la formation avec les débouchés identifiés puisque près de 50 % de la formation (volume horaire et nombre d'intervenants) sont dispensés par des professionnels de l'assurance. Les liens avec les milieux socio-économiques sont nombreux dans une région qui comprend un grand nombre d'entreprises du secteur assurantiel mais ces liens ne sont pas formalisés par des conventions ou accords de partenariat.

La formation adhère depuis le 1^{er} janvier 2017 à l'Association Internationale des Établissements Francophones de Formation en Assurance. En dépit du fait que les enseignants interviennent dans le cadre de séminaires au profit de cette association, le master est peu tourné vers l'international et le dossier n'indique pas de réelle mobilité des étudiants spécifique à la formation, mobilité qui concerne *a priori* plus les autres mentions en raison probablement du fonctionnement en alternance du master en assurances en M2.

Organisation pédagogique de la formation

La formation est conçue en quatre semestres qui apparaissent déséquilibrés (400 heures de cours pour le semestre 3 et 350 heures pour les semestres 1 et 2 confondus). Le M1 propose un stage de six semaines et le M2 se fait en alternance. La formation met en œuvre le système européen d'unités d'enseignement capitalisables et transférables (ECTS). La formation est structurée autour d'un tronc commun formant un socle de connaissances et de compétences. Un travail est toutefois à réaliser pour se conformer à une fiche RNCP non connue en 2018. Le dossier montre cette volonté mais sur une période lointaine de 10 ans.

Le master offre des parcours adaptés au public en formation en alternance, puisqu'en M2, la formation se déroule prioritairement en apprentissage ou en contrat de professionnalisation (22 contrats d'apprentissage et 1 contrat de professionnalisation en 2018-2019). La formation offre également la possibilité de suivre un stage long de six mois pour les étudiants qui ne bénéficieraient pas du statut d'alternant dès le début de l'année universitaire.

Il n'est pas prévu de dispositifs spécifiques pour la formation tout au long de la vie, même si la mise en place d'un tel parcours adapté reste possible selon les responsables de formation. Le master n'offre pas la possibilité d'être suivie à distance sauf des cours d'anglais mais développe depuis la pandémie des outils amenés à se pérenniser. La validation des acquis de l'expérience (VAE) ou la validation des acquis professionnels et personnels (VAPP) sont proposées sans que les chiffres des éventuelles validations soient fournis.

La formation est définie suivant un référentiel de compétences que s'approprie l'équipe pédagogique. Elle transcrit les unités d'enseignement (UE) en compétences. Les enseignements sont répartis en bloc de compétences. Le M1, avec 350 heures de cours, a pour objectif de décrire l'environnement juridique et institutionnel de l'activité d'assurance et de présenter les différents produits d'assurance. Le premier semestre se divise en trois UE tandis que le second semestre comporte quatre UE dont le stage de 6 semaines minimum. Le M2 comporte ensuite 4 UE pour 400 heures de cours. Le quatrième semestre se fait totalement en entreprise, c'est-à-dire en alternance ou en stage d'une durée de 6 mois, ce qui favorise une forte insertion professionnelle. Un portefeuille de compétences, ou un outil similaire, permettant aux étudiants d'évaluer leurs acquis, n'est pas mis en place.

La formation a intégré récemment des modalités pédagogiques nouvelles, notamment une sorte de pédagogie inversée en proposant des travaux en autonomie, avec restitution orale sur des thématiques assurantielles qui permettent de développer l'aptitude à la recherche. La formation intègre ainsi, notamment, des travaux de recherche documentaire et des exercices de conduite de projets qui ne sont pas détaillés tant dans le contenu que dans les modalités. Le master ne comporte pas véritablement d'éléments dédiés à la connaissance du monde de la recherche en raison du caractère professionnalisant marqué.

La formation comporte des modules de connaissance de l'environnement professionnel avec un atelier de préparation à l'immersion professionnelle sans précision de son contenu. Par ailleurs, elle comporte deux périodes d'expérience en milieu professionnel en entreprises avec un stage de six semaines en M1 qualifié de

stage d'implication qui donne lieu à restitution par un rapport portant sur une problématique d'assurance et de l'alternance en M2 tout au long du semestre 4, qui favorise une forte insertion professionnelle en fin de cursus. Les projets et stages constituent des modalités pédagogiques essentielles qui sont spécifiquement accompagnées. Les objectifs, modalités et évaluation des projets et stages sont explicités dans les modalités de contrôle de connaissance données aux étudiants.

L'acquisition de compétences linguistiques en anglais est prévue pour un volume horaire de 90 heures au total. Ces enseignements d'anglais visent à l'acquisition de compétences linguistiques en lien avec le champ disciplinaire de l'assurance. Le niveau souhaité est B2 mais le dossier ne mentionne pas l'existence d'une certification du niveau atteint par l'étudiant en fin de formation.

Un environnement numérique de travail est à la disposition des apprenants. La situation sanitaire a d'ailleurs permis de prendre en considération les intérêts du développement des outils numériques et la pérennisation de certains dispositifs mis en place.

La formation à l'intégrité scientifique et à l'éthique qui serait utile pour sensibiliser des juristes d'entreprises du secteur assurantiel, n'est pas présente formellement dans le programme du master.

Pilotage de la formation

La formation est mise en œuvre par une équipe pédagogique formellement identifiée. L'équipe pédagogique est diversifiée et adaptée aux différents contenus de formation tant en M1 qu'en M2. La liste des intervenants ainsi que leur qualité sont connues des étudiants et plus généralement des publics concernés. La part des enseignements confiés à des intervenants extérieurs issus du monde industriel, socio-économique ou culturel est d'environ 50 %, ce qui est en accord avec la finalité de la formation. Leur niveau de compétence et de responsabilité est en cohérence avec la formation. Le rôle et les responsabilités des membres de l'équipe pédagogique sont définis avec un responsable de formation pour chaque université et un responsable pédagogique. Pour atteindre ses objectifs, la formation dispose de moyens administratifs avec un secrétariat sur le site de Niort pour l'ensemble de la filière droit des assurances (licence et master) et un responsable pédagogique ainsi que le soutien d'un ingénieur pédagogique et des services de suivi des diplômés (SEEP – OFIVE), d'accompagnement pédagogique (CRIIP - @ctice), de documentation, d'encadrement de l'apprentissage par un CFA (Centre de formation des apprentis) commun et de services de validation des acquis professionnels.

Un conseil de perfectionnement, dont la liste et la qualité des membres sont précisées, est spécifique à la formation. Il comprend des professionnels non intervenants et représentatifs, directeurs généraux et directeurs juridiques d'entreprise d'assurance ou d'institutions du secteur, des intervenants professionnels, des enseignants, des maîtres d'apprentissage, des représentants des étudiants et des personnels d'appui. Le conseil a permis de proposer des solutions de restructuration de la formation en 2018 qui ont été prises en compte. Les modalités de fonctionnement de ce conseil (procès-verbaux, régularité des réunions, documents pour mener les réflexions) mériteraient cependant d'être explicitées.

Les réunions de l'équipe de pilotage, des organes de concertation et du conseil de perfectionnement, font l'objet d'une communication spécifique précisant leur périodicité, leur modalité, leur ordre du jour, ainsi que des comptes rendus publics. Les prérogatives de chacun sont définies.

Les modalités de contrôle des connaissances et des compétences sont explicites et en accord avec les attendus de la formation. Les règles d'attribution des crédits ECTS sont explicitées dans les modalités de contrôle des connaissances transmises et respectent les réglementations ou directives nationales et européennes. Les modalités de contrôle des connaissances et des compétences, que l'évaluation soit continue ou terminale, respectent le principe de seconde chance en M1. Les modalités de cette seconde chance sont clairement explicitées et portées à la connaissance des étudiants. En revanche, le M2 est en session unique.

Dispositif d'assurance qualité

Concernant, les effectifs, taux de pression et de remplissage, le tableau de bord annuel n'est pas disponible et le recrutement des étudiants ne fait pas l'objet d'un dispositif transparent dans lequel les éléments de décision sont rendus publics. Les flux d'étudiants sortants non diplômés ne sont pas analysés sachant qu'il n'y a pas de défaillance en M2 et que la sélection a basculé récemment en M1.

La formation connaît le devenir de ses diplômés, que ce soit en poursuite d'études ou en insertion professionnelle, grâce à des enquêtes pas toujours exploitables (faute de réponses suffisantes). Les résultats des enquêtes auprès des diplômés pour recenser leur situation sont connues des parties prenantes et font l'objet de publications.

Les modalités d'évaluation des enseignements et des activités de formation par les étudiants et les diplômés, leur analyse ainsi que les actions qui en résultent sont intégrées dans le dispositif d'évaluation interne de la formation et connues des parties prenantes.

Le conseil de perfectionnement s'est réuni pour discuter des améliorations à mettre en place avec la sélection en M1. La régularité de ses réunions n'est pas précisée tout comme les procédures mises en place (procès-verbal, remontées des enquêtes...) pour contribuer à une meilleure évaluation interne de la formation.

Résultats constatés

Les effectifs sont conformes aux attentes d'un master professionnel avec une bonne attractivité en dépit d'un manque de données sur la diversité du recrutement et de statistiques sur plusieurs années consécutives. Le nombre d'étudiants est de 35 en M1 et de 30 en M2. Avec la sélection en première année, la capacité d'accueil est désormais limitée à 30. Le dossier fait apparaître 23 contrats (alternance et professionnalisation) en seconde année. Le taux de remplissage est de 66,7 % avec pourtant un taux de pression de 5,2. Le dossier ne précise pas l'origine et le type d'étudiants sélectionnés.

Les taux de réussite sont satisfaisants avec 83 % en première année et 100 % en seconde année. Le pourcentage de départ d'étudiants en fin de M1, qui est de 32 %, s'explique par la sélection qui se faisait jusqu'à présent en entrée de M2 ; il est nul en M2. Le M1 est devenu sélectif à la rentrée 2020 et le pourcentage de redoublements en première année est de 13 %.

Les indicateurs d'insertion professionnelle sont assez lacunaires. Toutefois, selon la seule enquête exploitable, ce taux est de 100 % et les responsables confirment la forte insertion grâce notamment à l'apprentissage en M2 et aux liens étroits entretenus avec les acteurs de l'assurance dans la région. Les indicateurs ne permettent pas d'analyser la durée moyenne de recherche d'emploi et la nature des emplois occupés. La formation répond pleinement à ses objectifs de professionnalisation. Les étudiants s'insèrent tous et ne poursuivent pas d'études, mis à part quelques thèses de doctorat. Les indicateurs sont toutefois peu développés (nombre d'étudiants qui passent l'examen de l'avocature par exemple).

Conclusion

Principaux points forts :

- Très bon taux d'insertion professionnelle.
- Très fort ancrage local de la formation avec un secteur assurantiel important dans la région.
- Cohérence de la restructuration.
- Co-accréditation réussie entre deux universités.

Principaux points faibles :

- Absence de données qualitatives relatives à l'insertion professionnelle
- Faible internationalisation.

Analyse des perspectives et recommandations :

La formation est un master au caractère professionnalisant très marqué grâce à l'apprentissage en seconde année et à une équipe constituée d'enseignants-chercheurs impliqués et de nombreux intervenants professionnels spécialisés dans le milieu assurantiel. La restructuration effectuée (mention à part entière, réorganisation des cours) apparaît opportune pour répondre à la sélection en première année et mérite du temps pour être évaluée dans la durée.

Le pilotage reste à améliorer en dépit de l'existence d'un conseil de perfectionnement qui devra prendre toute sa place à l'avenir pour améliorer la qualité de la formation en s'appropriant les outils à sa disposition. Les indicateurs sont aussi à parfaire pour permettre d'envisager objectivement l'évolution de la formation et le sort des étudiants entrants comme des étudiants diplômés sur plusieurs années. Enfin, la dimension internationale de la formation mériterait d'être développée.

MASTER DROIT DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Établissement

Université de Poitiers

Présentation de la formation

Le master *Droit des collectivités territoriales* de l'Université de Poitiers est porté conjointement par l'Institut de préparation à l'administration générale (IPAG) et l'UFR de Droit et Sciences Sociales. Il a pour objectif principal la formation de cadres des collectivités territoriales et comprend deux parcours : *Management public et droit des collectivités territoriales* (MP-CT), parcours commun avec le master mention *Administration publique*, et *Droit de l'aide et de l'action sociale et collectivités territoriales* (DAAS-CT). Le master est ouverte en formation initiale et continue, et en alternance pour le parcours MP-CT qui peut être suivi à distance (partenariat avec le Centre national d'enseignement à distance -CNED-). Les enseignements ont lieu à l'UFR Droit et sciences sociales du campus centre-ville de Poitiers pour la première du master (M1) et pour la deuxième année (M2) du parcours DAAS-CT et dans les locaux de l'IPAG de Poitiers pour le M2 MP-CT.

Analyse

Finalité de la formation

La formation vise à apporter des connaissances juridiques et de gestion pour le pilotage de l'administration publique locale. Les étudiants acquièrent des compétences académiques et professionnelles leur permettant une insertion professionnelle immédiate. Les débouchés de la formation sont identifiés, en corrélation avec les objectifs de la formation (juristes et cadres spécialisés dans les métiers en lien avec les collectivités territoriales ou au sein de celles-ci) et portés à la connaissance des étudiants dès le M1 par la documentation mise à disposition. Des poursuites d'étude sont envisageables, elles prennent la forme de préparation à des concours (Centre national de la fonction publique territoriale-CNFPT, Institut régional d'administration-IRA, Institut national des études territoriales-INET, École des hautes études en santé publique-EN3S). La poursuite en doctorat est également possible mais non mise en œuvre en pratique. Les enseignements sont présentés et explicités en termes de compétences. Il n'y a toutefois pas de supplément au diplôme.

Positionnement dans l'environnement

La première année du master est ouverte aux étudiants titulaires d'une licence *Droit, Administration économique et sociale* (AES), ou *Administration publique*. Le parcours MP-CT est en partenariat avec l'IPAG de Poitiers. En seconde année du master, ce parcours accueille pour moitié des étudiants issus de la mention *collectivités territoriales* (portée par l'UFR Droit), et de la mention *administration publique* (portée par l'IPAG). Il n'est pas communiqué d'éléments permettant d'apprécier le positionnement de ce master dans son environnement local, régional et national (autre que géographiquement), mais il participe évidemment au réseau des IPAG. L'ouverture internationale de ce master n'est pas encore probante, mais une convention avec l'université de Kobé (Japon) dans le domaine de la protection sociale ouvre des possibilités à l'équipe, en lien avec la recherche au sein de l'Institut de droit public (IDP), équipe d'accueil (EA 2623) de l'Université de Poitiers. Aucun flux n'est indiqué au titre des mobilités entrante ou sortante.

Le master s'appuie sur des partenaires professionnels diversifiés, presque tous locaux, qui assurent des enseignements, encadrent des stages et des projets. La formation pourrait élargir ce réseau en renforçant sa visibilité numérique. Le réseau des anciens est une ressource encore à construire.

Organisation pédagogique de la formation

La formation est organisée en quatre semestres. Le M1 ne distingue pas les parcours. Il est constitué d'un tronc commun d'enseignements au premier semestre. Au deuxième, le choix entre deux options dans une unité d'enseignement (UE) permet un début de spécialisation de parcours. Les deux parcours sont distincts en M2, et se déroulent sur des sites différents ce qui peut limiter les synergies. Ils ont néanmoins des enseignements mutualisés (25 %) pour les stages, mémoires, projets et anglais (seule langue proposée). Les étudiants doivent réaliser un mémoire et un stage de deux mois minimum sur les deux ans. Ils ne représentent toutefois que 3,5 crédits ECTS, ce qui semble peu. Les enseignements sont diversifiés et laissent une part aux pédagogies

innovantes (mises en situation, projets tutorés...). En deuxième année, les cours sont concentrés sur trois jours par semaine, ce qui permet l'apprentissage ou le stage « filé » tout au long de l'année. Ils sont assurés pour partie par des professionnels (presque 30 %). La formation est définie en blocs de compétences, mais la démarche doit être approfondie. La validation des acquis de l'expérience (VAE) est considérée comme un marqueur de l'attractivité sans que cette affirmation s'appuie sur des éléments chiffrés. Le parcours MP-CT peut être suivi à distance dans le cadre d'un partenariat avec le CNED. Concernant ce dernier parcours, si la mutualisation avec le master *Administration publique parcours Management public et droit des collectivités territoriales* semble tout à fait pertinente, la logique qui préside à une diplomation différente pour une deuxième année de master dont le contenu est identique n'est pas expliquée.

La mention est adossée à l'institut de droit public (EA 2623). Un séminaire méthodologique de recherche est proposé pour le mémoire et la poursuite en doctorat est possible.

L'anglais est enseigné sur les deux années (en groupes de niveaux, ce qui est très pertinent, mais il n'y a pas d'information sur une éventuelle certification). La mobilité internationale est possible mais peu utilisée. Une formation à distance pour l'international fait partie des projets annoncés. Un environnement numérique de travail classique est mis à la disposition des étudiants. Le dossier ne mentionne pas de dispositif ou formation pour lutter contre le plagiat ou y sensibiliser.

Pilotage de la formation

Le programme des enseignements, la liste des intervenants, et les modalités de contrôle des connaissances et des compétences sont clairement renseignés.

Le pilotage de la formation est partagé entre un responsable de la mention (professeur des universités –PR-), un responsable du parcours MP-CT (maître de conférences –MCF-) et trois responsables du parcours DAAS-CT (tous MCF). Le dossier ne comporte pas de précision sur leur fonctionnement d'ensemble. Trente-trois enseignants-chercheurs de l'université interviennent dans le master. Celui-ci s'appuie sur un secrétariat commun aux autres mentions dans les deux structures porteuses.

Le « Conseil d'année » réunit l'ensemble des parties prenantes (y compris deux représentants étudiants, le directeur du laboratoire et deux professionnels), une fois par semestre. Il peut préfigurer le conseil de perfectionnement à venir.

Les enseignements sont évalués via un questionnaire, trop rarement renseigné par les étudiants (30 % de réponses), et lors des entretiens individuels de professionnalisation.

Dispositif d'assurance qualité

Le master n'existe dans sa forme actuelle que depuis 2018. Il reprend les dispositifs d'enquête et d'évaluation de l'université. Les éléments transmis ne rendent toutefois pas possible l'appréciation du devenir des étudiants. Les critères de sélection et d'orientation entre les parcours ne sont pas clairement explicités. Enfin, il n'est pas précisé si un suivi des adaptations identifiées par le conseil d'année existe.

Résultats constatés

Les données disponibles ne portent que sur l'année 2018-2019. Elles montrent une répartition équilibrée des étudiants de M1 (36 à la rentrée 2018) dans les deux parcours (15 en DAAS-CT et 15 en MP-CT auxquels s'ajoutent 15 issus de la mention IPAG). Le taux de pression (2,7) et le taux de remplissage (80 %) indiqués en entrée en deuxième année montrent que l'attractivité peut être renforcée. Enfin, la diversité des cursus possibles n'est pas encore vérifiée dans cette promotion (seulement un apprenant relevant de la formation continue, un dossier de VAE validé, aucun alternant). Il convient de souligner que trois apprenants en alternance ont été inscrits en première année en 2019-2020, ce qui témoigne du dynamisme de la formule.

Conclusion

Principaux points forts :

- Une équipe pluridisciplinaire.
- La forte implication des professionnels dans les enseignements de la formation.
- La diversité des modalités de formation pour le parcours MP-CT et son ouverture à l'apprentissage.

Principaux points faibles :

- Des dispositifs d'assurance qualité insuffisants.
- L'absence d'explication de la délivrance d'une mention *Droits des collectivités territoriales* à un public suivant les mêmes enseignements que ceux du master *Administration publique* de l'IPAG (MP-CT).

Analyse des perspectives et recommandations :

Le master *Droit des collectivités territoriales* est une formation dynamique qui comporte de nombreux dispositifs favorisant l'insertion professionnelle. Il est construit afin de prendre en compte l'approche par compétences. Il est par ailleurs nécessaire d'indiquer la logique de diplomation propre pour le master *Droit des collectivités territoriales* parcours MP-CT par rapport au master *Administration publique* parcours *Management public et droit des collectivités territoriales*. L'organisation du pilotage doit enfin être renforcée (amélioration du dispositif d'enquêtes) et précisée (articulation des rôles des différents responsables).

MASTER DROIT DU NUMÉRIQUE

Établissement

Université de Poitiers

Présentation de la formation

Le master mention *Droit du numérique* comporte un unique parcours. Il a pour but de former des juristes capables d'appréhender l'environnement numérique en ayant une approche pluridisciplinaire. Cette formation est devenue une mention à part en entière en 2018. Elle s'adresse à un public relevant de la formation initiale et se déroule sur le site de Poitiers.

Analyse

Finalité de la formation

Les objectifs d'apprentissage de la formation sont clairement définis, affichés et connus des étudiants et autres parties prenantes. Il s'agit de former des juristes spécialisés et sensibilisés aux enjeux du numérique en leur apportant les compétences juridiques pour appréhender les nouvelles questions que posent ce secteur. Les connaissances et compétences à acquérir par la formation sont précisément définies avec une approche pluridisciplinaire permettant de connaître les outils informatiques et numériques.

Il n'existe toutefois pas de supplément au diplôme précisant les connaissances et compétences acquises par l'étudiant. Si la fiche du répertoire national de la certification professionnelle (RNCP) nationale correspondant à la mention n'existait pas au moment de l'autoévaluation, sa publication gagnerait à être exploitée afin de mettre en œuvre davantage l'approche par compétence.

Positionnement dans l'environnement

La formation poursuit une spécialisation entamée dès la troisième année de licence. Les trois années octroient un magistère en droit des techniques de l'information et de la communication (DU). La mention a intégré la Fédération Nationale du droit du numérique (FDNum) qui regroupe en France les masters mention *Droit du numérique*.

Elle s'adosse au Centre d'Etudes et de Coopération Juridique Interdisciplinaire (CECOJI) qui intègre la majeure partie de l'équipe d'enseignants-chercheurs. Les étudiants sont associés aux activités de recherche de l'équipe et peuvent avoir une orientation recherche fondamentale. Les poursuites en doctorat s'avèrent toutefois inexistantes.

Des intervenants issus du monde socio-économique permettent une bonne articulation avec les débouchés identifiés ainsi qu'une présentation des métiers du numérique. De nombreux liens informels ont été tissés avec des grandes entreprises du numérique ou encore des médias mais aussi le réseau local des entreprises du numérique (SPN) ou encore les agglomérations de Poitiers et Angoulême. Leur part est néanmoins réduite dans l'ensemble des enseignements (moins d'un quart des enseignements sur le cycle). La formation s'appuie par ailleurs sur un réseau des anciens très actif - dont on recherche néanmoins une structure -. L'organisation de conférences professionnelles renforce ces liens. La formalisation des liens avec les milieux socio-économiques par des conventions ou accords de partenariat serait de nature à assurer leur pérennité et leur développement.

La mobilité internationale est difficile à l'entrée pour des raisons de prérequis et à la sortie, même si le dossier d'autoévaluation montre la volonté de renforcer cette dernière.

Organisation pédagogique de la formation

La formation est conçue en quatre semestres. Elle met en œuvre le système européen d'unités d'enseignement capitalisables et transférables (ECTS).

La mention permet à l'étudiant d'acquérir des compétences transversales utiles à son insertion professionnelle immédiate.

Elle n'est pas définie suivant un référentiel de compétences et est ouverte à la seule formation initiale. Elle n'a pas reçu de dossiers de formation tout au long de la vie, de validation des acquis de l'expérience (VAE) ou de validation des études supérieures (VES) sur la période évaluée et n'est pas ouverte à l'alternance, pourtant pertinente au regard de son objet.

Elle n'offre pas la possibilité d'être suivie à distance mais prévoit des modalités pédagogiques diversifiées puisque, à côté des classiques cours magistraux, séminaires et travaux dirigés, sont mis en avant le travail en autonomie, le travail collaboratif, les projets tutorés et le montage de dossiers. Des ateliers de professionnalisation et des expériences de co-enseignements sont aussi proposés. La part du recours aux outils numériques dans les enseignements ou de l'utilisation de l'environnement numérique de travail n'est toutefois pas indiquée.

La formation par et à la recherche est mise en œuvre à travers un séminaire de méthodologie à la recherche et la possibilité de réaliser un mémoire de recherche. Par ailleurs, la formation à l'intégrité scientifique et à l'éthique est présente dans le programme du diplôme.

Pilotage de la formation

L'équipe pédagogique est adaptée aux différents contenus de formation. Toutefois, la participation de professionnels à la formation est assez faible pour un master qui tend à la professionnalisation (16,69 % des enseignements en présentiel). L'équipe pédagogique n'est pas formée et mobilisée sur l'approche par compétences. Le rôle et les responsabilités des membres de l'équipe pédagogique sont clairement définis avec un responsable du seul parcours de la mention pour les deux années de master. Une réunion est organisée entre le responsable et les étudiants pour faire le point au sein du parcours tous les semestres.

Un conseil de perfectionnement qui comprend tous les membres de l'équipe pédagogique (enseignants, enseignants-chercheurs ou professionnels) et inclut les représentants étudiants ainsi qu'un professionnel extérieur à la formation a été mis en place. Il ne s'est toutefois réuni qu'une seule fois, ce qui est insuffisant. Le conseil s'appuie insuffisamment sur les éléments statistiques ainsi que sur les résultats des évaluations effectuées par l'université ou/et menées par le responsable de la mention pour orienter l'évolution de la mention. Pour ce faire, il est nécessaire qu'il puisse s'appuyer sur des données précises et complètes, ce que ne reflète pas le dossier d'autoévaluation.

Les modalités de contrôle des connaissances et des compétences sont explicites et respectent le principe de seconde chance.

Dispositif d'assurance qualité

Les flux d'étudiants sont suivis. La formation a retrouvé une attractivité forte. En revanche, le dossier ne fait pas apparaître l'origine des étudiants et notamment l'ouverture à ceux provenant d'autres universités. Ne sont pas non plus indiquées les modalités de recrutement des étudiants. Le devenir des diplômés est assez peu analysé, les enquêtes effectuées par les services centraux étant peu exploitables (absence de réponse suffisante des anciens étudiants diplômés, enquête incomplète à 30 mois) tant sur le taux d'insertion professionnelle que sur la nature des emplois occupés.

La formation manque d'un processus d'amélioration continue plus performant. L'évaluation des enseignements manque d'harmonisation. Le renforcement des interventions du conseil de perfectionnement est sur ce point nécessaire.

Résultats constatés

L'attractivité de la formation est importante. La capacité d'accueil de la formation (24 étudiants par année) est adaptée. Les taux de réussite sont élevés (100 % en M1 et 94 % en M2 en 2018-2019), signe que la sélection semble efficace pour répondre aux exigences des intervenants. Les données relatives à l'insertion professionnelle sont lacunaires (cinq étudiants sur sept qui ont répondu à une enquête de 6 mois sont en poste). Les taux de diplômés en poursuite d'études ne sont toutefois pas indiqués.

Conclusion

Principaux points forts :

- Une mention spécialisée dans un domaine porteur.
- Une attractivité forte.
- Le développement d'une double compétence (droit et numérique).
- La place significative de l'approche par le faire dans le cadre de l'enseignement clinique et des projets tutorés.

Principaux points faibles :

- Un pilotage de la formation par le conseil de perfectionnement insuffisant.
- La place réduite des enseignements assurés par des intervenants professionnels.
- Une absence de réflexion sur l'ouverture à l'apprentissage.
- Des données quantitatives et qualitatives beaucoup trop parcellaires pour permettre un processus qualité.

Analyse des perspectives et recommandations :

Si la mention *Droit du numérique* est porteuse, attractive et permet à ses lauréats de se prévaloir d'une double compétence indispensable au regard de son objet, elle doit renforcer son dispositif d'amélioration continue en s'appuyant sur des indicateurs qui aujourd'hui font défaut et en mobilisant davantage le conseil de perfectionnement. Il importe notamment de renforcer la fréquence de ses réunions. La place des intervenants professionnels mériterait probablement d'être ajustée à la hausse. Enfin, une réflexion sur l'ouverture à l'apprentissage pourrait être utilement menée eu égard au secteur d'activité concerné.

MASTER DROIT DU PATRIMOINE

Établissement

Université de Poitiers

Présentation de la formation

La mention *Droit du patrimoine* de l'Université de Poitiers est composée de cinq parcours : *Droit de la recherche et valorisation de l'innovation* ; *Droit de l'activité agricole et de l'espace rural* ; *Droit de l'urbanisme et de la construction* ; *Droit des propriétés intellectuelles* ; *Histoire du droit et des Institutions*.

Ces parcours ont été redéfinis en 2018. Aux deux parcours qui prévalaient (*Droit de l'urbanisme et de la construction* et *Droit de l'activité agricole et de l'espace rural*), ont été ajoutés le parcours *Droit de la recherche et valorisation de l'innovation*, le parcours *Droit des propriétés intellectuelles* issu de la suppression de la mention du même nom, et le parcours *Histoire du droit et des institutions* naguère rattaché au parcours *Justice, procès et procédure*.

Il s'agit d'une mention indifférenciée mais essentiellement professionnalisante dont l'objectif est de former des juristes spécialisés en droit du patrimoine sous différents aspects spécifiques aux parcours. Les enseignements sont tous localisés sur le site de Poitiers.

Analyse

Finalité de la formation

La mention *Droit du patrimoine* a pour objectif de former des étudiants juristes spécialisés dans les questions du droit du patrimoine dont les aspects sont multiples. Les parcours au nombre de cinq sont variés et répondent à cette multiplicité. Toutefois, le dossier d'autoévaluation ne concerne que l'année 2018-2019 lorsque deux seuls parcours existaient (*Droit de l'urbanisme et de la construction* et *Droit de l'activité agricole et de l'espace rural*), ce qui rend l'expertise peu évidente et d'un intérêt très relatif. Avant les changements liés à la nouvelle nomenclature des mentions par arrêté, la formation est donc composée d'un tronc commun en première année de master (M1) qui permet aux étudiants de suivre les fondamentaux utiles pour envisager les différents examens et concours, comme l'avocature ou la magistrature, suivi de deux M2 plus spécifiques pour approfondir les différentes branches. La nouvelle réforme qui consiste à imposer une sélection dès le M1 change une nouvelle fois la donne et impose de penser à une refonte globale tant de l'architecture de la mention que des maquettes des cinq parcours. Si la proximité des deux parcours d'origine est flagrante, celle-ci est moins évidente avec les trois autres dont on ne dispose aucune grille de lecture (maquettes, données statistiques).

Le parcours *Droit de l'activité agricole et de l'espace rural* a pour finalité de former des juristes spécialisés dans les différents domaines : maîtrise du foncier, l'activité agricole, les relations agro-alimentaires, la politique agricole commune, la protection de l'environnement. Le parcours *Droit de l'urbanisme et de la construction*, qui fait aussi l'objet d'un double rattachement avec la mention *Droit public des affaires*, a pour finalité de former des juristes maîtrisant aussi bien les aspects de droit public que de droit privé dans lesquels s'inscrivent une construction.

En M1, sous réserve de quelques options, tous les étudiants suivent les mêmes enseignements, qui sont des matières fondamentales pour tout juriste et qui sont d'ailleurs mutualisés avec d'autres mentions (*Droit notarial, Droit des affaires, Droit public des affaires, Justice, procès et procédure*). En M2, la mutualisation est réduite de moitié pour permettre à la formation de se spécialiser et répondre pleinement aux objectifs attendus.

Il n'existe pas de supplément au diplôme qui précise les connaissances et compétences acquises par l'étudiant, point à régler pour la future offre de formation

Les débouchés en matière d'insertion professionnelle immédiate sont affichés et portés à la connaissance des étudiants et autres parties prenantes. Ils sont en adéquation avec les enseignements. Le parcours *Droit de l'activité agricole et de l'espace rural* permet aux diplômés d'exercer une activité professionnelle au sein des organismes agricoles, des gestionnaires de l'espace rural ou de la protection de l'environnement et d'intégrer les métiers de juristes dans des entreprises privées ou publiques, d'avocats ou encore des carrières de la fonction

publique nationale ou territoriale. Le parcours *Droit de l'urbanisme et de la construction* offre aux étudiants la possibilité d'intégrer les mêmes carrières (juristes d'entreprises, avocats, métiers de la fonction publique) dans des structures qui gèrent les questions d'urbanisme et de construction.

Les poursuites d'études sont possibles. La finalité indifférenciée de la formation permet de proposer un doctorat. Les deux parcours offrent en effet une option entre la voie recherche avec, au semestre 4, un stage en laboratoire d'appui et la soutenance d'un mémoire, ou la voie professionnelle avec un stage en milieu professionnel et la rédaction d'un rapport thématique. Un certain nombre d'étudiants peuvent aussi opter pour un institut d'études judiciaires (IEJ) pour passer les examens de l'avocature ou le concours de l'École nationale de la magistrature (ENM) ; le dossier reste néanmoins silencieux sur les données relatives à ces poursuites d'études. Il n'y a notamment pas de poursuite en doctorat.

Il n'existe pas de fiche du répertoire national de la certification professionnelle (RNCP) nationale de la mention.

Positionnement dans l'environnement

La mention *Droit du patrimoine* est une des 11 mentions proposées par l'Université de Poitiers dans le domaine du droit et des sciences politiques. On peut toutefois s'interroger sur l'opportunité de la suppression de la mention *Droit de la propriété intellectuelle* - alors que la nomenclature autorisait son maintien - au profit de la création d'un cinquième parcours dans la mention *Droit du patrimoine*. Si l'affinité est évidente, la multiplication à cinq parcours au sein d'une seule et unique mention conduit à une lisibilité moins forte des formations. On soulignera aussi que l'affinité avec la mention *Droit du numérique* est encore plus évidente pour le parcours *Droit de la propriété intellectuelle*. Par ailleurs, le parcours *Droit de l'urbanisme et de la construction* est aussi rattaché à la mention droit public des affaires, ce qui peut se comprendre en raison du caractère tant public que privé du domaine étudié, mais cela ne simplifie pas la lisibilité de l'offre de formation. Du fait du tronc commun aux deux parcours et aux autres mentions, des passerelles entrantes et sortantes sont possibles en M2. Reste à voir si ces passerelles seront reconduites avec la sélection en M1.

La formation s'appuie sur le potentiel et les activités de recherche de l'établissement et du site, plus particulièrement l'équipe de recherche en droit privé (ERDP, EA 1230) et l'institut de droit public (IDP, EA 2623), pour le parcours *Droit de l'urbanisme et de la construction*, mais aussi le Centre d'études et de coopération juridique international (CECOJI, EA 7353), pour le parcours *Droit de l'activité agricole et de l'espace rural* ainsi qu'auparavant le Centre d'étude et de recherche sur les territoires et l'environnement (CERETE, EA 4237) aujourd'hui disparu. Les deux parcours ayant une finalité essentiellement professionnalisante, la mention *Droit du patrimoine* suscite peu de vocations pour le doctorat, mais les nouveaux parcours changent un peu la donne, notamment avec l'intégration du parcours *Histoire du droit et des institutions* qui a vocation plus naturelle à susciter l'intérêt des diplômés pour un doctorat. Un enseignement d'initiation à la recherche a été opportunément ajouté en 2020 à la maquette du M1 pour susciter des vocations qui sont nulles sur la période observée pour les deux parcours. On peut regretter toutefois qu'une plus grande participation des étudiants de M1 et M2 à des journées d'études et colloques n'ait pas lieu alors qu'une finalité indifférenciée est affichée.

La mention s'appuie sur des relations avec des entreprises des organismes publics et privés. Au delà des stages, les liens avec le monde socio-économique sont renforcés par la possibilité offerte de contrats de professionnalisation dans les deux parcours. Différents partenariats ont été noués dans le cadre des parcours sans que l'on connaisse la nature formelle exacte de ces partenariats. La part des professionnels dans la formation qui représente près d'un quart des enseignements est assez importante. Toutefois, on peut regretter que la spécialisation ne commence pas plus clairement dès le M1. Les interventions d'anciens étudiants diplômés contribuent au sentiment d'appartenance à la formation et à l'élargissement du réseau. Un forum des métiers et des conférences métiers sont aussi organisés par la Faculté qui est dotée d'un service propre d'orientation et de professionnalisation (POP).

La formation n'a pas de partenariat spécifique avec des établissements d'enseignement supérieur étrangers autres que les multiples conventions signées par l'université.

Organisation pédagogique de la formation

La formation est conçue en quatre semestres, avec les deux premiers qui constituent un tronc commun généraliste puis deux autres qui permettent aux cinq parcours de se spécialiser. Avec la sélection dès le M1, il faudra veiller probablement à une spécialisation progressive dès la première année. La mention met en œuvre le système européen d'unités d'enseignement capitalisables et transférables (ECTS) favorisant la mobilité des étudiants.

La formation n'est pas structurée autour d'un bloc de connaissances et de compétences cohérent avec une fiche RNCP qui s'avère inexistante. Ce point est à corriger prochainement alors que l'université prévoit un horizon de 10 ans pour se conformer, ce qui semble peu ambitieux.

Les deux parcours évalués sont ouverts au public pour une reprise d'études et la formation continue : sur la seule année évaluée, quatre étudiants ont pu en bénéficier dans le parcours *Droit de l'activité agricole et de l'espace rural* et trois dans le parcours *Droit de l'urbanisme*. La formation est aussi ouverte à l'alternance en seconde année de master par des contrats de professionnalisation et environ 20 % ont profité de cette opportunité dans le parcours de *M2 Droit de l'activité agricole et de l'espace rural*. Les modalités concrètes de l'alternance ne sont malheureusement pas précisées dans le rapport d'autoévaluation.

La formation ne s'est pas encore saisie de l'approche compétences, ce qu'il conviendrait de mettre en œuvre lors de la prochaine offre de formation.

Du point de vue des modalités pédagogiques, la formation reste sur un schéma fort classique, qui a certes fait ses preuves, où les enseignements se font au moyen de cours magistraux complétés de séances de travaux dirigés et ce n'est qu'en M2 qu'est favorisé l'apprentissage du droit par des cas ou par de l'autoévaluation des étudiants. Au delà d'une utilisation accrue des plateformes en ligne qui s'est imposée à cause de la crise sanitaire, la formation propose également en M2 de la pédagogie inversée dans certains séminaires, des travaux en groupe pour des cas pratiques transversaux, des visites de chantier et visites de terrain dans les exploitations agricoles ou au salon de l'agriculture, des conférences organisées sur des thèmes d'actualité, des rencontres avec les professionnels qui témoignent de leurs expériences. Il est dommage qu'une aide plus concrète du Centre de ressources, d'ingénierie et d'initiatives pédagogiques [CRIIP] et de l'ingénieur recruté par la Faculté ne soit finalement sollicitée.

La formation comporte dès la première année de master des éléments dédiés à la connaissance du monde de la recherche avec l'introduction récente d'un cours d'introduction à la méthodologie de la recherche. Des stages en laboratoire sont proposés pour les étudiants qui veulent faire un mémoire. Ce lien avec la recherche pourrait être renforcé dans certains des parcours pour susciter des vocations doctorales, par exemple par une participation plus effective à des journées d'études ou colloques et par des rencontres avec les écoles doctorales. La maquette du parcours droit rural, où un quitus est demandé au sujet de l'organisation d'une manifestation scientifique, est à ce titre l'illustration d'une bonne pratique qui pourrait être étendue.

La formation permet à l'étudiant d'acquérir des compétences transversales utiles à son insertion professionnelle immédiate essentiellement des compétences linguistiques en anglais.

La formation comporte des modules de connaissance de l'environnement professionnel et de l'entreprise en U3 du semestre 3 des deux parcours dont on aurait aimé connaître une nouvelle fois les modalités en détail. Elle comporte des périodes d'expérience en milieu professionnel par les stages qui sont, soit obligatoires en M2 et d'une durée minimale de deux mois ou trois mois respectivement pour les parcours *Droit de l'urbanisme et de la construction* et *Droit de l'activité agricole et de l'espace rural*, soit facultatifs ou optionnels en M1. L'originalité dans cette dernière hypothèse consiste à ce qu'un stage d'un mois remplace un enseignement de l'unité d'enseignement (UE) spécifique du semestre 2 et qu'un stage de trois mois remplace les enseignements de l'UE d'expérience professionnelle. Cette solution opportune permet probablement à l'étudiant de confirmer son choix de parcours et facilite l'insertion professionnelle. Un observatoire de l'insertion professionnelle, le Pôle d'orientation et de professionnalisation (POP) de la faculté accompagne les étudiants dans le processus de recherche de stages et dans l'élaboration de leur projet professionnel.

L'acquisition de compétences linguistiques est exigée dans une seule et unique langue, à savoir l'anglais. L'absence de choix d'autres langues que les étudiants peuvent vouloir et pouvoir mieux maîtriser comme l'espagnol ou l'allemand demeure inexpliquée. Le diplôme n'est pas délivré si l'étudiant n'a pas obtenu la moyenne de 10. Cette exigence peut se comprendre même si elle tend à placer les exigences en anglais supérieures à celles exigées pour des matières juridiques spécialisés du parcours. Cela peut paraître paradoxal, d'autant que c'est une mention qui forme des juristes qui travailleront quasi quotidiennement en français contrairement à la mention *Droit des affaires* ou *Droit du numérique* par exemple. Quelques cours, dont on n'a malheureusement pas le détail, seraient dispensés également en anglais en M2.

S'agissant de la mobilité, le nombre de mobilités sortantes en *Droit du patrimoine* est plus important que celui des mobilités entrantes (nous ne disposons pas encore une fois des chiffres exacts). Les étudiants étrangers préfèrent probablement s'orienter plus naturellement vers d'autres mentions plus tournées vers l'international comme la mention *Droit des affaires* qui inclut des parcours avec délocalisation. La sélection en M1 et la refonte des maquettes risqueront d'impacter l'opportunité et les modalités des mobilités sortantes.

Il ne ressort pas du dossier que la formation accorde une place particulière au numérique dans l'enseignement, même si, ici ou là, quelques enseignements font appel aux outils numériques qui ont été plus utilisés pendant la crise sanitaire grâce à un environnement numérique de travail.

Comme toute formation juridique, la formation sensibilise les étudiants à l'intégrité scientifique et à l'éthique dans l'ensemble des matières juridiques dispensées sans pour autant avoir un cours spécifique. Le séminaire de méthodologie de la recherche peut aussi être l'occasion d'un renforcement de cet apprentissage des bonnes pratiques.

Pilotage de la formation

L'équipe pédagogique est diversifiée et adaptée aux différents contenus de formation. La liste des intervenants ainsi que leur qualité sont connues. La part des enseignements confiés à des intervenants extérieurs dont le niveau de compétence et de responsabilité est en cohérence avec la formation est en accord avec la finalité de la formation et devra être mieux répartie à l'avenir avec le M1 dans un système de spécialisation progressive avec sélection à l'entrée du diplôme. Leur niveau de compétence et de responsabilité est en cohérence avec la formation. L'équipe pédagogique n'est pas formée et mobilisée sur l'expression en compétences des enseignements et à l'approche par compétences, ce qui devrait être fait pour le prochain contrat. Le rôle et les responsabilités des membres de l'équipe pédagogique sont définis avec un responsable de mention et des responsables de parcours. L'articulation avec les responsables de la mention *Droit public des affaires* pour le parcours *Droit de l'urbanisme et de la construction* n'est pas explicitée.

La formation dispose de moyens administratifs et pédagogiques pour lui permettre d'atteindre ses objectifs : sur le site du campus en centre ville, notamment, les étudiants du M2 *Droit de l'urbanisme et de la construction* ont une salle de travail dédiée et une bibliothèque est destinée aux étudiants du M2 *Droit de l'activité agricole et de l'espace rural*.

Un conseil de perfectionnement a été mis en place mais n'a pas été effectif durant l'année évaluée. Un autre organe de concertation s'est toutefois réuni chaque semestre pour faire le point sur les difficultés pédagogiques rencontrées. Toutefois, ces « conseils d'année » qui regroupent toutes les mentions n'ont pas les mêmes finalités que le conseil de perfectionnement spécifique à la mention et ne s'intéressent qu'à des soucis pédagogiques à court terme. Par ailleurs, le dossier ne fait ni mention de procès verbal de nomination des membres du conseil de perfectionnement, ni de réunions pour envisager les questions de modification d'architecture de la mention ou les conséquences de la sélection en M1 avant ou après l'année évaluée. La mise en place d'un conseil de perfectionnement est nécessaire pour coordonner les parcours et doit disposer de tous les documents utiles pour mener à bien ses réflexions plus profondes (origine des étudiants, effectifs, taux de réussite, devenir des diplômés, résultats des évaluations des enseignements et de la formation par les étudiants, etc.).

Les modalités de contrôle des connaissances et des compétences sont explicites et en accord avec les attendus de la formation. Les règles d'attribution des crédits ECTS sont explicitées et respectent les réglementations ou directives nationales et européennes. Les règles de compensation sont claires, affichées et connues des étudiants, avec la particularité que les semestres ne se compensent pas au sein de l'université. Si les modalités de contrôle des connaissances et des compétences, que l'évaluation soit continue ou terminale, respectent le principe de seconde chance en M1, ce n'est pas le cas en M2 selon les modalités générales de contrôle des connaissances l'étudiant devant faire une demande au jury qui apprécie « souverainement la pertinence » de l'organisation « exceptionnelle » d'une session de remplacement.

Dispositif d'assurance qualité

Les effectifs de la formation sont corrects avec une capacité d'accueil de 90 selon le dossier pour les deux parcours. Les capacités d'accueil sont définies essentiellement pour la deuxième année puisque le M1 n'était pas à l'époque sélectif (effectifs attendus en M1 : 60 étudiants). En M2, *Droit de l'activité agricole et de l'espace rural* : 20 ; *Droit de l'urbanisme et de la construction* : 10 pour la mention auquel il conviendrait d'ajouter 10 autres si l'on tient compte du rattachement du parcours à la mention *Droit public des affaires*, soit 20 également. Les flux d'étudiants sortants non diplômés (abandons, réorientations, passerelles, concours, etc.) sont connus mais pas analysés.

Le suivi du devenir des étudiants effectué par les services de l'université ne permet pas de disposer de données fiables, le taux de réponse étant trop faible. Sur 11 étudiants diplômés ont répondu à l'enquête. Ils étaient tous en contrat de travail dans les 6 mois. L'enquête ne permet pas de connaître la qualité des emplois. Il serait utile d'avoir des données plus précises, les retours qualitatifs informels des responsables de parcours n'étant pas un outil d'assurance de qualité suffisamment objectif. Les données sont également lacunaires quand il s'agit de savoir la provenance des étudiants sélectionnés. La seule donnée est que 50 % des étudiants de M1 quittent la formation sans connaître leur destination. Cette situation est liée au fait que la sélection se faisait en M2 et à un

départ volontaire des étudiants vers d'autres formations qui leur convenaient mieux. On ne peut que regretter que les données ne soient pas plus précises et analysées. L'établissement prévoit des modalités d'évaluation des enseignements et des activités de formation par les étudiants et les diplômés mais le dossier ne fait qu'apparaître le questionnaire sans résultat ni analyse.

Résultats constatés

Le master est attractif, que ce soit en formation initiale ou en alternance. Les capacités d'accueil sont atteintes en M2 et même dépassées (106 %), ce qui démontre l'attractivité de la formation avec un taux de pression de 6. S'agissant de la réussite, les taux sont faibles en M1, un étudiant sur deux échouant, ce qui démontre que les exigences sont élevées ; et un étudiant sur cinq décide de redoubler. Ces taux sont logiquement meilleurs en M2 du fait de la sélection (88 % de réussite et 3 % de redoublement). Les outils de pilotage ne permettent toutefois pas de saisir avec suffisamment de précision les résultats obtenus. Les taux de réussite sont satisfaisants en M2, plus faibles en M1, ce qui sera à reconsidérer à l'aune de la sélection désormais opérée à l'entrée en M1. Si la forte insertion professionnelle des répondants aux enquêtes réalisées est source de satisfaction, il n'en reste pas moins que les données devraient être plus exhaustives et plus précises, notamment sur la nature des postes obtenus, afin d'apprécier l'adéquation de cette insertion aux objectifs affichés de la formation. Il n'y a ainsi pas assez de données sur la poursuite d'études pour des débouchés classiques (avocat magistrature...). L'absence de poursuite en doctorat, et plus généralement d'ouverture à la recherche ou aux événements scientifiques, est un autre élément de faiblesse quant aux résultats constatés.

Conclusion

Principaux points forts :

- Bonne adéquation avec les attentes en termes de compétences professionnelles.
- Grande attractivité de certains parcours orientés vers une insertion professionnelle clairement identifiée.

Principaux points faibles :

- Pilotage peu existant (absence de données et d'analyse, conseil de perfectionnement inefficace).
- Risque de manque de cohérence d'ensemble du master en raison de la diversité des parcours.
- Faiblesse des indicateurs disponibles, ne permettant pas d'avoir suffisamment de données fiables et de mener une analyse approfondie et étayée sur l'adéquation de la formation avec ses objectifs.
- Ouverture à la recherche trop embryonnaire.
- Taux d'échec important en M1.

Analyse des perspectives et recommandations :

L'organisation de la mention mériterait d'être repensée. Les conséquences de l'intégration de trois parcours dans la mention en cours de contrat n'ont pas été suffisamment réfléchies et pesées en vue de la préservation d'une organisation d'ensemble. La multiplicité des parcours conduit à un manque de cohérence et de lisibilité. La mention devra aussi s'adapter pour répondre aux nouvelles conséquences de la sélection en M1 avec un contenu peut être moins généraliste et un début de spécialisation à envisager, y compris par un renforcement de la place des professionnels dès le M1. L'approche par compétences devrait permettre d'y remédier. Les nouvelles modalités pédagogiques méritent une attention accrue. L'acquisition de compétences linguistiques devrait aller au-delà de l'apprentissage de l'anglais pour permettre un plurilinguisme renforçant les perspectives de professionnalisation.

La mention doit se doter de réels outils de pilotage (conseil de perfectionnement, données statistiques etc.) qui font défaut et sont d'autant plus nécessaires lorsque les parcours sont multipliés en son sein.

MASTER DROIT INTERNATIONAL ET DROIT EUROPÉEN

Établissement

Université de Poitiers

Présentation de la formation

Le master *Droit international et droit européen* est porté par l'unité de formation et de recherche (UFR) de droit et sciences sociales. C'est une formation professionnalisante en deux ans formant des juristes internationaux en droit public et droit privé. Elle comprend initialement trois parcours à Poitiers, mais un seul effectivement ouvert, le parcours *Droit du contentieux international* (DCI). Le parcours *Juriste linguiste* a été fermé (transformé en parcours *Juri-linguiste* à la Faculté de lettres), le parcours *Droits de l'homme* n'a pas été ouvert. Un partenariat avec l'Institut catholique de Paris (ICP) permet d'accéder en deuxième année de master (M2) au master *Droit international et européen des affaires* de l'ICP. Une sélection est faite pour l'entrée en M2. Le master est ouvert en formation initiale et continue, pour un total de 685 heures d'enseignement, dont 60 % en cours magistraux et 40 % en travaux dirigés (TD). Les enseignements ont lieu à l'UFR Droit et sciences sociales du campus centre-ville de Poitiers.

Analyse

Finalité de la formation

La formation vise à apporter des connaissances juridiques en droit international public et privé, mais aussi en droit européen, incluant le droit du Conseil de l'Europe et le droit de l'Union européenne. Le seul parcours ouvert, *Droit du contentieux international* forme des juristes pouvant travailler dans le secteur public ou dans les entreprises. Les étudiants acquièrent des compétences académiques et professionnelles leur permettant une insertion professionnelle immédiate. Les débouchés professionnels de la formation sont identifiés, en corrélation avec les objectifs de la formation et portés à la connaissance des étudiants dès la première année de master (M1) par la documentation mise à disposition. Des poursuites d'études sont envisageables, elles prennent la forme de préparations à des concours (magistrature, avocature, fonction publique nationale ou internationale), ou encore la poursuite en doctorat. Les enseignements ne sont pas présentés et explicités en termes de compétences. Il n'y a pas de supplément au diplôme.

Positionnement dans l'environnement

Le master *Droit international et droit européen* est une restructuration en 2018 d'anciens masters proposés par trois mentions de l'UFR de Droit et sciences sociales. La première année du master est ouverte aux étudiants titulaires d'une licence de droit. Il existe d'autres masters en la matière, mais aucun dans l'environnement régional immédiat, et il n'est pas communiqué d'éléments permettant d'apprécier le positionnement de ce master dans son environnement local, régional et national (autre que géographiquement). Il n'y a pas de partenariats académiques indiqués.

La formation est assurée par des enseignants-chercheurs du Centre d'Études et de COopération Juridique Interdisciplinaire (CECOJI, équipe d'accueil EA 7353 de l'Université de Poitiers). Ils encadrent la participation à différents Moot court et les mémoires. Les partenariats professionnels du master ne sont pas identifiés. Cinq des 31 membres de l'équipe pédagogique sont des professionnels, ce qui est très peu.

L'ouverture internationale de ce master n'est pas appuyée sur des partenariats spécifiques, mais il bénéficie des conventions de mobilités de l'Université de Poitiers.

Organisation pédagogique de la formation

La formation est organisée en quatre semestres, le M1 est constitué d'un tronc commun d'enseignements au premier semestre S1 (100 % mutualisés dans la mention ou avec la mention *Droit public des affaires*). Au S2 le choix entre deux options dans une unité d'enseignement (UE) permet un début de spécialisation de parcours. La professionnalisation est assurée via le mémoire et le stage obligatoire de plus de deux mois au S4 (soit recherche, soit appliqué) qui représente 12 crédits ECTS. Mais un stage de un à trois mois est aussi possible au

S2 (en remplacement d'un ou plusieurs enseignements), ce qui est une opportunité supplémentaire de professionnalisation appréciable si elle est utilisée par les étudiants.

Les enseignements se font de manière classique (cours magistraux et TD), à l'exception notable d'un jeu sérieux (simulation de procès) en deuxième année. L'approche par compétences n'a pas encore été mise en place, ce qui pose la question de la validation des acquis personnels et professionnels (VAPP), qui est une modalité possible affichée. À noter que le dossier ne comporte que les informations sur les semestres 1 et 2. La formation se dit en mesure d'accueillir des étudiants avec des contraintes particulières, mais aucun chiffre n'est donné. Par ailleurs, elle n'est pas proposée à distance ou en alternance.

Les enseignants-chercheurs intervenant dans le master appartiennent au laboratoire CECOJI, les séminaires du laboratoire sont ouverts aux étudiants (axe sur le droit comparé des libertés porte notamment sur la propriété intellectuelle et les droits de l'homme). Un séminaire méthodologique de recherche est proposé pour le mémoire, et la poursuite en doctorat est possible, mais l'autoévaluation alerte sur la faiblesse des capacités d'encadrement en thèse (un professeur des universités - PR) et des capacités de financement (accès aux contrats doctoraux).

Les enseignements assurés par des professionnels sont réduits, 14 % des heures (trois avocats, un diplomate, une assistante d'avocat figurent dans l'équipe pédagogique) dans la seconde année, le dossier d'autoévaluation estime que c'est de plus compromis (heures passées en TD, nécessité des services des enseignants chercheurs sont invoqués). L'ouverture à l'international est assurée par un enseignement de travail sur la langue et la traduction (S2), et un enseignement d'anglais sur les deux années (et un niveau B2 est nécessaire pour la validation du master). La mobilité internationale des étudiants est importante (16 mobilités sortantes pour ce master sur 53 au total dans la Faculté en 2018-2019) mais il n'est pas mentionné la part des étudiants internationaux, ce qui constituerait pourtant un plus certain pour une telle formation.

Un environnement numérique de travail classique est mis à la disposition des étudiants, ainsi qu'une plateforme numérique pour l'anglais. Le dossier ne mentionne pas de dispositif ou formation pour lutter contre le plagiat ou y sensibiliser.

Pilotage de la formation

La fiche d'information du master donne la liste des intervenants et les modalités de contrôle des connaissances mais est peu détaillée en ce qui concerne le programme des enseignements. Aucune information n'est donnée sur les modalités d'organisation interne de l'équipe, seul un responsable de mention est indiqué. Vingt-huit enseignants-chercheurs de l'université y interviennent : 18 PR et 1 maître de conférences - MCF, deux professeurs certifiés - PRCE, 2 professeurs associés - PAST et 4 professeurs agrégés - PRAG dans les disciplines attendues (sections 01-02-03-04-11-14 du CNU).

Il n'y a pas de conseil de perfectionnement mais un « Conseil d'année » réunit l'ensemble des parties prenantes en M1 (y compris deux représentants étudiants, le directeur du laboratoire et deux professionnels), une fois par semestre.

Le secrétariat est commun aux autres M1 et M2, ainsi que les services de soutien, mais ce n'est pas forcément clairement explicité. Le manque de personnels pèse sur la possibilité de mettre en place un pilotage performant. Les enseignements ne sont pas évalués à l'échelle du master, mais l'enquête réalisée par l'université en M1 est jointe au dossier (47 % des étudiants de première année du master ont répondu).

Dispositif d'assurance qualité

Le master dans cette configuration n'existe que depuis la rentrée 2018, et reprend les dispositifs existants à l'université, avec les enquêtes d'insertion à 6 mois, et 30 mois. Les chiffres disponibles ne portent que sur l'année 2018-2019, nous n'avons pas le recul pour apprécier la trajectoire puis la réussite et le devenir des étudiants (enquête à 6 mois réalisée en février 2019, celle à 30 mois lors du premier confinement est considérée non pertinente). Il serait utile de pouvoir mettre à disposition des étudiants un référentiel des métiers visés. L'évaluation des enseignements du master fait défaut. De plus, il n'est pas précisé si un suivi des adaptations nécessaires pointées par le conseil d'année et les évaluations des enseignements existe.

Résultats constatés

L'enquête sur la promotion 2017-2018 à 6 mois (25 répondants) relève 40 % de diplômés en situation professionnelle, chiffre à compléter avec celui des diplômés poursuivant en école ou préparation des concours pour les professions juridiques réglementées.

En ce qui concerne la promotion 2018-2019, les résultats sont peu lisibles. Seulement 11 % des étudiants ont le niveau requis par la certification en langue, ce qui est fort peu vu la spécialisation de ce master. La deuxième année de master en parcours DCI est ouverte à 25 étudiants. Si le taux de pression est prometteur (2,6) le taux de remplissage (55 %) implique de réfléchir à une adaptation éventuelle des procédures de sélection. Les difficultés rencontrées dans la mise en œuvre d'un seul parcours au final expliquent sans doute ces chiffres.

Conclusion

Principaux points forts :

- Des mobilités importantes des étudiants nationaux.
- Un parcours cohérent dans l'offre de formation globale de l'établissement.
- Une formation profitant au parcours *Droit public des affaires* par le jeu des mutualisations.

Principaux points faibles :

- L'internationalisation reste en deçà des enjeux d'un master à forte orientation internationale et européenne, notamment en termes de partenariats académiques et de mobilité enseignante.
- Les outils d'information, de pilotage et d'évaluation sont trop faibles, y compris en termes de ressources humaines mobilisées à cette fin.
- Une professionnalisation qui n'associe pas assez les professionnels aux enseignements.
- Un trop faible développement des compétences linguistiques des étudiants.
- Le taux de remplissage inquiétant.

Analyse des perspectives et recommandations :

Le master *Droit international et droit européen* est une formation sur un secteur important du droit, et à ce titre utile dans l'offre de formation globale en droit de l'université. Réduit à un seul parcours, il a manifestement été confronté depuis sa création en 2018 à des difficultés importantes qui nécessitent des adaptations et des améliorations dont l'équipe est consciente dans son autoévaluation. Des ajustements ont déjà été réalisés, d'autres restent nécessaires. Il conviendra de renforcer les dispositifs favorisant l'ouverture internationale (par des professeurs invités notamment) et l'insertion professionnelle (en renforçant de la participation des professionnels aux enseignements et en développant des partenariats avec les structures professionnelles de ce secteur). Les procédures de sélection doivent encore être adaptées, si les difficultés constatées subsistent. Le fonctionnement de la formation serait amélioré par le développement de l'approche par compétences, et une meilleure organisation du pilotage et des dispositifs d'assurance qualité, notamment par l'évaluation interne des formations.

MASTER DROIT NOTARIAL

Établissement

Université de Poitiers

Présentation de la formation

Le master mention *Droit notarial* a pour objectif principal de former des notaires. La seconde année de la formation (master 2) constitue d'ailleurs la première année du diplôme supérieur du notariat (DSN) conformément à l'arrêté du 28 avril 2008. La formation dispensée permet aussi aux étudiants d'intégrer, grâce aux compétences acquises, des professions de juristes dans les secteurs de l'assurance, de la banque, de la gestion immobilière et de la transmission du patrimoine. Les enseignements de cette mention mono-parcours sont localisés sur le campus de Poitiers centre.

Analyse

Finalité de la formation

Les objectifs d'apprentissage de la formation sont clairement définis puisqu'il s'agit de former les étudiants en vue d'exercer le métier de notaire. Toutefois, conformément à la réglementation, pour obtenir le diplôme supérieur du notariat, l'étudiant diplômé du master *Droit notarial* doit obligatoirement poursuivre deux années d'études accompagnées d'un stage obligatoire de deux ans.

La formation se déroule sur quatre semestres avec une progressivité entre la première (master 1) et la seconde année (master 2). Les matières fondamentales pour la pratique notariale font l'objet d'enseignements généraux en première année afin d'acquérir un socle de compétences nécessaires. Le master 1 est entièrement mutualisé avec les mentions *Droit du patrimoine* et *Droit des affaires*. Ces compétences sont ensuite approfondies sous forme de résolution de cas en master 2, organisé selon une approche par compétence. Les connaissances et compétences à acquérir par la formation sont définies, affichées et connues des étudiants et autres parties prenantes. L'intitulé, le contenu de la formation, ainsi que les apprentissages sont cohérents et compréhensibles. La sélection en master 1 devra conduire à réfléchir sur l'opportunité de réformer le contenu de la première année pour commencer la spécialisation et travailler également avec une approche par compétences.

Il n'existe pas de supplément au diplôme qui précise les connaissances et compétences acquises par l'étudiant. Néanmoins, le dossier précise qu'une annexe descriptive au diplôme a été établie conformément aux précédentes recommandations du Hcéres sans qu'elle ne soit présentée en annexe.

Les débouchés en matière d'insertion professionnelle immédiate sont clairs, puisqu'il s'agit de former avant tout des futurs notaires mais également des juristes spécialisés dans les questions de gestion immobilière et de patrimoine ou dans le secteur de l'assurance et de la banque. Les poursuites d'études s'effectuent avec le DSN sur deux ans et un stage de même durée, ainsi qu'une soutenance de rapport afin de devenir notaire.

Il n'existe pas de fiche du répertoire national de la certification professionnelle (RNCP) de la mention.

Positionnement dans l'environnement

La formation constitue l'une des 11 mentions de master de l'Université de Poitiers, établissement qui participe aussi par ailleurs à la formation des collaborateurs à un niveau BTS (brevet de technicien supérieur). À l'origine, la formation était l'une des spécialités de la mention *Droit du patrimoine*, puis elle a migré en cours de contrat pour constituer une mention *Droit notarial* à part entière avec un seul parcours, ce qui rend l'offre globale de formation plus lisible. Cette mesure est cohérente car elle s'adapte mieux à la réglementation spéciale de l'arrêté du 28 avril 2008 relatif au DSN qui constitue la voie universitaire d'accession au titre et à la fonction de notaire, profession réglementée. Le DSN est délivré par l'Université de Poitiers dans le cadre d'une convention signée avec le Centre de Formation Professionnelle des Notaires de Poitiers. La seconde année du master constitue au demeurant la première année du DSN. L'Université de Poitiers aide également à la formation des collaborateurs des notaires.

Malgré sa finalité professionnelle, la mention peut s'appuyer sur le potentiel et les activités de recherche de l'établissement et du site, principalement de l'Équipe de recherche en droit privé (ERDP, EA 1230) mais aussi accessoirement des membres du CECOJI (Centre d'Études sur la COopération Juridique Internationale, EA 7353) et de l'IDP (Institut de droit public, EA 2623). Des Manifestations organisées par l'ERDP sont ouvertes aux étudiants tout comme les conférences de professeurs étrangers sur des questions de droit comparé. Ce lien est nécessaire et mérite d'être renforcé, car un bon notaire ne doit pas être qu'un bon patricien ; il doit approfondir des terrains en développant son autonomie par des recherches bibliographiques complémentaires et en expérimenter de nouveaux tout au long de sa carrière.

Le diplôme a un partenariat avec le Conseil régional du notariat de la Cour d'Appel de Poitiers, deux Études de généalogie successorale et la Caisse régionale des dépôts et consignations. Ces partenariats permettent aux étudiants de trouver facilement des stages dans les études notariales et des intervenants notaires dans les enseignements du master. Le droit étudié est technique et fortement ancré territorialement mise à part les règles spécifiques de droit international privé.

La formation n'a pas vocation aux développements des échanges internationaux des étudiants, d'autant que le DSN n'est pas ouvert aux ressortissants étrangers. Il existe néanmoins une possibilité pour un étudiant de réaliser un stage dans un office notarial étranger qui relève de traditions latines.

Organisation pédagogique de la formation

La formation mono-parcours est conçue en quatre semestres et met en œuvre le système européen d'unités d'enseignement capitalisables et transférables (ECTS).

La formation est initiale et n'est pas adaptée à la formation continue sans toutefois y être fermée. Si la formation est ouverte à la formation tout au long de la vie et aux VAE (validation des acquis de l'expérience) et VES (validation des études supérieures), aucun dossier n'a été déposé.

Les matières du master 1, dont l'enseignement est mutualisé avec d'autres mentions, sont cohérentes avec la mention, notamment les six matières enseignées en cours magistral et couplées avec des travaux dirigés : régimes matrimoniaux ; successions ; droit de la construction ; droit rural ; droit des sûretés ; droit spécial des biens. Le master 2 comprend cinq bloc de compétences : actes courants ; droit la famille ; droit des affaires ; droit immobilier ; fiscalité et publicité foncière. À ces blocs, il faut ajouter celui de préparation à l'insertion professionnelle. La formation s'est donc doté d'un référentiel de compétences que s'approprie l'équipe pédagogique. Elle transcrit les unités d'enseignement en compétences. Cette méthode est d'ailleurs poursuivie en DSN.

La formation prévoit des modalités pédagogiques diversifiées avec, dès la première année, des heures de mise en situation par un notaire autour des enseignements spécifiques de droit rural et de droit spécial des biens. L'apprentissage de la langue se fait par 15 heures d'autoformation accompagnée sur la plateforme de la maison des langues. Le semestre 4 qui porte sur la concrétisation du projet professionnel prévoit 55 heures de pratiques pédagogiques différenciées avec un projet portant sur l'animation de l'Association Horizon-notaire, une autoformation accompagnée par un notaire au logiciel I-not utilisé dans les offices notariaux pour la rédactions des actes, ainsi que des mises en situation portant sur l'environnement professionnel du notaire sous forme de conférences interactives avec des spécialistes (avocats internationalistes de la famille, généalogistes successoraux, diagnostiqueurs immobiliers, représentant de la protection des personnes vulnérables et représentant de la Caisse des dépôts et consignations régionale). Il est opportun de valoriser les projets existants, et d'en développer de nouveaux pour inciter tous les étudiants à s'investir en participant à la Clinique juridique ou en organisation des journées d'études ou des cycles de conférences, ce qui pourrait renforcer d'ailleurs opportunément le lien avec la recherche.

La formation est à finalité professionnelle et ne comporte pas véritablement des éléments dédiés à la connaissance du monde de la recherche. Toutefois, les enseignements sont délivrés en majeure partie par des enseignants-chercheurs qui se servent de leurs réflexions. Des colloques et journées d'études sont aussi proposés aux étudiants mais les détails tout comme les modalités de participation des étudiants ne sont pas précisés.

La formation permet à l'étudiant d'acquérir des compétences transversales utiles à son insertion professionnelle immédiate. Elle comporte un bloc de préprofessionnalisation qui comprend, outre l'apprentissage d'une langue étrangère, l'utilisation d'un logiciel spécifique au monde du notariat, l'apprentissage de la lecture et de l'analyse des documents cadastraux et des documents d'urbanisme. Des rencontres avec des professionnels permettent également de prendre connaissance de l'environnement du notariat et un retour d'expérience. Un stage est facultatif en première année et obligatoire en seconde année pour un mois, durée qui peut paraître trop courte pour un master à finalité professionnelle, même si le DSN prévoit un stage de deux ans à l'issue de la formation.

La formation prépare ses étudiants à l'international dans les limites de sa finalité. Les étudiants suivent ainsi un enseignement en langue anglaise en master 1 seulement sur deux semestres, l'étudiant ne pouvant valider son diplôme si sa moyenne en anglais est inférieure à 10.

La formation accorde une place spécifique au numérique dans l'enseignement, notamment par l'apprentissage d'un logiciel spécifique aux notaires.

La sensibilisation à l'intégrité scientifique et à l'éthique ne fait pas l'objet d'un cours mais est probablement dispensée au fur et à mesure des différents enseignements et conférences avec les professionnels. Ces aspects sont développés dans le cadre du DSN afin que les futurs notaires aient les bonnes pratiques conformément aux règles de déontologie de la profession réglementée.

Pilotage de la formation

L'équipe pédagogique est diversifiée, composée d'enseignants-chercheurs d'une part et de professionnels d'autre part, pour l'essentiel notaires et généalogistes. La liste des intervenants ainsi que leur qualité sont connues des étudiants et plus généralement des publics concernés. La part des enseignements confiés à des intervenants extérieurs est en accord avec la finalité de la formation, plus mesurée en master 1 et renforcée en master 2 conformément à la progressivité de la spécialisation. Leur niveau de compétence et de responsabilité est en cohérence avec la formation. Le rôle et les responsabilités des membres de l'équipe pédagogique sont clairement définis. La formation dispose de moyens administratifs et pédagogiques suffisants pour lui permettre d'atteindre ses objectifs.

On ne peut que regretter que le pilotage de la formation ne repose pas sur la mise en place effective d'un conseil de perfectionnement. Des « conseils d'années » sont mis en place mais ne répondent pas exactement à la même finalité en se focalisant sur les seuls problèmes pédagogiques de court terme rencontrés par les étudiants. En dépit du cadrage du DSN qui limite les initiatives, la mention n'a pas, à ce jour, d'organe pour mener à bien ses réflexions (origine des étudiants, effectifs, taux de réussite, devenir des diplômés, résultats des évaluations des enseignements et de la formation par les étudiants, adaptation aux réformes comme la sélection en master 1, etc.).

L'évaluation des connaissances et compétences est pratiquée selon des modalités précisément établies et connues des étudiants en conformité avec les modalités de contrôle des connaissances et de compétences de l'université. Les règles d'attribution des crédits ECTS sont explicitées et respectent les réglementations ou directives nationales et européennes. Les règles de compensation sont claires, affichées et connues des étudiants avec la particularité d'une absence de compensation annuelle des semestres. Les modalités de contrôle des connaissances et des compétences, que l'évaluation soit continue ou terminale, respectent le principe de seconde chance en master 1 mais pas en master 2 où le jury est souverain pour autoriser une session à titre exceptionnel. Dans le livret étudiant les modalités sont données. Il apparaît que les notes de contrôle continu intégral de première session sont reportées en seconde session.

Dispositif d'assurance qualité

Les flux d'étudiants sont suivis quantitativement avec une capacité d'accueil limitée par la profession notariale en master 2 entre 20 et 25 et désormais en master 1 avec la sélection en première année (auparavant 54 étudiants sur l'année évaluée). Rien n'est précisé sur le processus de recrutement et la qualité des étudiants. La sélection avait lieu en master 2 pour la période étudiée avec des effectifs de master 1 plus conséquent. Le sort des étudiants non sélectionnés en master 2 et donc sortants du cycle n'est pas analysé.

La formation connaît le devenir de ses diplômés, que ce soit en poursuite d'études ou en insertion professionnelle, puisqu'ils suivent les deux années de DSN. Curieusement, sept étudiants sur neuf ayant répondu à l'enquête affirment être en contrat de travail. Devant cet élément, le dossier aurait pu donner un tableau de bord avec les étudiants qui suivent de manière effective le DSN et ceux qui décident peut-être de quitter le notariat pour le secteur de la gestion immobilière ou du patrimoine dans les assurances ou banques.

Des enquêtes de l'université sont faites par l'intermédiaire d'un questionnaire pour évaluer les enseignements et des activités de formation par les étudiants et les diplômés, mais les données et l'analyse ne sont pas fournies. Un doute existe donc sur l'effectivité de ces évaluations de la formation. Le dossier ne donne pas d'éléments sur des évaluations internes propres à la mention.

Résultats constatés

La formation, comme toute formation notariale, est très attractive. La sélection est forte et pointue avec un taux de pression (nombre de candidatures sur la capacité d'accueil) de 17,7 % en master 2 qui devrait logiquement

être encore plus conséquent avec la nouvelle sélection en master 1. La diversité du recrutement mériterait d'être précisée. Les taux de réussite sont excellents avec 93 % en master 2 et bon en master 1, pourtant non sélectif au moment de l'évaluation, ce qui démontre une forte émulation de la part des étudiants pour intégrer le DSN. Les étudiants suivent logiquement le DSN et s'insèrent professionnellement sans difficulté dans le milieu du notariat, ou à défaut, dans le secteur bancaire et assurantiel. Les données sont néanmoins lacunaires.

Conclusion

Principaux points forts :

- Une formation notariale bien ancrée et attractive.
- Une approche par compétence cohérente.
- Des partenariats professionnels forts.

Principal point faible :

- Faiblesse du dispositif d'assurance qualité notamment du fait de l'absence d'un conseil de perfectionnement.

Analyse des perspectives et recommandations :

La formation a su devenir une mention autonome avec un mono-parcours et adopter une approche par compétences cohérente. La mention doit toutefois réfléchir aux éventuelles conséquences engendrées par la sélection au niveau du master 1. Le dispositif d'assurance qualité mériterait d'être amélioré avec la constitution d'un conseil de perfectionnement. Les données qualitatives et quantitatives sont parfois insuffisantes pour entrer dans un vrai processus d'assurance qualité. Les projets collectifs sont à encourager.

MASTER DROIT PÉNAL ET SCIENCES CRIMINELLES

Établissement

Université de Poitiers

Présentation de la formation

Le master *Droit pénal et sciences criminelles* vise à une connaissance approfondie et spécifique du droit pénal dans ses dimensions nationale, comparée et internationale, avec une ouverture sur les sciences criminelles et invite les étudiants à questionner le droit en réfléchissant sur les choix opérés tant par le législateur que par le juge, de manière à préparer à tous les examens et concours ouvrant aux professions du droit pénal.

La formation se structure en quatre semestres répartis sur deux ans : un tronc commun en première année de master (M1) et deux parcours en deuxième année (M2, *Droit et justice pénale* ; *Criminologie et victimologie*, en partenariat avec l'unité de formation et de recherche (UFR) Sciences humaines et art de l'Université de Poitiers). Des mutualisations de l'ordre de 35 % existent entre les deux parcours mais aussi avec d'autres en place dans la même université. Les modalités de cours sont un panachage cours magistraux (CM) / travaux dirigés (TD) / distanciel. Le lieu de formation est à Poitiers.

Analyse

Finalité de la formation

Les objectifs d'apprentissage de la formation sont clairement définis. En particulier, les deux étapes de M1 et de M2 et, dans cette dernière, les deux parcours *Droit et justice pénale* et *Criminologie et victimologie* sont bien identifiables. La distinction se fait entre enseignements de technique strictement juridique (*Droit et justice pénale*) et une ouverture aux disciplines permettant de comprendre les phénomènes sociaux (*Criminologie et victimologie*). On trouve les objectifs d'apprentissage sur la fiche d'informations sur la formation publiée sur le site 'trouvermonMaster.gouv.fr', présentée en annexe et sur le site de l'université. Les connaissances et compétences à acquérir par la formation sont clairement présentées sur le site de la formation et couvrent des compétences à la fois spécialisées et transversales (maîtrise de l'accès aux sources du droit national, international et européen ou étranger ; capacité à identifier les normes ou autres solutions pertinentes sur les supports papier ou électronique ; aptitude à la recherche juridique ; aptitude à évaluer une situation juridique et à synthétiser les informations pertinentes, à proposer une solution argumentée et à prendre des décisions; capacité à développer une analyse juridique intégrant des enjeux sociaux, éthiques ou philosophiques; aptitude à développer une réflexion critique et prospective ; bon niveau de culture générale ; aptitude au travail individuel et à l'autoformation ; aptitude au travail en équipe et en interdisciplinarité ; maîtrise des méthodes d'exposé écrit et oral ; maîtrise des techniques de rédaction et de diffusion de travaux, de rapports de recherche, d'enquêtes etc. ; maîtrise d'une langue vivante étrangère). En particulier la maquette du master a été modifiée quant aux travaux dirigés à l'initiative des étudiants.

Les débouchés en matière d'insertion professionnelle sont cohérents avec les enseignements. Ils visent notamment tous les métiers concernés par le droit pénal (magistrature - Barreau - Greffe - Juriste au sein de juridictions internationales et européennes - Métiers de la sécurité publique (cadres de la police, de la gendarmerie et de l'administration pénitentiaire, des collectivités territoriales) - Juriste au sein d'organisations internationales et d'ONG - Enseignement supérieur et recherche).

Les poursuites d'études, y compris au sein de l'établissement ou du site, sont affichées et portés à la connaissance des étudiants et autres parties prenantes (avocats, établissements pénitentiaires, services de la protection judiciaire de la jeunesse, institut de recherche de la Gendarmerie nationale, laboratoires de police scientifique...).

Positionnement dans l'environnement

La formation n'affiche pas sa position dans l'offre globale de formation de l'établissement et du site. Elle ne précise pas les passerelles entrantes et sortantes et poursuites d'études possibles aux étudiants et diplômés. L'articulation avec le master *Justice, procès et procédures* doit être réfléchi et présentée de manière plus claire, pour éviter des chevauchements en termes de finalités.

La formation n'affiche pas non plus sa position dans la carte régionale - éventuellement nationale et internationale - des établissements du supérieur (universités, écoles, instituts, etc.). En revanche, la formation affiche ses partenariats académiques actuels ou à venir : en particulier avec l'étranger, dont la Belgique (Louvain-la-Neuve), la Hongrie et, potentiellement, l'Iran. Le dossier mentionne les soixante conventions de partenariats européens et extra-européens de la faculté. Cependant en 2018-2019, les mobilités à l'échelle de cette mention n'ont été que sortantes et ne concernent que deux étudiants. Les étudiants de ce master activent donc peu ou pas ces dispositifs.

Le positionnement vis-à-vis du monde de la recherche est peu explicité. Les structures en appui de la formation (unités de recherche, écoles doctorales, collège doctoral le cas échéant), et l'implication de l'équipe pédagogique dans les activités de recherche portés par ces structures sont peu évoquées. Le parcours évoque une formation à et par la recherche, puisque la mention est adossée à l'équipe de recherche l'ISC-EPRED (équipe d'accueil n°1228) qui regroupe l'ensemble des enseignants-chercheurs en droit pénal et sciences criminelles de la faculté. Mais l'initiation à la recherche semble encore assez limitée. Les objectifs de la formation ne s'inscrivent pas clairement dans la politique scientifique de l'établissement ou de site : la formation en recherche est présentée davantage par l'évocation de travaux de ce type que par l'adossement à telle ou telle structure dédiée. Ils ne constituent pas un axe prioritaire concrétisé par un lien master-doctorat sous la forme d'une école universitaire de recherche (EUR) ou une graduate school. Il semble que la recherche y soit une pratique bien plus qu'une approche théorique conceptualisée. L'intervention d'enseignants-chercheurs n'est pas orientée vers la recherche *stricto sensu*. Il s'agit plutôt d'apporter leur excellence dans un enseignement dédié à chaque matière.

Des intervenants issus des mondes socio-économiques ou culturels permettent une bonne articulation de la formation avec les débouchés identifiés. Les liens sont nombreux et anciens avec les milieux judiciaires locaux : tribunal judiciaire et cour d'appel de Poitiers, administration pénitentiaire. Les liens avec le milieu des avocats pourraient être renforcés, notamment par des initiatives de type « clinique du droit », qui permettent de familiariser les étudiants avec le travail des avocats. Aucune convention ni accord de partenariat entre l'établissement et les milieux socio-économiques ne sont formalisés cependant.

Il n'existe pas d'accords de coopération ou des partenariats à l'échelle de la formation et adaptés à sa finalité mais le dossier relève la possibilité de bénéficier des nombreux accords de l'établissement sans que cela soit quantifié. Des échanges Erasmus avec Louvain-La-Neuve (Belgique) et Messine (Sicile) sont évoqués. Des projets sont également à l'étude (Debrecen (Hongrie) et d'Allameh-Tabataba'i (Téhéran-Iran)). Des dispositifs favorisant la mobilité des étudiants, des enseignants et des personnels administratifs et techniques, sont mis en œuvre, y compris dans leur dimension d'accompagnement social. La formation est mise en œuvre à l'étranger de manière conséquente mais il n'est pas indiqué si elle permet d'obtenir le diplôme national. Des échanges universitaires permettant de valider une partie de la formation à l'étranger sont possibles.

Organisation pédagogique de la formation

La formation est conçue en quatre semestres, et présente des parcours de spécialisation. Le parcours *Droit et justice pénale* vise à une connaissance approfondie et spécifique du droit pénal dans ses dimensions nationale, comparée et internationale, avec une ouverture sur les sciences criminelles et invite les étudiants à questionner le droit en réfléchissant sur les choix opérés tant par le législateur que par le juge. Le *parcours Criminologie et victimologie* (co-porté avec la faculté de Sciences humaines et arts de l'université - Département de Psychologie -) propose aux étudiants une étude scientifique pluridisciplinaire, au carrefour des champs du droit, de la psychiatrie, de la psychologie et de la sociologie, des phénomènes de délinquance et de déviance, mais également de la victimologie dans ses dimensions juridique, sociale et clinique.

L'adaptation du diplôme aux différents profils étudiants mériterait d'être perfectionné. La formation est structurée autour d'un tronc commun formant un socle de connaissances et de compétences et la validation des acquis de l'expérience (VAE) et la validation des études supérieures (VES) sont possibles pour l'obtention du diplôme. Mais celle-ci n'offre pas de parcours adaptés au public en formation en alternance, tout comme elle ne prend pas en compte les enjeux liés à la formation tout au long de la vie. La formation se borne aux enseignements de M1 et M2, sans possibilité d'être suivie à distance. Aucune attention particulière n'est portée aux étudiants faisant face à des contraintes spécifiques (situation de handicap, sportifs de haut niveau, etc.).

L'approche compétences a été déployée. L'équipe pédagogique s'est attachée à synthétiser avec clarté et précision l'ensemble des compétences développées dans le cadre de cette formation. De plus, un effort a été fait pour définir cette formation en blocs de compétences de manière cohérente, même si les outils permettant aux étudiants d'évaluer leurs acquis (portefeuille de compétences ou un outil similaire) ne sont pas explicités.

La formation prévoit des modalités pédagogiques diversifiées (interdisciplinarité, approche par projets, démarche portfolio, jeux sérieux, amphithéâtre actif, ...) et des éléments d'initiation à la recherche sont présents

dès la première année. Dès la M1, des éléments dédiés à la connaissance du monde de la recherche, puisqu'un module d'initiation à la méthodologie de la recherche a été inséré au second semestre. De plus, il est demandé aux étudiants de M2 de restituer l'expérience acquise à l'occasion de leur stage en rédigeant un mémoire de recherche appliquée, ce qui permet au diplômé de proposer également une formation par la recherche. Enfin, le master a mis en œuvre des modalités pédagogiques originales favorisant le développement de l'autonomie des étudiants, notamment les simulations ou reconstitutions de procès ou de procédures. Les exercices de plaidoirie et de procès simulés, pourraient voir leur place dans la formation développée davantage. Et la part croissante des travaux en autonomie par la réalisation de dossiers d'actualité, de dossiers thématiques, de rencontres avec les professionnels, d'enquêtes de terrain, etc. justifierait un enseignement méthodologique dédié alors que les cours de méthodologie sont centrés, principalement, sur l'élaboration du mémoire de recherche.

Des modalités pédagogiques diversifiées (conduite par projets, simulation et jeu de rôles, classe inversée) visent notamment un travail en autonomie et une place importante aux travaux menés en groupe pour favoriser l'apprentissage du travail collaboratif.

La formation ne propose pas d'élément spécifique préparant à la poursuite en doctorat même si cette possibilité est mentionnée aucune poursuite en thèse n'a eu lieu.

La formation comporte des modules de connaissance de l'environnement professionnel, y compris sous la forme de travaux pratiques mais très peu vis-à-vis de la profession d'avocat, ce qui apparaît paradoxal eu égard aux objectifs visés. La formation comporte des périodes d'expérience en milieu professionnel (justice, administration pénitentiaire), qui se prolongent par des projets et stages qui constituent des modalités pédagogiques essentielles, spécifiquement accompagnées. Les stages sont bien présents, suivis et évalués et les objectifs, modalités et évaluation des projets et stages sont explicités et connus des étudiants.

Les modalités pédagogiques développent l'adaptabilité à différents contextes professionnels et culturels (y compris dans une démarche ouverte à l'international). Soixante conventions de partenariat existent avec l'étranger au niveau de l'établissement. Seules deux mobilités entrantes sont mentionnées à l'échelle de ce master.

Il n'est pas fait mention d'une structure qui accompagne les étudiants dans le processus de recherche de stages et dans l'élaboration de leur projet professionnel.

L'acquisition de compétences linguistiques, anglais obligatoire au cours des quatre semestres, ne donne pas lieu à une certification du niveau atteint par l'étudiant en fin de formation. Aucun enseignement disciplinaire n'est dispensé dans une langue étrangère. L'établissement favorise la mobilité sortante des étudiants grâce à ses partenariats internationaux mais ces dispositifs ne sont pas activés par les étudiants du master *Droit pénal et sciences criminelles*. Sur la mobilité entrante, il est indiqué qu'elle a concerné deux étudiants en 2018-2019. La dimension internationale de cette formation reste donc réduite, puisqu'elle se limite à l'apprentissage de l'anglais au cours des quatre semestres, mais ne propose aucun dispositif spécifique à la mention qui permettrait d'encourager la mobilité entrante ou sortante des étudiants. Par ailleurs, il n'est pas précisé si les enseignements linguistiques donnent lieu à une certification du niveau atteint par l'étudiant en fin de formation.

Les pratiques pédagogiques interactives font un peu appel aux outils numériques (par exemple cours et exercices en ligne, outils collaboratifs). Il est indiqué que « la formation développe d'autres pratiques pédagogiques qui (...) donnent une part croissante à l'enseignement en distanciel ». Il n'est pas indiqué si les technologies du numérique permettent d'adapter la formation aux besoins de publics divers (étudiants, alternants, stagiaires de la formation continue...). Il n'est mentionné aucun environnement numérique de travail spécifique qui serait à la disposition des étudiants.

La formation à l'intégrité scientifique et à l'éthique ne sont pas présentes dans le programme de la formation. Il n'est pas indiqué si la formation et ses enseignants sont en capacité, par un dispositif connu et partagé, de détecter les plagiat, fraudes ou corruptions.

Pilotage de la formation

L'équipe pédagogique réunit des enseignants-chercheurs de différentes disciplines académiques et de nombreux praticiens d'horizons professionnels variés. L'équipe pédagogique en place, par la diversité et la complémentarité de ses membres, permet de satisfaire aux objectifs définis pour la formation. Mais la présence accrue de praticiens, aux spécialités différentes -en particulier des avocats- serait souhaitable, puisque parmi les professionnels du secteur enseignant dans la formation aucun avocat n'est mentionné. La part des enseignements confiés à des intervenants extérieurs issus du monde judiciaire et para-judiciaire (20 % du total des heures) n'est pas tout à fait en accord avec la finalité de la formation... Le niveau de compétence et de

responsabilité de ceux qui interviennent est en cohérence avec la formation. Aucun élément n'est communiqué sur le fait que l'équipe pédagogique serait formée et mobilisée sur l'expression en compétences des enseignements et à l'approche par compétences. Le rôle et les responsabilités des membres de l'équipe pédagogique sont clairement définis. Aucun élément ne permet d'évaluer si la formation dispose de moyens administratifs et pédagogiques spécifiques (secrétariat, salles, bibliothèques, salles informatiques, etc.) suffisants pour lui permettre d'atteindre ses objectifs si ce n'est la mention des moyens de l'université et de la Faculté.

Il n'y a pas de conseil de perfectionnement ; le pilotage repose plutôt sur des relations informelles. Il existe cependant un conseil d'année en M1. Une réflexion a été entamée, mais il est dommage que les pratiques en la matière de ce master ne soient pas alignées sur celles d'autres masters de l'Université de Poitiers. L'institutionnalisation du pilotage reste donc à préciser.

Les modalités de contrôle des connaissances sont clairement exposées et sont communiquées aux étudiants en début de formation. Ces modalités sont globalement adaptées aux objectifs de la formation. La démarche par compétences demeure encore embryonnaire. L'engagement étudiant ne fait pas l'objet d'une reconnaissance spécifique.

Les modalités de contrôle des connaissances et des compétences, que l'évaluation soit continue ou terminale, respectent le principe de seconde chance mais pas pour l'ensemble des matières. Les modalités de cette seconde chance sont clairement explicitées et portées à la connaissance des étudiants.

Dispositif d'assurance qualité

Pour améliorer le pilotage de son offre de formation, l'Université de Poitiers a souhaité réaliser celui-ci avec des indicateurs maîtrisés et des critères définis au niveau de l'établissement, et non selon un déclaratif de chaque formation. Malheureusement, eu égard à la complexité du système mis en œuvre, elle n'a communiqué, pour chaque dossier de mention, que les données concernant l'année universitaire 2018-2019, ce qui ne facilite pas l'évaluation des dispositifs d'assurance qualité. Les flux d'étudiants sont pour partie suivis, aussi bien quantitativement que qualitativement (formation initiale standard, formation continue, étudiants hors académie ou étrangers) par un système d'indicateurs et d'enquête même si les chiffres fournis par le dossier sont partiels puisqu'ils ne portent que sur la période 2018-2019. Le recrutement des étudiants fait l'objet d'un dispositif transparent dans lequel les éléments de décision sont rendus publics.

Le dossier de la formation ne mentionne que 8 étudiants sur 13 étudiants répondants à l'enquête d'insertion à 6 mois occupent un emploi en février 2019. Le faible taux de réponse ne permet pas d'apprécier l'insertion professionnelle effective. De plus, il est relevé que la très grande majorité des étudiants du master *Droit pénal et sciences criminelles* passent des concours ou examens professionnels, après leur année de M2, de sorte qu'ils ne sont pas considérés en emploi à six mois. Ce constat n'est cependant pas quantifié. Une enquête à 30 mois, qui a été jugée non significative, en raison de la situation sanitaire, permet de tenir compte de cette particularité.

Les modalités d'évaluation des enseignements et des activités de formation par les étudiants et les diplômés se fait par le biais d'une enquête réalisée au niveau de l'établissement par un questionnaire en première année du cycle (M1). Au niveau du master, il a été mis en place une évaluation d'ensemble des enseignements dans les parcours de M2. En M1, chaque enseignant propose une évaluation de son enseignement. Un projet d'une évaluation d'ensemble, harmonisée, en fin d'année, est en projet.

Résultats constatés

L'attractivité de la formation est certaine et croissante (427 dossiers reçus pour 2018-2019, 546 pour 2019-2020 et 1725 pour 2020-2021). La diversité et les modalités du recrutement ne sont pas véritablement appréhendées. Les taux de réussite sont élevés, avec près de 90 % de réussite. L'attractivité de la formation au niveau du M2 est connue et est analysée au regard du contexte de la formation : de 631 candidatures présentés pour 2018-2019, on est passé à 647 en 2019-2020.

Concernant la réussite étudiante, le taux de réussite est satisfaisant (en 2018-2019 il était de 87 % ; résultats probants ensuite également).

Les flux d'étudiants sortants non diplômés (abandons, réorientations, passerelles, concours, etc.) sont connus et analysés : par exemple en 2018-2019 un abandon, et quatre ajournés : un étudiant en VAPP qui n'a pu rendre son mémoire, une étudiante qui n'a pu effectuer de stage pour des raisons de santé et deux étudiants accueillis via Campus France qui ont rencontré quelques difficultés d'adaptation méthodologique. Le pourcentage de redoublements en M2 est de 5 % soit 4 redoublants, au surplus des redoublements partiels.

Il n'a pas été possible de récolter des données satisfaisantes, eu égard au faible nombre de répondants, pour disposer d'éléments permettant d'apprécier les insertions professionnelles. Il en va de même du mécanisme de reprise ou de poursuites d'études, en manque d'éléments factuels pour en apprécier la portée.

Conclusion

Principaux points forts :

- Une formation pluridisciplinaire combinant des enseignements de technique strictement juridique (*Droit et justice pénale*) avec une ouverture aux disciplines permettant de comprendre les phénomènes sociaux (*Criminologie et victimologie*).
- Une attractivité forte s'appuyant sur des enseignements académiques assurant une bonne culture générale.

Principaux points faibles :

- La trop faible implication de praticiens du barreau dans la formation, que ce soit en tant qu'intervenants extérieurs ou par d'autres mécanismes à mettre en place (clinique du droit p.ex.).
- Une ouverture à l'international trop peu pratiquée, compte tenu notamment des possibilités de mobilité offertes par la formation.
- Des outils de pilotage insuffisamment performants, en raison de l'absence de conseil de perfectionnement.

Analyse des perspectives et recommandations :

L'ouverture au monde judiciaire mérite d'être renforcé et pérennisé, notamment par des conventions et la mise en place d'outils spécifiques rapprochant les étudiants des acteurs et activités du monde judiciaire. L'enseignement de fond, très large et solide, assurant une grande qualité académique, a ainsi besoin de davantage de confrontation avec le monde de la pratique. La mention doit se doter de réels outils de pilotage (conseil de perfectionnement, données statistiques etc.) qui font défaut et sont d'autant plus nécessaires que la question du positionnement de la formation se pose. L'articulation avec le master *Justice, procès et procédures* de l'Université de Poitiers doit être bien réfléchi. Il conviendrait de développer l'approche par compétences.

MASTER DROIT PUBLIC DES AFFAIRES

Établissement

Université de Poitiers

Présentation de la formation

Le master *Droit public des affaires* est porté par l'unité de formation et de recherche (UFR) de Droit et sciences sociales. Issu de la restructuration en 2018 de la mention droit public, il propose trois parcours dont les spécificités sont bien identifiées : *Droit de l'action publique* (DAP), *Droit de la commande publique* (DCP) et *Droit de l'urbanisme et de la construction* (DUC). Ce dernier parcours, le seul pluridisciplinaire, est porté conjointement avec la mention *Droit du patrimoine*. Le master est ouvert en formation initiale et continue. Il se déroule au sein du campus centre-ville de Poitiers. La mention propose également un programme de double diplôme conclu avec quatre universités colombiennes.

Analyse

Finalité de la formation

La formation vise à apporter des connaissances juridiques pour le pilotage de l'action publique, en distinguant les profils généralistes (DAP) de ceux spécialisés dans le secteur de l'achat public (DCP) ou de l'urbanisme et la construction (DUC). Elle a également pour objectif de former des enseignants chercheurs puisque la poursuite en doctorat est possible.

Les étudiants acquièrent des compétences académiques et professionnelles leur permettant une insertion professionnelle immédiate. Les débouchés professionnels de la formation sont identifiés et sont en corrélation avec ses objectifs, sous réserve du parcours *Droit de l'action publique*. Ils sont portés à la connaissance des étudiants dès la première année (par le biais notamment du site internet de l'université).

Les enseignements ne sont pas présentés ou explicités en termes de compétences faute de publication de la fiche du Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) au moment de la constitution du dossier d'autoévaluation. Il n'y a pas non plus de supplément au diplôme permettant de mettre en valeur les acquis des étudiants. Toutefois, le développement de l'approche par compétences constitue l'un des objectifs du prochain contrat.

Positionnement dans l'environnement

Le master *Droit public des affaires* est issu d'une réorganisation de l'offre de masters de droit public récente (2018). Il est adossé à l'Institut de droit public (IDP), équipe d'accueil (EA 2623) de l'Université de Poitiers. Les étudiants peuvent participer aux séminaires du laboratoire et y faire leur stage de recherche en deuxième année de master.

La formation s'appuie sur des partenaires professionnels diversifiés et pertinents au niveau de chaque parcours. Ces échanges avec le monde socio-économique prennent notamment la forme de conventions de partenariat. Les intervenants professionnels assurent dans chaque parcours des enseignements, y encadrent des stages et des projets, participent à des conférences métiers mais aussi accueillent des journées d'études (tribunal administratif de Poitiers). Le réseau des anciens contribue par ailleurs à l'insertion professionnelle des étudiants.

L'ouverture internationale est relative. En 2018-2019 un étudiant était en mobilité sortante et quatre en mobilité entrante. Les étudiants en provenance de Colombie bénéficient d'un double diplôme dans le cadre du partenariat entre l'Université de Poitiers et quatre universités colombiennes. En 2018-2019 quatre étudiants colombiens ont été accueillis. Le master bénéficie plus largement des nombreux dispositifs de mobilité entrante et sortante existant à l'université. On ne compte en 2018-2019 qu'une mobilité sortante pour cette mention.

Organisation pédagogique de la formation

La formation est organisée en quatre semestres. La première année de master prend la forme d'un tronc commun d'enseignements au premier semestre (100 % mutualisés). Au deuxième semestre, le choix entre deux options dans une unité d'enseignement permet un début de spécialisation. Les trois parcours sont distincts en deuxième année de master. Un quart des enseignements est toutefois mutualisé. Concernant le parcours *Droit de l'urbanisme et de la construction* (DUC), si la mutualisation avec le master *Droit du patrimoine* semble tout à fait pertinente, la logique qui préside à une diplomation différente pour une deuxième année de master dont le contenu est identique interroge.

L'insertion professionnelle est facilitée par l'obligation d'accomplir un stage d'au moins deux mois en deuxième année de master, la possibilité de faire un stage en première année et la mise en place d'une clinique juridique. Les enseignements permettent une variété des exercices (mises en situation dans des procès fictifs, rédaction d'actes juridiques, concours de plaidoirie, participation à des prix etc.).

Des contrats d'aménagement d'étude permettent l'accueil d'étudiants en situation particulière. La formation tout au long de la vie est organisée puisque les trois parcours sont accessibles en validation des acquis de l'expérience (une en 2018-2019) et en validation des acquis personnels et professionnels (à l'exception pour cette dernière du parcours DAP). L'équipe envisage très fortement l'ouverture à l'apprentissage à brève échéance. L'enseignement se déroule toutefois uniquement en présentiel.

Les enseignants-chercheurs intervenant dans le master appartiennent à l'Institut de droit public (IDP, équipe d'accueil 2623). Le lien avec la recherche est organisé à travers une initiation à la recherche juridique en première année de master. En deuxième année, un stage au sein de la structure de recherche et un mémoire de recherche sont possibles. La poursuite du cursus en doctorat est prévue et s'appuie sur une équipe de chercheurs réputés. Le dossier mentionne trois inscriptions en doctorat en 2018-2019.

Les intervenants professionnels assurent pour leur part moins de 20 % des enseignements dans les trois parcours. Comme pour de nombreuses formations en droit, le non renouvellement de postes d'enseignants chercheurs alourdit la charge d'enseignement des intervenants et pénalise les activités de recherche.

Un environnement numérique de travail classique (moodle) est mis à la disposition des étudiants. Le recours aux innovations pédagogiques à l'aide du numérique est facilité par la mise à disposition par l'université d'un ingénieur pédagogique qui assure un accompagnement individuel ou collectif. Afin de favoriser l'interactivité des enseignements, l'équipe utilise le dispositif Wooclap. Le dossier ne mentionne pas de dispositif ou formation de sensibilisation à la lutte contre le plagiat.

Pilotage de la formation

Le programme des enseignements, la liste des intervenants ainsi que les modalités de contrôle des connaissances et des compétences apparaissent clairement et sont communiqués aux étudiants par le biais d'un livret de l'étudiant particulièrement complet.

Le pilotage de la formation entre responsable de mention et responsables de parcours n'est en revanche pas explicite, ce qui nuit à la compréhension de l'articulation de leurs interventions. La formation repose sur une équipe pédagogique diversifiée et cohérente en termes de disciplines (14 enseignants-chercheurs en droit, histoire du droit et science politique). Elle ne semble pas disposer d'un accompagnement administratif qui lui serait propre.

Le « Conseil d'année » réunit l'ensemble des parties prenantes (y compris deux représentants étudiants, le directeur du laboratoire et deux professionnels), une fois par semestre. Il pourrait préfigurer le conseil de perfectionnement envisagé. Ses modalités de fonctionnement semblent d'ores et déjà tout à fait pertinentes même si les suites données à ses réunions ne semblent pas formalisées.

Les enseignements sont évalués par le biais de questionnaires spécifiques à chaque formation. Leurs taux de réponses peuvent toutefois être faibles (32 % pour le master DAP), ce qui pose la question des modalités et de la temporalité de l'évaluation. Une harmonisation des questionnaires d'évaluation est à l'étude.

Dispositif d'assurance qualité

En raison du caractère très récent de la formation, les données transmises ne permettent pas d'apprécier la trajectoire puis la réussite et le devenir des étudiants.

Résultats constatés

Les données disponibles portent sur l'année 2018-2019 et confirment l'attractivité du master. La diversité des cursus est vérifiée puisque sur cette période elle a accueilli deux apprenants relevant de la formation continue, un dossier de validation des acquis de l'expérience a été validé et trois apprenants ont bénéficié de contrats de professionnalisation. La différence entre le taux de pression (3,2) et le taux de remplissage (55,4 %) indiqués en entrée en deuxième année montre néanmoins que l'attractivité peut être renforcée. La dénomination *Droit public des affaires* ne reflète en effet pas l'ensemble des contenus de la mention.

Les données sur les diplômés disponibles (2017-2018) montrent un taux de réussite très élevé (97 %) qui s'explique par la sélection et le suivi individualisé des étudiants. Elles révèlent par ailleurs un taux d'emploi à 6 mois très satisfaisant (en février 2019 sur 28 répondants, 20 sont en situation d'emploi).

Conclusion

Principaux points forts :

- La richesse des liens avec les milieux professionnels.
- Un appui sur une équipe de recherche reconnue.
- La diversité des méthodes pédagogiques.

Principaux points faibles :

- L'intégration du parcours *Action publique* qui fait perdre de la lisibilité à la mention.
- L'approche par compétences pour le moment insuffisante.
- L'absence d'explication de la délivrance d'une mention *Droit public des affaires* parcours DUC à un public suivant les mêmes enseignements que ceux du master *Droit du patrimoine*.

Analyse des perspectives et recommandations :

Le master *Droit public des affaires* existe dans sa forme actuelle depuis 2018. Il propose des parcours bien identifiés et positionnés. Il s'appuie sur une équipe pédagogique diversifiée et permet une solide formation à visée professionnelle comme dans une optique de recherche. La formation semble néanmoins desservie par une dénomination qui ne recouvre pas l'ensemble de son contenu. L'approche par compétences permettrait sans doute de mieux valoriser le master auprès des étudiants et professionnels et ainsi de renforcer son attractivité. Il est par ailleurs nécessaire d'indiquer la logique de diplomation propre pour le master *Droit public des affaires* parcours *Droit de l'urbanisme et de la construction* par rapport au master *Droit du patrimoine*.

MASTER ÉCONOMIE DE L'ENTREPRISE ET DES MARCHÉS

Établissement

Université de Poitiers

Présentation de la formation

Le master mention *Économie de l'entreprise et des marchés* - EEM, créé en 2018, se déroule sur deux années avec un volume horaire de 750 heures équivalent travaux dirigés. La formation a pour objectif de former des économistes à la réalisation d'études et de synthèses devant aider les entreprises dans la définition de leurs stratégies dans un contexte international. L'aspect professionnalisant est mis en avant par la proposition d'un stage en fin de semestre 2 - facultatif mais vivement conseillé - puis un stage de quatre à six mois obligatoire au semestre 4. L'interculturalité est favorisée par un semestre Erasmus obligatoire au semestre 2, l'offre de 75 % des enseignements en anglais et le stage du semestre 4 si possible à l'étranger. Sa capacité d'accueil est passée de 25 à 20 étudiants dès le M1. L'enseignement est délivré en cours magistraux et en travaux dirigés. La formation se déroule sur le campus de l'Université de Poitiers, principalement au sein de la Faculté de Sciences économiques.

Analyse

Finalité de la formation

Les objectifs de ce master, à vocation professionnalisante, sont très bien définis. Les enseignements de la maquette sont clairement structurés en cinq unités d'enseignements - UE. Ils sont bien en cohérence avec les objectifs du diplôme, communiqués aux étudiants. L'organisation des enseignements permet une progression pertinente de l'acquisition des connaissances entre les deux années. Les métiers accessibles à l'issue du master sont bien décrits et correspondent parfaitement à la formation. En revanche, il est regrettable que le supplément au diplôme ne soit pas présent. La fiche du répertoire national de la certification professionnelle - RNCP n'a pas été publiée en 2018 et n'est donc pas disponible.

Positionnement dans l'environnement

La nature et l'orientation très spécifiques du master EEM font que ce diplôme est bien identifié et sans concurrence au sein de l'université de Poitiers. On déplore que ne soit pas fait dans le dossier un repérage des formations similaires potentiellement présentes à l'échelle régionale voire nationale.

Les liens avec la recherche se concrétisent de manière classique par l'intervention dans le master de différents enseignants-chercheurs membres du Centre de Recherche pour l'Intégration Économique et Financière - CRIEF, EA2249. On apprécie la possibilité offerte à des groupes d'étudiants de participer à des travaux de recherche menés au sein du laboratoire sur la thématique du master ainsi que la proposition de stages de recherche.

La formation a établi des partenariats forts avec de nombreuses institutions du milieu socio-économique de son domaine, comme la Chambre de Commerce et d'Industrie - CCI internationale, CER France, Business France, le CREDOC, BPI, l'Institut Français de la Mode, ou l'Agence de Développement et d'Innovation, etc. Ces collaborations participent à l'ouverture des étudiants sur leur environnement par de multiples activités : interventions de vacataires, visites d'entreprises, etc.

À l'international, la formation a établi des liens avec de nombreuses universités étrangères en Europe - via Erasmus + ou hors Europe. La mise en place d'un double diplôme avec Nijni Novgorod (Russie) est envisagé, ce qui doit être encouragé.

Organisation pédagogique de la formation

La formation est proposée classiquement en quatre semestres. L'alternance de semestres proposés à Poitiers - semestres 1 et 3 - et de semestres à l'étranger - semestres 2 et 4 - permet aux étudiants d'acquérir progressivement les connaissances nécessaires en rapport avec les objectifs du diplôme et représente un axe de différenciation intéressant. Il est cependant dommage de ne pouvoir estimer la cohérence des

connaissances et compétences au regard de l'absence de fiche du Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP).

Des aménagements dédiés au public d'étudiants en situation de handicap ou sportifs de haut niveau sont prévus au sein de l'établissement et sont appliqués dans la formation. Il convient de noter que le diplôme n'est pas ouvert à l'alternance et qu'aucune action relative à la formation tout au long de la vie - FTLV n'est proposée.

La formation n'est pas traduite à ce jour en termes de blocs de compétences mais une réflexion est en cours. Cependant, elle s'appuie pour partie sur une pédagogie innovante, sous formes de projets et de cours inversés. La démarche scientifique est valorisée dans le diplôme par l'intermédiaire notamment des travaux de recherche et des stages de recherche proposés par l'équipe pédagogique. Les étudiants ont l'opportunité d'acquérir des compétences transversales utiles à leur projet professionnel au travers des différents projets proposés et des périodes de stages notamment à l'international. Cet aspect international est particulièrement valorisé, au-delà des stages, par la proposition de 75 % des enseignements en anglais, la réalisation obligatoire du semestre 2 dans un établissement d'enseignement étranger ou encore l'accueil d'étudiants étrangers.

Le recours aux outils numériques reste classique au sein de la formation et se résume en la possibilité d'accès des étudiants à la plateforme numérique de l'université. La formation sensibilise peu ses étudiants aux questions éthiques : il est regrettable qu'il n'y ait pas de cours ou de séminaires dédiés à cette thématique.

Pilotage de la formation

L'équipe pédagogique est bien structurée et diversifiée du point de vue des disciplines - économie, gestion, aménagement et urbanisme - et de son profil : 15 universitaires auxquels s'ajoutent 22 intervenants professionnels. Ces derniers n'assurent cependant que 15 % du volume horaire de la maquette, ce qui est trop faible pour un master professionnalisant.

Le rôle et les responsabilités des membres de l'équipe pédagogique sont bien définis, avec une réelle volonté de dialogue avec les étudiants. Un conseil de perfectionnement est en place : il se réunit une fois par an, sa composition est connue et légitime ; le compte-rendu est joint en annexe. Les enseignements sont systématiquement évalués par les étudiants.

Les modalités de contrôle des connaissances sont bien définies et connues par les personnes intéressées. Les étudiants bénéficient d'une seconde chance. Les règles d'attribution des crédits ECTS sont précisées dans la maquette des enseignements et conformes à la législation. Le supplément au diplôme n'est en revanche pas fourni. On apprécie la possibilité offerte aux enseignants de mobiliser des services communs de l'Université de Poitiers pour améliorer leur pédagogie, mais on ignore si ce dispositif est réellement mobilisé.

Dispositif d'assurance qualité

Les effectifs du master - capacité d'accueil initiale de 25 étudiants ramenée à 20 pour pouvoir accueillir des étudiants étrangers, principalement dans le cadre du dispositif Erasmus+, et le régime proposé - formation initiale - sont clairement identifiés. Le dispositif de recrutement, incluant une certification en langue, le taux de réussite et l'attractivité sont connus. Un annuaire des anciens est produit pour chaque promotion et indique leurs situations en emploi, ce qui est utile en termes d'informations sur les débouchés possibles. Le dispositif d'évaluation interne de la formation - au travers de l'évaluation des enseignements par les étudiants et du Conseil de perfectionnement - joue pleinement son rôle, ce qui a permis de faire évoluer la maquette des enseignements.

Résultats constatés

Le taux de pression - 2,6 - démontre l'attractivité correcte de la formation ; à noter le manque de précision concernant les candidatures étrangères. Le taux de réussite au diplôme est excellent - proche de 100 % - et le taux d'abandon est très faible - 5 %. Le taux d'insertion en emploi à 6 mois est correct - 72 % - et concerne des métiers bien en adéquation avec les objectifs du diplôme. Les poursuites d'études sont peu nombreuses - 10 % - et 3 étudiants, au cours des deux dernières promotions, ont poursuivi en doctorat - deux conventions Cifre et un financement régional, ce qui est conséquent et compatible avec les objectifs affichés.

Conclusion

Principaux points forts :

- Excellente ouverture internationale.
- Organisation pédagogique et encadrement des étudiants de qualité.
- Bonne insertion dans le tissu socioéconomique local.
- Taux de réussite excellent.

Principaux points faibles :

- Trop faible part du volume horaire des enseignements réservés à des professionnels.
- Approche par compétences non intégrée à ce jour.

Analyse des perspectives et recommandations :

Le rythme de progression pédagogique et la qualité de l'écoute de l'équipe du master auprès des étudiants est à souligner, de même que les efforts fournis pour le suivi des anciens étudiants via la production d'un annuaire par promotion. L'équipe doit donc poursuivre dans ce sens. De nombreux partenariats avec des institutions ont été développés, qu'il conviendrait d'élargir en mobilisant le réseau des anciens. Ces partenariats permettent, certes, de fournir des intervenants professionnels au diplôme ou des missions de stages aux étudiants ; ils peuvent également faciliter la mise en place de l'alternance voire de développer des modules de certification de compétences pour un public de formation continue.

Le poids des interventions des professionnels en termes de volume d'heures enseignées devrait être revu à la hausse, sachant que le taux de 15 % est beaucoup trop faible pour un master professionnalisant. Un effort de repérage et de définition des compétences de métiers attendues doit être fait ; c'est nécessaire pour pouvoir délivrer aux étudiants le supplément au diplôme et pour donner plus de visibilité de ce dernier aux entreprises du domaine ciblé par la formation. S'il est bien d'accueillir des étudiants étrangers en France, dans un cursus délivré partiellement en anglais, il conviendrait aussi, dans une optique de développement de la francophonie, de les initier à la culture française en partenariat avec la composante de l'Université de Poitiers gérant les enseignements de Français langue étrangère - FLE.

MASTER FINANCE

Établissement

Université de Poitiers

Présentation de la formation

Le master *Finance* est une formation sur deux ans comportant trois parcours : *Finance et ingénierie financière*, *Gestion fiscale* et *Finance et gestion de patrimoine immobilier*. Ce dernier a été créé en 2018. La première année est commune et entièrement mutualisée avec celle du master *Contrôle de gestion et audit organisationnel (CGAO)*.

Cette mention accueille des étudiants en formation initiale, formation par alternance et en formation continue et vise à former des professionnels de la finance et de la fiscalité qui ont vocation à s'insérer dans les directions administratives et financières et les directions fiscales d'entreprises, dans les cabinets de fusions acquisitions, d'avocats fiscalistes, les banques et assurances notamment.

Les enseignements des parcours *Finance et ingénierie financière* et *Gestion fiscale* sont proposés sur Poitiers à l'Institut d'administration des entreprises (IAE). Le parcours *Finance et gestion de patrimoine immobilier*, en partenariat avec Excelia Business School, est proposé à La Rochelle. Le parcours *Finance et ingénierie financière* est également proposé en double diplôme à Casablanca (Maroc).

Analyse

Finalité de la formation

Les finalités professionnelles du master sont clairement expliquées au niveau de la mention et des parcours. Elles sont en parfaite cohérence avec les attentes de ce type de formation. Les enseignements dispensés ainsi que les compétences visées sont clairement explicités et les métiers visés à l'issue de ces parcours sont en adéquation avec la formation.

Positionnement dans l'environnement

Le master *Finance* fait partie intégrante de l'offre de formation de l'IAE de Poitiers, composante de l'Université de Poitiers. Son positionnement dans l'offre de formation de l'établissement est cohérent car, même si une autre composante, l'UFR (unité de formation et de recherche) de Droit et de sciences sociales, propose une mention de master *Droit du patrimoine*, ce dernier s'intéresse à la seule dimension juridique et ne permet donc pas aux étudiants d'acquérir des compétences commerciales et managériales contrairement au parcours de master 2 *Finance et gestion de patrimoine immobilier*. Il en va de même pour la mention *Monnaie, banque, finance, assurance* proposée par l'UFR de Sciences économiques. Le master *Finance* est donc très attractif dans cette perspective, avec néanmoins des effectifs sur site d'une taille réduite permettant néanmoins un environnement pédagogique très favorable. Ce master a bien toute sa place.

De façon globale, il bénéficie d'un bon adossement à la recherche grâce à la présence dans l'équipe pédagogique d'enseignants-chercheurs en sciences de gestion et du management affiliés pour la plupart au laboratoire CEREGE (EA1722), dont les travaux viennent nourrir les connaissances diffusées dans le cadre de la formation. Il existe aussi un enseignement par et à la recherche. Ainsi, la première année de master comprend des enseignements sur des pratiques de recherche, de traitement et de communication de l'information ainsi qu'une préparation à la recherche.

Le master est bien positionné dans l'environnement socio-économique et socio-professionnel. Deux parcours (*Finance et ingénierie financière* et *Gestion fiscale*) sont ouverts en apprentissage et un parcours (*Finance et gestion de patrimoine immobilier*) en contrat de professionnalisation. Le stage de master 1 et l'alternance en master 2 permettent de nouer des liens étroits avec le monde socio-économique. Des représentants d'entreprises interviennent également dans l'équipe pédagogique ou en proposant des sujets de projets tutorés. L'organisation de conférences avec des professionnels en activité permet un partage d'expérience. La formation fait l'objet d'une délocalisation avec l'ESCA Casablanca (Maroc).

Dans le parcours *Finance et ingénierie financière*, la possibilité de préparer la certification professionnelle AMF (Autorités des MArchés Financiers) renforce l'ancrage de la formation dans le monde socioéconomique.

Organisation pédagogique de la formation

La mention de master comporte 800 heures de formation sur quatre semestres. Deux stages obligatoires sont prévus : 10 semaines en France ou à l'étranger à l'exception du master 1 *Finance* à distance pour la première année, 6 mois ou alternance sur un an pour la seconde année. La formation initiale est la norme en master 1. En master 2, les trois parcours sont proposés en alternance (apprentissage ou contrat de professionnalisation) exception faite du parcours *Finance ingénierie financière* en formation à distance.

Le parcours *Finance et gestion de patrimoine immobilier* est proposé en double diplôme avec Excelia Business School où les cours sont assurés à parité par les deux établissements. Les informations fournies ne permettent pas d'appréhender avec précisions les modalités de gouvernance du diplôme.

Le master est articulé en première année autour d'un tronc commun total avec le master 1 CGAO, partiel avec les autres mentions de gestion. Aucune mutualisation n'existe en seconde année, permettant de dispenser des enseignements spécifiques adaptés aux différents parcours. Cette organisation permet une spécialisation progressive en cohérence avec les attentes en termes de compétences acquises.

Les dispositifs numériques déployés sont classiques. Le dispositif de validation des acquis de l'expérience (VAE) existe. En 2018-2019 aucune suite favorable n'a été donnée sans que l'on sache combien de demande ont été présentées.

Pilotage de la formation

La gouvernance de chacune des années de la formation semble satisfaisante. Les responsabilités de mention et de parcours réunissent l'équipe pédagogique de façon pluriannuelle pour dresser un bilan des actions à mener. Un conseil de perfectionnement se réunit chaque semestre pour identifier des axes d'amélioration. Pour les deux parcours en apprentissage, il est complété par un conseil de perfectionnement au niveau du CFA.

L'évaluation des connaissances et les règles d'attribution du diplôme sont classiques. Les enseignements font l'objet d'une évaluation par les étudiants.

L'équipe pédagogique du master s'articule autour de trois professeurs des universités et neuf maîtres de conférences en sciences de gestion et du management, gage de qualité des enseignements et d'un adossement solide à la recherche, auxquels s'ajoutent des enseignants permanents et des praticiens. Il est toutefois regrettable de ne pouvoir établir de lien entre les membres de l'équipe d'une part et la maquette de la formation d'autre part en l'absence d'information précise sur la nature et le volume des enseignements réalisés par chacun. L'établissement de rattachement des personnels statutaire n'est pas non plus précisé.

Dispositif d'assurance qualité

Un processus d'amélioration continue sur la base d'une autoévaluation est mis en place par la formation. Ces évaluations sont faites sur la base de l'évaluation individuelle des étudiants, les remontées des délégués de promotions ainsi que des professionnels. Une évaluation des enseignements, sur un modèle établi par l'Université, est réalisée. Par ailleurs chaque responsable de parcours établit un rapport.

Ces différents éléments sont à la disposition du conseil de perfectionnement qui une fois par an en présence des étudiants, des enseignants, des personnels administratifs et de représentants du monde professionnel, qui fait le point par parcours : sur les actions engagées depuis l'année précédente pour améliorer le processus et les dispositifs pédagogiques ; sur les points forts de la formation ; sur les points d'amélioration devant donner lieu à un plan d'action pour la promotion suivante ; sur les demandes jugées non pertinentes ou difficilement réalisables par les membres du comité.

Résultats constatés

Les effectifs sont importants (en 2018-2019 348 étudiants dont 183 à l'étranger et 68 en formation à distance) et en croissance pour les deux années mentionnées, ce qui est révélateur de l'attrait de la formation. Ils reposent à concurrence des deux-tiers sur la formation en distanciel et les partenariats avec l'ESCA Casablanca (Maroc) et Excelia Business School à la Rochelle. Les taux de réussite ne sont pas mentionnés. Il n'y a pas non plus de suivi des diplômés de l'IAE de Poitiers. Le dossier mentionne que les poursuites d'études en doctorat sont très rare (aucune en 2018-2019), ce qui est dommage. Une étudiante a émis cependant le souhait de poursuivre en thèse en 2019-2020 sans que l'on sache si cela s'est concrétisé finalement.

Conclusion

Principaux points forts :

- Une formation attractive.
- Equipe pédagogique diversifiée et équilibrée entre enseignants-chercheurs et intervenants professionnels.
- Préparation à la certification professionnelle AMF pour le parcours *Finance et ingénierie financière*.
- Diversité des modalités d'enseignement.

Principaux points faibles :

- Concurrence possible pour le parcours *Finance et gestion du patrimoine immobilier* avec le master *Monnaie, banque, finance, assurance, option Gestion du patrimoine*.
- Absence d'informations sur l'articulation du parcours *Finance et gestion du patrimoine immobilier* en partenariat avec Excelia Business School et la mention.
- Faiblesse du suivi du devenir des étudiants en insertion professionnelle.
- Absence de logique de compétence.

Analyse des perspectives et recommandations :

Le master *Finance* est une formation bien structurée, amenant progressivement les étudiants à se spécialiser en seconde année avec professionnalisation cette même année. Cette formation affiche son caractère universitaire et permet une bonne acquisition de compétences des métiers ciblés. Le fonctionnement du master est très satisfaisant. Des informations et précisions doivent être apportées sur l'articulation du parcours *Finance et gestion du patrimoine immobilier* en partenariat avec Excelia Business School avec la mention (gouvernance, modalités d'inscriptions, flux d'étudiants...). La mise en place du portefeuille d'expérience et de compétences (PEC) permettrait d'assurer une bonne évaluation de l'acquisition des compétences professionnelles par les étudiants. Il conviendrait d'améliorer la connaissance du devenir des étudiants en insertion professionnelle. Le master étant ouvert seulement en alternance en master 2, peut-être serait-il opportun de l'offrir dès la première année.

MASTER GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

Établissement

Université de Poitiers

Présentation de la formation

Le master *Gestion des ressources humaines* (GRH) de l'Institut d'administration des entreprises (IAE) de l'Université de Poitiers, est une formation généraliste en ressources humaines de deux ans, créée en 2018 (sous sa forme actuelle). Son objectif est de former des professionnels de la GRH, à des fonctions générales (responsable RH, DRH) ou à des fonctions plus spécialisées (responsable emploi-formation, chargé de recrutement). Le master GRH de l'IAE de Poitiers propose une première année (M1) en formation initiale standard, et une seconde année (M2) formation initiale (FI) en alternance (apprentissage et contrat de professionnalisation), en formation continue (FC, salariés, chercheurs d'emplois) et en formation à distance (FAD). Il existe par ailleurs un parcours *délocalisé* à Madagascar.

Analyse

Finalité de la formation

Les objectifs, les connaissances et les compétences visées par la formation, sont explicites et cohérents avec le libellé du master GRH de l'IAE de Poitiers : cette formation a pour but de préparer les étudiants aux métiers de la gestion des ressources humaines grâce à une appréhension des compétences transversales et soft-skills et à la maîtrise des compétences techniques en lien avec les aspects administratifs et sociaux.

Le master GRH est dispensé en formation initiale standard en première année (avec un stage de trois mois), et, en seconde année, soit en formation initiale en alternance (apprentissage et contrat de professionnalisation), soit en formation continue (salariés et chercheurs d'emplois) avec des cours bloqués sur la base d'une semaine par mois. Le M2 est dispensé aussi en formation à distance (avec deux regroupements en présentiel dans l'année) : le master GRH en enseignement à distance (EAD) dédié initialement aux étudiants de l'île Maurice, est géré depuis 2020 par l'IAE (et non plus en partenariat) de manière à lui donner plus d'ampleur. Les informations sur la formation sont accessibles via le site « trouvermonmaster.gouv.fr », mais également via le site de l'Université de Poitiers (sans pour autant que soit détaillée leur diffusion auprès des différentes parties prenantes).

Les débouchés professionnels visés sont exposés clairement et cohérents avec le niveau master mais également le programme de la formation, sans pour autant se positionner dans l'univers de la certification professionnelle. Même si le master GRH de l'IAE de Poitiers présente des contenus énoncés dans la fiche du Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) des masters GRH (non disponible dans le dossier), celle-ci n'étant pas publiée en 2018, la mise en cohérence reste encore en cours (le PIA NCU le prévoit sur 10 ans), notamment pour permettre une meilleure adaptation et lisibilité des compétences. Néanmoins, aucune précision n'est apportée dans le dossier sur la diffusion de ces informations auprès des étudiants et des autres parties prenantes.

Positionnement dans l'environnement

Dans le cadre du dossier de synthèse de l'autoévaluation, aucune information n'est donnée quant au positionnement du master GRH de l'IAE de Poitiers sur les plans local, régional, national et international.

L'adossement de la formation à la recherche est explicite et réel : lien avec les équipes de recherche du laboratoire CEREGE (EA 1722) dont ceux de l'axe « Appropriation des outils de gestion » (avec une ouverture envisagée vers l'axe « Numérique »). Les travaux de recherche nourrissent les enseignements à travers des cas et permettent l'actualisation des connaissances diffusées les plus en lien avec les avancées et l'actualité en GRH. En outre, depuis 2018, le projet de l'IAE, commun pour tous les masters, est de renforcer les exigences du mémoire qui doit désormais restituer une démarche de recherche. L'initiation à la recherche est assurée par un enseignement dédié d'initiation à la recherche et à la méthodologie (en M1 et M2), alimentant l'écriture du mémoire de master, soutenu en fin de M2. Par ailleurs, le master s'appuie sur une équipe pédagogique composée neuf maîtres de conférences (MCF) en sciences de gestion, dont trois habilités à diriger des recherches (HDR), un MCF en sociologie et un MCF en droit du travail.

Le master GRH de l'IAE de Poitiers témoigne de liens avérés avec le monde socio-économique, d'une part, par l'apprentissage et l'ouverture de la formation aux salariés en poste ou en reconversion et, d'autre part, par le stage de master 1. Des séminaires annuels (semaine RH avec un job dating et une conférence pour apporter un regard décalé sur la profession) constituent des opportunités de rencontres entre les étudiants, les partenaires et les anciens diplômés.

Par ailleurs, le master GRH de l'IAE de Poitiers compte une part significative d'intervenants professionnels (30 % des enseignements sur les deux ans du master et 46 % en M2) aux profils variés : DRH, inspecteur du travail, consultant en ergonomie, préventeur, médecin du travail, expert de domaines de la fonction (paye, gestion de l'emploi)...

Sur le plan international, le master GRH de l'IAE de Poitiers, bénéficie de la politique volontariste de l'établissement, qui vise à imposer un stage de trois mois à l'international en troisième année de licence et d'encourager les césures entre le M1 et le M2 notamment pour des expériences internationales. Ces dispositifs permettent une expérience internationale pour tous les étudiants et tient compte de la difficulté d'intégrer des séjours internationaux dans des M2 rythmés par l'alternance. Plus spécifiquement, dans le master GRH, un cours consacré à la GRH internationale est donné en M1. Il est aussi possible de réaliser de trois à six mois de stage à l'étranger sans que l'on sache si les étudiants se saisissent de cette opportunité. Au-delà, le master GRH de l'IAE de Poitiers fait état d'un partenariat avec une école malgache, l'INSCAE : le M2 est ainsi décerné à Madagascar dans le cadre d'un double diplôme (formation délocalisée) : les enseignants-chercheurs participent dans ce dispositif à toutes les soutenances de mémoires de M2 (par l'intermédiaire de missions).

Organisation pédagogique de la formation

La structure du master GRH de l'IAE est adaptée aux différents projets professionnels des étudiants. La formation se déroule sur deux ans (4 semestres), dont une deuxième année proposée en formation initiale en alternance, en formation continue, et en formation à distance, mais aussi de manière délocalisée (dans le cadre du partenariat avec l'INSCAE de Madagascar), et ce, en appliquant le système européen d'unités d'enseignement capitalisables et transférables (ECTS) : 60 % des enseignements sont proposés en cours magistraux et 40 % sous forme de travaux dirigés. L'apprentissage des compétences visées par la fiche RNCP est en cours, mais les contenus sont pour la plupart déjà travaillés dans le master GRH à l'image des blocs de compétences transversaux, à la base de la fiche de visite des apprentis.

S'agissant de l'adéquation avec les différents profils, le master GRH de l'IAE de Poitiers, outre sa seconde année possible en alternance, mais aussi à distance, accueille des étudiants en formations continue (FC), en reprise d'étude. De même, le master est accessible en validation des acquis professionnels et personnels (VAPP), permettant ainsi des acteurs expérimentés de la fonction RH de reprendre leur étude en M2. Par ailleurs, le master est possible en validation des acquis de l'expérience (VAE) même si elle est peu utilisée ces dernières années (une seule VAE partielle en 2018-2019). En revanche, aucune information n'est apportée sur l'accessibilité de la formation aux étudiants en situation de handicap en termes d'accessibilité et d'aménagement des études.

L'approche par compétences (APC) est en cours de déploiement : elle est testée en licence, avec l'objectif que les enseignements de ce test profiteront aux masters de l'IAE. Pour le master GRH, la formalisation de la démarche porte sur certains enseignements et le mémoire, apprécié selon une grille de compétences ou sur la fiche de visite des apprentis.

Les modalités pédagogiques sont diversifiées : mises en situation ; vidéos ; jeux de rôles ; études de cas ; projets tutorés ; manipulations de logiciels... La plateforme numérique UPedago de l'université permet le stockage des cours et est utilisée comme outil pédagogique (mise à disposition de cas ; dépôts de travaux d'étudiants ; réalisation de quizz dans un objectif formatif ou évaluatif). De plus, l'enseignement à distance, expérimenté avec la FAD, s'est généralisé à l'occasion du confinement.

Les compétences transversales utiles à l'insertion professionnelle sont associées à une professionnalisation significative : stage de trois mois en première année, alternance associée à des contrats d'apprentissage ou de professionnalisation, analyses de pratiques pour les salariés, qui donnent lieu dans le cas des apprentis à une évaluation par blocs de compétences transversaux (dans le livret électronique de l'apprenti). Par ailleurs, plusieurs actions professionnalisantes sont organisées : projets tutorés ; semaine « RH »...

En ce qui concerne l'international, le master GRH a des pratiques avérées : deux langues vivantes (LV) sont obligatoires en M1 (anglais en LV1 et allemand, espagnol ou italien en LV2). Le niveau de langue est attesté par le passage d'une certification linguistique (le Test of English for International Communication - TOEIC). L'obtention d'une note supérieure ou égale à 10 en anglais en M1 fait partie des conditions d'attribution du master. L'université met à disposition des apprenants une plateforme numérique d'autoformation à la langue

anglaise (GoFLUENT), complément aux enseignements traditionnels. Le master GRH bénéficie de partenariats internationaux : dans le cadre de son parcours *délocalisé* à Madagascar, grâce aux relations historiques avec deux centres universitaires égyptiens (Alexandrie, Le Caire) se traduisant par l'accueil d'étudiants égyptiens en M2, dont une en master GRH.

L'approche de l'intégrité scientifique et de l'éthique n'est pas abordée en tant que telle dans le dossier de synthèse d'autoévaluation du master, ni précisée dans le règlement d'examens.

Pilotage de la formation

L'équipe pédagogique est formellement identifiée ; elle est diversifiée et adaptée aux différents contenus de formation. Le rapport universitaires/professionnels est équilibré (étant précisé que les professionnels sont plus nombreux que les enseignants-chercheurs mais sur des séquences moins longues ; 60 % du volume horaire étant assuré par des universitaires). Les intervenants professionnels assurent 30 % des enseignements sur les deux ans du master, dont 46 % en M2. Leurs profils (niveau de compétence et de responsabilité) sont variés : DRH, inspecteur du travail, consultant en ergonomie, préventeur, médecin du travail, expert de domaines de la fonction (paye, gestion de l'emploi)...

Les modalités de pilotage sont explicitées et renvoient à plusieurs instances. La direction de la formation est assurée par un responsable de mention (enseignant-chercheur spécialiste de GRH), également responsable des M2 FI (en alternance) et FC, et des responsables de parcours en M1 et deux FAD (non présentés). Outre les réunions de l'équipe pédagogique sur des réflexions thématiques (passage à l'approche compétences, nouvelles pédagogies), il existe un conseil de perfectionnement composé du responsable pédagogique du diplôme, du représentant de la promotion et de membres de l'équipe pédagogique, dont des comptes rendus pour le M2 FI (en alternance) et FC sont fournis en annexes pour 2019 et 2020. Un conseil de perfectionnement spécifique au centre de formation d'apprentis (CFA) existe. Aucune information n'est fournie en revanche sur le master en FAD. Cette organisation pédagogique s'appuie sur des secrétariats pédagogiques distincts en fonction des formules de la formation : FI, FC et FAD, avec la particularité d'assurer le suivi administratif complet des groupes (de leur inscription à leur insertion professionnelle, en passant par les examens ou le suivi de l'absentéisme).

Les modalités de contrôle des connaissances sont clairement explicitées dans les maquettes pour le M1 et le M2 FI (en alternance) et FC. Cependant, aucune information n'est disponible pour le master en FAD. Les modalités de contrôles des connaissances sont complétées par un règlement des examens de l'IAE, qui précise les règles de compensation ou les principes d'attribution des mentions. Seules manquent des informations sur les jurys et sur les modes de diffusion de ces informations aux étudiants. L'évaluation de compétences est en cours et ne concerne pour l'instant que certains enseignements et le mémoire, apprécié selon une logique compétences. Il existe une évaluation par blocs de compétences transversaux dans le livret d'apprenti.

Dispositif d'assurance qualité

Les données concernant les effectifs attendus sont présentées par niveau de master et par nature de formation. Les effectifs réels sont détaillés pour l'année 2018-2019. Des précisions complémentaires sont fournies pour les années 2019-2020 et 2020-2021 pour le M1. L'attractivité du M1 est analysé par le taux de pression fourni pour l'année 2018-2019, sans que soit associées des formations concernant le dispositif de recrutement.

Le taux de réussite des étudiants est renseigné selon les différents régimes d'inscription, sur une année (2018-2019). Les flux d'étudiants sortants non diplômés sont précisés pour le M1.

Le devenir des diplômés est connu au travers d'un suivi de la réussite des étudiants effectué par une enquête d'insertion à 6 mois et à 30 mois (selon la charte nationale) pour les années 2017-2018 et 2018-2019 ; étant précisé que l'enquête à 30 mois, réalisée lors du confinement de mars 2020, n'a pas été jugée suffisamment complète pour être incluse dans les documents. Il est à noter également que l'enquête à 6 mois de 2017-2018 a été faite sur la base de l'offre accréditée selon le contrat 2012- 2018, et non sur la maquette actuelle.

Pour ce qui est du processus d'amélioration continue, outre l'existence d'un conseil de perfectionnement, les enseignements sont évalués tout au long de la formation selon des modalités qui peuvent être écrites, orales ou les deux (les modalités de contrôle des connaissances en donnent la teneur pour chaque enseignement). Au-delà, il existe une évaluation interne du master GRH réalisée par questionnaire adressé aux étudiants qui y répondent de manière anonyme, selon un processus standardisé à l'ensemble de l'IAE. Il n'est cependant pas indiqué comment ces résultats sont mobilisés et pris en compte par la suite.

Résultats constatés

Depuis 2018, année de création du diplôme (sous sa forme actuelle), les effectifs de la mention sont divers et relativement constants (en tenant compte de la fin du partenariat avec l'ESCE Paris). Ainsi, sur les trois dernières années, les effectifs du M1 sont stables (25). Pour le M2, les effectifs sont disponibles pour la seule année 2018-2019 : il se monte à 119 étudiants, soit 25 en master 2 FI en alternance, 20 en master 2 FC, 3 en FAD et 15 en formation délocalisée à Madagascar. À ces effectifs s'ajoutent une VAE et les 55 étudiants inscrits en FC dans le cadre d'un partenariat avec l'ESCE Paris ayant pris fin en 2020. Au total pour l'année 2018-2019, l'effectif du M2 GRH de l'IAE de Poitiers était de 142, mais les effectifs attendus, compte tenu de la fin du partenariat avec l'ESCE Paris, est de 100 étudiants sur l'ensemble de la mention : 20 à 28 en M1 ; 15 à 20 en M2 FC ; 20 étudiants en FAD et 20 en formation délocalisée. Étant précisé qu'il est spécifié (sans plus de détail) dans le dossier, qu'il n'y a pas de problématique d'attractivité pour la FI (en master 1 et 2), avec un dépassement de la cible des 25 étudiants. En revanche, s'agissant de la FC, la tendance est à la baisse, et se situe plus vers 15 que 20 en raison notamment de la réforme de la formation professionnelle continue. En ce qui concerne la FAD, l'effectif témoigne d'une réelle hausse et est passé de 3 en 2018-2019 à 20 en 2020-2021.

Les taux de réussite de 2018-2019 sont très bons : en master 2 entre 83 % et 100 % pour les FI en alternance et les FAD et 91 % en M1. Globalement, les redoublements sont très limités. En formation continue et en FAD, les difficultés de validation portent sur le mémoire. Les étudiants se réinscrivent alors pour pouvoir le soutenir de nouveau, après un temps de maturation de la première version. Ceci explique que le pourcentage de diplômés en M2 ne soit que de 61 % et que le taux de redoublement soit de 24 % pour 2018-2019.

Le devenir des diplômés est connu au travers d'un suivi de la réussite des étudiants effectué par une enquête à 6 mois et à 30 mois (selon la charte nationale), même si les conclusions sont limitées par le nombre de répondants. De même, il est précisé que l'enquête à 6 mois 2017-2018 a été réalisée en février 2018, avec l'offre accréditée selon le contrat 2012- 2018, précédant celui en cours, ce qui impacte les comparaisons avec l'enquête 2018-2019 portant sur l'offre actuelle. Au-delà, il ressort que pour les diplômés 2017-2018, l'enquête d'insertion à 6 mois (réalisée en février 2019) fait état que 28 étudiants sur 34 étudiants répondants à l'enquête d'insertion à 6 mois, occupent un emploi en février 2019 (soit 82 %). Mais comme nous le précisons, l'enquête d'insertion professionnelle à 6 mois touche malheureusement un faible nombre de diplômés, ce qui est préjudiciable au master car les répondants en recherche d'emploi (18 %) se trouvent de ce fait, surreprésentés. Par ce suivi des étudiants, il s'avère qu'à l'issue de leur master, les étudiants souhaitent intégrer la vie professionnelle. Aussi, aucune poursuite d'études en doctorat n'est déclarée en 2018-2019.

Conclusion

Principaux points forts :

- Bonne insertion dans le milieu socio-économique.
- Formation répondant aux attentes des étudiants grâce à la forte diversité des régimes de formation.
- Bonne qualité du pilotage et du processus d'amélioration continue du master.
- Politique de formation linguistique pertinente.

Principaux points faibles :

- Taux de redoublement (24 %) non négligeable en formation continue qui interroge sur l'adéquation entre les attendus du mémoire de fin d'études et la charge de travail des étudiants suivant ce dispositif de formation.
- Manque d'informations pédagogiques sur les parcours FAD et délocalisé.

Analyse des perspectives et recommandations :

Le master GRH de l'IAE de Poitiers, créé en 2018, présente des atouts qui tiennent à la diversité des régimes de formation et des publics accueillis (FI standard et en alternance ; FC ; Formation délocalisée ; FAD). D'ailleurs, la proposition du M2 en FAD constitue un élément de différenciation au regard de l'offre universitaire en GRH, et donc un réel potentiel à développer (ce que les chiffres de l'année 2020-2021 semblent attester). Le tout s'appuie sur une équipe et un pilotage de qualité. Cette orientation est d'autant plus recommandée au vu de la tendance à la baisse du parcours FC (en raison de la réforme de la formation professionnelle continue). Il

peut être regretté toutefois le manque d'informations pédagogiques sur les parcours FAD et délocalisé, qu'il faudrait pallier pour mieux en saisir les opportunités, mais aussi certains résultats moins porteurs (niveau de réussite et taux de redoublement). Par ailleurs, alors que le master GRH place la démarche scientifique au cœur du master, la formation par et à la recherche (notamment avec l'équipe du CEREGE) et le cheminement vers le doctorat, restent peu lisibles.

MASTER INTELLIGENCE ÉCONOMIQUE

Établissement

Université de Poitiers

Présentation de la formation

Le master *Intelligence économique* (IE) de l'Université de Poitiers est une formation professionnalisante sur deux ans. Délivrée en présentiel ou en distanciel, la formation comprend en deuxième année (M2) un parcours FI (formation initiale) délivré en présentiel sur le campus de Poitiers, un parcours FAD (Formation à distance) et un parcours établi avec un partenaire extérieur, l'Institut Libre d'Étude des Relations Internationales (ILERI) à Paris. La première année (M1) est totalement mutualisée avec le master *Communication des organisations*. Les métiers visés à l'issue de la formation sont les suivants : data analyste, veille analyste, responsable du management des connaissances ou de protection de données.

Analyse

Les objectifs de ce master sont clairs et cohérents avec des objectifs d'apprentissage de la formation. Les connaissances à acquérir par la formation sont définies, affichées et connues des étudiants. Il est fait part des compétences dans chaque parcours. Un supplément au diplôme précise les connaissances et les compétences acquises par l'étudiant. Les connaissances théoriques et méthodologiques sont celles attendues pour les métiers qui sont visés par la formation. Les débouchés en matière d'insertion professionnelle immédiate sont affichés et portés à la connaissance des étudiants. Ils sont en adéquation avec les enseignements. En cohérence avec les débouchés affichés, les métiers accessibles à l'issue de la formation sont décrits. En revanche, aucune fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) n'est indiquée ni les codes métiers afférents à ce master. La raison invoquée, est que les fiches RNCP n'étaient pas publiées en 2018.

Positionnement dans l'environnement

La formation affiche sa position dans l'offre globale de formation de l'établissement et du site. Elle précise les passerelles entrantes et sortantes et les poursuites d'études possibles aux étudiants et diplômés. Le master *Intelligence économique* de Poitiers est une formation qui n'est en concurrence avec aucune autre formation de l'établissement ou sur le plan régional.

L'environnement socio-économique est décrit de façon succincte. Il n'est pas spécifié si des liens formels avec des entreprises existent (si ce n'est l'appui sur les 600 diplômés du master). Il est établi un lien avec le syndicat Français de l'intelligence économique SYNFIGE. Les professionnels sont présents en tant que membres des jurys d'évaluation des travaux des étudiants (master IE FI) ou participants aux conférences du mercredi (M2 ILERI).

Aucune coopération internationale n'est affichée, alors que cela pourrait faciliter les mobilités étudiantes. Néanmoins grâce au dispositif Erasmus, le master offre la possibilité de mobilité aux étudiants du M1 pour effectuer un semestre à l'université de Moncton, néanmoins aucune mobilité sortante et entrante n'est reportée. Il n'est pas indiqué l'accueil d'étudiants étrangers ni le taux de sélectivité à l'entrée du master de manière claire et précise. Il est également reporté la possibilité de césure entre le M1 et M2. Il n'a pas été précisé dans le dossier le nombre et l'activité des étudiants pendant ces semestres de césure. L'acquisition de crédits ECTS dans le cadre d'échanges internationaux est gérée par le bureau des relations internationales. La formation n'est pas mise en œuvre à l'étranger.

Les enseignants-chercheurs du master font partie du Laboratoire Centre de Recherche et de Gestion (CEREGE EA 1722), qui comporte une équipe de recherche pluridisciplinaire. Il n'est pas indiqué la ou les écoles doctorales pour les étudiants inscrits en doctorat, même s'il est indiqué que ces poursuites sont faibles.

Des intervenants issus des mondes socio-économiques permettent une bonne articulation de la formation avec les débouchés identifiés en M2, néanmoins leur affiliation n'est pas indiquée. La formation indique qu'ils assurent 30 % des enseignements.

Organisation pédagogique de la formation

L'organisation pédagogique est très lisible, avec un premier semestre S1 entièrement mutualisé avec le master *Communication des organisations*. La professionnalisation est très présente avec un stage obligatoire de trois mois en M1 et de six mois en M2. Le suivi de stage n'est pas spécifié. Pour la formation à distance M2 FAD, le stage n'est pas obligatoire au vu des profils des étudiants qui a été décrit. Ceux-ci sont principalement des cadres en activité. Le contenu et l'organisation diffèrent selon les parcours du M2. Pour le parcours FI, il est en présentiel à Poitiers, alors que le parcours FAD, deux semaines de regroupements ont lieu en présentiel. Le parcours ILERI a lieu entièrement à Paris. Le stage est soumis à la remise d'un document et à une soutenance par le biais d'une vidéo de présentation devant un jury dont la composition n'est pas décrite de manière formelle.

Les heures de formation sont réparties entre cours magistraux (40 %) et travaux dirigés (60 %). La formation est ouverte sous les différents régimes d'inscription, en formation initiale, en alternance ou en formation continue. Il ne semble pas être mis en place de dispositif spécifique pour le public de formation continue tel que le contrat pédagogique. La formation est déployée à distance pour un public de cadres en activité. Il n'est pas indiqué s'il y a des aménagements spécifiques pour accueillir des étudiants ayant des contraintes particulières (situation de handicap, sportifs de haut niveau, etc.). Le master peut être obtenu en théorie par VAE (aucune validation n'est indiquée via les acquis de l'expérience dans le dossier).

La formation est définie suivant un référentiel de compétences mis en place uniquement pour quatre unités d'enseignement (UE). La formation prévoit des modalités pédagogiques diversifiées et adaptées à l'acquisition des compétences en intégrant la notion de l'interdisciplinarité, la mise en place d'ateliers, de projets, une classe inversée en M2 et une certification avec Google analytics. Les étudiants abordent la question de la recherche dans le cadre de leur formation, avec l'obligation de remise d'un mémoire de recherche en M2, dont le suivi est assuré par un enseignant-chercheur. L'équipe pédagogique accompagne les étudiants dans le processus de recherche de stages et dans l'élaboration de leur projet professionnel à travers un tutorat individuel.

L'acquisition de compétences linguistiques dans au moins une langue étrangère fait partie du contenu de la formation avec au moins six crédits ECTS (trois crédits ECTS en M1 et trois en M2). Un minimum de 12 crédits ECTS est exigé chez le partenaire ILERI avec la mise en place de 3 langues étrangères obligatoires. Le passage d'une certification linguistique (Test of English for International Communication - TOIEC ou Certificat de compétences en langues de l'enseignement supérieur - CLES) est obligatoire pour l'obtention du master. Les pratiques pédagogiques font appel aux outils numériques, avec l'apprentissage des outils en lien avec l'objectif de la formation. Il n'est pas signalé l'usage de plateforme pédagogique numérique qui pourrait accompagner la formation si ce n'est en anglais avec GoFluent, et qui pourrait accompagner également la diversité des publics notamment en formation continue. Un outil anti-plagiat est mis en place et porté à la connaissance des acteurs de la formation. La formation à l'intégrité scientifique et à l'éthique n'est pas présente dans le programme de la formation.

La formation, au sein du parcours ILERI, organise également des conférences qui sont organisées une fois par semaine, sans qu'il ne soit précisé si des étudiants du campus de Poitiers peuvent y assister.

Pilotage de la formation

L'équipe pédagogique est bien diversifiée et les interventions des enseignants-chercheurs (EC) et des intervenants professionnels se répartissent de la manière suivante : 70 % pour les EC et 30 % pour les professionnels. Cela indique que la visée professionnelle de la formation est bien respectée. L'approche par compétences n'est pas totalement décrite même si elle est mise en place pour quatre UE. Un secrétariat accompagne la formation et élabore tous les documents nécessaires au bon déroulement de la formation. Le master dispose de salles nécessaires et d'une bibliothèque universitaire. Un comité de pilotage pédagogique se réunit deux fois par an et délivre des documents de synthèse au conseil de perfectionnement qui se réunit deux fois par an. Un autre conseil de perfectionnement (celui du centre de formation d'apprentis - CFA) ne regroupant pas les mêmes acteurs, se réunit lui une fois par an.

La constitution, le rôle, et les modalités de réunion du jury sont définis, affichés et connus des étudiants. Les modalités de contrôle des connaissances et des compétences sont explicites et en accord avec les attendus de la formation. Les règles d'attribution des crédits ECTS sont explicitées et respectent les réglementations ou directives nationales et européennes. Les règles de compensation sont claires, affichées et connues des étudiants.

Dispositif d'assurance qualité

Le taux d'insertion des diplômés, que ce soit en poursuite d'études ou en insertion professionnelle n'est pas indiqué ni des exemples de postes occupés. L'enquête à 30 mois n'a pas été fournie pour le motif que cette enquête n'a pas pu être menée pour raison de crise sanitaire. Il est indiqué que les modalités d'évaluation des enseignements et des activités de formation par les étudiants sont mises en place mais les résultats ne sont pas rapportés. Les résultats des enquêtes font l'objet de publications par l'Observatoire de la Réussite et de la Vie Étudiante (OREVE).

Un conseil de perfectionnement propre au master se réunit deux fois par an et évalue les forces et faiblesses de la formation. En effet, un autre conseil de perfectionnement se réunit une fois par an avec le CFA, et réunit le directeur de l'IAE, la directrice des études et le responsable de la scolarité de l'IAE, le responsable de formation, une personnalité extérieure et un étudiant par année de formation. Toutefois, les acteurs des autres réunions de conseil sont différents avec les responsables du M1 et du M2, une personnalité extérieure et deux représentants des étudiants. Ce conseil jouerait éventuellement le rôle du comité de pilotage. Un compte-rendu décrit l'issue de ce conseil. Il n'est pas fourni néanmoins le compte-rendu du conseil annuel réunissant les autres acteurs.

Résultats constatés

Les flux d'étudiants, l'attractivité de la formation, les taux de réussite sont bien renseignés. Le taux de sélection est de 57 % en M1 et de 77 % en M2. Il est constaté un taux de réussite de l'ordre de 85 %. Il n'est pas précisé les effectifs selon leur régime d'inscription, et le nombre d'étudiants étrangers. Le nombre d'inscrits est relativement stable avec un effectif compris entre 30 et 35 sur le site de Poitiers, 20 sur le site de l'ILERI à Paris et 30 à distance. Les critères d'admissions à l'entrée du M1 se font sur étude de dossier et entretien. Il n'est pas précisé si ces critères sont également les mêmes pour l'accès au M2 pour les candidats extérieurs.

La formation trouve sa place au niveau local et régional par la richesse de son contenu, la diversité des parcours et de l'équipe pédagogique et les objectifs affichés. Les effectifs inscrits sur le site de Poitiers sont stables. Les taux de réussite sont corrects, de 85 % en moyenne en M2 tous parcours confondus, ce qui souligne la qualité des critères de sélection. Il est à noter qu'un à deux étudiants poursuivent en doctorat selon les années.

Conclusion

Principaux points forts :

- Approche par compétences mise en place.
- Bonne insertion professionnelle grâce à la politique de stages (9 mois sur les 2 ans de formation).
- Des parcours de formation divers adaptés aux publics d'apprenants.

Principaux points faibles :

- Lien avec le monde socio-économique insuffisamment développé dans le dossier.
- Peu de connaissances quant aux relations institutionnelles et aux échanges d'étudiants avec le partenaire (ILERI).
- Utilisation des outils et des plateformes numériques encore insuffisante.
- Absence des résultats des évaluations des enseignements par les étudiants.
- Peu de préparations aux certifications.

Analyse des perspectives et recommandations :

Le master est une formation attractive, la cohérence du contenu avec les objectifs affichés est bonne et bien ancrée sur le territoire, l'insertion professionnelle décrite est intéressante. Il conviendrait de formaliser les liens avec le monde socio-économique, surtout que l'effectif en apprentissage est important dans le champ de l'intelligence économique. La formation gagnerait en qualité en développant l'usage des plateformes numériques. Il conviendrait de renforcer davantage l'approche par compétences, avec un renforcement des préparations aux certifications.

MASTER JUSTICE, PROCÈS ET PROCÉDURES

Établissement

Université de Poitiers

Présentation de la formation

Le master *Justice, procès et procédures* (JPP) est une formation spécialisée en deux années, qui a pour objectif la préparation des étudiants aux métiers de la justice et de la sécurité. Anciennement composée d'un parcours *Carrières juridiques* et d'un parcours *Histoire du droit et des institutions*, cette formation ne dispose plus que d'un seul parcours depuis 2019, puisque le parcours *Histoire du droit et des institutions* a été transféré sous la mention *Droit du patrimoine*. Elle est accessible en présentiel et est dispensée à l'unité de formation et de recherche (UFR) Droit et sciences sociales de l'Université de Poitiers.

Analyse

Finalité de la formation

Les objectifs d'apprentissage poursuivis par le master JPP sont clairement identifiés. Il s'agit, pour les étudiants, d'acquérir une connaissance approfondie des institutions et des procédures juridictionnelles (master 1), avant de se préparer aux différents concours et examens d'accès aux métiers de la justice et de la sécurité publique (master 2). Pour atteindre ces objectifs, cette formation expose avec précision les connaissances et les compétences spécifiques que les étudiants doivent acquérir. Ces précisions sont accessibles aux intéressés via la fiche d'informations disponible sur le site de l'université. Ainsi, l'intitulé et le contenu de cette formation apparaissent tout à fait cohérents et compréhensibles.

En ce qui concerne les débouchés de la formation, ils sont listés avec précision sur la fiche web accessible sur le site de l'université. Le diplôme est destiné à faciliter l'accès aux professions judiciaires (magistrature, barreau, greffe, etc.) et de sécurité publique (police, gendarmerie, administration pénitentiaire). Le master JPP facilite également la poursuite d'études en offrant aux étudiants la possibilité de se préparer à la réalisation d'une thèse de doctorat en rapport avec le contenu de la formation. De manière générale, il ne fait donc pas de doute que les finalités professionnelles identifiées sont en parfaite adéquation avec les enseignements proposés.

Positionnement dans l'environnement

Le master JPP vient utilement compléter l'offre de formation proposée par l'Université de Poitiers (11 mentions dans le domaine juridique). Sans surprise, il se démarque des autres masters dans la mesure où il vise spécifiquement la préparation aux métiers du monde judiciaire, sans que l'articulation avec le *master Droit pénal et sciences criminelles*, dont les finalités sont partiellement comparables, ne soit clairement explicitée. En revanche, aucun élément présent dans le dossier ne permet d'appréhender convenablement le positionnement régional de cette formation, notamment par rapport au master JPP proposé par La Rochelle Université (140 km).

Pourvu d'un caractère essentiellement professionnalisant, ce master JPP entretient des liens avec la recherche grâce à l'adossage de la formation à l'Institut de sciences criminelles (ISC-EPRED (EA-1228), rebaptisé ISCrIm en juin 2020), auquel est rattachée une partie des enseignants-chercheurs qui interviennent au sein de cette mention. Les étudiants sont ainsi invités à participer aux manifestations scientifiques organisées par le laboratoire (conférences, colloques, journées d'études), même si cette participation n'est pas intégrée de manière formelle dans la formation. Ils peuvent également tirer avantage de ces liens à l'occasion de la rédaction de leur mémoire de recherche appliquée, qui peut être réalisé au cours de la deuxième année.

De même, cette formation entretient des relations étroites avec les différents acteurs du monde judiciaire (Cour d'appel de Poitiers, Tribunaux judiciaires de Charente-Maritime, des Deux-Sèvres, de Vienne et de Vendée, barreaux des tribunaux précités, etc.) et de la sécurité publique (commissariat de police de Poitiers, gendarmerie nationale, centre pénitentiaire de Poitiers-Vivonne, etc.). Ces relations, qui ne semblent pas avoir été formalisées au travers de partenariats, facilitent l'accueil des étudiants en stage ainsi que l'accès à leur

profession future. Elles permettent également l'organisation de visites de terrain et de conférences métiers organisés par la faculté, qui participent à la détermination du projet professionnel des étudiants.

L'internationalisation n'est pas une priorité du master JPP dans la mesure où il a pour finalité la préparation aux examens et concours de recrutement au niveau national. C'est pourquoi les nombreux dispositifs mis en place par l'Université de Poitiers pour accompagner la mobilité entrante et sortante des étudiants (60 conventions de partenariats européens et extra-européens) ne présentent qu'un intérêt résiduel pour cette formation.

Organisation pédagogique de la formation

Le master JPP se compose de quatre semestres et ne propose plus qu'un seul parcours – *Carrières juridiques* – depuis que celui d'*Histoire du droit et des institutions* a été transféré sous la mention *Droit du patrimoine*, en 2019. La première année est généraliste et mutualisée avec plusieurs autres mentions de la faculté de droit, tandis que la seconde propose des enseignements plus spécialisés, presque exclusivement tournés vers la préparation aux épreuves des différents concours et examens professionnels visés par la formation. De cette façon, le master s'assure de la conformité de ses enseignements aux finalités du diplôme, même s'il est possible de regretter l'absence totale de matière optionnelle, pourtant de nature à offrir aux étudiants un moyen d'affiner leur profil professionnel.

L'adaptation du diplôme aux différents profils étudiants mériterait d'être perfectionné. En effet, si le diplôme est accessible tant aux étudiants de licence qu'aux candidats titulaires d'une validation des acquis de l'expérience (VAE, même si aucune demande n'a été faite d'après les informations communiquées) ou d'une validation des acquis professionnels (VAP), il n'accorde aucune attention particulière aux étudiants faisant face à des contraintes spécifiques (situation de handicap, sportifs de haut niveau, étudiants salariés). D'ailleurs, cette formation ne propose pas d'enseignements à distance.

L'approche compétences a été déployée dans ce master. L'équipe pédagogique s'est attachée à synthétiser avec clarté et précision l'ensemble des compétences développées dans le cadre de cette formation. De plus, un effort a été fait pour définir cette formation en blocs de compétences de manière cohérente.

Étant donné que ce master poursuit une finalité essentiellement professionnelle, la sensibilisation des étudiants à la recherche est nécessairement limitée. Pour autant, la formation comporte dès la première année de master des éléments dédiés à la connaissance du monde de la recherche, puisqu'un module d'initiation à la méthodologie de la recherche a été inséré au second semestre. De plus, il est demandé aux étudiants de deuxième année de restituer l'expérience acquise à l'occasion de leur stage en rédigeant un mémoire de recherche appliquée, ce qui permet au diplôme de proposer également une formation par la recherche. Enfin, le master JPP a mis en œuvre des modalités pédagogiques originales favorisant considérablement le développement de l'autonomie des étudiants : simulations ou reconstitutions de procès ou de procédures en première année ; simulations d'entretiens avec un jury de concours ou d'examen professionnel en deuxième année.

Ce constat est d'autant plus intéressant que ces modalités permettent également aux étudiants de se familiariser avec leur environnement professionnel et d'acquérir des compétences facilitant l'accès aux professions visées par le diplôme. Du reste, la professionnalisation de ce dernier est assez marquée. Les stages sont bien présents, suivis et évalués. Cependant, il est possible de regretter le caractère facultatif du stage en première année qui, de surcroît, est mis en concurrence avec un module d'initiation à la méthodologie de la recherche qui aurait, lui aussi, mérité d'être obligatoire. Les étudiants inscrits en deuxième année ont l'obligation de réaliser un stage de deux mois qui est restitué au travers d'un mémoire de recherche appliquée faisant l'objet d'une soutenance orale. Une plateforme (Arexis) est mise à disposition par la faculté pour assurer un suivi du nombre de conventions signées et vérifier que chaque étudiant suit un stage pendant sa formation.

La dimension internationale de cette formation reste très réduite, puisqu'elle se limite à l'apprentissage de l'anglais au cours des quatre semestres, mais ne propose aucun dispositif spécifique à la mention qui permettrait d'encourager la mobilité entrante ou sortante des étudiants. Par ailleurs, il n'est pas précisé si les enseignements linguistiques donnent lieu à une certification du niveau atteint par l'étudiant en fin de formation.

Quant à l'utilisation du numérique, il semble que l'Université de Poitiers ait mis à la disposition du master les moyens nécessaires au développement de pratiques pédagogiques interactives (plateforme pédagogique Moodle où les étudiants et les enseignants peuvent déposer des documents, suivre ou dispenser des enseignements à distance, réaliser des devoirs, etc.), mais il n'est fait état d'aucune pratique pédagogique interactive au sein de la formation, pourtant innovante sur le plan des méthodes d'enseignements. Enfin, l'examen du dossier ne permet pas de déterminer si une démarche a été adoptée en vue de sensibiliser les étudiants à l'intégrité scientifique et à l'éthique.

Pilotage de la formation

La formation se compose d'enseignements majoritairement dispensés par des enseignants-chercheurs provenant du laboratoire d'appui ou d'autres laboratoires de recherche (90 %). Le reste des enseignements sont naturellement dispensés par des professionnels, afin de renforcer le caractère professionnalisant du diplôme. De manière tout à fait cohérente, ces derniers sont d'ailleurs principalement dispensés en deuxième année – où ils représentent 25 % des enseignements – puisqu'il s'agit d'une formation proposant une spécialisation progressive. Néanmoins, il est dommage qu'il n'existe aucune diversité au sein des représentants du monde socio-professionnel. Tous magistrats, ces intervenants ne représentent qu'une petite partie des débouchés identifiés par la formation.

Pour veiller à la bonne organisation et au bon fonctionnement du centre de formation, un conseil de perfectionnement spécifique au master JPP a été constitué. Il est composé des responsables de la mention et du laboratoire de recherche d'appui, d'un personnel ingénieur, administratif, technique et social (BIATS), de deux représentants étudiants, de trois professionnels (un magistrat, un avocat, un représentant des services de la police ou de la gendarmerie nationales), d'un enseignant-chercheur d'une autre université et de deux anciens diplômés de la mention en activité, ce qui lui assure une représentativité exemplaire. Cependant, il semble que les modalités de fonctionnement de ce conseil n'ait pas encore été définies, ce qui explique que la formation n'ait eu recours, à ce jour, qu'à des « conseils d'année » se réunissant à la fin de chaque semestre et regroupant à la fois les membres de l'équipe pédagogique et des représentants étudiants.

Les modalités de contrôle des connaissances sont très clairement exposées et sont communiquées aux étudiants par l'intermédiaire d'un livret distribué en début de formation. Ces modalités sont globalement adaptées aux objectifs de la formation, même s'il est possible de regretter que la préparation au concours d'entrée à l'École nationale de magistrature soit largement privilégiée dans le choix des modalités retenues la deuxième année. Un soin particulier a été apporté à la présentation des règles d'attribution des crédits ECTS (Système européen de transfert et d'accumulation de crédits) et une deuxième session d'examens offre aux étudiants une seconde chance. En définitive, seule fait défaut l'information concernant une éventuelle reconnaissance, au sein de cette formation, de l'engagement étudiant.

Dispositif d'assurance qualité

Pour améliorer le pilotage de son offre de formation, l'Université de Poitiers a souhaité réaliser celui-ci avec des indicateurs maîtrisés et des critères définis au niveau de l'établissement, et non selon un déclaratif de chaque formation. Malheureusement, eu égard à la complexité du système mis en œuvre, elle n'a communiqué, pour chaque dossier de mention, que les données concernant l'année universitaire 2018-2019, ce qui ne facilite pas l'évaluation des dispositifs d'assurance qualité.

Toutefois, au regard des données « établissement » transmises, il semble que les flux d'étudiants fassent l'objet d'un suivi annuel intéressant et suffisant pour permettre à l'équipe pédagogique d'en tirer des enseignements, même s'il aurait été préférable que ce suivi soit effectué année par année, et non de manière globale sur les deux années. De même, il est à noter que le système mis en place par l'Université de Poitiers permet la mise en place d'une procédure de recrutement unifiée en master, ce qui facilite considérablement l'information des étudiants.

Classiquement, la formation propose également un suivi des étudiants diplômés, en analysant leur insertion professionnelle et leur poursuite d'études 6 mois, puis 30 mois après l'obtention du diplôme. Cependant, les données relatives à l'insertion professionnelle dans les 30 mois qui suivent l'obtention du diplôme n'ont pas été communiquées en raison du faible pourcentage de réponses. Quant à celles récoltées 6 mois après l'obtention du diplôme, elles ne permettent pas de se faire un avis suffisamment étayé sur l'efficacité de la formation, notamment en termes de réussite aux concours, puisque ni les professions exercées, ni les études poursuivies par les anciens étudiants ne sont identifiées.

Résultats constatés

Pourvu d'une capacité d'accueil très faible (20 étudiants), le master JPP constitue une offre de formation avec une attractivité en forte expansion (concernant la première année, 128 candidatures ont été déposées pour la rentrée 2019, contre 721 pour la rentrée 2020) qui présente un très fort taux de pression. Quant aux taux de réussite des étudiants, ils sont analysés rigoureusement avec, cette fois-ci, une distinction opérée entre la première (94 %) et la deuxième année (100 % de réussite pour le parcours Carrières juridiques).

À court terme, la formation ne semble pas permettre une insertion professionnelle importante des étudiants, puisque seulement un tiers de ces derniers exercent une activité professionnelle dans les six mois qui suivent la formation. Toutefois, ce résultat n'est pas en contradiction avec les objectifs poursuivis par la formation, puisque

cette dernière a principalement pour finalité de préparer les étudiants à des concours ou examens qui leur permettront d'accéder à des écoles professionnelles. Il reste que les indicateurs transmis ne permettent pas de vérifier que les deux tiers restants ont bien intégré ces écoles professionnelles, ce qui rend difficile l'évaluation de l'efficacité de la formation. Cette évaluation est d'autant plus difficile qu'à long terme, il n'a pas été possible de récolter des données satisfaisantes, eu égard au faible nombre de répondants.

Conclusion

Principaux points forts :

- Une offre de formation lisible et de qualité.
- Un bon positionnement de la formation en raison de la recherche de liens avec les institutions du monde judiciaire.
- Des pratiques pédagogiques innovantes (simulations de procès ou de procédure, simulations d'entretiens avec un jury de concours).

Principaux points faibles :

- Un suivi du devenir des diplômés insuffisant.
- Un manque de diversité concernant les intervenants extérieurs.
- Un risque de manque de diversité concernant la préparation aux concours, qui ne doit pas excessivement se concentrer sur la formation au concours d'entrée à l'École nationale de magistrature.
- Absence de réflexion sur le positionnement par rapport au parcours *Droit et justice pénale* du master droit pénal et sciences criminelles.

Analyse des perspectives et recommandations :

Le master *Justice, procès et procédures* proposé par l'Université de Poitiers est une formation très bien construite, destinée à préparer les étudiants souhaitant embrasser une profession judiciaire ou une profession liée à la sécurité publique. Entretien des liens très étroits avec les acteurs du monde judiciaire environnants, elle propose des enseignements de qualité, des pratiques pédagogiques innovantes ainsi qu'un stage professionnel qui renforcent considérablement son caractère professionnalisant. L'articulation avec le master *Droit pénal et sciences criminelles* de l'Université de Poitiers doit être bien réfléchie.

Néanmoins, il est très dommage que le système mis en place pour assurer le suivi des diplômés n'ait pas été perfectionné. En l'état, il ne permet pas de se faire un avis réel sur l'efficacité de la formation, ce qui empêche un pilotage efficient. En outre, il semble que cette formation gagnerait à augmenter et à diversifier le nombre de ses intervenants extérieurs, afin de s'assurer que ces derniers restent représentatifs des débouchés identifiés. Cela permettrait de diminuer le risque d'enfermement de cette formation vers la préparation au concours d'entrée à l'École nationale de la magistrature, ce qui serait préjudiciable au regard des objectifs poursuivis.

MASTER MANAGEMENT ET ADMINISTRATION DES ENTREPRISES

Établissement

Université de Poitiers

Présentation de la formation

Le master *Management et administration des entreprises* - MAE de l'Université de Poitiers, dispensé à l'Institut d'administration des entreprises - IAE, est ouvert en deuxième année uniquement. Il est en présentiel pour les étudiants en formation initiale, en présentiel et en alternance pour des étudiants en formation continue ou encore à distance - sur deux ans dans ce cas-ci. Les « formation initiale », par des partenariats avec deux écoles d'ingénieurs - École nationale supérieure de mécanique et d'aérotechnique, ISAE-ENSMA et l'École nationale supérieure d'ingénieurs de Poitiers, ENSIP - et avec l'UFR Sciences et techniques des activités physiques et sportives, STAPS de l'Université de Poitiers, peuvent s'inscrire en double diplôme. La formation initiale et continue est dispensée à Poitiers. En formation distancielle, deux formules existent : soit deux séances de regroupement présentiel sont organisées sur l'année à Poitiers ou à l'étranger, soit des tutorats soirs et week-ends sont effectués avec des partenaires locaux. La formation à distance est possible : en Egypte à Alexandrie - partenariat avec l'Agence Universitaire de la Francophonie ; au Cameroun - partenariat avec l'ISMA (institut supérieur du management) jusqu'en 2020 ; et à l'Ile Maurice - CCI franco-mauricienne. En formation délocalisée, ce master est proposé en double diplôme, en anglais - Université Unisinos de Porto Alegre, Brésil. Créé en 2018 sous cette forme, ce master existe depuis 60 ans et fonctionnait, en 2012-2018, sous le nom *Mention Administration des Entreprises*.

Analyse

Finalité de la formation

Les objectifs du diplôme, les connaissances et compétences à acquérir sont clairement explicités - il s'agit de doter les étudiants d'une double compétence, l'une liée à leur parcours antérieur et l'autre inhérente au management et à l'administration des entreprises. Le public visé est varié : issu de parcours divers, ayant validé au moins une première année de master, étudiants en formation initiale comme professionnels. Tous ces éléments sont communiqués sur internet ainsi que lors de journées portes ouvertes et salons.

Les débouchés visés sont énoncés et cohérents avec la formation proposée : ils correspondent à ceux de la formation antérieurement acquise par les étudiants, qui, complétée par des enseignements en management, ouvre l'accès à des fonctions d'encadrement. Des exemples de supplément au diplôme figurent dans le dossier, ils précisent connaissances et compétences acquises. Le dossier n'indique cependant pas si la formation se positionne dans l'univers de la certification professionnelle. La certification qualité développée entre le réseau des IAE et la société SGS ICS est évoquée en synthèse du dossier sans plus de précisions. Le dossier indique que les fiches du Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) n'ayant pas été publiées en 2018, la formation n'est pas concernée.

Positionnement dans l'environnement

Le dossier d'autoévaluation indique recruter des étudiants aux profils variés, tant en termes de statut d'étudiant que de provenance géographique, académique ou professionnelle. Localement, des partenariats avec deux écoles d'ingénieurs - ISA-ESMA et ENSIP et avec l'UFR STAPS permettent l'obtention d'un double diplôme. Il convient de noter que la position de la formation dans les cartes régionale, nationale ou internationale des établissements du supérieur - universités, écoles, instituts, etc. - ne figure pas dans le dossier.

Le positionnement vis-à-vis du monde de la recherche est satisfaisant : plus de la moitié de l'équipe pédagogique est constituée d'enseignants-chercheurs, rattachés au laboratoire Centre de Recherche en Gestion, CEREGE. De plus, les étudiants peuvent être impliqués sur des problématiques de recherche issues de contrats avec les organisations locales.

Les relations avec les entreprises, associations et autres partenaires sont très développées et clairement détaillées dans le dossier : chambres consulaires, associations professionnelles, entreprises de différents secteurs d'activité. Certains sont membres du conseil de perfectionnement annuel.

L'aspect international est également relativement important. Différents partenariats sont noués pour l'organisation de la formation à distance, en Egypte - Agence Universitaire de la Francophonie, Alexandrie, au Cameroun - avec l'Institut Supérieur de Management, ISMA jusqu'en 2020 et à l'île Maurice - CCI franco-mauricienne. En formation délocalisée, un double diplôme, en anglais, est proposé en partenariat avec l'université Unisinos de Porto Alegre - Brésil. Une convention permet d'accueillir des étudiants mexicains et albanais en formation initiale. Enfin, il n'y a pas de mobilité sortante. Une partie importante des étudiants est à l'étranger - 99 le sont, pour un effectif total de 219 étudiants inscrits, soit 45 %. La ventilation des effectifs par pays n'est pas indiquée plus précisément.

Organisation pédagogique de la formation

La formation offre un large éventail de modes de fonctionnement afin de répondre aux souhaits des étudiants. Trois programmes différents sont décrits en crédits dans les annexes, l'un sans indication, le deuxième pour les étudiants en formation continue, le troisième pour les étudiants en formation à distance. Les enseignements, visant à appréhender le fonctionnement d'une organisation, sont présentés en unités d'enseignement, au nombre variable selon les programmes. Le semestre 4 est dédié au « stage en entreprise » ou à « valoriser son expérience » - parcours formation à distance.

Différents dispositifs sont prévus au niveau de l'université pour l'accueil d'étudiants ayant des contraintes particulières - situations de handicap, sportifs de haut niveau, entrepreneurs. Il n'y a pas de précision quant à l'accueil concret de ces profils dans le master *Management et administration des entreprises*. La formation offre une grande souplesse selon le public : possibilité d'accueillir des étudiants en formation initiale ou continue, d'être suivie à distance, de valider des acquis de l'expérience professionnelle pour accueillir des étudiants en formation continue n'ayant pas de niveau master 1 - ce dispositif n'a pas été utilisé - effectif à 0 dans le dossier.

L'approche par compétences est abordée dans le diplôme : un référentiel de compétences en lien avec les unités d'enseignements figure en annexe et la formation est également décrite en blocs de compétences. Afin de diversifier les modalités pédagogiques, les enseignants se voient proposer par l'université de Poitiers des formations sur des outils pédagogiques spécifiques ainsi que des ateliers dédiés.

La démarche scientifique est appréhendée via la réalisation de séminaires méthodologiques et d'un mémoire de recherche, lié au stage obligatoire. La formation ne vise en revanche pas la préparation à la poursuite en doctorat.

Le développement de compétences transversales repose sur un stage obligatoire d'une durée de six mois pour les étudiants en formation initiale en présentiel ou de quatre mois pour les étudiants en formation continue ou à distance. Il est possible d'effectuer une alternance à la place du stage mais le dossier n'indique pas combien d'étudiants sont dans ce cas.

La préparation des étudiants à l'international ne repose que sur un enseignement de l'anglais intégrant une préparation au Test of English for International Communication - TOEIC ; les étudiants en formation continue ne bénéficient pas d'enseignement en langues. Il n'est pas indiqué si des enseignements disciplinaires sont dispensés dans une langue étrangère.

L'utilisation du numérique est classique - utilisation de la plateforme Moodle avec, à noter cependant la mise à disposition de la plateforme GoFluent en autoapprentissage des langues. Rien de spécifique n'est indiqué dans le dossier pour ce qui concerne la sensibilisation concrète des étudiants à l'intégrité scientifique et à l'éthique

Pilotage de la formation

Les éléments relatifs au pilotage de la formation sont accessibles sur internet, dont les annexes fournissent des copies d'écran. L'équipe pédagogique, formellement identifiée, est répartie entre enseignants-chercheurs et enseignants de l'université de Poitiers ou d'établissements partenaires - 70 %, dont deux tiers sont enseignants-chercheurs et professionnels - 30 %. Les spécialités des enseignants-chercheurs correspondent au contenu des formations, principalement en sciences de gestion et sciences économiques. Les intervenants extérieurs sont issus du monde socio-économique : expertise en comptabilité-finance, consultants. Cependant, si les unités d'enseignement sont comparables d'un public destinataire à l'autre - à l'exception notable de l'anglais, la composition de l'équipe pédagogique est variable selon que la formation est destinée à un public en formation continue, initiale ou à distance.

Les modalités de pilotage de la formation reposent sur une organisation formalisée à laquelle contribuent les étudiants et les autres acteurs de la formation. Un responsable est clairement identifié, tout comme les contacts spécifiques pour la formation initiale, continue et à distance. Des moyens administratifs spécifiques sont octroyés aux différents profils d'étudiants - catégorisés en formation initiale, à distance, continue. Un conseil de perfectionnement rassemble annuellement, depuis 2018, des enseignants, étudiants, personnels administratifs, partenaires issus du monde socio-économique. Des comptes-rendus des actions en cours et de leur évaluation y sont présentés. Un compte-rendu de séance figure dans les annexes pour le conseil de perfectionnement des formations initiales ; rien n'est précisé pour les autres types d'apprenants.

L'évaluation des connaissances et compétences est pratiquée selon des modalités précisément établies et connues des étudiants. Les dispositions générales des modalités de contrôle des connaissances et le règlement des examens concerne les étudiants en formation initiale, à distance ou continue. Les notes peuvent se compenser à l'intérieur des unités d'enseignements mais ces dernières ne peuvent se compenser entre elles. Le contrôle continu et terminal est réalisé, à l'exception de la formation à distance dans laquelle n'est pratiqué qu'un examen terminal écrit. Le principe de seconde chance est respecté et explicité dans le règlement des examens.

Dispositif d'assurance qualité

Les indicateurs sont suivis au niveau de l'université, données complétées par les composantes d'enseignement. Dans le dossier et ses annexes figurent peu de données chiffrées sur les flux quantitatifs et qualitatifs des étudiants.

L'information sur la réussite des étudiants est partielle dans le dossier. Ce dernier indique que le taux de réussite diffère selon la localisation et le type de formation mais le dossier ne précise pas en quoi ni pour quelles raisons. Il n'est pas fait état de chiffres pour les double diplômés ni pour les formations à distance / délocalisée. Concernant le devenir des diplômés, le trop faible nombre de sondés au regard du nombre d'inscrits rend difficile l'analyse de ce chiffre.

L'évaluation des enseignements et services proposés aux étudiants est réalisée semestriellement, via une enquête anonyme et une réunion avec le responsable de parcours. Le conseil de perfectionnement est destinataire de la synthèse de cette évaluation.

Résultats constatés

Les effectifs et leur évolution sont trop peu détaillés dans le dossier pour pouvoir les apprécier. Il y est précisé que les effectifs « attendus » sont de 250 : 60 en formation initiale, 20 en formation continue, 170 en formation à distance ou délocalisée. Ils sont 219 effectivement inscrits en 2018-2019, dont 52 en formation à distance et 99 en formation localisée à l'étranger. Les effectifs sont indiqués comme stables dans le dossier mais n'y figurent que les chiffres pour 2018-19. Une forte proportion d'étudiants est à l'étranger - 99 sur 219 - et il y a très peu d'éléments les concernant. Le taux de remplissage est difficilement analysable, puisqu'il n'indique pas le nombre de places ouvertes, pour quel type de profil - formation initiale, continue, à distance, délocalisée - ni le nombre de candidats.

Pour 2018-19, si 87 % des étudiants en formation continue et 90 % des étudiants en formation initiale étaient diplômés, un taux de réussite global de 45 % est annoncé. Un abandon et un redoublement sont recensés.

L'insertion professionnelle n'est pas analysée ni même indiquée pour la totalité des étudiants diplômés, puisque seuls 19 d'entre eux ont répondu à l'enquête sur les 111 diplômés - ils étaient 16 à occuper un emploi. Ce diplôme est à finalité professionnelle, un étudiant a cependant poursuivi en doctorat.

Conclusion

.Principaux points forts :

- Formation adaptée à des publics très variés, tant en terme d'origine académique que de statut ou encore géographique.
- Forte implication des partenaires socio-économiques.
- Nombreuses délocalisations de la formation.

Principaux points faibles :

- Des données chiffrées éparses et peu précises sur le recrutement, la réussite et l'insertion rendant difficile l'analyse.
- Un taux de réussite global faible.
- La complexité de l'offre pédagogique.
- Absence d'enseignement de langue étrangère pour les étudiants en Formation continue.

Analyse des perspectives et recommandations :

Cette formation semble attractive, sait accueillir une grande variété de publics sous statuts variés pour proposer une spécialisation de master en management à des étudiants issus d'autres disciplines. Cette diversité des publics, qui est une force, est également une gageure pédagogique. La diversité des publics et de leurs besoins entraîne la mise en place de plusieurs organisations avec des géométries variables difficilement comparables - notamment entre les étudiants en double diplôme international et ceux en formation initiale.

Une approche plus fine en termes de données chiffrées - la composition des promotions, leur réussite - pourrait permettre une meilleure analyse et ouvrir des perspectives sur l'ensemble du processus, allant du recrutement à l'insertion.

MASTER MANAGEMENT ET COMMERCE INTERNATIONAL

Établissement

Université de Poitiers

Présentation de la formation

Le master mention *Management et commerce international* propose un cursus en deux ans. La première année - M1 - se déroule à Poitiers, en Chine et au Liban. La deuxième année - M2 - propose huit parcours différents : *Commerce international* - en formation initiale à Poitiers, formation à distance et formation délocalisée à Madagascar, enseigné en français ; *International management* - en formation initiale à Poitiers et en Chine, dispensé en anglais ; *Management international* - en formation initiale, formation à distance et formation délocalisée à Madagascar, au Liban, en Chine et en Egypte, enseigné en français ; *Commerce international spiritueux* - en formation initiale à Segonzac en co-diplomation avec la Faculté de Droit de l'Université de Poitiers, dispensé en français ; *Purchasing and supply chain management* - en co-diplomation avec Excelia à La Rochelle, enseigné en anglais ; *International business management* - en co-diplomation avec Excelia à La Rochelle, dispensé en anglais ; *Management du développement durable* - en co-diplomation avec l'école de commerce Excelia à La Rochelle, enseigné en français ; *Management immobilier* dispensé à Paris avec l'École supérieure des sciences économiques et sociales - ESSEC.

Le master mention *Management et commerce international* 2018-2021 est issu de la réunion des deux anciens masters : mention *Management* spécialité *Management international* et mention *Stratégie et marketing* spécialité *Commerce international*.

Analyse

Finalité de la formation

Les objectifs de la formation sont définis de manière très précise. Tous ces éléments informationnels sont à disposition des étudiants. Au regard de ces objectifs, la cohérence au sein de cette mention pose question pour deux parcours : le parcours *Management du développement durable* et le parcours *Management immobilier*. Si ces parcours apparaissent légitimes dans leur existence - thématique d'actualité pour le premier, ancienneté du partenariat avec l'École supérieure des sciences économiques et commerciales, ESSEC et ancrage en Ile-de-France porteur pour les étudiants concernant le second, leur rattachement à la mention *Management et commerce international* n'apparaît pas justifié.

Un supplément au diplôme est disponible pour quatre des six parcours proposés.

Les débouchés sont clairement définis pour les six parcours directement en lien avec l'international, non précisés en revanche pour les parcours *Management du développement durable* et *Management de l'immobilier*. Enfin, les fiches du Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) n'ayant pas été publiées en 2018, la formation n'est pas concernée.

Positionnement dans l'environnement

Les informations fournies ne permettent pas d'apprécier de manière détaillée le positionnement de la formation tant au niveau régional que national.

L'adossement de la formation à la recherche est concrétisé de manière traditionnelle via l'intervention d'enseignants-chercheurs - affiliés au laboratoire Centre de Recherche en Gestion, CEREGE, qui représentent 40 % de l'équipe pédagogique. À noter aussi des actions de formation des étudiants à la recherche - cours d'introduction et de méthodologie ainsi qu'un diplôme d'université - DU recherche proposé en M2 soit en simultanéité soit l'année suivante.

Les liens avec le monde socio-économique se concrétisent par différents partenariats mis en œuvre avec des entreprises, le Conseil départemental de la Charente, diverses associations et différents organismes de soutien au commerce extérieur. Des représentants d'entreprises sont membres de droit du conseil de perfectionnement

du master et y participent activement. Ils interviennent également au niveau des enseignements en proposant des sujets de projets tutorés, en réalisant des enseignements ou en participant à des conférences thématiques. Les partenariats avec des établissements d'enseignement supérieur étrangers permettent une importante mobilité entrante et surtout sortante ; à noter cependant qu'il n'est pas explicitement fait état de partenariats formalisés. Des dispositifs favorisant la mobilité des étudiants sont mobilisés - tels que le programme CREPUQ pour le Canada ou ERASMUS + pour l'Europe - et des actions visant à encourager les départs à l'étranger sont mises en place. Les données en la matière demeurent toutefois absentes.

Organisation pédagogique de la formation

L'organisation de la formation est présentée clairement. Le M1 est commun à tous les parcours de la mention et est mutualisé à plus de 50 % avec d'autres mentions. Le M2 présente différents parcours de spécialisation en lien avec les projets professionnels des étudiants. La cohérence avec la fiche RNCP ne peut être établie pour les raisons mentionnées précédemment.

Le master offre des adaptations aux différents profils d'étudiants : sportifs de haut niveau, étudiants en situation de handicap, stagiaires de la formation continue, ainsi que validation des acquis de l'expérience - VAE ou bien encore accessibilité par validation des acquis professionnels - VAP. Pour autant il n'y a pas de VAE réalisée sur cette formation. En ce qui concerne l'alternance, le parcours M2 *Commerce international spiritueux* est proposé en apprentissage et en contrat de professionnalisation depuis 2018-2019. De manière globale, le caractère international de la formation amène de fait que l'alternance ne soit logiquement pas un dispositif approprié.

L'approche par compétences n'est pas mise en place à ce jour ; un groupe de travail a été cependant constitué pour réfléchir à sa mise en œuvre - ses travaux ont été retardés par le contexte sanitaire actuel.

La démarche scientifique est présente au travers d'une unité d'enseignement (UE) spécifique en M1 et en M2 - *Recherche et applications* : initiation, conférences et problématiques actuelles sont proposées aux étudiants.

La formation propose un éventail de modalités qui permettent à l'étudiant d'acquérir des compétences transversales utiles à une insertion professionnelle immédiate : rencontres avec des professionnels et stages en entreprise. Ces modalités sont harmonieusement réparties sur l'ensemble de la formation au niveau chronologique et de chacun des parcours.

L'objet même de la formation incite et prépare les étudiants à évoluer dans un environnement international - exception faite des parcours *Management du développement durable* et *Management de l'immobilier*. La maîtrise de l'anglais est indispensable - niveau B2 exigé pour l'entrée - et de nombreux enseignements sont réalisés dans cette langue - 40 % pour la spécialité *Commerce international* ; 100 % pour les parcours *International management* et *Purchasing and supply chain management* - avec un objectif de niveau C1 en fin de cursus. Une seconde langue est de plus proposée en parcours *Commerce international*. La mobilité des étudiants est vivement encouragée et facilitée par la mise en œuvre de différents dispositifs d'aide à la mobilité, l'obligation d'un semestre à l'étranger en M1 et une forte incitation à partir en césure. Sans que des données chiffrées n'éclaircissent l'effectivité de ces possibilités offertes aux étudiants.

L'usage du numérique semble se résumer à la mise à disposition d'un environnement numérique de travail - ENT - reposant sur la plate-forme Moodle. L'université propose aussi une aide à l'utilisation de différents outils numériques. Les étudiants sont bien sensibilisés aux questions d'intégrité scientifique et d'éthique via une UE spécifique *Recherche et applications*.

Pilotage de la formation

Les informations concernant la composition de l'équipe pédagogique ne sont pas homogènes et donc délicates à interpréter. Une première source indique une composition de 50 % d'enseignants-chercheurs, 15 % de professeurs agrégés et plus de 36 % de praticiens. L'autre, après calcul, amène à respectivement à 57 %, 17 % et 27 %. De plus, les intervenants professionnels assurent 20 % des cours selon une source, puis près de 36 % selon une autre - 14,68 % par des professionnels et 20,80 % par d'autres intervenants.

Les modalités de pilotage de la formation reposent sur une organisation formalisée à laquelle participent de nombreuses parties prenantes. Les responsabilités sont clairement établies et les réunions de l'équipe pédagogique fréquentes. Un conseil de département semestriel, dont la composition est précisée et diversifiée, est mis en place et son déroulement clairement présenté. Une équipe administrative est en place en support des actions de l'équipe pédagogique.

L'évaluation des connaissances et des compétences est clairement présentée aux étudiants dans le document modalités de contrôle des connaissances et des compétences, MCCC qui leur est communiqué. L'université

réalise une enquête de satisfaction auprès des étudiants et l'IAE administre un questionnaire d'évaluation des enseignements auprès de tous les étudiants. Cependant, le taux de réponse des étudiants – 7 % - est très faible, ce qui nuit fortement à la représentativité.

Dispositif d'assurance qualité

Les effectifs de la formation ainsi que leurs différents régimes d'inscription sont clairement présentés. Les modalités de recrutement sont communiquées aux parties prenantes. L'attractivité du master est mesurée et analysée. La réussite étudiante au master est mesurée et communiquée. Les différents taux de réussite par parcours sont connus et font l'objet d'une analyse. Il n'y a pas en revanche d'informations concernant les flux sortants non diplômés. Les informations concernant le devenir des étudiants sont communiquées mais seule une très faible proportion des diplômés - 28 étudiants - ont répondu à l'enquête d'insertion à 6 mois de février 2019, invitant à une grande prudence sur l'interprétation des résultats.

Un processus d'amélioration continue est bien présent. Il repose sur un questionnaire administré aux étudiants par le responsable de formation, utilisé ensuite au sein du conseil de perfectionnement qui semble remplir pleinement son rôle.

Résultats constatés

Le taux de pression est de 5,3, à contrebalancer avec un taux de remplissage de 77 %. L'effectif total de la formation est très important - 600 étudiants, répartis comme suit : 62 % en formation initiale, 34 % en formation continue et 4 % en alternance. En termes de lieux d'enseignement, il existe une réelle diversité : 33 % en France, 45 % à l'étranger et 21 % à distance. Le taux de réussite global est de 80 % - en M1 et M2 - avec des disparités liées à plus de difficultés pour les sites délocalisés et l'enseignement à distance.

L'insertion professionnelle ne peut être appréciée que sur la base de 28 répondants soit à peine 12 % des diplômés. Elle met en avant un taux d'insertion à 6 mois satisfaisant de 75 %. Aucune information sur la nature des emplois occupés n'est en revanche disponible. Seul un cas de poursuite d'études - en doctorat - est évoqué, ce qui est cohérent avec l'objectif professionnalisant de la formation.

Conclusion

Principaux points forts :

- Grande diversité des parcours et des modes d'enseignement.
- Pilotage pédagogique de qualité.
- Originalité du parcours *Commerce international spiritueux*.

Principaux points faibles :

- Parcours *Management du développement durable* et *Management de l'immobilier* sans rapport avec l'objectif affiché pour la mention.
- Difficulté à apprécier la part des enseignements assurés par des intervenants professionnels.
- Suivi très insuffisant de l'insertion professionnelle des diplômés.

Analyse des perspectives et recommandations :

Sur le plan de la formation elle-même, il convient de saluer la diversité des parcours proposés et la richesse des modes d'enseignement mis en place. De nombreux partenariats ont été noués avec l'environnement socioéconomique local et le processus de pilotage de la formation est de qualité. En revanche, la mise en place des parcours *Management du développement durable* et *Management de l'immobilier* ne répond pas aux objectifs internationaux de la mention. Les raisons du rattachement de ces parcours à la mention devraient être mises en avant. De plus, la part des enseignements assurés par des professionnels gagnerait à être précisée - environ 20 % à ce jour. Le taux de réussite enregistré sur les deux années est - relativement - faible et son calcul gagnerait à être mieux explicité. Ceci devrait susciter une réflexion de l'équipe pédagogique. De même, le suivi de l'insertion professionnelle des diplômés semble limité. Enfin, nous invitons l'équipe pédagogique à

poursuivre ses réflexions sur la mise en œuvre d'une approche par compétences et à continuer le développement des enseignements proposés en anglais.

Sur le plan de la forme du dossier, il s'agit de souligner un manque de structuration et de clarté. Certains éléments nécessaires à l'analyse sont manquants - positionnement de la formation, partenariats étrangers formalisés notamment et les informations fournies ne se recoupent pas toujours. De même, les liens entretenus avec Excelia mériteraient d'être explicités.

MASTER MARKETING, VENTE

Établissement

Université de Poitiers

Présentation de la formation

Le master mention *Marketing, vente* se déroule sur deux années. La première - M1 - est proposée sur les trois sites de Poitiers, Niort et Angoulême. La seconde - M2 - comprend six parcours : *Design communication et packaging* - site d'Angoulême ; *Entrepreneuriat digital et création d'entreprises innovantes* - site de Niort ; *Management des projets marketing* - site de Niort ; *Marketing du luxe* - La Rochelle en partenariat avec Excelia Business School ; *Marketing et stratégies de marques* - sites de Poitiers et Le Caire, Egypte ; *Marques et produits jeunesse* - site d'Angoulême. Cette formation est issue du regroupement de trois anciens masters : master mention *Stratégie et marketing* spécialité *Management plurimédia et consommation* ; master mention *Stratégie et marketing* spécialité *Marketing* ; master mention *Stratégie et marketing* spécialité *Management des projets marketing*.

Analyse

Finalité de la formation

Les objectifs d'apprentissage de la formation sont clairement définis pour la mention *Marketing vente* et pour chacun des six parcours. L'intitulé et le contenu de la formation sont cohérents et ce sur l'ensemble des sites desservis, tant pour le M1 que pour les parcours de M2. Ils traduisent un rapport étroit avec les thématiques des domaines concernés. Un supplément au diplôme est de plus disponible. Tous ces éléments informationnels sont à disposition des étudiants.

Les débouchés en termes d'insertion professionnelle et de poursuites d'études sont clairement définis pour chaque parcours. Les fiches du Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) n'ayant pas été publiées en 2018, la formation n'est pas concernée. Enfin, les informations fournies ne permettent pas d'analyser le positionnement de la formation dans l'univers de la certification professionnelle.

Positionnement dans l'environnement

Les informations fournies ne permettent pas d'apprécier de manière détaillée le positionnement de la formation tant au niveau régional que national. Les partenariats académiques en cours sont bien détaillés : convention avec le Groupe Sup de Co La Rochelle pour les parcours *Marketing du luxe* et *Entrepreneuriat digital et création d'entreprises innovantes* ; partenariat de co-diplomation avec l'Institut national des sciences comptables et de l'administration d'entreprises (INSCAE) de Madagascar et l'Université d'Ain Shams au Caire en Egypte pour le parcours *Marketing et stratégie des marques*, délocalisé dans ces deux pays.

L'adossement de la formation à la recherche est matérialisé tout d'abord par les interventions d'enseignants-chercheurs - membres du laboratoire Centre de Recherche en Gestion, CEREGE - travaillant sur des thématiques en lien avec le master tels que l'axe *Stratégie de marques et cultures de consommation - SMCC et Numérique, usages, territoires et sociétés - NUTS*. Des actions d'initiation et de sensibilisation à la recherche sont aussi proposées - mémoire orienté recherche et implication dans les événements scientifiques du laboratoire.

La formation semble bénéficier globalement d'un réel appui des professionnels - notamment du monde l'entreprise, qui apparaît dans les restitutions des étudiants lors des conseils de perfectionnement. Ces professionnels interviennent tout d'abord dans la formation au travers d'enseignements dispensés, d'encadrement, de conférences, etc. Trois parcours présentent un relationnel particulièrement étoffé : les parcours *Marques et produits jeunesse* et *Design de communication et packaging* font l'objet d'un partenariat actif avec huit fédérations professionnelles nationales ; le parcours *Marketing du luxe* est construit autour de trois partenaires : Excelia La Rochelle, l'université de Florence, Italie et la Chambre de Commerce et d'Industrie de Charente.

Concernant les partenariats universitaires étrangers, il est fait mention d'un partenariat historique avec deux centres universitaires égyptiens, l'un à Alexandrie, l'autre au Caire. Une mobilité enseignante sortante est mise

en place, de même qu'une mobilité étudiante entrante - deux à quatre étudiants égyptiens bénéficiant de bourses de mobilité internationale accueillis en M2.

Organisation pédagogique de la formation

La structure de la formation est présentée clairement. Elle est déclinée en quatre semestres et présente des parcours de spécialisation à même de répondre aux différents projets des étudiants : périodes de stage en formation initiale, alternance ou statut d'étudiant-entrepreneur sont possibles. Cela atteste d'une très bonne adaptation de la formation aux souhaits professionnels des étudiants. La cohérence avec la fiche RNCP ne peut être établie pour les raisons mentionnées précédemment.

La formation offre des adaptations aux différents profils d'étudiants - sportifs de haut niveau, étudiants en situation de handicap, stagiaires de la formation continue, sans que les chiffres en soient connus - ainsi que les dispositifs de validation des acquis de l'expérience - VAE ou de validation des acquis professionnels - VAP. Le nombre de VAE est faible car les candidats doivent réaliser un mémoire de recherche même lorsqu'ils ont une pratique professionnelle du marketing avérée dans les entreprises. Tous les parcours sont proposés en présentiel, seul le parcours *Marketing et stratégie des marques* propose une partie des enseignements à distance. Tous les parcours de M2 sont proposés en alternance, de même que les M1 des parcours *Management des projets marketing* et *Entrepreneuriat digital et création d'entreprises innovantes*.

L'approche par compétences apparaît peu - voir pas - développée. Elle est cependant rappelée comme prioritaire dans le cadre de la nouvelle offre pédagogique.

La démarche scientifique est introduite par l'intermédiaire d'une unité d'enseignement (UE) spécifique - *Recherche et applications* - qui propose les matières suivantes, animées par des enseignants-chercheurs : Initiation à la recherche / Conférences recherche / Conférences thématiques / Conférence méthode et note technique.

La formation propose un large éventail de modalités qui permettent à l'étudiant d'acquérir des compétences transversales utiles à une insertion professionnelle immédiate : rencontres avec des professionnels, participation à des événementiels ou encore challenges d'entreprises. Ces modalités sont harmonieusement réparties sur l'ensemble de la formation au niveau chronologique et de chacun des six parcours ; elles sont complétées par des stages omniprésents sur l'ensemble de l'offre de formation. Les informations sur ces modalités sont communiquées aux étudiants via les fiches d'information sur la formation.

Les étudiants sont préparés à l'international tout d'abord par l'enseignement de deux langues étrangères sur l'ensemble des parcours - langue vivante 1 : anglais en M1 et M2 ; langue vivante 2 : allemand, espagnol et chinois en M1 seulement. De plus, des conférences sont données en anglais et les étudiants sont préparés à passer le Test of English for International Communication (TOEIC). Des mobilités liées au dispositif Erasmus sont aussi proposées, sans plus de détail sur les partenariats. Enfin, le parcours *Marketing du luxe* est intégralement dispensé en anglais et accueille un éventail large d'étudiants étrangers.

L'utilisation du numérique pour les étudiants semble se résumer à la mise à disposition d'un environnement numérique de travail - ENT et plus spécifiquement la plateforme Updago. Ils ont aussi accès à une plateforme d'autoapprentissage des langues - GoFluent. La sensibilisation à l'intégrité scientifique et à l'éthique est réalisée via une UE spécifique - Recherche et applications.

Pilotage de la formation

L'équipe pédagogique est clairement présentée, avec un niveau de détail cependant différent selon les parcours : très détaillé pour les parcours *Marque et produits jeunesse* et *Design communication et packaging*, relativement détaillé pour le parcours *Marketing et stratégies de marque*, moins pour *Marketing de luxe*. Globalement, l'équipe est diversifiée avec une quinzaine d'enseignants permanents et une trentaine de vacataires. Ces enseignants professionnels, dont la qualité est renseignée, assurent un peu plus de 30 % des enseignements sur les deux années du master, avec une présence plus affirmée en M2 compatible avec l'objectif professionnalisant de la formation. Cependant, ils ne représentent que 20 % des intervenants dans les parcours *Entrepreneuriat et création d'entreprises innovantes* et *Marketing du luxe*.

Les différentes responsabilités sont clairement identifiées et la gouvernance du diplôme inclut une grande variété de parties prenantes dont les rôles sont explicités. L'équipe se réunit plusieurs fois par an et un conseil de perfectionnement semestriel est en place - complété par un conseil de perfectionnement spécifique au Centre de Formation d'Apprentis - CFA pour l'alternance.

L'évaluation des connaissances et des compétences est clairement présentée aux étudiants dans le document modalités de contrôle des connaissances et compétences - MCCC qui leur est communiqué.

Dispositif d'assurance qualité

Les effectifs étudiants, leurs régimes d'inscriptions - formation initiale et continue, alternants - ainsi que les lieux d'enseignement sont clairement identifiés - en France ou à l'étranger. Les modalités de recrutement sont précisées aux étudiants. L'attractivité est mesurée par le taux de pression communiqué. La réussite des étudiants est mesurée pour les différents parcours de la formation. Une analyse est menée concernant les flux d'étudiants sortants en fin de M1. Le devenir des diplômés est bien analysé, que ce soit en termes de poursuites d'études ou d'insertion professionnelle. Les informations précises, quantitatives et qualitatives, sont mises à disposition sur Internet.

Un processus d'amélioration continue est présent et repose sur différents éléments, notamment un questionnaire administré aux étudiants dont les résultats font l'objet d'une analyse au sein du conseil de perfectionnement.

Résultats constatés

Les effectifs de la mention *Marketing vente* sont stables sur la période en formation initiale et les capacités d'accueil sont atteintes dans les différents parcours, en particulier sur la première année de master. Un point de vigilance est mentionné en ce qui concerne les effectifs de M2 des deux parcours du campus d'Angoulême, en baisse à la rentrée 2020 : 15 étudiants en *Design communication et packaging* et 6 en *Marketing et produit jeunesse* alors que le M1 du site comprend 34 étudiants.

Le taux de réussite est excellent en M1 – 98 % mais le chiffre communiqué en M2 – 68 % questionne, alors que la moyenne calculée des taux de réussite donnés pour 4 des parcours de M2 est de 98 %.

Le taux de diplômés en emploi au bout de 6 mois est de 78 %, ce qui est tout à fait satisfaisant. Les taux d'insertion à 18 et 30 mois sont respectivement de 91 % et 95 %, ce qui est excellent. Par ailleurs, 84 % des étudiants considèrent que leur emploi correspond à leur domaine de formation et 90 % à leur niveau de formation, chiffre là aussi très satisfaisants. Concernant les poursuites d'études, seuls 3 étudiants sont inscrits en Diplôme d'Université Recherche à l'IAE de Poitiers.

Conclusion

Principaux points forts :

- Nombreux partenariats locaux assurant un réel ancrage territorial.
- Grande diversité des parcours proposés.
- Proposition de différentes langues vivantes.

Principaux points faibles :

- Faible proportion d'enseignants professionnels dans les parcours *Entrepreneuriat digital et création d'entreprises innovantes* et *Marketing du luxe*.
- Absence d'informations sur l'articulation du parcours *Marketing du luxe* en partenariat avec Excelia Business School et la mention.
- Démarche VAE contraignante pour les candidats.

Analyse des perspectives et recommandations :

Le master *Marketing vente* est une formation dont la structure autour de six parcours différents permet de répondre de manière très satisfaisante aux différents projets des étudiants. Les nombreux partenariats développés ainsi que le positionnement multi-sites participent au développement d'un réel ancrage local. Il convient de saluer également la proposition de nombreuses langues vivantes à même de faciliter la mobilité sortante des étudiants. En revanche, la part des enseignants professionnels dans deux des parcours proposés gagnerait à être développée. De même, la nécessité de réalisation d'un mémoire de recherche pour un candidat VAE semble représenter une barrière à l'entrée trop importante, expliquant certainement le non-

succès du dispositif. Les relations développées avec l'école Excelia mériteraient aussi d'être plus détaillées. Enfin, l'équipe pédagogique est invitée à mettre en œuvre une approche par compétences dès qu'elle en aura la possibilité.

MASTER MONNAIE, BANQUE, FINANCE, ASSURANCE

Établissement

Université de Poitiers

Présentation de la formation

Le master *Monnaie, banque, finance, assurance* (MBFA) a pour objectif de former les étudiants aux métiers de la gestion des actifs et de la gestion du patrimoine. Il est issu de la restructuration d'une ancienne spécialité en *Finance de marché* du master en *Économie appliquée*. Après une première année (M1) de tronc commun, il propose deux parcours en deuxième année (M2) : *Épargne institutionnelle* et *Gestion du patrimoine*. Les secteurs visés sont ceux de la banque, de l'assurance et des sociétés de gestion. Les débouchés visés sont : conseiller en gestion de patrimoine, chargé de clientèle, analyste financier, gestionnaire des risques... La formation est ouverte à l'alternance en M2. Elle accueille un public mixte : formation initiale classique, par apprentissage et en formation continue. Les enseignements se déroulent à la faculté de Sciences économiques à Poitiers.

Analyse

Finalité de la formation

Cette formation vise spécifiquement le développement des compétences permettant de comprendre finement le fonctionnement des marchés financiers et d'appliquer les techniques de gestion de portefeuille et de couverture des risques financiers. Les objectifs de la formation, ainsi que les connaissances à acquérir sont clairement explicités auprès des étudiants. Au travers d'un service de l'université les étudiants sont accompagnés afin de bénéficier d'un portefeuille d'expérience et de compétences (PEC), sans que le dossier n'apporte plus de précision en la matière.

Positionnement dans l'environnement

Si le dossier d'auto-évaluation évoque la concurrence avec d'autres spécialités de master en finances, la question du positionnement du master dans l'établissement par rapport à d'autres mentions assez proches (master *Finance*) n'est pas évoquée, ni même son insertion dans le paysage universitaire régional ou national.

Les enseignants-chercheurs (EC) intervenant dans le master sont membres du laboratoire CRIEF (Centre de Recherche sur l'Intégration Économique et Financière) de l'Université de Poitiers et plus particulièrement de l'axe « Monnaie Banque Finance ». Ils participent activement au montage des unités d'enseignement et à la structuration du contenu des interventions. Enfin, le CRIEF ayant développé des relations avec d'autres laboratoires sur la thématique « Monnaie Banque Finance » permettent au master de bénéficier de l'expertise des chercheurs extérieurs invités par le laboratoire (présentations scientifiques en séminaires, co-organisation de manifestations scientifiques, partenariats de recherche incluant des financements de thèses de doctorat).

Le master dispose de très fortes relations avec le monde socio-économique qui se traduisent, d'une part, par un volume important des cours dispensés par des intervenants professionnels (plus de 70 % des heures en M2) dont les métiers sont en lien avec ceux visés par le master, d'autre part, par les entreprises partenaires qui accueillent des stagiaires en M1 et M2 ainsi que des alternants en M2 favorisant ainsi la qualité de l'insertion professionnelle. Enfin, la présence et le soutien du monde socio-économique à la réalisation de nombreux événements ne peuvent qu'accroître la dynamique de cette formation.

Organisation pédagogique de la formation

D'un point de vue pédagogique, la formation repose sur deux types de mutualisations : l'une réalisée avec le master mention *Économie de l'entreprise et des marchés* (EEM) porté par l'UFR de Sciences économiques et l'autre réalisée avec le master mention *Actuariat* au parcours unique *Statistique et actuariat appliqués aux risques en assurances dommages et santé* (IRIAF de l'Université de Poitiers).

L'organisation de la formation permet d'assurer le développement des compétences techniques, transversales et comportementales en parfaite adéquation avec les métiers visés par le master avec une spécialisation

progressive permettant d'assurer la cohérence pédagogique de la formation. Des enseignements de la disciplines en anglais sont présents dans les trois premiers semestres et l'évaluation du niveau en anglais des étudiants se fait relativement au cadre européen commun de référence pour les langues (26 % des heures étudiantes en M1).

Le M1 repose sur des enseignements fondamentaux en finance de marché, micro- et macro-économie, statistiques, droit... Le diplôme comprend aussi des enseignements en économétrie. Le volume horaire de la formation respecte le cadre des 750 heures d'enseignements (300 heures de cours magistraux - CM, 350 heures de travaux dirigés - TD et 100 heures d'autres pratiques pédagogiques). Les cours sont dispensés à 50 % par des EC et à 50 % par des professionnels jusqu'à 70 % en M2.

La formation dispose de salles informatiques, utilisées pour les enseignements de techniques quantitatives et de langages de programmation. Elle utilise quasi-quotidiennement une salle multimédia *Brainlab*. La formation s'appuie sur les partenariats de l'établissement avec des universités en Europe (et hors). Des étudiants ERASMUS suivent des UE, principalement en M1, au sein de la formation sans que l'on sache combien.

Une UE « Insertion professionnelle » a pour objectif d'accompagner les étudiants dans la construction de leur projet professionnel et le développement d'outils de recherche d'emploi (CV, lettre de motivation, entretien). La formation offre également aux étudiants la possibilité d'obtenir la certification Autorité des Marchés Financiers (AMF).

Pilotage de la formation

Le pilotage de la formation se fait à deux niveaux : Les décisions opérationnelles sont prises, à intervalles fréquents, par l'équipe pédagogique, dirigée par le responsable et la co-responsable de la mention et composée du directeur du CRIEF (laboratoire auquel est adossé le master), des délégués des étudiants, des professionnels vacataires issus du monde socioprofessionnel, des gestionnaires de la formation et des personnels BIATS en appui de la formation (bibliothécaire, ingénieur...). Quant aux orientations plus stratégiques, elle sont discutées au sein du conseil de perfectionnement se réunissant une fois l'an.

La formation est très sélective. Les effectifs attendus sont de 25 étudiants pour chacune des deux années de master.

La diversité des approches pédagogiques et leur complémentarité constituent un outil de pilotage fondamental pour atteindre les objectifs scientifiques et professionnels de la formation tels que : projets tutorés, classe inversée, accompagnement individuel, évaluation entre pairs, simulation d'entretiens professionnels. Ainsi, la complémentarité entre ces diverses modalités pédagogiques permettra de développer progressivement une approche par compétences au sein de la formation. Notons que le master est ouvert en alternance en deuxième année. Par ailleurs, l'obtention du diplôme de master est conditionnée par la validation de l'aptitude à maîtriser au moins une langue vivante étrangère. Cette validation prend la forme d'une certification en anglais (certificat de compétences en langues de l'enseignement supérieur - CLES ou Test of English for International Communication - TOEIC) à la fin de la deuxième année du master.

Il est mentionné que depuis 2018, le nombre de candidatures s'est accru considérablement.

Le volume horaire et sa répartition permettent d'accompagner efficacement les étudiants dans l'acquisition des connaissances et des compétences visées par la formation. Il est de 750 heures d'enseignements se répartissant en 300 heures de cours magistraux CM (40 %), 350 heures de travaux TD (47 %) et 100 heures d'autres pratiques pédagogiques (APP) (13 %).

L'équipe pédagogique comprend surtout des enseignants-chercheurs du CRIEF, d'une part, des professionnels de la banque et de la finance, d'autre part, avec pour ces derniers une prise en charge des enseignements en M2 à hauteur de 70 % du volume horaire (seulement 25 % en M1). Notons l'intervention de quelques universitaires étrangers (notamment roumains, cours en anglais).

Dispositif d'assurance qualité

Le règlement des examens et les modalités de contrôle de connaissances sont clairement établis et conformes à la Charte des examens en vigueur à l'Université de Poitiers consultable sur le site de l'Université de Poitiers. Chaque étudiant devra prendre connaissance de ces documents.

Le conseil de perfectionnement se réunit chaque année et regroupe le responsable de la mention, le responsable du laboratoire (ou son représentant), un personnel BIATSS -bibliothèques, ingénieurs, administratifs, techniques et sociaux et de santé- (en contact avec les étudiants de la formation), des représentants étudiants,

des représentants de l'équipe décanale et des partenaires professionnels. Notons la présence déterminante des représentants du monde socio-professionnel dans le Conseil de perfectionnement qui stimule la réflexion stratégique sur l'évolution de la formation et son adéquation avec les besoins du monde socio-économique.

Résultats constatés

Nous regrettons l'absence de nombreuses informations qui nous auraient permis d'apprécier l'attractivité, pour le M1 et M2 (nombre de candidats, taux de sélection...). De même, il est difficile d'appréhender d'un point de vue quantitatif les différents débouchés des étudiants diplômés.

Nous ne disposons que des informations relatives à l'évolution des contrats en alternance (apprentissage, professionnalisation) ouvert depuis l'année universitaire 2015-2016. En effet, nous observons une progression constante du nombre de contrats en alternance passant de 7 contrats (année universitaire 2017-2018) à 11 contrats (2020-2021).

Notons un très faible pourcentage de réponse aux questionnaires d'évaluation des enseignements. Pour l'année 2018-2019, le taux de réussite en première année est de 74 %. Quant à celui du M2, il est de 92 %. Les taux d'emploi approchent les 100 %.

Conclusion

Principaux points forts :

- Spécialisations bien ciblées.
- Réseau dense de partenaires.
- Équipe pédagogique bien équilibrée.
- Des enseignements disciplinaires en anglais.

Principaux points faibles :

- Absence d'informations sur le positionnement du master par rapport au master *Finance* parcours *Finance et gestion du patrimoine immobilier* proposé par l'IAE de Poitiers en partenariat avec Excelia Business School de La Rochelle.
- Manque d'informations qualitatives sur l'insertion des étudiants.

Analyse des perspectives et recommandations :

À l'heure actuelle, le diplôme est attractif et offre des débouchés, mais le programme pédagogique paraît très éclaté en termes de matières (des « techniques de marketing » à la programmation, de l'« économétrie financière » à la « financial macroeconomics »...) et gagnerait peut-être à être davantage articulé. Une réflexion sur le positionnement du master par rapport à son articulation avec le parcours *Finance et gestion du patrimoine immobilier* du master *Finance* proposé par l'IAE en partenariat avec Excelia Business School devrait être menée. Par ailleurs, une réflexion sur le positionnement de la formation à moyen et long terme serait bienvenue.

Le suivi des cohortes, du nombre de dossiers de candidatures aux types d'emploi occupés, devraient être mis en place et développé. Ces informations constituent des indicateurs de pilotage pertinents pour le responsable de la formation ainsi qu'au conseil de perfectionnement.

Le master étant ouvert seulement en alternance en M2, peut-être serait-il opportun de l'offrir dès la première année.

Observations de l'établissement

N° / Réf. : Direction du Pôle Formation/CL/CD/20210907_48

Affaire suivie par : Christine Loubet

Tél. : 33 (0)5 49 45 30 45

Fax : 33 (0)5 49 45 30 50

Transmission : GED

Poitiers, le 21 septembre 2021

La Présidente de l'Université de
Poitiers

À

Monsieur le président de l'Hcéres,
Madame la directrice du
département d'évaluation des
formations

Objet : Observations – Rapport d'évaluation des formations du champ SCIENCES JURIDIQUES, ECONOMIQUES ET DE GESTION – Université de Poitiers – Campagne d'évaluation 2020-2021

Monsieur le président de l'Hcéres,

Madame la directrice du département d'évaluation des formations,

Je vous informe par ce courrier que notre établissement souhaite formuler les observations dans l'annexe ci-jointe, concernant le rapport d'évaluation du champ Sciences humaines, lettre, langues et arts établi par les experts du Hcéres, reçu le 29 juillet 2021. Vous trouverez également ci-dessous des observations générales, communes à chacun des champs de formation.

Lors du précédent contrat, l'université de Poitiers appartenait à la vague C.

Afin de parvenir à une synchronisation des universités de la région Nouvelle Aquitaine, l'établissement a été intégré à la vague B, soit un contrat réduit d'une année.

Il s'ensuit que lorsque le processus d'auto-évaluation a commencé, l'université de Poitiers venait d'entrer dans la deuxième année de fonctionnement de son offre de formation. Dès lors, la période sur laquelle les équipes pédagogiques pouvaient se baser pour établir les fiches d'autoévaluation était très courte. C'est pourquoi le président de l'université de Poitiers, M. Yves JEAN, a adressé un courrier le 25 septembre 2019 au président du Hcéres, pour solliciter une procédure allégée d'auto-évaluation.

Par sa réponse datée du 7 octobre 2019, le président du Hcéres indique comprendre nos difficultés et que « nous devons trouver conjointement une bonne manière de procéder ». C'est ainsi qu'une

réunion s'est tenue le 12 novembre 2019 entre M. GEIB, alors directeur du département de l'évaluation des formations et Mme LAVAL, alors vice-présidente en charge des formations.

Il a alors été convenu que la procédure d'auto-évaluation ne porterait que sur l'année 2018-2019, et qu'elle revêtirait un caractère allégé par rapport à la procédure standard.

Cette observation est destinée à apporter une réponse à certaines remarques du rapport qui soulignent parfois le faible nombre de données trouvées dans les dossiers, et/ou qui regrettent que tous les items traditionnellement requis n'aient pas été mis à la disposition des membres des comités du Hcéres. De la même façon, certaines données, notamment en termes d'insertion, n'ont pas pu être proposées. En effet, une seule année de fonctionnement ne permettait pas, parfois, de fournir les chiffres des enquêtes d'insertion à 30 mois, en particulier dans le cas où les mentions de Masters ont dû être profondément remaniées, en lien avec la nouvelle nomenclature. Dans ces cas, il n'était pas possible de se baser sur l'historique du Master en question.

Je vous prie d'agréer, monsieur le président, madame la directrice, l'expression de ma considération distinguée.

Virginie LAVAL



Présidente de l'Université de Poitiers

Annexe

I. Observations – partie pour les mentions

a) Master mention administration publique

Page 21/100 du rapport d'évaluation HCERES - Analyse des perspectives et recommandations :

« Le master Administration publique de l'Université de Poitiers est une formation structurée au pilotage solide qui est dans une dynamique d'amélioration continue. Il gagnerait à améliorer l'analyse du devenir de ses étudiants ainsi que le suivi et l'accompagnement des apprenants à distance (en vue d'éviter les redoublements en M1 notamment). Il est par ailleurs nécessaire d'indiquer la logique de diplomation propre pour le master Administration publique parcours MP-CT par rapport au master Droit des collectivités territoriales parcours Management public et droit des collectivités territoriales alors même que les étudiants suivent exactement les mêmes enseignements ».

Observations de l'Université de Poitiers :

Suite aux remarques ci-dessus, en particulier concernant la nécessité « d'indiquer la logique de diplomation propre pour le master AP parcours MP-CT », la Faculté de Droit de Poitiers et l'IPAG souhaitent apporter les éléments d'explication suivant :

- La logique de diplomation propre est justifiée par les spécificités des étudiants qui ont suivi deux M1 différents : pour les uns, le master 1 Administration publique, ayant une forte dominante gestion et management publics et, pour les autres, le M1 droit des collectivités territoriales, ayant une dominante juridique. Ces différentes spécialisations en M1 impliquent également des débouchés différents au sein de la Fonction publique territoriale pouvant se regrouper schématiquement en deux grandes catégories : des managers et des juristes. Malgré tout, la mise en commun au sein d'un même parcours de M2 est justifiée par la nécessité pour les uns comme pour les autres de maîtriser globalement l'ensemble des compétences impliquées par une fonction publique territoriale de plus en plus transversale.

Grâce à un suivi individualisé l'accent est mis pour chaque étudiant sur les aspects dans lesquels il se trouve le moins avancé en raison de son parcours antérieur. Qui plus est, la réunion des étudiants au sein d'un même parcours de M2 permet le déploiement de pratiques pédagogiques innovantes avec une démarche de mise en synergie des compétences respectives de chacun au profit de travaux communs. Ainsi, la fusion en un seul parcours de M2, avec maintien d'une diplomation propre, correspond tout à la fois à une cohérence pédagogique d'ensemble qui permet aux étudiants de s'intégrer dans la fonction publique

territoriale mais aussi de révéler leur compétence plus affirmée en droit ou en management en raison de leur parcours antérieur.

Cette logique de diplomation propre permet ainsi de rendre plus lisible l'ensemble du parcours de formation de l'étudiant et les points forts de son expertise dans une perspective d'insertion professionnelle mais aussi potentiellement de travaux de recherche pour ceux qui seraient intéressés.

b) Master mention Droit pénal et sciences criminelles

Nous souhaiterions formuler quelques observations, pour apporter des corrections sur quelques points de l'évaluation, pour discuter ensuite certains éléments d'appréciation et, enfin, ajouter quelques précisions.

Au préalable, il est important de rappeler

- que le dossier d'évaluation ne portait que sur l'année universitaire 2018-2019, ce qui n'est ni significatif de ce qui a été fait sur la durée du contrat, ni révélateur de ce qui, dans un souci d'évolution, a été mis en place depuis.
- que l'année 2018-2019 a été une année charnière, donc non ordinaire, en raison de l'instauration de la sélection à l'entrée du master Droit pénal et sciences criminelles.

Des corrections à apporter sur quelques points de l'évaluation.

D'abord, il paraît bien hasardeux de conclure que "les étudiants du master activent peu ou pas les mobilités internationales" alors que les données chiffrées ne portaient que sur cette seule année de référence 2018-2019 qui ne peut, à elle seule, donner une image fidèle des mobilités entrantes et sortantes que connaît cette formation.

Surtout, plusieurs affirmations méritent d'être corrigées :

- Une attention particulière est bel et bien donnée aux étudiants face à des contraintes spécifiques par la signature d'un contrat d'aménagement d'étude, dont les termes sont préalablement discutés avec l'étudiant concerné, les vice-doyens à la formation, le service du pôle handicap de l'Université s'il s'agit d'un étudiant en situation de handicap
- Une structure accompagne les étudiants dans le processus de recherche de stage : il s'agit du pôle d'orientation et de professionnalisation (le POP) qui est un service commun à la faculté et qui bénéficie donc à l'ensemble des étudiants de la composante.
- Les étudiants du master droit pénal et sciences criminelles, comme l'ensemble des étudiants de l'Université de Poitiers, bénéficient d'un environnement numérique de travail spécifique leur permettant un accès direct à leur

-
- messagerie ainsi qu'au planning des cours, à leurs cours en ligne, aux ressources documentaires et à certains services type la plateforme Arexis pour la signature des conventions de stage.

Des éléments d'appréciation à discuter.

Un premier point de discussion réside dans l'appréciation portée sur la place de l'initiation à la recherche dans le master. Si elle est dite "insuffisante", page 60, elle est au contraire jugée, p. 61, satisfaisante grâce à un module dédié en M1 et un autre en M2, auquel s'ajoute la rédaction obligatoire d'un mémoire de recherche qui "permet au diplômé de proposer également une formation par la recherche".

Ces modules d'initiation à la recherche et à sa méthodologie représentent sur les deux années de masters 25 heures d'enseignement au cours desquelles sont abordés de nombreux thèmes : outils de recherche des ressources documentaires, sensibilisation à l'éthique et au plagiat, outils informatiques tels word, power-point, excel, règles de rédaction et citations académiques, présentation orale et soutenance de sa recherche. L'ensemble est mis en application dans les travaux effectués dans le cadre des TD disciplinaires en M1, les séminaires de recherche de M2, les différents dossiers à rendre et le mémoire de recherche.

Des éléments d'appréciation contradictoires doivent également être relevés. Ils concernent l'approche compétences qui devrait "être développée", p. 63, alors que, page 60, il est indiqué qu'elle "a été déployée" grâce à la structuration, "de manière cohérente", "de la formation en blocs de compétences" et à la synthèse, claire et précise "de l'ensemble des compétences développées dans le cadre de cette formation. Cette réflexion sur l'approche compétences a en effet guidé la construction de la maquette actuelle. Elle va se poursuivre dans les évolutions déjà envisagées pour le prochain contrat.

Des précisions à ajouter.

Une première précision pour répondre à la critique tenant à l'absence de participation d'avocats à la formation. Sur la période examinée 2018-2019, il n'y avait en effet qu'une faible implication du barreau. Depuis lors toutefois, une clinique juridique a été mise en place, en 2020, au sein de la faculté de droit à laquelle contribuent toutes les mentions de master, celle de droit pénal y compris. Un pôle spécifique droit pénal auquel participent les étudiants du master y a été créé. Le lien université-barreau est ainsi assuré avec un accompagnement des étudiants par les avocats qui assistent systématiquement aux entretiens menés par les étudiants et participent ainsi à leur formation.

Une seconde pour répondre au constat de l'insuffisance des outils de pilotage et de l'absence de conseils de perfectionnement. Sur l'année considérée, seuls existaient

en effet des conseils d'année, réunis une fois par semestre, et regroupant l'ensemble des enseignants chercheurs de la formation et des représentants étudiants par promotion. Il peut sembler que leurs apports étaient limités aux seules questions pédagogiques de court terme rencontrées par les étudiants. A tort. Ils ont permis de faire évoluer la maquette des enseignements, la place des stages dans la formation, le calendrier de la formation et les modalités d'initiation à la recherche. Depuis lors, un travail a été entrepris pour l'institutionnalisation de conseils de perfectionnement qui permettent, alliés aux évaluations menées par les responsables de la mention et des deux parcours, de contribuer à l'évolution de la formation.

c) Master mention Monnaie, Banque, Finance, Assurance

Le taux de remplissage

Le rapport de l'Hcéres signale un taux de remplissage inférieur à 100%. Les exigences de notre formation, que ce soit en termes académiques ou d'adaptation au rythme très spécifique de l'alternance (3 jours par semaine à l'Université, 2 jours en entreprise) invite à une certaine vigilance sur la qualité et la maturité des candidatures à l'entrée du Master. Lorsque les candidatures ne nous semblent pas correspondre au profil requis pour suivre notre formation, nous préférons ne pas allonger artificiellement notre liste complémentaire, de sorte que le nombre d'étudiants finalement inscrits peut se trouver inférieur à notre capacité d'accueil (25 étudiants). Signalons également que le mode de fonctionnement de la plateforme e-candidats (qui gère les candidatures au niveau de chaque formation plutôt qu'au niveau national, et permet aux étudiants de s'engager auprès d'une formation sans forcément se désister auprès des autres) complique la maîtrise du recrutement.

Les informations chiffrées

Le rapport regrette également que les informations chiffrées sur le Master ne soient pas plus exhaustives. Nous sommes conscients de cet écueil et nous efforcerons par la suite de concevoir un tableau de bord précis de notre formation grâce à une procédure plus rigoureuse et plus systématique de collecte des données relatives au recrutement, à la composition des promotions, à la réussite des étudiants,... En revanche, la question des statistiques d'insertion reste délicate : malgré l'existence d'un service central dédié, le taux de participations aux enquêtes d'insertion reste faible. A l'avenir, nous prévoyons de nous appuyer davantage sur l'association des étudiants du Master récemment recrée pour suivre nos diplômés de manière plus personnalisée et récolter plus efficacement les informations, tant quantitatives que qualitatives, sur leur insertion.

Le contenu pédagogique

Le rapport juge par ailleurs le programme pédagogique trop éclaté. Pourtant, l'articulation entre les enseignements se reflète dans les UE qui structurent chaque semestre du Master. Par exemple, pour le M1, l'UE1 traite des fondamentaux de la

finance ; l'UE2 permet une prise de recul et insiste sur la dimension micro- et macro-économique des mécanismes financiers ; l'UE3 se concentre sur les aspects techniques ; enfin l'UE4 porte sur le projet professionnel. Au final, cette organisation permet aux étudiants d'être formés sur toutes les dimensions des métiers visés par la formation (économique, commerciale, juridique, quantitative), avant leur choix d'option. D'une part, comme cela nous est fréquemment signalé par les tuteurs d'alternance ou de stage, quelle que soit la spécialisation en M2, le croisement des connaissances ne peut être que profitable aux étudiants (par exemple, savoir gérer une base de données peut s'avérer tout à fait utile en gestion de patrimoine, notamment dans les petites structures ; il en va de même pour la commercialisation des produits financiers dans le cas d'un gérant de fond). D'autre part, le fait de disposer de compétences qui ne sont pas forcément mobilisées dès la première embauche peut, en facilitant la mobilité interne ou géographique, s'avérer très favorable en termes d'évolution de carrière.

La concurrence avec le parcours Finance et gestion de patrimoine immobilier de l'IAE et le positionnement à moyen terme

Les experts de l'Hcéres signalent par ailleurs l'existence du parcours Finance et gestion de patrimoine immobilier de l'IAE, dont le libellé peut paraître proche de celui de notre Master. De notre point de vue, l'idée d'une concurrence possible entre les deux formations doit être nuancée car outre sa très forte proximité avec les acteurs du monde socio-professionnel et le rôle joué par l'alternance, le Master Monnaie, Banque, Finance, Assurance se distingue par une double spécificité. D'une part, en ce qui concerne les connaissances, la formation met l'accent sur l'économie comme grille de compréhension des mécanismes financiers. Ainsi la maquette comporte-t-elle une part importante d'enseignements de macroéconomie (systèmes financiers internationaux, macroéconomie financière et politique économique,...) et de microéconomie (économie et réglementation bancaire, économie de l'assurance, économie de la décision en univers incertain, théorie du portefeuille, évaluation de actifs financiers...). D'autre part, sur le plan des méthodes, le Master Monnaie, Banque, Finance, Assurance insiste sur la maîtrise des langages de programmation et des techniques de formalisation mathématique et statistiques, qui sont indispensables à l'exercice des métiers de la finance. Ces enseignements sont particulièrement développés dans le cadre du parcours de M2 « Epargne institutionnelle », ils sont dispensés à l'ensemble des étudiants dès le M1 (informatique décisionnelle, mathématiques financières, statistiques appliquées à la finance, programmation sous VBA).

Concernant les perspectives à moyen terme, dont les experts auraient souhaité qu'elles soient davantage évoquées, il nous semble justement important de continuer à affirmer cette identité du Master, qui lui permet de se distinguer des formations en gestion ou en droit (pour la gestion de patrimoine). Nous sommes

confortés dans ce choix par la conviction qu'une très bonne maîtrise des mécanismes économiques et des techniques de programmation et de formalisation

est indispensable à une bonne compréhension des problématiques liées à la finance verte, thématique que nous souhaitons introduire dans la prochaine maquette du diplôme.

Par ailleurs, si la formule de l'alternance en M2 est particulièrement bénéfique à la réussite et l'insertion de nos étudiants, la proposer dès le M1, comme le suggère le rapport de l'Hcéres, ne nous semble pas forcément pertinent. L'alternance nous paraît en effet d'autant plus efficace lorsqu'elle est couplée à un socle très robuste de connaissances académiques, surtout dans un secteur, celui de la finance, dont les mécanismes de fonctionnement s'avèrent de plus en plus complexes et où les innovations, que ce soit en termes de produits ou de pratiques, sont permanentes. Or la capacité de nos diplômés à décrypter leur environnement et ses mutations est déterminante non seulement pour la qualité de leur recrutement mais aussi, à plus long terme, pour leurs perspectives de carrière.

d) Master mention Droit du patrimoine – parcours droit de l'urbanisme / Master Droit des affaires – parcours droit de l'urbanisme

Le parcours de master Droit de l'urbanisme et de la construction est rattaché à deux mentions de master : le master droit du patrimoine (droit privé) et le master droit public des affaires. Depuis sa création en 1985 par les professeurs Christian Debouy et Hugues Périnet Marquet, la marque de fabrique de ce diplôme est sa transversalité entre le droit public et le droit privé, l'urbanisme et le droit de la construction ainsi que fiscalité y afférente. Compte tenu de cette caractéristique, le diplôme recrute depuis toujours des étudiants venant d'une maîtrise ou d'un master 1 de droit public et d'autres venant d'une formation privatiste. Cette transversalité est essentielle : les étudiants privatistes travaillent le droit public en profitant de l'expérience de leurs camarades publicistes et vice versa.

Afin que perdure la nature bi-disciplinaire de cette formation malgré la sélection en master 1, il est apparu nécessaire de rattacher le parcours Droit de l'urbanisme et de la construction à la fois à un master de droit privé et un master de droit public. En fin de master 2, les étudiants sont ainsi diplômés soit d'un master droit du patrimoine parcours droit de l'urbanisme et de la construction, soit du parcours idoine du master de droit public des affaires.

En master 1, les matières mutualisées sont le droit de la construction, le droit de l'urbanisme et des matières optionnelles (droit de l'environnement ou encore le droit des biens par exemple).

En master 2, les étudiants sont réunis pour former une seule et même promotion de 20 à 24 étudiants. Il n'y plus de distinction selon le master d'origine. Cela fait la force

de la formation : les étudiants privatistes disposent de solides compétences en droit de l'urbanisme et autres matières de droit public intéressant le secteur ; à l'inverse les étudiants titulaires d'un master droit public des affaires valorisent leur profil grâce à

leur casquette de spécialiste des contrats et responsabilité des constructeurs et promoteurs immobiliers.

Cette double compétence est la clef de l'insertion professionnelle de nos étudiants. Le master, très connecté au monde professionnel nous a permis de constater que le diplôme correspond très exactement à ce qu'attendent les professionnels du secteur qui recherchent des juristes dominant à la fois les aspects de droit public et de droit privé du secteur immobilier.

II. Remarques générales à la suite des observations des évaluateurs – MENTIONS DE SCIENCES DE GESTION ET SCIENCES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION

Commerce et Management International
Communication des organisations
Comptabilité Contrôle Audit
Contrôle de Gestion et Audit Organisationnel
Finance
Intelligence Économique
Marketing Vente
Management et Administration des Entreprises

Enquêtes d'insertion

La composante en charge de ces mentions (IAE de Poitiers) réalise des enquêtes d'insertion à 9 et à 30 mois. Les résultats des enquêtes à 9 mois sont communiquées dans les réponses aux évaluateurs. Pour mémoire, elles sont consignées ci-dessous.

taux de réponse :

47% pour les deux années

	Intégration à 9 mois diplomes 2019	diplomés 2020
M2 CGAO	100%	100%
M2CCA	95%	100%
M2 Gestion Fiscale	100%	83%
M2 Finance ingénierie financière	100%	94%
M2 MAE	90%	90%
M2 GRH	95%	95%
M2 Communication des organisations	87%	82%
M2 Intelligence économique	77%	79%
M2 Commerce International	64%	95%
M2 Management International	100%	50%
M2 Marketing et Stratégie de marque	68%	100%
M2 Management des Projets Marketing	77%	100%
M2 Design Packaging	80%	92%
M2 Marketig des Produits Jeunesse	100%	75%

Le périmètre de l'offre de formation en termes de mentions n'évolue pas.

Conscients des risques que comportait l'existence de parcours exclusivement proposés avec l'école de commerce de La Rochelle, Excelia, nous avons décidé bien avant de recevoir les avis des évaluateurs de supprimer ces derniers. Nous remercions les évaluateurs de nous avoir

confortés dans notre analyse.

Le détail de ces fermetures est précisé dans les réponses par mentions.

Liens avec le monde socioéconomique

Par la composante qui les porte et les partenariats formels qu'elle noue, ces mentions s'insèrent dans un large réseau de coopération avec des organisations professionnelles (Ordre des Experts Comptables, Contrôleurs de Gestion et Directeurs Financiers, Dirigeants Commerciaux de France, Futurexport, etc.) et des entreprises individuelles.

Les rapports d'évaluation du Hcéres
sont consultables en ligne : www.hceres.fr

Évaluation des coordinations territoriales

Évaluation des établissements

Évaluation de la recherche

Évaluation des écoles doctorales

Évaluation des formations

Évaluation à l'étranger



2 rue Albert Einstein
75013 Paris, France
T. 33 (0)1 55 55 60 10

hceres.fr

[@Hceres_](https://twitter.com/Hceres_)

[Hcéres](https://www.youtube.com/Hceres)